

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

LOU = PIE.

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

SECONDE ÉDITION

Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur.

> Amour, amour, quand tu nous tiens,
> On peut bien dire : adieu prudence.
> La Fontaine.

TOME IV.

A TROYES,

Chez GOBELET, Imprimeur - Libraire, près l'Hôtel - de - ville, N.° 206.

1811.

DICTIONNAIRE
CONTENANT
LES ANECDOTES HISTORIQUES
DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde, jusqu'à ce jour.

LOUIS XV.

Louis XV était fils de *Louis*, Duc de Bourgogne, et petit-fils de *Louis XIV*, auquel il succéda. Il resta le seul de tant de Princes qui composaient la famille de ce Monarque. Agé seulement de dix ans lorsqu'il monta sur le trône, et avec la santé la plus faible, il était l'espérance de la nation; il en fut long-tems l'idole. Le surnom de *Bien-Aimé*, qu'elle lui donna dans un moment d'enthousiasme, devait engager ce Prince à le mériter; mais la faiblesse de son caractère, son goût décidé pour la crapule en tout genre, la profonde corruption des gens qui l'entouraient, et en qui il mettait sa confiance, son insouciance et son apathie au milieu des désordres qui ont si souvent fait époque pendant son long règne, tout en un mot a concouru à faire blâmer la conduite de ce Roi.

Henri IV et *Louis XIV*, en montrant dans leur goût pour les femmes toute la faiblesse de l'homme, savaient au moins, lorsque les circonstances l'exigeaient, tenir avec fermeté les rênes du Gouvernement. *Louis XV*, en se livrant entièrement à un tempérament fougueux, ne consultait ni la décence, ni la délicatesse; il ne savait point

ennoblir ses fantaisies ; il ne sentait pas qu'elles donnaient l'exemple le plus scandaleux dans la France, et que les dépenses énormes dont elles étaient la cause, mettaient le plus grand désordre dans les finances. Les cris du peuple vexé de toutes parts ne parvenaient point jusqu'à lui, et tandis qu'il s'endormait nonchalemment dans les bras de la volupté, une misère affreuse exerçait ses ravages dans toutes les parties du Royaume.

Mon intention, sans doute, n'est pas de présenter le tableau mobile de tout ce que l'amour et les femmes ont fait faire à *Louis XV*, je ne dois m'occuper de ces objets qu'autant qu'ils ont eu une influence plus ou moins grande sur les affaires du Gouvernement, et ont contribué au bonheur ou au malheur des peuples soumis à ce Gouvernement.

On attribue les premiers déréglemens de *Louis XV* à la dévotion ridicule et minutieuse de la Reine qui, refusant quelquefois de se prêter aux désirs du Prince, lui fit naître l'envie de chercher ailleurs des plaisirs que son tempérament exigeait. Ce fut, dit-on, la Comtesse de *Mailly* qui, la première, accoutuma le Roi à se passer de son épouse. Sa sœur, madame de *Vintimille*, ne la supplanta que pendant un instant, étant morte à la suite d'une couche. On peut voir sur cela les articles *Mailly* et *Vintimille*.

Comme les filles du Marquis de *Nesle* semblaient avoir pour apanage de contribuer aux plaisirs du Roi, la plus jeune de toutes, qui était la Duchesse de *Lauraguais*, partagea, pendant quelque tems, avec madame de *Mailly*, les faveurs du Monarque. « Elle était d'une grande taille, » épaisse, mal prise, mais d'un embonpoint favorable aux » attouchemens. Elle avait la gorge ferme, élastique, les » f..... reboudies, du reste une figure commune, grosse » réjouie, sans agrémens, et sans gentillesse dans la so- » ciété. Aussi le Monarque se dégoûta bientôt tout-à-fait » d'une jouissance purement matérielle. »

Je ne dirai rien ici de ces trois maîtresses dont le règne fut assez court, et ne fut remarquable qu'en ce qu'il fut la cause première de l'inconduite du Roi. Une de leurs

sœurs, qui était la Marquise de *Flavacourt*, ne put, dit-on, suivre leur exemple, parce que son mari, qui n'était pas plaisant, menaça de la tuer, si elle s'avisait d'être aussi p..... que ses sœurs. J'ai entendu dire qu'après la mort de son mari elle avait fixé un instant les plaisirs du Roi; il l'appellait *la Belle Poule*, et l'admettait dans ses parties fines. Lorsqu'elle fut un peu avancée en âge elle voulut bien s'occuper de l'éducation de quelques jeunes Seigneurs.

Enfin parut une autre sœur qui était la quatrième; c'était la Marquise de la *Tournelle*, qui était veuve, à qui on n'avait eu, pendant son mariage, d'autre reproche à faire qu'un goût trop vif pour le Duc d'*Agénois*, depuis Duc d'*Aiguillon*. « Elle était d'une blancheur éblouissante, » d'une jolie figure, d'une taille élégante et d'un maintien noble; son regard piquant frappa le Prince, et son » manège acheva sa conquête. Ce fut celle des quatre sœurs » que le Roi parut le plus aimer; dès qu'elle fut sûre de » l'impression qu'elle avait faite sur le Roi, elle lui tint » rigueur, pour accroître son tourment, jusqu'à ce qu'elle » eut fait son traité et obtenu les conditions qu'elle exi- » geait. La première, fut que madame de *Mailly* serait » renvoyée publiquement; la seconde, qu'elle serait Du- » chesse de *Châteauroux*, avec les honneurs et distinc- » tions de cette dignité; la troisième, qu'on lui ferait » un sort convenable à son rang, et qu'elle jouirait d'une » fortune qui la mettrait à l'abri des revers. *Louis XV* » accorda tout, et le crédit de la nouvelle maîtresse de- » vint si grand, qu'on jugea qu'elle gouvernerait absolu- » ment son royal amant. »

On a cru, et beaucoup de gens croient encore que le Maréchal de *Richelieu* avait obtenu les faveurs de madame de la *Tournelle*, et que ce fut lui qui la produisit auprès du Roi; ce qu'il y a de sûr c'est qu'il fut son ami, son confident et son conseil; elle l'appellait son oncle, et on voit dans sa correspondance avec lui combien elle lui était attachée. Cependant le Duc ne convenait pas d'avoir donné au Roi cette maîtresse, comme on peut le voir dans une lettre qu'il écrivit à mesdames de *Mauconseil* et de *Luxem-*

bourg; lettre dont je crois devoir donner l'extrait, parce qu'elle prouve une connaissance assez détaillée des premières entrevues de *Louis XV* avec madame de *Châteauroux*.

« Vous croyez, mesdames, ainsi que le public qui juge souvent très-mal, parce qu'il le fait sans voir ni connaître les personnes dont il parle, que c'est moi qui ai procuré madame de *Châteauroux* au Roi : vous êtes dans l'erreur, comme tout le monde. Je ne me ferais pas un grand scrupule d'avoir été utile à mon maître dans ses amours : on donne un joli tableau, un beau vase, un bijou quelconque, et je ne vois pas qu'on doive rougir de mettre à même un Souverain de jouir de tout ce qu'il y a de plus aimable au monde, d'une femme. Ce n'est donc pas par scrupule que je n'ai point été le premier agent de la liaison du Roi avec madame de *Châteauroux*, c'est que l'occasion ne s'est pas rencontrée. J'avoue qu'aucune femme ne m'a inspiré un attachement aussi réel que cette dame; que j'ai pleuré sa mort; que j'ai perdu une amie, une femme qui contribuait à me mettre de mieux en mieux dans l'esprit du Roi; qui m'instruisait de tout, et qui profitait de la plus légère circonstance pour m'être utile. Je dois ajouter, pour l'honneur de sa mémoire, que le Roi fit lui-même une grande perte, et je ne crains pas de dire que le Royaume la partagea, le Roi ne pouvant choisir une maîtresse qui méritât mieux sa confiance. »

Après avoir ensuite parlé de différentes choses, le Duc de *Richelieu* continue et explique de quelle manière il découvrit l'intrigue du Roi.

» Le soir, dit-il, j'assistai au coucher de Sa Majesté; elle vint à moi, et me conduisit dans une embrâsure de croisée. Trouvez-vous demain, me dit-elle tout bas, avant dix heures du soir dans la cour de marbre, mettez une mauvaise perruque et une redingote de cocher, pour n'être pas connu; à dix heures précises vous verrez sortir une chaise à porteur, vous entendrez tousser, et vous suivrez cette chaise, sans mot dire.

» Je fis chercher ce dont j'avais besoin pour mon dé-

guisement, et je me rendis, à l'heure prescrite, à la cour de marbre; j'avais défendu à mes gens de me suivre, et comme il n'était pas très-nouveau chez moi de me voir sortir déguisé, on crut que c'était une femme de plus que j'allais joindre à ma liste: le ciel paraissait déchaîné contre moi; il faisait une pluie horrible, un vent froid qui me gelait, et je pestai plus d'une fois contre le rôle que je jouais.

» Enfin l'heure désirée se fit entendre, la chaise parut; on toussa, et je suivis silencieusement, comme on me l'avait prescrit, cette chaise mystérieuse: la course, quoique petite, fut assez longue pour me faire bien mouiller. Les porteurs s'arrêtèrent à un petit escalier, et je vis sortir le Roi enveloppé dans un manteau, qui me fit signe de ne rien faire paraître; nous montâmes dans l'appartement de M. de *Vauréal*, alors Ambassadeur en Espagne, qui était au-dessus de celui de M. de *Chalmasel*, père de M. de *Tularu*. Le Roi ouvrit la porte qu'il referma sur moi, je ne vis personne dans l'antichambre: après l'avoir traversée, le Roi me dit de l'attendre, et continua son chemin dans l'appartement suivant. Je restai là une heure à me morfondre d'ennui et d'impatience; je maudis l'emploi de confident; je me représentais le Roi entre les bras d'une jolie femme, et moi, je me regardais mouillé, crotté, et faisant l'office d'un serviteur subalterne; je me trouvais humilié, et toutefois je cherchais à deviner quelle était la femme qui était cause du sot rôle que je jouais. Je me perdais dans mes réflexions, quand le Roi sortit sans être reconduit: il n'avait pas pris garde à moi en entrant; plus tranquille apparemment à sa sortie, il fixa sa vue sur mon accoutrement, la pluie ne servait pas à le rehausser; il fit un éclat de rire, qu'il chercha à modérer, en disant: la bonne figure! je donne au diable à le reconnaître. Je le suivis peu content de cette exclamation; j'accompagnai la chaise jusqu'où je l'avais prise, et alors un nouveau signe m'ordonna de me retirer.

» Le lendemain je fus tenté de retourner à Paris; cependant pressé par la curiosité qui me portait à découvrir

la femme qui recevait les nouveaux hommages du Roi; j'allai à son lever, je fixai les yeux sur lui; les siens se détournaient de moi, et je ne savais qu'imaginer de l'étude qu'il paraissait faire de ne pas me regarder. Il chassait ce jour-là; j'avais décidé de le suivre à la chasse, et de saisir toutes les occasions de me trouver seul avec lui; elles se présentèrent souvent, et le Roi s'amusa toujours à garder le silence. Enfin il me dit: Savez-vous que vous êtes à merveille en cocher? je veux vous procurer encore le plaisir du déguisement ce soir à la même heure.

» L'heure arrivée, même signal que la veille, même silence de ma part. Le Roi me prescrivit encore de l'attendre, et cet ordre m'affligea d'autant plus, que j'étais persuadé qu'il fallait faire une aussi triste séance que le soir précédent: je fus agréablement trompé; à peine un quart-d'heure fut-il écoulé, que le Roi parut et me dit en riant: Il est juste de vous payer de vos peines, et de vous faire connaître la divinité qui se cache à tous les regards; soyez discret, et suivez-moi. J'obéis avec grand empressement, et le premier objet que j'apperçus fut madame de la *Tournelle* assise auprès du feu, qui se leva au moment où nous entrâmes; elle rougit, et mit la main devant ses yeux. Ne craignez pas un de vos amis, lui dit le Roi; vous savez que nous pouvons compter sur lui; d'ailleurs le secret ne lui pesera pas long-tems: il sera sûrement de mon avis, que mon bonheur soit bientôt public. J'assurai Sa Majesté qu'elle ne pouvait mieux faire, et que j'étais trop heureux de l'assurer, ainsi que madame de la *Tournelle*, de mon respect et de mon entière résignation à leur volonté. Le Roi qui me parut fort épris, protesta à sa nouvelle maitresse qu'elle était la première femme qui lui eut fait connaître un véritable attachement; et j'admirai l'effet du hasard qui renfermait dans une même famille les plaisirs et les amours du Monarque. Quelques jours après cette soirée, si agréable par la confiance dont je fus honoré, la nouvelle liaison du Roi ne fut plus un mystère; et toute la Cour fut étonnée, comme je l'avais été moi-même, de voir madame de la *Tournelle*, sur laquelle on n'avait aucun soupçon, succéder à ses deux sœurs. »

Le Cardinal de *Fleury* qui, sous le masque de la modestie, avait gouverné despotiquement, mourut dans ces entrefaites. Le Roi déclara qu'il gouvernerait par lui-même, et qu'il n'aurait point de premier Ministre; mais, dit un historien, il n'avait point de passion forte; l'éclat du trône l'importunait, il n'aimait que l'obscurité et le repos; une longue inaction l'avait rendu impropre aux affaires, et son inertie, loin de briser ses fers, l'aurait porté à en reprendre d'autres. Heureusement madame de *Châteauroux*, comme une nouvelle *Agnès Sorel*, lui fit entendre qu'il était tems de devenir maître, et d'avoir au moins l'air de régner. Ce fut elle qui l'arrachant à la mollesse de son palais, le fit mettre à la tête de ses armées en Flandres; ce fut elle qui, lui faisant parcourir son Royaume, d'une frontière à l'autre, le traîna en Alsace, pour arrêter les progrès de l'ennemi; ce fut elle qui, au moment où on l'expulsait d'auprès du Roi, lui fit donner le surnom de *Bien-Aimé*, accordé trop tôt sans doute, et qu'il eût mieux valu, pour sa mémoire, qu'il n'eût jamais porté. « On ne » peut prévoir, dit un autre historien, en parlant de ma» dame de *Châteauroux*, jusques où elle aurait élevé l'ame » de ce royal esclave, lorsque reprenant un moment son » empire, elle parut bientôt entraîner avec elle la gloire » dans le tombeau. »

Dans le fait, on ne peut pas douter que ce ne soit madame de *Châteauroux* qui engagea, qui détermina *Louis XV* à se mettre à la tête de ses armées. Une femme qui était dans les intrigues de la Cour, mandait au Duc de *Richelieu*: « Vous savez, sans doute, mon cher Duc, qu'il est question que le Roi doit prendre le commandement de son armée : on dit que c'est l'ouvrage de madame de *Châteauroux* qui a vu que c'était le seul moyen de rétablir les affaires. Il est facile de voir qu'elle a plus de crédit, et, quant à moi, je puis vous assurer que je suis fort aise, en mon particulier, qu'elle s'en serve aussi avantageusement. Elle est enfin parvenue à donner une volonté au Roi, ce n'est point un petit ouvrage; on doit lui en avoir obligation. Si le Roi fait cette première démarche, il faut espérer

que, l'impulsion une fois donnée, subsistera quelque tems. On assure qu'elle a employé les plus grands moyens pour réussir, cela fait l'éloge de son adresse et de son esprit. »

Madame de *Châteauroux* elle-même en fit part au Duc de *Richelieu* en ces termes : « Je ne puis trop me hâter, cher oncle, de vous mander que le Roi est décidé à faire la campagne prochaine ; il vient de me le promettre, et je puis vous assurer que rien au monde ne peut me faire un plus grand plaisir. Vous savez que j'aime à déraisonner ; si, dans ce moment, je repais mon imagination de l'avenir le plus brillant, je me flatte sans doute, mais je vois le Roi couvert de gloire, adoré de ses sujets et craint de ses ennemis..... J'espère que les succès lui feront connaître combien j'aime véritablement sa gloire. Le Cardinal a jusqu'ici régné pour lui ; il est tems qu'il fasse voir qu'il peut régner lui-même. Je ne m'aveugle pas en lui donnant les qualités nécessaires pour bien gouverner ; je ne crains que sa trop grande confiance dans ses Ministres. Il juge et voit mieux qu'eux, j'en suis sûre, et il a la bonté de déférer souvent à leurs avis qui valent moins que le sien. Il faut espérer qu'il aura une volonté à lui, et je suis persuadée qu'elle sera rarement mauvaise. »

« La nouvelle maîtresse, dit un historien, avait déterminé le Roi à se mettre à la tête de ses armées ; elle comptait se concilier la nation par cette inspiration magnanime, mériter les éloges de l'armée et l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant son amant, comme un jeune héros, elle s'associait à ses victoires, elle montait avec lui sur le char de son triomphe, et couvrait par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. *Louis XV* manifesta sa résolution héroïque, il l'annonça sans faste, avec cette simplicité qui caractérisait toutes ses actions. La nation fut enchantée, attendrie ; elle redoubla de zèle et d'amour pour son Roi, ce qui fut une des raisons qui firent refuser au Dauphin la permission qu'il demanda instamment d'accompagner son père ; ç'aurait été vouloir corrompre son innocence par le spectacle de ce commerce

adultère; car le mystère même qu'on apportait pour sauver le scandale, servait à l'augmenter. La Duchesse ne logeait point avec le Roi; mais il y avait des ordres secrets à tous les corps municipaux de lui ménager une maison attenant celle du Roi: on voyait publiquement des ouvriers percer les murs, et tout le monde savait dans la ville à quel dessein. »

On sait que cette campagne fut infiniment glorieuse pour *Louis XV*; on s'empara de Courtrai, Menin, Ypres, la Kenoque et Furnes. Un événement, auquel on ne devait pas s'attendre, interrompit ces succès, et obligea le Roi d'accourir en personne en Alsace, où le Prince *Charles* avait pénétré. Le rendez-vous de l'armée était à Metz. Quatre jours après l'arrivée de *Louis* dans cette ville, il fut atteint d'une maladie qui dégénéra bientôt en fièvre putride et maligne, de sorte qu'au bout de six jours il était à toute extrémité; l'alarme fut générale dans toute la France; madame de *Châteauroux* et la Duchesse de *Lauraguais*, sa sœur, ne quittaient pas le lit du Roi; le Duc de *Richelieu* refusait l'entrée de la chambre à tous ceux qui n'étaient pas du service intérieur, et l'Evêque de Soissons, premier Aumonier, n'avait pu y pénétrer. « On frémit de savoir *Louis XV* abandonné aux soins de deux femmes qu'on accusait publiquement d'être la cause de l'état où il était. On était scandalisé de voir le Duc de *Richelieu*, qu'on regardait comme un homme sans mœurs, sans religion, et comme l'auteur des désordres du trop faible Monarque, gouverner despotiquement sa santé et sa conscience: on cria au scandale; les prêtres sur-tout cabalèrent de toutes parts, et répandirent le bruit que le Roi allait mourir sans sacremens; les ennemis de la favorite et de *Richelieu* se joignirent à ces clameurs; le Duc de *Chartres* força la porte de la chambre du malade; il était accompagné de l'Évêque de Soissons qui remplit son ministère avec toute la rigueur qu'il prescrivait.

Il exigea du Roi avant de lui donner le viatique, non-seulement qu'il éloignât de sa personne l'objet si cher à son cœur; mais qu'il réparât le scandale public par une

amende honorable à Dieu, en présence des Princes, des courtisans et du peuple. Le pénitent, dont l'ame était naturellement pusillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affaiblissent, frappé des terreurs religieuses, joua littéralement le rôle qui lui fut dicté. Le Comte d'Argenson intima à la favorite l'ordre de s'éloigner, et il s'en acquitta durement.

Cette dame plus grande, en cet instant, que son amant, reçut sa disgrâce avec fermeté. On lui refusa un carrosse à la petite écurie, et le Maréchal de *Belleisle* fut obligé de lui donner le sien pour elle et pour madame de *Lauraguais*. Le Duc de *Richelieu* les confia à deux de ses gens, auxquels il ordonna de prendre une route de traverse, pour ne pas rencontrer la Reine qui venait auprès de son époux. On recommanda de ne point les nommer, et elles eurent la douleur d'entendre dans la route toutes les imprécations qu'on faisait contre elles. On leur refusait des chevaux, parce qu'on avait donné ordre de les conserver tous pour la Reine. Enfin elles arrivèrent à Paris dévorées d'inquiétude, mais délivrées de la crainte d'être insultées à chaque pas.

Cependant, dans cet abandon total, il se trouva un homme assez généreux pour rendre un service essentiel et bien rare à madame de *Châteauroux*; ce fut M. *Camuzet* qui alla au-devant d'elle, à son retour à Paris, et lui offrit une bourse de mille louis. Aussi, en rentrant dans les bonnes grâces du Roi, et quoique le tems ait été fort court de cette époque à celle de sa mort, elle n'oublia point ce service, d'autant plus flatteur pour elle, qu'il n'y avait pas d'apparence que le Roi la reprît, et que sa fortune d'ailleurs était très-délabrée. M. *Camuzet* fut nommé Fermier-Général en 1758.

Je ne dirai rien du deuil général que répandit dans toute la France la maladie du Roi; il est impossible de s'en faire une idée. On se représenterait aussi difficilement combien grande fut l'allégresse publique, lorsqu'on annonça la guérison. « Paris n'était qu'une enceinte immense pleine de » fous. Le premier courrier qui en apporta la nouvelle,

» fut entouré, caressé et presqu'étouffé par le peuple; on » baisait son cheval, et jusqu'à ses bottes. » (*a*) Ce fut dans ces momens d'enthousiasme qu'on donna à *Louis XV* le titre de *Bien-Aimé*, et qu'en apprenant l'excès des transports de la nation, ce Prince s'écria : *Ah! qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait pour le mériter?* Paroles qui annonçaient les plus belles espérances pour la suite, et qui, comme on le sait, ne se réalisèrent pas.

Pendant ce tems, que faisait madame de *Châteauroux*? A son arrivée à Paris, elle écrivit au Duc de *Richelieu*, et lui mandait, en parlant du Roi: « S'il n'est pas aussi malade que je le crois, et qu'il ne le soit pas plus que vous me l'avez dit, ils finiront par le tuer, à force de l'épouvanter. Ah! mon Dieu! c'est pour lui seul que je suis tourmentée.... Vous savez mieux que personne ce que j'ai fait; vous n'ignorez pas ce qu'il a fallu de persévérance pour le déterminer. J'ai cru qu'on finirait par me savoir quelque gré, que nous serions tous contens, et cet événement me tue.... il fait tomber tout le blâme sur moi; mais ma peine n'est rien, c'est son état qui m'inquiète. »

Dix jours après, (le 30 Aout 1744) elle mandait au même Duc : « Il est donc hors de danger, cher oncle! et je suis plus trauquille; depuis sa maladie je ne vis plus qu'au milieu des convulsions et des larmes; il ne saura jamais ce qu'il m'a coûté de pleurs.... Il n'a donc pas encore parlé de moi? Ah! sans doute, il va écouter maintenant tout ce qui l'entoure; il est faible, et je ne dois plus m'attendre qu'à être oubliée.... On dit ici qu'il a promis de se réconcilier entièrement avec la Reine; tout le monde le désire, vous savez si cela peut être; il n'aura jamais pour elle que des égards; mais il portera toujours son cœur à une autre. Si cependant cela arrivait, je crois qu'il n'y aurait que des Ministres dont on aurait à se plaindre, et que les prêtres joueraient un beau rôle; ce qui reproduirait toutes les folies de la fin du règne précédent. »

(*a*) Et c'est ce même peuple qui a vu mourir tranquillement *Louis XVI* sur un échafaud! Et cependant quelle différence de ce Prince à son aïeul?

Quelques mois après, le Roi parut désirer de revoir madame de *Châteauroux* ; on dit qu'on lui en ménagea l'occasion, et que déjà elle avait repris son empire sur son amant : ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Évêque de Soissons fut exilé, et que plusieurs autres s'attendaient à être punis, lorsque la favorite mourut. On soupçonna qu'elle avait été empoisonnée ; d'autres disent qu'impatiente de sceller sa réconciliation avec *Louis XV*, elle se dégarnit, se baigna et se parfuma un jour critique, ce qui lui causa la mort.

Suivant un autre historien, l'instant où la réconciliation du Roi avec la Duchesse fut annoncé devint celui d'une affreuse maladie ; elle mourut dans des convulsions qui augmentèrent le soupçon du poison : le Roi en parut désespéré. Le Duc de *Richelieu* disait que madame de *Châteauroux* était morte victime de la cabale des prêtres. « Puisqu'il était dit que le Roi devait avoir une maîtresse, » la mort de celle-ci fut un grand malheur pour l'État ; » elle avait de l'énergie, de la grandeur d'ame ; elle avait » déjà conduit son amant vers la gloire ; elle commençait » à prendre assez de fermeté, pour lui dire la vérité, et » il y a tout lieu de croire qu'il aurait mérité plus long- » tems le titre de *Bien-Aimé*. Quand on compare madame » de *Châteauroux* à madame de *Pompadour*, les regrets » de sa mort deviennent encore bien plus vifs. *Louis XV* » était né pour être gouverné, et il ne pouvait l'être mieux » que par une femme qui avait le courage de lui montrer » ses devoirs. »

Le peuple au contraire fut enchanté de la mort de cette maîtresse, il avait vu avec douleur sa réunion avec le Roi, et les poissardes avaient dit dans leur style énergique : *Puisqu'il a repris sa catin, il ne trouvera plus un pater sur le pavé de Paris.*

Ce Prince regrettait alors cette femme ; sa douleur répandait une teinte sombre dans la Cour ; on cherchait à le distraire, à l'amuser ; et bientôt l'amour, en lui faisant oublier sa dernière passion, lui en inspira une plus vive, plus durable, mais qui l'asservit davantage, qui fit connaître encore plus sa faiblesse, son insouciance, et dont

l'influence trop marquée sur le Gouvernement, prépara et commença cette série de malheurs qui ont accablé la France. On devine facilement que je veux parler de madame de *Pompadour*, qu'il est nécessaire de faire connaître.

Elle était fille d'un nommé *Poisson*, boucher des Invalides, qui avait acquis de la fortune dans cet état, personnage crapuleux, bas, grossier, mais ne manquant pas d'un certain esprit; sa femme était assez belle, mais sans pudeur, sans retenue; après avoir trafiqué de ses charmes, (*a*) elle avait compté sur ceux de sa fille, et, à force de lui dire qu'elle était un *morceau de Roi*, elle lui avait inspiré le désir d'être la maîtresse du Monarque; elle avait été assez favorisée de la nature, pour avoir quelqu'espérance de succès. Avec une jolie figure et une taille agréable, elle était douée d'une intelligence et d'une facilité rare, de sorte qu'il ne fut bientôt plus question que de ses talens et de sa beauté.

Cette renommée lui procura les regards de M. *le Normand* d'*Étioles*, riche financier, qui en devint amoureux et l'épousa. Il ne put faire oublier à sa femme ses vues ambitieuses; au contraire elle parut rechercher avec plus d'empressement toutes les occasions de se faire remarquer du Roi; elle se trouvait à toutes ses chasses: pour avoir la facilité de s'y rendre plus fréquemment, elle avait pris pour amant M. de *Bridge*, Écuyer du Roi. Le prétexte de cette liaison fut d'apprendre à monter à cheval; le paisible financier payait un peu cher les leçons; on allait se promener dans la foret de Senars, et toujours on se trouvait au rendez-vous du Roi: le Prince remarqua la belle

(*a*) Elle avait été quinze ans maîtresse de M. de *Tourneheim*, Fermier-Général. On fit à sa mort l'épitaphe suivante:

Ci git qui sortant d'un fumier,
Voulant faire fortune entière,
Vendit son honneur au fermier,
Et sa fille au propriétaire.

L'auteur qui rapporte cette épitaphe, ajoute plaisamment: « Celui qui l'a faite ne s'est point encore présenté, et n'a point demandé de » pension: on ne sait qui c'est. »

figure de madame d'*Étioles*; il prit plaisir à la trouver, et bientôt il ne rougit pas de supplanter son Écuyer qui, maladroit courtisan, céda sur-le-champ la place.

Une lettre de madame d'*Étioles* à cet Écuyer prouvera leur liaison et l'envie que cette dame avait de plaire au Roi :

« Je vous remercie, mon cher *Bridge*, de tous les soins que vous vous donnez pour moi : votre place auprès du Roi vous met en état de me servir, et je compte sur la tendre amitié que vous m'avez promise; mais cette singulière affaire de l'ambition demande un profond secret, il faut que le plan, s'il vient à réussir, paraisse seulement un effet du hasard. Le Roi me vit hier, et m'observa en passant : il aperçut mon trouble; mais il n'a pas encore vos yeux, et je ne sais quand il les aura; il est continuellement assiégé de femmes qui ont de la beauté, mais qui n'ont pas mon cœur. Hélas! que ne le connaît-il ce cœur!

» On dit que madame de *Mailly* s'est fait dévote : elle est actuellement sous la direction du père de *la Valette*, Général de l'Oratoire; hélas! qu'elle est heureuse si elle est réellement guérie de sa passion! Heureux les indifférens! »

Après avoir ensuite rapporté ce qui arriva à madame de *Mailly* à un sermon, ainsi qu'on l'a vu plus haut, madame d'*Étioles* ajoute : « Voilà en vérité une femme bien respectable; si ma faiblesse ou mon étoile me fait commettre les mêmes fautes, j'espère qu'à la fin je m'en repentirai comme elle. Adieu, monsieur, venez demain me voir, j'ai beaucoup de choses à vous dire, et beaucoup plus à vous cacher. »

On sait que M. d'*Etioles*, qui adorait sa femme, ayant voulu se plaindre, fut exilé; punition cruelle et tyrannique, qui procura à ce malheureux une maladie grave; il en guérit, et, en recouvrant sa santé, il fut assez heureux pour oublier une femme qui ne méritait plus que le mépris.

« Il fallait une maîtresse, dit Voltaire : le sort tomba sur mademoiselle *Poisson*, fille d'une femme entretenue et d'un paysan de la Ferté-sous-Jouarre, qui avait gagné

quelque chose à vendre du bled aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelques malversations. On avait marié sa fille au Sous-Fermier, *le Normand*, Seigneur d'*Etioles*, neveu du Fermier-Général *le Normand de Tourneheim*, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, *sage*, aimable, remplie de grâces et de talens, née avec du bon sens et un bon cœur. Elle m'avoua, ajoute Voltaire, qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du Roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler. Quand elle eut tenu le Roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée, et elle avait raison. « A ce récit rempli de fades éloges pour madame de *Pompadour*, on reconnaît Voltaire, ce philosophe déifié par la révolution, et qui encensait lâchement les Grands, les Ministres et les favorites. »

« Madame d'*Étioles* parvenue au comble de ses désirs, démêla bientôt le caractère faible de son royal amant; elle avait de l'esprit, et elle ne tarda point à le maîtriser. Elle influa sur tous les Départemens: la guerre, la finance, la marine, tout fut à ses ordres; mais comme elle n'avait pas d'élévation dans l'ame, tout se passa, sous son règne, en petites intrigues, et presque toujours le courtisan le plus bas fut le plus en faveur. » Les détails dans lesquels j'entrerai prouveront que ce tableau n'est que trop vrai.

Peu de tems après que madame d'*Étioles* eut été déclarée maîtresse du Roi, un dévot se jetta aux genoux de ce Prince, comme il revenait de la messe, et lui présenta un placet qu'il prit, et qu'il vint lire dans la chambre de sa maîtresse; il finissait ainsi: *J'annonce à Votre Majesté de la part de Dieu, qu'il faut absolument renvoyer madame de Pompadour au plutôt, autrement sa main vengeresse va s'étendre sur votre Royaume, et punir vos sujets de la faiblesse de leur Souverain.* Le Roi fit appeller ce messager du ciel, et se contenta de lui dire: *Mon ami, allez vous faire soigner et raccommoder votre cerveau; car je vous annonce de la part du bon sens que vous êtes fou.*

On voit dans ce placet qu'on donne à la favorite le nom de *Pompadour;* elle ne tarda pas en effet à prendre le titre de *Marquise de Pompadour*, titre qui donna lieu à une scène assez plaisante. M. d'*Étioles* qui voyageait dans plusieurs provinces, était partout fêté et accueilli; on s'imaginait qu'il aurait infailliblement un grand crédit ou qu'au moins sa femme serait reconnaissante des égards qu'on aurait eu pour lui. « Un vieux gentilhomme campagnard, assez heureux pour ne pas connaître la Cour, ni le Roi, ni sa maîtresse, pour ignorer même s'il en avait une, frappé du respect qu'on avait pour M. d'*Etioles*, demanda son nom; on lui dit que c'était le mari de la *Marquise de Pompadour*. Il l'invite à son tour, et la première fois qu'il prend un verre, il regarde M. d'*Etioles*, et s'écrie, suivant les us et coutumes qu'il croyait encore en usage: *Monsieur le Marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé?* On sent facilement combien cette naïve galanterie apprêta à rire aux convives; combien elle dut mortifier celui à qui elle s'adressait, et combien fut étonné le bon gentilhomme, lorsqu'on lui fit connaître la grandeur de son imprudence et de sa sottise.

Tandis que M. d'*Étioles* cherchait à dissiper son chagrin, en voyageant, son épouse commençait à exercer le pouvoir de ses charmes. Elle fit donner à Voltaire, pour récompense d'une comédie-ballet intitulée *la Princesse de Navarre*, une charge de gentilhomme ordinaire de la Chambre, présent de soixante mille livres. (*a*) Elle fit renvoyer M. *Orry*, Contrôleur-Général des finances, parce qu'il tenait trop aux principes économiques du Car-

(*a*) Le poëte trouva lui-même la récompense si excessive, qu'il en plaisanta, ainsi que de son ouvrage, dans les vers suivans:

Mon Henri IV et ma Zaïre,
Et mon Américaine Alzyre
Ne m'ont jamais valu un seul regard du Roi:
J'avais mille ennemis, avec très-peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent souvent sur moi
Pour une farce de la foire.

dinal

dinal de *Fleury*, et parce que la favorite voulait faire tomber dans sa famille la place de Directeur-Général des bâtimens. Dans le fait, le contrôle-général fut donné à M. de *Machault d'Armenonville*, et l'autre place fut accordée à un oncle de la *Marquise*, en attendant que le sieur *Poisson*, son frère, pût l'exercer. Pour l'y préparer, on le décora du titre de Marquis de *Vendières*, et les plaisans l'appellèrent le Marquis *d'Avant-hier*. Quelques années après, il succéda à son oncle, et on lui donna le nom de Marquis de *Marigny*. Il chercha à se distinguer dans sa place, et il s'y fit aimer. On sait que ce nouveau parvenu fut, par la suite, Secrétaire de l'Ordre du Saint-Esprit, et par conséquent cordon bleu.

J'ai parlé de l'élévation du Cardinal de *Bernis*, et de la chute de M. de *Maurepas*, à cause de quelques vers qu'il fit contre la *Marquise*; mais je ne dois pas oublier ici le despotisme dont elle usa pour venger son amour-propre. Elle crut qu'il était humilié par des vers qu'on fit contre le Roi et contr'elle, lorsqu'on fit arrêter et sortir de France le prétendant. On disait dans ces vers :

J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de *Pompadour*;
Mais, fut-il relevé par les mains de l'Amour ?
Belle Agnès, tu n'es plus; le fier Anglais nous dompte,
Tandis que *Louis* dort dans le sein de la honte ;
Et d'une femme obscure indignement épris,
Il oublie dans ses bras nos pleurs et nos mépris.
. . . .
Tout est vil en ces lieux, Ministres et Maîtresses, etc. etc.

La *Marquise* ordonna les perquisitions les plus sévères des auteurs, colporteurs et distributeurs de ces pamflets, et la Bastille fut bientôt remplie de prisonniers. De ce nombre on connait M. de *Mairobert* qui depuis fut censeur royal. Le plus maltraité de tous fut un M. *Desforges*; on l'enferma au mont Saint-Michel, dans la fameuse cage de fer où l'on ne pouvait se tenir debout, ni couché. Il devint par la suite Commissaire des guerres.

Le Roi, naturellement faible et indolent, souffrait et autorisait ces vexations. Il semblait être enchanté d'avoir

trouvé des mains qui voulussent porter son sceptre. Il ne faisait point attention que le despotisme exercé par sa maîtresse aliénait le cœur des Français. Uniquement occupé de ses plaisirs, il croyait ne pouvoir trop récompenser celle qui avait l'adresse de lui en procurer de toutes manières. Il fit bâtir pour elle le château de Bellevue; il lui accorda le tabouret et les honneurs de Duchesse; et la Cour, composée de courtisans bas, vils et rampans, applaudissait le Monarque et sa maîtresse. Le Dauphin seul, quoique plein de respect pour son père, haïssait et méprisait hautement la *Marquise*. Elle en était dédommagée par les soins que lui rendaient les Princes du sang, qui ne craignaient pas de se déshonorer pour obtenir des grâces. Cependant le Prince de *Conti*, moins courtisan, déplut à la favorite et au Roi: depuis ce tems, il ne parut à Versailles qu'aux cérémonies d'éclat.

Pour se soutenir dans ce haut degré de faveur, et surtout avec un Prince naturellement inconstant, la *Marquise* eut besoin de toute son adresse, principalement lorsqu'une incommodité dégoûtante ne lui permit plus de compter sur ses charmes. Devenue alors Surintendante des plaisirs du Roi, et voulant conserver son crédit, il fallut écarter, quelquefois même par l'exil, les femmes de qualité qui faisaient une trop vive sensation. Il fallut faire continuellement recruter dans le royaume des beautés neuves et inconnues, propres à renouveller le sérail qu'elle gouvernait à son gré. Telle fut l'époque du *parc aux cerfs*, gouffre de l'innocence et de l'ingénuité, où venait s'engloutir la foule des victimes qui, rendues ensuite à la société, y rapportaient la corruption, le goût de la débauche, et tous les vices dont elles s'infectaient nécessairement dans le commerce des infâmes agens d'un pareil lieu.

« Indépendamment du tort qu'a fait aux mœurs cette abominable institution, il est effrayant de calculer l'argent immense qu'elle a coûté à l'État. En effet qui pourrait additionner les frais de cette chaîne d'entremetteurs de toute espèce, en chef et en sous-ordre, s'agitant pour découvrir et aller réclamer, jusqu'aux extrémités du royaume, les ob-

jets de leurs recherches, pour les amener à leur destination, les décrasser, les habiller, les parfumer, leur procurer tous les moyens de séduction que l'art peut ajouter? Qu'on y joigne les sommes accordées à celles qui, n'ayant pas le bonheur d'éveiller les sens engourdis du Sultan, ne devaient pas moins être dédommagées de leur servitude, de leur discrétion, et sur-tout de ses mépris; les récompenses dues aux nymphes plus fortunées ayant reçu quelques instans le Monarque dans leurs bras et fait circuler le feu de l'amour dans ses veines; enfin les engagemens sacrés envers les Sultanes portant dans leurs flancs le fruit précieux de leur fécondité, et l'on jugera qu'il n'en est aucune, l'une portant l'autre, qui n'ait été une charge d'un million au moins pour le fisc public. Qu'il en ait passé deux seulement par semaine, c'est-à-dire mille en dix ans, par cette étrange piscine, et l'on trouvera un capital d'un milliard. Nous ne comprenons point dans ce total l'entretien de tous les enfans provenus de ces accouplemens clandestins: enfin tant de dépenses n'étaient prises en rien sur celles de la favorite. On peut donc regarder *le parc aux cerfs* comme une des sources principales de la déprédation des finances; c'est ainsi que commencèrent à devenir exhorbitans, d'année en année, les acquits du comptant, au point que, dans des remontrances, le Parlement de Paris reprocha au Roi que ces acquits qui, sous *Louis XIV*, n'avaient jamais monté à plus de dix millions, passaient alors cent millions.

C'est ainsi que commença, ou plutôt c'est ainsi que continua et s'accrut prodigieusement ce *déficit* qui a préparé les premières voies à la révolution.

Au moyen de ce dispendieux sérail, régi et gouverné par madame de *Pompadour*, elle conservait son crédit sur le faible esprit de *Louis XV*. On s'en aperçut lorsqu'elle fut nommée Dame du palais de la Reine, lorsqu'on la vit continuer de choisir les Ministres, les Généraux d'armée, recevoir les Ambassadeurs, être en correspondance avec les puissances étrangères, etc. etc. A la vérité on l'écarta de la personne du Monarque, lorsqu'il fut assassiné par *Damiens*; mais bientôt elle revint plus puissante. Elle s'oc-

cupa alors à semer les soupçons, les défiances et la jalousie dans la Cour du Roi. « Aussi les choses n'en allèrent que plus mal, et les revers affaissant de plus en plus, pour ainsi parler, l'ame du Monarque, il n'eut plus de ressort que par sa maîtresse, et pour en faire exécuter les volontés. »

Elle fit exiler MM. de *Machault* et d'*Argenson*. Le premier, qui était sa créature, l'avait abandonnée, lors de l'accident du Roi, parce qu'il la croyait perdue; le second avait témoigné une joie insultante, lors de sa disgrâce; c'est ce qu'on voit dans la lettre suivante qui fut écrite à madame de *Pompadour* :

« M. d'*Argenson* n'a pas été si réservé; voici son discours : Les Parisiens sont furieux contre madame la Marquise de *Pompadour*. Elle est, disent-ils, cause de la misère publique. Le peuple adore toujours Votre Majesté; faites-lui le sacrifice d'une femme qu'il hait, peut-être sans raison, mais qu'on ne lui fera jamais aimer. Sire, au nom de vous-même, éloignez-vous de madame de *Pompadour*, et vous disposerez de vos sujets comme un père de ses enfans. Le Roi a balancé, il a paru pénétré de la plus profonde douleur; mais il semble que votre exil est résolu. »

Dans une autre lettre du lendemain, on mandait à la *Marquise* que c'était M. de *Machault* qui devait lui porter l'ordre de son exil. On finissait par l'assurer qu'elle était sauvée; mais on l'exhortait vivement à faire exiler MM. d'*Argenson* et de *Machault*.

Les plaintes contre la *Marquise* devinrent violentes, après la honteuse défaite de *Rosbach* où le Roi de Prusse remporta une victoire complète sur une arm[illegible] [illegible]ucoup plus forte que la sienne. Cette armée était conduite par un Général du choix de la favorite, et qui était son ami; c'était le Prince de *Soubise*, bon citoyen, brave soldat, mais mauvais Général. Les Français se vengèrent, à leur ordinaire, par des vers contre lui, entr'autres ceux-ci :

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère;

Sa femme en fournirait le bois, (*a*)
Et chacun lui jette la pierre.

En vain vous vous flattez, obligeante Marquise,
De mettre en beaux draps blancs le Général *Soubise*;
Vous ne pouvez laver, à force de crédit,
La tache qu'à son front imprime sa disgrâce;
Et, quoi que votre faveur fasse,
En tout tems on dira ce qu'à présent on dit,
Que si *Pompadour* le blanchit,
Le Roi de Prusse le repasse.

Soubise agira prudemment,
En vendant son hôtel dont il n'a plus que faire;
Le Roi lui donne un logement
A son école militaire.

Les suites funestes que produisit la perte de la bataille de *Rosbach* furent un peu réparées par le Maréchal d'*Estrées* qu'on mit à la tête de l'armée. La victoire qu'il remporta à *Hastenbeck* le couvrit de gloire; mais il n'avait point été nommé par la favorite; il ne lui faisait point la cour; il eut même la hardiesse de faire pendre un de ses protégés, munitionnaire des vivres; en conséquence elle le fit rappeller et remplacer par le Maréchal de *Richelieu*, le plus assidu de ses courtisans, qui au moins eut le talent de s'enrichir à force d'exactions, de ravages et de barbarie. On fit la chanson suivante sur ce changement:

Nous avons deux Généraux,
Qui tous deux sont Maréchaux,
Voilà la ressemblance.
L'un de Mars est le favori,
Et l'autre l'est de *Louis*,
Voilà la différence.

Dans la guerre, ils ont tous deux
Fait divers exploits fameux;
Voilà la ressemblance.
A l'un Mahon s'est soumis;
Pour l'autre, il eût été pris,
Voilà la différence.

(*a*) On sait que son épouse le fit cocu publiquement. Elle s'enfuit de la France, et n'y reparut plus.

Que pour eux, dans les combats,
La gloire eût toujours des appas,
Voilà la ressemblance.
L'un contre les ennemis,
L'autre contre les maris,
Voilà la différence.

D'être utiles à notre Roi,
Tous deux se font une loi,
Voilà la ressemblance.
A Cythère, l'un le sert,
Et l'autre sur le Veser,
Voilà la différence.

Cumberland les craint tous deux,
Et cherche à s'éloigner d'eux,
Voilà la ressemblance.
De l'un il fuit la valeur,
De l'autre il fuit l'odeur; (*a*)
Voilà la différence.

Dans un beau champ de lauriers,
On aperçoit ces guerriers;
Voilà la ressemblance.
L'un a su les entasser,
L'autre vient les ramasser;
Voilà la différence.

On a connu l'incapacité du Comte de *Clermont*, abbé de Saint-Germain, et successeur de M. d'*Estrées*; on fit sur lui des chansons et des vers, dont je ne citerai que ceux-ci :

Moitié casque, moitié rabat,
Clermont en vaut bien un autre;
Il prêche comme un soldat,
Et se bat comme un apôtre.

Ce nouveau Géuéral fut remplacé par une autre créature de madame de *Pompadour*, le Marquis de *Contades*, à qui elle fit donner le bâton de Maréchal, et qui, dans la bataille de *Minden*, fit voir à toute la France qu'il ne méritait pas ce grade honorable. Ce fut enfin la *Marquise* qui

(*a*) Le Maréchal de *Richelieu* était infecté d'odeurs. Voyez à son article une anecdote à ce sujet.

sauva au Comte de *Maillebois* la punition qu'il méritait pour avoir trahi le Maréchal d'*Estrées*.

Il ne sera pas inutile de remarquer ici que l'union de la France avec l'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle, union qui coûta à la France tant d'hommes et de millions, fut l'ouvrage de madame de *Pompadour*. Ce fut elle qui fit signer le traité de Versailles, malgré les avis et l'opposition du Cardinal de *Bernis*; et cela, parce que l'Impératrice avait écrit à la *Marquise* une lettre qui fit croire à cette favorite qu'elle était l'amie de la Princesse. « Cette favorite était réelle- » ment un Ministre d'État. Certains termes outrageans, » lâchés contr'elle par *Fréderic*, avaient blessé le cœur de » la *Marquise*, et ne contribuèrent pas peu à cette révo- » lution dans les affaires. Le résultat de toutes ces opéra- » tions fut d'avoir perdu trois cent millions et cinquante » mille hommes en Allemagne pour *Marie Thérèse*. »

Il était impossible qu'un royaume conduit par un Prince aussi faible que *Louis XV*, ou plutôt par une femme aussi ambitieuse et aussi peu capable que la *Marquise*, n'éprouvât pas des secousses violentes et des pertes considérables; c'est ce qui arriva. On se rappelle avec douleur nos pertes en Allemagne, mais sur-tout la destruction totale de notre marine par les Anglais, avec lesquels on fut obligé de faire une paix honteuse, en sacrifiant la plupart de nos colonies. Les détails de ces malheurs n'entrent point dans le plan de ce Dictionnaire; il suffit d'avoir montré qu'ils furent occasionnés par la faiblesse du Roi pour une femme qu'il n'aimait plus, et qui conserva jusqu'à sa mort l'empire le plus absolu sur l'ame indolente du Monarque.

Enfin le charme était prêt de se rompre; une maladie grave survenue à madame de *Pompadour* en délivra les Français. Mais, comme le remarque un historien, elle expira, pour ainsi parler, les rênes de l'État encore dans ses mains. Pendant sa maladie, on continua de la consulter sur les affaires publiques; les Ministres, le royaume, tout lui resta soumis de même qu'auparavant. Peu d'heures avant son dernier soupir, on vint lui rendre compte, à l'ordi-

naire, du secret de la poste. Par une de ces inconséquences qu'on ne trouve que trop souvent dans le cœur humain, le Roi fut absolument insensible à la perte de sa maîtresse, et il vit froidement de ses fenêtres passer son cadavre. Cependant cette union avait duré vingt ans. D'ailleurs cette séparation laissait le Prince presque isolé au milieu de sa famille dont la *Marquise* travaillait à l'éloigner. De plus en plus, dégoûté de la Reine, redoutant l'austérité de son fils et de madame la Dauphine, il ne pouvait pas plus s'accommoder de la morale de *Mesdames*, et de leur vie livrée aux pratiques minutieuses de la dévotion. Il avait perdu depuis long-tems le cœur de ses sujets; mais du moins il en partageait la haine avec sa maîtresse, et cette haine allait se réunir sur lui seul. Enfin son indolence même aurait dû réveiller son engourdissement, par le fardeau des affaires dont madame de *Pompadour* l'avait débarrassé, et lui laissait, en mourant, tout le poids. (*a*)

« Du reste, ajoute le même historien dont je viens d'emprunter ces paroles, la *Marquise*, que tout le royaume détestait avec raison, bien différente de madame de *Mailly*, n'aima jamais le Roi pour lui-même. Éblouie du moins de la splendeur du trône, comme la Duchesse de *Châteauroux* qui était dévorée d'une noble ambition, elle ne chercha pas non plus à s'en approcher, pour exciter le Roi à une gloire dont l'éclat pût rejaillir sur elle et couvrir son déshonneur. Elle avait de l'esprit, mais petit; et toutes ses

---

(*a*) Pour peindre, s'il est possible, l'apathie du Roi, je citerai ce qu'en écrivait une femme très-intrigante au Duc de *Richelieu*, en 1748 :

« Il faudrait, je crois, dit-elle, écrire à madame de la *Tournelle*, pour qu'elle essayât de tirer le Roi de l'engourdissement où il est sur les affaires publiques. Je ne concois pas qu'un homme puisse vouloir être nul, quand il peut être quelque chose. Un autre que vous ne pourrait croire à quel point les choses sont portées : ce qui se passe dans son royaume paraît ne le pas regarder; il n'est affecté de rien ; dans le Conseil, il est d'une indifférence absolue; il souscrit à tout ce qui lui est présenté. En vérité il y a de quoi se désespérer d'avoir affaire avec un tel homme. On voit que, dans une chose quelconque, son goût apathique le porte du côté où il y a le moins d'embarras, dût-il être le plus mauvais. »

passions portaient l'empreinte de cette petitesse. Elle aimait l'argent, et n'envisagea dans le premier rang qu'une facilité plus grande d'en acquérir et de satisfaire son attrait excessif pour le luxe et les frivolités. Si elle cultiva et favorisa les arts, ce fut toujours sous ces points de vue, et ceux uniquement relatifs au goût de son sexe. Elle gouverna, parce qu'elle avait affaire à un Prince qui voulait être gouverné; et elle fut obligée de prendre les rênes de l'État, afin qu'elles ne tombassent pas en d'autres mains. Le caractère de cette favorite la rendait susceptible d'être asservie à son tour; et ce furent successivement M. de *Machault*, le Cardinal de *Bernis*, le Maréchal de *Belle-isle*, le Duc de *Choiseuil* qui, en la dominant, régirent le royaume. Elle était de même dans son intérieur; ses gens en faisaient ce qu'ils voulaient. N'ayant aucune énergie, elle ne pouvait en donner à *Louis XV*; et c'était aussi la maîtresse la plus dangereuse et la plus funeste pour lui et pour son peuple. De là découlèrent, avec l'anarchie, le désordre et tous les maux de la France. »

Qu'on me permette de placer ici une anecdote sur le Duc de *Choiseuil*: elle a un grand rapport à madame de *Pompadour*, et servira à faire connaître un courtisan. Ce Duc remplaça le Cardinal de *Bernis* au Conseil, en 1758, tandis qu'il n'était encore que Comte de *Stainville*; mais il n'était pas une créature de la *Marquise*, et ce fut pour obtenir ses faveurs et sa protection, qu'il se permit une noirceur qui déshonorerait un homme ordinaire, mais qui passait à la Cour pour une adresse spirituelle. « Une femme de la Cour, parente de M. de *Choiseuil*, et qui portait son nom, commençait à plaire au Roi, leur liaison se resserrait; elle en était déjà à recevoir des lettres du Monarque, et aux rendez-vous. Un courtisan, moins fier que le Duc de *Choiseuil*, aurait regardé cet événement comme l'occasion la plus heureuse de se pousser, et d'aller à son but; il n'aurait pas manqué de fomenter la nouvelle passion de l'auguste amant, et de chercher à supplanter la favorite en titre par celle-ci qui semblait avoir des moyens de triompher plus présens et plus irrésistibles. Il calcula

différemment ; il alla au plus sûr, et préféra de sacrifier sa parente, dont le règne pouvait n'être pas durable, à madame de *Pompadour* dont la consistance acquérait plus de force avec le tems. Il était dans la confidence de la première qui le consultait sur ses démarches. Un jour que l'amour de *Louis XV*, parvenu à son comble, demandait une entrevue décisive par un billet pressant, le Duc de *Choiseuil*, qui aidait cette dame à faire ses réponses, sembla vouloir réfléchir sur celle-ci, il l'emporta ; et, muni de cette pièce, il va chez la Marquise : *Madame*, lui dit-il, *vous me regardez comme un de vos ennemis, vous me faites l'injustice d'imaginer que je m'occupe avec eux de complots secrets pour vous faire perdre les bonnes grâces du Roi ; tenez, lisez et jugez-moi.* Il lui montra en même-tems le tendre et vif écrit de Sa Majesté ; il lui raconte comment il le possède, et lui fait envisager à quels risques il s'expose pour la servir : mais il préfère le bien de l'État et le bonheur de son maître à sa propre grandeur, et il la juge plus nécessaire que personne à ces deux importans objets. Madame de *Pompadour* connaissait trop bien *Louis XV* pour n'être pas sûre de le ramener, toutes les fois qu'elle serait prévenue à tems ; instruite de cette intrigue, elle la dissipa facilement, et fit retomber sur sa rivale tout l'odieux de la découverte, et la punition qu'aurait mérité le confident perfide. Dès-lors il devint la créature et l'ami de la favorite. Il était jeune, ardent, intrépide. Il répara les torts du Cardinal de *Bernis*, et scella sa réconciliation avec la *Marquise*, de manière à lui faire croire que ses charmes n'avaient rien perdu de leur vertu ; et il se fraya par-là un chemin au pouvoir suprême, dont il hérita après elle. »

Au reste on verra dans un instant le Duc de *Choiseuil* perdre sa place et tomber dans la disgrâce la plus entière, par le crédit d'une autre maîtresse ; mais cette disgrâce lui fit honneur.

On connaît ces vers de Voltaire, renfermant le portrait de la *Marquise* :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma

Pour le b . . . . ou pour l'Opéra,
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'amour, d'une main adroite,
Sous un Monarque, entre deux draps plaça.
Sa vive allure est un vrai port de Reine;
Ses yeux fripons s'armant de majesté,
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit s'est monté. (*a*)

On fit entr'autres, pour la *Marquise*, les deux épitaphes suivantes :

Ci gît qui fut quinze ans pucelle,
Vingt ans catin, puis huit ans maquerelle.

Hic piscis Regina jacet, quæ lilia succit
Pro nimis, an mirum si floribus nubat albis.

Un historien, qui écrivait en 1791, peint de la manière suivante la *Marquise*. Après avoir parlé des malheurs

---

(*a*) On'a vu ce même Voltaire encenser servilement cette femme qu'il méprisait; on l'a vu prodiguer les éloges les plus pompeux à des Ministres déprédateurs, à des Seigneurs méprisables. Dans une lettre à un de ses amis, il disait: « Ce serait assurément grand dommage que » nous perdissions madame de *Pompadour* . . . . . .; il serait difficile » qu'elle fût bien remplacée. » Et c'est ce même homme, on ne saurait trop le répéter, dont on a fait l'apothéose comme d'un héros de liberté.

C'est ce même Voltaire qui, après la mort de la *Marquise*, mandait au Cardinal de *Bernis* : « Je crois, Monseigneur, que vous avez fait » une véritable perte; madame de *Pompadour* était sincèrement votre » amie, et, s'il m'est permis d'aller plus loin, je crois, du fond de » ma retraite allobroge, que ce Roi éprouve une grande privation. *Il* » *était aimé pour lui-même par une amie sincère.* »

Ce jugement est bien différent de celui que le public porta au théâtre, lorsqu'il fit à madame de *Pompadour* l'application de ces vers d'une tragédie de Crébillon :

Vous n'aimâtes jamais; votre cœur insolent
Tend bien moins à l'amour qu'à subjuguer l'amant:
Qu'on vous fasse régner, tout vous paraîtra juste,
Et vous mépriserez l'amant le plus auguste,
S'il ne sacrifiait au pouvoir de vos yeux
Son honneur, son devoir, la justice et les dieux.

de la France et de la déroute de *Rosbach*, où des milliers de Français périrent victimes de l'imprudence du Général: « Madame de *Pompadour*, dit-il, contribua beaucoup à accélérer cet événement désastreux ; elle voulut régner ; et, loin de tirer le Monarque de son engourdissement habituel, elle ne s'étudia qu'à prolonger ce sommeil léthargique. Non contente d'avoir été destinée elle-même à ses plaisirs, elle se persuada qu'il n'y avait aucun moyen avilissant pour conserver l'ascendant qu'elle avait pris sur son esprit. Nourrissant à dessein le désordre de son auguste amant, et son goût pour les femmes, son dernier titre à la faveur fut de lui rassembler de nouvelles victimes. Le *parc aux cerfs* fut établi, monument honteux, mais célèbre, de débauches et de dépravations, où une partie de l'or de la nation allait s'engloutir ; et ce n'est encore qu'une faible image de celui qui était dévoré par la favorite: Bellevue, Crécy et les rendez-vous des plaisirs du Roi, furent autant de gouffres où se perdait ce qu'on avait prélevé sur la substance du peuple.

» Enfin, continue l'historien, le ciel jette un œil de pitié sur cette malheureuse nation ; il frappe de mort l'instrument de tant de déprédations. Une maladie lente attaque madame de *Pompadour* ; l'art des médecins ne fait qu'accélérer les progrès du mal, et elle est enlevée aux grandeurs, pour rentrer dans le néant. »

Je placerai ici une anecdote qui prouve combien cette femme était vindicative. On arrêta M. de *Bassignier*, Officier aux gardes, Chevalier de Malte, et on le conduisit à Vincennes ; il fut ensuite banni du royaume à perpétuité pour avoir fait les vers suivans à l'occasion du château de Bellevue :

Fille d'une sangsue, et sangsue elle-même,
Poisson, dans son palais, d'une arrogance extrême,

On peut voir à l'article *Bernis* combien Voltaire se trompait en disant que madame de *Pompadour* était l'amie sincère de ce Cardinal. Tout ce qu'on vient de voir dans cet article prouve combien Voltaire en imposait dans les sentimens qu'il supposait à cette femme pour le Roi, et combien peu elle méritait les éloges qu'il lui donne.

Étale à tous les yeux, sans honte et sans effroi,
Les dépouilles du peuple et l'opprobre du Roi.

Si, lors de la mort de madame de *Pompadour*, *Louis XV*, réfléchissant sur l'état déplorable de son royaume, eût voulu réellement et de bonne foi remédier aux maux dont il était la cause, il en était encore tems; il pouvait regagner le cœur des Français accoutumés à aimer celui qui les gouvernait; mais son indolence naturelle, le dégoût qu'il avait pour les affaires, l'habitude qu'il avait contractée de se laisser conduire, ne lui laissèrent pas la liberté de régner et de renoncer à des goûts ruineux pour la France. Il est vrai qu'effrayé peut-être par la mort du Dauphin, de la Dauphine et de la Reine, il eut l'air de chercher au moins à arrêter le scandale d'une vie trop publiquement dissolue, en supprimant le *parc aux cerfs*. Son goût passager pour mademoiselle de *Romans*, dont on peut voir le détail à l'article *Cavanac*, n'avait pas fait une forte impression. On avait également fermé les yeux sur quelques autres fantaisies peu coûteuses; mais l'indignation publique monta à son comble, lorsqu'on vit ce Monarque, dans un âge avancé, terminer sa carrière amoureuse avec une de ces femmes qui n'ont plus rien à perdre, et qui sont la honte de l'humanité; mais sur-tout lorsqu'on vit ce Prince prodiguer à cette femme les trésors de la France et tous les honneurs qui n'appartenaient alors qu'à la naissance. Cette femme, qu'on nomma ensuite madame *Dubarri*, mit le comble aux infamies dont la vie du Roi n'était déjà que trop surchargée. Cette aventure, peut-être unique dans son espèce, a fait un tel éclat dans l'Europe, et tant de maux à la France, que je ne puis me dispenser d'entrer dans quelques détails sur ce qui y a rapport.

Un auteur, dont la véracité ne peut être révoquée en doute, et qui d'ailleurs dit avoir été témoin du fait, assure que madame *Dubarri* naquit en Italie, et eut pour mère la cuisinière de M. *Dumonceau*, munitionnaire-général des vivres dans l'armée commandée par M. de *Maillebois*, qui avait remplacé le Prince de *Conti*. Le père de cet enfant, dont la destinée devait être en tous points si extraor-

dinaire, était, suivant le même historien, un homme pâle, gravé de petite vérole, auquel, en considération de son mariage, M. *Dumonceau* confia le magasin d'Albengua. Le baptême ne fut fait que quelque tems après la naissance, puisque la mère elle-même porta son enfant à l'église. Son maître fut le parrain, et l'un des assistans à cette cérémonie fut le fameux *Billard*, neveu de *Dumonceau*, depuis caissier-général des postes, ensuite banqueroutier.

Je ne crois pas devoir suivre cette enfant jusqu'au moment où elle devint la maîtresse de *Louis XV*; ce qu'il y a de sûr, et ce dont tout le monde convient, «c'est que la jeune *Lange*, (c'était le nom qu'elle portait) dévouée au libertinage, dès sa tendre jeunesse, autant par goût que par état, ne put offrir à son auguste amant, malgré la fleur de sa jeunesse et les brillans appas dont elle était encore pourvue, que les restes de la plus vile canaille et de la prostitution; qu'il ne fut guères possible qu'il l'ignorât, et qu'il en vint au point de crapule et d'abandon de l'assimiler à sa famille, de forcer ses enfans à la voir, de l'asseoir presque sur le trône avec lui, de prodiguer le trésor public pour lui faire étaler un luxe de Reine, de multiplier les impôts pour satisfaire ses fantaisies puériles, et de faire dépendre le destin de ses sujets des caprices de cette folle.»

Mais par quel hasard une semblable femme put-elle se faire connaître au Roi, et approcher de lui? c'est ce que nous apprend un historien que je vais copier.

« Le Comte *Dubarri*, à qui on donna à juste titre l'épithète de roué, avait depuis long-tems mademoiselle *Lange* pour maîtresse; il la cédait même à ses amis, quand il ne pouvait leur payer ses dettes. C'était dans le tems où le Roi n'avait aucune maîtresse déclarée, et où il était bien décidé que la Duchesse de *Grammont*, sœur du Duc de *Choiseul*, malgré ses avances, ne parviendrait pas à séduire le Roi. Le Comte *Dubarri*, intrigant, fertile en projets, enfanta celui de se débarrasser de sa maîtresse en faveur du Souverain. Ce projet, au moins extravagant, avait pour base la jolie figure, la charmante tournure et

les traits encore plus séduisans de mademoiselle *Lange*. Plein de ces idées, et après avoir voulu inutilement les faire adopter par le Maréchal de *Richelieu*, l'homme le plus en crédit auprès de son maître pour de pareilles affaires, *Dubarri* se présente chez *le Bel*, premier valet-de-chambre et confident du Roi; il vient, dit-il, lui parler d'une divinité, d'un ange; on lui demande le nom d'une beauté si rare, et malheureusement la réputation de mademoiselle *Lange*, très-connue alors, détruit tout le bien qu'il dit de sa divinité. Il ne se découragea pas cependant; et, ayant obtenu, à force d'importunités, un rendez-vous de *le Bel*, il y conduisit sa divinité, et dit en la présentant: *Je vous la laisse, voyez, examinez, et si ce n'est pas un composé céleste, je consens à perdre l'honneur.*

» Mademoiselle *Lange*, seule avec l'examinateur, prend d'abord un air timide, et cet embarras relève encore ses charmes que le juge sévère ne peut voir sans être ému; enfin la récipiendaire lève de beaux yeux sur lui, et, par un mouvement involontaire, découvre un cou parfaitement beau, aussi blanc que l'albâtre, et le vieux valet-de-chambre ne put s'empêcher d'y appliquer un baiser. Mademoiselle *Lange* qui avait sa leçon faite, n'opposa aucune résistance à *le Bel*, et se contente de dire: *Si ce n'était pas vous.* Le bon homme transporté, convient que *Dubarri* a raison, et que rien de si beau ne s'est offert à ses yeux. « Revenu cependant de son enthousiasme, et examinant combien peu cette femme méritait d'être offerte au Roi, il consentit avec peine à la placer de manière à être aperçue du Monarque, toujours bien persuadé qu'elle ne pourra inspirer qu'un caprice d'un instant.

Enfin elle est remarquée; le Prince veut avoir un entretien particulier avec elle, et mademoiselle *Lange* se trouve dans les bras de *Louis XV*. « Personne n'ignore à quel point ce Prince fut charmé de cette nouvelle conquête. C'était une jouissance d'un genre tout-à-fait neuf pour lui. Il trouva, ce qui était bien précieux pour sa situation, une femme qui avait l'art de ranimer ses désirs, et il se vit transporté dans un monde inconnu. La fée qui produisait tant de mi-

racles, devait devenir plus chère de jour en jour. Ce goût, que l'on croyait passager, devint une espèce de passion ; c'était chaque fois de nouvelles découvertes qui paraissaient admirables à un homme usé, et l'on fut étonné de l'ascendant rapide que prit sur le Monarque une femme qui, selon les vraisemblances, n'aurait pas dû le fixer plus d'un instant. »

Le délire produit par cette singulière passion, était monté à son comble ; l'entremetteur *Dubarri*, qui voyait ses chimères se réaliser, voulant pousser la fortune aussi loin qu'elle pourrait aller, parvint à faire donner le titre de Comtesse à mademoiselle *Lange*, en lui faisant épouser, du consentement du Roi, le Comte *Dubarri*, son frère, homme borné, très-intéressé, qui consentit, moyennant de l'argent, à donner son nom à une femme infiniment méprisable, sous la promesse même de ne la voir qu'à l'église le jour de son mariage, et de ne pas approcher de quatre lieues de sa résidence. Ce mariage n'était fait que pour procurer à la favorite les honneurs de la présentation.

« Ce fut alors que *le Bel*, effrayé de l'amour trop constant de son maître, et plus encore de la présentation d'une fille qu'il avait à peine osé lui offrir, craignant les reproches qu'on pourrait lui faire par la suite, prit la liberté de représenter au Roi que, toute charmante que fut sa protégée, il avait imaginé qu'elle ne devait être qu'une passade, et qu'il aimait trop son maître pour ne pas l'avertir que la présentation d'une femme pareille ferait murmurer toute la France. *Mon pauvre Dominique*, lui répond le Roi, *j'en suis fâché pour toi, si cela te fait de la peine ; mais la protégée est admirable : j'en suis fou ; je lui veux donner une preuve publique de ma tendresse ; elle sera présentée, et personne ne dira mot. Le Bel* insiste ; emporté même un peu trop par son zèle, il ose lui faire voir le tort qu'il se fera dans l'esprit de ses sujets. *Louis XV*, impatienté, prend la pincette, et, la levant sur son confident, lui dit, avec une forte expression, de se taire, ou qu'il va le frapper.

» *Le Bel*,

» *Le Bel*, accoutumé à tout dire à son maître, fut saisi d'effroi de ce ton imposant et du geste expressif; il resta pétrifié. Malheureusement il était sujet à des coliques hépatiques; il se fit une si étonnante révolution dans son corps, que le soir même une violente attaque de cette colique le prit, et qu'en deux jours il mourut. »

Cette mort ne fit pas une forte sensation à la Cour: la reconnaissance et l'amitié y sont des vertus inconnues; d'ailleurs la présentation trouvait des obstacles; et il fallut, pour les surmonter, que *Louis XV* montrât, pour la première et peut-être pour l'unique fois de sa vie, qu'il voulait être le maître; et c'est peut-être aussi l'unique occasion où il n'aurait pas dû montrer une semblable fermeté.

Le Duc de *Choiseuil*, excité par la Duchesse de *Grammont*, sa sœur, qui, dit-on, avait le plus grand empire sur lui, fit l'impossible pour ouvrir les yeux du Roi sur l'infamie dont il allait se couvrir. Après avoir fait ramasser avec soin toutes les anecdotes scandaleuses sur la vie de la Comtesse *Dubarri*, il les fit consigner dans des vaudevilles, dans des nouvelles manuscrites, dans de petites historiettes dont on amusait les cercles; de là vinrent les *Ponts-neufs*, l'histoire de la *Bourbonnaise*, etc. On remarqua sur-tout la chanson suivante, sur l'air de la *Bourbonnaise* :

Quelle merveille !
Une fille de rien,
Une fille de rien,
Quelle merveille !
Donne au Roi de l'amour,
Est à la Cour.

Elle est gentille;
Elle a les yeux fripons,
Elle a les yeux fripons.
Elle est gentille;
Elle excite avec art
Un vieux paillard.

En maison bonne,
Elle a pris des leçons;
Elle a pris des leçons
En maison bonne,

Chez *Gourdan*, chez *Brisson*;
Elle en sait long.

Que de postures!
Elle a lu l'Arétin;
Elle a lu l'Arétin,
Que de postures!
Elle sait en tous sens
Prendre les sens.

Le Roi s'écrie:
L'ange, le beau talent!
L'ange, le beau talent!
Le Roi s'écrie:
Encore aurais-je cru
Faire un cocu!

Viens sur mon trône;
Je veux te couronner;
Je veux te couronner,
Viens sur mon trône.
. . . .
. . . . (*a*)

Le Roi, fatigué et ennuyé de tous ces petits moyens, emporté par une passion effrénée qu'il ne put vaincre, dit au Duc de *Choiseuil* qui avait osé parler, que, quand il le faisait appeller ou qu'il venait travailler avec lui, c'était pour traiter des affaires générales du royaume, et non pas pour l'ennuyer à discuter celles de son cœur. On vainquit la résistance de *Mesdames*, en leur faisant craindre pour la santé du Roi, et la cérémonie de la présentation qui avait fait faire tant de paris, se fit avec la plus grande tranquillité. (*b*)

(*a*) On peut voir encore l'apothéose du Roi Petaut, contrefait par Voltaire qui voulait faire sa cour aux *Choiseuils*.

(*b*) On sait que, lorsque mademoiselle de *Tournon*, qui avait épousé le fils du Comte *Dubarri* l'aîné, fut présentée par la Comtesse *Dubarri*, et après avoir été chez le Roi, fut conduite chez le Dauphin, depuis *Louis XVI*, ce Prince était dans une embrâsure de fenêtre; l'huissier de la chambre fit l'annonce; le Dauphin tourna la tête, regarda les deux femmes, et continua sa conversation sans vouloir dire un mot à la présentée, et encore moins lui donner l'accolade. Quelque tems après, on parvint à déterminer *Mesdames*, ainsi que le Comte et la Comtesse de

« Dès ce moment tous les *Dubarri* accoururent chez la favorite, et s'y établirent ; ils la regardaient comme un bien à eux, sur lequel ils avaient tous des droits. Ils s'arrogèrent celui de lui donner des conseils, et alors le trésor royal devint réellement leur caisse particulière. La jeune Comtesse, encore étonnée de l'être, ne connaissant aucun usage, même pour ce qui l'entourait, excepté pour son royal amant avec lequel elle avait établi un ton de familiarité qui l'enchantait, peu faite pour savoir de quelle manière il fallait se conduire à la Cour, trouva heureusement le Maréchal de *Richelieu* qui, voyant que le coup était porté, devint le très-humble esclave de madame *Dubarri*, et, loin de faire sentir au Roi toute l'étendue de sa faiblesse, trouva comme lui sa maîtresse une divinité, et lui dit qu'il était très-juste qu'elle reçût des marques particulières de la tendresse de Sa Majesté. Et voilà l'homme que Voltaire appellait son héros, et qu'il comblait des plus fades éloges ! »

Le premier changement opéré par la nouvelle maîtresse fut le renvoi et l'exil du Duc de *Choiseul* qui, comptant sur son crédit, n'avait pas assez ménagé une femme qu'il méprisait. Ce n'est pas ici le cas d'examiner si la France perdit beaucoup par la disgrâce de ce Ministre. On est d'accord sur l'étendue de ses talens et de son esprit, sur la facilité avec laquelle il remplissait les devoirs de sa place ; c'est à sa politique, dit-on, que les États-Unis de l'Amérique doivent leur liberté, révolution qui peut-être a beaucoup contribué à la nôtre : mais on reprochait au Duc de *Choiseul* une prodigalité excessive, beaucoup de hauteur et de despotisme, etc. Cependant on ne put s'empêcher de le regretter, lorsqu'on le vit remplacé par le Duc d'*Aiguillon* qui s'était attiré la haine de toute la Bretagne et de la ma-

Provence à souper avec la Comtesse *Dubarri*. Le Dauphin refusa formellement de s'y trouver, en déclarant que lui personnellement était disposé à donner, en tout tems, au Roi les marques de sa tendresse, de son respect et de sa soumission, mais qu'il était de son intérêt, ainsi que de son devoir, plus encore de son attachement à madame la Dauphine, de ne laisser approcher d'elle aucun scandale.

gistrature entière, et qui, sans être absous des crimes qu'on lui imputait, et pour lesquels il était poursuivi par le Parlement de Paris, fut soustrait au glaive de la loi pour être élevé au ministère, action injuste, despotique, et qui prouvait parfaitement combien le Roi se souciait peu du suffrage des Français. Le Duc d'*Aiguillon* était déjà et devint encore plus par la suite l'ami intime de madame *Dubarri*.

Louis XV fut obligé de tenir un lit de justice pour sauver le Duc d'*Aiguillon*. On fit, à cette occasion, le vaudeville suivant :

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu ;
Avec des lettres de grace,
On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur ;
Grâces aux soins d'une amie,
J'en suis quitte pour la peur. (*a*)

Dans le même tems, on nomma pour chef de la justice M. de *Maupeou*, premier Président du Parlement de Paris, vrai caméléon, qui, pour conserver la faveur, eut la bassesse d'appeller la Comtesse *Dubarri* sa cousine, et se permit, pour lui plaire, de devenir son jouet et celui de son nègre. On sait, et je répéterai, que ce Magistrat, qui ne connaissait que l'ambition, bouleversa la France, et acheva de rendre le Roi odieux à ses sujets. Il fut merveilleusement aidé dans ses infâmes projets par le trop fameux abbé *Terrai* qu'il fit nommer Contrôleur-Général, et qui, dans cette place difficile, montra une dureté, une barbarie, une injustice et un despotisme qui le firent abhorrer de tout le royaume.

Ce fut à l'instigation de ces deux hommes appuyés par la favorite, que le Roi se décida à détruire les Parlemens,

(*a*) Voltaire, ce grand apôtre de la liberté, mandait à M. de Florian : « Il m'a toujours paru absurde de vouloir inculper un Pair du royaume, » quand le Roi, dans son Conseil, a déclaré que ce Pair n'a rien fait » que par ses ordres, et a très-bien servi. C'est au fond vouloir faire » le procès au Roi lui-même ; c'est de plus se déclarer juge et partie ; » c'est, ce me semble, manquer à tous les devoirs. »

et à créer des Conseils supérieurs. On sait comment M. de *Maupeou* parvint à composer le nouveau Parlement, en y admettant des gens sans talens, dont la réputation était plus qu'équivoque, et qui, en se déshonorant, préparait au public de quoi l'amuser et le divertir. Ce fut dans un lit de justice, où le Comte de la Marche parut le seul des Princes du sang, excepté les Enfans de France, que le Roi établit ce fantôme de Parlement, en disant qu'il ne changerait jamais. (*a*) Pour lui donner cette fermeté dont son caractère était si peu susceptible, sa maîtresse, gagnée par le Chancelier et par le Duc d'*Aiguillon*, avait acheté un tableau de *Charles I.er*, Roi d'Angleterre, et, le faisant remarquer au Roi, elle lui disait : « Vos Parlemens au- » raient peut-être fini par vous traiter comme le fut cet » infortuné Monarque par le Parlement d'Angleterre, si » vous n'aviez eu un Ministre assez intrépide pour s'op- » poser à leurs entreprises et braver leurs menaces. » (*b*)

Après avoir enfin, à force d'exils, d'emprisonnemens et d'autres moyens vexatoires, établi de nouveaux Parlemens, le Roi ne trouva plus d'opposition à ses volontés. On fit enregistrer tous les édits bursaux dont on eut besoin pour satisfaire l'avidité de la maîtresse, des favoris et des courtisans. Il n'y avait plus rien de sacré, dit un historien ; non-seulement les propriétés particulières étaient attaquées, mais on pillait impunément les dépôts publics, etc.

(*a*) Il y eut plusieurs réclamans contre cette infraction aux lois institutives de la monarchie, et ils adhérèrent à la protestation faite par les Princes. Le Duc de Nivernais était un des réclamans. Madame *Dubarri*, l'ayant rencontré peu après le lit de justice, l'arrêta et lui dit : « Monsieur le Duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition ; car, vous l'avez entendu, le Roi a dit qu'il ne changerait jamais. *Oui, madame*, répondit-il finement, *mais il vous regardait en ce moment.* »

(*b*) C'est en parlant de tous ces changemens, et sur-tout de M. de *Maupeou*, que Voltaire mandait à M. de *Rochefort* : « Il me pa- » raît que l'auteur (le Chancelier) a deux choses nécessaires et rares, » du génie et de l'esprit. Si par hasard vous le voyez à Versailles, » je vous supplie de lui dire que j'admire son plan, et que je suis en- » chanté de son style. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité : rien n'est

On fit, dans ce tems, sur madame *Dubarri* et sur plusieurs personnages de la Cour, la chanson suivante, sur l'air *des trembleurs*:

Eût-on pensé qu'une clique,
Se moquant de la critique,
Sût d'une fille publique
Faire un nouveau Potentat ?
Eût-on cru que, sans vergogne,
Louis à cette carogne,
Abandonnant la besogne,
Laisserait perdre l'Etat ?

Par elle on devient Ministre ;
C'est sous son ordre sinistre
Que d'*Aiguillon* tient registre
Des élus et des proscrits ;
Mais du Roi l'ame avilie,
Fière de son infamie,
Est insensible au mépris.

Tous nos laquais l'avaient eue ;
Lorsque, traînant dans la rue,
Vingt sous offerts à sa vue
La déterminaient d'abord.
Quoi que *Louis* ait su faire,
La Cour, à ses vœux contraire,
Moins lâche qu'à l'ordinaire,
Pour la fuir est bien d'accord.

J'en excepte ces espèces
Qui pensent que leurs bassesses
Leur vaudront quelques caresses
Des commis et des valets,
Objets de notre risée.
Que cette troupe effrontée,
Pour le moins soit régalée
Ici de quelques couplets.

Commençons par le plus digne ;
Le public nous le désigne :
Bissy, cet honneur insigne
Ne peut regarder que toi ;

» si beau que la justice gratuite, rien n'est si consolant que de n'être
» pas obligé d'aller se ruiner à cent lieues de chez soi ; c'est le plus
» grand service rendu à la nation. »

Ton esprit faux et manssade,
Toujours triste, toujours fade,
T'eût valu quelque ambassade,
S'il ennuyait moins le Roi.

Vil athlète de la brigue,
Vil séducteur de l'intrigue,
De la Cour que tu fatigue
Retire-toi donc enfin;
Ne vois-tu pas qu'on se moque,
Et que ton aspect baroque
N'offre plus rien qui ne choque;
Richelieu, fuis enfin.

Peu délicat sur l'honnête,
Plat courtisan, flatteur bête,
Sans caractère et sans tête,
D'Aumont, voilà ton portrait.
De ta petite existence
Content jusqu'à l'insolence,
Tu crois que, sans indulgence,
On doit te trouver parfait.

Qu'as-tu fait de ta prudence,
Condé, dans cette occurrence?
De ton nom cher à la France
Tu viens de ternir l'éclat.
Abandonne la partie;
Efface l'ignominie;
Viens défendre ta patrie,
Rends un héros à l'État.

Maillebois, sans être infâme,
Et, dans le fond de son ame,
Avait ourdi une trame
Pour perdre son ennemi.
Du même crime coupable,
Voir que *de Broglie* l'accable
Et le déclare incapable,
Cela paraît inouï.

Descars, *Laval* et tant d'autres,
Qui vous croyez des apôtres,
A d'autres yeux que les nôtres
Vous ne semblez que des fous.
Allez, que rien ne vous gêne,
N'appréhendez pas la haine;

Vous ne valez pas la peine
Que l'on s'occupe de vous.

Pourvu que *Choiseuil* détale,
La jésuitique cabale
Dit que le Roi, sans scandale,
Peut vivre avec *Dubarri*;
Que le ciel choisit l'impure,
Pour montrer à la nature
Qu'il n'est vile créature
Dont il ne tire parti.

Croit-on qu'épargnant les femmes,
Je laisse ces bonnes dames,
S'applaudissant dans leurs ames,
S'imaginer qu'on les craint?
Tant qu'elles furent jolies,
On toléra leurs folies;
Depuis qu'elles sont momies,
Ah! personne ne les plaint.

Des restes de la v . . . . .
Valentinois reste folle,
Et cette insipide idole
A *Dubarri* se donna.
Près d'une jeune Princesse,
Pour modèle de sagesse,
Le Roi mit cette Comtesse:
Le beau choix qu'il a fait là!

La maîtresse de *Soubise*,
Comme une femme de mise,
Dans les cabinets admise,
Croit faire des envieux.
Aujourd'hui, même en province;
On trouve cet homme mince;
Dubarri fait voir au Prince
Les aveugles, les boiteux.

Talmont croit jouer un rôle;
Et si quelqu'un la contrôle,
D'avance elle se console
Par l'espoir d'un grand crédit.
Le Roi s'en rit sans scrupule:
La pauvre vieille crédule
Ne voit pas qu'au ridicule
Se bornera son profit.

Mirepoix plus avisée,
Laissant aux sots la fumée,
Et du solide occupée,
Se fait donner de l'argent.
Depuis long-tems pour commode,
De la maîtresse à la mode
On achète la pagode
Qui se vendit chèrement.

On verra aux articles *Orléans* et *Dagou* comment ce Chancelier était parvenu à ramener les Princes, et à les faire désister de leurs protestations, même à visiter la Comtesse *Dubarri* et à lui faire leur cour. On cite, entre autres, le Prince de *Condé* qui, assis près d'elle dans ses petits spectacles particuliers, épiait tous les mots qui pouvaient lui être appliqués favorablement, pour les applaudir avec transport. Il était facile d'égarer l'imagination d'une femme que tout le monde encensait à ce point; la tête la mieux organisée n'aurait souvent pas pu y résister. Cependant elle n'a pas fait autant de mal que madame de *Pompadour* qui se croyait assez d'esprit et de génie pour gouverner le royaume, et qui fit naître les événemens les plus désastreux. Celle-ci bornait son ambition à une toilette recherchée : elle n'avait aucune prétention, ni même de goût à se mêler des affaires d'État qui l'ennuyaient fort; ce n'était que des intrigans, parvenus à la dominer, qui la forçaient d'entrer dans ces mystères d'iniquité. Il faut même lui rendre la justice qu'elle mérite : comme presque toutes les femmes de sa classe, elle avait un bon cœur, et ce n'est qu'en lui persuadant qu'elle ferait une bonne action, qui la ferait aimer de toute la France, qu'elle engageait son amant à commettre tant d'injustices.

En admettant tout cela, il faut toujours convenir que des peuples étaient bien malheureux d'être gouvernés par un Prince qui était moins Roi que ses Ministres, et qui était asservi en esclave aux volontés et aux caprices d'une femme qui, elle-même, suivait les impulsions des scélérats qui l'environnaient et l'obsédaient.

« C'était, dit un historien, cette même femme si dévergondée, si grossière, si dégoûtante dans son intérieur, qui

donnait audience aux Ambassadeurs, qui se voyait entourée des députés des confédérés, de ceux de toutes les petites principautés d'Allemagne, tremblants pour leur destin, lors du partage de la Pologne, en sollicitant sa protection auprès du Roi, leur soutien. C'était cette même femme pour qui l'on travaillait une toilette d'or, quoique la Dauphine n'en eut pas, et que la Reine n'en eut jamais eue. On remarquait sur-tout le miroir surmonté de deux petits amours, tenant une couronne suspendue sur sa tête, toutes les fois qu'elle se regardait, allégorie de celle où on la destinait un jour, et il est sûr qu'elle se flattait de pouvoir un jour imiter l'exemple de madame de *Maintenon*. La réponse qu'elle fit au Duc d'*Orléans*, et que je rapporterai autre part, en est une preuve. C'était cette même femme qui, ne se trouvant pas assez bien logée au palais d'une Princesse du sang, avait fait bâtir le nouveau pavillon de Lucienne, colifichet dont on ne pouvait calculer la dépense, parce que tout y était de fantaisie, et n'avait d'autre prix que la cupidité de l'artiste et la folie du propriétaire. C'était cette femme enfin qui, sur des chiffons signés de sa main, puisait à son gré dans le trésor public, elle et tous les siens, qui coûtait plus à elle seule que toutes les maîtresses que *Louis XV* avait eues jusqu'alors, et qui, malgré la misère des peuples et les calamités publiques, allait tellement croissant en prodigalités et en déprédations, qu'elle eût, en peu d'années, englouti le royaume, si la mort du Roi n'y eût mis un terme. »

Il parut en ce tems une espèce d'ode au Roi, qui se répandit très-clandestinement. On y disait à ce Prince :

> Diane, Bacchus et Cythère,
> De ta vie abrégent le cours :
> Renvoie, il en est tems encore,
> L'impure qui te déshonore,
> Chasse les indignes amours.

L'endroit le plus fort était celui-ci :

> Tu n'es plus qu'un tyran débile,
> Qu'un vil automate imbécille,
> Esclave de la *Dubarri*.

Du Gange jusqu'à la Tamise,
On te honnit, on te méprise.

Si l'on veut voir jusqu'où *Louis XV* portait la complaisance, ou, pour mieux dire, l'abandon envers sa maitresse, et combien celle-ci abusait indécemment de son empire sur son amant, qu'on lise ce qu'on voyait dans des nouvelles manuscrites, sous la date du 20 Mars 1773. « On » rapporte, y est-il dit, un trait que les courtisans ont » recueilli avec soin, et qui prouve que madame la Com- » tesse *Dubarri* ne diminue point de faveur et d'intimité » avec son royal amant. Sa Majesté aime à faire son café » elle-même, et à se délasser dans ces occupations inno- » centes des soins laborieux du Gouvernement. Ces jours » derniers, la cafetière au feu, et Sa Majesté distraite » par autre chose, et le café débordant..... *Eh! La* » *France, prends donc garde, ton café f.... le camp*, » s'écria la belle favorite. On dit que cette apostrophe de » *La France* est l'expression familière dont cette dame se » sert dans l'intérieur des petits appartemens. »

J'ajouterai encore ici une épigramme qui courut quelque tems avant la mort du Roi :

Un bon Gaulois éperdu, consterné,
De son pays déplorait la ruine;
Il en cherchait vainement l'origine,
Elle échappait à son esprit borné.
De sa bêtise un plaisant étonné,
Lui dit : viens-çà, benet, je veux t'instruire;
Écoute-moi : dans ce siècle tortu,
Lorsqu'une nymphe, au comble du délire,
Tient dans ses mains les rênes d'un Empire,
Comme elle, ami, cet Empire est f....

On sait que *Louis XV* mourut de la petite vérole, et on dit publiquement alors qu'il avait gagné cette maladie avec une jeune fille. Voici comme on a raconté dans le tems cette anecdote :

On prétendit que dans une partie de Trianon, où il était question de dissiper Sa Majesté, toujours frappée de la mort subite du Marquis de *Chauvelin*, de celle du Maréchal d'*Armentière*, et bourrelée par les remords qu'avait excité

dans son cœur l'Évêque de Senez, lors de son sermon du Jeudi-Saint, on s'aperçut que ce Prince avait jetté des yeux de concupiscence sur la fille d'un menuisier des environs; on fit venir cette enfant, encore novice; on la décrassa, on la parfuma, et on l'introduisit dans le lit de Sa Majesté, pour qui ce morceau friand aurait été de dure digestion, si on ne l'eut aidé avec des confortatifs violens; ce qui lui avait été effectivement d'un grand secours, et procuré plus de plaisir qu'on n'en éprouve ordinairement à cet âge. On ajoutait que cette jeune fille se sentant déjà malade, avait eu beaucoup de peine à se prêter à ce qu'on désirait, et ne s'était rendue qu'intimidée par les menaces, et aiguillonnée par l'espoir d'une fortune. On ignorait qu'elle eut le germe de la petite vérole qu'elle communiqua au Roi, et dont elle mourut avant lui. Le cinquième jour de la maladie du Prince, il fit éloigner de lui madame *Dubarri*, qui n'avait pas quitté le chevet de son lit. Après la mort du Roi, elle se retira, par ordre de *Louis XVI*, au couvent de Pont-aux-Dames, où elle se fit faire un appartement assez beau; elle ne l'occupa pas long-tems: ayant obtenu la permission de revenir à Lucienne, elle y vécut avec le Duc d'*Aiguillon*. *Robespierre* crut que c'était une victime qu'il devait joindre à tant d'autres: elle montra la plus grande faiblesse aux approches de la mort. An 1793.

Les réflexions suivantes, faites par un historien très-connu, ne seront pas déplacées ici: « Mademoiselle *Lange*, » dit-il, depuis Comtesse *Dubarri*, passant sans interruption du b..... sur le trône, des bras des laquais dans » ceux d'un Monarque, culbutant le Ministre le plus » puissant et le plus redoutable; (*a*) opérant le renversement de la Constitution, de la Monarchie, (*b*) insultant à la Famille Royale, à l'héritier présomptif du

(*a*) Le Duc de *Choiseuil*.

(*b*) L'auteur veut parler des changemens faits dans les Parlemens par le Chancelier *Maupeou*, croyant, avec tant d'autres, que les Parlemens tenaient à la Constitution de l'Etat. Voyez ce que dit sur cela l'abbé de *Mably* dans ses observations sur la France.

» trône et à son auguste compagne, par son luxe incroyable, par ses propos insolens; à la nation entière mourant de faim, par ses profusions vaines, par les déprédations connues de tous les roués qui l'entouraient; voyant ramper à ses pieds, non-seulement les Grands du Royaume, les Ministres, mais les Princes du Sang, mais les Ambassadeurs étrangers, mais l'église canonisant ses scandales et ses débauches, voilà le dernier période de l'asservissement, de l'infamie, parce que ce n'est pas le vice d'un seul, mais l'avilissement et l'opprobre de tous. »

En finissant l'article de *Louis XV*, je ne dois pas oublier une de ses maîtresses. L'anecdote que j'ai à mettre sous les yeux du lecteur, à cet égard, paraîtra incroyable à ceux qui connaissent la passion impétueuse et toujours renaissante de ce Prince pour les femmes, ainsi que la facilité qu'il avait de se satisfaire. Ils ne croiront jamais que *Louis XV* ait eu des tête-à-tête, et une correspondance longue et fréquente avec une femme jeune, jolie et aimable, sans qu'il se soit passé entr'eux autre chose que le simple langage du cœur et de l'amitié, sans que la vertu de cette femme en ait souffert la moindre atteinte. Eh bien, la vérité de ce fait extraordinaire, et, je le répète, presqu'incroyable, est attestée par un écrivain moderne qui dit avoir été le témoin de tout ce qu'il raconte, et qui paraît avoir été l'intime ami et le confident de la femme dont il est question. Je laisserai parler cet auteur, et si son récit paraît n'être pas calqué sur l'exacte vérité, on en sera au moins dédommagé par l'agrément du style. Il s'agit de madame de *Seran*, et c'est ainsi que l'auteur raconte son histoire :

« Madame de *Seran*, dit-il, était fille d'un M. de *Bulioud*, bon gentilhomme, sans fortune, ci-devant Gouverneur des pages du Duc d'*Orléans*. Par une fatalité des plus étrange, et que je ne puis expliquer, cette jeune personne, dès l'âge de quinze ans, avait été l'objet de l'humeur violente et sombre de son père et de sa mère. Belle comme l'amour, et encore plus intéressante par le charme

de sa bonté et de sa naïve innocence, que par l'éclat de sa beauté, elle pleurait et gémissait dans cette situation si triste et si cruelle, lorsque son père prit tout-à-coup la résolution de la marier, en lui donnant pour dot sa place de Gouverneur des pages, qu'il cédait à son gendre. Cet époux qu'il lui présente, était aussi un gentilhomme d'ancienne race, mais n'ayant pour tout bien qu'une petite terre en Normandie. C'était peu d'être pauvre, M. de *Seran* était laid, et d'une laideur rebutante, roux, mal fait, borgne et un dragon dans l'œil; d'ailleurs le plus honnête et le meilleur des hommes. Lorsqu'il fut présenté à notre belle *Adélaïde*, elle en pâlit d'effroi, et le cœur lui bondit de dégoût et de répugnance. La présence de ses parens lui fit dissimuler, tant qu'il lui fut possible, cette première impression; mais M. de *Seran* s'en aperçut, et il demanda qu'il lui fût permis d'être quelques minutes tête-à-tête avec elle; et lorsqu'ils furent seuls: Mademoiselle, lui dit-il, vous me trouvez bien laid, et ma laideur vous épouvante, je le vois; vous pouvez l'avouer sans détour; si vous croyez que cette répugnance soit invincible, parlez-moi comme avec votre ami, le secret vous sera gardé; je prendrai sur moi la rupture, vos père et mère ne sauront rien de l'aveu que vous m'aurez fait. Cependant s'il était possible de vous rendre supportables dans un mari les disgrâces de la nature, et s'il ne fallait pour cela que les soins et les complaisances d'une bonne et tendre amitié, vous pouvez les attendre du cœur d'un honnête homme, qui vous saurait gré toute la vie de ne l'avoir point rebuté : consultez-vous, et répondez-moi, vous êtes parfaitement libre.

» *Adélaïde* était si malheureuse ; elle voyait dans cet honnête homme un désir si sincère de lui procurer un sort plus doux, qu'elle espéra se donner le courage de l'accepter. Monsieur, lui dit-elle, ce que je viens d'entendre, le caractère de bonté, de probité que ce langage annonce, me prévient en votre faveur de l'estime la plus sincère ; donnez-moi vingt-quatre heures pour faire mes réflexions, et venez me voir demain.

» Il ne fallut pas moins que les conseils les plus pressans de la raison et du malheur pour la déterminer; mais enfin l'estime que M. de *Seran* lui avait inspirée triompha de tous ses dégoûts. Monsieur, lui dit-elle, en le revoyant, je suis persuadée que la laideur ainsi que la beauté s'oublient, et que les seules qualités dont l'habitude n'affaiblit point l'impression, et dont, tous les jours au contraire, elle fait mieux sentir le prix, ce sont les qualités de l'ame; je les trouve en vous, c'est assez, et je me fie à votre honnêteté du soin de mon bonheur; je désire faire le vôtre.

» Ainsi se maria mademoiselle de *Bulioud*, avant ses quinze ans accomplis, et M. de *Seran* fut pour elle tout ce qu'il avait promis d'être. Je ne dis pas que cette union eut les charmes de l'amour; mais elle avait les douceurs de la paix, de l'amitié, de la plus tendre estime. Le mari, sans inquiétude, voyait sa femme entourée d'adorateurs; et la femme, par sa conduite raisonnable et décente, honorait aux yeux du public la confiance de son mari.

» Cependant comme il était impossible de la voir, de l'entendre, sur-tout de la connaître sans désirer pour elle un meilleur sort, ses amis s'occupèrent du soin de sa fortune, et, au mariage du Duc de *Chartres*, ils songèrent à la placer honorablement auprès de la jeune Princesse; mais pour cela il ne suffisait pas d'une noblesse ancienne et pure, il fallait encore être du nombre des femmes présentées au Roi; telle était l'étiquette de la Cour d'*Orléans*. Cet honneur était réservé à quatre cents ans de noblesse, et, à ce titre, elle avait droit d'y prétendre: il lui fut accordé; mais le Roi, après avoir écouté plus attentivement l'éloge de sa beauté que les témoignages sur sa noblesse, mit pour condition à son consentement, qu'après sa présentation, elle irait l'en remercier; article secret pour M. de *Seran*, et auquel sa femme elle-même ne s'était pas attendue; car, de bien bonne foi, elle n'aspirait qu'à la place qui lui était promise dans la Cour du Duc d'*Orléans*; et lorsqu'au rendez-vous que lui donna le Roi dans ses petits cabinets, il fallut aller seule le remercier tête-à-tête; j'ai su qu'elle en était tremblante; cependant elle s'y

rendit, et j'arrivai chez une de ses amies comme on y attendait son retour. Ce fut là que j'appris ce que je viens de raconter, et je vis bien que, pour ses amis, la place à la Cour d'*Orléans* n'était qu'un spécieux prétexte, et que le rendez-vous actuel était leur objet important; ils voulaient que leur belle amie remplaçât madame de *Pompadour*.

» J'eus le plaisir de voir les châteaux en Espagne de l'ambition s'élever. La jeune Comtesse toute-puissante, le Roi et la Cour à ses pieds, tous ses amis comblés de grâces et de faveurs; moi-même honoré de la confiance de la maîtresse, et par elle inspirant et faisant faire au Roi tout le bien que j'aurais voulu, il n'y avait rien de si beau. On attendait la jeune Souveraine; on comptait les minutes; on mourait d'impatience de la voir arriver, et cependant on était bien aise qu'elle n'arrivât pas encore.

» Elle arrive enfin et nous raconte son voyage: un garçon de la chambre l'attendait à la grille de la chapelle; il était nuit close; elle était montée par un escalier dérobé dans les petits appartemens. Le Roi ne s'était pas fait attendre; il l'avait abordée d'une manière aimable, lui avait pris les mains, les avait baisées respectueusement, et, la voyant craintive, l'avait assurée par de douces paroles et un regard plein de bonté; ensuite il l'avait fait asseoir vis-à-vis de lui, l'avait félicitée sur le succès de sa présentation, en lui disant que rien de si beau n'avait paru dans sa Cour, et que tout le monde en était d'accord. Il est donc bien vrai, Sire, lui ai-je répondu, nous dit-elle, que le bonheur nous embellit, et, si cela est, je dois être encore plus belle dans ce moment. Aussi l'êtes-vous, m'a-t-il dit, en me prenant les mains, et en les serrant doucement dans les siennes qui étaient tremblantes. Après un moment de silence, où ses regards seuls me parlaient, il m'a demandé quelle serait la place que j'ambitionnerais à la Cour; je lui ai répondu, la place de la Princesse d'Armagnac. (c'était une vieille amie du Roi, qui venait de mourir.) Ah! vous êtes bien jeune, m'a-t-il dit, pour remplacer une amie qui m'a vu naître, qui m'a tenu sur ses genoux, et que j'ai chérie dès le berceau. Il faut du tems

tems, madame, pour obtenir ma confiance ; j'ai tant de fois été trompé ! Oh ! je ne vous tromperai pas, lui ai-je dit ; et, pour mériter le beau titre de votre amie, s'il ne faut que du tems, j'en ai à vous donner. Ce langage, avec mes vingt ans, l'a surpris, mais ne lui a pas déplu. En changeant de propos, il m'a demandé si je trouvais ses petits appartemens meublés d'assez bon goût : Non, lui ai-je dit, je les voudrais en bleu ; comme le bleu est sa couleur, cette riposte le flatta : j'ai ajouté qu'à cela près, je les trouvais charmans. Si vous vous y plaisez, m'a-t-il dit, j'espère que vous voudrez bien y venir quelquefois, par exemple, tous les dimanches, à la même heure qu'aujourd'hui. Je l'ai assuré que je saisirais tous les momens de lui faire ma cour, sur quoi il m'a quittée pour aller avec ses enfans ; il m'a donné rendez-vous à la huitaine, à la même heure. Je vous annonce donc à tous que je serai l'amie du Roi, et rien de plus.

» Comme cette résolution était non-seulement dans sa tête, mais dans son cœur, elle y tint, et *j'en ai la preuve*. Au second rendez-vous elle trouva le salon meublé en bleu, comme elle l'avait désiré ; attention assez délicate : elle s'y rendait tous les dimanches, et par *Janel*, l'Intendant des postes, elle recevait fréquemment, dans l'intervalle des rendez-vous, des lettres de la main du Roi ; mais dans ces lettres que j'ai vues, il ne sortait jamais des bornes d'une galanterie respectueuse ; et les réponses qu'elle y faisait, pleines d'esprit, de grâces et de délicatesse, flattaient son amour-propre, sans jamais flatter son amour. Madame de *Seran* avait infiniment de cet esprit naturel et facile, dont l'agrément naïf et simple enchante ceux qui en ont le plus, et plaît à ceux qui en ont le moins. La vanité du Roi, difficile à apprivoiser, avait été bientôt à son aise avec elle ; dès leur second rendez-vous, les momens qui précédaient le souper du Roi au grand couvert, lui avaient paru si courts, qu'il la pria de vouloir bien l'attendre, et d'agréer qu'on lui servît à elle un petit souper, promettant d'abréger le sien autant qu'il lui serait possible, afin d'être avec elle quelques momens de plus.

Comme il avait dans ses cabinets une petite bibliothèque, elle lui demanda quelques livres agréables, pour s'occuper en son absence, et le Roi lui en laissa le choix. Elle eut pour moi la bonté et l'attention de nommer *Bélisaire*. Je ne l'ai point, dit le Roi ; c'est le seul de ses ouvrages que Marmontel ne m'a point donné. Choisissez donc vous-même, Sire, un livre qui m'amuse, ou qui m'intéresse. J'espère, lui dit-il, que celui-ci vous intéressera ; il lui donna un recueil de vers faits au sujet de sa convalescence; ce fut pour elle, après le souper, un ample et riche fonds d'éloges, d'autant plus flatteurs que l'esprit y laissait parler le sentiment.

» Si le Roi avait été jeune et animé de ce feu qui donne de l'audace et qui le fait pardonner, je n'aurais pas juré que la jeune et sage Comtesse eût toujours passé, sans périr, le pas glissant du tête-à-tête ; mais un désir faible, timide, mal assuré, tel qu'il était dans un homme vieilli par les plaisirs, plus que par les années, avait besoin d'être encouragé, et un air de décence, de réserve et de modestie, n'était pas ce qu'il lui fallait; la jeune femme le sentait bien, aussi nous disait-elle: Il n'osera jamais être que mon ami, j'en suis sûre, et je m'en tiens là.

» Elle lui parla cependant un jour de ses maîtresses, et lui demanda s'il avait jamais été véritablement amoureux. Il répondit qu'il l'avait été de madame de *Châteauroux*. — Et de madame de *Pompadour*? Non, dit-il, je n'ai jamais eu de l'amour pour elle. — Vous l'avez cependant gardée aussi long tems qu'elle a vécu. — Oui, parce que la renvoyer, c'eut été lui donner la mort. Cette naïveté n'était pas séduisante ; aussi madame de *Séran* ne fut-elle jamais tentée de succéder à une femme que le Roi n'avait gardée que par pitié.

» Elle en était à ces termes avec lui, lorsqu'elle et moi nous quittâmes tout pour accompagner aux eaux notre amie malade et mourante. (madame *Filleux*.)

» Madame de *Séran* recevait régulièrement, tous les courriers, une lettre du Roi, par l'entremise de *Janel* ; j'en étais confident : je l'étais aussi des réponses; je l'ai été depuis, tant qu'a duré leur correspondance, et suis témoin

oculaire de l'honnêteté de cette liaison. Les lettres du Roi étaient remplies d'expressions qui ne laissaient rien d'équivoque : *Vous n'êtes que trop respectable* ! . . . . . . *Permettez-moi de vous baiser les mains* . . . . . *Permettez au moins dans l'éloignement que je vous embrasse.* Il lui parlait de la mort du Dauphin, qu'il appellait *notre Saint Héros*, et lui disait qu'elle manquait aux consolations dont il avait besoin sur une perte aussi cruelle. Tel était son langage, et il n'aurait pas eu la complaisance de déguiser ainsi le style d'un amant heureux. J'aurai lieu de parler encore de ces lettres du Roi, et de l'impression qu'elles feront sur un esprit moins facile à persuader que le mien : en attendant, j'observe ici que le Roi, à son âge, n'était pas fâché de trouver à goûter les charmes d'une liaison de sentiment, d'autant plus piquante et flatteuse, qu'elle lui était nouvelle, et que, sans compromettre son amour-propre, elle le touchait par l'endroit le plus délicat.

» A son retour d'Aix-la-Chapelle, le Roi avait reçu madame de *Seran* mieux que jamais, *sans oser davantage.* Cependant le mystère de leurs rendez-vous et de leurs tête-à-tête n'avait pas échappé aux yeux vigilans de la Cour, et le Duc de *Choiseuil*, résolu d'éloigner du Roi toute femme qui ne lui serait pas affidée, s'était permis contre celle-ci quelques propos légers et moqueurs. Dès qu'elle en fut instruite, elle voulut lui imposer silence; elle avait pour ami *la Borde*, banquier de la Cour, dévoué au Duc de *Choiseuil*, auquel il devait sa fortune ; ce fut chez lui et devant lui qu'elle eut une entrevue avec le Ministre. J'ai, Monsieur le Duc, lui dit-elle, une grâce à vous demander ; mais auparavant je viens vous engager à me rendre justice : vous parlez de moi fort légèrement, je le sais; vous croyez que je suis du nombre des femmes qui aspirent à posséder le cœur du Roi, et à prendre sur son esprit un crédit qui vous fait ombrage : j'aurais pu me venger de vos propos ; j'aime mieux vous détromper. Le Roi désirait de me voir, je ne me suis point refusé à ce désir; nous avons eu des entretiens particuliers et une relation assidue, vous savez tout cela ; mais ce que vous ne

savez pas, les lettres du Roi vont vous l'apprendre : lisez; vous y verrez un excès de bonté, mais autant de respect pour moi que de tendresse, et rien dont je doive rougir. J'aime le Roi, ajouta-t-elle, je l'aime comme un père; je donnerais pour lui ma vie ; mais, tout Roi qu'il est, il n'obtiendra jamais de moi que je le trompe et que je m'avilisse en lui accordant ce que mon cœur ne peut et ne veut lui donner.

» Le Duc de *Choiseuil*, après avoir lu les lettres qu'elle lui avait remises, voulut se jetter à ses pieds : madame, lui dit-il, je suis coupable, je l'avoue, d'en avoir trop cru sur l'apparence ; le Roi a bien raison, *vous n'êtes que trop admirable.* Maintenant dites-moi ce que vous demandez, et à quoi peut vous être bon le nouvel ami que vous venez de vous attacher pour la vie.

» Je suis, lui dit-elle, au moment de marier ma sœur à un militaire estimable ; ni mes parens, ni moi ne sommes en état de lui faire une dot.

» Eh bien, madame, il faut, lui dit-il, que le Roi prenne soin de doter mademoiselle votre sœur, et je vais obtenir pour elle, sur le trésor royal, une ordonnance de deux cent mille francs. — Non, Monsieur le Duc, nous ne voulons, ni ma sœur, ni moi, d'un argent que nous n'avons pas gagné, et que nous ne gagnerons point ; ce que nous voulons est une place que M. de *la Barthe* a méritée par ses services ; et la seule faveur que nous sollicitons, est qu'il l'obtienne par préférence à d'autres militaires qui auraient le même droit que lui d'y prétendre et de l'obtenir. Cette faveur lui fut aisément accordée ; mais tout ce que le Roi put lui faire accepter pour elle-même, fut le don d'un petit hôtel, où elle m'offrit un logement. »

J'ai cru ne devoir rien retrancher de ce récit, afin que le lecteur pût porter un jugement sur une liaison aussi extraordinaire entre un Roi qui, quoiqu'âgé, aimait encore par-dessus tout le beau sexe, et une femme jeune et jolie, qui n'était pas riche, et qui avait un mari qu'elle ne pouvait qu'estimer. J'ajouterai que j'ai vu cette dame de *Seran*, plusieurs années après, et encore jolie, résider dans le château du Marquis de *Galiffet*, et passer pour la maîtresse de ce Seigneur.

LOUVOIS.

Après la mort de M. de *Turenne*, le Roi fit une promotion de sept Maréchaux de France ; de ce nombre fut le Marquis de *Rochefort* : ce Seigneur était ami de M. de *Louvois*, Ministre de la guerre, et, si l'on en croit quelques mémoires du tems, il n'était redevable de cette amitié qu'à sa femme qui avait plu au Ministre, et qui avait déjà excité une vive passion dans le cœur de M. *le Tellier*. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après la mort du Maréchal de *Rochefort*, M. de *Louvois* fut ouvertement l'amant de sa veuve, et cette liaison dura jusqu'à sa mort.

Une autre inclination de ce Ministre occasionna quelque chose d'assez singulier. Avant sa liaison avec madame de *Rochefort*, M. de *Louvois* avait aimé éperdument madame *Dufrénoy*, femme d'un de ses commis, et l'une des plus belles femmes de son tems. Le titre de Ministre n'avait pas fait une grande impression sur le cœur de cette beauté, et M. de *Louvois* fut obligé de faire bien des démarches avant que de parvenir à son but. Après avoir adroitement fait approuver sa passion par le Roi, qui n'était pas fâché de voir imiter son exemple, il fit créer pour sa maîtresse une charge toute nouvelle en France, celle de dame du lit de la Reine, charge qui donnait à madame *Dufrénoy* toutes les entrées et les prérogatives des dames de la première qualité ; c'était dejà beaucoup pour la fille d'un apothicaire : la bassesse des courtisans fit encore plus ; cette femme voyait tous les jours autour d'elle ce qu'il y avait de plus grand en France, de l'un et de l'autre sexe, appliqué à lui faire la cour. Elle y répondait, dit un auteur contemporain, avec toute l'insolence que donnent la beauté et la prospérité jointes à une basse naissance et à fort peu d'esprit.

* « Le Marquis de *Louvois* était le fils de *Michel le Tellier*, Chancelier de France. Il mourut en 1691, âgé de cinquante-un ans. Il fut empoisonné, dit un historien ; le poison fut mis dans son pot à l'eau par *Seron*, son médecin. On ignore qui l'a engagé à ce crime. »

* Madame de *Coulanges* mandait à madame de *Sévigné*:
« Je soupe ce soir chez madame de *Richelieu* avec madame *Dufrénoy*: il y a grande presse de cette dernière à la Cour, il ne se fait rien de considérable dans l'État, où elle n'ait part. » *

Un auteur contemporain prétend que *Louis XIV* était tellement dégoûté de son Ministre, qu'il avait pris la résolution de le faire arrêter et conduire à la Bastille, lorsque la mort lui épargna cette disgrâce. Son fils, M. de *Barbesieux*, lui succéda au ministère de la guerre; on peut voir son article.

* LUBERSAC.

Monsieur de *Lubersac*, Évêque de Chartres, étant encore jeune, n'avait pu renoncer aux plaisirs des sens, et malheureusement, en s'y livrant, il ne consulta que son goût, et oublia la prudence que lui prescrivait son état. « On raconte qu'il devint amoureux de la femme d'un cocher de M. le Comte d'*Artois*, frère de *Louis XVI*; que les rendez-vous entr'eux étaient fixés et indiqués par la femme, qui profitait du tems où son mari était employé par le Prince, bien sûre qu'alors il ne pourrait les surprendre: cependant tout se découvre; le mari instruit de l'intrigue, et jaloux à l'excès, n'y peut tenir. Un jour que le Prince était occupé de façon à lui laisser le tems nécessaire pour l'expédition qu'il se proposait, il revint chez lui, enfonça la porte, et trouva Monseigneur dans un accoutrement qui ne lui laissa aucun doute d'être cocu. Il fit un vacarme de diable, au point que le Prélat craignant le scandale, lui proposa d'accéder à tout ce qu'il voudrait. Cet infortuné mari, après avoir calculé le prix de son honneur, se contenta d'un billet de mille écus.

» Il retourna bien content à son poste; mais le Prince avait été obligé de se servir d'un autre cocher. Craignant alors de perdre sa place, le pauvre mari se fit introduire auprès de Son Altesse Royale, lui demanda pardon, et se jetta à ses genoux; pour excuser sa faute, il fit le récit de ce qui venait de lui arriver. Le Comte d'*Artois* lui par-

donna, et rit beaucoup de l'aventure, sur-tout après avoir vu le billet; il n'eut rien de plus pressé que d'en amuser le Roi et toute la Famille Royale. On ajoute que *Louis XVI* trouva que la somme n'était pas assez forte; qu'il la fit porter à deux mille écus, et qu'il exila dans son diocèse M. de *Lubersac*. An 1785. *

LUC. (M. de Saint-)

FRANÇOIS D'ESPINAI, Seigneur de *Saint-Luc*, Gouverneur de Brouage, et Grand-Maître de l'artillerie de France, se faisait remarquer par sa valeur et par les grâces de son esprit. Il était honnête, obligeant, généreux et savant; ses belles qualités lui procurèrent les bonnes grâces de *Henri III*, tandis que ce Prince n'était encore que Duc d'Anjou, et il devint son mignon lorsqu'il fut monté sur le trône. L'amour dérangea en un instant ce que la fortune et ses talens avaient faits pour lui, et fut cause de sa disgrace.

Il avait épousé *Anne de Cossé de Brissac*, qu'il aimait tendrement. Il eut la faiblesse de lui découvrir une intrigue amoureuse du Roi avec une fille de qualité, quoiqu'il eût promis à *Henri III* de n'en jamais parler. Madame de *Saint-Luc* entraînée, soit par cette démangeaison de parler qu'on reproche en général aux femmes, soit pour faire sa cour, fit part à la Reine de ce que son mari avait eu l'imprudence de lui dire: la Princesse en parla au Roi qui voulut savoir de qui elle tenait ce secret; la Reine ne put lui cacher, et M. de *Saint-Luc* fut disgracié. An 1580.

Ce Seigneur rendit par la suite de grands services à *Henri IV*; il fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, et perdit la vie au siège d'Amiens, en 1597.

LUCRÈCE.

TARQUIN LE SUPERBE étant monté sur le trône des Romains à force de crimes, comme on peut le voir à l'article *Aruns Tarquin*, chercha à s'y maintenir par la crainte qu'il inspira à ses sujets. Les victoires qu'il remporta ne servirent pas peu à faire oublier ses injustices et sa cruauté.

Il était déjà parvenu à un âge avancé, et jouissait tranquillement du fruit de ses crimes, lorsque les Rutules l'obligèrent de tourner ses armes contre eux. Ses premiers efforts se portèrent contre Ardée, capitale des ennemis, ville opulente, et dont les richesses excitaient la cupidité de *Tarquin* : il trouva plus de résistance qu'il ne pensait, et on fut obligé de faire un siège dans les formes; ce fut pendant ce siège que l'amour occasionna à Rome une révolution qui en changea le Gouvernement.

La jeune noblesse romaine cherchait à oublier les fatigues de la guerre dans les plaisirs et à la table. Dans un repas que donnait *Sextus Tarquin*, fils du Roi, on s'égaya : la conversation étant tombée sur le mérite des femmes, chaque convive fit l'éloge de la sienne; mais aucun d'eux ne le fit avec plus de chaleur, de vivacité et de tendresse que *Collatin*, cousin de *Sextus*. Il descendait d'*Egerius*, neveu de *Tarquin l'ancien*, et il jouissait en propre de la ville de Collatie qui avait été donnée à son aïeul; c'était là qu'il coulait les jours les plus heureux avec *Lucrèce*, son épouse : sa naissance, sa beauté, sa vertu, la douceur de ses mœurs et de son caractère, tout contribuait à la rendre une femme infiniment estimable et aimable; aussi *Collatin* l'aimait uniquement, et il n'avait pas de plus grand plaisir que de pouvoir vanter son bonheur. La vive peinture qu'il en fit à ce souper, excita la curiosité des convives : ils proposent d'aller surprendre leurs femmes, aussitôt toute cette jeunesse monte à cheval, on arrive à Rome; on y trouva les trois femmes des fils de *Tarquin* occupées à se divertir : de là on part pour Collatie; le spectacle y fut différent : *Lucrèce*, tranquille au milieu de ses femmes, filait avec elles, et s'occupait à des ouvrages de laine; cette entrevue fit une forte impression sur le cœur de *Sextus Tarquin*; il conçut pour *Lucrèce* l'amour le plus violent, et dès ce moment oubliant toutes les considérations de parenté et d'amitié, il ne songea plus qu'à trouver les moyens de satisfaire sa passion.

Peu de jours après, il se rend sur le soir dans la maison de *Collatin*, sous prétexte de donner quelques ordres rela-

tifs au siège d'Ardée ; *Lucrèce*, qu'il était sûr de trouver seule, le reçoit avec tous les égards qu'elle devait au fils du Roi et au cousin de son époux. Lorsque ce jeune Prince retiré dans son appartement, crut que tout le monde dormait dans la maison, il s'introduisit dans la chambre de *Lucrèce ;* ses premières paroles furent une menace de tuer cette femme respectable, si elle appellait quelqu'un ; alors il lui déclara sa passion avec les expressions les plus vives: voyant que la vertu de *Lucrèce* était inébranlable, il la menaça de lui donner la mort, de mettre ensuite dans son lit un esclave qu'il égorgerait pareillement, et de publier qu'il avait, par ces meurtres, vengé l'honneur de *Collatin.* Mourir était peu de chose aux yeux de la chaste *Lucrèce ;* mais mourir avec la certitude de paraître coupable et dêtre déshonorée aux yeux de son mari, de sa famille et du public, elle ne put en supporter l'idée, et elle succomba.

On a beaucoup plaisanté sur le scrupule de *Lucrèce*, et on a prétendu qu'il y avait eu dans sa chute encore plus de faiblesse que de vertu. * « S'il est vrai, dit Voltaire, que *Lucrèce* ait fait chasser les Rois de Rome, pour s'être tuée, après s'être laissé violer, il y a de la vertu dans sa mort, c'est-à-dire, du courage et de l'honneur, quoiqu'il y eût un peu de faiblesse à laisser faire le jeune *Tarquin.*

Voici la traduction ancienne d'une épigramme faite sur *Lucrèce :*

Si le paillard t'a plu, c'est à grand tort, *Lucrèce*,
Que par ta mort tu veux, coupable, être louée ;
Mais si ta chasteté par force est violée,
Pour le forfait d'autrui, mourir est-ce sagesse?
Pour néant donc tu veux ta mémoire être heureuse ;
Car, ou tu meurs méchante, ou tu meurs furieuse.

« *Lucrèce* ne fit pas bien, dit Brantôme, car selon l'o-
» pinion de *Saint Augustin*, si elle étoit chaste, pourquoi
» se tuoit-elle ? Tant s'en faut, elle devoit survivre pour
» manifester sa vertu, et en aller la tête haute, et avec
» un beau front et hardi : et si elle fut violée et polluée,
» encore moins, car par une telle mort violente et san-
» glante elle ne réparoit pas son honneur pour cela, et si

» en donnoit soupçon ; mais elle devoit vivre, pour faire
» voir qu'elle étoit femme de bien. » *

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, je me contenterai de continuer le récit de cette catastrophe. Le lendemain de l'accident arrivé à *Lucrèce*, elle envoya prier son mari de se trouver chez *Lucretius*, son beau-père, à Rome, où elle se rendit elle-même dans l'habillement le plus triste et le plus lugubre. Comme son père et son époux en témoignaient leur surprise, elle refusa de répondre à toutes leurs questions, jusqu'à ce qu'on eût fait assembler la famille, alors elle apprit à *Collatin* l'entreprise et la violence de *Sextus Tarquin* : ce récit excita l'indignation dans tous les cœurs ; mais la vue de *Lucrèce* qui s'enfonça un poignard dans le sein, inspira la fureur la plus grande à toute l'assemblée.

Junius Brutus, parent de *Tarquin*, du côté de sa mère *Tarquinie*, fille de *Tarquin l'ancien*, et fils de *Marcus Junius*, que le Roi avait fait périr à cause de sa vertu et de ses richesses, qui lui-même n'avait échappé à la mort que parce qu'il avait eu l'adresse de contrefaire l'insensé, *Brutus*, présent à cet affreux spectacle, s'approche de *Lucrèce* expirante, lui arrache le fer qui venait de lui donner la mort, et le montrant encore tout ensanglanté : « Je jure,
» dit-il, par ce sang autrefois si pur, et qui n'a été souillé
» que par le crime d'un détestable *Tarquin*, que je pour-
» suivrai avec le fer et le feu, le Roi, la Reine et leurs
» enfans, et que je m'efforcerai d'exterminer de ces lieux
» une race criminelle qui infecte le trône des Romains.
» Dieux ! je vous prends à témoin de mon serment. »

Ces paroles prononcées avec fermeté par un homme qui, jusqu'à ce moment, avait passé pour imbécille, firent une vive impression ; tous les assistans répétèrent ce même serment. Sans donner le tems à cet enthousiasme de s'affaiblir, *Lucretius*, qui était Gouverneur de Rome pendant l'absence du Roi, fit fermer les portes de la ville, et empêcha que personne n'en sortît; *Brutus* assemble le peuple, et après avoir exposé à ses yeux le cadavre encore sanglant de l'infortunée *Lucrèce*, il peint, avec les expressions les plus énergiques, la conduite injuste, violente et tyran-

nique de *Tarquin*, les maux auxquels on doit s'attendre de la part de ses fils, et il finit en offrant la liberté aux Romains, s'ils voulaient se joindre à lui, et approuver ses démarches. Des acclamations réitérées firent sentir à *Brutus* qu'on applaudissait à ses vues : le Sénat rendit un décret qui condamnait à un bannissement perpétuel les *Tarquins* et toute leur postérité, et les dépouillait des droits et des honneurs de la Royauté ; ce décret fut confirmé par les suffrages du peuple : alors on confia l'autorité à *Spurius Lucretius* ; on prit ensuite la résolution de détruire la Monarchie et de créer deux Consuls : *Brutus* et *Collatin* réunirent tous les suffrages pour remplir ces places éminentes. Sans laisser ralentir l'enthousiasme des Romains, les Consuls partent pour se rendre à l'armée qui assiégeait Ardée ; les chefs qui avaient été secrètement prévenus de la révolution, avaient gagné les soldats qui se déclarèrent pour le nouveau Gouvernement. *Tarquin* essaya de rentrer dans Rome ; mais ayant trouvé les portes fermées, il fut obligé de se retirer avec sa famille à Ceri, ville des Étrusques. Son fils *Sextus*, cause de tout ce bouleversement, se retira chez les Gabiens qu'il avait autrefois trahi de la manière la plus indigne : comme il n'était plus en état de se faire craindre, on le fit périr, pour le punir de sa perfidie. * Ce fut ainsi que la royauté fut abolie à Rome, à cause du viol et de la mort d'une femme. An de Rome 243.

M. de *Montesquieu* dit « que la mort de *Lucrèce* ne fut » que l'occasion de la révolution qui arriva. Un peuple » fier, entreprenant, hardi, et renfermé dans des mu- » railles, doit nécessairement, ajoute-t-il, secouer le joug, » ou adoucir ses mœurs. Il devait arriver de deux choses » l'une, ou que Rome changerait son Gouvernement, ou » qu'elle resterait petite et pauvre Monarchie. »

Le père *le Moine* a fait sur *Lucrèce* le sonnet suivant :

Toutes les nations savent mon aventure ;
Elle est encore fraîche dans l'esprit des humains ;
Et le sang coule encore, dont aux yeux des Romains
Je lavai mon honneur et vengeai mon injure.

Ma généreuse mort étonna la nature ;
L'histoire l'a dictée à tous les écrivains ;

Et pour m'éterniser, mille savantes mains
Au temple de la gloire ont laissé ma peinture.

Mais de quoi m'ont servi tant de marques d'honneur?
Aujourd'hui l'on érige en crime mon malheur,
Et, sans droit, le procès est fait à ma mémoire.

Ma grande ombre en gémit, et s'en plaint à mon sort,
Et pour ne souffrir point une tache si noire,
Encore en ce tableau je me donne la mort. *

LUCRÈCE.

On connaît *Lucrèce* devenu célèbre par son poëme, dans lequel il attaque avec tant de hardiesse la Providence divine et toute espèce de religion, poëme qui a été réfuté par *l'Anti-Lucrèce* du Cardinal de *Polignac*. Ce poëte athée fut victime de l'amour d'une manière assez singulière.

Sa femme, nommée *Lucilia*, peu sensible aux beautés que produisait l'esprit de son époux, trouvait apparemment qu'il ne s'occupait pas assez d'elle. Voulant ranimer l'amour dans le cœur de *Lucrèce*, elle lui fit prendre un philtre qu'on lui avait indiqué comme propre à remplir son objet. Il est à présumer, ou qu'elle fut trompée dans les drogues qu'elle employa, ou qu'elle proportionna la dose à la grandeur de ses désirs : quoi qu'il en soit, ce breuvage dont on attendait les plus agréables effets, excita une fermentation si considérable dans le sang du malheureux *Lucrèce*, qu'il devint furieux, et ce fut dans un des accès de sa fureur qu'il se donna la mort à l'âge de quarante-deux ou de quarante-quatre ans. L'an de Rome 700 ou 701.

* Il se nommait *Titus Lucretius Larus*, et était d'une famille ancienne et célèbre. *

* LUCRÈCE.

Après la prise et le pillage de Rome par l'armée du Connétable de *Bourbon*, le Pape *Clément VII* fut enfin obligé de traiter avec les généraux de *Charles-Quint*; ensuite il fit un traité particulier avec ce Prince. Par l'un des articles de ce traité, il fut convenu qu'on réduirait les Flo-

rentins, et qu'on les forcerait de recevoir les *Médicis* qu'ils avaient chassés, afin d'établir le Gouvernement populaire. Le Pape, qui était un bâtard de la maison de *Médicis*, voulait absolument que sa famille fût rétablie à Florence, et qu'elle y commandât.

Le Prince d'*Orange* fut chargé de venir assiéger cette ville : l'approche de son armée jetta d'abord l'épouvante parmi lès Florentins; plusieurs d'entr'eux prirent la fuite avec leurs femmes et leurs enfans. *Lucrèce de Mazan*, femme d'une grande beauté, fut prise dans sa fuite avec son mari par un Capitaine de cavalerie, qui les sépara. *Lucrèce* qu'il garda, devint bientôt la maîtresse de son cœur, et lui inspira une vive passion. Il chercha d'abord à la séduire par tous les moyens que peut inspirer l'amour: soins, attentions délicates, promesses, tout fut employé; quelle fut sa joie de s'apercevoir que sa belle prisonnière paraissait sensible, et ne s'éloignait plus que faiblement de céder à ses désirs! Il redouble ses prières, ses instances, enfin il touche au bonheur: *Lucrèce* lui fait le plus tendre aveu, et promet de se rendre la nuit suivante; seulement, elle demande la permission d'aller se baigner dans une petite rivière qui n'était pas éloignée. Son amant enchanté n'a rien à lui refuser, et se contente de la faire suivre par un petit domestique. Arrivée à cette rivière qui était l'Arno, cette femme aussi vertueuse que la fameuse Romaine dont elle portait le nom, avait parfaitement senti qu'en s'opposant avec trop de rigueur aux poursuites de son amant, elle le forcerait d'employer des moyens violêns. Parvenue par sa feinte complaisance au point de pouvoir disposer de son sort, elle résolut de mourir plutôt que de succomber, et elle se précipita dans la rivière, où elle se noya. An 1528. *

LUCULLUS.

TANDIS que *Pompée* et *Metellus* combattaient le fameux *Sertorius* en Espagne, on mit à la tête de la République *Lucius Licinius Lucullus*, et *Marcus Aurelius Cotta*. Le premier * était neveu de *Metellus Numidicus*; son père

avait été convaincu de péculat, et *Cecilia*, sa mère, avait eu une très-mauvaise réputation, comme n'ayant pas vécu avec beaucoup de sagesse et de retenue.* *Lucullus* s'était déjà rendu recommandable par plusieurs exploits glorieux; mais il voulait illustrer son consulat par un triomphe. L'occasion était favorable ; le Grand *Mithridate*, Roi de Pont, qui avait été vaincu par *Sylla*, et qui avait fait ensuite une paix forcée, crut pouvor profiter des dissentions de la République Romaine, pour réparer ses pertes et son honneur. Il s'unit d'intérêt avec *Sertorius*, et déclara la guerre aux Romains du parti de *Sylla*.

Lucullus brigua vivement la commission d'aller porter les armes contre ce Prince ; mais il rencontrait bien des difficultés. Le Sénat enthousiasmé de *Pompée*, le regardait comme seul capable de défendre la République; *Publius Cethegus*, Tribun du peuple, et ennemi juré du Consul, s'opposait fortement à ses désirs. L'ambition fit chercher à *Lucullus* tous les moyens de vaincre tant d'obstacles, et l'amour lui en fournit un qui réussit.

Cethegus était un débauché de profession, qui avait plusieurs maitresses. Celle qu'il distinguait le plus, et à laquelle il ne refusait rien, était une femme charmante par son esprit et par sa beauté ; elle se nommait *Præcia*. *Lucullus* à la tête de la République Romaine eut la faiblesse de se mettre au nombre des courtisans de *Præcia*, et de soupirer à ses pieds. Si sa gloire en souffrit, au moins son ambition fut satisfaite : la courtisanne flattée de voir un Consul lui faire la cour, le réconcilia avec *Cethegus* : dès ce moment il obtint avec la plus grande facilité le commandement des troupes qu'on devait envoyer en Asie.

* On lira peut-être avec plaisir les paroles mêmes de l'auteur qui rapporte ce fait. « *Lucullus*, dit-il, espérant » que s'il obtenoit le Gouvernement de Cilicie, il auroit » aussi la commission de faire la guerre à *Mithridate*, ré» solut de faire tout son effort et essayer tous moyens de » parvenir à ce qu'autre ne l'eût que lui ; et après avoir » tenté tout autre expédient, il fut contraint à la fin, contre » son naturel, de recourir à un moyen qui n'étoit ni beau

» ni honnête, mais bien le plus expédient qu'il eut su avoir,
» pour parveuir à la fin qu'il désiroit. Il y avoit en ce tems-
» là une femme à Rome qui s'appelloit *Præcia*, fort re-
» nommée tant par sa beauté, que pour sa bonne grâce à
» deviser; au demourant aussi peu honnête que celles qui
» publiquement font marchandise de leurs corps; mais
» pour autant qu'elle employoit le crédit et la faveur de
» ceux qui la hantoient et qui alloient deviser avec elle,
» pour servir au bien des affaires et des brigues de ceux
» qu'elle aimoit; elle en acquit le bruit, outre ses autres
» grâces et parties louables qui étoient en elle, d'être
» femme de bon amour et de menée, pour couduire à chef
» une bonne entreprise, ce qui lui donna très-grande ré-
» putation; mais encore depuis qu'elle eut gagné *Cethegus*
» qui avoit alors la vogue, et manioit à son plaisir toutes
» les affaires de la chose publique, étant devenu si amou-
» reux de cette femme, qu'il ne la pouvoit éloigner de vue.
» A donc toute la puissauce et l'autorité de la ville de Rome
» se trouva entre ses mains, pour qu'il ne se dépêchoit
» rien par le peuple, que *Cethegus* n'en fût le poursuivant;
» et *Cethegus* ne poursuivoit rien que *Præcia* ne lui com-
» mandast. Par quoi *Lucullus* se mit à la gaigner et à s'in-
» sinuer en sa bonne grâce, par présens et toutes autres
» manières de caresses dont il se peut aviser, outre
» que c'étoit déjà un très-grand salaire à une femme am-
» bitieuse et superbe, comme estoit celle-là, qu'on la vist
» requise et recherchée d'un tel personnage que *Lucullus*,
» lequel, par ce moyen, en vint à avoir incontinent *Ce-*
» *thegus* à son commandement; car il ne fit plus que le
» louer en toutes assemblées du peuple, et à lui pourchas-
» ser et procurer le Gouvernement de la Cilicie, et de-
» puis que cela lui eut une fois été octroyé, il n'eut plus
» besoin de l'aide de *Præcia* et de *Cethegus*; car tout le
» peuple, de lui-même, lui déféra unanimement la charge
» de faire la guerre à *Mithridate*. »

« On voit tous les jours, dit un historien, des gens faire fortune, et on se demande en vertu de quoi, qu'a-t-il fait? s'il a du mérite, il n'égale pas, ou il ne surpasse pas tels

et tels qui demeurent très-long-tems aux mêmes postes. La solution de tout cela est qu'une femme toute-puissante le protège par un crédit qu'elle a gagné, et qu'elle conserve aux dépens de sa vertu. On fera les mêmes plaintes d'ici à mille ans, si le monde dure jusqu'à ce tems-là. » *

Ceux qui connaissent l'histoire savent que *Lucullus* remporta des victoires promptes et brillantes contre *Mithridate* et contre *Tigrane*, Roi d'Arménie; mais tandis qu'il se couvrait de gloire, et qu'il réunissait à la République des royaumes très-étendus, il trouvait dans sa famille des ennemis qui le déshonoraient, et qui cherchaient à le perdre. Il avait donné le titre de Lieutenant-Général dans son armée à *Appius Claudius*, son beau-frère, homme sans mœurs et sans probité. Il avait eu, dit-on, l'infâme talent de séduire sa sœur *Clodia*, femme de *Lucullus*, et, non content de déshonorer ce grand homme par ce commerce incestueux, il travailla à le supplanter par ses brigues et ses calomnies. Les troubles qu'il excita eurent des suites très-fâcheuses; mais il n'est pas de mon sujet d'entrer dans ce détail.

Lors de son retour à Rome, *Lucullus* répudia *Clodia*. Par une suite de sa mauvaise étoile, il épousa *Servilie*, sœur de *Caton d'Utique*, qui, dit un historien, à l'inceste près, n'était guères moins vicieuse que *Clodia*; * « car, » dit-il, de tous les vices de *Clodia*, il n'en manquait qu'un » seul à *Servilie*, qui était d'avoir été entretenue par ses » frères, du reste, elle était aussi débauchée et aussi abo» minable. » *

Lucullus fut encore obligé d'avoir recours au divorce. Enfin, ajoute l'historien, *Lucullus* malheureux en femmes, se jetta dans la vie indolente, où il fit oublier le héros. Il surpassa en magnificence et en luxe les plus grands Rois de l'Asie qu'il avait su vaincre; ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premières cerises qu'on eut vues en Europe. « Il fut fils tendre, bon frère, père indulgent, » ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, ma» gistrat incorruptible, général habile. »* An de Rome 687.

On peut ajouter ici que le père de *Lucullus* n'avait pas été

été plus heureux que lui en femme; il avait épousé *Cecilia Metella*, sœur de *Quintus Cecilius le Numidique*. *Plutarque* nous fait entendre qu'elle se conduisit de manière à ne laisser aucun doute sur ses infidélités. Ce fut de ce mariage que naquit *Lucullus* dont on vient de parler.

Ce *Clodius* qui lui causa tant de chagrins, est le même dont on a parlé à l'article de *César*. Pour achever le portrait de cet infâme débauché, l'histoire l'accuse d'avoir aussi vécu criminellement avec deux autres de ses sœurs, dont l'une avait épousé *Metellus Celer*, et l'autre était femme de *Marcius Rex*, d'une des plus illustres familles de Rome.

LUSIGAN. (Pierre de)

Cet article sera mis sous celui de *Pierre I.er*

LUSIGNAN. (Guy de)

BAUDOUIN IV, Roi de Jérusalem, était fils d'*Amaury* et d'*Agnès de Courtenay*. Attaqué de la lèpre, il ne pouvait pas veiller sur les intérêts de son royaume, et c'était précisément dans le tems où le fameux *Saladin* (*a*) menaçait de l'envahir. Dans une circonstance aussi fâcheuse, *Baudouin* jugea à propos de donner en mariage *Sybille*, sa sœur, déjà veuve du Marquis de *Montferrat*, à quelqu'un qui pût le remplacer. Il parait que le Roi consulta plus le cœur de la Princesse que les besoins de son état : il lui donna pour époux *Guy de Lusignan*, de la maison de *la Marche*, « Prince bien fait et de bonne mine, » plus galant que guerrier. »

Ce mariage fut la pomme de discorde entre les Seigneurs qui pouvaient aspirer à la Couronne. Celui qui avait le plus de prétentions, et qui en même tems était le plus à craindre, était *Raymond III*, Comte de Tripoli, issu

(*a*) * Ce Prince avait d'abord été envoyé en Égypte par *Noradin* contre le Visir du Sultan Fatimite. Insensiblement il acquit tant d'autorité, qu'après avoir obtenu la place du Visir qu'il fit périr, il succéda au Sultan qui fut le dernier de sa race, et après la mort de *Noradin*, il devint un des plus puissans Princes Mahométans. *

de mâle en mâle du Comte de Toulouse, qui s'était si fort signalé à la première croisade, et il était fils de *Hodierne*, fille de *Baudouin II*, Roi de Jérusalem. Le mariage de *Guy de Lusignan* avec *Sybille* enlevait à *Raymond* ses espérances; mais son ambition n'en devint que plus vive et plus ardente. On dit même qu'il joignait à tout cela une passion assez forte pour la Princesse.

La mort du Roi *Baudouin* ranima l'ambition de ce Seigneur, et fit renaître ses espérances, * d'autant plus que *Baudouin V*, fils de *Sybille* et du Marquis de *Montferrat*, mourut peu de tems après son oncle. On prétend que ce fut sa mère qui l'empoisonna pour mettre la couronne sur la tête de *Lusignan*. Quoi qu'il en soit, *Raymond* cabala si fort, que les principaux Seigneurs du royaume, en offrant la couronne à *Sybille*, y mirent pour condition qu'elle répudierait *Lusignan*, et qu'ensuite elle ferait choix d'un Prince capable de commander les armées et de défendre l'État. La Princesse qui adorait son époux, et qui eut renoncé à la couronne plutôt que de s'en séparer, trouva le moyen d'accorder son amour avec sa gloire. Sans témoigner aucun mécontentement de la proposition dure et malhonnête qu'on lui faisait, elle l'accepta : le divorce fut solennellement prononcé; mais *Sybille* reconnue pour Reine, et ayant reçu la couronne des mains du Patriarche, l'ôta de dessus sa tête, et la posa sur celle de *Lusignan*, en l'embrassant comme son époux, et le saluant comme Roi.

Raymond qui était entièrement persuadé que le choix de la Reine tomberait sur lui, voyant son espérance trompée, entra dans une fureur inconcevable; il oublia ce qu'il devait à sa religion et à lui-même par un désespoir que rien ne pouvait justifier, il fit une alliance secrete avec *Saladin* contre le Roi de Jérusalem; il fit plus, pour prouver à son allié la sincérité de ses promesses, il abjura le christianisme, et se fit circoncir. A tant d'horreurs il joignit la trahison: pour mieux accabler *Guy de Lusignan*, il feignit de se réconcilier avec lui, et le reconnut Roi de Jérusalem.

Saladin sûr du Comte de *Tripoli*, ne tarda pas à entrer

dans le royaume avec une nombreuse armée : il commença par le siège d'Acre ; mais les Hospitaliers et les Templiers, qui gardaient la ville, ayant fait une sortie pendant la nuit, obligèrent *Saladin* de se retirer, après une bataille où il y eut un grand carnage de part et d'autre, et où le Grand-Maître des Hospitaliers fut tué, dit-on, par la perfidie de *Raymond* qui combattait pour les infidèles, étant masqué, afin de mieux cacher la trahison. *Saladin* mit le siège devant Tibériade, ville appartenant à *Raymond*; ce Seigneur appella à son secours toutes les forces du royaume, et ce fut par ses perfides conseils que *Lusignan* se laissa enfermer avec ses troupes dans des rochers, où mourant de faim, et ne pouvant se défendre, il fut forcé de se rendre prisonnier avec le Grand-Maître des Templiers, après avoir vu massacrer une grande partie de son armée. Une victoire aussi complète procura bientôt à *Saladin* la conquête de tout le royaume; la Reine se vit obligée de lui remettre Jérusalem : elle possédait encore Ascalon, ville assez forte, elle en fit le sacrifice pour obtenir la liberté de son époux. Ce Prince renonça alors au titre de Roi de Jérusalem, et la Reine *Sybille* mourut, peu de tems après, de contagion au siège d'Acre : *Raymond* à qui *Saladin*, pour prix de sa trahison, avait promis la couronne de Jérusalem, voyant qu'on était fort éloigné de lui tenir parole, tomba dans une espèce de frénésie, et mourut dans les accès de sa fureur.

Cependant les Croisés assiégeaient Acre, lorsque la mort de *Sybille* ramena la division parmi les chefs de l'armée. *Isabelle*, sœur de *Sybille*, avait été mariée à l'âge de huit ans avec *Onfroi de Thoron*, troisième du nom. Ce mariage, fait dans un âge si tendre, n'eut pas des suites heureuses. Dégoûtée d'un époux que son cœur n'avait pas choisi, *Isabelle* écouta les vœux de *Conrard*, Marquis de Montferrat, qui par sa bravoure avait conservé Tyr malgré les efforts de *Saladin*. Cette passion fit tant de progrès, que la Princesse résolut de faire casser son mariage avec *Onfroi*, sous prétexte de parenté, et sur-tout parce qu'il avait été contracté dans un âge où elle n'avait pu y consentir. L'É-

vêque de Beauvais eut la faiblesse de se prêter aux désirs de la Princesse; il cassa et annulla son mariage, et l'unit avec *Conrard*, son amant. Ce dernier prit alors le titre de Roi de Jérusalem; *Guy de Lusignan* s'y opposa, prétendant qu'on ne pouvait le dépouiller d'une dignité qui lui appartenait plus qu'à tout autre : enfin *Onfroi* réclama contre la sentence qui avait cassé son mariage, et prit aussi le titre de Roi. Ces prétentions pour un titre sans réalité ne pouvaient que nuire aux progrès des Croisés : on fit convenir ces trois concurrens qu'ils s'en rapporteraient à la décision des Rois de France et d'Angleterre qui venaient au secours des Chrétiens de la Palestine. La division devint plus grande à l'arrivée de ces deux Princes qui étaient eux-mêmes divisés. Enfin on décida que *Lusignan* conserverait pendant sa vie le titre de Roi de Jérusalem, et que *Conrard* lui succéderait. Au 1192.

* Un historien prétend qu'*Isabelle* n'ayant pas consommé son mariage avec son premier époux, fut mariée ensuite avec *Marsilius* de Montferrat, Seigneur français ; qu'étant dégoûtée de cette seconde union, à cause de l'âge avancé de *Marsilius*, « elle devint amoureuse de *Conrard*, » Marquis de Montferrat, qui la voyait familièrement » sous prétexte de parenté; elle s'enfuit avec lui à Tyr où » était *Marsilius*. Ce fut là où ce même Marquis l'épousa » publiquement, sans se soucier ni qu'elle fût sa parente, » ni qu'elle fût la femme d'un autre. Le Patriarche de » Jérusalem et le Clergé ne firent pas semblant de voir » une action si condamnable......... *Marsilius* ne dit » mot dans une affaire qu'il est si difficile de souffrir sans » ressentiment; peut-être qu'il crut qu'il était avantageux » pour lui d'être délivré d'une pareille femme. Il fut » cependant assassiné deux jours après par deux Sarrasins.... Le Marquis de Montferrat fut soupçonné d'être » auteur de cette mort, pour en avoir fait des réjouissances » publiques, et avoir pris aussitôt le titre de Roi de Jérusalem et de Tyr; mais il ne le porta pas long-tems, » ayant été lui-même massacré par les mêmes Sarrasins » qui avaient tué *Marsilius*. »

Le même historien rapporte que, pour accorder les prétentions de *Guy de Lusignan* et de la Princesse *Isabelle*, le Roi d'Angleterre vendit à *Lusignan* le royaume de Chypre, à condition qu'il renoncerait à ses prétentions sur celui de Jérusalem; et il donna ce dernier, ou au moins le titre, à *Isabelle* qu'il maria avec *Henri de Champagne*, son neveu. *Guy* mourut en Chypre, âgé de soixante-cinq ans, laissant pour successeur son frère *Amaury*. Ce dernier, après la mort de *Henri de Champagne*, épousa *Isabelle*, sa veuve, et, par ce moyen, joignit la couronne de Chypre à celle de Jérusalem. Il mourut en 1206; la Reine le suivit peu de tems après. « Elle avait eu cinq maris, et elle était » sur le point d'en avoir un sixième; tant il est vrai que » l'âge n'ôte point aux femmes l'idée qu'elles se font des » plaisirs du mariage. Cette Princesse aurait fait l'admi- » ration de son siècle par ses belles qualités, si son immo- » dérée lubricité ne les eût ternies ou effacées. * »

LUTHER.

MARTIN LUTHER naquit à Islèbe, au Comté de Mausfeld, l'an 1483, de *Jean Luther*, forgeron, et de *Marguerite Landerman*. On sait qu'il était Moine Augustin et Professeur en théologie dans la nouvelle Université de Wittemberg. On sait encore mieux que la jalousie de Corps l'engagea à prêcher contre les indulgences, parce que les Jacobins étaient chargés de les distribuer, ou plutôt de les vendre. Cette dispute, qui n'avait d'autre motif que l'intérêt, enfanta la réformation qui a enlevé à l'Église Romaine plusieurs royaumes, et a fait verser beaucoup de sang; époque célèbre dans l'histoire, mais qui n'est pas de mon sujet.

Un des points de la nouvelle doctrine prêchée par *Luther* était l'abolition des vœux, article infiniment agréable à une foule de religieux et de religieuses qui gémissaient d'avoir formé imprudemment, et souvent malgré eux, des lieus qui faisaient le malheur de leur vie; « car, comme » le dit un historien, il est bon de remarquer que c'est

» principalement à l'amour des femmes que les Protestans » doivent leurs premiers et leurs plus célèbres Docteurs, » comme il est aisé de le vérifier par l'exemple de *Luther*, » de *Bucer*, d'*Œcolampade*, de *Pierre Martyr* » et de beaucoup d'autres dont on parlera en plusieurs articles.

Le titre de réformateur que prit *Luther*, et l'austérité de sa doctine ne purent affaiblir en lui les désirs de la chair; l'amour s'empara de cet esprit fougueux et intraitable. * Après avoir déclaré dans un de ses sermons qu'il lui était aussi impossible de vivre sans femme que de vivre sans manger, * il conçut une vive passion pour *Catherine Bore*, religieuse du monastère de Nimptshen, qui abjura ses vœux avec huit autres de ses compagnes, et il résolut de l'épouser. Ces neuf religieuses avaient été enlevées de leur couvent par un luthérien nommé *Léonard Koppem*. *Luther* fit un écrit pour justifier la conduite de son prosélyte, osant comparer ce rapt à celui que Jésus-Christ fit le jour de sa passion, lorsqu'il enleva les ames captives sous la tyrannie de Satan.

La résolution de *Luther* pour son union avec *Catherine Bore* fut effectuée si promptement, qu'on en murmura. Il avoue lui-même dans ses lettres que son mariage le rendait si méprisable, qu'il espérait que cette humiliation donnerait de la joie aux anges et du chagrin aux diables; mais ses disciples qui vraisemblablement étaient fort aises d'imiter son exemple, apaisèrent les murmures, en disant et publiant qu'il y avait quelque chose de divin dans ce mariage. Dans le fait, le miracle n'était autre chose que l'amour très-vif de *Luther*, qui ne lui permit pas d'observer aucune bienséance, et le fit agir avec une précipitation qui sentait plus l'amoureux que le prophète. En tout cas, il ne montra pas beaucoup de scrupule, car sa maîtresse, avant que de l'épouser, et depuis la sortie de son couvent, demeura deux ans entiers parmi les jeunes étudians de l'Université de Wirtemberg, qui n'étaient pas sans doute plus réformés qu'elle. * « Elle y vécut avec toute sorte de » liberté avec les jeunes étudians de l'Académie, et elle » leur accorda des baisers avec profusion. »

Elle était fille d'un gentilhomme, et avait vingt-six ans lorsqu'elle épousa *Luther* beaucoup plus âgé qu'elle. Cependant, dit-on, elle l'aima comme s'il eût été dans son printemps; on ajoute qu'elle lui fut fidelle. C'est une justice qu'il lui rend dans son testament, reconnaissant qu'elle l'avait constamment aimé et servi; qu'elle avait été féconde, et il lui laissa la liberté de convoler en secondes noces. Du reste il disait qu'il ne troquerait pas sa femme contre le royaume de France ni contre les richesses des Vénitiens. *Catherine Bore* joignait aux agrémens du corps les charmes de l'esprit; elle mourut en 1552, âgée de cinquante-trois ans. *Luther* mourut à Islèbe en 1546.

Son exemple, comme on l'a remarqué, fut suivi par *Œcolampade*, né dans la Franconie. Après avoir quitté l'habit monastique, il devint Curé de Basle, adopta les principes de la réforme, et épousa une jeune fille dont la beauté excita ses désirs. Erasme qui le connaissait, dit, à l'occasion de ce mariage : « *Œcolampade* vient d'épouser » une assez belle fille; apparemment que c'est ainsi qu'il » veut mortifier sa chair. On a beau dire que le luthéra- » nisme est une chose tragique, pour moi je suis persuadé » que rien n'est plus comique; car le dénouement de la » pièce est toujours quelque mariage, et tout finit en se » mariant, comme dans les comédies. » *.

* LYSIMAQUE.

LYSIMAQUE, l'un des Capitaines d'*Alexandre le Grand*, partagea la vaste succession de ce Prince avec *Cassandre*, *Seleucus Nicator* et *Ptolémée*, fils de *Lagus*. Il eut en partage la Thrace et la Bithynie, où il régna tranquillement pendant plusieurs années. De tous les Officiers supérieurs qui avaient servi sous *Alexandre*, il ne restait plus que *Seleucus* et lui; il avait la vieillesse la plus heureuse; son fils *Agathocle* paraissait digne de lui succéder : dans cette heureuse situation l'amour et les femmes causèrent dans sa maison les plus grands désordres, et lui firent perdre la vie.

Après avoir donné en mariage à son fils *Agathocle Lysandra*, fille de *Ptolémée Soter* et *d'Eurydice*, *Lysimaque* épousa lui-même *Arsinoé*, fille du même Prince, mais d'une autre femme, et il en eut plusieurs enfans. La mère de cette Princesse, qui se nommait *Bérénice*, était la plus chérie des femmes de *Ptolémée*. Elle avait eu assez de crédit sur l'esprit de ce Prince pour l'engager à désigner pour son successeur *Ptolémée Philadelphe* qu'elle avait eu de lui, au préjudice de *Ptolémée Ceraunus*, quoiqu'il fût l'aîné.

Ce dernier, après ce choix qui le privait du trône, ne crut pas devoir rester en Égypte; il se retira chez *Lysimaque* auprès d'*Agathocle*, son beau-frère. Il y fut témoin d'une révolution tragique amenée par les mêmes motifs qui l'avaient forcé de quitter sa patrie. La Reine *Arsinoé* qui voyait son époux prêt à descendre au tombeau, craignant d'être sacrifiée après sa mort, usa de tout l'ascendant que sa jeunesse et sa beauté lui donnaient sur le vieux *Lysimaque* qui l'adorait; elle lui inspira de violens soupçons contre la fidélité d'*Agathocle*. Le Roi qui ne voyait que par les yeux de son épouse, fit arrêter son fils, et le condamna à mort, sans lui donner le tems de se justifier.

Lysandra, après la mort de son mari, n'eut d'autre parti à prendre qu'à sauver au moins les enfans qu'elle avait eus de lui; elle les conduisit à la Cour de *Ptolémée Nicator*, et *Ceraunus*, son frère, l'accompagna. On déclara la guerre à *Lysimaque* qui fut battu, et qui perdit la vie dans une bataille qui se donna en Phrygie. *Seleucus*, pour prix de l'hospitalité qu'il avait donnée aux Princes fugitifs, fut mis à mort par ce même *Ceraunus* qu'il avait comblé de bienfaits, et qui prit le titre de Roi de Macédoine. On prétend que ce Prince perfide eut ensuite le talent de plaire à *Arsinoé*, sa sœur; et, après avoir protesté avec les sermens les plus terribles qu'il ne se proposait que l'avantage de la Princesse et de ses enfans, il la décida à lui donner la main; ce qui lui procura la jouissance des États de *Lysimaque*. On ajoute que, pour satisfaire entièrement son ambition, et écarter tous les obstacles, il eut la barbarie

de faire égorger dans les bras d'*Arsinoé* ses deux fils qui se nommaient *Lysimaque* et *Philippe*. Cette Princesse infortunée, déchirant ses habits et s'arrachant les cheveux, se retira dans l'île de Samothrace où elle finit ses jours, en pleurant toujours et amèrement sa funeste passion pour l'infâme *Ceraunus*, destructeur de sa famille.

Un autre historien essuie les larmes d'*Arsinoé*, et lui fait jouer encore un rôle très-brillant. Il prétend que *Ptolémée Philadelphe*, frère de père de cette Princesse, l'ayant fait venir en Égypte pour la consoler, en devint éperdument amoureux et l'épousa, quoiqu'il eût déjà pour femme une autre *Arsinoé*, fille de *Lysimaque*. Cette dernière Princesse voulant se venger de l'inconstance du Roi, associa à sa vengeance un Seigneur de la Cour et un médecin. La conjuration ayant été découverte, tous les complices furent punis de mort, et *Ptolémée* relégua dans la Thébaïde sa coupable épouse. Sa passion pour *Arsinoé*, sa sœur, était si violente que, lorsque la mort la lui enleva, il lui fit bâtir un temple dans Alexandrie, et les Égyptiens lui en consacrèrent un autre où elle fut adorée sous le nom de *Vénus Zéphiride*. Un poëte nommé *Sotade* avait fait une satyre contre le Roi, à cause de son mariage avec sa sœur, et s'était sauvé d'Alexandrie, pour éviter le châtiment qu'il méritait; il fut poursuivi et trouvé à Canire, dans la Carie, et on le jetta dans la mer. *Ptolémée* eut pour successeur son fils *Ptolémée Évergète* qu'il avait eu de la fille de *Lysimaque*.

Le barbare *Ceraunus* ne jouit pas long-tems du fruit de ses crimes; les Gaulois, conduits par *Brennus* ou *Belgius*, lui livrèrent bataille, le firent prisonnier, et lui coupèrent la tête. An du monde 3730. *

* MACCLEFFIELD.

Anne, Comtesse de *Maccleffield*, étant enceinte, déclara publiquement que l'enfant qu'elle portait n'était point de son mari, mais du Comte de *Rivers*. Milord *Maccleffield*, après une pareille déclaration, fit casser son mariage au Parlement, l'adultère public étant en Angleterre

un cas dirimant; et il fit déclarer par le même jugement que les enfans de sa femme seraient déclarés illégitimes. Cette femme, malgré son déshonneur public, trouva un second mari; mais elle fut si honteuse de son crime, qu'elle conçut pour son enfant adultérin une horreur dont il n'y a jamais eu d'exemple. Elle empêcha le Comte de *Rivers* d'assurer, avant sa mort, une pension à cet enfant pour sa subsistance; elle le fit élever sous le nom de *Savage*, et le fit mettre en apprentissage chez un cordonnier. Quand ce jeune homme vint à connaître sa mère, elle lui défendit l'entrée de sa maison, et l'abandonna à la plus cruelle misère.

Ce fils infortuné méritait, dit-on, un meilleur sort par ses talens, par son esprit, et sur-tout par la tendresse qu'il avait pour sa mère. Tous les jours il passait devant sa porte pour avoir la consolation de la voir. Rien ne put vaincre la haine injuste de cette marâtre; elle traita toujours durement ce fils qui lui tendait les bras. Enfin la misère le jetta dans la mauvaise compagnie; ses talens en poésie ne purent suffire à sa prodigalité et à ses débauches. Accablé de dettes, il périt dans une prison, moins coupable de ses égaremens que sa mère qui avait négligé son éducation. *

MACRIN.

Macrin, qui succéda à l'Empereur *Caracalla* après l'avoir fait assassiner, n'obtint la pourpre qu'en se déshonorant. Maure de nation, et d'une famille très-obscure, il vint à Rome où il exerça les emplois les plus vils. Ce fut dans cette situation que l'ambition l'engagea à se mettre au nombre des adorateurs de *Nonia Celsa*. Cette femme sans naissance et sans fortune, n'était connue que par sa beauté et par sa facilité à écouter tous ceux qui lui présentaient leurs hommages. Il semblait que *Macrin*, dont la figure n'avait rien que de rebutant, ne devait pas faire une grande impression sur le cœur, ou plutôt sur les sens de cette courtisanne; mais il offrit de l'épouser, et *Celsa* l'accepta, parce qu'elle avait besoin d'un mari pour couvrir

ses débauches qu'elle continua constamment depuis son mariage.

Une semblable conduite est rarement un acheminement à la fortune; c'est cependant ce qui fit celle de *Macrin*. Le bruit de la beauté de *Celsa* parvint aux oreilles de l'Empereur *Sévère*; il la vit, et en devint amoureux. Tous les autres amans cédèrent la place au Prince; il ne tarda pas à répandre abondamment ses faveurs sur le mari d'une femme qu'il adorait, et qui ne lui refusait rien. Elle accoucha dans ces circonstances d'un fils qui fut nommé *Diadumène*, parce qu'il vint au monde avec un nerf autour du front, qui ressemblait à un diadème; ce qui fit dire qu'il n'était pas surprenant que le fils d'un Empereur naquît avec le diadème.

Caracalla, fils et successeur de *Sévère*, conserva la même bienveillance pour *Macrin*, et le fit Capitaine des Gardes. Dans ce poste élevé, *Macrin* oublia les bienfaits de son maître; il le fit assassiner, et les soldats le proclamèrent Empereur. Cette éminente dignité à laquelle il n'aurait jamais dû s'attendre, ne changea rien à la conduite de *Celsa*; tandis que *Macrin* combattait contre les Parthes, elle se livrait à Rome à toutes les fantaisies d'une femme sans pudeur. L'Empereur fut mis à mort dans une révolution qui se fit en faveur d'*Héliogabale*, ainsi qu'on peut le voir à son article, et l'histoire ne nous apprend pas ce que devint *Celsa*. * An de Rome 969. *

MACRON.

NÆVIUS SERTORIUS MACRO succéda à l'infâme *Séjan* dans la place de Capitaine des Gardes Prétoriennes. Il fut le ministre des cruautés de *Tibère*, comme son prédécesseur, mais avec plus d'égards et d'adresse. Quand il vit l'Empereur approcher de sa fin, il songea à faire la cour à son successeur. Trois Princes pouvaient alors prétendre à ce titre: *Tiberius Gemellus Drusus*, fils de *Liville* et de *Drusus*, mais soupçonné d'être le fruit du commerce de la Princesse avec *Séjan*; *Claudius Nero*, fils du premier *Germanicus*, que *Tibère* ou plutôt *Livie* avait sacrifié à son am-

bition; et *Caïus Caligula*, fils du second *Germanicus* et d'*Agrippine*, Prince qui, par ses débauches et sa complaisance criminelle, avait eu le talent de plaire à *Tibère*, et qui paraissait devoir lui succéder par préférence à ses compétiteurs. Ce fut donc à ce Prince que *Macron* s'attacha particulièrement, et pour lequel il fit le sacrifice de son honneur.

Caligula avait épousé *Clodia*, fille de *Marcus Silanus*, l'un des premiers de Rome. Après la mort de cette Princesse, *Caligula* parut avoir des égards et même des attentions marquées pour *Ennia Nævia*, femme de *Macron*. Ce favori devina les intentions du Prince : trop heureux de mériter par ce moyen ses bonnes grâces, il ferma les yeux sur la conduite de sa femme. Si l'on en croit quelques historiens, il fit lui-même les premières avances, * ou au moins les fit faire par *Ennia*. *Caligula*, déjà fourbe et dissimulé, donna, dit-on, une promesse de mariage, sachant bien qu'il serait le maître de la tenir s'il était Empereur.

Tibère fut informé de cette intelligence entre son petit-fils et *Macron*, et il en devina facilement le motif. Ce fut pour lui une raison de ne point se déterminer en faveur de *Caligula*; et si *Claude*, son neveu, n'eût pas été d'une imbécillité étonnante, il l'aurait emporté sur *Caïus*. Après avoir beaucoup cherché un successeur, et trouvant des inconvéniens dans tous les objets qui le fixaient, *Tibère* ne pouvant soutenir la fatigue d'une délibération si embarrassante, abandonna au destin un choix dont il était incapable. *Caligula* força le destin à se déclarer pour lui; car l'Empereur qui avait eu une faiblesse assez longue, étant revenu à lui, *Caligula* qui avait déjà fait des démarches auprès des soldats Prétoriens, craignant tout de la part d'un vieillard implacable, parvint, avec le secours de *Macron*, à l'étouffer sous des coussins.

Pour récompenser le complice de son crime, des services importans qu'il lui avait rendus, *Caligula*, monté sur le trône, l'accusa de plusieurs crimes, le contraignit à se donner la mort, et son désastre entraîna celui de toute sa famille. *Ennia* ne fut pas épargnée. * An de Rome 789. *

* MADÈRE.

La découverte de l'île de *Madère*, d'où l'on tire de si bons vins, doit son origine à l'amour, si l'on s'en rapporte au récit de quelques voyageurs. Je vais les laisser parler.

« Sous le règne d'*Édouard III*, Roi d'Angleterre, un homme d'esprit et de courage, nommé *Robert Macham*, ayant conçu une passion fort vive pour une jeune personne d'une naissance supérieure à la sienne, obtint la préférence sur tous ses rivaux, au moins dans le cœur de son amante; mais les parens de celle-ci qui se nommait *Anne Dorset*, s'aperçurent des sentimens de leur fille, et, dans la résolution de ne pas souffrir un mariage qui blessait leur fierté, ils se procurèrent un ordre du Roi, pour faire arrêter *Macham* jusqu'à ce que le sort d'*Anne* fût fixé par une autre alliance. Ils lui firent épouser un homme de qualité; *Anne* fut aussitôt conduite à Bristol dans les terres de son mari. L'amant prisonnier obtint immédiatement sa liberté; mais animé par le ressentiment de son injure autant que par sa passion, il entreprit de troubler le bonheur de son rival: quelques amis lui prêtèrent leurs secours. Il se rendit à Bristol où, par des artifices ordinaires à l'amour, il trouva le moyen de voir sa maîtresse; elle n'avait pas perdu l'inclination qu'il lui avait inspirée. Ils résolurent ensemble de quitter l'Angleterre, et de chercher une retraite en France : leur diligence fut égale à leur témérité. Un jour qu'*Anne* feignit de vouloir prendre l'air, elle se fit conduire au bout du canal par un homme de confiance, et, se mettant sur un bateau qui l'attendait, elle gagna un vaisseau que son amant tenait prêt pour leur fuite.

» L'ancre fut levée aussitôt, et les voiles tournées vers les côtes de France : mais l'inquiétude et la précipitation de *Macham* ne lui avaient pas permis de choisir les plus habiles matelots d'Angleterre. Le vent d'ailleurs lui fut si peu favorable, qu'ayant perdu la terre de vue avant la nuit, il se trouva le lendemain comme perdu dans l'immensité de l'Océan. Cette situation dura treize jours, pendant les-

quels il fut abandonné à la merci des flots. La boussole n'était point encore en usage dans la navigation. Enfin le quatorzième jour au matin, ses gens aperçurent fort près d'eux une terre qu'ils prirent pour une île. Leur doute fut éclairci au lever du soleil qui leur fit découvrir des forêts d'arbres inconnus. Ils ne furent pas moins surpris de voir quantité d'oiseaux d'une forme nouvelle, qui vinrent se percher sur leurs mâts et sur leurs vergues sans aucune marque de frayeur.

» Ils mirent la chaloupe en mer. Plusieurs matelots y étant descendus pour gagner la terre, revinrent bientôt avec d'heureuses nouvelles et de grands témoignages de joie. L'île paraissait déserte ; mais elle leur offrait un asile après de si longues et de si mortelles alarmes. Divers animaux s'étaient approchés d'eux, sans les menacer d'aucunes violences. Ils avaient vu des ruisseaux d'eau fraîche, et des arbres chargés de fruits. *Macham* et sa maîtresse, avec leurs meilleurs amis n'eurent plus d'empressement que pour aller se rafraîchir dans un si beau pays; ils s'y firent conduire aussitôt dans la chaloupe, en laissant le reste de leurs gens pour la garde de leur vaisseau. Le pays leur parut enchanté ; la douceur des animaux ne les invitant pas moins que celle de l'air, et que la variété des fleurs et des fruits, ils s'avancèrent un peu loin dans les terres. Bientôt ils trouvèrent une belle prairie bordée de lauriers, et rafraîchie par un ruisseau qui descendait des montagnes dans un lit de gravier. Un grand arbre qui leur offrait son ombre leur fit prendre la résolution de s'arrêter dans cette belle solitude : ils y dressèrent des cabanes pour y prendre quelques jours de repos, et y délibérer sur leur situation. Trois jours après, un orage de nord-est arracha le vaisseau de dessus ses ancres, et le jetta sur les côtes de Maroc, où s'étant brisé contre les rochers, tout l'équipage fut pris par les Maures, et renfermé dans une étroite prison.

» *Macham* n'ayant retrouvé le lendemain aucune trace de son bâtiment, conclut qu'il était coulé à fond. Cette nouvelle disgrâce répandit la consternation dans sa troupe, et fit taut d'impression sur sa compagne, qu'elle n'y sur-

vécut pas long-tems. Les premiers malheurs qui avaient suivi son départ avaient abattu son courage; elle en avait tiré de noirs présages qui lui faisaient attendre quelque funeste catastrophe; mais ce dernier coup lui fit perdre jusqu'à l'usage de la voix; elle expira deux jours après, sans avoir pu prononcer une parole. Son amant, pénétré d'un accident si tragique, ne vécut que cinq jours après elle, et demanda pour unique grâce à ses amis de l'enterrer dans le même tombeau. Ils avaient creusé la fosse au pied d'une sorte d'autel qu'ils avaient élevé sous le grand arbre. Ils y placèrent aussi le malheureux *Macham*; et, mettant une croix de bois sur ce triste monument, ils y joignirent une inscription qu'il avait composée lui-même, et qui contenait en peu de mots sa pitoyable aventure. Elle finissait par une prière aux Chrétiens, si l'on venait après lui dans le même lieu, de bâtir une église sous le nom de Jésus-Sauveur. »

Les compagnons de *Macham*, après lui avoir rendu les derniers devoirs, songèrent à sortir de l'île. Ils n'avaient d'autre ressource que leur chaloupe. L'amour de la liberté, le désir de revoir leur patrie, ne leur permirent pas de réfléchir sur les dangers auxquels ils allaient s'exposer. Ils s'embarquèrent, et, poussés par le vent, ils arrivèrent sur les mêmes côtes que leur vaisseau, et furent faits prisonniers. Ils racontèrent à d'autres esclaves chrétiens ce qu'ils avaient vu et ce qui leur était arrivé.

Un Espagnol, nommé *Jean de Moralès*, fit plus d'attention que les autres à leur récit. Lorsqu'il eut obtenu sa liberté, il offrit ses services à *Dom Juan Gonsalve Zarco*, Portugais, chargé par le Prince *Henri* de faire des découvertes. Ils s'embarquèrent; et, après avoir vaincu avec peine la timidité des matelots qui s'effrayaient de l'obscurité qui couvrait l'île, ils y abordèrent. Ils découvrirent le monument de *Macham*, et *Zarco* prit possession du pays au nom du Roi *Jean* et du Prince *Dom Henri*. L'île fut nommée par le Roi *île Madère*; elle produit un revenu considérable à la Cour de Portugal: on y trouve toutes sortes de fruits, poires, pommes, prunes, dattes, pêches,

melons, patates, oranges, limons, grenades, citrons; figues, et des légumes de toutes espèces; mais rien ne lui fait tant d'honneur que ses excellens vins qui se transportent dans tous les autres pays du monde. An 1421. *

MAGAS.

Cet article est remplacé par celui de *Démétrius.*

* MAHADI.

Le Calife *Mahadi* était fils d'*Almansor*, et il lui succéda. C'est à ce Prince que son père, en mourant, tint ce singulier discours: « Je vous exhorte à traiter vos parens en public avec les plus grandes marques de distinction, parce » qu'il en rejaillira sur vous-même de la gloire et de » l'honneur; mais, ajouta-t-il, je crois que vous n'en ferez » rien. Augmentez le nombre de vos affranchis, parce » qu'ils peuvent vous servir beaucoup dans quelques revers de fortune; mais, continua-t-il, je crois que vous » n'en ferez rien. Ne faites point bâtir dans la partie occidentale de votre capitale, parce que vous ne sauriez y » mettre la dernière main; mais je crois cependant que » vous le ferez. Prenez garde que vos femmes se mêlent » jamais des affaires d'État, et ne leur donnez point d'influence sur vos Conseils; mais je sais bien pourtant que » vous le ferez. »

L'histoire ne dit pas si *Mahadi* suivit ou non les conseils de son père; mais elle nous apprend que ce Prince périt par une suite de la jalousie d'une de ses femmes. Elle n'avait pu voir sans fureur que *Hasana*, l'une des favorites du Calife, possédât entièrement son cœur et sa bienveillance. Pour se défaire de cet objet odieux, elle lui donna une poire empoisonnée. Ce fruit était si beau, que *Hasana* le crut digne de son amant, et lui en fit présent, ignorant sa mauvaise et dangereuse qualité. Sitôt que le Calife en eut mangé, il ressentit de violentes douleurs, et expira quelque tems après, à l'âge de quarante-trois ans, et après un règne de dix ans. Il eut pour successeur son fils *Musa*. An 783. *

MAHOMET.

MAHOMET.

L'AMOUR et les femmes peuvent être regardés comme les premiers fondemeus de la secte de *Mahomet*. Cet homme, extraordinaire par l'établissement et les progrès incoucevables de sa loi, était né de pareus pauvres ; pour surcroît de malheur, il les perdit étant encore dans l'enfauce. * Son père se nommait *Abdala*, sa mère *Aména* ; et sa famille, quoique dénuée des biens de la fortune, était une des plus considérées de la première tribu, qui était celle des Koraishites à la Mecque. On dit qu'*Abdala* était si beau, que la plus insensible ne pouvait le contempler, sans succomber à la tentation d'eu jouir. Pour augmenter le merveilleux, on ajoute que la première nuit de ses noces, deux cents filles moururent de désespoir de voir uue femme plus fortunée qu'elles passer dans une couche qu'enviait leur amour. L'avantage de la beauté put procurer à *Abdala* des plaisirs, mais non des richesses; sa succession ne consista qu'en cinq chameaux et en uue esclave éthiopienne. Son fils, qui eut le surnom de *Mohammed*, que nous avons changé en celui de *Mahomet*, fut mis en nourrice à Bude. *Halima* à qui il fut confié, l'employa, dès qu'il put marcher, à garder ses troupeaux.

Les Mahométans font descendre leur prophète d'*Ismaël*, fils d'*Abraham*. Sans entrer sur cela dans un détail étranger au sujet que je traite, et qui d'ailleurs ne présenterait au lecteur que des incertitudes, je me contenterai de remarquer que quelques ancêtres du prophète prirent la qualité et le titre de Roi, et qu'ils étaient gardiens du fameux temple de la Mecque, qui de tout tems a mérité la vénération des Arabes, avant la naissauce de *Mahomet*. Son aïeul se nommait *Al-Motaleb*; il eut treize enfans, dont *Abdala* était le troisième. Il préféra l'estime dont il jouissait parmi ses concitoyens aux richesses qu'il aurait pu se procurer.

Son fils, comme on le voit, était à-peu-près réduit à la misère, * lorsqu'un oncle, qui était sa seule ressource, n'étant pas assez riche pour lui procurer un état, le mit chez

une femme nommée *Kadig*, qui envoyait des marchandises dans la Syrie; * mais ce ne fut qu'après avoir fait déjà quelques voyages avec *Abutaleb*, son oncle, et avoir appris sous lui le métier des armes.

Ce fut dans un de ces voyages en Syrie que *Mahomet* alla voir dans un monastère un moine nommé *Sergius*, avec lequel il avait précédemment fait connaissance, lorsqu'il était venu dans ce pays avec son oncle. Ce religieux, conjointement avec un de ses confrères nommé *Nestor*, ayant trouvé dans *Mahomet* des dispositions à faire quelque chose de grand, lui donna des connaissances sur le christianisme et le judaïsme, et lui inspira la première idée de faire une révolution. *

Cependant la jeunesse de *Mahomet*, sa beauté, sa vigueur et des talens qui s'annonçaient, firent impression sur le cœur de *Kadig* ou *Chadighe*, qui l'épousa. * Son contrat de mariage portait ces mots : « Attendu que *Chadighe* est » amoureuse de *Mahomet*, et *Mahomet* pareillement amou» reux d'elle. » Elle avait cependant quarante ans, et *Mahomet* seulement vingt-huit; mais la fortune d'un côté, et l'amour de l'autre, formèrent cette union qui fut heureuse. *Mahomet* fut fidèle à son épouse, et en eut plusieurs enfans. Les fils moururent au berceau, les filles seules vécurent, et furent mariées. *

Il s'agissait de cacher à *Kadig* une infirmité capable de rebuter la personne la plus amoureuse. *Mahomet* était affligé du mal caduc; sa hardiesse et son hypocrisie lui fournirent le moyen, non-seulement de se tirer de ce mauvais pas, mais encore de commencer à se former une réputation que la superstition ne fit qu'accroître. Il confia à sa chère épouse, en lui recommandant le plus grand secret, que l'ange Gabriël lui rendait des visites assez fréquentes, par ordre de Dieu, pour l'instruire sur la religion. On pense bien que le secret fut mal gardé. Il est, dit-on, bien difficile à une femme de se taire en pareil cas; d'ailleurs l'amour-propre de *Kadig* était trop flatté de coucher avec un homme qui était en relation avec les anges, pour ne pas en faire part à ses voisines, cependant en leur recommandant toujours le secret. Insensiblement tout le monde

le sut, et on ne tarda pas à regarder *Mahomet* comme un Prophète; ainsi on doit convenir que l'amour de *Kadig* pour son mari ne contribua pas peu à lui donner l'idée de devenir chef d'une nouvelle secte.

* D'ailleurs l'histoire accorde à cette femme du courage, de l'esprit et tous les talens propres à favoriser le fanatisme et l'imposture. Un des premiers et des plus ardens disciples de *Mahomet*, fut *Ali*, fils d'*Abutaleb*, et cousin du Prophète. Un autre de ses cousins, et qui était aussi son beau-frère, nommé *Zaïd*, fut son second prosélyte; mais celui qui le servit le mieux par ses richesses, par son crédit et sur-tout par l'estime dont il jouissait, fut *Abubekre* qui bientôt entraîna, par son exemple, les principaux de la Mecque. Son véritable nom était *Abdallah*, et on lui donna le nom d'*Abubekre*, qui signifie le père d'une fille ou d'une vierge, parce qu'il fut le père de la belle *Ayesha* que *Mahomet* épousa, quoiqu'elle ne fût âgée que de sept ans.

Mahomet, se voyant ainsi appuyé, déploya toutes les ressources de son éloquence; il parlait à des Arabes toujours avides du merveilleux. et il les subjugua facilement. Sa plus grande victoire dans ces commencemens fut l'acquisition d'*Omar* qui avait d'abord paru furieux contre lui, et qui même s'était mis à la tête des mécontens. Mais j'oublie que ce détail des progrès du Prophète n'est pas de mon sujet. *

Lorsque son ambition parut à-peu-près satisfaite, il se gêna moins dans son goût immodéré pour les femmes, et sûrement ce fut l'amour qui fit insérer dans l'Alcoran (*a*) l'article qui permet aux maris de voir leurs servantes. *Mahomet* n'avait encore que deux femmes, lorsqu'il devint amoureux d'une de ses esclaves, nommée *Marie*, d'une

(*a*) * Le véritable nom de ce livre plus qu'extraordinaire, est Koran. On sait qu'il est divisé en cent quatorze chapitres, dont chacun a son titre particulier, et dont plusieurs sont ridicules et ne désignent rien. Cette bisarrerie vient de ce que chaque chapitre ayant été révélé à l'occasion d'un projet formé, et quelquefois exécuté, il faut connaître le fait pour avoir l'intelligence du verset. Ce livre ne consistait qu'en fragmens épars du vivant de *Mahomet*. *Abubekre* ordonna de les rassembler et d'en former un tout. *Haffa*, fille d'*Omar*, et veuve du Prophète, ut dépositaire de la collection, lorsqu'elle fut complète. *

rare beauté, et âgée de quinze ans. * Cette fille, qui passait pour un chef-d'œuvre de la nature, avait été envoyée au Prophete par le Prince des Cophtes. On dit que *Mahomet*, emporté par la passion que lui avait inspiré la belle *Marie*, coucha avec elle la nuit qui était due à *Ayesha*, ou *Haffa*, fille d'*Omar*. On ajoute qu'il coucha même dans le lit de cette derniere qui, l'ayant pris sur le fait, fit grand bruit, et quoiqu'elle eût promis au Prophète de garder le secret sur cette aventure, apres qu'il eut promis lui-même de n'y plus retourner, elle ne put s'empêcher d'en faire part à son père et à *Ayesha* qui le dit également à *Abubekre*. Alors *Mahomet*, pour punir *Haffa* de son indiscrétion, la répudia, et se sépara même pendant un mois de ses autres femmes, tems qu'il consacra au plaisir avec *Marie*. Cependant comme il craignait le ressentiment d'*Omar*, il reprit *Haffa*, en disant que c'était par l'ordre de l'ange Gabriel.

L'éclat que cette affaire avait fait ne permettait pas à *Mahomet* de garder le silence; il fut donc obligé de faire parler le ciel. Il y avait un verset de l'Alcoran conçu en ces mots : *La fornication est un crime énorme que Dieu punit par des châtimens rigoureux ; quiconque en sera convaincu, doit être condamné à recevoir cent coups de verges, en attendant le jugement de Dieu.* Ce verset était la condamnation de *Mahomet*; et comme c'eut été un grand scandale de voir fouetter un Prophète, * il parut une nouvelle révélation, que l'on trouve au chapitre soixante-sixième de l'Alcoran: Dieu y permet à *Mahomet* et à tous les Musulmans d'habiter avec leurs esclaves, malgré leurs femmes. *O Prophète !* y est-il dit, *pourquoi, de peur de déplaire à tes femmes, te prives-tu du plaisir que Dieu t'a accordé ?* * Au moyen de cette décision le Prophète ne fut plus obligé de se gêner dans les caresses qu'il prodiguait à la belle *Marie*. Les Docteurs Musulmans assurent que leur Prophète leur avait révélé que plusieurs hommes avaient atteint le degré de perfection dont leur faiblesse est capable, mais qu'on ne comptait que quatre femmes qui méritassent cet éloge, savoir *Cesia*, femme de *Pharaon*,

Marie, *Cadighe* et *Fatime*. Cette dernière était fille de *Mahomet*. *

Les ordres de Dieu n'arrivaient que suivant les besoins du Prophète. Après être parvenu à faire approuver le concubinage, il ne tarda pas à avoir recours au même moyen pour justifier l'adultère. Ayant regardé avec des yeux de concupiscence *Zainab*, femme d'un de ses affranchis nommé *Zaib* ou *Zeid*, il l'enleva et l'épousa. * Ce *Zeid* avait été pris très-jeune par un parti arabe, et vendu à *Mahomet*. Son père étant venu pour le racheter, le Prophète refusa de le rendre ; il l'adopta pour son fils, le déclara son héritier, et, peu de tems après, lui fit épouser *Zainab*, fille d'*Amima*, laquelle, dit-on, était tante du Prophète. Ce dernier étant venu un jour chez *Zeid*, ne le trouva pas. Il jetta par hasard les yeux sur *Zainab*, dont le négligé laissait voir de grandes beautés. *Dieu soit loué*, s'écria *Mahomet*, *il change les cœurs*, *les tourne comme il lui plait*. Il paraît que le cœur de *Zainab* fut tourné en faveur du Prophète. * Les uns prétendent que le mari ne trouvant point cela plaisant, s'en plaignit hautement ; d'autres assurent que, gagné par des présens extraordinaires, il consentit à répudier sa femme ; mais on convient que cette action scandalisa beaucoup les vrais Croyans.

Mahomet fit alors une addition au chapitre trente-troisième de l'Alcoran. Dieu y déclare positivement qu'il a marié *Zainab* avec son Prophète. * Les noces furent célébrées avec une magnificence royale : toutes les coutrées de l'Arabie fournirent les viandes les plus délicates et les fruits les plus délicieux, pour orner le banquet nuptial. Cependant comme cette affaire pouvait inspirer de justes craintes aux maris qui avaient des femmes jolies ; que d'ailleurs ce divorce involontaire devait exciter un grand scandale parmi les Arabes qui regardaient les droits de l'adoption comme étant aussi sacrés que ceux de la nature, parce que c'était abuser du pouvoir paternel que de l'étendre sur ceux qui étaient dans une dépendance domestique, * *Mahomet* publia qu'à l'avenir il laisserait les femmes mariées, quoiqu'il en devînt amoureux. Cepen-

dant *Zainab*, fière de la révélation arrivée pour elle, insultait aux autres femmes du Prophète; elle prétendait avoir la préférence sur elles, parce qu'elle avait été, disait-elle, mariée par ordre du ciel, au lieu que le mariage de ses rivales n'était que l'ouvrage des hommes.

* Dans une conquête que *Mahomet* fit dans la Judée, il se trouva parmi les captives une femme qu'on nommait la belle *Sofia*. Le Prophète, qui aimait la beauté partout où elle se trouvait, en fit son épouse; les noces furent célébrées avec une magnificence jusqu'alors inconnue aux Arabes. Un Capitaine, pendant trois nuits, veilla l'épée à la main autour de la tente de *Mahomet*, pour en écarter tout ce qui aurait pu troubler les plaisirs des deux époux. *Sofia* était trop belle pour ne pas inspirer de la jalousie à ses rivales; elles lui reprochaient d'être née juive. Pour la consoler, *Mahomet* lui conseilla de répondre: *Aaron est mon père, Moyse est mon oncle, et Mahomet est mon époux.*

Cependant, malgré la multitude de ses femmes, et quoiqu'il eût soin de les choisir jeunes et jolies, *Mahomet* n'avait point de postérité masculine. Ses ennemis en prirent occasion de le décrier; ils lui donnèrent le surnom d'*Abtar*, c'est-à-dire, sans queue. La stérilité était regardée comme un signe de réprobation, parce qu'une nombreuse postérité avait toujours été la récompense accordée aux anciens Patriarches. *Mahomet* publia alors un verset de l'Alcoran, par lequel Dieu lui donnait pour enfans tous les peuples qui se soumettaient à sa doctrine. *

Indépendamment de sa qualité de Prophète qui le faisait infiniment respecter, *Mahomet* avait, dit-on, des talens rares et merveilleux, qui devaient le faire chérir des femmes. * On voit dans un livre arabe, intitulé *des bonnes Coutumes de Mahomet*, et dans lequel, en le louant de ses vertus et forces corporelles, on dit qu'il se vantait de pratiquer ses onze femmes en une même heure, l'une après l'autre; « il se vantait encore de satisfaire toutes les nuits aux justes devoirs du mariage, et d'avoir reçu, par un privilège particulier, la force de quarante hommes en cette rencontre. * Malgré ces grandes et incroyables qualités,

le Prophète craignait encore l'inconstance et la fragilité du sexe; sa jalousie était si grande, » « qu'il menaçait ses » femmes d'un châtiment une fois plus grand que celui » des autres femmes, tant dans ce monde que dans celui » qui est à venir, supposé qu'elles lui fussent infidelles. » Pour empêcher que les hommes ne conversassent avec ses femmes, il fit paraître, comme de la part de Dieu, ces versets de l'Alcoran, où il leur dit « qu'ils ne devaient pas » entrer dans la maison du Prophète sans permission; et » que s'ils étaient invités à dîner chez lui, ils devaient en » sortir immédiatement après le repas, sans entrer en con- » versation avec ses femmes....; et, dans le même cha- » pitre, il défend à ses femmes de parler à aucun homme, » à moins qu'elles n'eussent le visage couvert d'un voile. »

Malgré toutes ces précautions, *Mahomet* ne put se mettre à l'abri du malheur qu'il prévoyait et qu'il craignait si fort, et même cela arriva d'une manière qui lui fut bien sensible. Ce fut sa chère *Ayesha* ou *Aishca*, celle de toutes ses femmes qu'il aimait le plus, qui lui fut infidelle; * elle avait été la première qu'il eut épousée, après *Chadighe*, et elle n'avait que sept ans. Il ne consomma son mariage que huit mois après être arrivé à Médine, lors de la fuite de la Mecque.

On raconte ainsi le fait qui fit soupçonner la vertu d'*Ayesha*. Elle avait suivi *Mahomet* dans une de ses expéditions: étant sortie de sa litière pour satisfaire à quelques besoins, et ne l'ayant pas trouvée à son retour, elle continua sa route à pied. Bientôt épuisée de fatigue, et vaincue par le sommeil, elle s'endormit au pied d'un arbre, ayant mis à l'écart son voile. Un des Lieutenans du Prophète, nommé *Sofvan*, qui était dans l'âge de plaire, et qui possédait tous les talens propres à séduire, aperçut *Ayesha* dans cette situation où une belle femme est souvent si intéressante, il la réveilla, et on soupçonna qu'il avait su profiter de la circonstance: il la fit ensuite monter sur son chameau, et la ramena à l'armée. Les dévots Musulmans, les vieilles et les laides jalouses de la beauté d'*Ayesha*, ne doutèrent point de son infidélité, et demandèrent hau-

tement la punition des coupables. Les soupçons devinrent encore plus forts, lorsque, en suivant le conseil d'*Ali*, *Mahomet* consulta *Barira*, qu'il avait chargée de veiller sur la conduite d'*Ayesha*. « Je vous jure, répondit » cette surveillante imbécille ou méchante, je vous jure » au nom de celui qui vous a envoyé pour annoncer la vé» rité, que jamais je ne lui ai vu faire rien de répréhen» sible; je sais seulement qu'on l'accuse de s'être endor» mie auprès de la pâte de son voisin, de s'être approchée » insensiblement du froment, et d'en avoir mangé. » Cette réponse, en excitant vivement la sensibilité du Prophète, le rendit long-tems incertain entre l'amour et la vengeance; mais son cœur fit taire son ressentiment; et comme il désirait qu'*Ayesha* fût innocente, il fit parler le ciel pour la justifier. *

« *Ayesha*, dit un historien fort estimé, fille de *Abubekre*, était celle de toutes ses femmes que *Mahomet* ai» mait le plus tendrement...... et, quoique ce fût une » femme galante, toujours occupée de quelque intrigue, » il ne put jamais se résoudre à la renvoyer. Il composa » donc le vingt-quatrième chapitre de l'Alcoran, pour » innocenter sa femme, et pour se disculper en même» tems de ce qu'il la gardait; il y déclare donc à ses Mu» sulmans, de la part de Dieu, que tous ces bruits qui » couraient au désavantage d'*Ayesha*, étaient des impos» tures, de noires calomnies, leur défend de plus en par» ler, etc. etc. » On connaît le nom d'un de ceux qui eurent les faveurs de la belle *Ayesha*; il s'appellait *Assan*. Cette femme aimable, belle et galante, haïssait *Ali* avec fureur, parce que ce fut lui qui découvrit son incontinence et ses désordres à Mahomet.

Un homme fut assez maladroit pour se vanter d'avoir eu les faveurs de la belle *Ayesha*: on lui donna quatrevingts coups de fouet par ordre du ciel.

* On rapporte que *Mahomet* annonçant qu'on ressusciterait tout nu, *Ayesha* trouva la chose immodeste et dangereuse. *Allez, ma bonne*, lui dit le Prophète, *on n'aura pas alors envie de rire.*

On sait qu'il existe un grand schisme entre les sectateurs de *Mahomet*. Les Turcs soutiennent qu'*Omar* et *Moavia* sont les successeurs légitimes du Prophète. Les Persans, au contraire, ont embrassé la secte d'*Ali*, gendre de *Mahomet*. Sa femme, qui se nommait *Fatime*, était l'objet des complaisances de son père, et les Musulmans croient qu'elle fut conduite dans la couche nuptiale par *Gabriël* et *Michel*, escortés de soixante-dix mille autres anges, qui formèrent un mélodieux concert autour du lit, jusqu'à la renaissance de l'aurore. *Fatime* mourut de désespoir en apprenant la mort de son père.

Le schisme qui commença vingt-trois ans après le décès de *Mahomet*, n'eut d'autre cause que l'amour. *Ayesha*, comme on vient de le dire, avait conçu une grande aversion contre *Ali*; « elle ne put lui pardonner son indiscré» tion. Après lui avoir donné trois fois l'exclusion au Ka» lifat, voyant qu'il l'emportait à la quatrième, elle réso» lut de le perdre à force ouverte: dans ce dessein elle son» leva contre lui divers chefs des Arabes, et entr'autres » *Amron*, Gouverneur d'Égypte, et *Moavia*, Gouver» neur de Syrie. Ce dernier se fit proclamer Calife, ou » successeur, dans la ville de Damas. *Ali*, pour le dépos» séder, lui déclara la guerre; mais la nonchalance de » sa conduite perdit ses affaires. Après quelques hosti» lités, où les avantages furent balancés, il périt à Kouffa » par la main d'un assassin. Ses partisans élurent à sa place » son fils *Hasan*; mais ce jeune homme peu propre à des » circonstances aussi épineuses que celles où il se trouvait, » fut tué dans une rencontre par les partisans de *Moavia*. » Cette mort acheva de rendre les deux factions irrécon» ciliables; leur haine devint une raison de ne plus s'ac» corder sur les commentaires de l'Alcoran. Les Docteurs » des deux partis prirent plaisir à se contrarier, et dès» lors se forma le partage des Musulmans en deux sectes, » qui se traitent mutuellement d'hérétiques. »

La haine d'*Ayesha* pour *Ali* était si forte que, peu de tems après l'élection de ce dernier, elle rassembla une armée de trente mille hommes, et livra bataille

à *Ali* ; elle parcourait les rangs portée dans une cage sur un chameau : la fortune ne favorisa pas son courage ; elle fut vaincue et faite prisonnière. Le Calife se contenta de la reléguer à Médine, n'osant la faire mourir, à cause du respect que les Musulmans avaient encore pour elle.

Mahomet mourut à Médine à l'âge de soixante-trois ans et demi, l'an 642. Il voulut passer les derniers jours de sa vie dans l'appartement de sa chère *Ayesha*, et il y fut enterré; il eut pour successeur *Abubekre*. Un historien dit que *Mahomet* mourut de poison; il lui avait été donné, dit-il, par une juive nommée *Zainab*, dont le frère avait été tué par *Ali*. Cette femme vindicative empoisonna un agneau rôti, qu'elle servit au Prophète : à peine en eut-il mis un morceau dans sa bouche, qu'il le rejetta, en disant que ce mouton était empoisonné; mais, malgré cette promptitude, malgré les remèdes qu'il fit, le poison était si violent qu'il en souffrit toute sa vie, et en mourut quatre ans après.

« Son gendre *Ali* prétendit que, quand il fallut inhu-
» mer le Prophète, on le trouva dans un état qui n'est pas
» trop ordinaire aux morts, et que sa veuve *Ayesha* s'écria :
» *Si j'avais su que Dieu eût fait cette grâce au défunt, j'y*
» *serais accourue à l'instant.* On pouvait dire de lui : *Decet*
» *Imperatorem stantem mori.*

» *Mahomet* disait que la jouissance des femmes le ren-
» dait plus fervent à la prière. On rapporte qu'une vieille
» l'importunant un jour en lui demandant ce qu'il fallait
» faire pour aller en paradis : *Ma mie*, lui dit-il, *le paradis*
» *n'est pas pour les vieilles.* La bonne femme se mit à pleu-
» rer, et le Prophète, pour la consoler, lui dit : *Il n'y aura*
» *point de vieilles, parce qu'elles rajeuniront.* Cette doc-
» trine consolante est confirmée dans le cinquante-qua-
» trième chapitre du Koran. »

« *Mahomet* était d'une taille moyenne, mais bien proportionnée ; son teint rembruni, et en même tems vif et animé, annonçait un tempérament robuste, qui l'aurait pu conduire à une extrême vieillesse, si le poison n'eût abrégé ses jours. Personne n'était plus en état que lui de

soutenir long-tems et avec une constance admirable les besoins de la nature et les travaux les plus fatigans. Il avait un génie vaste, capable des plus grands desseins, et une fermeté d'ame qu'aucun obstacle ne pouvait étonner. Constant à la poursuite des projets les plus surprenans, il trouvait en lui-même des ressources infinies pour les faire réussir. Son esprit souple, vif et pénétrant le guidait sur le choix des moyens, et il était presque toujours certain du succès par l'adresse avec laquelle il savait s'accommoder au tems, aux circonstances, et sur-tout au génie de sa nation.

» *Mahomet*, selon l'opinion commune, ne savait ni lire ni écrire : il y a des passages de l'Alcoran qui en font foi ; et d'ailleurs il semblait en convenir lui-même, en disant qu'il était *ommi*, c'est-à-dire, un homme simple, ignorant, et sans aucune connaissance des lettres. Cependant personne de sa nation ne parlait mieux que lui : il paraissait avoir fait une étude particulière de sa langue ; il en connaissait toute l'énergie, la force, l'abondance, la pureté. Naturellement éloquent, son style était fort, pathétique, ses tours élégans, et ses expressions extrêmement vives. Cette facilité de s'énoncer venait d'une imagination brillante et féconde qui lui fournissait abondamment, selon l'occasion, les idées les plus capables de parvenir à ses fins. » *

MAHOMET II.

Lors de la prise de Constantinople par *Mahomet II*, fils du grand *Amurat II*, et qui se rendit lui-même si redoutable par ses ravages et son ambition, un Bacha fit esclave une Grecque d'une naissance illustre, et d'une beauté si rare qu'il crut devoir la réserver aux plaisirs de son maître. * « On la nommait *Irène*, elle était âgée de dix-sept ans ; ses cheveux étaient du plus beau blond du monde, et la Grèce n'avait rien produit de si accompli, depuis la fameuse *Hélène*. *Irène* avait encore quelque chose de si touchant dans la physionomie, que la voir et l'adorer était presque la même chose. Elle avait de l'esprit, et elle l'avait bienfaisant. » *

Mahomet venait de succéder à son père ; il n'avait que vingt-un ans, et il n'avait presque connu d'autres plaisirs que ceux de la guerre. Les charmes d'*Irène* firent l'impression la plus vive sur le cœur de ce jeune Prince ; jamais l'amour ne remporta une victoire plus complète. On prétend même qu'*Irène* lui laissa voir une passion réciproque. Uniquement occupé de son amour, ne pouvant plus quitter l'objet qui l'avait vaincu, le Sultan passa plusieurs jours sans se laisser voir à ses Ministres et aux principaux Officiers de son armée. Bientôt la gloire n'eut plus pour lui les mêmes charmes ; au milieu des plus importantes expéditions, on le voyait quitter ses troupes et se rendre à Andrinople, où il avait fixé le séjour de sa chère *Irène.*

Cette conduite ne tarda pas à mécontenter les soldats accoutumés au pillage ; le murmure devint général, et le Bacha *Mustapha* craignant une révolte, crut devoir avertir son maître des discours que les Janissaires tenaient publiquement au préjudice de sa gloire. Pour toute réponse, le Sultan ordonna à *Mustapha* de faire assembler le lendemain, aux environs de la ville, les Bachas et les troupes qui servaient à sa garde.

Après avoir donné cet ordre, *Mahomet* passa dans l'appartement d'*Irène*, et y resta jusqu'au lendemain. « Jamais cette jeune Princesse ne lui avait paru si charmante ; jamais aussi le Prince ne lui avait fait de si tendres caresses. Pour donner un nouvel éclat à sa beauté, si cela était possible, il exhorta ses femmes à employer toute leur adresse et tous leurs soins à sa parure. Après qu'elle fut en état de paraître en public, il la prit par la main, la conduisit au milieu de l'assemblée, et arrachant le voile qui lui couvrait le visage, il demanda fièrement aux Bachas qui l'entouraient s'ils avaient jamais vu une beauté plus accomplie. Tous ses Officiers, en bons courtisans, se répandirent en des louanges excessives, et le félicitèrent sur son bonheur. Alors *Mahomet* prenant d'une main les cheveux de la jeune Greque, et de l'autre tirant son cimeterre, d'un seul coup en fit tomber la tête à ses pieds, et se tournant

» vers les Grands de la Porte, avec des yeux égarés et pleins » de fureur : *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux*, *sait cou-* » *per les liens de l'amour.* »

Une semblable action fit trembler tous les spectateurs ; mais ce n'était pas l'intention du Sultan de se venger sitôt. *Mustapha* ne tarda pas à être immolé sur un léger prétexte ; et, n'oubliant jamais que les Janissaires, par leurs murmures, l'avaient forcé de se priver d'un objet charmant qu'il adorait, *Mahomet* en fit périr la plus grande partie dans ses différentes expéditions. * Je ne vois pas pourquoi Voltaire regarde cette anecdote comme une fable. Le fait est atroce, j'en conviens, et répugne à toutes les idées reçues ; mais il est digne d'un despote qui sacrifiait tout à sa gloire. * An 1448.

Plusieurs années après, *Mahomet* porta ses armes contre l'île de Négrepont, et l'assiégea. *Paul Erizzo*, noble Vénitien, était dans cette île en qualité de Provéditeur : il se défendit avec un courage digne d'un meilleur sort. Les Turcs triomphèrent, et le barbare *Mahomet* fit scier *Erizzo* par le milieu du corps, quoiqu'il lui eût promis la vie. * Il se servit d'un subterfuge pour n'avoir pas l'air de manquer à sa parole. *Erizzo* ne s'était rendu qu'à condition d'avoir la tête sauve. Le Sultan prétendit que le corps n'y était pas compris. *

Ce brave et malheureux Vénitien avait avec lui sa fille nommée *Anne Erizzo*, qui était un prodige de beauté. Elle fut réservée pour les plaisirs du Sultan. Malgré sa cruauté, il fut touché des charmes de cette belle esclave ; il en devint même amoureux et lui offrit de la faire régner sur son cœur et sur son empire. Elle fut insensible à ces offres séduisantes ; la mort lui parut préférable à la douleur de se trouver dans les bras du bourreau de son père. Quoique *Mahomet* employât toutes sortes de moyens pour lui plaire, qu'il lui fit porter des pierreries et des habits magnifiques, elle rejetta tout avec un noble mépris. Le Prince, outré de se voir refusé, n'écouta plus que sa fierté et sa fureur, et, d'un coup de cimeterre il coupa la tête d'*Anne Erizzo*. An 1470.

Celui de tous les fils de *Mahomet* qu'il chérissait le plus, était le Prince *Mustapha*, * quoiqu'il ne fût que le second, *Bajazet* étant l'aîné. * Compagnon des travaux de son père, il avait déjà remporté plusieurs victoires; ce qui le faisait regarder comme l'appui du trône. Ce jeune Prince rencontra par hasard la femme d'*Achmet Geduc*, l'un des principaux Bachas; elle allait au bain. C'était une rare beauté; et, quoiqu'une femme ne puisse, sans crime, paraître en public que couverte d'un voile, celle du Bacha ne put résister au plaisir de laisser voir en passant une partie de ses charmes.

Mustapha qui, depuis les grandes actions qu'il avait faites, se croyait au-dessus des lois, emporté par ses désirs, applaudi, encouragé même par de vils flatteurs qui l'entouraient, suit au bain cette femme qui l'enchantait; il y entra malgré les gardes, et vraisemblablement ne fut pas obligé d'user d'une grande violence pour obtenir les dernières faveurs. * Il y a cependant un historien qui prétend que le Prince n'ayant rien pu obtenir par la douceur, eut recours à la force, et viola la dame. *

Achmet, instruit de l'aventure par son épouse, court au palais, se jette aux pieds de *Mahomet*, s'arrache la barbe, déchire sa veste et son turban, et, par ses cris et ses larmes annonce le malheur de sa femme, ou plutôt le sien. *Ta femme et toi*, dit fièrement *Mahomet*, *n'êtes-vous pas mes esclaves, et trop honorés de contribuer à la satisfaction de mes enfans ?*

Cette réponse dure et digne d'un despote avait été dictée par l'orgueil du Sultan; mais [illegible] particulier, il fit les reproches les plus vifs à son fils, et [illegible] chassa de sa présence. *Mustapha* eut le malheur de montrer de la sensibilité, peut-être un peu d'indignation; le cruel *Mahomet* oublia qu'il était son fils chéri, le compagnon de sa gloire, il le fit étrangler. An 1474.

Achmet était un des meilleurs Généraux de *Mahomet*. Il était fier; et, sans se donner la peine d'approfondir si sa femme était coupable, ou simplement victime de la brutalité du Prince, il la répudia. Elle était fille d'un Bacha

nommé *Isac*, qui se promit bien de venger, dans l'occasion, une semblable injure.

Après la mort de *Mahomet II*, *Achmet* procura à *Bajazet II* la couronne, au préjudice de *Zizim*, son frère. (*a*) * Il est vrai que *Bajazet* était l'aîné, mais *Zizim* était plus aimé à cause de son goût pour la guerre; d'ailleurs *Mahomet* n'avait pas désigné son successeur. Quoi qu'il en soit, * *Achmet* devint tout-puissant; il régnait véritablement sous le nom du Prince. Dans un poste aussi éminent, enivré de son crédit, il eut l'imprudence de laisser échapper des railleries assez vives contre son maître, à cause de la paix qu'il venait de conclure avec les Chevaliers de Rhodes. Le Bacha *Isac*, qui cherchait toujours les moyens de venger l'injure faite à sa fille, eut grand soin de rapporter au Sultan les propos impertinens d'*Achmet*, et il eut l'adresse de faire naître des soupçons sur sa fidélité. Ce Visir, comptant trop sur son crédit, acheva d'aigrir l'esprit de *Bajazet* par des propos pleins d'orgueil. Les uns disent qu'il fut tué sur-le-champ, d'autres prétendent qu'ayant été jetté dans un cachot, les Janissaires qui l'aimaient, se soulevèrent, et obligèrent l'Empereur à le rétablir; mais ils ajoutent que, peu de tems après, le Prince, qui ne pouvait pardonner à un sujet tant d'outrages, le fit étrangler. Au 1482.

* On trouve dans un historien le portrait suivant de *Mahomet II*: « Il était de la plus forte constitution; sa » taille était médiocre et ramassée. Il avait le teint brun, » les yeux noirs, le regard farouche, les sourcils en arc, » le nez aquilin, mais trop long, et tout cela marquait » une force prodigieuse à laquelle il joignait une extraor- » dinaire adresse. Son front était grand, sa bouche et ses » dents fort belles. Les qualités de l'ame l'emportaient de

(*a*) Ce ne fut qu'après des batailles sanglantes que *Bajazet* l'emporta. Enfin *Zizim*, toujours vaincu, et craignant d'entraîner dans sa ruine ceux qui l'avaient aidé, se retira à Rhodes, dont M. d'*Aubusson* était Grand-Maître. De là il passa en France où régnait *Charles VIII*. Il fut ensuite conduit à Rome où *Alexandre VI* se voyant forcé de le remettre entre les mains du Roi de France, lui donna un poison lent dont il mourut peu après. An 1498. *

» beaucoup sur celles du corps; il avait l'esprit vif, pé-
» nétrant et solide; il songeait à tout, et il ne fut jamais de
» Prince plus vigilant. De grands vices accompagnaient
» de grandes vertus: il était fier et dédaigneux; sa vanité
» allait jusqu'à mépriser le reste de la terre; sa cruauté
» n'avait point de bornes; il n'avait ni religion, ni parole,
» et il outrait les plaisirs de l'amour. » *

* MAILLY.

Le Comte de *Mailly* avait épousé une fille du Marquis de *Nesle*, dont la femme, remarquable par sa beauté, s'était encore plus fait remarquer par son inconduite. Cet exemple scandaleux ne fut que trop suivi par ses filles; et la publicité de leurs déréglemens ne laisse aucun doute à cet égard. Ce furent elles qui donnèrent à *Louis XV* le premier goût pour le libertinage, auquel il se livra sans scrupule et sans ménagement jusqu'à la fin de ses jours.

Madame de *Mailly*, entraînée par son cœur et par l'impulsion de quelques courtisans corrompus, fut, dit-on, la première qui apprit au Roi à chercher des plaisirs autre part que dans la couche nuptiale. Cette anecdote qui eut des suites si fâcheuses pour les mœurs et pour la tranquillité de l'Etat, exige quelques détails.

Quoique la Reine fût plus âgée que *Louis XV*, quoiqu'elle n'eût point cette beauté qui fait une vive impression sur les hommes et sert beaucoup à les garantir de l'inconstance, on convient que le Roi aimait tendrement son épouse, et on croit qu'il aurait ignoré encore long-tems les plaisirs qu'on s'imagine trouver dans le changement, si la Princesse, plus habile et moins dévote, n'eût pas suivi les conseils d'un directeur imbécille ou gagné.

Un historien prétend que le Cardinal de *Fleury*, prévoyant que *Louis* pourrait se dégoûter de la Reine qui lui avait déjà donné beaucoup d'enfans, et craignant qu'il ne choisît une maîtresse qui fût assez adroite pour se mêler des affaires de l'État, fit entendre à la Reine, par son confesseur qui était gagné, « qu'ayant rempli les devoirs de son

» son état, en donnant un héritier au trône et des Prin-
» cesses pour en être l'édification, elle ferait une chose
» agréable à Dieu, en exerçant désormais la plus excel-
» lente des vertus, la chasteté ; en se sevrant de tems en
» tems des voluptés charnelles, toujours trop propres à
» courber l'ame vers la terre, au lieu de l'élever au ciel,
» notre véritable patrie. »

Ces conseils firent impression sur la Reine qui éteignait dans la dévotion le peu de tempérament qu'elle avait. « Un jour que *Louis XV*, la tête chaude de vin, s'était introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrètement à son dégoût, et repoussa ses embrassemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront, et il tint parole. »

Le Cardinal de *Fleury* et les courtisans bientôt instruits de cette résolution, jettèrent les yeux sur la Comtesse de *Mailly*, Dame du palais de la Reine, sans enfans et dénuée d'ambition. « Elle n'était ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avait de remarquable dans le visage que deux grands yeux noirs, assez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, adouci pour le Monarque, ne conservait que cette hardiesse, indice du tempérament, aiguillon pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le son de sa voix dure ne faisait que confirmer cette annonce que complétait encore sa démarche délibérée et lascive. Un tel extérieur, dans la circonstance, était infiniment préférable à la gorge la plus appétissante, aux bras les mieux arrondis, à la noblesse, aux grâces, à tous les attraits de cent beautés de la Cour. Elle les surpassait en outre par un talent qui suppléе à bien des charmes, par l'air délicat de la toilette, qu'elle possédait au suprême degré, par un goût exquis que ses rivales tâchaient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avait amplement dédommagée de ce qu'elle lui avait refusé du côté de la figure, par les qualités de l'esprit et du cœur : elle était amusante, enjouée, d'une humeur égale, amie sûre, généreuse, compatissante et cherchant à rendre service. »

Telle était la femme que le Cardinal avait choisie pour en faire naitre l'envie au Roi. Ce Prélat confia cette commission au Duc de *Richelieu*, courtisan fin et séduisant, qui s'était insinué dans les bonnes grâces du Roi. Il ne lui fut pas difficile de déterminer ce Prince à une entrevue avec madame de *Mailly*. « Mais, malgré l'ardeur que devait lui donner son âge, malgré la fougue de son tempérament, malgré la longue abstinence qu'il éprouvait depuis sa rupture avec la Reine, cette démarche fut infructueuse. La timidité avait glacé les sens de *Louis*, au point que la Comtesse désespérée se plaignit du peu d'impression qu'elle avait faite. On eut peine à la déterminer à un second tête-à-tête : on la prévint qu'il fallait oublier le Monarque, pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du Roi à revenir à elle l'encouragea merveilleusement : persuadée, par cette démarche, qu'il n'était question que d'assaillir pour triompher, après les agaceries préliminaires, elle se permit les moyens extrêmes des courtisannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un talisman si heureux, que l'amant, reprenant à l'instant ses droits, se livra à des emportemens d'autant plus violens qu'il avait été plus contraint.

» Quand cette scène fut finie, madame de *Mailly*, enchantée, sortit dans le désordre amoureux où elle était encore, et se présentant à ses instigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'était passé, elle ne leur dit autre chose, sinon: *Voyez de grâce comme ce paillard m'a accommodée.* »

Un autre historien plus récent, et qui paraît bien instruit, attribue également le dégoût de *Louis XV* pour la Reine à la dévotion minutieuse de cette Princesse, aux jours d'abstinence qu'elle avait eu la bêtise de fixer, et pendant lesquels elle ne recevait pas le Roi, et à ses refus multipliés, malgré les plaintes et même l'humeur du Monarque. Il prétend ensuite que ce Prince, outré un soir d'un refus qu'il venait d'éprouver, jura que ce serait le dernier. Dans le premier mouvement de sa colère, « il dit à *le Bel*, son premier valet-de-chambre: *Allez me chercher une femme quelconque, et vous me l'amenerez. Le Bel*, fort

étourdi de l'ordre qu'il recevait, hésite, regarde son maître sans parler ni agir. Un second commandement, plus impératif que le premier, l'oblige de sortir : mais son embarras redouble ; et, ne sachant que faire, il va chez le Cardinal de *Fleury* qui était couché. Il demande à lui parler de la part du Roi. Introduit auprès de cette Éminence, il lui fait part de ce qui venait de se passer, et lui demande son avis. Le Cardinal, aussi embarrassé lui-même que le valet-de-chambre, lui dit de faire ce que la prudence lui suggérerait. *Le Bel* retourne chez le Roi, et l'assure qu'il n'a pu trouver aucune femme.

» Cette réponse ne satisfit pas le jeune Monarque qui, décidé à rompre avec la Reine, lui répondit qu'il était bien maladroit, et que rien n'était si facile : *allez*, continua-t-il, *dans les galeries ; frappez où vous verrez de la lumière, et dites de ma part à la femme que vous trouverez, que je désire lui parler. Le Bel*, voyant que sa volonté était constante, et qu'un plus long refus pourrait le perdre, sortit avec la résolution d'obéir. Il parcourut la galerie de la chapelle, où rencontrant une femme-de chambre de la Princesse de *Rohan*, qu'il connaissait, et qui passait pour sage, il crut qu'un amusement sans conséquence, tel que celui que le hasard lui offrait, pourrait remplir ses vues et celles de son maître. C'était une blonde fort jolie ; il la conduisit dans son appartement, sous prétexte de lui parler, et ensuite dans celui du Roi à qui il répondit de l'honnêteté de la jeune personne. Une somme d'argent, qui lui fit faire ensuite un bon mariage, fut le dédommagement du sacrifice. »

Le même auteur ajoute que le Cardinal de *Fleury*, instruit de ce fait, et voyant que le Roi ne tarderait pas à prendre une maîtresse en titre, fixa son choix sur la Comtesse de *Mailly* qui n'aimait point l'intrigue. Il varie seulement sur la manière de produire cette dame. Suivant lui, « après une nouvelle demande du Roi, à qui il avait fait entendre que la femme-de-chambre ne pouvait pas lui convenir, *le Bel* fut dire à madame de *Mailly* que Sa Majesté avait quelque chose d'important à lui communi-

quer. La Comtesse voulut faire une toilette qui aurait tenu beaucoup de tems. *Le Bel*, qui calculait l'impatience de son maître, et qui était certain qu'un négligé était l'habillement le plus convenable à la circonstance, l'assura que le Roi lui avait prescrit de l'amener telle qu'elle était. Madame de *Mailly* ne pouvant imaginer la raison d'un message si extraordinaire, suivit *le Bel* qui l'introduisit secrètement chez le Monarque. Elle s'excusa sur sa toilette, en alléguant les ordres de Sa Majesté et son empressement à les remplir. Le Roi, sans l'écouter, lui déclara promptement son amour, et, sans attendre la réponse, lui en donna des preuves. Madame de *Mailly* surprise, aimant déjà le Roi, fit une faible défense, et se trouva sa conquête avant d'avoir eu le tems de réfléchir sur la démarche qu'elle faisait. »

Quoi qu'il en soit de ces deux récits qui s'accordent pour le fond de la chose, et ne varient que dans les circonstances, cette intrigue fut bientôt publique; la Reine se contenta d'en gémir aux pieds des autels. Le Comte de *Mailly*, comme le plus intéressé à la chose, à cause de la publicité, s'avisa de trouver mauvais cette infidélité de sa femme dont il se souciait très-peu, et qu'il laissait depuis longtems dans un triste état de veuvage. Pour toute réponse, il reçut défense d'avoir avec son épouse aucun commerce matrimonial. Ce fut là le commencement du despotisme qu'on engagea *Louis XV* à exercer dans tous les genres, et qui n'a pas peu servi à dégoûter les Français d'un Gouvernement où l'on posait pour principe : *Si veut le Roi, si veut la loi.*

Le Marquis de *Nesle*, père de la Comtesse, ne fut point épouvanté de la réponse faite à son gendre; il osa blâmer la conduite de sa fille, lui qui n'avait dit mot sur celle de sa femme; (*a*) sa hardiesse eut le succès qu'il en attendait. Comme on savait qu'il n'était pas scrupuleux sur l'article, on jugea que l'honneur n'entrait pour rien dans ses plaintes, et que ce n'était qu'une tournure pour demander de l'ar-

(*a*) Voyez l'article *Nesle*.

gent dont il avait grand besoin, et on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

La passion du Roi pour madame de *Mailly* ne fut pas de longue durée. Elle n'était ni assez jeune, ni assez jolie pour captiver long-tems un Prince qui, ayant une fois rompu le frein qui l'avait retenu jusque-là, étouffa les remords, pour se livrer à toutes ses fantaisies. Une de ses sœurs, nommée madame de *Vintimille*, (*a*) mariée depuis peu, excita les désirs du Monarque; il n'éprouva aucun obstacle pour les satisfaire. Après la mort de cette femme qui périt en couche, madame de *Mailly* parut reprendre ses droits; mais cette victoire fut courte. La Marquise de la *Tournelle*, depuis Duchesse de *Châteauroux*, (*b*) autre sœur de madame de *Mailly*, la remplaça dans le cœur du Roi, et la fit bannir de la Cour.

« Ce qui, dit un historien, excuse le personnage singulier de madame de *Mailly*, auquel elle n'était pas faite, qu'elle jouait sans doute pour la première fois, c'est qu'il lui était inspiré par son cœur; c'est qu'elle fut toujours plus attachée à la personne qu'au diadème; c'est qu'elle aimait véritablement *Louis XV*; c'est qu'elle ne demanda jamais aucune grâce, ni pour elle, ni pour ses parens; c'est qu'elle ne fut en rien à charge à l'État; c'est qu'elle sortit de la Cour aussi pauvre qu'elle y était entrée; c'est qu'à l'exemple de madame *de la Vallière*, (*c*) après ce royal amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu; c'est enfin qu'elle expia dans les larmes et les macérations, jusqu'à sa mort, le scandale qu'elle avait donné; le seul crime, toujours grand dans la société, était d'avoir souillé la couche nuptiale. »

Un autre historien paraît avoir mieux présenté le parallèle de madame de *Mailly* avec madame de *la Vallière*. « Bannie de la Cour, dit-il, madame de *Mailly*, livrée » au remords et au repentir, doit, sans doute, être encore

(*a*) Voyez l'article *Vintimille*.
(*b*) Voyez l'article *Louis XV*.
(*c*) Voyez l'article *Louis XIV*.

» plus comparée à Madeleine pénitente que la Duchesse
» *de la Vallière.* Celle-ci courut dans un couvent porter
» à Dieu un cœur dont son amant ne voulait plus. La soli-
» tude, les exercices de piété lui rendirent le calme dont
» elle avait besoin. Personne ne lui parlait de ses erreurs;
» elle les pleurait, sans subir l'humiliation de se les en-
» tendre reprocher; ses fautes étaient ensevelies avec elle,
» et la honte n'approchait pas les murs de son cloître.
» Madame de *Mailly*, au contraire, trouva assez d'énergie
» dans son ame pour rester dans le monde, où l'œil du
» mépris s'attachait constamment sur elle. Cette femme,
» qui aurait été moins humiliée dans un couvent, préféra
» faire une pénitence publique, comme le scandale l'avait
» été. On lui reprochait hautement d'être la cause de l'in-
» conduite du Roi; elle avait été sa première maîtresse
» connue. En vain crut-elle que l'aumône et la prière lui
» feraient obtenir son pardon, le peuple qu'elle secourait
» dans sa misère lui prodiguait les noms les plus odieux.
» Elle offrit à Dieu toutes ses peines, eut le courage de les
» supporter, et allait avec le même zèle porter des secours
» chez des malheureux, où quelquefois des humiliations
» l'attendaient. Elle n'était pas riche, et son revenu était
» en partie prodigué à des ingrats qui l'outrageaient. Le
» tems put à peine détruire la mauvaise opinion qu'on avait
» d'elle. Elle mourut, sans pouvoir effacer l'impression
» de sa faiblesse, malgré les jeûnes, l'aumône et la prière.
» Elle fut enterrée au cimetière des Innocens; et, à son
» convoi, le plus simple qu'il fut possible de faire, on en-
» tendit ce même peuple qu'elle avait secouru lui prodi-
» guer encore des noms grossiers et insultans. »

« On dit qu'un jour la Comtesse de *Mailly* étant arrivée à un sermon du Père *Renaud*, de l'Oratoire, son confesseur, qu'elle suivait assidument, comme ce prédicateur était en chaire, et avait commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre où elle se mettait. Un homme de mauvaise humeur s'écria : *Voilà bien du tapage pour une catin. Puisque vous la connaissez*, répondit madame de Mailly, *priez Dieu pour elle.* »

Un tort réel qu'on reproche à la Comtesse de *Mailly*, est d'avoir donné au Roi le goût pour des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus et de Vénus; pour ces soupers où l'on renouvellait les défis des anciens buveurs, où le Roi oubliant toujours, non-seulement ce qu'il était, mais encore l'homme aimable, noyait sa raison dans le vin de Champagne que la Comtesse aimait beaucoup. On sait que ce Prince ne perdit jamais ce goût peu délicat pour de semblables orgies.

Enfin, malgré le désintéressement de madame de *Mailly*, on peut encore lui reprocher les dépenses dont elle fut cause. *Louis XV* lui assura environ quarante mille livres de rente; lui donna un hôtel rue Saint-Thomas du Louvre, et ordonna de payer ses dettes montant à environ sept cent soixante-cinq mille livres. C'était ainsi que le Roi commençait à employer les deniers de l'État provenans de la sueur des peuples; à payer ses plaisirs, abus qu'il renouvella souvent, et qu'il porta au plus haut degré. Ainsi augmenta le désordre des finances, désordre qui a été la première cause de la révolution. Madame de *Mailly* mourut le 30 octobre 1751. *

MAINFROI.

L'Empereur *Frédéric II*, qui eut des démêlés si vifs avec les Papes, laissa en mourant un fils en bas âge, nommé *Conradin*, et un fils naturel nommé *Mainfroi*. Ce dernier, qui eut la tutelle de *Conradin*, s'empara du royaume de Sicile. Comme il ne ménagea pas plus les Papes que son père, il fut excommunié, et le royaume de Sicile, dont le Saint-Siège prétendait pouvoir disposer, fut offert à plusieurs Princes, et enfin à *Charles d'Anjou*, frère de *Saint Louis*, Roi de France. Cette offre flatta infiniment ce Prince ambitieux, digne d'ailleurs, à tous égards, de porter une couronne; mais, pour en profiter, il fallait avoir de l'argent, des troupes, et sur-tout vaincre *Mainfroi* qui ne s'effrayait pas beaucoup des excommunications, avait fort peu de respect pour le Saint-Père, et

était d'ailleurs soutenu par des armées nombreuses et aguerries.

Ces difficultés n'arrêtèrent point *Charles*; son courage et son ambition suppléèrent à tout ce qui lui manquait : jamais on n'entreprit la conquête d'un royaume avec aussi peu de troupes et d'argent. Après être arrivé à Rome, où il reçut la couronne, *Charles* songea à la mériter.

Mainfroi, qui connaissait le danger de sa position, avait pris toutes les précautions que la prudence peut suggérer; il cherchait sur-tout à éviter le combat, persuadé que l'impétuosité française se ralentirait insensiblement, et que les troupes de son ennemi se disperseraient, faute d'argent. En conséquence il fit garder les passages par de bonnes troupes, et en confia le commandement à des Seigneurs sur lesquels il croyait pouvoir compter. La garde du pont de Cépérano avait été donnée à *Richard*, Comte de Caserte; il passa du côté de *Charles*, lui laissa le passage libre, et lui donna le moyen de s'approcher de *Mainfroi*, qui, après avoir combattu courageusement à la bataille de Bénévent, fut tué, de sorte qu'on peut regarder la désertion du Comte de Caserte comme une des causes principales de la mort de *Mainfroi*. Ce Prince amoureux de la femme de *Richard*, selon plusieurs historiens, parvint à lui inspirer la même passion, et en abusa. Le Comte, qui en fut averti, s'en vengea en trahissant celui qui l'avait déshonoré. Un autre auteur nomme ce Comte de Caserte, *Jean de Rota*, et dit que *Mainfroi* fut assassiné par le moyen de « *Jean de Rota*, Comte de Caserte, de la femme » duquel il abusa. » An 1266. (*a*)

MAINTENON.

L'ÉLÉVATION inouie de madame de *Maintenon* est, sans contredit, le prodige le plus surprenant que l'amour ait jamais opéré. On sait qu'elle descendait de *Constant* d'*Aubigné*, fils de *Théodore-Agrippa* d'*Aubigné*, gentilhomme

(*a*) Voyez l'article *Charles d'Anjou*.

ordinaire de *Henri IV*, et dont les écrits satyriques sont connus. (*a*) Cette naissance * eut quelque chose de singulier: *Constant* d'*Aubigné* fut arrêté pour quelques affaires fâcheuses, et mis en prison dans la Guyenne; comme ce séjour lui déplaisait, et qu'il ne voyait pas de moyens pour recouvrer sa liberté, il eut le talent de plaire à la fille de son géolier, et lui promit de l'épouser, si elle voulait faciliter son évasion. « Cette fille, plus amoureuse que » fidelle à son père, écouta les propositions du galant pri» sonnier, et sut si bien prendre son tems, qu'un di» manche, pendant que ses parens étaient à la messe, elle » se sauva avec lui, et ils trouvèrent le moyen de s'em» barquer pour la Martinique, où d'*Aubigné* lui tint pa» role, et l'épousa d'abord qu'ils y furent arrivés. »

* On trouve dans des mémoires écrits par une femme amie de madame de *Maintenon*, que le père de cette dernière, étant prisonnier dans le Château-Trompette de Bordeaux, épousa *Jeanne de Cardillac*, fille du Lieutenant de M. le Duc d'*Épernon*, et Gouverneur, sous ses ordres, de cette place; et qu'elle accoucha dans la Conciergerie de *Françoise* d'*Aubigné*, depuis madame de *Maintenon*. *

Ce fut donc de ce mariage que naquit madame de *Maintenon*, que la fortune réservait à être l'épouse du plus grand Monarque du monde; mais avant que d'y parvenir, elle eut bien des revers à éprouver.

La mort de ses père et mère la laissa en bas âge, sans fortune et sans appui; sa marraine voulut bien s'en charger: elle l'amena en France; mais sa mort replongea sa filleule dans l'infortune: une dame l'ayant prise à son service, la tira de la misère. Ce fut là, dit-on, où elle fit connaissance avec le Marquis de *Chevreuse*, qui connaissant parfaitement la faiblesse du sexe, parvint à séduire mademoiselle d'*Aubigné*, et l'emmena dans une de ses terres, où il vécut avec elle pendant plusieurs années. Le dégoût

(*a*) * Il y en a qui prétendent qu'*Agrippa* d'*Aubigné* fut le favori et le Chancelier de *Jeanne d'Albret*, Reine de Navarre, et mère de *Henri IV*. *

enfin vint troubler leurs plaisirs; car malheureusement on se lasse de tout.

Ce fut alors que mademoiselle d'*Aubigné* alla à Paris, où elle vivait avec beaucoup de peine. * Ses amies cherchèrent à la tirer d'un état si fâcheux, et lui firent épouser le fameux et burlesque *Scarron*. Ce mariage n'était que pour donner un état à la demoiselle; car *Scarron* était tellement impotent qu'il n'avait que la langue et la main de libres. * Si on ajoute foi à un auteur satyrique, madame *Scarron* fut peu fidelle à son époux, et même peu sensible aux reproches et aux plaintes qu'il lui en fit; il en conçut tant de chagrin qu'il en mourut en 1660, âgé de cinquante ans. On raconte à ce sujet la plaisanterie suivante:

Segrais s'entretenant avec *Scarron*, peu après son mariage, lui dit que ce n'était pas assez pour faire plaisir à sa femme, de s'être marié, qu'il fallait qu'il eût d'elle au moins un enfant. « Je lui demandai, ajoute *Segrais*, s'il » croyait être en état de le faire? *Est-ce*, dit-il en riant, » *que vous prétendez me faire ce plaisir-là? J'ai ici*, ajou- » ta t-il, *Mangin qui me fera cet office à point nommé.* » *Mangin était son valet-de-chambre, et bon garçon. Man-* » *gin*, lui dit-il en ma présence, *ne feras-tu pas bien un* » *enfant à ma femme? Mangin* lui répondit: *Oui-dà,* » *Monsieur, s'il plaît à Dieu.* Cette réponse de *Mangin*, » à qui on la fit répéter cent fois, fit bien rire tous ceux » qui avaient coutume de voir *Scarron*. »

L'auteur des mémoires que j'ai déjà cités, assure au contraire que quoique la maison de *Scarron* fût remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnait chez lui, sa femme encore très-jeune imprima par ses manières honnêtes et modestes tant de respect, qu'aucuns n'osèrent jamais prononcer devant elle une parole à double entente, et qu'un de ces jeunes gens dit: *S'il fallait prendre des libertés avec la Reine ou avec madame Scarron, je ne balancerais pas, j'en prendrais plutôt avec la Reine.*

Écoutons maintenant un autre historien qui vivait du tems de madame de *Maintenon*, et écrivait dans le tems de sa plus grande gloire. Après avoir donné à sa naissance

la même origine, il ne fait point voyager en Amérique ses père et mère, il les fait rester et marier en Europe. Il ajoute qu'après avoir mangé tout ce que la femme avait pu prendre chez ses parens, d'*Aubigné* ne pouvant écarter la misère qui l'accablait, prit le parti de venir en France, pour tâcher de ramasser quelques débris de sa fortune; mais quelque soin qu'il prît de se cacher et de garder *l'incognito*, il fut reconnu et mis en prison. Sa tendre épouse en ayant été informée, ne balança pas à venir le trouver et à partager avec lui sa captivité. Ce fut dans cet état qu'elle accoucha de madame de *Maintenon* : manquant de toute espèce de secours, accablée de chagrins, elle ne pouvait nourrir cet enfant. Les parens de M. d'*Aubigné* l'avaient abandonné : madame *de Villette*, sa sœur, fut la seule qui alla le voir; elle prit la petite fille, et la fit élever par la nourrice d'un de ses enfans.

Cependant M. d'*Aubigné* ne trouva point d'autres moyens de briser ses fers que de changer de religion; il le fit, et ne voulant plus paraître en France, il s'embarqua pour l'Amérique avec sa femme et ses enfans, qui étaient un garçon et une fille. Celle-ci, qui était déjà grande et formée lorsqu'elle perdit ses père et mère, repassa en France, et vint trouver madame *de Villette*, sa tante, qui la reçut avec tendresse; elle y vivait avec beaucoup de tranquillité, ayant gagné l'amitié de sa cousine, qui avait épousé M. de *Saint-Hermine*, lorsque ses parens la firent sortir de chez sa tante, parce qu'elle était protestante. Elle fut confiée à une de ses parentes qui l'amena à Paris, et ce fut alors, suivant notre auteur, qu'elle se maria avec *Scarron*. Ce qu'il y a de sûr c'est que lorsqu'elle fut parvenue au degré d'honneur où le hasard la conduisit, elle montra la plus grande reconnaissance envers les enfans de madame *de Villette*; elle combla de biens M. de *Saint-Hermine*; maria sa fille au Comte de *Mailly*, à qui elle donna des millions; elle procura à M. *de Villette* de grands emplois, et fit épouser à son fils une riche héritière, fille de M. *le Moine*, Lieutenant-Général de Chaumont. *

La mort de *Scarron* replongea sa veuve à-peu-près dans

la misère, quoique la Reine mère voulût bien lui continuer la pension qu'elle faisait à son mari. Quelques années après le Roi lui en donna une de deux mille livres, en lui disant: *Madame, je vous ai fait attendre long-tems; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous.*

Enfin les amis de la veuve *Scarron* lui procurèrent la connaissance de madame de *Montespan*, qui lui confia l'éducation de M. le Duc du *Maine* et des autres enfans qu'elle eut de *Louis XIV.*

« On envoyait chercher madame de *Maintenon*, quand les premières douleurs pour accoucher prenaient à madame de *Montespan.* Elle emportait l'enfant, le cachait sous son écharpe, se cachait elle-même sous un masque, et, prenant un fiacre, revenait ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avait-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes se sont souvent renouvellées, puisque madame de *Montespan* a eu sept enfans du Roi. »

La veuve *Scarron* s'acquitta de cette commission de manière à mériter les applaudissemens du Roi. Ce Prince fut charmé de la connaître, parce qu'elle tâchait d'appaiser les fureurs de madame de *Montespan* qui, dans ce tems, était jalouse de toutes les femmes que le Roi voyait, et qui n'exprimait sa jalousie que par le désespoir le plus violent.

L'amour ne perdit pas son tems dans les conversations du Roi et de madame *Scarron*; il s'insinua dans le cœur du Monarque, et lorsque la favorite s'en aperçut, elle eut beau éclater en reproches de toute espèce, menacer de se poignarder, et faire toutes les grimaces d'une amante désespérée, elle se vit forcée de céder sa place à la veuve *Scarron.*

* On prétend que le Roi ne fit connaissance avec elle que parce que madame de *Montespan* avait emprunté son esprit pour écrire un billet charmant au Monarque; que ce Prince qui en fut étonné, parvint à savoir de sa maîtresse qui en était l'auteur; qu'alors voulant savoir si celle qui avait tant d'esprit en écrivant, en montrerait autant

dans sa conversation, chercha l'occasion de lui parler, et en fut si enchanté, que bientôt il oublia madame de *Montespan*, pour ne s'occuper que de sa confidente. « Madame » *Scarron* avait la taille belle, l'air noble, de beaux yeux, » les lèvres fort vermeilles, et ses yeux et son esprit étaient » si bien d'accord, que tout ce qu'elle disait allait droit au » cœur. »

La maîtresse qu'elle supplanta, se nommait *Françoise-Athénaïs de Rochechouart*, épouse du Marquis de *Montespan*, et d'une beauté rare. * « C'étaient les cheveux les plus beaux, de grands yeux pleins d'esprit et de vivacité, un regard où tous les charmes de la modestie cédaient à ceux de la volupté; faits pour tous les mouvemens du cœur, ses yeux les exprimaient toujours avec force ou avec dignité; tous ses traits formaient un ensemble accompli, et le teint le plus brillant et le plus uni en augmentait les grâces. La beauté des bras et des mains répondait à celle de sa gorge, et une taille avantageuse et de la plus élégante proportion s'attirait le premier hommage. Qu'on joigne à tant de charmes l'agrément d'une négligence noble et intéressante, qui est à la beauté ce que les ombres sont au tableau, et on aura une idée de la Marquise de *Montespan*. »

Lorsqu'elle s'aperçut de l'inclination du Roi, elle pressa, dit-on, son mari de l'emmener en Guyenne, ce qu'il refusa. Ayant ensuite appris son malheur par l'éclat qu'il fit, il voulut le trouver mauvais; mais il fut mis à la Bastille, puis relégué en Guyenne. Avant son arrestation il alla à la Cour en habit de deuil, comme si sa femme eut été morte; cherchant ensuite à se venger d'une manière plus efficace, il fréquenta des femmes de mauvaise vie, pour se procurer une maladie qu'il aurait voulu communiquer à son épouse: le Roi y avait mis bon ordre, et avait pris toutes les précautions nécessaires pour l'empêcher d'approcher d'elle. On dit qu'alors il alla un jour dîner chez madame la Duchesse de *Montausier*, qu'il croyait avoir favorisé la passion du Roi, et où se trouva une partie de la Cour qu'il avait eu l'adresse d'y faire venir, et que là il dit tout haut que c'était lui qui avait rassemblé la compagnie pour

lui faire voir en la personne de madame de *Montausier*, la plus fameuse maq..... de la Cour; on ajoute que cette insulte fit une telle impression sur la Duchesse qu'elle en perdit l'esprit, et mourut peu de tems après.

Le Marquis d'*Antin*, père de M. de *Montespan*, ne pensait pas comme lui sur son aventure; car lorsqu'on lui eut mandé que le Roi était amoureux de sa belle-fille, il s'écria : *Dieu soit loué, voici la fortune qui commence à entrer dans notre maison.*

« Madame de *Montespan*, après sa disgrâce se retira à la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avait fait bâtir. Lorsqu'elle vit qu'il n'y avait plus aucune espérance de regagner le cœur du Roi, elle se décida à donner le sien à Dieu, et se mit entre les mains du Père *de la Tour*, Général de l'Oratoire, qui, dit un historien, tira d'elle un terrible acte de pénitence; ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis; elle lui offrit de retourner avec lui, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulut ordonner. M. de *Montespan* lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. Alors elle se livra aux pénitences les plus austères, en jeûnes, en macérations, en aumônes, etc. etc. Elle conserva sa beauté jusqu'au dernier moment de sa vie. Elle avait eu de son mari un fils connu sous le nom de Marquis d'*Antin*, qui sut tirer un grand parti de sa faveur. »

Ce fut le Duc du *Maine*, fils de madame de *Montespan*, qui eut, dit-on, la dureté de lui annoncer qu'il fallait sortir de la Cour; et le lendemain de son départ, il occupa son appartement. Elle voulut voir le Roi avant son départ, pour l'accabler de reproches; il les souffrit avec assez de tranquillité, parce qu'il voyait bien que ce serait le dernier emportement qu'il en essuierait. Cette dame eut au moins la consolation de voir ses enfans tenir le premier rang. L'aînée de ses filles épousa le premier Prince du Sang; la cadette fut mariée avec M. le Duc *de Chartres*, fils unique du frère du Roi; le Duc du *Maine* épousa la fille de M. le Prince, et eut la plus grande partie des biens de mademoi-

selle de *Montpensier*; le Comte de Toulouse fut fait Grand Amiral. Je reviens actuellement à madame *Scarron*.*

Louis XIV était dans cet âge où les passions agissent avec moins de force; celle que lui avait inspiré la gouvernante de ses enfans naturels était vive, puisqu'elle l'engagea à renvoyer madame de *Montespan*; mais elle était fondée autant sur l'estime que sur les plaisirs des sens. Devenir la maîtresse d'un grand Roi, c'était beaucoup pour la veuve *Scarron*: elle aspira à quelque chose de plus, et elle réussit. Assez adroite pour faire naître des scrupules dans l'ame d'un Prince qui n'avait su jusqu'alors que satisfaire ses désirs, elle l'amena au point de le faire consentir à un mariage, afin de pouvoir jouir légitimement des plaisirs qu'elle lui promettait. * Elle fut beaucoup aidée dans ce projet par le Père *la Chaise*, confesseur du Roi, et par le Père *Bourdaloue*. * La cérémonie se fit en secret dans une petite chapelle du château de Versailles; M. de *Harlay*, Archevêque de Paris, donna la bénédiction nuptiale; *Montchevreuil* et *Bontems* furent les témoins.

* On sait que ce mariage fut la principale cause de la disgrâce de M. de *Fénélon*, Archevêque de Cambrai. On dit que madame de *Maintenon* n'étant pas encore contente d'être la femme de *Louis XIV*, voulut que son mariage fût déclaré. Après avoir tourmenté le Roi, elle obtint qu'il consulterait son confesseur; c'était le fameux Père *la Chaise*, qui, comme bon Jésuite, répondit que, ne se croyant pas assez habile casuiste pour décider une question aussi importante, il priait Sa Majesté de lui permettre de consulter une personne éclairée, et en même-tems il nomma M. de *Fénélon*. Le Roi y ayant consenti, le Prélat sentit bien qu'il allait se perdre; mais préférant son devoir à sa fortune, il représenta au Roi le tort qu'il se ferait en déclarant le mariage, et les suites fâcheuses que pourrait avoir une semblable déclaration. Cette franchise rare dans un courtisan ne déplut point au Roi; mais il eut la faiblesse de nommer à madame de *Maintenon* celui qui avait eu le courage de lui dire la vérité. Dès ce moment elle chercha les moyens de se venger; elle trouva

dans M. *Bossuet*, Évêque de Meaux, l'instrument qu'elle désirait. Ce grand homme n'avait pu voir sans jalousie qu'on lui eut préféré l'Archevêque de Cambrai pour l'éducation du Duc de *Bourgogne*; la réputation de ce prélat augmenta vraisemblablement encore la jalousie, de sorte que lorsqu'il connut les sentimens de madame de *Maintenon*, il lui promit de perdre celui qui, suivant elle, l'avait offensée. Il trouva dans un livre de M. de *Fénélon* des expressions auxquelles il prêta une mauvaise intention; on sait quelles en furent les suites. l'Archevêque fut exilé dans son diocèse; les parens qu'il avait dans le service furent renvoyés; mais au milieu des tracasseries que ce respectable Prélat fut obligé d'éprouver, il se montra plus grand que ses ennemis, par le courage qu'il eut de publier lui-même et de faire publier dans son diocèse la condamnation de son livre : il lui est resté la réputation de l'homme le plus probe, le plus sage, le plus humain, et son *Télémaque* fera vivre éternellement sa mémoire. *

Si les conseils de ce Prélat empêchèrent madame de *Maintenon* de jouir des honneurs attachés au titre de Reine, elle en eut tout le crédit; elle gouverna absolument le royaume : la déférence du Roi pour ses avis fut si grande, qu'il faisait tenir le conseil dans son appartement, et tandis qu'elle filait sa quenouille, elle décidait de tout avec un mouvement de tête. * Cette conduite extraordinaire fit dire au Prince d'Orange : *Le Roi est tout au rebours des autres Souverains ; car il prend de jeunes Ministres et une vieille Maîtresse.* *

Dans ce haut degré d'élévation, madame de *Maintenon* conservait une modestie et une modération dignes des plus grands éloges. Elle procura quelques dignités et quelques honneurs à son frère, M. d'*Aubigné*; elle lui donnait des leçons fréquentes sur l'économie, et lui mandait que l'ennui la dévorait au milieu de sa grandeur. « Vous avez donc » parole d'épouser Dieu le père, lui répondait M. d'*Au-* » *bigné*. » * Elle aurait bien voulu lui faire donner le bâton de Maréchal de France, comme elle l'avait fait avoir à M. de *Noailles*, dont le fils avait épousé sa nièce ;

mais

mais il ne voulut jamais faire seulement une campagne en disant :

Je ne saurais,
J'enmourrais.

On cite, comme une preuve de l'empire que madame de *Maintenon* avait sur l'esprit du Roi, et de l'abus qu'elle en faisait, une anecdote qui, en avilissant cette femme hypocrite, fait sentir vivement l'horreur du despotisme. Un gazetier de Hollande avait eu l'imprudence de faire imprimer quelques réflexions sévères et satyriques sur madame de *Maintenon* et sur *Louis XIV*; aussitôt on envoie par-tout le signalement de ce malheureux, avec les ordres les plus précis de l'arrêter. Cet homme qui n'imaginait pas qu'un Roi aussi puissant conservât le souvenir de sa hardiesse, fit un voyage dans la Flandre française; mais à peine eut-il passé les frontières qu'il fut arrêté et conduit immédiatement au Mont-Saint-Michel ; on l'enferma dans cette fameuse cage de fer, dont l'espace était d'environ douze à quatorze pieds quarrés, et la hauteur d'à-peu-près vingt pieds; « il y » resta plus de vingt-trois années, et y mourut à la fin. » Pendant les longues nuits de l'hiver on ne lui accordait » ni feu ni chandelle ; il ne lui était pas même permis » d'avoir aucun livre. Pendant sa longue détention, il ne » vit aucun visage humain que celui du géolier qui venait » chaque jour lui présenter, par un trou, dans le guichet, » sa petite portion de pain et de vin ; on lui avait retenu » tout instrument par lequel il eut pu se détruire; mais, » à la fin, il trouva moyen de tirer un clou du bois, avec » lequel il taillait ou gravait sur les barreaux de sa cage » certaines fleurs de lis et armoiries, ce qui formait sa » seule occupation et son seul amusement. »

L'auteur qui a transmis cette anecdote, fait ensuite la réflexion suivante : « Qui voit dans la galerie de Versailles » *Louis XIV*, une foudre à la main, assis sur des nuages » azurés, peint en dieu tonnant ; qui le voit à la place des » Victoires à Paris, posant les pieds sur la tête de ses en» nemis vaincus et enchaînés par la plus vile et la plus im» pudente des flatteries ; et qui le contemple ensuite dé-

» ployant sa terrible vengeance sur un misérable follicu-
» laire; ah! si cet homme est tant soit peu philosophe,
» que *Louis XIV* doit lui paraître petit et abject à ses
» yeux; il faisait trembler l'univers, et un pauvre gaze-
» tier lui faisait peur. » An 1704.

Après la mort de *Louis XIV*, son testament fut cassé, et la régence du royaume fut donnée à *Philippe*, Duc d'*Orléans*, neveu du Monarque défunt. Ce fut, dit-on, madame de *Maintenon*, qui par une ingratitude monstrueuse pour la mémoire d'un Prince qui avait tout fait pour elle, fit connaître au Duc d'*Orléans* qu'elle haïssait, les dispositions de ce testament, et l'aida de son crédit pour le faire casser, uniquement dans l'intention de procurer au Duc de *Noailles*, son neveu, les bonnes grâces du Duc d'*Orléans* qu'il avait offensé.

L'abbé de *Choisy*, de l'Académie Française, traduisit l'Imitation de Jésus-Christ, et dédia cet ouvrage à madame de *Maintenon*. La première édition était remarquable par deux versets du pseaume 44, qui étaient au bas d'une taille-douce, où cette dame était représentée à genoux, aux pieds d'un crucifix, avec ces paroles: *Écoutez, mes filles, soyez attentives, oubliez la maison de votre père, et le Roi désirera votre beauté.* On a retranché cette instruction salutaire.

On connaît les vers suivans qui, selon l'auteur, sont le portrait de madame de *Maintenon*.

J'ai vu sous l'habit d'une femme
Un démon nous donner la loi,
Sacrifier son Dieu, sa religion, son ame,
Pour séduire l'esprit d'un trop crédule Roi.

La ci-devant maison de Saint-Cyr devait, comme l'on sait, son établissement à madame de *Maintenon*: la malignité qui se plaît à empoisonner les meilleures actions, a prétendu que cette dame avait cru, par ce moyen, se rendre la maîtresse des plaisirs du Roi, et pouvoir se maintenir pour toujours dans ses bonnes grâces. On ajoute que lorsque ce Prince avait jetté les yeux sur une demoiselle de cette maison, madame de *Maintenon* avait soin de l'instruire et de la préparer à se prêter aux désirs du Roi;

s'il en résultait quelques petits accidens, ils étaient adroitement et promptement réparés par des mariages. Ce fut à l'occasion de ces soupçons, fondés ou non, qu'on fit alors cette chanson qui courut tout Paris :

En France il n'y a pas de mari,
Quoique bien fait et bien joli,
Qui n'ait pour sa devise,
Eh bien,
Les armes de Moyse,
Vous m'entendez bien.

On disait même, dans le tems, que madame de *Maintenon* avait poussé la complaisance jusqu'à donner au Roi sa nièce qui donna des preuves de sa facilité. Les gazettes eurent même la hardiesse de le dire, ce qui donna lieu au sonnet et à la chanson que je vais rapporter :

SONNET.

Jadis je fus fameux en deux sortes de guerre,
Dans la guerre de Mars, et dans celle de l'Amour:
Les faits de celle-là me conquéraient la terre,
Des faits de celle-ci je grossissais ma Cour.

A présent, je l'avoue, une ligue m'atterre ;
Ceux que j'avais battus, me battent à leur tour.
Eugène et *Malborough*, plus craints que le tonnerre,
Frappent mes légions, les défont sans retour.

On ne ravit pas pourtant toute ma gloire,
Non, j'en conserverai moitié dans l'histoire ;
J'engendre encor, malgré mes cheveux tout chenus.

Cessez donc, ennemis, d'insulter ma personne ;
Si vous me surpassez au métier de Bellone,
Je vous surpasse au moins au métier de Vénus.

CHANSON.

Chantons les exploits inouis
De notre invincible *Louis*,
Qui septuagénaire,
Eh bien,
S'avise encore de faire,
Vous m'entendez bien.

Les malheurs de son petit-fils ;
Nos pertes, ni ses cheveux gris

N'ont encore pu l'abattre,
Eh bien,
Il est vif comme quatre,
Vous m'entendez bien.
Quoique devenu bisaïeul,
Et prêt d'entrer dans le cercueil,
Il a fait à la nièce,
Eh bien,
De sa vieille maîtresse,
Vous m'entendez bien.

On trouve dans les mémoires du tems une anecdote qui semblerait prouver que cette vieille maîtresse favorisait les fantaisies amoureuses du Roi.

M. de *Roquelaure* épousa mademoiselle de *Laval*, fille d'honneur de madame la Dauphine. « Elle avait un grand air, une belle taille, un visage agréable, et dansait parfaitement bien. Ce ne furent point ces agrémens qui engagèrent M. de *Roquelaure* à faire ce mariage, mais bien la volonté du Roi, qui, disent les mémoires, avait été fort bien avec la demoiselle; aussi *Louis XIV* fit M. de *Roquelaure* Duc à brevet, comme l'avait été son père »

Voici ce que les mémoires dont nous parlons rapportent à cette occasion:

« Les premières vues de M. de *Roquelaure* n'avaient pas été pour mademoiselle de *Laval*. La faveur de madame de *Maintenon* qu'on voyait augmenter chaque jour, le fit penser à une parente de cette dame qui l'élevait sous ses yeux; mais il la demanda inutilement; madame de *Maintenon* répondit que sa parente était un enfant; qu'elle ne songeait pas sitôt à l'établir, et qu'il ferait bien d'épouser mademoiselle de *Laval*. M. de *Roquelaure* surpris de ce discours, ne put s'empêcher de dire: *Pourrais-je l'épouser après les bruits qui courent? Qui m'assurera qu'ils sont sans fondement? Moi*, répondit madame de *Maintenon*, *je vois les choses de près, et n'ai point intérêt à vous tromper*. Il la crut, ajoute l'auteur des mémoires; le mariage se fit, et le public moins crédule tint plusieurs discours, et en fit tenir à M. de *Roquelaure* de peu convenables; on fit aussi des chansons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris sur tous les événemens. »

Madame de *Maintenon*, en inspirant au Roi cette dévotion minutieuse qui rétrécit l'ame, fut cause de tout le mal qui se fit en France sur la fin du règne de *Louis XIV*, et qui fit détester ce Prince par son peuple, par ce même peuple qui l'avait idolâtré. Ce fut par une suite de cette dévotion qu'on révoqua l'Édit de Nantes, opération qui a fait à la France un très-grand mal; que les dragonades furent employées pour convertir ce qu'on appellait Huguenots; qu'on fit retirer le Maréchal de *Catinat*, parce que, disait madame de *Maintenon*, il ne connaissait pas Dieu; ce fut à la sollicitation de cette femme dévote que le Roi légitima ses enfans naturels, et donna un rang à leurs fils, ce qui fit perpétuer dans leurs familles des apanages et des distinctions, charge de plus et infiniment onéreuse pour l'État. « Il est donc bien prouvé, dit un historien, » que madame de *Maintenon* fut une des principales » causes de tous les malheurs qui ont affligé la France à » cette époque. »

Cette femme montra l'ingratitude la plus monstrueuse envers le Roi, son bienfaiteur. « Lorsqu'il fut au lit, ma- » lade et dans un état désespéré, elle grossit la foule des » courtisans qui abandonnaient leur maître...... elle » manquait à son devoir comme épouse, comme amie, » comme obligée. Quand les forces du Prince se rani- » maient, il aurait reconnu son amie, dont le regard at- » tendri lui eut fait voir qu'il tenait encore à quelque chose; » la main d'une épouse, d'une compagne qui ne devait » jamais s'attendre à l'être, aurait fermé ses yeux. »

Madame de *Maintenon* mourut en 1719. *

* MAKANDAL.

DANS le nombre de ces malheureux esclaves que la cupidité va chercher en Afrique pour servir notre luxe et nos fantaisies, était un jeune nègre nommé *Makandal*, âgé seulement de douze ans, mais qui paraissait avoir reçu une éducation distinguée. Il savait lire et écrire, avait du goût pour plusieurs arts agréables, et possédait une grande connaissance de la vertu des simples.

Vendu à un colon des environs du Cap-Français, *Makandal* se distingua bientôt par son intelligence, et se fit chérir de son maître. L'amour vint troubler son bonheur, si toutefois on peut en goûter dans l'esclavage, et lui fit commettre des crimes atroces.

Il avait un goût très-vif pour les femmes en général; cependant une jeune négresse parut lui faire une impression plus grande que les autres, elle en fut enchantée; mais sa position était bien embarrassante, le chef blanc de son habitation était aussi très-amoureux d'elle. Elle sentait bien tout le danger qu'il y avait de rebuter un maître de qui elle dépendait; son cœur néanmoins l'emporta, *Makandal* eut la préférence.

Le chef blanc qui s'en aperçut chercha à s'en venger sur son heureux rival. Ne trouvant aucun motif raisonnable de le punir, parce que le nègre s'acquittait très-exactement de ses devoirs; par un de ces actes de despotisme qui a si long-tems révolté l'humanité, il lui ordonna un jour de se coucher par terre et de recevoir cinquante coups de fouet. Cet ordre injuste révolta l'orgueilleux esclave; il se sauva sur les montagnes, et se mit au nombre des nègres marrons, c'est-à-dire déserteurs.

Bientôt il s'acquit parmi ses compagnons un crédit et une autorité sans bornes. On le craignait et on le respectait comme un homme favorisé de Dieu. Souvent il prédisait qu'un tel nègre ou une telle négresse mourrait, l'effet suivait toujours la prédiction. On ignorait que ce malheureux qui connaissait parfaitement les simples, faisait parvenir avec la plus grande facilité le poison le plus subtil à ceux ou à celles dont il voulait se défaire. « Ses amis trouvaient » toujours en lui un vengeur redoutable, et ses rivaux, » ses maitresses infidelles, sur-tout celles qui lui refusaient » leurs faveurs, n'échappaient jamais à sa barbarie. Mais enfin l'amour qui l'avait tant favorisé, l'amour pour lequel » il commettait sans cesse des crimes innombrables, l'amour fut la cause de sa perte et de son juste châtiment. »

Parmi les nègres que *Makandal* affectionnait le plus, était un Sénégalais nommé *Zami*, âgé d'environ dix-huit

ans, d'une figure infiniment agréable, et plein d'esprit et de courage.

« Un dimanche, *Zami* s'était rendu à un *calenda* (fête)
» qu'on célébrait dans une habitation, à trois lieues de
» distance de celle de son maître. En arrivant, il vit une
» danse commencée. La foule entourait avec des transports
» de plaisir et d'admiration une jeune négresse Congo,
» nommée *Samba*, qui dansait avec une grâce ravissante,
» et qui alliait le regard le plus tendre et le plus volup-
» tueux à la timide modestie. Sa taille était élégante, souple
» et semblable aux roseaux flexibles que balancent les
» vents. Des étincelles s'échappaient à travers ses longues
» paupières à demi-voilées; ses dents effaçaient la blan-
» cheur de la neige, et son teint, aussi noir que l'ébène,
» donnait un air piquant à sa rare beauté.

» *Zami* la regarda, et tout-à-coup il sentit dans son cœur
» le premier mouvement de l'amour. Dans cet instant, le
» hasard fit que *Samba* porta ses beaux yeux sur *Zami*,
» et elle fut frappée du même trait qui venait de percer
» le jeune nègre. »

Ces deux amans s'étant cherchés et réunis après la danse, formèrent une union qui fit leur bonheur. Six mois de jouissance et de plaisirs n'avaient fait qu'augmenter leurs désirs et embellir la volupté à laquelle ils se livraient aussi souvent qu'ils le pouvaient. *Zami* n'eut plus rien à désirer, lorsque sa chère *Samba* s'aperçut qu'elle deviendrait mère.

« Ce tendre amant était encore dans le délire de son en-
» chantement, lorsqu'en quittant *Samba* à la pointe du
» jour, et rentrant dans sa chaumière, il y trouva *Makan-
» dal* qui l'attendait. *Makandal* ignorait la passion et le
» bonheur de *Zami*, et voici le discours qu'il lui tint :

» *Zami*, tu connais la puissance terrible de mon *fétiche*,
» (c'était une figure humaine qui était sculptée au haut
» d'un bâton d'oranger) réjouis-toi donc d'avoir trouvé
» grâce devant lui et mérité sa confiance. Rends-toi dans
» telle habitation : cherche la négresse *Samba* qui, jusqu'à

» présent a dédaigné les vœux de tous ses admirateurs ;
» et qui, depuis une année, m'humilie moi-même par
» d'horribles refus. Demande lui l'hospitalité ; et, dans
» l'instant qu'elle voudra manger, répands adroitement
» dans son calalou la poudre que voici ; elle doit donner
» la mort à *Samba*. En même tems il lui remit un morceau
» de feuille de bananier, qui contenait la funeste poudre. »

Zami frappé de ce discours comme d'un coup de foudre, implora en vain la pitié du féroce *Makandal;* en vain il lui avoua son amour pour *Samba*, son bonheur ; il aurait été lui-même la victime du furieux nègre, si le jour ne les eût séparé.

Le soir, le tendre *Zami* vole à son rendez-vous ordinaire ; il n'y trouve point sa chère *Samba* ; il l'y attend inutilement. Dévoré d'inquiétude et de chagrin, il se rend à la cabane de sa maîtresse : il n'entend que des gémissemens. Il entre et voit *Samba* étendue sur sa nate. « Il se
» précipite vers elle ; alors elle tourne sur lui ses yeux mou-
» rans, lui tend la main, et expire en prononçant le nom
» de *Zami*. »

Ce jeune homme se douta bien que *Makandal* était l'auteur du funeste accident qui faisait son désespoir. Il raconte alors ce qu'il sait de ce faux prophète ; il met entre les mains d'un chimiste la poudre que *Makandal* lui avait laissée ; on la reconnait pour un poison très-violent. Cette découverte fit connaitre la cause de tant de morts soudaines arrivées depuis peu.

On ordonna aux Maréchaussées d'attraper *Makandal* ; mais leurs courses furent pendant long-tems infructueuses. *Zami* se chargea d'arrêter le monstre qui lui avait enlevé ce qui faisait le bonheur de sa vie. Il l'arrêta en effet, le désarma et le conduisit au Cap. Ses complices furent également arrêtés et avouèrent leurs crimes. *Makandal* seul ne voulut jamais rien avouer. On le condamna à être brûlé.

» Pour *Zami*, dès qu'il eut vengé l'infortunée *Samba*,
» il se donna lui-même la mort dans l'espoir d'aller re-
» joindre une amante sans laquelle il ne pouvait vivre.
» An 1762. *

MAMMILLAIRES.

La secte des *Mammillaires*, qui était une branche de celle des Anabaptistes, dut son origine à l'amour. Un jeune anabaptiste était vivement amoureux d'une demoiselle qu'il se proposait d'épouser. Dans un tête-à-tête, emporté par l'ardeur de sa passion, et croyant pouvoir déjà se permettre quelque liberté par provision, il mit la main dans le sein de sa maitresse. Cette action que les circonstances rendaient en quelque façon excusable, parvint à la connaissance des Docteurs de la secte. Aussitôt ils convoquèrent une assemblée pour délibérer sur le châtiment qu'on infligerait au jeune amant. Les uns opinèrent pour l'excommunication; d'autres, plus sensibles aux impressions de la nature, soutinrent que la faute était très graciable. Il s'éleva une dispute entre les deux partis, et, comme, selon l'usage, personne ne voulut céder, cela occasionna un schisme; ceux qui penchaient pour le pardon furent appellés *Mammillaires*. Cet événement risible arriva, dit-on, à Harlem, * en 1526.

L'un des chefs de la secte des Anabaptistes était un nommé *Muntzer*. Il était l'ennemi déclaré de *Luther*, et il vomissait contre lui les injures les plus atroces. Il l'attaquait sur-tout du côté des mœurs; et, pendant ce tems, il donnait lui-même un grand scandale, en séduisant et déshonorant une jeune fille à Zwickaw. Comme cette aventure donnait un grand discrédit à ses sermons, *Muntzer* fut obligé de se retirer dans des lieux où il était moins connu. Ce fut à Mulhausen où il fit sentir tout ce que peut le fanatisme sur les faibles humains. Ayant eu l'adresse de mettre les femmes dans ses intérêts, il parvint par leurs intrigues à faire déposer les Magistrats, à se mettre lui-même à leur place, et alors il fit démolir les églises, évacuer les monastères, et mettre en commun les biens des riches, appât toujours sûr pour gagner le peuple. Bientôt les Anabaptistes prirent les armes; on fut obligé de courir sur eux comme sur des bêtes féroces. *Muntzer* fut fait prisonnier, et mourut sur un échafaud. *

* MANCINI. (Marie)

On sait que le Cardinal *Mazarin*, élevé au grade de premier Ministre par la Reine *Anne d'Autriche*, après la mort de *Louis XIII* et pendant la minorité de *Louis XIV*, s'attira une haine générale, à cause du crédit sans bornes qu'il avait, et du pouvoir illimité qu'il exerçait. Ce fut dans le tems que presque toute la France était soulevée contre lui, qu'il fit venir ses nièces au nombre de cinq. Elles étaient filles de *Michel-Laurent Mancini*, Baron romain, et de *Hieronima Mazarini*, sœur du Cardinal. L'intention du Ministre, en faisant venir ces jeunes personnes à la Cour, était d'affermir son autorité par les grandes alliances qu'il pouvait leur procurer. Cette espérance qu'il fondait sur son crédit et sur ses immenses richesses, ne fut point trompée. L'aînée de ses nièces, nommée *Laure-Victoire*, épousa *Louis*, Duc de *Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, et elle eut de lui *Louis-Joseph*, Duc de *Vendôme*, un des héros de son siècle.

Marie-Anne Mancini épousa *Godefroi de la Tour*, Duc de *Bouillon*.

Olympe, la seconde, qui avait tous les traits de la beauté la plus séduisante, fit une assez vive impression sur le cœur du Roi, alors âgé de dix-sept ans. La Reine-mère qui, malgré son tendre attachement pour le Cardinal *Mazarin*, conservait toute la fierté espagnole, arrêta les progrès que pouvait faire dans le cœur du Monarque une première passion, en faisant marier la belle *Olympe* avec *Eugène Maurice de Savoie*, Comte de *Soissons*. De ce mariage naquit *Eugène François de Savoie*, si célèbre sous le nom de *Prince Eugène*, par ses victoires contre les Français et contre les Turcs.

Mais la passion que *Louis XIV* conçut pour *Marie Mancini* devint plus sérieuse, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à l'empêcher de donner le titre de Reine à l'objet de sa tendresse. Ce n'était cependant point une beauté: ses yeux étaient petits, sa bouche grande, et son teint n'était ni brillant ni pur: mais ses actions, son maintien,

toute sa personne était le résultat de la nature guidée par les grâces. C'était un regard tendre, uu son de voix enchanteur; son génie était noble, ferme et étendu, capable de concevoir les plus grandes choses et de les exécuter. La bonne prose et les jolis vers étaient de son ressort; et *Marie Mancini* qui brillait dans un billet galant, eût pu faire une dépêche en matière de politique et d'État. En un mot, dit l'historien qui a fait d'elle ce portrait, elle n'eût pas été indigne du trône, si beaucoup de mérite eût été un titre pour y parvenir.

Le jeune Monarque qui n'écoutait alors que son cœur, s'attacha véritablement à *Marie Mancini*. « Ces deux amans » se jurèrent un amour éternel, une tendresse sans fin, le » mariage même qni en devenait le but n'en eût pas été » le terme. La tendre *Mancini* l'avait cru; le Roi qui l'a- » vait promis l'avait cru lui-même de la meilleure foi du » monde. Que ne croient pas deux jeunes personnes inspi- » rées par leur tendresse, guidées par la simple nature? »

Le Cardinal lui-même vit avec plaisir cette union; et, sans chercher à la favoriser, il n'était pas fâché que le Roi s'enflammât de plus en plus; mais il avait à craindre la fierté de la Reine dont il connaissait la fermeté, et cette Princesse lui avait dit « que si son fils faisait à son sang » l'affront de prétendre le mêler à celui de *Mancini*, elle » se mettrait à la tête de tous les Ordres pour venger l'hon- » neur de la famille royale. »

Le Cardinal fit alors de nécessité vertu. Lorsqu'il fut question de marier le Roi avec l'Infante d'Espagne, la première démarche du Ministre fut d'éloigner *Marie Mancini*, de peur qu'elle n'apportât quelqu'obstacle à ce grand ouvrage. Ce fut en partant pour Brouage, sans que le Roi l'en empêchât, qu'elle dit à ce Prince qui lui faisait ses adieux en pleurant: *Ah! Sire, vous êtes Roi! Vous pleurez! Et je pars!*

Mais bientôt l'amour reprit son empire. Avant le départ du Cardinal pour Saint-Jean-de-Luz, le Roi n'oublia rien pour le déterminer à lui donner sa nièce; il se jetta aux genoux de la Reine-mère; il se jetta même à ceux du Car-

dinal; il pleura, il gémit; il les pria de ne pas lui arracher le cœur; il leur dit qu'en le sacrifiant à un prétendu intérêt d'Etat, ils allaient le rendre plus malheureux que le dernier de ses sujets; il donna enfin tous les indices d'un Prince au désespoir, et qui ne pouvait se résoudre à se séparer de ce qu'il adorait. Les craintes de la Reine-mère augmentèrent, lorsqu'elle vit son fils exiger le retour de sa maîtresse, ce qu'on n'osa pas lui refuser. Que ne pouvait-on pas craindre en effet d'une femme d'esprit, ambitieuse, et qui se voyait un pied sur le trône? Ce fut alors, dit-on, qu'*Anne d'Autriche* fit une protestation en bonne forme contre le mariage, dans le cas où il s'effectuerait, attendu que le Roi, n'ayant pas vingt-cinq ans, ne pouvait pas se marier sans le consentement de sa mère.

On ne fut pas dans le cas d'en faire usage. Le portrait de l'Infante, qui présentait une figure aimable et séduisante, les menaces que fit le Cardinal d'abandonner le soin des affaires, les représentations et les prières de la Reine-mère pour laquelle *Louis XIV* avait le plus grand respect, tout ramena insensiblement le jeune Prince à ses véritables intérêts : il épousa *Marie-Thérèse d'Autriche* qui était bien faite pour captiver son cœur; car, suivant le portrait qu'en a fait un auteur contemporain, ses yeux étaient admirables; elle avait les lèvres relevées, et d'un rouge si beau, qu'on eût soupçonné que l'art y eut été employé; son teint était d'une blancheur à éblouir; il y avait dans toutes ses actions une douceur et un charme inexprimables; et, avec un embonpoint ménagé, brillait en elle une fleur de santé sans égale.

On verra à l'article de *Louis XIV* que cette Princesse ne le rendit pas long-tems constant; mais au moins elle lui fit oublier *Marie Mancini*, car il la traita assez froidement à Fontainebleau, peu après son mariage. Alors cette jeune personne se détermina à donner sa main à *Laurent Onusse Colonne*, Connétable du royaume de Naples, qu'elle avait déjà refusé.

« Le Roi la combla de présens. Il fut aussi généreux que » s'il l'eût encore aimé; mais il ne l'aimait plus; et, mal-

» grétoutes les agaceries qu'elle employa pour faire revivre » une passion dont elle voulait persuader qu'elle n'était » pas guérie, elle partit, et le Roi vit son départ sans » regret. Le mari qui ne croyait pas qu'il pût y avoir de » l'innocence dans les amours des Rois, fut si ravi de trouver le contraire, qu'il compta pour rien de n'avoir pas » été le premier maître de son cœur. Il en perdit la mauvaise opinion qu'il avait, comme tous les Italiens, de » la liberté que les femmes ont en France, et il voulut » qu'elle jouit de cette même liberté à Rome, puisqu'elle » en savait si bien user. » Il ne tarda pas à se convaincre que sa confiance avait été trop grande.

Madame la Connétable, après le mariage du Roi, avait reçu les hommages du Chevalier de *Lorraine*, et peut-être elle l'aurait épousé, sans la Reine-mère qui ne se souciait pas qu'elle restât en France, crainte qu'elle ne rallumât dans le cœur du Roi ses premiers feux. Le Chevalier de *Lorraine* qui fut exilé à Rome, y trouva la Connétable; il lui fit la cour, et prit bientôt un tel empire sur son cœur, qu'il la détermina à abandonner son mari. Précisément, dans le même tems, la Duchesse de *Mazarin*, sa sœur, venait de quitter son ridicule mari, et était allée à Rome. Les deux sœurs partirent ensemble, l'une avec le Chevalier de *Lorraine*, l'autre avec le Chevalier de *Rohan*, ce qui, dit madame de Mazarin dans ses mémoires, les livra à tout ce que la malignité des conjectures, de la médisance et de la calomnie même la plus noire peut imaginer, jusqu'à dire qu'elles étaient allé en Turquie.

On peut voir à l'article *Mazarin* combien le Duc de ce nom, époux de la belle *Hortense Mancini*, reçut gauchement et maladroitement ce revers auquel il aurait bien dû s'attendre. Le Connétable *Colonne*, quoique Italien, fut beaucoup plus sage; et, par une idée unique, « il obtint » du Pape une excommunication majeure, *et ipso facto*, » contre ceux qui parleraient mal de madame la Connétable. » Un mari Français, sans doute, n'eût point imaginé ce singulier moyen qui fait honneur à la modération italienne.

A ces foudres du Vatican, qui ne pouvaient tout au plus que pallier le mal, le mari joignit quatorze courriers par autant de différens chemins, et un homme de confiance qui atteignit l'épouse fugitive à Marseille. Il n'en rapporta qu'une très-belle lettre pour son maître de la part de la Connétable. Elle ne retourna plus auprès de son mari qui mourut en 1689. Quant à elle, après avoir fait plusieurs voyages qui lui donnèrent le tems de se repentir de ce caractère vif et peu réfléchi qui la rendit le jouet de la fortune et la fable de l'Europe, elle mourut à Madrid, en 1715, âgée de près de soixante-dix ans, et dans l'obscurité d'un cloître. *

* MANDARIN.

Les *Mandarins*, connus sous le nom de *Kolar* ou *Koli*, font l'office d'inspecteurs ou de censeurs. Ils sont redoutables aux Princes du sang; ils ont même le droit d'avertir l'Empereur, lorsqu'il donne quelque mauvais exemple. Quoique cette hardiesse les expose à de mauvais traitemens, ils soutiennent leur entreprise avec une fermeté qui va quelquefois jusqu'à l'héroïsme; c'est ce que prouve le fait suivant.

« Un Empereur Chinois ayant banni sa mère dans une province éloignée, pour avoir entretenu un commerce trop libre avec un Seigneur de la Cour, défendit, sous peine de mort, aux *Mandarins* qu'il jugeait mécontens de cette rigueur, de lui faire là-dessus leurs représentations.

» Ils gardèrent le silence pendant quelque tems, dans l'espérance qu'il pourrait changer de disposition; mais le voyant persister dans ses ressentimens, ils résolurent de parler en faveur de sa mère, parce que la manière dont il l'avait traitée leur paraissait blesser le respect filial qui est en si haute recommandation à la Chine.

» Le premier qui osa présenter sa requête à l'Empereur fut envoyé sur-le-champ au supplice. Sa mort arrêta si peu les autres que, deux ou trois jours après, il s'en présenta un avec les mêmes plaintes; et, pour faire connaître

qu'il était prêt à sacrifier sa vie au bien public, il fit porter son cercueil avec lui jusqu'à la porte du palais. L'Empereur irrité, plutôt qu'adouci par une action si généreuse, crut devoir inspirer la terreur à ceux qui seraient tentés de suivre son exemple, en le condamnant à mourir dans les tourmens. Mais cette seconde exécution ne fût pas capable de refroidir le zèle des *Mandarins* Chinois; ils résolurent de perdre la vie, l'un après l'autre, plutôt que de renoncer à leur entreprise.

» Un troisième, se dévouant au supplice comme les deux autres, protesta au Monarque qu'il ne pouvait le voir plus long-tems coupable. *Que perdrons-nous par la mort*, lui dit-il? *Rien que la vue d'un maître que nous ne pouvons plus regarder sans étonnement et sans horreur. Puisque vous refusez de nous entendre, nous irons rejoindre nos ancêtres et ceux de l'Impératrice votre mère; ils écouteront nos plaintes, et peut-être que, pendant les ténèbres de la nuit, vous entendrez leurs reproches et les nôtres.* L'Empereur plus indigné que jamais, le fit expirer dans les plus cruels tourmens qu'il put imaginer.

» Plusieurs autres, loin d'être découragés par ces exemples, s'exposèrent volontairement au même sort, et moururent en effet martyrs de leur zèle. Enfin la cruauté de l'Empereur se laissa vaincre par tant de constance; et soit qu'il fût effrayé des conséquences, ou qu'il ouvrît les yeux sur sa faute, il déclara que, se regardant comme le père de son peuple, il se repentait d'avoir traité ses enfans avec tant de rigueur, comme il regrettait, en qualité de fils, d'avoir chagriné si long-tems sa mère. Il rappella cette Princesse, et la rétablit dans sa première dignité. » *

MANSFELD.

CHARLES, Comte de *Mansfeld*, était fils de *Pierre Ernest de Mansfeld*; il servit long-tems en France sous les règnes de *Charles IX* et de *Henri III*, de là il passa au service des Espagnols dans les Pays-Bas; enfin il fut appellé par l'Empereur qui lui confia le commandement de

ses troupes dans la Hongrie contre le Turc. Il assiégeait la ville de Gran, et venait de remporter une victoire éclatante sur l'ennemi qui amenait du secours aux assiégés, lorsqu'il tomba malade, et mourut avec la réputation du plus grand Capitaioe de son siècle.

Cette réputation ne put lui sauver le désagrément qu'on rencontre assez souvent dans le mariage. Il avait épousé en secondes noces la Comtesse de *Mano*, *Diane de la Marck*; elle ne sut pas assez voiler son infidélité, car le Comte, son époux, la fit poignarder dans les bras de son amant. An 1595.

* MARC.

L'HÉRÉSIARQUE *Valentin* qui publia son absurde et ridicule doctrine dans l'île de Chypre, eut plusieurs disciples qui voulurent enchérir sur les rêveries de leur maître. On connaît entr'autres un nommé *Marc* qui passait pour un faiseur de miracles; il exerçait principalement son talent avec les femmes, et sur-tout, comme de raison, avec celles qui étaient riches ou belles. Il prétendait leur communiquer le don de prophétie; mais il ne faisait réellement qu'échauffer leur imagination, pour en abuser avec plus de facilité.

« Quelques-unes de celles qu'il avait séduites revenaient » à l'église, et confessaient qu'il avait abusé d'elles, et » qu'elles l'avaient aimé passionément. Un Diacre d'Asie » l'ayant reçu dans sa maison, sa femme qui était belle, » se laissa corrompre, et suivit long-tems *Marc*. Quand » une femme disait je ne suis pas prophétesse, il faisait » sur elle d'autres invocations pour l'étonner, et lui » disait : *Ouvre la bouche et dis tout ce qui te viendra, tu* » *prophétiseras*. La femme séduite sentant une chaleur et » une palpitation de cœur extraordinaire, se hasardait à » débiter quelques rêveries, et se croyant prophétesse, » elle rendait grâces à *Marc*, et ne savait comment le ré» compenser.

» Les femmes les plus illustres, les plus riches et les » plus belles l'admiraient et l'aimaient; quand il avait

» produit

» produit quelqu'impression sur une femme par son charlatanisme, il lui disait que la source de la grâce était en lui, et qu'il la communiquait dans toute sa plénitude à celles sur qui il voulait la répandre. On ne doutait pas des pouvoirs de *Marc*, et il avait la liberté de choisir les moyens qu'il croyait propres à la communiquer. » Ne croirait-on pas retrouver ici l'origine, ou au moins la ressemblance du magnétisme ?

Les disciples de *Marc* trouvaient fort agréable d'imiter leur maître; ils corrompaient et séduisaient plusieurs femmes; ils se disaient les seuls qui avaient pénétré la grandeur de la vertu inénarrable, et prétendaient en conséquence avoir la liberté de tout faire sans rien craindre. On les nomma *Marcosiens*. An 174. *

MARCELLUS.

MARCELLUS, fils de *Marcus Claudius Marcellus* et d'*Octavie*, sœur d'*Auguste*, se trouvait, par sa naissance, celui qui avait le plus de droit à l'Empire. A ces titres il joignait une figure heureuse et toutes les qualités aimables de l'esprit et du cœur; aussi il était tendrement chéri d'*Auguste* et des Romains. Pour lui donner plus particulièrement des preuves de son attachement, l'Empereur lui fit épouser sa fille *Julie*, qu'il avait eue de *Scribonie*, sa troisième femme, et qui était un trésor de grâces et de beauté. Ils furent unis dans cet âge heureux où l'ame commence à s'ouvrir au plaisir, et tout paraissait concourir au bonheur de ces deux jeunes et illustres époux. L'ambition de l'Impératrice *Livie* qui voulait élever sur le trône son fils *Tibère*, ne lui permit pas de laisser vivre *Marcellus*, elle le fit mourir; mais, avant sa mort, ce Prince si aimable eut le malheur de s'apercevoir qu'il n'avait pu gagner le cœur de *Julie*; déjà le penchant de cette Princesse pour le libertinage se manifestait, « et, dit un historien, *Marcellus* qui méritait si fort d'être aimé, fut celui qu'elle aima le moins. »

Il y a quelques auteurs qui prétendent que *Tibère*, qui

succéda à *Auguste*, et qui épousa aussi *Julie*, avait reçu de cette Princesse, pendant son mariage avec *Marcellus*, de sûrs témoignages de sa tendresse. Si le fait est vrai, *Tibère* fut dans le cas de sentir à son tour combien il est désagréable de ne pas posséder seul le cœur de sa femme, comme on peut le voir à son article.

Marcellus est celui dont la mort fut chantée par Virgile, et on sait qu'*Octavie* paya bien généreusement les vers de ce poete. * An de Rome 708. *

MARCION.

On doit rapporter à l'amour l'origine de la secte des *Marcionites*, hérétiques du deuxième siècle. *Marcion*, qui en fut le chef, était né à Sinope; son père était Evêque: lui-même embrassa la vie monastique; mais l'amour et la nature plus forts que la solitude, lui firent souvenir qu'il était homme; il devint amoureux d'une jeune vierge qu'il séduisit. Son père qui ne connaissait peut-être plus les faiblesses de l'humanité, l'excommunia, et ne voulut jamais se laisser fléchir, ni par ses prières, ni par ses larmes. *Marcion* exposé aux insultes et aux railleries qui, dans ce tems-là étaient une suite ordinaire de l'excommunication, se retira à Rome, dans l'intention de rentrer dans la communion de fidèles. Ce qui prouve que son cœur n'était pas encore véritablement contrit, c'est qu'il se fit préparer les voies par une femme qu'il aimait, et qui le précéda à Rome, ainsi que le rapporte Saint Epiphane. Cette conduite qui fut connue, ayant été un obstacle invincible à ses desseins, *Marcion* s'attacha alors à l'hérétique *Cerdon*, et devint aussi chef de parti. Leur doctrine consistait à admettre deux principes, l'un bon et l'autre mauvais. *Marcion*, dit-on, en admit ensuite trois, et il rejettait l'Ancien Testament.

* Entr'autres disciples de *Marcion*, on connaît *Appelles* qui forma une secte particulière, en enchérissant sur les rêveries de son maître; il niait la résurrection de la chair: il fut retranché de la communion par *Marcion*, parce

qu'il était tombé dans un péché d'incontinence avec une femme. * An 148.

* MARGUERITE. (Sainte)

SAINTE *MARGUERITE*, que les Grecs appellent *Marine*, était née à Antioche de Pisidie, dans l'Asie mineure. Son père qui était prêtre des faux dieux, confia l'éducation de sa fille à une femme dont il connaissait le mérite et la vertu. Cette femme qui était chrétienne, sans qu'on le sût, inspira à son élève les sentimens religieux dont elle était imbue, et sur-tout elle lui fit regarder la chasteté comme la première de toutes les vertus.

Le Père informé du genre d'éducation qu'on donnait à sa fille, la fit revenir chez lui, et mit tout en usage pour lui rendre odieux les principes de religion qu'on lui avait fait adopter. Trouvant une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, après avoir vainement employé la douceur et les menaces, il fit habiller en paysanne sa fille, et l'envoya garder des troupeaux à la campagne, espérant que son amour-propre humilié la ramenerait. *Marguerite* insensible aux humiliations qu'on lui faisait éprouver, paraissait inébranlable dans sa résolution, lorsque sa vertu fut mise à de plus rudes épreuves.

Sous les vils habits dont on l'avait revêtue, *Marguerite* renfermait, peut-être sans le savoir, toutes les formes gracieuses de la beauté; les exercices champêtres auxquels elle était obligée de se livrer, lui avaient donné une taille svelte et dégagée ; la fraîcheur de la jeunesse, l'éclat de ses yeux, la régularité de ses traits, et sur-tout cette pudeur, cette innocence qui fait ordinairement une vive impression, tout en elle excitait l'admiration et les désirs. Elle fut aperçue et remarquée par *Olybrius*, l'un des Généraux de l'Empereur *Aurélien*. Frappé de sa beauté, il la fit enlever et conduire à Antioche, persuadé que cette petite villageoise se regarderait comme infiniment heureuse d'être la maîtresse d'un homme riche et puissant ; il ignorait sans doute ce que peut l'amour de la vertu dans une

ame véritablement chrétienne. Étonné des premiers refus qu'il éprouva, il fit briller aux yeux de la jeune *Marguerite* l'or, l'argent, les bijoux, les habits les plus magnifiques, et, d'un autre côté, il fit des menaces terribles, si on ne cédait pas à ses instances. Voyant que ces moyens, presque toujours victorieux, ne produisaient pas sur l'esprit de *Marguerite* l'effet qu'il en attendait, il la fit tourmenter cruellement à cause de sa qualité de chrétienne, et voulut l'obliger de sacrifier aux idoles. Honteux enfin de se voir vaincu par une fille jeune et timide, et n'ayant pas la force de rendre hommage à sa vertu, il lui fit trancher la tête. An 275. *

MARIE. (Reine d'Angleterre)

Lorsque la Princesse *Marie*, fille de *Henri VIII*, Roi d'Angleterre et de *Catherine* d'*Arrangon*, eut monté sur le trône, après la mort d'*Édouard VI*, son frère, elle résolut de rétablir dans son royaume la religion catholique détruite par les passions de son père; mais pour opérer un semblable changement, la Reine avait besoin d'un époux: plusieurs pouvaient aspirer à cet honneur. Celui de tous dont les espérances étaient le mieux fondées, était *Édouard de Courtenay*, Comte de *Devonshire*, cousin de *Marie*, par son aïeule qui était fille d'*Édouard IV*, et sœur de la mère de *Henri VIII*. A cette illustre naissance le Comte joignait les grâces de la jeunesse et les agrémens de sa personne; il avait un autre titre encore meilleur, il plaisait à *Marie*, et il est certain que cette Princesse, malgré l'austérité de sa dévotion, ne pouvait s'empêcher de regarder le Comte avec un plaisir secret. C'était en vain que ses Ministres, gagnés par l'argent de l'Espagne, parlaient ouvertement pour *Philippe d'Autriche*; c'était en vain que les Catholiques anglais auraient voulu porter sur le trône le Cardinal *Polus* ou de *la Poole*, qui n'était que Diacre, et qui descendait, par sa mère, du Duc de *Clarence*, fils d'*Édouard IV*; la présence de *Courtenay* l'emportait sur les raisonnemens des Ministres et sur les vœux

des Anglais. Il ne tenait donc qu'à ce Prince de monter sur le trône, mais il ne sut pas assez cacher les dégoûts que lui inspirait la Reine; et ce qui le perdit absolument dans l'esprit de cette Princesse, ce fut sa passion pour *Élisabeth*, aussi fille de *Henri VIII* et de *Anne de Boulen*, mais détestée de la Reine *Marie*.

Cependant le Comte de *Devonshire* aurait dû d'autant plus s'attacher à la Reine, qu'il lui avait de grandes obligations. Il avait été mis à la Tour sous le règne d'*Edouard VI*; aussitôt que *Marie* eut reçu la couronne, elle s'empressa de lui rendre la liberté, et elle le rétablit dans les honneurs, dignités et charges que le Comte de *Sterny*, son père, avait possédées. Les deux lettres suivantes donneront de plus grands éclaircissemens; la première d'*Élisabeth* au Comte était ainsi conçue :

Monsieur le Comte,

« Je ne doute pas que vous ne m'aimiez; mais je crains » que cet amour ne vous fasse du préjudice; c'est aussi ce » qui m'oblige à cacher l'inclination que j'ai pour vous, » ce qui me donne peu d'espérance; mais je sais qu'un » cœur généreux comme le vôtre sait aimer jusqu'aux » soupçons, et que la jalousie donne de nouveaux charmes » à l'amour. Je suis sûre que vous ferez réflexion au péril » auquel vous vous exposez de perdre une couronne, ou » du moins une très-grande autorité dans le royaume, » pour ne pas vouloir répondre aux intentions et à l'a- » mour que la Reine a pour vous, et pour vouloir suivre » ce qu'une passion amoureuse vous inspire pour celle » qui souhaiterait que son pouvoir et sa fortune fussent » aussi grands que sa reconnaissance envers vous, pour » vous pouvoir rendre heureux. Je suis, dis-je, assurée » que quand vous ferez réflexion à vos propres intérêts, » vous vous éloignerez autant de moi, que je souhaiterais » d'être près de vous, et que je le suis effectivement par » l'estime particulière que je fais de vos grandes qualités. » Considérez, mon cher Comte, que l'amour aveugle le » plus souvent la raison, et qu'il précipite d'ordinaire » ceux qui le suivent dans un gouffre de malheurs, et

» puis s'envole, et les laisse s'en retirer comme ils » peuvent : faites un peu de réflexion à des avis qui » viennent d'un cœur qui ne cherche que votre avantage, » puisqu'il est certain que j'aimerais mieux me priver de » tout que de porter quelques préjudices à vos affaires ; » faites-moi la justice d'être persuadé que je vous aime » plus que vous ne m'aimez, et que je vous attends avec » impatience, pour vous dire de bouche ce que la pru- » dence ne permet pas de vous écrire. » ÉLISABETH.

La réponse du Comte était conçue en ces termes :

MADAME,

« Je voudrais avoir deux cœurs pour en sacrifier un à » vos bons conseils, mais n'en ayant qu'un seul destiné à » me rendre heureux par l'inclination que j'ai pour vous, » ce serait me donner la mort que de le faire vivre pour » tout autre ; je vous prie, ma chère Princesse, d'être » persuadée qu'il n'y a ni fortune ni couronne qui puisse » ébranler seulement l'amour que j'ai pour vous, ni force, » ni violence au monde capable d'arracher de mon cœur » la résolution que j'ai prise de vous le consacrer. Je sais que » c'est à moi une grande témérité que d'oser, sans mérite, » aspirer au plus grand bonheur de la terre, qui est d'ai- » mer la plus belle et la plus digne Princesse de la terre. » Je me réjouis pourtant, madame, d'apprendre que » vous savez que l'amour est aveugle, parce que cela me » fait espérer que vous ne trouverez pas si étrange la té- » mérité d'un cœur qui ne saurait aimer qu'un objet qui » mérite des couronnes et des royaumes. Je flatte agréa- » blement mon inclination, en lui représentant incessam- » ment votre mérite, et je soutiens mes espérances, en » me convainquant de plus en plus que je suis incapable » d'aimer une autre que vous, ayant fait résolution de ne » souhaiter d'autre bonheur dans le monde que celui qui » me viendra de votre part. Pardonnez, s'il vous plaît, » la trop grande liberté que prend celui qui ne saurait vivre » sans vous aimer, ni mourir que votre fidèle serviteur. »

COURTENAY.

Ces lettres malheureusement furent interceptées, elles

furent imprimées en anglais, et la Reine fut si outrée de voir *Courtenay* ne pas répondre à ses désirs, que non-seulement elle s'en vengea sur lui, mais elle fit aussi rejaillir sa colère sur la Princesse *Élisabeth*, et ce fut là un des principaux motifs des persécutions qu'elle éprouva.

La Reine lui ordonna d'abord de se retirer au château d'Africdge, pour empêcher le Comte de la voir, parce que ses charges l'obligeaient d'être toujours à la Cour. L'amour qui ne connaît aucune difficulté, fit trouver encore souvent à *Courtenay* l'occasion de voir sa chère Princesse, et il ne manquait pas de lui écrire. La jalousie de la Reine la rendit clairvoyante; elle apprit que les deux amans qui lui causaient tant de chagrin se voyaient et s'écrivaient: alors elle ne mit aucune borne à sa vengeance; une conspiration formée contre elle, et qu'on découvrit sur ces entrefaites, lui en fournit l'occasion. Il s'agissait de détrôner *Marie*, parce qu'on voulait la marier avec *Philippe II*, fils de l'Empereur *Charles-Quint*. Le Comte de *Devonshire* et la Princesse *Élisabeth* furent accusés d'être les auteurs ou les complices de cette conspiration, et on les arrêta. Plusieurs historiens soutiennent qu'ils étaient innocens, et que la jalousie seule de la Reine fut cause de leur malheur. Quoi qu'il en soit, le Comte fut accusé « d'avoir » eu part à la conspiration et d'avoir voulu chasser *Marie* » du trône, pour y mettre en sa place *Elisabeth*, à laquelle » il avait fait promesse de mariage, » et, sans avoir égard à sa défense, ni même à la rétractation de son accusateur, il fut conduit au château de Foderhag, où on le garda étroitement. La Princesse *Élisabeth* était celle qu'on haïssait le plus, parce qu'elle enlevait le cœur d'un amant. Après avoir été amenée à Witehal comme une criminelle, et subi plusieurs interrogatoires, elle fut conduite à la Tour, et traitée très-durement. Ce n'était que le commencement de ses peines; bientôt on la transféra à Woodstock, où les traitemens indignes qu'elle essuya lui firent croire qu'elle était condamnée à mort.

Le mariage de *Marie* avec *Philippe*, auquel elle se décida enfin, lorsqu'elle vit l'impossibilité d'épouser celui

qu'elle aimait, aurait dû faire cesser ces persécutions que la jalousie avait suscitées; néanmoins ce ne fut qu'au bout de quelques mois qu'on rendit la liberté à *Élisabeth*. Elle vint en remercier la Reine, et se fit conduire à l'appartement de *Philippe* qui s'était vivement intéressé à son sort. Ce Prince lui fit l'accueil le plus gracieux; il montra même tant d'honnêteté dans cette occasion, que la Reine en devint jalouse, et s'imagina que *Philippe* préférant sa sœur, à cause de sa beauté, la ferait empoisonner pour épouser ensuite *Élisabeth*. Cette jalousie devint si forte, que le Roi n'osait parler avantageusement de cette Princesse, et encore moins se rencontrer avec elle. *Elisabeth*, qui s'en aperçut, demanda prudemment la permission de se retirer au château de Harfort, permission qu'on lui accorda très-facilement.

La liberté d'*Élisabeth* fut suivie de celle de *Courtenay*; mais on ne la lui rendit qu'à condition qu'il n'aurait, ni directement, ni indirectement, aucune correspondance avec la Princesse, ce qui les affligea fort l'un et l'autre; car ils s'aimaient tendrement, et on soupçonnait même qu'il y avait réellement entr'eux une promesse de mariage. Pour éviter le danger qui les menaçait, *Elisabeth* conseilla au Comte de sortir pendant quelque tems du royaume; il eut assez de prudence pour suivre ce conseil.

Il se retira en Flandres; mais l'éloignement ne l'empêchait pas d'entretenir un commerce de lettres avec la Princesse; c'était la seule manière de pouvoir adoucir les douleurs de l'absence. Le Roi *Philippe* s'avisa d'en devenir jaloux, et cette passion fit sur lui l'effet le plus violent. Convaincu que la Reine ne lui donnerait jamais d'enfans, il espérait, après sa mort, pouvoir épouser la Princesse *Élisabeth*; l'amour qu'elle avait pour *Courtenay* était un obstacle à ce projet: plein d'idées ambitieuses, dans lesquelles l'amour entrait pour quelque chose, et instruit par ses espions du commerce des deux amans, il résolut, dit-on, de rompre cette union par la mort du Comte. Ce jeune Prince mourut en effet si promtement à Gand, qu'on soupçonna qu'il y avait du poison.

Élisabeth en fut inconsolable ; on croit même qu'elle fit serment alors de ne jamais se marier, après avoir perdu un homme qu'elle avait tant aimé. Quelquefois elle disait à ses confidentes « que jamais personne n'avait mieux » mérité d'être aimé des Princesses que le Comte de *De*» *vonshir*, parce que personne n'avait mieux su que lui » l'art d'aimer. » Plusieurs années après, elle disait encore en Italien : *Il Devonshire nell'e amore humano gaveva talenti angelici.* « Le Comte de *Devonshire* était un » ange en amour. »

Je ne puis mieux finir cet article qu'en copiant la lettre que *Courtenay* écrivait à *Elisabeth* avant que de mourir. La Princesse fit présent d'une médaille d'or au domestique qui la lui remit.

Ma chère Princesse,

« Me trouvant attaqué d'une fièvre aiguë et si violente, » qu'elle me menace de mort quoique je n'en aye senti » le mal que depuis hier, j'ai voulu profiter de quel» ques momens de relâche qu'elle me donne, dans le dé» lire qu'elle me cause, pour me donner l'honneur de » vous écrire, ne sachant d'un moment à l'autre quel sera » l'événement de mon mal. Je vous supplie de considé» rer combien grand doit être l'amour que j'ai pour vous, » puisque je ne laisse pas de me souvenir de vous, et de » vous écrire dans ces derniers momens de ma vie, qui » devraient être uniquement consacrés au salut de mon » ame. Je vous supplie d'être persuadée, ma chère Prin» cesse, que l'amour extrême que j'ai eu pour vous, a été » pur et sincère, et que je n'ai jamais eu d'autre pensée » que de pouvoir jouir un jour du bonheur de devenir » votre époux par les voies justes et légitimes ; mais la » Providence qui ne m'a pas jugé digne d'un si grand » bonheur, m'a voulu châtier d'une telle témérité, dont » je vous demande pardon, ma chère Princesse, aussi » bien que de toute autre chose en quoi je pourrais vous » avoir offensée par mégarde, n'étant pas capable de l'a» voir fait autrement. Dès le premier jour que vous me fites » l'honneur de me témoigner quelque bonté, je résolus

» de vous être fidèle jusqu'à l'a mort, et il est bien juste,
» en l'état où je me trouve, pour satisfaire à cet engagement, que je vous consacre les derniers soupirs de ma vie. Je meurs dans l'exil, sans avoir commis d'autre crime que celui d'avoir soutenu les intérêts de celle qui me faisait l'honneur de m'aimer et de me permettre que je l'aimasse; et, dans l'extrêmité du mal où je suis, je ne trouve rien qui puisse me soulager, que le plaisir de vous écrire cette lettre: j'espère que vous aurez la bonté de la recevoir avec cette même générosité royale avec laquelle vous avez daigné m'aimer, et que vous agréerez aussi que je vous rende les deux bagues ci-incluses, et que je les remette entre les mêmes mains qui me les avaient données; je ne pourrais me résoudre à m'en priver, si je croyais vivre plus long-tems; c'est pour cela que j'ai donné ordre de ne vous rendre cette lettre qu'après ma mort. La fièvre qui me reprend ne me permet pas de vous en dire davantage, et me force de finir, quelque désir que j'eusse de me procurer plus long-tems le plaisir de vous écrire; mon mal est trop violent pour durer, et bientôt je crois qu'il va cesser par la mort. Adieu ma chère Princesse. »

Après la mort de la Reine *Marie*, *Philippe*, son époux, demanda en mariage la Princesse *Élisabeth* qui lui avait succédé, elle le refusa, et un des principaux motifs de ce refus était, dit-on, parce qu'elle croyait qu'il avait fait mourir son cher *Courtenay*. An 1556.

MARIE. (Stuart)

Il est bien certain que l'amour fut la cause principale des malheurs de l'infortunée *Marie Stuart*, veuve de *François II*, Roi de France, ensuite Reine d'Écosse; elle était fille de *Jacques IV*, Roi d'Écosse, et de *Marie de Lorraine*, déjà veuve du Duc *de Longueville*, et fille de *Claude de Lorraine*, premier Duc de *Guise*; mais il n'est pas également sûr que la Reine *Marie* ait mérité tous les reproches que lui ont faits quelques historiens. * Sans me

livrer, à cet égard, dans une discussion qui ne peut entrer dans le plan de ce Dictionnaire, je me contenterai de mettre sous les yeux du lecteur les faits que l'histoire a transmis, et qui ont un rapport direct à l'objet que je me suis proposé. *

Marie, * suivant tous les historiens de son tems, et qui ont parlé d'elle, avait les yeux les plus touchans, un regard enchanteur, un teint dont la blancheur était éblouissante, une bouche dont les grâces mêmes avaient formé le tour, une taille faite pour tous ces charmes, et dans toutes ses actions des agrémens infinis, et cet art de plaire qui surpasse la beauté même. A un jugement net, elle joignait une intelligence vive, une imagination brillante, une mémoire heureuse, et une facilité d'expression qui n'en diminuait ni la justesse, ni les agrémens. Elle avait à peine quatorze ans, qu'elle écrivait et parlait déjà plusieurs langues, et à sa mort elle en possédait six; sa langue maternelle, à laquelle elle donnait même un agrément qui ne lui est pas naturel, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Italien et le Latin. *

Elle fut élevée à la Cour de France, la plus polie et la plus élégante dans tous les tems. Livrée ensuite à elle-même, par la mort de *François II*, dans un âge où les passions ont le plus grand empire, * et, après avoir à peine goûté les douceurs du mariage avec un Prince toujours valétudinaire et qui ne fit que paraître, * douée de toutes les grâces de la nature, *Marie* se vit obligée, à son retour en Écosse, de vivre parmi des sujets féroces et barbares, enivrés du fanatisme le plus horrible, et prêts à critiquer sans ménagement tout ce que faisait cette aimable Princesse, uniquement parce qu'elle entendait la messe. Le récit de ses infortunes est celui de ses faiblesses, ou au moins de ce qui en avait l'apparence.

Lorsque *Marie*, tourmentée par *Catherine de Médicis*, sa belle-mère, fut forcée de quitter la France pour aller régner en Écosse, elle n'avait encore que dix-neuf ans. * « Hélas! dit un auteur contemporain, elle n'avoit aucune envie, ni volonté d'y aller. Je lui ai vu dire souvent

» et appréhender comme la mort ce voyage, et désiroit » cent fois de demeurer en France simple douairière, et » se contenter de son Touraine en Poitou, pour son » douaire donné à elle, que d'aller régner là, en son pays » sauvage; mais MM. ses oncles, aucuns et non pas tous, » conseillèrent, voire l'en pressèrent; je n'en dirai point » les occasions, qui pourtant s'en repentirent bien puis » après la faute. »

On dit que, lorsque cette Princesse perdit de vue les côtes de France, elle fit la chanson suivante:

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance!
Adieu, France, adieu mes beaux jours.
La nef qui déjoint mes amours,
N'a ci de moi que la moitié:
Une part te reste, elle est tienne;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne. *

A cet âge où l'on ne pense qu'au plaisir, avec une figure qui réunissait tous traits de la beauté, la jeune Reine dont le cœur était malheureusement tendre et sensible, se vit réduite à n'avoir autour d'elle que des furieux et des fanatiques. Son mariage avec le Lord *Darnelai*, fils du Duc de Lénox, parut lui ouvrir la porte du bonheur: elle se livra entièrement à cette flatteuse espérance. Ce ne fut par malheur qu'une illusion passagère; les mauvaises qualités du Roi changèrent bientôt l'amour le plus vif dans une grande indifférence.

Le Prince qui avait tout fait pour perdre le cœur de la Reine, s'avisa d'être jaloux. Un musicien nommé *David Rizzo*, né en Piémont, fut l'objet de sa jalousie. Il est vrai qu'il possédait toute la confiance de *Marie*, et qu'il abusa du pouvoir qu'il avait eu l'adresse de prendre sur l'esprit de cette Princesse. * « Il avait une maison plus magnifi- » quement meublée, un train et un équipage plus superbes » que le Roi même. * » Son insolence et sa hauteur lui attirèrent plusieurs ennemis puissans. On persuada au Roi

que cet étranger le déshonorait. Ce jeune Prince, trop susceptible de prévention, se livra à toute la fureur de la jalousie. La Reine était grosse de sept mois; elle soupait avec *Rizzo* et deux autres personnes; le Roi, accompagné des Seigneurs qui l'avaient animé, choisit cet instant pour assassiner le musicien dans les bras de *Marie*. Cette barbare action la déshonorait; elle résolut de s'en venger d'une manière éclatante, soit à cause de la perte d'un homme qu'elle avait aimé, soit qu'elle voulût seulement punir l'attentat fait à son autorité. Quoi qu'il en soit, il paraît que cette Princesse, pour satisfaire la haine qu'elle avait conçue pour le Roi, s'abandonna à toutes les imprudences que lui inspira l'amour.

Jacques Héphurn, Comte de *Bothuel*, l'un des grands Seigneurs d'Écosse, mais perdu de dettes et de débauches, succéda bientôt à la faveur de *Rizzo*. Suivant le rapport presque unanime des historiens, il vivait avec la Reine d'une manière indécente. Le Roi qui n'avait aucunes qualités pour se faire craindre et respecter, était traité par *Marie* avec le mépris le plus souverain : il fut question même d'un divorce entr'eux. Soit que ce projet présentât trop de longueurs ou de difficultés, on choisit un parti plus court, mais beaucoup plus criminel. Le Prince était malade depuis quelque tems; sous prétexte du bruit et du tumulte qui pouvait le fatiguer, on le mit dans une maison séparée du château. Pendant une nuit, cette maison sauta en l'air, et on trouva le Roi mort dans un champ voisin.

Malgré le crédit de *Bothuel* et le respect qu'on conservait encore pour la Reine, on les accusa publiquement d'être les auteurs de ce meurtre, et cette idée fâcheuse parut être générale. Ce qui augmenta et accrédita les soupçons, c'est qu'on se contenta de faire de légères recherches pour découvrir les coupables, et on punit avec beaucoup de sévérité ceux qui répandaient des libelles, ou qui se permettaient des propos injurieux contre la Reine et son amant. *Marie* d'ailleurs se conduisit de manière à ne pas faire douter qu'elle n'eût au moins consenti à un crime qui achevait de perdre sa réputation.

Bothuel, accusé hautement d'être le coupable, ne cessa pas un instant d'être le favori de la Reine, même pendant qu'on instruisait l'affaire, pour la forme seulement; aussi il fut absous. Peu de tems après, ce sujet audacieux enleva la Reine et l'emmena à Dumbar, pour la forcer de lui donner la main. Tout annonce que cet enlèvement fut fait de concert avec cette Princesse, et qu'elle ne fit pas la plus légère résistance. Pour qu'on n'en doutât pas, elle refusa, dit-on, les offres que lui firent ses sujets de la tirer de captivité. Enfin, ajoute-t-on, après avoir foulé aux pieds toutes les bienséances, la pudeur et l'honnêteté, il ne restait plus qu'un pas à faire pour combler les désirs de *Bothuel*, mais ce pas était un nouveau scandale. Il s'agissait de rompre le mariage que cet indigne favori avait contracté, six mois auparavant, avec la sœur du Comte de *Huntley*. « Des » gens aveuglés par leurs passions, et familiarisés avec le » crime, ne sont pas arrêtés par les bienséances. » L'affaire du divorce fut portée devant les tribunaux: comme l'épouse de *Bothuel* se prêtait à ses désirs, la sentence fut bientôt prononcée. Alors tous les obstacles étant levés, et la Reine rentrée dans sa liberté, afin qu'on ne pût pas soupçonner qu'on lui faisait violence, sans écouter les remontrances d'*Élisabeth*, Reine d'Angleterre; sans déférer aux défenses de ses oncles, les Ducs de *Guise* et de *Lorraine*; sans faire attention aux murmures du peuple, uniquement conduite par son aveugle passion, elle épousa le Comte de *Bothuel*.

La première passion de *Marie* pour *Rizzo*, ou au moins les apparences trop marquées de cette passion lui avaient causé le chagrin le plus vif; mais cette dernière faiblesse qui lui fit approuver tant de crimes et commettre tant d'imprudences, causa sa perte. Les propos les plus indécens se répandirent et circulaient publiquement sur la réputation de cette Princesse. On disait « qu'une femme qui, dans » un moment dangereux, a fait une fois le sacrifice de son » honneur à un homme sans principes, peut, dans la suite » de son aveuglement, se laisser entraîner à commettre » les actions les plus monstrueuses; que l'on voulait bien » supposer, à la justification de *Marie*, que *Bothuel*,

» présumant trop de ses préventions en sa faveur, avait » consommé de lui-même son attentat, sans lui en com- » muniquer le projet; cependant qu'un amour si subit, si » passionné pour un homme qu'elle connaissait depuis » long-tems, n'était guère vraisemblable; qu'il faisait pré- » sumer entr'eux une intelligence antérieure et déjà cri- » minelle; qu'en paraissant affronter ensuite les reproches » les plus amers et le danger le plus redoutable, sans être » arrêtés par la honte ou par la pudeur, elle forcerait le » public à conclure que le devoir et l'humanité n'avaient » aucun empire sur elle. »

Du peuple la fermentation passa dans l'esprit de la noblesse; il y eut un soulevement général. La Reine, n'osant pas se fier à ses troupes, se vit forcée de se livrer entre les mains de ses ennemis qui la conduisirent à Édimbourg, où elle essuya de la part de la populace des reproches infiniment injurieux. Son amour qui l'aveuglait, augmenta la dureté de son sort. Les Seigneurs Écossais interceptèrent, dit-on, une lettre que cette Princesse écrivait à *Bothuel*, et dans laquelle « elle lui protestait qu'elle souffrirait tous » les maux imaginables, qu'elle sacrifierait même son rang » et sa puissance, plutôt que de renoncer à son amour. »

Cette lettre ne fit qu'irriter davantage les mécontens. Ils rejettèrent la médiation de la Reine *Élisabeth*, et paraissaient décidés à employer les moyens les plus violens, même après avoir fait abdiquer la Reine, et établi pour Régent du royaume le Comte de *Murray*, frère de *Marie*.

Dans une circonstance aussi critique, *Georges Douglas*, épris des charmes de *Marie*, et enchanté des espérances flatteuses qu'elle lui donna, la tira de prison. Bientôt elle se vit à la tête d'une armée assez nombreuse. Une bataille décida du sort de cette Reine infortunée; le Comte de *Murray* remporta la victoire. *Marie*, obligée de se sauver, se retira dans les États de la Reine d'Angleterre, dans l'espérance d'y trouver des secours, au moins de la compassion et de l'humanité, elle se trompa; après avoir demandé plusieurs fois à voir *Élisabeth*, elle se vit en quelque façon prisonnière. Elle eut la douleur de se voir accuser par

le Régent d'Écosse, dans des conférences publiques, d'avoir favorisé la mort du Roi, son époux; et, pour appuyer cette accusation, on produisit des lettres de *Marie* à *Bothuel*, lettres qui ne respiraient que l'amour le plus violent. Enfin, après dix-neuf années de captivité, pendant lesquelles cette malheureuse Princesse fit des efforts inutiles pour obtenir sa liberté, et fut cause que le Duc de *Norfolck* perdit la tête sur un échafaud, parce qu'il avait voulu l'épouser, elle périt elle-même par la main du bourreau, à l'âge de quarante-six ans, sous prétexte qu'elle avait autorisé et excité des conspirations contre l'autorité et la vie d'*Élisabeth*; * « mais une des principales raisons, dit Brantôme, » à ce que je tiens de bon lieu, fut que la Reine d'Angle- » terre ne l'aima jamais, et a été toujours et de long-tems » jalouse de sa beauté qu'elle voyoit surpasser la sienne; » que c'est de jalousie. »

« Au moment, dit un historien, où les Ministres de la » Reine *Elisabeth* intimement persuadés que c'était plaire » à leur jalouse et cruelle Reine, que de lui faire envisager » la mort de *Marie Stuart* comme absolument nécessaire » à son repos, ainsi qu'à celui de ses sujets, le Comte de » *Leicester*, qui n'était pas plus consciencieux, ni moins » cruel que les autres, mais plus fin et plus politique, » vint un jour trouver la Reine, et la conjura de ne point » risquer une action dont l'infamie pouvait retomber sur » elle-même, puisqu'elle était injurieuse à la majesté de » toutes les têtes couronnées. *Mais, comment donc m'en* » *défaire*, s'écria avec dépit l'implacable *Elisabeth*? — *En* » *la faisant mourir avec décence*, répliqua le courtisan. » — *Avec décence*, lui dit la Reine étonnée! — *En lui en-* » *voyant*, repartit l'autre, *un apothicaire et non pas un* » *bourreau*. *Elisabeth* se repentit, dit-on, plus d'une fois » de n'avoir pas suivi ce conseil. » *

Avant sa mort, l'infortunée Reine d'Écosse outrée de la dureté des procédés d'*Élisabeth*, et n'espérant plus la fléchir, s'en vengea d'une manière plaisante, mais qui dut être bien sensible à la Reine d'Angleterre. Le Comte de *Schrewsbury* fut chargé pendant quelque tems de la garde

de

de *Marie*. La liberté qu'il avait de voir sa prisonnière, de contempler sa beauté et ses grâces, le rendit vivement amoureux. La Comtesse, son épouse, ne s'aperçut que long-tems après de cette passion; alors sa jalousie lui fit changer en haine l'amitié qu'elle avait pour l'illustre prisonniere. Celle-ci, voulant punir la Comtesse et mortifier *Elisabeth*, écrivit à cette Princesse « tous les détails des » histoires malignes et scandaleuses qu'elle disait lui avoir » été racontées par la Comtesse de *Schrewsbury*; par » exemple, qu'*Elisabeth* avait fait une promesse de ma- » riage à une certaine personne qu'ensuite elle recevait » souvent dans son lit; qu'elle avait eu les mêmes com- » plaisances pour *Sincler*, Agent de France, et pour le Duc » d'*Anjou*; que *Halton* avait aussi été au nombre de ses » amans, et s'était dégoûté d'elle, fatigué des transports » de sa tendresse; que si, en toute autre occasion, elle était » avare au dernier point, et qu'elle ne se piquât ni de re- » connaissance, ni de bienfaisance, elle n'épargnait rien » pour satisfaire ses caprices amoureux; que, malgré ses » intrigues licencieuses, elle n'était pas faite comme les » autres femmes; et que tous ceux qui avaient aspiré à sa » main auraient fini par être fort trompés; qu'elle était » si prévenue en faveur de sa beauté, qu'elle s'enivrait » des flatteries les plus extravagantes de ses courtisans qui » ne se refusaient pas le plaisir de rire à ses dépens sur cet » article; qu'ils étaient dans l'usage de lui dire que sa » beauté éblouissait comme le soleil, et qu'ils ne pouvaient » en soutenir l'éclat. *Marie* ajoutait que la Comtesse l'a- » vait assurée que le meilleur moyen qu'elle pourrait » employer auprès d'*Elisabeth*, serait de faire en sorte que » son fils prît du goût pour elle; qu'il n'était pas à craindre » qu'une déclaration de ce jeune Prince fût regardée » comme une plaisanterie, tant l'opinion qu'elle conser- » vait de ses charmes était ridicule; qu'enfin la Comtesse » l'avait représentée comme une femme aussi odieuse par » son caractère que corrompue dans ses mœurs et absurde » dans sa vanité. etc. etc. » Il n'est pas surprenant qu'*Elisabeth* ait été indignée d'une semblable lettre, et peut-être

que la jalousie et la haine personnelle contribuèrent plus à la mort de la Reine d'Écosse que les raisons d'État.

* Un poëte, en parlant de cette mort, dit :

On la vit sous la main d'un infâme bourreau
Laisser tout ce qu'alors le monde avait de beau.
En vain, pour la sauver, les Grâces conspirèrent;
Leurs voiles sur son sein en vain elles jettèrent,
Les yeux de l'inhumain n'en furent point touchés;
Leurs voiles et son cou, d'un même acier tranchés,
Dans le sang qui jaillit leurs couleurs confondirent,
Et les Grâces sur elle, en pleurs s'évanouirent. *

Bothuel, la première et véritable cause des malheurs de cette charmante Princesse, s'échappa lorsqu'elle fut obligée de se rendre à ses sujets révoltés. Après avoir fait, pendant quelque tems, le métier de pirate, il fut pris par des corsaires Danois, et mis en prison où il mourut au bout de dix ans, étant devenu fou et désespéré. An 1586.

* Depuis la première impression de cet article, un historien estimable a entrepris de démontrer la fausseté d'une grande partie des faits que j'avais avancés sur la foi des historiens Anglais, Écossais, etc. Suivant son système qu'il appuie au moins de vraisemblance, la belle et malheureuse Reine d'Écosse ne commit tout au plus que quelques imprudences. Ce fut le Comte de *Murray*, ambitieux, fourbe et cruel, qui lui lui supposa des faiblesses criminelles, qui, vivement intéressé à sa perte, employa toutes sortes de moyens pour y parvenir.

Si on en croit cet historien, *Rizzo*, vieillard dégoûtant, ne fit jamais la plus faible impression sur le cœur de *Marie*. (*a*) Suivant lui, *Bothuel* conduit et dirigé par *Murray*,

(*a*) * Cependant il est sûr qu'on soupçonna fort cette Princesse d'avoir aimé ce musicien. On connaît le bon mot de *Henri IV*, Roi de France, sur *Jacques I.er*, fils de la Reine *Marie*, qui prenait le titre de *Salomon du Nord*. « Je ne sais pas, dit *Henri*, pourquoi on donne » à ce Prince le titre de *Salomon*, si ce n'est parce qu'il est fils de » *David*, joueur de harpe. »

n'ayant pu déterminer la Reine à un divorce avec le Roi *Henri*, forma, avec le perfide Comte, le complot de faire périr ce Prince, et ce furent eux seuls qui exécutèrent le crime, à l'insçu de *Marie*. Il était plus difficile et plus délicat de justifier cette Princesse sur son mariage avec l'assassin de son époux. L'historien n'est point embarrassé.

D'abord il prétend que *Bothuel*, accusé d'avoir fait périr son Roi, fut lavé de cette imputation par des juges que *Murray* avait gagnés; qu'encouragé par ce succès, il osa prétendre à la main de *Marie;* qu'il fût autorisé dans sa témérité par la noblesse d'Écosse, que le Comte avait séduite, cherchant par-là à rendre sa sœur méprisable aux yeux de la nation; que, sur le refus fait par la Princesse de consentir à cette union, elle fut enlevée par son indigne amant; que croyant alors que cette entreprise était le vœu de ses sujets, elle se détermina, quoiqu'à regret, à accorder à *Bothuel* sa grâce et le nom de son époux. On ajoute que ce malheureux n'eut que des mépris pour cette charmante Princesse.

Alors le Comte de *Murray* qui, sans y paraître, avait réussi dans ses projets, parvint facilement à perdre la Reine. Il arma contre elle, la força d'éloigner *Bothuel* qui se retira en Dannemarck, lui fit dévorer les affronts les plus injurieux, les humiliations les plus grandes. Le jeune Lord *Douglas*, frère de *Murray*, retire enfin la Princesse des mains de ses bourreaux; une armée se présente pour défendre sa cause; malheureusement elle est battue, et *Marie*, obligée de fuir, se retire en Angleterre. etc. etc. etc.

L'historien soutient encore que les prétendues lettres de la Reine d'Écosse à *Bothuel*, et qui lui firent un si grand tort dans l'esprit de ses sujets et des Anglais, n'existèrent jamais, et que celles qu'on produisit n'étaient que des copies fabriquées par *Buchanan*.

Il était digne de cet historien (mademoiselle de *Keralio*) d'entreprendre la défense d'une Princesse qui, par ses malheurs, inspirait le plus grand intérêt, même dans l'esprit de ceux qui ajoutaient foi aux historiens qui, jusqu'à ce momen t, avaient parlé de cette Princesse. *

MARIE.

Marie, sœur de *Charles-Quint*, fut mariée avec *Louis*, Roi de Hongrie. Après la mort de ce Prince, l'Empereur établit sa sœur gouvernante des Pays-Bas. « Elle était très-» belle et agréable, et fort aimable, eucore qu'elle se » montrât un peu hommasse; mais pour l'amour elle n'en » était pas pire, ni pour la guerre qu'elle prit pour son » principal exercice. » *

Dans le nombre des Seigneurs qui composaient sa Cour, était M. de *Barbançon*, *le plus beau Seigneur de son tems.* On soupçonnait fortement que la Reine le savait bien, et les soldats français s'en amusèrent, en faisant des chansons. *Marie* ne l'apprit qu'avec la plus grande colère, et elle s'imagina que *Henri II* qui régnait alors en France, approuvait les plaisanteries que ses troupes s'étaient permises. Elle voulut s'en venger, et le fit en effet d'une manière bien cruelle : elle fit brûler Noyon, Nesle, Chauny, Roye et sur-tout Folembray, maison royale bâtie par *François I.er*, et ruina plus de sept ou huit cents villages. *Henri II*, pour user de représailles, fit réduire en cendres Mariembourg, Bains et Bavets, endroits que *Marie* chérissait beaucoup, principalement Mariembourg, et le château de Bains qu'elle avait fait bâtir, et qu'elle avait orné et embelli avec un soin particulier. * « Il y avoit, dit Brantôme, » une ardente haine entre *Henri II* et la Reine de Hongrie, » dont je ne sais pas le sujet; mais seulement que les sol-» dats français avoient fait des chansons d'elle et de *Bar-» bançon*, le plus beau Seigneur de sa Cour. » * Ce fut donc l'amour qui occasionna tous ces ravages. * *Marie* mourut l'an 1558.

Il y en a qui ont dit et pensé que *Dom Juan d'Autriche*, fils naturel de *Charles-Quint*, eut pour mère *Marie*, Reine de Hongrie. « Cet Empereur, dit un ancien historien, » couvrit toutes ces disgrâces du voile de piété et de reli-» gion, s'enfermant dans un cloître où il eut pareillement » la commodité de faire pénitence du péché secret qu'il

» avoit commis, en la naissance d'un fils bâtard, qui lui
» étoit aussi neveu. » * (*a*)

* MARIANNE.

L'AUTEUR qui fournit l'anecdote qui fera la matière de cet article, ne donne pas d'autre nom à celle qui en fait le principal sujet que celui de *Marianne*, laquelle, suivant lui, était une blanchisseuse. Cependant, comme il prétend que cette fille refusa d'épouser le Duc de *Lorraine*, on pourrait croire que c'est la même qui est désignée, dans l'article de *Charles IV*, sous le nom de *Marianne-Françoise Pajot*, fille d'un apothicaire. Quoi qu'il en soit, la fille dont je vais parler « avait un mérite infini, de la beauté, de
» l'esprit, un bon cœur; enfin, il ne lui manquait que
» de la naissance et du bien pour être une personne ac-
» complie. »

Le refus qu'elle avait fait de céder aux désirs du Duc de *Lorraine* lui avait donné de la célébrité. On ne parlait dans Paris que de sa beauté, et sur-tout de sa vertu qui n'avait encore reçu aucune atteinte. Une réputation aussi extraordinaire, dans une ville et dans un siècle où une fille belle, pauvre, et cependant sage et vertueuse, passait pour un phénomène, attira chez *Marianne* beaucoup de curieux et de soupirans en tout genre. De ce nombre fut le Marquis de *Lassé*. Il avait de la naissance, une figure intéressante, une assez grande fortune, mais un peu dérangée par les dépenses qu'il avait faites. Il vit *Marianne*, et en devint si passionnément épris, qu'il lui proposa le mariage. Elle le refusa avec modestie et fermeté; sa sagesse était trop connue, pour qu'on pût espérer de devenir heureux avec elle par d'autres moyens. Le Marquis désespéré, et toujours plus amoureux, lui dit un jour: « Quoi! mademoi-
» selle, vous ne voulez pas de moi! Est-ce ma personne
» qui vous déplaît? Est-ce que ma fortune ne saurait vous
» accommoder? Il ne s'agit point ici des raisons d'État,

(*a*) Voyez les articles *Charles-Quint* et *Juan*.

» ni de politique; je suis gentilhomme, et non pas Prince;
» et, outre que votre mérite répare ce qui pourrait manquer à votre naissance, celle d'une femme n'est pas fort nécessaire, et il y a bien des Ducs et Pairs, et des Maréchaux de France qui ont épousé des filles qui n'étaient pas de meilleure maison que vous, et qui, à coup sûr, ne vous valaient pas. Enfin je suis mon maître; j'ai assez de bien pour vous rendre heureuse et pour suppléer à ce que la fortune vous a refusé. Quelle raison avez-vous de me désespérer? et que faut-il faire pour vous plaire?
» Tout est fait, monsieur, dit *Marianne*, vous me plaisez, je vous estime, je me croirais la plus heureuse du monde avec vous; mais je ne veux pas acheter mon bonheur aux dépens du vôtre. J'ai refusé les offres du Duc de *Lorraine*, pour lequel je n'avais que la considération qu'on doit à son rang; voulez-vous que je marque moins de générosité à votre égard, et que je renverse la fortune de l'homme du monde qui, si j'ose le dire, m'est le plus cher? Non, monsieur, je ne vous conviens pas: votre passion vous fait trouver toutes choses aisées, mais la mienne ne m'aveugle point. Votre maison est bonne; mais il faut que vous fassiez un bon mariage pour la soutenir, et le mien ne vous apporterait ni alliance, ni bien, et vous ne pourriez compter que sur un repentir qui me mettrait au désespoir, et auquel je ne veux pas vous exposer. Je ne vous demande qu'un peu de part dans votre estime, et je tâcherai de la mériter, en n'abusant pas des bontés que vous avez pour moi. Après l'aveu que je viens de vous faire, vous voyez bien que je dois me défier de mon cœur; ainsi, monsieur, je vous prie d'être généreux à votre tour, et de ne plus chercher à me voir. »

Ce discours n'était pas fait pour diminuer ou affaiblir les sentimens que cette fille vertueuse, et cependant sensible, avait inspirés à M. de *Lassé*. Sa passion en devint plus forte et plus vive: mais les raisonnemens qu'il employa, les démarches qu'il multiplia, n'ayant fait que tourmenter cette fille vraiment estimable, elle se retira dans un couvent, pour éviter des combats que sa raison seule lui donnait la

force de soutenir, et qui déchiraient son cœur dont elle craignait la faiblesse.

Trois mois s'étaient déjà écoulés depuis sa retraite, lorsque M. de *Lassé* reçut d'elle un billet dans lequel elle le priait de venir la voir le plus promptement possible, pour affaire pressée. Il accourut sur les ailes de l'amour, comptant sur son bonheur, et espérant de trouver dans sa maîtresse les sentimens qui devaient combler ses désirs. Le début dut même augmenter ses espérances. *Marianne* lui demanda s'il l'aimait encore; les protestations les plus vives ne lui permirent pas d'en douter. Alors cette fille, après avoir répété tout ce qu'elle avait déjà dit sur les difficultés qui ne lui permettaient pas de suivre les mouvemens de son cœur, ajouta que, ne pouvant par elle-même rendre heureux son amant, elle s'était occupée des moyens de lui procurer de la fortune; qu'elle lui avait ménagé une alliance qui présentait de grands avantages du côté des richesses, et qu'elle exigeait de lui, comme une preuve de son amour, de consentir à épouser une femme qu'elle lui nomma. Le Marquis de *Lassé* étonné, attendri de cet acte d'héroïsme, de générosité et de dévouement, renouvella ses instances pour obtenir la main d'une femme qui le méritait à tant de titres; mais il ne put vaincre sa résistance. Entraîné, subjugué par l'ascendant qu'elle avait pris sur lui, il fut obligé de promettre tout ce qu'elle voulut, et le mariage se fit.

M. de *Lassé* aimait trop tendrement et trop véritablement *Marianne* pour trouver dans une autre femme ce bonheur que le cœur seul peut procurer; mais s'il n'eut pas pour son épouse ces empressemens, ces soins, ces attentions que l'amour sait inspirer, et qu'il rend si précieux, il lui montra toute la considération et toute la reconnaissance qu'il ne pouvait lui refuser. Avec la fortune considérable qu'elle lui apporta, il paya ses dettes et augmenta ses propriétés.

La mort, au bout d'un an, lui ayant rendu sa liberté, en enlevant son épouse, il se hâta d'aller trouver *Marianne*, et de lui offrir de nouveau son cœur et sa fortune. Elle crut

voir enfin dans une constance aussi rare et aussi fortement éprouvée un gage certain de son bonheur. Après avoir encore hésité pendant quelque tems, l'inclination qu'elle avait pour M. de *Lassé* l'emporta sur ses craintes; mais elle voulut faire ses conditions. « Si je vous aimais moins, » lui dit-elle, je n'ouvrirais les yeux que sur les avantages » que vous m'offrez; mais, monsieur, cela ne me suffit » point, et mon bonheur dépend d'être aimée de vous. » Je veux croire que je le suis présentement, et je serais » ingrate si j'en doutais; mais qui me répondra de l'ave- » nir? Tout passe, et je vous aime avec tant de tendresse, » que je ne pourrais, sans mourir, voir la moindre dimi- » nution en la vôtre. Voyez, monsieur, si vous pouvez » vous accommoder d'une femme qui, se donnant tout » à vous, veut aussi que vous vous donniez tout à elle, » et qui ne croirait jamais pouvoir vous conserver dans » les tumultes d'une Cour aussi déréglée que celle-ci. Ma » proposition va vous faire peur, car c'est la même que » le Misantrope fit à sa maîtresse : il faut, monsieur, vous » déterminer à venir passer des jours tranquilles dans vos » terres, ou renoncer pour toujours à moi. »

L'amoureux Marquis consentit à tout, et devint possesseur de l'aimable *Marianne*. La jouissance d'un objet si long-tems et si ardemment recherché ne diminua ni l'amour, ni l'estime du Marquis de *Lassé*; mais, accoutumé à la vie tumultueuse de la Cour, à la variété des plaisirs qui se présentaient en foule dans Paris, il commença, après les premiers transports, à regretter la promesse qu'il avait faite. Vouloir persuader à son épouse de quitter le séjour tranquille de la campagne, et de renoncer à ses projets, c'était ce qu'il n'osait entreprendre : il connaissait sa fermeté; il l'aimait trop, il craignait trop de l'affliger, pour employer des moyens qui répugnaient à la délicatesse de ses sentimens. Cependant il brûlait du désir d'aller à Paris : non qu'il espérât y trouver des plaisirs plus doux et plus vifs que ceux qu'il goûtait avec sa charmante compagne : c'était cette inconstance, malheureusement trop ordinaire à l'humanité, qui le tourmentait, cette lassitude qu'on

éprouve au sein même du bonheur. Pour sortir d'embarras, et satisfaire ses désirs sans alarmer la tendresse de *Marianne*, il chercha un prétexte, et le trouva dans un ancien procès qu'il fit revivre, et qui demandait sa présence à Paris. Sa tendre épouse aurait bien sacrifié une partie de sa fortune pour ne pas se séparer du seul homme qu'elle eut aimé, de celui qui lui tenait lieu de tout. Elle versa des larmes amères en quittant son ami: les promesses qu'il lui fit d'abréger son absence, de lui être toujours constamment attaché, ne purent calmer ses inquiétudes.

Cependant le Marquis, pendant quelque tems, fut exact à écrire; ses lettres exprimaient la tendresse et tous les sentimens qui pouvaient flatter et consoler son épouse; mais insensiblement les plaisirs de la Cour l'occupèrent trop pour ne pas lui faire oublier quelquefois d'écrire; les railleries qu'on lui prodigua sur son mariage effacèrent de sa mémoire et de son cœur les motifs qui l'avaient engagé à préférer son bonheur à sa vanité; ses lettres étaient plus courtes, l'esprit y remplaçait le sentiment. La tendre et délicate *Marianne* s'aperçut facilement de ce changement; les plaintes qu'elle se permit, quoique faites avec douceur, ne furent point écoutées, ne produisirent aucun effet. Elle eut la fatale curiosité de prendre des informations sur la conduite de son mari, et elle apprit avec douleur qu'entraîné par le tourbillon des plaisirs, il s'y livrait sans aucun ménagement; « alors toute sa fermeté » l'abandonna, elle se serra le cœur, et mourut pour le » plus ingrat de tous les hommes. Le Marquis reçut cette » nouvelle dans le tems qu'il y pensait le moins, et les remords qu'il eut d'avoir causé la mort d'une si vertueuse » femme, réveillèrent toute la tendresse qu'il avait eue » pour elle, et le mirent au désespoir; il s'enferma dans un » couvent, et voulait se jetter à la Trappe: mais comme » les passions violentes ne sont pas de durée, il se consola » et revint tout de plus belle briller à la Cour, où il » épousa la fille naturelle de M. le Prince. » On donnait pour mère à cette demoiselle la Comtesse *de Mure*, fille du Maréchal *de Grancé*. An 1701. *

*MARIGNAN.

Ceux qui ont fréquenté le Palais-Royal, avant les changemens qui y avaient été faits par le Prince qui y demeurait, savent que c'était le rendez-vous de toutes les beautés faciles qui venaient l'embellir chaque année, et s'offrir aux désirs des amateurs. Souvent même des mères peu fortunées, mais honnêtes, y conduisaient leurs filles, pour les faire connaître au public, et tâcher de leur procurer un mariage sortable et avantageux; car, dans une ville aussi immense que Paris, où les voisins, et souvent les habitans d'une même maison, se connaissent à peine, on échappe souvent un établissement, faute d'être connu.

Ce fut ce motif qui engagea madame de *Marignan* à conduire souvent sa fille au Palais-Royal; elle avait de la naissance, peu de fortune; mais ses charmes, relevés par l'éclat de la jeunesse, suffisaient pour la faire remarquer; elle fit impression sur un jeune militaire estropié et décoré de la croix de Saint Louis: il se nommait *Charlot*, et était fils d'un premier commis. Il accosta plusieurs fois à la promenade la mère et la fille; sa conversation fit plaisir; l'intention qu'il annonça d'épouser le fit encore agréer davantage, et lui procura la permission d'aller rendre ses devoirs à la belle *Marignan*. Comme il avait eu l'adresse d'en imposer à la mère, il trouva bientôt l'occasion d'être seul avec sa maîtresse; il était militaire, par conséquent hardi et entreprenant, la demoiselle avait envie de se marier; peut-être avait-elle le cœur tendre; peut-être aimait-elle. Il n'en faut pas tant, dit-on, pour rendre souvent une femme, sur-tout une jeune personne, faible: mademoiselle de *Marignan* le fut, et bientôt elle s'aperçut des suites de sa complaisance. *Charlot* promettait toujours, et trouvait sans cesse des expédiens pour éluder de donner une forme convenable à cet avant goût prématuré du mariage.

Ces délais forcèrent la demoiselle d'accoucher clandestinement. La mère ayant réitéré souvent et inutilement ses instances auprès du sieur *Charlot*, crut enfin devoir en

venir aux voies de rigueur ; elle fit assigner le perfide. « Celui-ci, pour se tirer de ce mauvais pas, déclara au » Lieutenant-Civil qu'il était prêt à payer la part qu'il » pouvait avoir à l'enfant ; mais qu'il n'était pas le seul, » et qu'il prouverait que M. l'Evêque d'Angers en avait » fait une oreille. Ce Prélat, très-galant, s'était en effet » mis sur les rangs, mais avec toute la réserve due à sa » robe, et n'avait encore rien obtenu. Cependant instruit » par la mère du projet du sieur *Charlot*, et redoutant une » pareille accusation en Justice, qui allait faire le plus » grand éclat, il préféra de prendre le tout sur lui, d'a- » voir soin de l'enfant, de la mère et de la grand-mère ; » *et sans doute enfin n'aura-ce pas été infructueusement.* » An 1781. *

* MARIGNY.

On a fait connaître, dans l'article de *Louis XV*, madame d'*Étioles*, qui, étant devenu maitresse du Roi, fut créée Marquise de *Pompadour*, et qui, pendant sa vie, fut cause des plus grands désastres en France ; on y a vu que cette femme avait un frère qu'elle aimait beaucoup, à qui elle fit donner d'abord le titre de Marquis de *Vandières*, et ensuite celui de *Marigny* ; qui fut secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit, enfin Directeur et Ordonnateur-Général des bâtimens, jardins, arts et manufactures du Roi.

« La mort de madame de *Pompadour* acheva de rendre le Marquis de *Marigny* un très-riche particulier ; il donna la démission de sa place, et se retira absolument de la Cour, quoiqu'il fut aimé du Roi. Ce fut alors qu'il songea à se marier; il n'avait jamais voulu céder aux instances que lui avait faites sa sœur, pour perpétuer son nom ; et lorsqu'il fut avancé en âge, il eut la faiblesse, où plutôt l'imprudence d'épouser par inclination, et même d'épouser une fille jeune et jolie.

Une demoiselle *Fillot*, fille d'un payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et l'une des plus belles créatures de son tems, séduisit M. de *Marigny*, et il lui offrit sa main ; il ne tarda pas à avoir lieu de s'en repentir, ne

pouvant apporter à sa femme que les restes d'une jeunesse usée de débauches. Les agréables eurent l'espoir de réussir auprès d'elle : il fut d'abord question d'un Prince de l'église, renommé par ses galanteries ; (*a*) mais celui qui porta les coups les plus douloureux au Marquis, fut un homme de la Cour dont il se défiait le moins : il se moqua d'abord des avis qu'on lui donna à ce sujet ; il rit au nez de ceux qui lui en parlèrent. En effet, ce Seigneur, pour mieux cacher son jeu, s'était rendu l'ami du mari et le compagnon de ses orgies : ils voyaient tous les jours des filles ensemble ; mais les tête-à-tête que le jeune militaire avait avec elles, n'étaient que pour tromper le mari; il en était quitte pour de l'argent, et ne faisait que se préparer à mieux traiter madame de *Marigny*.

» Cependant le Marquis très-jaloux par caractère, malgré les torts réels qu'il avait avec sa femme, par son inconduite, eut la maladresse de lui témoigner de l'humeur ; il en résulta des scènes vives qui transpirèrent dans le public; il y eut plusieurs raccommodemens qui ne durèrent pas; c'était chaque jour de nouvelles querelles : la Marquise n'y put tenir.

» Un beau matin ayant fait sourdement emporter son paquet, elle sortit elle-même, et fit remettre à son mari une lettre où elle lui annonçait sa résolution.

» Le Marquis était dans le bain lorsqu'il reçut cette lettre ; il en pleura comme un enfant. Malheureusement la rupture avait trop éclaté, il ne put jamais revenir sur cette démarche qui empoisonna le reste de sa vie ; car, malgré ses écarts, il aimait beaucoup sa femme, et lui resta attaché jusqu'à la mort. »

On pourrait douter de ce tendre attachement, ou croire que M. de *Marigny* aimait encore plus l'argent, puisque ayant eu la dureté de refuser à *Fillot*, son beau-père, des secours dont il avait besoin, ce malheureux se brûla la cervelle dans le jardin de son gendre. On pourrait encore en douter, en voyant que M. de *Marigny*, en mourant, ne fit aucune disposition en faveur de sa femme.

(*a*) Le Prince *Louis de Rohan*, depuis Cardinal.

Ce Marquis, enfant de la fortune, qui prit sur la fin de sa vie le nom de Marquis de *Menars*, mourut âgé de cinquante-quatre ans, en 1781. *

MARIS.

Un *mari*, qui avait une jolie femme, s'aperçut qu'il n'était pas le seul qui la trouvât telle, et qu'un ecclésiastique, entr'autres, vivait avec elle un peu trop familièrement. Il crut pouvoir lui faire des remontrances; elle les reçut mal, et répondit avec vivacité. Le mari n'ayant pas apparemment les poulmons aussi forts que ceux de sa chère moitié, se servit de la loi du plus fort; la femme bien battue se sauva dans la maison de son amant, et ne reparut pas. Les voisines, qui avaient entendu crier cette femme pendant la nuit, ne la voyant point reparaître le lendemain, s'étant aperçues de quelques traces de sang sur les carreaux, et que le matin on avait chauffé le four dans la maison du mari mécontent, crièrent hautement qu'il avait tué sa femme, et qu'il l'avait brûlée. Plusieurs jours s'étant écoulés sans que la femme reparût, ses voisins, toutes les femmes du pays jettèrent les hauts cris; la Justice fit informer; le mari fut décrété de prise de corps: il se défendit d'abord assez bien, en racontant la chose telle qu'elle était; * il convint avoir battu sa femme qui avait pris la fuite et avait cherché un asyle chez l'ecclésiastique dont les assiduités avaient fait naître les soupçons; il ajouta que les traces de sang venaient d'un coup de poing qu'il avait donné sur le nez de sa femme; on alla faire perquisition chez l'ecclésiastique qui dit qu'il ne savait pas où était cette femme. *

Comme toutes les apparences étaient contre le *mari*, il fut condamné à mort; on ordonna que préalablement il serait appliqué à la question. La vue de la torture épouvanta ce malheureux; il convint qu'il avait tué sa femme, et qu'il l'avait fait brûler: cet aveu suffit pour justifier aux yeux du juge les condamnations qu'il avait prononcées: les femmes, qui les premières avaient dénoncé le crime,

étaient si furieuses que, si on leur eut abandonné le pauvre *mari*, elles l'auraient mis en pièces ; ce fut dans cet état qu'on le conduisit à Paris, pour être jugé sur l'appel. Heureusement, pour cet infortuné, sa femme se contenta de l'avoir fait cocu, et de l'avoir laissé dans l'attente prochaine du supplice ; elle voulut bien sortir de sa retraite, et se présenta au juge, pour prouver que son mari était innocent. * Ce furent, dit-on, les parens de l'accusé qui la découvrirent dans une maison où l'ecclésiastique la tenait cachée. * Quoi qu'il en soit de cette circonstance, la présence de la femme fit cesser toutes les poursuites, et rendit la liberté à son mari ; mais alors le Parlement voulait faire le procès à cette femme, * « pour avoir eu la cruauté » de se tenir cachée dans les bras de son adultère, tandis » que, sous prétexte de sa mort, son *mari* courait les » risques de subir le supplice le plus douloureux et le plus » ignominieux. » * Son *mari*, qui l'aimait encore, lui pardonna, et empêcha les poursuites ; on se contenta de lui enjoindre de retourner dans la maison de son époux, et d'y vivre plus régulièrement.

* *Charondas* qui rapporte cet arrêt, ne nous instruit pas du sort de l'ecclésiastique véritablement coupable, il se contente de dire qu'il prit la fuite. * An 1554.

« Un particulier qui jouissait de la réputation d'être le *mari* le plus commode, et dont en effet la femme était moins la sienne que celle de mille autres, qui avait mis fin aux épigrammes qu'on lançait contre lui, en en plaisantant le premier, et en disant qu'on devait lui savoir gré de s'être chargé seul des embarras de l'hymen, pour en partager les agrémens avec toute la ville ; ce *mari* charmant mourut.

Sa veuve, qui, à sa conduite près, était véritablement aimable, parut désirer de convoler en secondes noces ; il se trouva un homme assez intrépide pour l'épouser trois semaines après la mort du premier *mari*. Moins commode que le défunt, et plus délicat, il prétendit s'assurer de la fidélité de sa tendre moitié ; pour cela il lui assigna un

douaire considérable, mais en stipulant dans le contrat, qu'elle le perdrait si elle voyait encore un de ses anciens amans, ou si elle en faisait un nouveau. Ce douaire fut perdu, presque sous ses yeux, le troisième jour de ses noces.

La singularité de la clause et la promptitude avec laquelle elle fut remplie, ne manquèrent pas d'éveiller la plaisanterie. L'époux, qui ne savait pas supporter les épigrammes, voulut d'abord tuer son rival; mais il en vit bientôt un si grand nombre, qu'il renonça à son entreprise; il aurait fallu se battre avec une bonne partie de la cité. Il prit enfin un autre parti, celui de se séparer de sa femme, et de se retirer dans les colonies, pour se soustraire aux satyres et aux insultes; de-là il se proposa de solliciter le bienfait de la loi, qui ordonne le divorce en pareil cas.

Un historien rapporte un miracle opéré, pour empêcher qu'un *mari* ne découvrît l'infidélité de sa femme. Ce *mari*, habitant de Didymotèque, soupçonnait fortement son épouse de n'avoir pas conservé la fidélité conjugale. Voulant éclaircir ses soupçons, il proposa à sa chère moitié, ou d'avouer qu'elle était coupable, ou de prouver son innocence par l'attouchement d'un fer chaud, épreuve ordinaire dans ces tems-là. L'un et l'autre parti étaient très-dangereux : si elle avouait son crime, elle ne devait s'attendre qu'à la mort; si elle voulait tenter l'épreuve, elle ne doutait point que le fer ne la brûlât, puisqu'elle n'était pas innocente. Dans cette cruelle position, elle eut recours à l'Évêque de Didymotèque, Prélat recommandable par sa vertu. Après lui avoir fait, en pleurant, l'aveu de sa faute, elle lui promit de renoncer absolument à ses désordres, et de garder à son *mari* la fidélité qu'elle lui devait; alors l'Évêque lui dit qu'elle pouvait sans crainte se soumettre à l'épreuve. Cette femme pleine de confiance dans la parole du Prélat, vient trouver son époux, prend, en sa présence, un fer rougi au feu, et le tenant entre ses mains, fait trois fois le tour d'une chaise, sans se brûler, de sorte que le *mari* resta convaincu que ses soupçons

étaient faux, et que sa femme était la plus fidelle de toutes les femmes. On place ce fait sous l'empire de *Jean Cantacuzène.*

« Un *mari* fut averti par un domestique zélé que sa » femme se jouait de son honneur avec un ami de ce *mari.* » L'ami demeurait dans la maison voisine qui communi- » quait avec celle du *mari* par un petit jardin dont il avait » une clef; le *mari* querella son valet, le traita d'impos- » teur. *Ne me donne point d'avis*, lui dit-il, *que tu ne me* » *mettes en état d'éclaircir la vérité*: un matin, le *mari* » s'étant levé pour aller travailler dans son cabinet, pen- » dant que sa femme était encore dans les bras du som- » meil, le domestique vit glisser le personnage dans la » chambre de la dame; il se tint à la porte, et envoya » dire à son maître qu'il vînt incessamment, pour de » grandes et importantes raisons, dans l'appartement de la » dame; dès qu'il vit son maître: *Monsieur*, lui dit-il, » *madame est bien éveillée à présent, sur ma parole,* » *grâces à un surveillant qu'elle a : entrez, si vous avez* » *des yeux, vous verrez.* Le *mari* entre doucement dans » la chambre pendant que le domestique ne désempara » point de son poste; il fut plus que convaincu par l'atti- » tude des amans. L'amour qui les occupait fit place à la » consternation; à des idées délicieuses succédèrent des » idées d'horreur : le *mari*, qui prévit toutes les suites » d'un éclat qu'il craignait terriblement, dit d'un grand » sang-froid au galant de se lever. La chambre, qui était » au premier étage, avait vue sur le jardin; il lui dit : *Il* » *n'y a pas à balancer, il faut que vous sautiez par la fe-* » *nêtre dans le jardin, prenez bien vos mesures.* Le galant » sans hésiter fit le saut; il était dispos et adroit, il ne se » fit point de mal et s'évada. Le *mari* fit un moment après » entrer le valet dans la chambre : *Tu mériterais*, lui dit- » il, *que je t'assommasse pour m'avoir allarmé par les* » *faux avis que tu m'as donnés, cherche donc, vois si tu* » *trouveras celui que tu accuses d'avoir attenté à mon hon-* » *neur.* La femme alors, qui feignit de s'éveiller, deman-

da

» da l'explication de l'énigme ; le valet étonné, qui ne » voyait personne, ne pouvait pas comprendre par quel » miracle le galant avait disparu. Le maître feignant d'être » toujours irrité, chassa sur-le-champ le domestique. »

* *Septimius Acyndinus*, qui fut Consul de Rome, étant Gouverneur d'Antioche, fit mettre en prison un habitant de cette ville, parce qu'il n'avait pas payé la somme à laquelle il avait été taxé ; il fixa même un terme pour payer, au-delà duquel il menaça de faire pendre cet homme.

Ce terme approchait, sans que ce malheureux eût pu se procurer ce dont il avait besoin ; il déplorait son triste sort avec sa femme qui avait de la beauté, mais aucune autre ressource, lorsqu'elle lui apprit qu'un homme fort riche était venu lui offrir de payer pour son *mari*, si elle voulait avoir la complaisance de passer une nuit avec lui. « Comme elle était instruite par l'Écriture-Sainte que son corps n'était point sous sa puissance, mais sous celle de son *mari*, elle lui déclara qu'elle était prête à accepter les offres qu'on lui faisait, pourvu qu'il y consentît, et qu'il voulût bien racheter sa vie aux dépens d'une chasteté qui lui appartenait toute entière, et dont il pouvait seul disposer. »

Le *mari* enchanté d'une pareille découverte et de la vertu de sa femme, ne balança pas entre la crainte d'être cocu et celle de perdre la vie ; il ordonna à sa femme d'aller coucher avec son généreux amant. Elle le fit, dit Saint Augustin, prêtant même en cette rencontre son corps à son *mari*, non par rapport aux désirs accoutumés, mais par rapport à l'envie qu'il avait de vivre.

Avant que de consommer le cruel sacrifice qu'on exigeait de cette femme, elle eut soin de faire compter devant elle la somme qu'on lui avait promise ; mais le riche libertin, qui jouissait de ses faveurs, eut l'adresse de faire enlever le sac où était l'argent, et d'y en substituer un autre rempli de terre. La jeune femme s'aperçut qu'elle était trompée, lorsqu'elle fut de retour chez elle : livrée alors à toute sa douleur, elle alla trouver *Acyndinus*,

et lui raconta ingénument ce qui venait de lui arriver. Le Gouverneur sentant que sa rigueur avait été cause du malheur de ces bonnes gens, paya lui-même la contribution du *mari*, et adjugea à sa femme la terre où avait été prise celle qu'on avait trouvée dans le sac.

Saint Augustin, après avoir raconté ce fait dans un de ses sermons, paraît plutôt l'approuver que le condamner. « Ce qui est assez surprenant, dit un fameux critique, » parce que notre vie qui n'est qu'un bien temporel et pé» rissable, ne nous doit pas être assez précieuse pour nous » sembler digne d'être rachetée par la désobéissance à la » loi de Dieu. Le prisonnier d'*Acyndinus* aurait fait un » honteux maquerellage, et consenti à un adultère propre» ment dit, s'il avait permis à sa femme de coucher avec » le galant, afin de gagner une livre d'or ; mais parce » qu'il n'y consent qu'afin de sauver sa vie, ce n'est plus » un consentement à l'adultère, c'est une chose permise. » Qui ne voit que, si une telle morale avait lieu, il n'y » aurait point de précepte dans le Décalogue, dont la » crainte de la mort ne nous dispensât ? » Au 348.

On connait le petit conte de Voltaire, intitulé *Cosi Sancta*.

* « Un *mari*, qui demeurait à Verceil, du tems de Saint-Jérôme, accusa sa femme d'adultère devant le Proconsul qui faisait sa tournée. Elle fut présentée à son tribunal avec un jeune homme qu'on prétendait être son complice ; l'un et l'autre furent exposés à une torture si violente, que le jeune homme ne pouvant y résister aima mieux, quoiqu'innocent, faire l'aveu qu'on exigeait, que de souffrir des tourmens si cruels. La femme au contraire persista à nier, et fit cette belle réponse qui mérite d'être transmise à tous les âges : *Seigneur Jésus, à qui rien n'est caché, vous qui connaissez le plus secret de mon cœur, je vous prends à témoin que, si je nie le crime dont on m'accuse, ce n'est point par la crainte de la mort, mais pour ne pas pécher contre la vérité ; et vous, malheureux jeune homme, pourquoi, par un injuste aveu, exposez-vous*

deux innocens à un supplice honteux ? Je souhaite de mourir, mais jamais les tourmens les plus affreux ne m'arracheront le criminel aveu d'une faute dont je ne suis point coupable.

» Cette fermeté ne servit qu'à irriter le juge, qui fit inutilement redoubler la torture ; enfin les deux accusés furent condamnés à perdre la tête. Ce ne fut pas là le plus singulier ; on voit trop souvent encore des juges condamner des innocens ; mais voici un miracle : la tête du jeune homme, dit Saint Jérôme, fut emportée du premier coup ; mais deux bourreaux ayant frappé jusqu'à sept fois celle de la femme, ils ne purent lui faire la plus légère blessure. On imagina un autre genre de mort ; mais une grâce expresse de l'Empereur la tira des mains de ses ennemis, dont un miracle opéré à la vue de tout le peuple de Verceil n'avait pas été capable d'apaiser la fureur. » *

* « J'ai connu un *mari*, dit Brantôme, lequel venant » de dehors, et ayant été long-tems qu'il n'avoit couché » avec sa femme, vint résolu et bien joyeux, pour le faire » avec elle, et s'en donner bon plaisir. Mais arrivant de » nuit, il entendit par le petit espion qu'elle étoit accom» pagnée de son ami dans le lit. Lui aussitôt mit la main » à l'épée et frappa à la porte, et étant ouverte, vint » résolu pour la tuer ; mais premièrement cherchant le » galant qui avoit sauté par la fenêtre, vint à elle pour la » tuer ; mais, par cas fortuit, elle s'étoit cette fois si bien » parée, si bien attifée par sa coëffe de nuit, et de sa » belle chemise blanche, et si bien ordonnée, (pensez » qu'elle étoit ainsi dorlotée pour mieux plaire à son ami) » qu'il ne l'avoit jamais trouvée aussi si bien accom» modée pour lui, ni si à son gré ; qu'elle se jettant à » genoux à terre, lui demandant pardon par si douces » et belles paroles qu'elle dit, comme de vrai elle savoit » bien dire, que la faisant relever, et la trouvant si belle » et de bonne grâce, le cœur lui fléchit, et laissant tom» ber son épée, lui qui n'avoit rien fait, il y avoit long» tems, et qui étoit possible affamé, (dont possible, bien

» en prit à la dame) et que nature l'émouvoit, il lui par-
» donna, l'embrassa, et la remit au lit, et, se déshabil-
» lant, soudain se coucha avec elle, et referma la porte ;
» et la femme le contentant si bien par ses doux attraits
» et mignardises, (pensez qu'elle n'y oublia rien) qu'enfin
» le lendemain on les trouva meilleurs amis qu'aupara-
» vant, et jamais ne se firent tant de caresses, comme fit
» ce pauvre *Ménélaus*, ce pauvre cocu, lequel, l'espace
» de dix ou douze ans, menaçant sa femme *Hélène* qu'il
» la tueroit, s'il la tenoit jamais, et même lui disoit du
» bas de la muraille en haut ; mais Troïe prise, et elle
» tombée entre ses mains, il fut si ravi de sa beauté qu'il
» lui pardonna tout, et l'aima et caressa mieux qu'aupa-
» ravant. Tels *maris* furieux sont bons, encore que de lions
» tournent en papillons ; mais il est malaisé de faire une
» telle rencontre que celle-ci. »

« J'aimerois autant, disoit encore Brantôme, un veil-
» lard maladif et impotent, que j'ai connu, qui avait une
» femme qui étoit très-belle, et ne la pouvant contenter,
» (comme elle désiroit) disoit un jour : *Je sais bien, ma*
» *mie, que mon impuissance n'est bâtante pour votre gail-*
» *lard âge, pour ce, je vous puis être beaucoup odieux*,
» *et qu'il n'est possible que vous me puissiez être affection-*
» *née femme, comme si je vous faisois les offices ordi-*
» *naires d'un bon mari fort et robuste ; mais j'ai avisé de*
» *vous permettre et vous donner totale liberté de faire l'a-*
» *mour, et d'emprunter quelqu'autre, qui vous puisse mieux*
» *contenter que moi ; mais sur-tout un qui soit discret, mo-*
» *deste, et qui ne vous scandalise point, ni moi aussi, et*
» *qu'il vous puisse faire un couple de beaux enfans, les-*
» *quels j'aimerai et tiendrai comme les miens propres, tel-*
» *lement que tout le monde pourra croire qu'ils sont nos*
» *vrais et légitimes enfans, vu encore que j'ai en moi quel-*
» *ques forces vigoureuses, et les apparences de mon corps*,
» *pour faire apparoir qu'ils sont miens.*

» Je vous laisse à penser, continue Brantôme, si cette
» belle jeune femme fut aise d'avoir cette agréable, jolie
» et petite remontrance, et licence de jouir de cette plai-

» sante liberté, qu'elle pratiqua si bien, qu'en un rien » elle peupla la maison de deux ou trois petits enfans, où » le *mari*, parce qu'il y touchait quelquefois, et couchait » avec elle, pensoit avoir part, et le croyoit, et le monde » et tout; et par ainsi le *mari* et la femme très-contens, » et eurent belle famille. »

* Un moine Bénédictin dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, entraîné par son libertinage, jetta le froc aux orties, et se fit protestant. Il suivit en Angleterre *Marc-Antoine de Dominis*, et l'accompagna ensuite en Italie, où il devint son Maître-d'hôtel, après être rentré dans le giron de l'église catholique.

« Il y avait dans le voisinage une femme dont il devint amoureux. Il jouit d'elle assez long-tems, sans que le *Mari* s'en aperçût; mais enfin le bon homme découvrit le pot aux roses; car, étant revenu à l'improviste chez lui, il trouva dans son lit les marques encore fraîches de la place qu'un autre y avait tenue. Le galant ne douta point qu'à l'avenir il ne lui fût impossible de continuer son commerce; c'est pourquoi il prit la résolution de se défaire du *Mari*; et, ayant pris ses mesures avec la femme, il le tua un beau matin, dans la rue. C'était pendant l'interrègne qui suivit la mort de *Grégoire XV*. Il se commet mille désordres dans Rome, depuis la mort d'un Pape jusqu'à l'élection de son successeur, et la plupart des crimes qu'on commet alors ne sont point punis.

» La femme fut présente à ce meurtre, et ne s'en émut point. On ne fit aucune recherche contre le meurtrier; ainsi il eut le loisir de faire épouser sa maîtresse au valet-de-chambre de *Marc-Antoine de Dominis*, et d'en partager tranquillement la jouissance avec le nouveau mari, car ce fut un homme qui consentit de bon cœur que son épouse gagnât à cela de quoi entretenir le ménage. Les frais en furent considérables; et l'homme adultère ne pouvant plus fournir à l'appointement, se mit à voler et à tuer. Il apprit qu'*Abraham Bzovins*, Dominicain et fameux écrivain, avait son coffre bien garni d'argent; cela lui fit naître

l'envie de le voler. Sachant donc un jour que ce bon moine n'était pas chez lui, il entra par force dans sa chambre, après avoir tué le valet, enleva tout ce qu'il trouva, et le porta chez la malheureuse complice de ses crimes et l'auteur de ses désordres. Cela fut bientôt mangé; et, comme il ne venait point de nouvelles provisions, le *Mari* se dégoûta de son cocuage volontaire; il conçut de l'aversion pour son collègue, et le déféra à la justice. La suite fut que ce méchant assassin fut pendu. » An 1631. *

* « La Marquise de .... lassée de la mauvaise humeur de son *Mari*, et fatiguée de ses soupçons jaloux, résolut de s'en affranchir entièrement, et de risquer pour cela le tout pour le tout. Comme elle avait entendu dire qu'on guérit souvent un mal par la même chose qui l'a causé, elle résolut de se servir de la jalousie pour se délivrer des tourmens que la jalousie lui faisait sentir; tourmens fort sensibles pour une personne jeune et vive comme la Marquise, qui ne pouvait supporter sans chagrin la privation des plaisirs les plus permis aux femmes de Paris : car son *Mari*, toujours inquiet, lui avait interdit le bal, l'opéra, la comédie et même les Tuileries, sous prétexte que ces plaisirs, quelques innocens qu'ils pussent être de leur nature, étaient pourtant d'un dangereux usage, parce qu'ils fournissaient souvent occasion au crime. La jeune femme avait beau se retrancher sur sa vertu, sur la droiture et la pureté de ses intentions, son *Mari* lui répondait qu'il ne fallait pas donner lieu aux apparences, et citait d'un ton décisif cette sentence de *César : Il ne suffit pas d'être sage, il faut encore n'être pas soupçonnée.*

» La Marquise, ennuyée d'une morale aussi sévère pour son âge, se mit en tête de faire sentir à son époux tout ce que la jalousie la mieux fondée a de plus cruel. Elle se lève une nuit d'auprès de lui, affectant de faire le moins de bruit qu'il lui était possible, mais en en faisant pourtant assez pour l'éveiller, supposé qu'il eût été endormi. Elle alla ensuite s'enfermer dans un cabinet dont la porte était

vitrée, et qu'elle ferma en dedans au verrou. L'époux qui ne dormait non plus qu'un jaloux, et qui avait fait le dormeur, à dessein de la surprendre, fut bientôt après elle, et la surprit dans un état qui ne lui permettait pas de douter du malheur qu'il redoutait si fort; car, au travers de la porte vitrée et à la lueur d'une bougie, il la vit sur un canapé, dans les bras d'un jeune blondin.

» La maison retentit d'abord de ses cris et de sa fureur; il voulait tout tuer, menaçait d'enfoncer la porte, si on ne la lui ouvrait promptement. Ce qui l'irritait encore davantage, c'était le sang-froid de sa femme qui, sans s'étonner de tout le vacarme qu'il faisait, lui disait tranquillement: *Voilà ce que c'est, monsieur, que de contraindre les femmes; un peu plus de complaisance de votre part vous aurait épargné ce chagrin-ci; et je n'aurais jamais poussé les choses si loin, si je n'avais été animée du désir de la vengeance.* — *Je vais vous montrer les effets de la mienne*, s'écria l'époux outragé, *et je la borne à vous faire enfermer.*

» Suivant alors l'exemple de Vulcain, il résolut de rendre sa honte publique, en donnant sa femme en spectacle, et en la présentant à la justice ainsi renfermée avec son amant.

» Cette résolution prise, il ferme en dehors et à double tour la porte du cabinet, et envoya promptement chercher un Commissaire. Ses parens et ceux de sa femme furent aussi priés de se rendre chez lui sur-le-champ. Jamais on ne vit pareille rumeur. Le Commissaire étant arrivé, et les parens assemblés, on examina les accusés; mais, à la confusion du pauvre *Mari*, ils se trouvèrent incapables du crime qu'on leur imputait, puisqu'ils étaient tous deux du même sexe, et que le prétendu galant n'était autre chose qu'une femme-de-chambre de la Marquise qui l'avait ainsi travestie, pour se délivrer tout d'un coup des chagrins que lui causait la jalousie de son *Mari*; car, disait-elle, ou je le guérirai, en lui faisant voir combien les apparences sont trompeuses, ou, si je n'ai pas le tems, et que, fonçant la porte du cabinet, il me tue dans les premiers transports de sa fureur, sans vouloir rien écouter,

je serai guérie moi-même de tous mes maux, sans que mon honneur en souffre; ainsi je serai trop heureuse si, à quelque prix que ce puisse être, je parviens à trouver la fin de mes peines. Il fallait qu'elles fussent grandes, pour déterminer une jeune femme à prendre un parti dont les suites étaient incalculables.

» Au fait, l'expédient lui réussit; car la scène étant devenue tragi-comique par la connaissance des acteurs et par leur incapacité sur l'article, tout le monde fit convenir l'époux du peu de fond qu'il faut faire sur les apparences. Il en convint, et il aurait bien pu dire alors comme le bon Sganarelle : *Qui a jamais mieux cru être cocu que moi?* Aussi conclut-il de même. Dès ce moment-là il protesta qu'il allait désormais donner à sa femme pleine et entière liberté, et prendre une si grande confiance en sa vertu, que quand même il verrait tout, il ne croirait plus rien. An 1707. »

* « Un Officier anglais avait épousé une des plus jolies femmes de Londres. Des affaires importantes l'obligèrent de s'arracher de ses bras, dès la première année de son mariage. Un de ses voisins ruina son bonheur en séduisant sa femme. Il fut averti de cette trahison par les lettres d'un ami : il revint furieux ; mais la vue de cette femme qu'il aimait, apaisa tout d'un coup son ressentiment : il pardonna à sa femme, sous la seule condition qu'elle serait plus sage et plus fidelle.

» C'était la force de l'amour qui avait arraché de lui cette promesse. A peine eut-il passé deux heures au lit avec elle, que le ressentiment de son injure se fit sentir avec une mortelle violence. Il pense, il délibère, il prend enfin la résolution de massacrer celle qu'il venait de combler de caresses; elle était ensevelie dans le sommeil. Il se lève, prend ses pistolets, et, lui appuyant les deux bouts sur l'estomac, il lui lâche deux coups mortels qui ne lui laissèrent pas même le tems de pousser une plainte.

» Une vengeance si cruelle ne fit que l'animer à la conclusion qu'il avait méditée. Il passa le reste de la nuit à se promener à grands pas dans sa chambre, en conservant

assez de pouvoir sur lui-même pour apaiser les alarmes de ses domestiques, et pour leur persuader que le bruit qu'ils avaient entendu n'était qu'un badinage. Le lendemain, il charge ses pistolets; il sort avec la précaution de fermer la porte de la chambre où il laissait le corps de sa femme : c'est chez son voisin que sa rage le conduit; il demande tranquillement à le voir, et, sans s'expliquer plus qu'il ne le fallait pour lui faire connaître qu'il était au moment de la vengeance, il lui lâche un coup qui le tue, et se casse la tête de l'autre. » *

* MARMONTEL.

M.r *Marmontel*, de l'Académie Française, et connu par plusieurs ouvrages qu'on lira toujours avec plaisir, n'était pas tellement occupé de la littérature, qu'il ne se livrât quelquefois aux caresses de l'amour. Cette passion en effet, quand elle est renfermée dans les bornes de la décence, embellit l'imagination, la rend plus riante et plus agréable. Souvent elle est trop vive, trop impétueuse; alors elle n'écoute plus les leçons de la prudence, et il en résulte quelquefois des scènes plaisantes, ridicules, tragiques; c'est ce que j'ai cherché à peindre dans ce Dictionnaire. Ce fut à une scène de cette espèce que donna lieu M. *Marmontel*; au moins c'est ainsi qu'on la rapporta dans le tems.

« On conte une historiette qu'on prétend être arrivée récemment à M. *Marmontel*, et qu'il nie, comme de raison. Cet auteur, dit-on, s'était rendu le premier dans une maison de campagne, chez une dame qui venait de retirer sa fille du couvent. C'était une veuve seule, et qui n'avait pas un gros ménage. A l'arrivée de cet homme célèbre, non attendu, et plus encore sur l'annonce qu'il lui donne de madame *Gaulard* et sa compagne, qui vont arriver, elle le quitte pour donner des ordres, après lui avoir demandé la permission de s'absenter quelques minutes, et recommandé à sa fille d'entretenir Monsieur, et de faire les frais de la conversation; elle sort.

» La demoiselle était jolie et agnès plus qu'on ne l'est,

sans doute, en sortant de beaucoup de couvens. Quoi qu'il en soit, le sieur *Marmontel* s'évertue, s'oublie, profite de l'innocence de la jeune personne, et devient fort entreprenant. Sur ces entrefaites, la mère revient, fait ses excuses à notre Académicien, lui témoigne ses regrets de l'avoir laissé, dit qu'elle craint qu'il ne se soit ennuyé. Il répond, proteste, jure que point du tout; que mademoiselle sa fille a de l'esprit comme un ange, qu'il s'est fort amusé. La mère se retourne vers elle, témoigne à sa fille combien elle souhaiterait que cette effusion ne fût pas une affaire de politesse..... M. *Marmontel* riposte de nouveau qu'il n'y a rien de plus vrai, qu'il a eu beaucoup de plaisir. La petite impatiente, répond vivement : *Il ment, maman, il ment; le beau plaisir de manier le c.. des gens avec des mains froides comme glace.......* On ne peut entreprendre de peindre l'état de la mère et du sieur *Marmontel*. Il n'attendit pas le compliment qu'il méritait, et remonta brusquement en voiture. » An 1767.

Ce qui pourrait rendre vraisemblable cette anecdote, c'est que M. *Marmontel* passait pour un homme qui aimait beaucoup les femmes. Dans les traits mordans et satyriques répandus dans les œuvres de l'abbé de Voisenon, *Marmontel* y était peint comme une espèce d'étalon, qui s'était fait bien venir de quelques riches financières, et avait accru sa fortune considérablement plutôt par ses talens physiques, que par ses talens littéraires. On prétend qu'il eut le crédit de faire suspendre la distribution de l'ouvrage de l'abbé, et de faire mettre un carton à l'article qui le concernait.

M. *Marmontel* est mort en 1799. *

MAROT.

Clément Marot, poëte renommé du tems de *François Ier*, et qui fut valet-de-chambre de ce Prince, naquit à Cahors en 1495. Il éprouva bien des persécutions, parce qu'il était fortement soupçonné de donner dans les sentimens des Réformés qu'on nomma depuis Protestans; sa traduction des pseaumes en vers contribua beaucoup à

augmenter les soupçons. Il trouva toujours dans le Roi un protecteur zélé, qui lui en donna souvent des preuves. Mais ses sentimens pour les nouveautés en fait de religion, vrais ou faux, ne furent pas les seuls qui lui causèrent du chagrin, l'amour lui en fit sentir de très-cuisans.

Au retour de la bataille de Pavie, dans laquelle *Marot* fut blessé et fait prisonnier, il voulut se dédommager des fatigues de la guerre dans les bras de l'amour. Il donna à dîner à sa maîtresse, un jour maigre, et il n'observa pas la loi de l'abstinence des viandes, quoiqu'on exerçât alors une espèce d'inquisition ; c'est qu'il se croyait en sûreté avec une personne qu'il aimait, et qui paraissait avoir banni tous les scrupules. Malheureusement pour lui, il s'avisa d'être jaloux, et de reprocher à sa maîtresse une infidélité. Elle s'en vengea, en le dénonçant au tribunal des Inquisiteurs, qui étaient les Docteurs de Sorbonne, c'est-à-dire ceux qui les représentaient alors. Sur cette simple dénonciation, *Marot* fut mis en prison. Il fit, à l'occasion de cette aventure, les vers suivans :

Un jour j'écrivis à ma mie
Son inconstance seulement ;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement :
Car dès l'heure tint parlement
A, je ne sais, quel papelard,
Et lui a dit tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

Lors six pendards ne faillent mie
A me surprendre finement ;
Et de jour, pour plus d'infamie,
Firent mon emprisonnement.
Ils vinrent à mon logement :
Lors se va dire un gros paillard :
Par-là morbleu ! voilà *Clément*,
Prenez-le, il a mangé le lard.

* Quelques-uns disent que cette maîtresse qui trahit si indignement *Marot*, était *Diane de Poitiers*, ce qui n'est pas vraisemblable. *

Cette prison dura jusqu'au moment où *François Ierre-*

couvra la liberté. La seule grâce que put obtenir le poëte, fut d'être transféré dans les prisons de Chartres, où il était moins mal que dans celles du Châtelet.

Enfin *Marot*, pour éviter toutes ces persécutions, * et après avoir encore éprouvé beaucoup de chagrins, à cause d'une intrigue qu'il avait avec la Reine de Navarre, (*a*) * craignant d'ailleurs que le Roi ne l'abandonnât, se sauva à Genève. Son goût trop vif pour les plaisirs l'y suivit, et lui procura de nouveaux chagrins. L'auteur de sa vie dit « qu'ayant commis à Genève un adultère avéré, il n'eut » pas manqué d'être pendu, si le crédit de *Calvin* n'eût » fait commuer cette peine en celle d'être fouetté par les » carrefours de Genève. » Le Père Maimbourg dit que *Marot*, « ayant débauché la femme de son hôte, ce qu'on » punissait de mort à Genève, *Calvin*, par son crédit, fit » changer cette rigoureuse peine en une autre plus douce, » qui fut celle du fouet, qu'il eut par tous les carrefours. » De là *Marot* se retira à Turin, dans le Piémont, où il mourut âgé de soixante ans, * et dans l'indigence, l'an 1544.

L'épigramme suivante, faite par *Marot*, peint parfaitement son ame voluptueuse :

Plus ne suis ce que j'ai été,
Et ne le saurai jamais être ;
Mon beau printemps et mon été
Ont fait le saut par la fenêtre.
Amour, tu as été mon maître ;
Je t'ai servi sur tous les dieux :
Oh, si je pouvais deux fois naître,
Comme je te servirais mieux !

On connaît encore ce dixain charmant que *Marot* fit en 1524 pour la belle *Diane de Poitiers* :

Estre Phœbus bien souvent je désire,
Non pour connaître herbes divinement ;
Car la douleur qui mon cœur veut occire,
Ne se guérit par herbes aucunement ;

(*a*) * C'était *Marguerite*, sœur de *François Ier*, laquelle, après la mort du Duc d'*Alençon*, son premier mari, épousa *Jean d'Albret*, Roi de Navarre. *

Non pour avoir ma place au firmament,
Car en la terre habite mon plaisir ;
Non pour son arc encontre amour saisir,
Car à mon Roy ne veux être rebelle :
Estre Phœbus seulement j'ai désir,
Pour être aimé de *Diane* la belle. *

* MARSAN.

« La Maréchale de la... voulut prouver à un de ses amans » qu'elle l'aimait éperdument, quoiqu'il lui reprochât » sans cesse son peu d'amour. Je ne suis pas bien sûr du » nom de celui dont il s'agit, dit l'auteur de cette anec- » dote, car elle eut autant d'amans qu'il y a de jours dans » l'année : il me semble néanmoins que c'était le Comte » de *Marsan*, frère du Chevalier de *Lorraine*. Elle lui dit : » *Une preuve convaincante de l'amour que j'ai pour vous,* » *c'est que je ne puis vous savoir seulement en même lieu* » *que moi, que je n'éprouve une agitation, comme si j'avais* » *la fièvre.* Il persiste dans son incrédulité : la dame lui » donna un rendez-vous pour la nuit. Lorsqu'ils furent au » lit ensemble, elle tira la couverture sur la tête de cet » homme, et lui dit : *Ne bougez pas, ou vous êtes perdu.* » Elle sonne, appelle ses gens et fait venir son médecin : » *Tâtez-moi le pouls,* lui dit-elle : *Qu'y trouvez-vous?* Le » médecin répondit : *Madame, vous avez une extrême* » *agitation et une fièvre très-violente ; vous devriez vous* » *faire saigner.* — *Une autre fois,* répliqua-t-elle, *je n'ai* » *pas le tems à présent.* Elle renvoya le médecin et la femme- » de-chambre, et dit : *Eh bien! êtes-vous content? vous ai-je* » *tenu parole? Oui,* dit le galant, *mais vous m'avez fait* » *une grande peur.* » An 1718. *

* MARSEILLE.

On sait que la ville de *Marseille* doit son origine à une colonie de Phocéens, peuples d'Ionie, province de l'Asie mineure en Natolie. On prétend que ce fut l'amour qui procura à ces peuples la permission de former un établissement. Un ancien historien rapporte que ces Phocéens ayant abordé en Provence, envoyèrent des députés à *Nanus*, Roi de la

contrée, pour lui demander la permission de s'établir sur la côte, offrant en même tems de faire alliance avec lui. Ce Prince était alors occupé du mariage de sa fille *Gyptis*, et s'était conformé à l'usage qui exigeait que, lorsqu'un homme voulait marier sa fille, il assemblât tous les jeunes gens de même condition que lui, et acceptât pour gendre celui à qui elle présenterait une coupe remplie d'eau. Les principaux du pays s'étaient donc rendus à la Cour de *Nanus*. Le jour de la cérémonie arrive: on s'assemble, et chacun attend que *Gyptis* déclare son choix, lorsque *Protis* paraît à la tête des députés Phocéens, au milieu de l'assemblée. Aussitôt tous les regards se fixent sur ces étrangers. On admire sur-tout la bonne mine, l'habillement et les manières de *Protis*. La Princesse, entraînée tout-à-coup par un sentiment qu'elle ne peut maîtriser, s'empresse de lui présenter la coupe. Tous les assistans sont au comble de l'étonnement; mais *Nanus*, qui ne commandait qu'à des sauvages, flatté sans doute d'avoir pour gendre le chef d'un peuple policé, approuva le choix de sa fille, et céda aux Phocéens le terrein où ils bâtirent *Marseille*. An 600 avant Jésus-Christ.

Les nouvelles que ces premiers colons envoyèrent en Ionie, faisaient une description agréable de beauté et de la fertilité du pays qu'ils habitaient. Cela engagea leurs compatriotes, qui venaient de tomber sous le joug des Perses, à abandonner les lieux qui les avaient vu naître. Le plus grand nombre aborda à *Marseille*. La République qu'on y établit ne tarda pas à fleurir par le commerce, par l'industrie et le génie des habitans. Ils ne se bornèrent pas à apprendre aux Celtes-Gaulois l'art de cultiver plusieurs espèces de légumes et de plantes qu'ils avaient apportés de l'Asie mineure; ils leur donnèrent encore les premières notions de l'usage de l'écriture, ainsi que des règles de l'éloquence et de la poésie. *

* MARTELIERE.

« Les femmes se plaignent, depuis le commencement » du monde, des infidélités qu'on leur fait en faveur du pre-

» mier objet nouveau qui se présente, et qui n'a souvent que » cette nouveauté pour tout mérite. Plusieurs dames (il faut » bien l'avouer, malgré le respect infini qu'on a pour elles) » ont traité les hommes comme elles se plaignent qu'on les » a traitées; et l'histoire de *Joconde* est beaucoup plus an- » cienne que l'*Arioste*. » La vérité de cette réflexion est démontrée dans plusieurs articles de ce Dictionnaire, et le sera encore mieux dans l'aventure de M. *de la Martelière*. Je ne changerai presque rien au récit qu'en fait un historien.

« M. *de la Martelière*, riche financier, avait épousé une femme d'une rare beauté. Elle recevait les vœux de gens de tout état; l'épée, la robe, la finance étaient à ses pieds. Elle avait pendant long-tems jetté un regard satisfait, mais indifférent, sur ses adorateurs, lorsque le Duc de *Richelieu* se mit sur les rangs. Il jouissait alors de la réputation d'un héros dans la Cour de Vénus. Dans le fait, il avait trouvé peu de femmes cruelles dans tous les rangs; mais la renommée qui grossit toujours les objets, augmentait encore le nombre de ses conquêtes. A la vue de cet homme rare, l'amour porta l'empreinte du bonheur sur une figure déjà céleste. Tous les rivaux de *Richelieu* en conçurent une douce espérance; elle se réalisa pour lui seul. Le bon *la Martelière* se prit aussi de passion pour le Duc, qui répondit de son mieux aux transports de son amitié. Plein de confiance dans tous les avantages qu'il se supposait, il lui disait en confidence qu'il était certain de la fidélité de sa femme; qu'elle était folle de lui, et qu'il voyait avec tranquillité tous les gens qui s'empressaient de lui faire leur cour. Sa sécurité, à l'égard de *Richelieu*, était foudée sur ce qu'il le croyait amoureux de la Duchesse sa femme, mademoiselle de *Guise*, qu'il avait épousée depuis six mois, et qui passait dans le monde pour le gouverner.

» Cependant son prétendu ami avançait rapidement dans les bonnes grâces de madame *de la Martelière*, et tous les jours semblaient annoncer son bonheur. Il arriva enfin; et ce fut au mari à qui *Richelieu* dut de le voir devancer. *La Martelière* avait eu un petit démêlé avec sa femme; elle n'avait point paru au dîner, et, se disant incommodée,

elle donna ordre de ne laisser entrer personne pour elle. Le Duc était à la Comédie Française, où vint aussi *la Martelière*. Ce financier était glorieux de se montrer en public avec un Duc qui l'appellait son ami : il courut à sa loge, et lui conta ce qui s'était passé entre sa femme et lui. *Richelieu* l'assura que ces querelles-là servaient de véhicule à l'amour par le raccommodement qui s'ensuivait. *La Martelière* dit qu'il était au fait de cela, et montra de nouveau au Duc combien il était confiant sur la vertu de sa femme. Il poussa plus loin la confidence : il avoua qu'il avait une petite maîtresse chez qui il devait souper le soir, et qu'il avait le talent d'arranger sa petite intrigue, de façon que la femme et la maîtresse étaient fort contentes, chacune de son côté. Dans cet excès d'épanchement, il proposa au Duc de venir avec lui ; mais *Richelieu*, qui calculait que cette absence de *la Martelière* pouvait lui être favorable, refusa de l'accompagner. Eh bien ! ajouta-t-il, allez donc tenir un moment compagnie à madame *de la Martelière* : mais *motus* ! et sur-tout donnez-moi raison, si elle vous parle de notre démêlé.

» L'heureux confident promit l'un et l'autre, et courut rue Saint-Louis au Marais, où demeurait madame *de la Martelière*. La porte lui fut refusée ; mais il insista, et, assurant qu'il avait à parler à madame *de la Martelière* de la part de son mari, il fut annoncé. Elle parut surprise ; mais cet étonnement ne diminua pas le plaisir qu'elle eut de le voir. A l'intrigue près du financier, il lui fit part de la rencontre qu'il avait faite, de ce qui lui avait été dit à la comédie, et madame *de la Martelière* lui montra le ressentiment qu'elle avait contre son mari. Loin d'être de son parti, comme il l'avait promis, on doit croire que *Richelieu* lui donna tous les torts. Un époux qui en a de graves, et qui fournit d'aussi belles occasions de l'en punir, ne peut guère échapper à la commune destinée. Quand l'amant sait plaire, c'est lui seul qui a raison. Madame *de la Martelière* en fut persuadée, comme tant d'autres à sa place ; et *Richelieu*, enivré d'amour-propre, même d'amour, ne fit que fortifier dans le cœur de la belle financière une si douce

douce conviction par la multitude de ses bons procédés. A chaque doute qu'elle montrait sur sa fidélité, c'était une de ces assurances qui ne semblent jamais équivoques. Hors d'état à la fin de répondre à tant de questions, il fallut se séparer et remettre à une autrefois la suite d'un si vif entretien.

» *La Martelière* demande en rentrant des nouvelles de sa femme ; on lui dit que, se sentant plus fatiguée que le matin, elle s'est fait mettre au lit de bonne heure, et qu'elle repose. Le lendemain, il songea à se raccommoder ; mais il trouva sa femme si distraite de l'événement de la veille, qu'elle ne voulut recevoir ni ses caresses, ni ses excuses. *Richelieu*, qui ne manqua pas d'arriver, redevint encore son confident, et fut le médiateur de la réconciliation. Le financier lui promit qu'elle serait l'époque d'une grossesse qu'il désirait depuis long-tems, et le Duc l'assura qu'il y avait le double à parier contre un.

» Ce n'était pas assez pour lui d'avoir eu la femme du traitant, il voulait encore subjuguer sa maîtresse. Loin de montrer aucun empressement pour la voir, il s'était fait prier plusieurs fois d'aller chez elle, quand son amant le lui avait proposé. Enfin il s'y rendit, en apparence pour ne pas déplaire à *la Martelière*, quoiqu'il formât déjà son plan depuis plusieurs jours. Cette fille était jolie ; c'était une blonde de dix-sept ans, dans toute sa fraîcheur : elle avait été élevée au couvent par les soins du financier qui la voyait croître et embellir avec délices. Une tante, qui n'était pas moins prévoyante, était son mentor ; et la petite *Julie*, timide et trop jeune encore pour avoir des volontés, n'en avait pas d'autres que celles de sa tante. Le Duc qui la trouva fort de son goût, fit toutes ces observations, et se promit bien d'en profiter : il accabla la tante de politesses, parut faire peu d'attention à l'intéressante *Julie*, se contentant de lui jetter quelques regards à la dérobée, quand elle fixait les yeux sur lui. Il mettait en usage, pour plaire, ces dons précieux que la nature lui avait prodigués ; mais il en usait sans affectation. Le financier, qui aimait autant les faveurs de Bacchus que celles de l'Amour, après avoir amplement satisfait ce premier gout, s'attendrit peu-à-peu;

et, faisant admirer sa divinité à son bon ami de Cour, assura que son plus grand plaisir serait d'avoir un gage de sa tendresse, et qu'il le désirait autant que d'avoir un enfant de madame *de la Martelière*. Celui-ci lui promit qu'avec le tems ses désirs seraient satisfaits, et qu'il croyait pouvoir répondre de leur fécondité pour l'avenir.

» *Richelieu*, que le financier priait presque toujours de ses petites parties, était très-avancé, sans le savoir, dans les bonnes grâces de la tante. Cette femme, qui n'était pas encore sur le retour, croyait ne devoir pas renoncer à plaire, et ne négligeait rien pour mériter un de ses regards; prévenances, souris, soupirs, tout fut employé, et le Duc prit long-tems pour simples politesses ce qui était l'effet d'une violente passion. Occupé à gagner le cœur de la simple *Julie*, il ne prenait pas garde aux agaceries de la tante; mais cette conquête, qui lui avait paru d'abord assez facile, lui présenta des difficultés auxquelles il ne s'attendait pas. *Julie* avait reçu une éducation très-soignée; elle était naturellement sage, et les principes qu'on lui avait inculqués étaient gravés profondément dans son cœur. Elle trouvait *Richelieu* aimable, charmant, bien préférable au financier à qui elle prodiguait ses faveurs; mais elle croyait faire une faute en les partageant avec un autre. Ce genre de vertu était singulier, mais il était réel, puisqu'il combattait un penchant qui la dominait. Elle aimait le Duc de *Richelieu*, et s'imaginant faire mal en cédant à son amour, elle ne lui permettait pas la plus petite liberté; elle croyait de bonne foi qu'il était permis à une femme de faire le choix d'un homme, et qu'elle n'en pouvait avoir plusieurs, sans se déshonorer. Ce principe entrait dans l'éducation qu'on lui avait donnée, et sa tante lui avait continuellement prêché cette morale, sachant qu'elle était destinée à *la Martelière*.

» Ainsi *Julie* avait cru pouvoir avouer sans crime son amour au Duc, et il n'en fut pas pour cela plus avancé: jamais femme n'avait fait une résistance aussi soutenue; dans le libertinage il trouvait de la vertu, à chaque instant son étonnement redoublait; enfin il fut sur le point

d'abandonner cette fille indéfinissable qui l'aimait tous les jours davantage sans être moins cruelle ; elle pleurait quelquefois avec lui de ce que le hasard ne lui avait pas donné la place de *la Martelière*, et elle lui jurait qu'il aurait été le seul homme capable de lui plaire ; mais elle s'était engagée avec le financier ; sa promesse d'être fidelle l'enchaînait, et sa religion lui défendait d'être faible. Il faut convenir que cette *Julie* a été et sera sans doute la seule femme de ce genre.

» *Richelieu*, qui se promettait tous les jours de ne plus voir cette romanesque beauté, n'avait pas la force d'exécuter sa résolution. Sa femme, après lui avoir donné un fils, était allé passer quelques jours à Arcueil ; ce petit voyage lui permit de redoubler ses assiduités auprès de *Julie* ; la tante le vit plus fréquemment, et son amour, auquel le Duc faisait peu d'attention, ne lui permit plus de garder le silence. Un jour que la nièce était sortie seule pour aller à la messe, elle profita de son absence pour avouer son amour. Le Duc, étourdi de la déclaration, ne sut d'abord comment lui répondre ; mais réfléchissant qu'il pouvait profiter de l'aventure, il mit ses faveurs à prix ; il dit à la tante qu'il était sensible à ses bontés, mais qu'elle devait savoir par elle-même qu'on n'était pas le maître de son cœur ; que ce penchant involontaire qui la forçait de l'aimer, lui imposait la loi d'adorer sa nièce, et qu'il ne dépendait que d'elle que tout le monde fût content. Il l'assura que l'amour qu'il avait pour *Julie* ne l'empêcherait pas de répondre au sien ; mais il lui demandait qu'elle lui procurât auparavant la facilité de convertir sa nièce. On imagine facilement que cette proposition ne plut point à la tante ; elle pleura, pria, tout fut inutile, le Duc persista à demander l'assistance de la tante, pour triompher de *Julie* ; que ne peut l'amour quand il est extrême! L'amoureuse femme voyant qu'elle ne pouvait rien obtenir pour elle, sans céder le pas à son élève, promit tout ce que *Richelieu* demandait ; il fut décidé que, dès le soir même, le Duc se cacherait dans la chambre de *Julie*, et qu'il saisirait ensuite le moment où elle serait endormie,

» Le soir arrivé, tout sembla favoriser ses vœux ; *la Martelière* avait un rhume et ne pouvait sortir : le Duc alla passer une partie de la soirée avec lui, et prétexta des affaires pour se rendre chez *Julie* avant souper, comme il en était convenu avec sa tante. Son arrivée fit briller la joie dans les yeux de ces deux femmes ; car la nièce témoignait toujours à *Richelieu* l'amitié qu'elle avait pour lui, sans vouloir lui en donner les dernières preuves. Le souper fut accepté, et le Duc redoubla d'empressemens et de petits soins. A l'heure du départ il sortit ; mais la tante officieuse le fit entrer, sans être vu, par un cabinet, dans la chambre de sa nièce ; il s'était caché dans une garde-robe ; craignant encore d'être découvert, il se mit sous le lit. *Julie* arrive, son coucher était préparé ; elle entre dans des détails de toilette qui impatientent l'amant, et dans d'autres qui irritent encore ses désirs. Elle était assise vis-à-vis le lit ; aucun de ses mouvemens n'était perdu pour l'observateur ; enfin elle se couche, et le Duc qui n'eut pas la patience d'attendre qu'elle fut endormie, se précipite dans ses bras : la surprise fit jetter un cri à *Julie* ; en vain le Duc se nomme, rien ne peut calmer ses craintes ni son agitation, les cris redoublèrent, et la tante, qui appréhendait que la servante ne les entendît, parut dans la chambre ; *Julie* se sauve aussitôt de son côté, en suppliant qu'on la garantît de ces dangereuses poursuites. Pendant ce tems, *Richelieu*, stupéfait, croyait rêver, et cherchait à expliquer des sentimens si opposés ; pour la bonne tante, elle rassurait sa nièce, en lui disant qu'un Duc et Pair de France lui faisait bien de l'honneur, et qu'il y en avait bien d'autres à sa place qui se croiraient trop heureuses ; mais la petite, tout en pleurant et en disant qu'elle l'aimait, protestait qu'elle ne voulait rien faire de ce qui lui semblait mal ; la tante, qui l'avait élevée ainsi, n'ayant rien à lui opposer, prit le parti de disparaître ; le Duc fut obligé de combattre encore long-tems pour vaincre cette conscience timorée : ce qui était défendu lui paraissait très-au-dessus de ce qu'elle croyait permis ; mais quelque habile que fut *Richelieu*, et quoiqu'il vînt à bout de sa

faire adorer de plus en plus, il ne parvint pas à déraciner tous ses scrupules. *Julie* s'étant endormie à la fin, le Duc se ressouvint de la parole qu'il avait donnée à la tante, et il trouva qu'il aurait encore des ressources pour l'acquitter.

» Il se lève doucement, sort de la chambre avec précaution, et entre dans celle de cette bonne tante qui s'éveille au bruit qu'il fait; elle croit rêver à son tour quand il se nomme, et vient bientôt à penser que l'instant est mal choisi; mais elle ne connaissait pas celui à qui elle avait à faire : il la tira d'erreur en une minute, et jamais homme de qualité ne paya si promptement ses dettes.

» Cette liaison dura quelque tems, et *Julie* marquait tous les jours plus d'amour à *Richelieu*. Il n'en était pas de même pour *la Martelière*, il fallut toute l'éloquence du Duc et de la tante, pour la persuader de recevoir ses visites comme auparavant. Elle voulait lui avouer qu'elle en aimait un autre, et d'après la crainte qu'on lui témoigna, elle voulait se rendre au couvent; c'était tous les jours de nouvelles prières pour l'engager à recevoir son premier amant : cette fille livrée à la mélancolie avait besoin de la présence de *Richelieu* pour dissiper ses chagrins.

» Madame *de la Martelière* ignorait l'existence de cette *Julie*, et jouissait tranquillement du bonheur d'être aimée du Duc. Ses rendez-vous étaient si bien ménagés qu'on ne soupçonnait pas son intrigue avec lui; cependant elle renfermait dans son sein un gage de sa tendresse, et *la Martelière* instruit de l'état de sa femme, et persuadé que c'était son ouvrage, était le premier à s'en glorifier.

» Un autre bonheur l'attendait chez *Julie* : un mal-aise général qu'elle ne pouvait expliquer, devint aussi la certitude d'une grossesse; le financier ne put retenir sa joie : le Duc en fut le dépositaire, et lui répondit : *Vous voyez qu'avec le tems, mon ami, tout vient à bien.*

» Cette singulière *Julie*, vertueuse au milieu du désordre, ne put supporter une absence assez longue que fit le Duc de *Richelieu*. A son retour, il la trouva dans un état effrayant, maigre, pâle et défaite, une mélancolie sombre altérait les principes de sa vie : elle accoucha heu-

reusement; mais, peu de tems après, elle mourut, en disant au Duc: *Si je vous avais connu avant M. de la Martelière, ah! que j'aurais été heureuse!*

» Madame *de la Martelière*, moins scrupuleuse que cette jeune personne, accoucha d'un fils qui fut depuis Aide-de-Camp du Maréchal de *Richelieu*, son véritable père, quand il commanda l'armée d'Hanovre. Quelque tems après la naissance de cet enfant, la liaison de *Richelieu* avec la mère fut cause d'un duel qui eut des suites fâcheuses.

» M. de *Peuterieder*, Allemand distingué, avait quitté Vienne, pour passer quelques années à Paris. Sa fortune, qui était considérable, le mettait à même de satisfaire tous ses goûts, et de voir la société la mieux choisie. Il avait entendu parler chez M. le Prince de *Conti*, de la beauté de madame *de la Martelière*: son premier soin fut de chercher à la connaître; il fut admis chez elle, et en devint éperdument amoureux: soins, cadeaux, fêtes, tout fut employé pour lui plaire. *Richelieu*, qui n'avait pas été content de lui dans son ambassade de Vienne, (*a*) le vit de mauvais œil: il n'était pas jaloux; mais l'Allemand donnait des preuves si publiques de sa passion, que cette conduite lui déplut. Madame *de la Martelière*, de son côté, était excédée des déclarations multipliées de M. de *Peuterieder*, et il fut décidé entre les amans que la financière ferait refuser sa porte à cet importun; l'Allemand essuie assez patiemment le premier refus, mais enfin il est instruit que M. de *Richelieu* avait des droits sur cette belle, et il soupçonne que cet ordre tyrannique vient de lui. Il se présente de nouveau chez madame *de la Martelière*, et éprouve encore le même désagrément; ne pouvant croire qu'elle est absente, et voulant s'en assurer, il quitte sa voiture au coin de la rue, et revient à pied se cacher dans une allée en face de la maison d'où il était banni: la jalousie lui donne la patience d'attendre; enfin il voit arriver M. de *Richelieu*, pour qui la porte est ouverte sans difficulté: la fureur s'empare de lui, il veut punir son rival quand il

(*a*) Voyez l'article *Richelieu*.

sortira ; mais plusieurs heures s'écoulent sans le voir paraitre : la lassitude, l'ennui le font retirer; sa vengeance n'est que suspendue, il projette d'en tirer une terrible, et de faire expirer le Duc à la porte de son ingrate maîtresse.

» Le lendemain matin, en allant faire une visite dans le faubourg Sain-Germain, le carrosse du Duc de *Richelieu* et le sien se croisent sur le Pont-Royal. *Peuterieder* n'est pas maître de son premier mouvement ; il fait signe à *Richelieu* d'arrêter : ils se parlent; leur explication devient vive, et l'ordre fut donné aux cochers d'aller derrière les Invalides. Le combat ne fut pas long : animés tous deux de la même fureur, ils firent coup pour coup. *Peuterieder* expire sur la place en prononçant le nom de la *Martelière*, et *Richelieu* eut la poitrine percée de part en part : il fut long-tems à être parfaitement guéri de cette blessure qui s'est ouverte plusieurs fois. »

L'histoire ne nous apprend pas si ce combat, dont la cause ne fut pas ignorée, diminua quelque chose de la confiance que M. *de la Martelière* avait dans la vertu de sa femme ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle fut constamment l'amie du Duc de *Richelieu*, jusqu'à sa mort arrivée en 1746. *

MASINISSA.

Tandis qu'*Annibal* effrayait les Romains en Italie, le jeune *Scipion*, qui depuis mérita le surnom d'*Africain*, enlevait aux Carthaginois tout ce qu'ils possédaient en Espagne. Ses victoires lui méritèrent le Consulat et la permission d'aller cueillir de nouveaux lauriers en Afrique. Aussi politique que guerrier, il détacha des intérêts de Carthage les Princes Numides qui en étaient voisins. *Masinissa*, l'un d'eux, fit alliance avec *Scipion*, et y fut toujours fidèle. *Syphax*, autre Roi Numide, avait aussi pris des engagemens avec le Général Romain, et cette liaison devait opérer la diversion la plus favorable aux Romains. L'amour, qui se plaît à lutter contre la politique, fit oublier à *Syphax* ses promesses, le réunit avec les Carthaginois, et fut cause de sa perte.

Asdrubal, fils de *Giscon*, l'un des plus grands Généraux de Carthage, avait bien senti tout le tort que pouvaient faire à sa patrie les engagemens de *Syphax* avec les Romains; son zèle pour Carthage lui fit chercher les moyens de prévenir ce malheur, et il y réussit. Il avait une fille « qui, avec une excellente beauté, avait reçu de la nature » un génie sublime, des manières insinuantes et un cou- » rage supérieur à son sexe. L'éducation et l'étude des » lettres avaient perfectionné les avantages qu'elle avait » reçus de la naissance; habile dans la musique, elle en- » chantait les oreilles de ceux dont elle avait charmé les » yeux : il suffisait même de l'entendre parler pour être » enchanté de ses discours ; elle savait les accompa- » gner de toutes les grâces que donnent les manières et la » politesse. Enfin l'homme le plus insensible, après l'a- » voir vue ou entendue, ne pouvait s'empêcher de l'aimer. »

Tel est le portrait que les historiens nous ont tracé de l'illustre fille d'*Asdrubal*, nommée *Sophonisbe*. Ce fut sur ce miracle de la nature que le Général Carthaginois fonda l'espérance de ramener *Syphax* à son parti ; il ne se trompa pas. D'abord ses vues avaient été de gagner *Masinissa*, Roi des *Massiliens*, et ce Prince enchanté de la beauté de *Sophonisbe*, aurait peut-être sacrifié à sa passion son amitié pour les Romains; mais, chassé du trône de ses pères, il ne parut plus aux yeux d'*Asdrubal* une conquête assez avantageuse pour sa patrie, et *Masinissa* se vit obligé de renoncer à ses prétentions sur la belle Carthaginoise, sans pouvoir effacer de son cœur l'impression qu'elle y avait faite.

Syphax, Roi des Massésyliens, fut aussi aisé à enflammer, et comme il était riche et puissant, il obtint facilement le consentement d'*Asdrubal* et de sa fille. Les suites de son mariage furent la rupture avec les Romains, et le traité d'une ligue offensive et défensive avec Carthage. Ce Prince ne tarda pas à sentir que l'amour lui avait fait prendre un mauvais parti. Vaincu deux fois de suite par *Scipion*, il fut obligé de retourner dans ses États, où il trouva d'autant plus de facilité de recruter son armée, qu'il s'était

emparé du royaume de *Masinissa.* Mais ce dernier que la vengeance et l'amour animaient, ne laissa pas à son rival le tems de respirer : suivi d'une troupe de Numides qui lui étaient restés fidèles, accompagné de *Lælius*, l'ami de *Scipion*, et de quelques troupes Romaines, il remonta d'abord facilement sur le trône qu'on lui avait enlevé ; de là il marche contre *Syphax*, remporte la victoire la plus complette, et le fait prisonnier. Aussitôt il marche avec les Numides contre Cyrthe, capitale des Massésyliens, et s'en empare sans trouver aucune résistance. En entrant dans le palais de *Syphax*, il se proposait d'humilier *Sophonisbe*, et de lui faire sentir combien elle avait eu tort de le mépriser : vains projets qui furent détruits par la beauté et les larmes de la Princesse. Les feux de *Masinissa* se rallumèrent avec la plus grande vivacité ; il oublia ses ressentimens, et épousa *Sophonisbe.*

Ce mariage contracté si promptement avec une Carthaginoise, fit craindre à *Scipion* que cette femme si charmante ne détachât son époux de son parti. *Syphax*, prisonnier des Romains, ne servit pas peu à augmenter les soupçons et les craintes de *Scipion*, * en lui disant qu'il serait resté toujours fidèle aux Romains, « si *Sophonisbe*, » par ses charmes empoisonnés, ne lui avait pas ôté » l'usage de la raison. » * Le Général Romain fit sentir à *Masinissa*, avec beaucoup d'égards cependant, que son mariage était absolument opposé à l'alliance qu'il avait contractée avec les Romains ; que d'ailleurs tout le butin et les prisonniers appartenant à la république, il n'avait pu disposer de *Sophonisbe* sans le consentement du Sénat. * « Je sens, lui dit *Scipion*, combien est grand le sacrifice » que j'exige de vous ; mais, *Masinissa*, revenez à vous- » même. Jusqu'ici votre faiblesse mérite d'être regardée » d'un œil de pitié ; mais elle pourrait devenir impardon- » nable et vous préparer un long sujet de repentir. » *

La situation était cruelle pour l'infortuné *Masinissa ;* il aimait passionnément, il adorait *Sophonisbe* ; d'un autre côté son sort dépendait des Romains. Après un combat long et douloureux qui se fit dans son cœur, il prit son

parti, et engagea son épouse à finir sa vie par le poison. *
« Recevez, lui dit-il, le dernier témoignage de mon af-
» fection et de ma fidélité; il n'est pas en mon pouvoir de
» vous garantir de l'esclavage, dont vous êtes menacée,
» par un autre moyen que par la mort : rappellez-vous
» seulement de qui vous êtes fille et quel époux vous
» avez, et puis ne craignez point de descendre dans le tom-
» beau, *Masinissa* vous y suivra bientôt. » Quelque tems après, un esclave ayant apporté à *Sophonisbe* la coupe fatale, elle la reçut avec dignité, reprocha à sa nourrice qui pleurait, qu'elle déshonorait sa mort par ses larmes, et se tournant vers l'esclave : *Que mon époux sache*, dit-elle, *que je meurs contente, puisque je meurs par ses ordres, assurez-le que c'est contre mon inclination que j'ai contracté un premier engagement avec un autre; mon cœur n'a jamais été qu'à lui, et quant à mon corps, je l'abandonne volontiers à la fureur des Romains*, ensuite elle avala le poison et mourut sur-le-champ. *

Telle fut la fin d'une femme qui par sa beauté et ses grâces avait suscité un dangereux ennemi aux Romains, et qui, après avoir été la cause de la perte de son mari, devint enfin la victime de la passion qu'elle avait inspirée à *Masinissa*.

* Ce Prince reçut de *Scipion* le titre et les honneurs de Roi; le Sénat lui donna tout ce qui avait appartenu à *Syphax* dans la Numidie: étant au lit de la mort, il pria *Scipion* l'Africain, le jeune, de partager ses États entre ses enfans qui étaient au nombre de quarante-quatre; il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, l'an 149 avant Jésus-Christ.

Sophonisbe a été le sujet de deux tragédies faites par Rotrou et par Pierre Corneille. *

* MASSON.

Le sieur *Masson*, qui a été Fermier-Général, était fils d'un Huissier-Audiencier du Parlement de Paris. Après avoir passé par tous les emplois des Aides, il parvint au plus haut degré en devenant Fermier-Général : n'étant encore que Receveur dans une des Élections de Normandie,

il lui arriva une aventure qui mérite d'être connue par la singularité du fait, et qui d'ailleurs a le plus grand rapport à ce qui fait l'objet de ce Dictionnaire.

« Il régnait, dans le District où était *Masson*, une sorte de maladie qui n'attaquait que les filles, c'était les pâles couleurs. *Masson*, qui était jeune et grand coureur de filles, chercha avec un chirurgien chez lequel il était logé, et qui était à-peu-près de son âge et du même goût, de quelle façon ils pourraient s'y prendre pour attraper quelques-unes de ces filles; ils imaginèrent de faire publier que le chirurgien avait trouvé un spécifique merveilleux pour guérir la maladie dont on se plaignait alors; mais que, pour opérer cette guérison, il fallait que les malades vinssent se faire traiter chez lui, et même qu'elles pussent y demeurer jusqu'à ce qu'elles fussent rétablies, ce remède consistant en certains bains qu'on ne pouvait préparer ailleurs: de plus, ajoutait-on, ces bains étaient composés de la rosée de Mai, nom qu'il donnait à ce spécifique, et qui resta à *Masson*, ainsi que les pâles couleurs qu'il garda toute sa vie, à force de les avoir fait passer aux filles. Enfin tant fut procédé par le chirurgien et le commis aux Aides, que les pâles couleurs diminuèrent, mais l'enflure vint: les deux guérisseurs furent obligés de se sauver au plutôt. »

Ce M. *Masson* a laissé un fils qu'on a appellé *Masson de Maisonrouge*, et qui est mort après une banqueroute considérable. An 1721. *

* MASSY.

Il paraît que les Anglais ont moins d'indulgence que les Français pour l'adultère, l'exemple suivant en est une preuve.

« *Charles Massy* s'était marié en 1796 à l'âge de quinze ans, avec *Marianne Rosslewin*, âgée de seize ans; cette jeune personne était charmante, mais sans fortune: le père de *Charles Massy*, qui jouissait d'environ cinq mille livres sterlings de revenu, s'était d'abord opposé à ce mariage, il ne l'avait excusé que lorsqu'il vit son fils heureux avec une compagne aimable, vertueuse, dont il avait un en-

fant ; ce couple fut heureux, et un modèle d'affection et de vertus, jusqu'au moment où le Marquis d'*Headfort* parut à Limerick. *Charles Massy* avait connu la mère du Marquis dans le Comté de Meah, il en avait été bien accueilli ; il voulut témoigner sa reconnaissance à son fils, il l'invita à venir chez lui, et le Marquis abusa de sa généreuse hospitalité, pour lui ravir l'honneur et l'affection d'une épouse qu'il aimait tendrement. *Massy* n'avait pu prévoir ce malheur : le Marquis était un homme de quarante ans ; son âge et sa figure paraissaient éloigner toute espèce de crainte. Il en fut pourtant ainsi de cet amoureux vétérant, dans le cœur duquel, comme dans l'Etna, le feu était enseveli sous la neige, et le malheureux époux s'aperçut trop tard des desseins du suborneur. Il le pria de discontinuer ses visites ; mais le mal était fait : le Marquis choisit pour consommer son crime un dimanche, l'instant de l'office divin, où *Charles Massy* invoquait les bénédictions du ciel sur ses ennemis mêmes. Le Marquis se rendit à la maison de *Massy*, emmena sa femme, et loin de s'enfuir, comme un ravisseur qui craint les poursuites de la Justice, il la mena dans son équipage, comme dans un char de triomphe, à petites journées, jusqu'à Londres, où les profusions d'un luxe extravagant couvrent la débauche d'un vrai séducteur, et achevèrent de corrompre le cœur de la femme *Massy*.

» Cet infortuné mari forma une demande en dommages-intérêts contre le séducteur de son épouse. Un des témoins entendus dans cette affaire, déposa que *Charles Massy* était un mari indifférent et négligent ; que sa femme était légère, coquette, et portant l'amour de la parure beaucoup au-delà de la passion ordinaire à son sexe. Il ajouta qu'il l'avait vue passer plusieurs mois sans son mari, sans être sous la tutelle d'aucun parent, et dans des maisons étrangères, notamment chez le Marquis, pour lequel elle n'avait jamais pris soin de cacher son inclination, même en public.

» Il paraît, d'après cette déposition, que *Charles Massy* avait un peu contribué, par sa négligence, au dérange-

ment de sa femme. Après des débats qui ont duré douze heures, le Marquis d'*Headfort* a été condamné à dix mille livres sterlings de dommages-intérêts envers *Charles Massy*, et aux frais. »

De pareilles aventures, à coup sûr plus fréquentes qu'en Angleterre, se passent plus tranquillement en France; les maris y sont plus philosophes, et si quelques-uns sont assez mal-adroits pour rendre le public confident de leurs chagrins domestiques, ils sont assez généreux pour ne pas demander des dommages-intérêts aux suborneurs de leurs femmes. *

* MAULÉON.

Savary de Mauléon était Seigneur de Mauléon, ville du Poitou, et en même-tems il était un célèbre Troubadour. « Il était, disent les chroniques, brave et galant » Chevalier, aimant les assemblées, les tournois, les di- » vertissemens et les vers. »

Il était, selon Nostradamus, un Gentilhomme anglais qui passa au service des Rois de France, et, selon d'autres, un Baron originaire du Poitou.

On disait qu'on pourrait composer un gros livre de ses belles actions; mais ses succès en galanterie sont plus connus que ceux qu'il obtint en littérature et dans la guerre. Plusieurs manuscrits du treizième siècle ont conservé les aventures amoureuses de ce Chevalier. Je n'en rapporterai qu'une, telle qu'on la trouve dans l'histoire des Troubadours.

« *Savary* vint faire visite à la Vicomtesse, madame » *Guillemette de Bennanguise*, dont il était amoureux, » menant avec lui *Rudel*, Seigneur de Bergerac, et » *Geofroy Rudel*. Ils la prièrent tous trois d'amour; car, » l'an d'auparavant, elle avait retenu chacun d'eux pour » son Chevalier, sans qu'ils le sussent. L'un l'autre s'étant » assis, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, et le troi- » sième devant, chacun d'eux la regardait amoureuse- » ment : elle, comme femme la plus hardie qui fut ja- » mais, commença à regarder amoureusement *Geofroy*

» *Rudel*, qui était assis devant elle, en même-tems
» elle prit la main de *Bergerac*, et la lui serra d'une ma-
» nière fort tendre. Pour Monseigneur *Savary*, elle lui
» marcha sur le pied en souriant et soupirant; aucun ne
» sut quel signe d'amour avait eu son compagnon, jusqu'à
» ce qu'ils fussent partis; alors *Geofroy* dit à *Savary*
» comme la dame l'avait regardé, et *Bergerac*, comme
» elle lui avait serré la main: *Savary* entendant le plaisir
» qu'elle avait fait à l'un et à l'autre, en fut bien fâché,
» mais ne dit mot de celui qu'il avait eu pour son compte;
» il alla trouver *Gausselin Faydit* et *Hugues de la Baca-*
» *laria*: il leur demanda auquel des trois la dame de
» *Bennanguise* avait témoigné le plus d'amour; ce fut le
» sujet d'un *Tenson*. »

Un *Tenson* était dans ce tems-là une difficulté qu'on proposait à résoudre devant les tribunaux d'amour. On ne rapporte point malheureusemet la décision des deux Jurisconsultes qui furent consultés par le Seigneur de *Mauléon*; mais, ajoute l'auteur qui a fourni cette anecdote, l'exemple de *Guillemette de Bennanguise* suffit pour prouver que les manèges des coquettes n'ont pas été inventés de notre tems; sans faire l'injure aux femmes de dire que la coquetterie est dans leur cœur, ne pourrait-on pas croire qu'elle leur est inspirée par l'éducation vicieuse qu'on leur donne. An 1242. *

* MAUREPAS.

M.r DE *MAUREPAS* naquit en 1701, et fut fait Secrétaire d'État en 1715; il entra au Conseil avant d'être majeur. *Louis XV* le fit Ministre de la Marine, et l'admettait dans toutes ses parties, parce qu'il était caustique, léger et homme à bons mots; mais il ne sut pas jouir de sa faveur: la demangeaison de faire une épigramme ne lui permit pas de sentir qu'une femme pardonne rarement une injure, quand cette injure sur-tout découvre quelques-uns de ses défauts, et encore moins quand cette femme a le pouvoir de se venger.

« M. de *Maurepas* ne put résister au plaisir de répandre le couplet qu'il fit contre madame de *Pompadour.*

La Marquise a bien des appas,
Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas;
Mais, hélas! ce sont des fleurs blanches.

» L'insulte était sanglante, et la marquise, comme femme, ne pouvait la pardonner; le caractère du Ministre le fit soupçonner. *Richelieu*, qui ne l'aimait pas, charmé de trouver cette occasion de se venger de quelques épigrammes faites contre lui par ce Ministre, confirma le soupçon; il applaudit au châtiment que la favorite destinait au coupable, et il désigna si bien *Maurepas* qu'il fut puni comme tel : ainsi ce fut pour un quatrain que se fit disgracier ce courtisan chansonnier, qui ne revint à la Cour qu'à l'avénement de *Louis XVI* au trône. Tout-puissant à cette seconde époque, il prouva plus que jamais sa nullité, et ne conserva que la double réputation de Ministre insouciant et d'homme à bons mots. »

Un autre historien prétend que le Comte de *Maurepas* fut le meilleur Ministre que la Marine ait eu sous *Louis XV*. Il le disculpe sur le quatrain qui fut cause de sa disgrâce, en disant que ces vers n'étaient pas dignes de lui, et qu'on devait plutôt lui attribuer la chanson suivante:

Cette petite bourgeoise
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la Cour son taudis. dis, etc.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris. ris, etc.

On dit même que d'*Estrade*,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Dont elle a l'air tout bouffi. * fi, etc.

An 1750. *

Un auteur qui vivait dans ce tems-là, et qui pouvait

être bien instruit, attribue la disgrâce de M. de *Maurepas* à la chanson suivante, sur l'air des trembleurs d'Isis:

Les grands Seigneurs s'avilissent,
Les Financiers s'enrichissent,
Tous les *Poissons* s'agrandissent;
C'est le règne des vauriens.
On épuise la Finance
En bâtimens en dépense,
L'État tombe en décadence;
Le Roi ne met ordre à rien, rien, rien.

Une petite bourgeoise,
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la Cour un taudis:
Le Roi, malgré son scrupule,
Pour elle, froidement brûle;
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris les ris, ris, ris.

Cette catin subalterne
Insolemment le gouverne,
Et c'est elle qui décerne
Les honneurs à prix d'argent;
A ses volontés tout plie,
Le courtisan s'humilie;
Il subit cette infamie,
Et n'est que plus indigent, gent, gent.

La contenance éventée,
La peau jaune et truitée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux fades, le col long,
Sans esprit, sans caractère,
L'ame vile et mercenaire,
Le propos d'une commère,
Tout est bas chez la *Poisson*, *son*, *son*.

Si dans les beautés choisies,
Elle était des plus jolies,
On pardonne les folies,
Quand l'objet est un bijoux;
Mais, pour si mince figure
Et si sotte créature,
S'attirer tant de murmure,
Chacun pense le Roi fou, fou, fou.

S'il

S'il est vrai que, pour lui plaire,
Le beau n'est pas nécessaire,
Ventimille sut lui faire
Trouver son minois gentil:
On croit aussi que *d'Estrade*,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade;
Elle en a l'air tout bouffi, fi, fi.

« C'était M. *de Pont-de-Vele* qui était l'auteur de cette chanson; mais M. de *Maurepas* y avait mis son grain de sel, et elle avait été faite chez lui à souper, ce qui le fit exiler.

» M. *de Pont-de-Vele* perdit peu de tems après sa place d'Intendant des classes, qui lui valait vingt-cinq mille livres, encore eut-on la sotte bonté, quand il fut chassé, de lui conserver une pension de mille écus dessus cette place. Telle était la faiblesse de *Louis XV*. » An 1749. *

* MAUROY.

Alexis de Mauroy était fils de *Séraphin de Mauroy*, Seigneur de Saint-Ouen et de Germigny, Conseiller d'État et Intendant des Finances. Il fut destiné à servir sa patrie dans les armées, et il entra au service à l'âge de seize ans; il imita, s'il ne surpassa ses camarades, dont la plupart croyaient que la licence était le principal apanage de leur état. La conduite du jeune *Mauroy* fut même tellement déréglée, que sa famille craignant qu'il ne se déshonorât, le fit enfermer à Saint-Lazare.

Son imagination ardente adopta facilement les nouveaux exercices auxquels il fut obligé de se livrer; la piété remplaça son inconduite, et sa conversion parut si sincère, qu'on l'admit au nombre des religieux lazaristes. Après s'être fait une réputation dans la chaire, il s'adonna à la direction des ames, et y eut un tel succès, qu'on lui confia la direction spirituelle des Invalides. Ce nouveau théâtre mit ses talens dans un plus grand jour; sa réputation devint si brillante qu'il pouvait aspirer aux dignités les plus éminentes de l'église.

Le cœur et l'esprit de l'abbé *de Mauroy* dépendaient absolument des circonstances : n'ayant eu dans sa retraite que des exemples de piété sous les yeux, il devint pieux, et persévéra dans cette disposition, tant que la retraite le tint éloigné des objets qui pouvaient réveiller ses passions; mais le poste qui lui fut confié, la réputation que lui acquirent ses talens pour la chaire et pour la direction des consciences, les visites, les éloges, les invitations, les témoignages de confiance qu'il reçut de toutes sortes de personnes; les tête-à-tête, les ouvertures de cœur, les confidences de la part des femmes de tout âge et de tout état, firent germer dans son cœur des sentimens d'ambition, ranimèrent ceux que l'amour y avait déjà formés : il ne sut pas, il ne voulut pas en arrêter les progrès, et il se perdit.

« Pour ce qui concerne l'amour, l'abbé *de Mauroy* fut accusé d'avoir abusé de la confession pour séduire celles de ses pénitentes dont les attraits faisaient impression sur son cœur, ou dont le crédit pouvait lui être utile. On soupçonna plusieurs femmes de considération de s'être rendues à son éloquence insinuante; il savait dans le tête-à-tête adoucir l'austérité de la morale qu'il débitait en chaire, il savait même donner à ses discours publics une tournure susceptible des interprétations dont il prévoyait avoir besoin dans l'instant où il serait descendu de chaire. »

Dans le nombre des aventures galantes de l'abbé *de Mauroy*, on peut citer la suivante comme celle qui prouve le mieux, et en même tems, son hypocrisie et son imprudence.

» Il faisait élever en fille de qualité une orpheline dont la fortune était au-dessous du médiocre, mais dont la beauté n'avait rien d'égal : quand elle eut atteint l'âge de seize ans, l'abbé *de Mauroy* la proposa à un de ses amis, qui était assez riche pour pouvoir préférer à une dot les charmes d'une femme; mais le cavalier était bien aise de réunir l'un et l'autre. Le charitable directeur fit un effort; il augmenta la dot, donna des diamans, des bijoux, un lit de prix; les agrémens de la demoiselle furent comptés pour quelque chose, et le mariage se fit.

» La première nuit des noces, la vertu de la belle fut indomptable : la résistance ne faisant qu'irriter les désirs de son époux, elle se défendit de toutes ses forces, et repoussa les attaques avec les poings et avec les ongles, tellement que le pauvre mari fut obligé d'abandonner le lit nuptial, couvert de meurtrissures, d'égratignures et de sang.

» Il raconta sa triste aventure à ceux qui vinrent le visiter le lendemain; la jeune femme fut grondée comme un enfant qui avait mal appliqué les leçons de pudeur qu'elle avait reçues de ceux qui avaient dirigé son éducation. On lui fit entendre que la retenue et la résistance, dont on lui avait fait voir la nécessité, devaient être réservées aux hommes qui n'avaient aucun droit sur elle; mais que cette réserve ne devait pas s'étendre jusqu'à son mari, auquel le sacrement avait donné tout pouvoir; la leçon fit son effet, l'enfant fut traitable la nuit suivante, et le mari fut au comble de ses vœux.

« Il crut avoir rompu la glace :
Je lui pardonne, et c'est en vain
Que de ce point on s'embarrasse;
Car il n'est si folle après tout,
Qui ne puisse venir à bout
De tromper à ce jeu le plus sage du monde. »

» Le ménage allait parfaitement bien. L'époux tranquille sur la vertu d'une femme qui la défendait avec tant d'opiniâtreté, se félicitait de l'union qu'il avait contractée. Il achevait avec complaisance l'éducation de sa jeune femme, et mettait tous ses soins à la former suivant son goût et son humeur. La naïve docilité de cette jeune personne lui promettait l'avenir le plus flatteur. Sa beauté lui faisait goûter tous les plaisirs de l'amour; sa vertu et la douceur de son caractère lui assuraient une compagne qui le ferait jouir de tous les agrémens de la société. Un accident inattendu vint troubler toutes ces flatteuses illusions, la petite personne, après quatre mois de mariage, accoucha d'un garçon dont la constitution annonçait qu'il était venu à terme.

» Le pauvre mari prit d'abord le parti du silence, et ne confia son chagrin qu'à son ami, l'abbé de *Mauroy*. Il est vrai qu'il le menaça, s'il ne trouvait un remède pour le dédommager de sa honte, de s'en venger, au moins en publiant les soupçons qu'il avait sur la paternité de cet enfant précoce. Cette publication perdait l'abbé de *Mauroy*, si l'on découvrait que la débauche était le motif de l'éducation qu'il donnait aux petites filles, et qu'il abusait du sacrement de mariage pour faire passer à la charge de ses amis les fruits de son libertinage. Afin d'éviter ce malheur, il apaisa l'époux par des présens; et celui-ci qui sentit à son tour que l'éclat ne ferait que le déshonorer, publia que la scène dont il s'était plaint, la première nuit de ses noces, était une fiction, et qu'il avait lui-même séduit sa femme cinq mois avant son mariage.

» L'abbé de *Mauroy* échappé heureusement au danger, n'en devint ni plus sage, ni plus prudent. Quelqu'attention qu'il eut à cacher le déréglement de ses mœurs, le désordre était cependant porté si loin, qu'il en échappait des traits qui le décelaient. On ne lui voyait presque point d'autres liaisons particulières qu'avec des personnes du sexe; et l'on remarquait qu'il ne se livrait guère qu'avec celles qui étaient jolies. Il avait beau s'observer, il lui échappait de tems en tems quelques paroles ou quelques actes de familiarité qui étaient observés, quoiqu'il crût avoir pris des mesures pour les dérober aux témoins. »

Cette conduite commençait déjà à exciter des murmures; mais ce qui effraya davantage l'abbé de *Mauroy*, ce furent les plaintes de ses créanciers dont le nombre était très-grand. Leurs menaces redoublèrent, lorsqu'ils virent le Supérieur-Général de Saint-Lazare ôter à l'abbé de *Mauroy* le poste qu'il lui avait confié. Il quitta alors la Congrégation; et, pour éviter les propos qu'occasionnait son changement, il résolut d'aller à Rome, dans l'espérance d'y obtenir un bénéfice qui le mettrait dans le cas de payer ses dettes dont l'état qu'il laissa à la Comtesse d'*Usèz*, sa sœur, se montait à cent deux mille livres.

Peu de jours après son départ, un de ses amis divul-

gua son secret; aussitôt ses créanciers rendirent plainte contre lui, comme banqueroutier frauduleux. Cette nouvelle lui parvint, tandis qu'il était à Quincy; il prit le parti de retourner à Paris, croyant que sa présence apaiserait ses créanciers; mais, à son arrivée, il apprit qu'on l'avait décrété de prise de corps, et que toute sa conduite était dévoilée. La Comtesse d'*Usèz* sa sœur, dans la crainte d'être compromise, avait déclaré ce qu'elle savait, et déposé tout ce qui lui avait été remis. Il y avait une cassette dont on fit l'ouverture; « on la trouva remplie de lettres de galanterie, de billets de rendez-vous criminels; il y en avait où les plaisirs amoureux qu'il avait fait goûter à celle qui lui écrivait, étaient décrits avec les expressions de la passion la moins réservée et la plus emportée. On y trouva les portraits de plusieurs dames, etc. etc. etc. »

Dans les recherches que fit la justice, on trouva chez une demoiselle sept aunes de velours gris et une bague d'or garnie de six diamans qu'on reconnut avoir été achetés par l'abbé de *Mauroy*.

« Des filles de joie, dans leurs dépositions, prouvèrent qu'elles n'avaient pas seulement fourni à l'abbé des asyles commodes pour ses rendez-vous amoureux, mais qu'elles l'avaient aidé de leurs secours pour séduire ou pour lui livrer les personnes qui avaient excité ses désirs, et dont les occasions et les ménagemens extérieurs qu'il gardait pour son état ne lui avaient pas permis d'entreprendre la séduction lui-même. »

Dans cet état de choses, l'abbé de *Mauroy* n'ayant pu parvenir à obtenir un arrangement, crut ne pouvoir pas trouver d'asyle plus sûr que la Trappe. Le fameux abbé de *Rancé*, à qui il confia sa position, refusa de le recevoir; il se retira alors à Sept-Fonts, abbaye aussi austère que la Trappe. Il y fut découvert, arrêté et amené dans la prison du grand Châtelet où son procès fut instruit par l'Official et le Lieutenant-Criminel. Par la sentence du premier il fut déclaré dûment atteint et convaincu d'avoir entretenu familiarité et commerce avec des personnes de l'autre sexe; de s'être abandonné à une débauche à Saint-Denis, et d'a-

voir, par le déréglement de sa vie, causé un scandale public. Pour réparation de quoi il était condamné à être enfermé à Saint-Lazare pendant dix ans, et le reste de sa vie garder clôture en ladite maison; pendant lequel tems de dix années il devait jeûner tous les mercredis et vendredis de chaque semaine, réciter tous les jours les sept pseaumes de la pénitence, à genoux et tête nue, demeurer pour toujours déposé des saints Ordres, etc. etc. etc.

L'abbé de *Mauroy* appella de la sentence du Châtelet, qui le condamnait seulement au bannissement; mais, par arrêt, il fut condamné aux galères pendant neuf ans. A sa sollicitation et à celle de l'abbé de Sept-Fonts, le Roi commua sa peine en une pénitence perpétuelle dans l'abbaye de Sept-Fonts. Il vécut fort long-tems dans l'exercice continuel des mortifications les plus austères. An 1693. *

* MAXENCE.

On voit à l'article de *Maximien Hercule* que ce Prince eut d'*Eutropia*, son épouse, un fils nommé *Maxence*, et que sa naissance fut due à l'amour et à l'adultère. Quoi qu'il en soit de ce fait qui ne peut être toujours que très-incertain, *Maxence* qui était à Rome lors de la mort de *Constance Chlore*, voyant que *Constantin* avait succédé à son père, irrité d'ailleurs de ce que *Galérius* avait fait nommer Césars *Sévère* et *Maximin Daza*, à son préjudice, prit lui-même la pourpre, sans attendre le consentement de *Galérius* son beau-père, et se soutint long-tems, quoiqu'il ne fût regardé que comme un usurpateur par les autres Princes. Son père, *Maximien Hercule*, qui avait abdiqué avec *Dioclétien*, remonta alors sur le trône, et *Sévère* qui voulut marcher contr'eux fut mis à mort.

Dans ce haut degré d'élévation que sa naissance lui avait procuré, plutôt que ses talens et sa vertu, *Maxence* s'abandonna à la débauche la plus outrée dans tous les genres. « Brutalement débauché, il enlevait aux maris » leurs épouses, et les leur renvoyait déshonorées; et ce » n'était point aux familles du peuple qu'il s'adressait, il

» attaquait par ses outrages ce qu'il y avait de plus émi-
» nent dans Rome et dans le Sénat. Rien n'assouvissait la
» fureur de ses désirs qui toujours renaissans, à mesure
» qu'ils étaient satisfaits, couraient d'objet en objet, sans
» laisser aucune vertu en sûreté. »

Le hasard procura à ce Prince impudique la vue de la femme d'un des plus illustres Sénateurs; elle se nommait *Sophronie*. Sa beauté ayant excité les désirs de *Maxence*, il envoya ses satellites, suivant sa coutume, pour lui amener cette nouvelle victime de sa brutalité. Le mari, sûr de perdre la vie, s'il faisait la plus légère résistance, se contentait de gémir intérieurement de son malheureux sort, et consentait, par son silence, à son déshonneur et à celui de *Sophronie*. Cette femme vertueuse qui, dit-on, était chrétienne, prenant sur-le-champ son parti, demande seulement un instant pour se mettre à sa toilette et se parer. « Lorsqu'elle se vit seule, elle prit un couteau et se l'en-
» fonça dans le sein. » An de Jésus-Christ 311.

On sait que *Maxence* qui avait renversé les statues de *Constantin*, son beau-frère, et qui cherchait à le détrôner sous prétexte de venger la mort de *Maximien Hercule*, se noya dans le Tibre, après avoir été vaincu par son rival. An 312. *

MAXIME.

PÉTRONIUS MAXIMIUS, Sénateur Romain, était fils de *Maxime* qui avait été mis à mort sous l'empire de *Théodose le Grand*, pour avoir usurpé l'autorité souveraine. Il jouissait d'un assez grand crédit à la Cour de l'Empereur *Valentinien III*; et ce qui l'augmentait, c'est que ce Prince était vivement amoureux de la femme de *Maxime*, qui était une beauté: mais cette beauté était vertueuse; et, peu sensible aux honneurs et à la fortune, elle refusa courageusement les propositions de l'Empereur. Ce Prince jouant un jour avec *Maxime*, lui gagna plus qu'il ne put payer; il exigea son anneau pour gage de ce qu'il devait. Profitant alors habilement de la circonstance, *Valentinien* fait passer cet anneau à la femme de *Maxime*, comme de la part de son mari, afin qu'elle se rendit au palais. Elle y vint sans

hésiter, et se trouva dans les bras de l'Empereur qui ravit, par la violence, des faveurs que l'amour n'avait pu lui procurer.

Maxime, en habile courtisan, dissimula l'affront qu'il venait de recevoir; mais ce fut pour mieux assurer sa vengeance. L'Empereur abandonné à ses plaisirs, et vivant dans la mollesse, se reposait des soins de l'Empire sur *Aetius* qui était digne de cette confiance. *Maxime*, à force d'artifices et de calomnies, parvint à faire soupçonner la vertu et la fidélité d'*Aetius*, et la mort de ce grand homme fut ordonnée. * Ce fut, dit-on, *Valentinien* lui-même qui lui plongea son épée dans le sein. Ayant ensuite demandé à un de ses Officiers s'il n'avait pas agi sagement en se défaisant d'*Aetius* : *Prince*, lui répondit l'Officier, *ce n'est pas à moi à juger des actions de Votre Majesté; tout ce que je sais, c'est que vous vous êtes coupé votre main droite avec votre main gauche*. *Valentinien* ne tarda pas à sentir la vérité de cette réflexion; car, trois ou quatre mois après, il fut assassiné par deux Officiers d'*Aetius*, gagnés par *Maxime*. Ce Prince qui était fils du Général *Constance* et de *Placidie*, fille de *Théodose le Grand*, mourut à l'âge de trente-quatre ans. *

Ces crimes procurèrent l'Empire à *Maxime*. Pour s'affermir sur le trône, et légitimer en quelque façon son usurpation, comme il avait perdu, quelque tems auparavant, sa femme, il força *Eudoxe*, veuve de *Valentinien*, à l'épouser. Dans un moment consacré à la volupté, *Maxime* croyant s'attacher plus fortement sa nouvelle épouse qui avait marqué beaucoup de répugnance pour lui donner sa main, lui déclara qu'il était l'auteur de la mort de *Valentinien*, et qu'il ne s'était porté à cette extrémité, que parce qu'il brûlait d'amour pour elle.

Une semblable déclaration ne fit qu'augmenter la haine d'*Eudoxe* pour *Maxime*. Aimant mieux s'exposer à tout que de se voir plus long-tems dans les bras de l'assassin de son époux, elle appella secrètement à son secours *Genseric*, Roi des Vandales. * Elle lui manda « qu'elle gémissait dans » la captivité la plus affreuse, étant forcée de recevoir les

» embrassemens d'un traître, encore souillé du sang de » son époux; qu'il était de l'honneur du Roi des Vandales » de venger son allié, et de son intérêt de dépouiller le » meurtrier; que ce lâche usurpateur ne connaissait que » les assassinats, et que dès qu'elle apercevrait son libé- » rateur, elle irait elle-même le prendre par la main, pour » l'introduire dans Rome. » *

Genseric, enchanté de trouver une occasion aussi favorable, se hâte d'arriver avec une armée nombreuse, s'empare de Rome où tout fut abandonné au pillage, et fait mettre à mort *Maxime*, après soixante-dix-sept jours de règne. * D'autres disent que *Maxime* fut tué par un soldat, avant l'entrée de *Genseric* dans Rome. * Ce Prince peu reconnaissant du service que venait de lui rendre *Eudoxe*, l'emmena avec lui, ainsi que ses deux filles *Eudocia* et *Placidia*, autrement *Honoria*, en 455. * Cette dernière épousa *Huneric*, fils aîné de *Genseric*. L'Empereur *Marcien* envoya vainement redemander les Princesses, le Roi des Vandales ne voulut les rendre qu'en 462. *

MAXIMIEN HERCULE.

Après la mort des Empereurs *Carus* et *Numérius*, qui occupèrent le trône pendant fort peu de tems, les soldats nommèrent à cette émiœnte dignité *Dioclétien*, homme de la plus basse extraction, mais qui était parvenu aux honneurs par ses talens militaires. * Il était né à Dioclée dans la Dalmatie, et se nommait *Dioclès*. Ce ne fut qu'après son élection à l'Empire qu'il prit le nom de *Dioclétien*. *Carin* était venu en Illyrie pour disputer contre lui l'Empire, lorsqu'il fut assassiné. (*a*) * *Dioclétien* associa presque aussitôt à l'Empire *Maximien*, d'une naissance aussi obscure que la sienne, mais beaucoup plus vicieux, et qui prit le surnom d'*Hercule*. * Il se nommait *Marcus Aurelius*, *Valerius*, *Maximianus Herculius*; il était né dans la Pannonie, près de Sirmium, de parens qui gagnaient leur vie par le travail de leurs mains. *

(*a*) Voyez l'article *Carin*.

Aux vices du cœur ce nouveau Prince joignait une figure laide, hideuse, grossière et peu propre à inspirer les doux sentimens de l'amour. Il s'avisa néanmoins d'offrir ses vœux et sa main à *Galeria Valeria Eutropia*, Syrienne de nation, laquelle, dit-on, était alliée d'*Eutrope*, père de l'Empereur *Constance*. *Eutropia* avec la figure la plus séduisante, le cœur le plus tendre et l'humeur la plus enjouée, consentit à passer dans les bras d'*Hercule*; mais on peut croire que l'éclat du trône arracha son consentement: la conduite qu'elle mena en est une preuve.

Avant ce mariage, sa beauté lui avait procuré un grand nombre d'adorateurs, et quelques auteurs pensent que sa vertu avait été d'assez facile composition. Sur le trône, elle écarta la foule, et se contenta d'un Syrien fait pour plaire, à qui elle accorda toute sa tendresse. *Hercule*, au bout de quelques années, se plaignant de n'avoir point d'enfans, *Eutropia* trouva le secret de le consoler; elle devint enceinte, et mit au monde un fils nommé *Maxence*. L'Empereur, dit-on, n'eut que le nom de son père, et on assure qu'il était fils de l'amour. * On prétend même qu'*Eutropia* avoua qu'elle l'avait eu d'un Syrien. * Ce qu'il y eut d'heureux en tout cela, et ce qui n'arrive pas toujours en pareille circonstance, c'est que cette adroite Princesse, en satisfaisant son goût et sa passion, trouva le moyen de rendre content son époux. Il reçut avec les transports de la plus grande joie un enfant dont il croyait être le père. *Maxime* fut par la suite associé à l'Empire, c'est-à-dire, comme on le voit à son article, qu'il se fit déclarer César à Rome. Enfin *Eutropia*, sûre de l'aveuglement de son époux, ou de son extrême complaisance, lui donna encore une fille nommée *Fausta* ou *Faustine*, qui épousa *Constantin le Grand*, fils de *Constance Chlore* que *Maximien* associa à l'Empire. * D'autres disent qu'*Eutropia* avait eu *Fausta* d'un premier mari. On prétend aussi que, lors de l'élévation de *Constance Chlore*, il était déjà marié avec *Hélène*, mère de *Constantin*, et que *Maximien* l'obligea de la répudier, pour lui faire épouser la fille qu'*Eutropia* avait eue d'un premier mariage.

On sait que *Maximien* qui avait quitté la pourpre avec

Dioclétien, la reprit deux fois. Il avait tenté de faire révolter les troupes de *Constantin*, et avait été fait prisonnier à Marseille. Alors il eut recours à un autre moyen pour se défaire de son gendre ; mais son entreprise criminelle fut heureusement découverte, et il finit sa vie à l'âge de soixante ans. On dit que ce Prince, dévoré d'ambition, engagea sa fille *Faustine* à laisser pendant la nuit la chambre de son mari ouverte ; que la Princesse l'ayant dit à *Constantin*, il fit mettre dans son lit un eunuque qui fut réellement assassiné ; qu'alors *Maximien* fut condamné à mort, et qu'il s'étrangla, l'an 310. *

Après sa mort, *Eutropia* se retira à la Cour de son gendre, où elle eut le bonheur de connaître la religion chrétienne que *Constantin* faisait fleurir. Vraisemblablement cette religion lui fit faire pénitence de ses fautes passées.

MAXIMILIEN II.

Le désir d'épouser une belle femme occasionna un combat singulier et unique dans son genre.

Deux gentilshommes, l'un Espagnol, l'autre Allemand, recommandables par leur naissance et par les services qu'ils avaient rendus à l'Empereur *Maximilien II*, lui demandèrent en mariage la belle *Hélène Sharfequine* ou *Scharsagime*, sa fille naturelle, * qu'il avait eu de la fille du Comte d'*Oostfrise*, et qu'on tenait alors pour la plus belle de son tems. Le gentilhomme Allemand se nommait *André Éberhard Roubert* : il était remarquable par sa grande force et par la hauteur de sa taille ; l'Espagnol, son rival, le surpassait par sa longue taille, et avait la réputation d'une grande valeur. *

Après bien des délais, *Maximilien* leur dit un jour que les estimant également, et ne pouvant être que très-embarrassé sur la préférence, leurs propres forces et leur adresse allaient en décider ; mais que, ne voulant pas risquer de perdre l'un et l'autre, en leur permettant de combattre avec des armes offensives, il avait ordonné qu'on donnât à chacun d'eux un sac conforme à la grandeur de son

adversaire, et promit que celui qui viendrait à bout d'y faire entrer son rival obtiendrait sa fille.

Ce combat si étrange entre deux gentilshommes se fit en présence de toute la Cour impériale, et dura près d'une heure. Enfin l'Espagnol succomba, et l'Allemand *Roubert*, Baron de Talbert, l'ayant enveloppé dans le sac qu'il tenait, et chargé sur son dos, le déposa aux pieds de l'Empereur. Le lendemain il épousa la belle *Hélène Scharfequine.* * *Roubert* mourut en 1575. *

MAYENNE.

Après la mort de *Henri III*, Roi de France, qui fut assassiné à Saint-Cloud par le moine *Clément*, *Charles de Lorraine*, Duc de *Mayenne*, qui était à la tête du parti de la ligue, fut dans le cas de concevoir les plus grandes espérances pour son ambition. Maître de Paris et d'une grande partie du royaume, adoré du peuple qui regrettait toujours le Duc de *Guise*, son frère, tué à Blois, et qui ne voulait point que *Henri IV* régnât, à cause de sa religion; soutenu par les Espagnols qui avaient le plus grand intérêt à entretenir la division dans la France, le Duc de *Mayenne* eut pu aspirer au trône. Sa position, à coup sûr, était plus agréable que celle du bon *Henri*, le véritable héritier, le seul à qui la couronne appartenait légitimement. Le Duc de *Mayenne* eût pu même facilement débaucher une grande partie de ceux qui étaient avec le Roi de Navarre; mais il fallait avoir de l'argent, et ce Duc qui avait tant crié contre les profusions de *Henri III*, ne sut pas mieux ménager les grandes sommes qu'il reçut de la France, après la mort du Duc de *Guise* son frère. Il est essentiel, pour l'objet de ce recueil, de remarquer que l'amour et les femmes furent cause en partie de ces dissipations; qu'elles affaiblirent les forces du Duc de *Mayenne*, et facilitèrent à *Henri* les moyens de monter sur un trône où sa naissance, sa bravoure et sur-tout ses vertus l'appellaient.

Aussitôt après le massacre du Duc et du Cardinal de *Guise* aux États de Blois, le Duc de *Mayenne*, leur frère,

ne respirant que la vengeance, se rendit à Paris où il trouva dans la fureur du peuple tout ce qu'il pouvait désirer. Passant un jour devant l'hôtel de Carnavalet, où quatre ou cinq des principaux de son parti faisaient débauche avec des femmes de joie, « un d'entr'eux, qui le vit passer, » courut après lui, et le pressa si fort de venir se divertir » un quart-d'heure avec la bonne compagnie, qu'il s'y » laissa entraîner comme par force. Il n'y demeura pas » une demi-heure; mais, dans ce peu de tems, l'amour » d'une de ces dames lui causa une disgrâce qui ne se put » emporter par les remèdes ordinaires, et le mit en si » mauvais état, qu'il fut contraint de s'abandonner à une » cure plus fâcheuse, et de garder la chambre près d'un » mois. Cependant son mal ne lui permettant pas d'avoir » d'autre soin que de sa santé, ses affaires n'avançaient » point, ses amis se refroidissaient, et depuis encore, » quand il fut guéri, comme ces accidens affaiblissent la » vigueur naturelle, il lui resta pour long-tems une débi- » lité chagrine et une certaine pesanteur qui, jointes à sa » lenteur naturelle, engourdirent dans sa personne l'acti- » vité de son parti, et attachèrent, pour ainsi dire, un » billot aux pieds de sa fortune, lorsqu'elle allait s'élever » le plus haut. »

Cette même maladie revint encore plus fort après la levée du siège de Rouen par les Ducs de Parme et de *Mayenne*. Ce dernier fut obligé de se retirer à Rouen pour se mettre de nouveau entre les mains des chirurgiens. * « C'é- » tait, dit un historien, quelques restes de son aventure de » l'hôtel de Carnavalet, qui s'étaient reverdis par les fa- » tigues de la guerre. » Cette maladie devint si sérieuse, qu'on fut long-tems dans l'inquiétude à son sujet; car il pensa mourir dans les remèdes, et il courut même un bruit qu'il était impossible qu'il en échappât. Les Espagnols le regardant déjà comme mort, crurent qu'il leur serait facile de dominer dans le parti de la ligue, et de tout disposer en faveur de leur Monarque. Ces dispositions qui ne purent être cachées au Duc de *Mayenne*, augmentèrent son aversion pour les Espagnols; et c'est ce qui lui fit prendre le

parti de les contrarier dans leurs projets, et de les empê-cher de s'emparer du royaume de France.

On sait que le Duc de *Mayenne*, après avoir soutenu long-tems le parti de la ligue, se réconcilia de bonne foi avec *Henri IV* qu'il reconnut pour Roi. Il était fils du Duc de *Guise* tué devant Orléans par *Poltrot*, et il mourut en 1611.*

* MAZARIN. (Jules)

JULES MAZARIN, né à Piscina dans l'Abruzze, fut fait Cardinal à la recommandation de *Louis XIII*. Il succéda au Cardinal de *Richelieu* dans le Gouvernement de la France, et, sans l'imiter dans sa cruauté et dans la dureté de son despotisme, il devint aussi puissant et plus riche que lui, après avoir excité et apaisé de grands troubles pendant la minorité de *Louis XIV*.

On a vu à l'article d'*Anne d'Autriche* que plus heureux que le Cardinal de *Richelieu*, le Cardinal *Mazarin* eut le talent de plaire, et beaucoup, à cette Princesse. C'est cet attachement qu'on regarda comme trop vif, qui excita tant de factions, bouleversa le royaume et le mit à deux doigts de sa perte. Il fallait sans doute que le Cardinal *Mazarin* eût le véritable talent de plaire, pour avoir vaincu la fierté de la Reine, détruit ses scrupules, et avoir pu la mettre au-dessus des médisances et des satyres qu'on ne lui épargna pas. Aussi l'histoire nous représente le Cardinal comme un homme de bonne mine, ayant une belle taille, beaucoup d'esprit et d'adresse. Tant qu'il eut besoin de la Reine pour établir son crédit, pour affermir sa puissance, il la ménagea avec le plus grand soin, et lui prodigua toutes les caresses dont elle avait été privée si long-tems avec *Louis XIII*; mais, lorsqu'il fut devenu maître absolu, seul dispensateur des grâces et des honneurs, il commença à s'apercevoir que la Reine, quoique belle, ne procurait toujours qu'une même jouissance. Le dégoût, l'uniformité et cette inconstance si ordinaire à l'humanité firent désirer au Cardinal de nouveaux plaisirs: la place qu'il occupait lui promettait des succès faciles. Sans entrer dans le détail de

ses galanteries, dont la plupart ne présentent rien d'assez saillant pour amuser le lecteur et remplir le but que je me suis proposé, je me contenterai d'en citer une assez plaisante.

Il y avait déjà quelque tems que ce Cardinal avait ménagé une intrigue amoureuse avec une Comtesse dont l'histoire ne dit pas le nom. Les mesures étaient si bien prises, que personne ne s'en était aperçu. Le hasard fit qu'on découvrit un homme qui sortait la nuit de l'appartement de cette dame; il était si bien déguisé qu'on ne put le reconnaître. On fit part à la Reine de cette aventure pour l'amuser; elle se rappella alors que le Cardinal paraissait avoir plus d'attentions, plus de soins pour la Comtesse que pour les autres femmes de la Cour; elle s'apercevait encore mieux que le Cardinal la négligeait un peu, et on prétend que les femmes se trompent rarement sur cela. Livrée aux sentimens de sa jalousie, et vivement intéressée à découvrir la réalité de cette intrigue, la Reine fit placer des gardes à une certaine distance de l'appartement de la Comtesse, qui donnait dans une galerie du Louvre, avec ordre de suivre jusques chez lui l'homme qu'on en verrait sortir.

Le Cardinal qui n'était point instruit des soupçons de la Reine et des précautions qu'elle avait prises, se rendit à l'heure ordinaire chez la belle Comtesse. Tandis qu'il s'occupait essentiellement de l'objet de sa visite, une suivante fidelle et discrète, qui attendait le moment du départ, entendit des personnes qui parlaient de sa maîtresse; elle prêta une oreille plus attentive, et parvint à savoir qu'il y avait là des gens en embuscade pour découvrir si quelqu'un sortirait de chez la Comtesse; elle se hâta de lui donner avis de ce qu'elle venait d'apprendre.

Dans ce tems-là on mettait encore du mystère dans les liaisons amoureuses, on ménageait encore la réputation des femmes, et on ne se faisait pas une gloire, comme aujourd'hui, d'afficher leur déshonneur. La Comtesse voulait jouir des plaisirs d'une femme galante, sans qu'on le sût. Le Cardinal devait un *decorum* à son rang, et des ména-

gemens à la Reine. D'après toutes ces réflexions qu'exigeait la circonstance, les deux amans, fâchés sans doute d'avoir été troublés dans des momens qui sont si précieux, prirent enfin un parti. La Comtesse s'étant revêtue des habits de son amant, habits différens de ceux qu'il portait ordinairement, sortit de chez elle, et alla se promener dans les jardins. Tandis que les espions étaient occupés à la suivre, le Cardinal, déguisé sous des habits de femme, sortit à son tour, sans être aperçu ou au moins sans exciter la curiosité, et se retira chez un de ses intimes confidens, Italien d'origine, et qui lui devait sa fortune. Là il quitta son déguisement, reprit d'autres habits, et parvint chez lui sans difficulté.

Les gardes voyant que la Comtesse se promenait toujours, l'arrêtèrent au bout d'une demi-heure, sous prétexte qu'elle avait quelque mauvais dessein en se promenant ainsi à une heure indue. On la conduisit devant la Reine qui attendait avec empressement et inquiétude l'effet de ses démarches. Elle fut fort étonnée lorsque la personne qu'on lui amenait se fit reconnaître pour la Comtesse qui lui dit qu'ayant été obligée, par dévotion, de se promener ainsi le matin, elle avait cru devoir se déguiser, crainte d'être insultée; que si cela déplaisait à Sa Majesté, elle ne le ferait plus. La Reine parut satisfaite de cette réponse, et renvoya la Comtesse, sans cependant être guérie de ses soupçons. Il faut croire que le Cardinal eut assez d'adresse pour les dissiper, ou au moins pour les faire oublier. An 1645.

Ce Cardinal mourut en 1661, après avoir fait la paix avec l'Espagne, et marié le Roi avec l'Infante, ce qui diminua la haine qu'on lui portait.

On fit sur cette Éminence les vers suivans:

Mazarin sortit de Mazare,
Aussi pauvre que le *Lazare*,
Réduit à la nécessité.
Mais, par les soins d'*Anne d'Autriche*,
Ce *Lazare* ressuscité
Est mort comme le mauvais riche. *

MAZARIN,

* MAZARIN.

Le Duc de *la Meilleraye* épousa *Hortence Mancini*, petite-fille de *Paul Mancini*, Baron Romain, et de *Jéronime Mazarin*, sœur du Cardinal de ce nom. Lorsque la fortune de ce Prélat fameux fut parfaitement établie en France, il y fit venir ses nièces, et *Hortence* était la plus chérie ; c'était aussi la plus belle : je crois devoir donner son portrait, tel qu'il a été fait par deux hommes très connus, et dont l'un a été son adorateur jusqu'à la mort.

« C'est, dit l'auteur des mémoires de cette Duchesse, une de ces beautés Romaines qui ne resemblent point à ses poupées, comme la plus grande partie des nôtres de France, et dans qui la nature toute pure triomphe avec majesté de tout l'artifice des coquettes. La couleur de ses yeux n'a point de nom ; ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir, mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de beau ; la douceur des bleus, la gaité des gris, et sur tout le feu des noirs ; mais ce qu'ils ont de plus merveilleux, c'est qu'il n'y en a point au monde de si doux, de si enjoués pour l'ordinaire, enfin de si propres à donner de l'amour ; il n'y en a point de si sévères, de si sérieux et de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit ; ils sont si vifs et si rians que, quand elle s'attache à regarder fixement, ce qui ne lui arrive guères, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'ame, et on désespère de pouvoir rien lui cacher ; ils sont grands, bien fendus et à fleur de tête, pleins de feu et d'esprit ; mais avec toutes ces beautés, ils n'ont rien de languissant et de passionné, comme si elle n'était née que pour être aimée, et non pour aimer. Lorsque madame *de Sévigné* voulait donner l'idée de deux beaux yeux, elle disait : *Ce sont les yeux de madame de Mazarin.* Sa bouche n'est ni grande ni de la dernière petitesse, mais tous les mouvemens en sont pleins de charmes, et les grimaces les plus étrangères ont une grâce inexprimable, quand elle contrefait ceux qui les font ; son rire attendrirait les plus durs,

et charmerait les plus cuisans soucis ; il lui change presque entièrement l'air du visage qu'elle a naturellement assez froid et fier, et il y répand une certaine teinture de douceur et de bonté qui rassure les ames que sa beauté avait d'abord allarmées, et leur inspire cette joie inquiete qui est la plus prochaine disposition à la tendresse...... Son nez qui est assurément des mieux fait et de la plus juste grandeur, donne un certain air fin, noble et élevé à toute sa physionomie qui plait infiniment. Elle a le son de la voix si touchant qu'on ne saurait l'entendre parler sans émotion ; son teint a un éclat si naturel, si vif et si doux, que je ne pense pas que personne se soit jamais avisé, en la regardant, de trouver à redire qu'il ne soit de la dernière blancheur ; ses cheveux sont d'un noir luisant qui n'a rien de rude : à voir le beau tour qu'ils prennent naturellement, et comme ils se tiennent d'eux-mêmes quand elle les a tout-à-fait abattus; pour peu qu'on eût l'ame poétique, on dirait qu'ils se jouent à plaisir, tout enflés et glorieux de couvrir une tête si belle ; c'est le plus beau tour de visage que la peinture ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa taille, quoique la mieux prise et la mieux formée qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison de ce qu'elle a été, je dis en comparaison, car beaucoup d'autres seraient déliées de ce qu'elle est grosse : cela fait qu'elle ne parait pas si haute qu'elle est, quoiqu'en effet elle soit aussi grande qu'une femme puisse l'être, sans être ridicule. On la voit quinze jours de suite coiffée d'autant de différentes manières, sans pouvoir dire laquelle lui va le mieux ; celles qui défont toutes les autres femmes, la parent, et celles qui ne conviennent jamais à une même tête, font également bien sur la sienne. Il en est de ses habillemens comme de sa coiffure : il faut la voir enveloppée dans une robbe de chambre pour en juger, et c'est en cette seule personne qu'on peut dire véritablement que l'art le plus délicat, le mieux entendu et le mieux caché ne saurait égaler la nature. Une grande marque que la propreté qui coûte tant de soins aux autres femmes, lui est naturelle, c'est qu'elle ne porte jamais d'odeurs, quoiqu'elle

les aime beaucoup. J'avais oublié de vous parler de sa gorge, de ses bras et de ses mains; mais qu'il vous suffise que tout cela paraît fait pour le visage, et, si l'on peut juger de ce qu'on ne voit pas, son mari est assurément le plus malheureux de tous les hommes, après avoir été le plus heureux. » On verra bientôt en quoi il fut malheureux.

L'autre portrait de madame *de Mazarin* a été fait par M. de Saint-Évremont, et il s'exprime ainsi: » Ses dents, sa bouche, ses lèvres, et toutes les grâces qui l'environnent, se trouvent assez confondues parmi les grandes et diverses beautés de son visage; mais si on les compare à ces belles bouches qui font le charme des personnes qu'on admire le plus, elles défont tout, elles effacent tout ce qui peut s'imaginer pour lui trouver quelques défauts. Je la veux voir dans sa chambre au milieu de ses chiens, de ses guenons, de ses oiseaux, et je m'attends que le désordre de sa coiffure et de ses habits lui fera perdre l'éclat de cette beauté qui nous étonnait à la Cour; mais c'est là qu'elle est cent fois plus aimable; c'est là qu'un charme plus naturel donne du dégoût pour tout art, pour toute industrie; c'est là que la liberté de son esprit et de son humeur n'en laisse à personne qui la voit. Je cherche à m'attirer des outrages qui m'irritent; je choque à dessein toutes ses opinions, j'excite sa colère dans la dispute: que me sert toute cette industrie d'injustice si recherchée? Ses mauvais traitemens plaisent au lieu d'irriter, et ses injures, plus charmantes que ne seraient les caresses des autres, sont autant de chaînes qui me lient à ses volontés. Je la veux voir sérieuse, pensant la trouver moins agréable, je la vois plus libre; espérant de la trouver indiscrète, sérieuse, elle fait estimer son bon sens; enjouée, elle fait aimer son enjouement. Elle sait autant qu'un homme peut savoir, et cache sa science avec toute la discrétion que doit avoir une femme retenue; elle a des connaissances acquises qui ne sentent en rien l'étude qu'elle a employée pour les acquérir; elle a des imaginations heureuses, aussi éloignées d'un art affecté qui nous déplaît que d'un naturel outré qui nous blesse. Passez du visage à l'esprit, des qualités de l'esprit à celles

O 2

de l'ame, vous trouverez que tout vous attire, tout vous attache, tout vous lie, et que rien ne saurait vous dégager. On se défend des autres par la raison, c'est la raison qui nous livre et nous assujétit à son pouvoir. Ce que je trouve de plus extraordinaire dans madame *de Mazarin*, c'est qu'elle inspire de nouveaux désirs; que dans l'habitude d'un commerce continuel, elle fait sentir toutes les tendresses et les douceurs d'une passion naissante; c'est la seule femme pour qui on puisse être éternellement constant, et avec laquelle on se donne à toute heure le plaisir de l'inconstance. »

Telle était la belle et charmante nièce du Cardinal *Mazarin*. *Charles II*, fils de l'infortuné *Charles I.er*, Roi d'Angleterre, tandis qu'il était errant et proscrit, demanda la main de *Hortence de Mancini*; il fut refusé. Lorsqu'il eut remonté sur le trône ensanglanté de son père, le Cardinal *Mazarin* voulut lui rappeller sa demande, mais on ne l'entendit pas. Enfin *Hortence* fut donnée au Duc *de la Meilleraye* qui en était tellement amoureux, qu'il disait à la Duchesse d'*Aiguillon* que, pourvu qu'il l'épousât, il ne se souciait pas de mourir trois mois après. Il fut convenu que le mari prendrait le nom de *Mazarin*, et serait institué, conjointement avec sa future épouse, légataire universel du Cardinal. Par ce mariage le Duc *de la Meilleraye* se vit possesseur d'une femme de quinze ans, la plus belle et la plus riche héritière de l'Europe; car le Cardinal lui laissa plus de vingt millions.

Il n'est personne qui ne sache que le Duc *de Mazarin* guidé par une dévotion ridicule et mal entendue, fit des folies qui annonçaient combien il était peu digne de son bonheur; on peut voir à l'article de *Louis XIV* jusqu'où il poussait sa folie. Le but que je me suis proposé ne me permet pas d'entrer dans le détail de l'usage ridicule que ce Duc fit des richesses immenses qu'il avait eues du Cardinal, je dois me borner à rendre compte de ce qui résulta de son union avec la belle *Hortence*.

Il est bien vrai que quand on possède une femme qui réunit les grâces de la jeunesse et tous les attraits de la

beauté, on doit être sûr que la vertu de cette femme sera souvent attaquée; mais l'inquiétude qu'on peut concevoir à cet égard, ne doit pas engager à devenir un surveillant incommode, et à faire connaître et sentir tous les ridicules et tous les désagrémens de la jalousie. C'est presque toujours un moyen infaillible, comme on l'a déjà souvent remarqué, de tomber dans le malheur qu'on redoute; c'est ce qui arriva au Duc de *Mazarin* qui avait déjà assez de ridicules, sans se donner celui d'être jaloux.

Tourmenté de cette cruelle passion, et regardant le séjour de Paris comme très-dangereux pour son épouse, le Duc la fit voyager avec lui en Alsace, en Bretagne, et dans plusieurs autres Provinces; et, quoiqu'elle fût enceinte, il lui fit faire deux cents lieues, sans lui pemettre de s'arrêter. Il semble, dit un historien, qu'il étudiait tout ce qui pouvait le rendre odieux et insupportable; la porte de son hôtel était fermée pour tous les amis et toutes les connaissances de sa femme, et sitôt qu'un domestique avait le malheur de plaire à sa maîtresse, il était renvoyé. Il s'occupa ensuite à la contrarier dans ses fantaisies les plus innocentes, et lui défendit les parures, les spectacles et les promenades; pour toute compagnie, il lui donna, comme elle le dit elle-même, une cabale bigote qui avait une attention infatigable pour donner un tour criminel à toutes ses actions, et perdre de réputation une jeune femme simple, dont le procédé peu circonspect donnait tous les jours de nouvelles matières de triomphe à ses ennemis.

Enfin la division éclata entre deux époux si mal assortis. Le Duc ayant encore voulu conduire sa femme en Alsace, elle se réfugia chez sa sœur aînée qui avait épousé le Comte *de Soissons*; mais comme la Cour ne lui était pas favorable, et qu'on avait persuadé au Roi qu'elle était trop belle pour être sage, elle se retira à l'abbaye de Chelles, ensuite chez les Filles de Sainte-Marie. Ces retraites ne plaisant pas infiniment à une femme jeune, et qui peut être avait déjà des intrigues, elle obtint la permission de plaider contre son mari en séparation de biens, fondée sur la dissipation énorme et scandaleuse qu'il faisait de sa fortune.

Le Roi voulut bien être le médiateur: on convint de part et d'autre que les deux époux logeraient au palais Mazarin ; que la Duchesse choisirait elle-même son monde; que chacun demeurerait dans son appartement, et que la Duchesse ne serait pas obligée de suivre son mari dans ses voyages.

Cet arrangement ne fut pas de longue durée : la Duchesse ne voulait ni manger ni coucher avec son mari, parce que, disait-elle, la convention n'en parlait pas. Le Duc, qui était toujours très-amoureux, ne pouvant supporter cette dure privation, s'en vengea vilainement pour un galant homme, et gauchement pour un mari, en cherchant à noircir la réputation de sa femme à la Cour et à la ville. Une aventure qui arriva dans ce tems-là, parut appuyer et justifier les plaintes de ce jaloux : un valet-de-chambre de la Duchesse mit l'épée à la main pour venger sa maîtresse d'une injure prononcée en sa présence. Ce zèle fut interprété malignement: la Duchesse craignant qu'on ne lui ordonnât de se réunir entièrement avec son mari qu'elle détestait, se déguisa en homme, et accompagnée d'une femme sous le même déguisement, elle se retira en Italie chez une de ses sœurs, qui avait épousé le Connétable *Colonne*.

Le Duc *de Mazarin* furieux en apprenant le départ de son épouse, pria d'abord le Roi de faire courir après elle, ensuite il se livra aux poursuites les plus rigoureuses contre ses domestiques; sa colère se calma cependant, et la Duchesse revint en France chez madame *Colbert*. Le Roi lui fit alors d'assez belles propositions; mais son dégoût invincible pour son mari l'empêcha de les accepter, et elle retourna en Italie et à Rome : ayant été obligée de sortir de cette ville, parce que le Comte *de Marsan* avait voulu se battre pour elle contre M. *de Grillon*, elle revint auprès de sa sœur *Colonne*, qu'elle trouva aussi mécontente de son mari qu'elle l'était du sien; ces deux femmes s'embarquèrent pour la France, où elles se séparèrent. La Duchesse, après avoir séjourné quelque tems en Savoie, partit enfin pour l'Angleterre, où la Duchesse d'*Yorck*,

sa parente, l'appellait, et elle resolut d'y passer le reste de sa vie.

Le Roi qui régnait alors en Angleterre, était ce même *Charles II* qui avait eu envie d'épouser la belle *Hortence* ; il lui donna d'abord quarante-huit mille livres de pension, et bientôt ne pouvant voir impunément tant de charmes, il en devint amoureux ; mais le Prince *de Monaco*, qui était à sa Cour, ayant obtenu la préférence, le Roi humilié d'une chose qu'il devait cependant regarder comme très-naturelle, n'eut pas assez de grandeur d'ame, ou de raison, pour sentir que l'amour égale tous les hommes, et cédant aux premiers mouvemens de sa colère, il supprima, pour quelque tems la pension qu'il avait accordée. *Jacques II*, son successeur, la conserva, et le Prince *Guillaume*, qui détrôna *Jacques*, son beau-père, donna à la Duchesse *de Mazarin* une pension de deux mille livres sterlings.

Cependant son mari, après avoir épuisé tous les moyens que put lui suggérer son amour, pour la faire revenir avec lui, et voyant que la haine qu'il avait inspirée, ne permettait pas de l'écouter, présenta une requête au Grand Conseil, tendante à faire déclarer la Duchesse déchue de sa dot, privée de ses conventions matrimoniales, et à faire ordonner qu'elle serait tenue de revenir en France, ou qu'il fût permis à son mari de la reprendre par-tout où il la trouverait. Il y eut des mémoires de part et d'autre, dans lesquels les parties ne se ménagèrent pas : l'arrêt qui intervint portait que la Duchesse serait tenue de se retirer dans trois mois chez les Filles de Sainte-Marie, et six mois après chez son mari ; elle offrit d'exécuter l'arrêt, si on payait les dettes qu'elle avait contractées. Le Duc ne voulut pas les acquitter ; en conséquence elle resta en Angleterre, et y mourut en 1699, âgée de cinquante-trois ans. Son mari employa des sommes immenses pour faire transporter son corps en France. Il mourut en 1713. *

* MAZARIN.

* Le Duc *de Mazarin*, l'un des descendans de celui dont on vient de parler dans l'article précédent, avait épousé

la fille du Duc d'*Aumont*, demoiselle jolie et aimable, mais qui, entraînée par l'exemple, se fit bientôt une réputation par son goût pour le plaisir et pour les galanteries. On se ressouvient encore qu'on croyait fermement à la Cour et à Paris, que M. *de Montazet*, Archevêque de Lyon, homme extrêmement aimable auprès des femmes, quoique le chef et le soutien des Jansénistes, était l'amant connu de madame *de Mazarin ;* on prétendit même alors qu'elle avait eu un enfant de ce Prélat. »

On se rappelle encore la chanson suivante faite à cette occasion :

De la stérile *Élisabeth*
Dieu remplit les oracles ;
Vous nous rappellez, *Montazet*,
Le siècle des miracles.
Par vous l'aimable *Mazarin*
Est mise au rang des mères ;
Vous n'avez qu'à devenir saint,
Pour être un des Saints Pères.

Que de dévots font encor pis,
Sans craindre la censure !
C'est tout au plus du Paradis
Que cela peut m'exclure ;
Mais ce sexe me fut-il fatal,
Je lui donnerai la pomme.
Bernis n'est-il pas Cardinal ?
Tout chemin mène à Rome.

« La chronique scandaleuse ne nous a pas appris comment avait fini cette belle passion ; ce qu'il y a de sûr c'est qu'outre les divers successeurs que la Duchesse donna à M. *de Montazet*, on compta et on remarqua M. *Radix de Sainte-Foix*, ancien Trésorier-Général de la Marine, Financier très-célèbre par son luxe insolent et par ses bonnes fortunes qu'il achetait très-cher. Il fut assez long-tems le tenant, et faisait aller les affaires de la Duchesse, qui n'étoient pas en bon état.

» Un plaisant profita de l'occasion du mariage projetté de mademoiselle *Mazarin* avec le Comte d'*Agénois*, fils du Duc d'*Aiguillon*, pour faire imprimer et courir le billet suivant : *M. l'Archevêque de Lyon et M. Radix de*

Sainte-Foix, sont venus pour vous faire part du mariage de mademoiselle d'*Aumont avec M. le Duc d'Agénois le fils, fi, fi, fi, fi, etc.* An 1773. *

MÉCÈNE.

Caius Cilbius Mecenas, très-connu sous le nom de *Mécène*, était Étrurien d'origine; il parvint au plus haut degré de faveur sous l'empire d'*Auguste*. Ce fut à la protection de ce favori qu'*Horace* fut redevable de la vie, après la défaite de *Brutus*, et que *Virgile* se fit connaître; ce fut par les conseils de *Mécène* qu'*Auguste* résolut de conserver la souveraine puissance, * si toutefois il pensa jamais sérieusement à la quitter. * *Mécène*, en un mot, était l'ami, plutôt que le Ministre du Maître de l'univers, et tous les historiens conviennent qu'il méritait un titre aussi flatteur. Son nom fait encore actuellement l'épithète la plus glorieuse qu'on puisse donner à celui qui protège, soutient, encourage et récompense les savans.

Malheureusement pour *Mécène*, il avait une femme belle et aimable, nommée *Terentia* ou *Terentilla*. *Auguste* prit du goût pour elle; comme il la voyait très-souvent, sa passion devint vive, et, dans le haut rang qu'il occupait, il n'éprouva pas de refus. *Mécène* trouva mauvais ce qu'une infinité d'autres courtisans auraient regardé comme un moyen sûr de conserver leur faveur; il eut même la maladresse de faire éclater son mécontentement: alors ses services furent oubliés, l'amour l'emporta sur l'amitié, et *Mécène* fut disgracié. Pour comble de malheur, *Auguste* peu sensible aux plaintes de l'Impératrice *Livie*, emmena avec lui *Terentilla* dans les Gaules; on dit même qu'il n'entreprit ce voyage que pour vivre plus librement avec sa maîtresse, et se mettre à l'abri des reproches de *Livie* et des plaintes de *Mécène*. * Il resta plus long-tems dans les Gaules qu'il ne l'avait annoncé, parce qu'ayant été censeur peu de tems auparavant, et ayant voulu faire respecter les mœurs, en rayant plusieurs Sénateurs, et en punissant plusieurs libertins, il n'osait revenir à Rome,

où il craignait de voir blâmer hautement sa conduite avec *Terentia.*

Mécène, dit *Sénéque*, fut toute sa vie le jouet de sa passion pour *Terentia*, femme capricieuse et fantasque, qui, par son humeur difficile, lui donnait des chagrins perpétuels; avec laquelle il se brouillait et raccommodait tous les jours, la répudiant dans un moment, et la reprenant dans l'autre, en sorte qu'il se maria mille fois, n'ayant jamais eu qu'une femme. *

Ce favori prit enfin le parti le plus solide; il oublia son chagrin dans les plaisirs, et redevint l'ami de l'Empereur. * Ce qui le ferait croire, c'est qu'on prétend qu'*Auguste* étant un jour chez son favori, et prenant des libertés un peu trop familières avec *Térentia*, le bon *Mécène* qui voyait tout, feignit de dormir; mais peu après voyant qu'un ami du Prince voulait aussi s'émanciper et profiter de l'occasion, il se tourna aussitôt en disant: *Non omnibus dormio*, bon mot qui a été attribué à un autre Romain dans une occasion à peu près semblable. *

Mécène mourut l'an de Rome 744.

MÉDICIS. (Alexandre de)

Alexandre de Médicis, que les uns font bâtard de *Laurent de Médicis*, et d'autres du Pape *Clément VII*, dont il était sûrement au moins le neveu, épousa *Marguerite* d'*Autriche*, fille naturelle de l'Empereur *Charles-Quint*. Ce mariage lui procura le gouvernement et toute l'autorité dans Florence: * ce fut après que cette malheureuse ville eut éprouvé toutes les horreurs d'un siège de onze mois, qu'elle soutint avec tout le courage qu'inspire l'amour de la liberté. Vraisemblablement elle n'aurait pas succombé, si elle n'eût été trahie par *Malatesta* qu'on avait choisi pour Général, et qui était vendu au Pape. *

Les Florentins accoutumés à l'indépendance, et traités durement par *Alexandre* qui se fiait trop sur la protection de l'Empereur, ne tardèrent pas à haïr ce jeune Prince. * D'ailleurs son goût pour le plaisir, ou plutôt pour l'impu-

dicité, était porté au plus haut degré. « Les dames les plus » distinguées n'étaient pas en sûreté; les religieuses ne » pouvaient plus se fier à leurs grilles. » * Il se forma contre la vie d'*Alexandre de Médicis* une conspiration d'autant plus dangereuse, que ses parens étaient à la tête des conjurés.

Ce fut *Laurent de Médicis*, cousin et favori d'*Alexandre*, qui lui donna la mort. Pour mieux assurer la réussite de son criminel projet, il employa une passion qui fait ordinairement le plus grand effet sur les hommes, * et dont il connaissait la puissance sur le nouveau Duc. « Il vint un » jour lui annoncer qu'une certaine dame qu'il poursuivait » en vain depuis long tems, s'était enfin déterminée à cou» ronner la constance de son amour; qu'il venait de la ré» soudre à un tête-à-tête avec lui, et qu'elle voulait venir » la nuit suivante à la maison de *Laurent*. Le Duc trans» porté de joie à cette nouvelle, attendit le soir avec im» patience, et s'y rendit avec tout l'empressement imagi» nable. Il se mit au lit, où il attendait sa maîtresse qui » devait, lui disait-on, venir dans un moment; cependant » elle n'arrivait point, il s'assoupit: alors *Laurent* aidé » d'un coupe-jarret, nommé *Scormento*, qu'il avait apos» té, lui ôta la vie. » Il n'était âgé que de vingt-six ans.

Cette dame qui fut la cause innocente de sa mort, était la femme de *Léonard Gironi*. A toutes les grâces de la beauté elle joignait la vertu la plus sévère; elle était tante de *Laurent de Médicis*, et ce fut ce qui donna à ce dernier plus de facilité de persuader au Duc qu'il avait gagné cette dame.

Le crime des assassins d'*Alexandre de Médicis* ne demeura pas impuni. *Laurent*, après avoir vécu quelque tems dans l'exil, et erré tant à Constantinople qu'à Venise, fut tué par deux soldats, dont l'un avait été de la garde du Duc. *Philippe Strozzi*, qui avait été un des plus ardens instigateurs de la conjuration, fut arrêté, et, avant que d'entrer dans la prison il se poignarda, en prononçant ce vers de Virgile:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

L'histoire apprend que ses descendans cherchèrent réellement à venger sa mort.

Les Florentins ne recouvrèrent pas leur liberté par la mort d'*Alexandre*. Le parti des *Médicis* prévalut, et *Cosme I.er* dont on va parler dans l'article suivant, succéda à son cousin, l'an 1537.

Dans une apologie que *Laurent de Médicis* fit paraître, pour justifier son crime, il dit qu'*Alexandre* était fils d'une pauvre paysanne qui servait dans la maison de *Médicis*, et dont le mari était voiturier. Il ajoute qu'on soupçonnait *Laurent de Médicis* d'avoir eu affaire avec cette femme. *

MÉDICIS. (Cosme I.er de)

Cosme I.er de Médicis était fils du célèbre *Jean de Médicis*; il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fut reconnu Duc de Florence, après l'assassinat d'*Alexandre de Médicis*, dont on vient de parler dans l'article précédent, et qui avait été le premier Souverain de cette ville.

Cosme, dont la politique et les talens affermirent la souveraineté dans sa famille, qui embellit la ville de Florence des raretés les plus précieuses, qui étendit considérablement ses États par l'acquisition de Siene et de plusieurs autres villes, *Cosme* jouissait tranquillement des fruits de sa prudente conduite, lorsque sa prospérité fut troublée par cette passion si douce, si naturelle, et en même tems si vive et si impétueuse, dont j'essaie de peindre les différens effets.

Du mariage de *Cosme* avec Éléonore, fille de *Pierre de Tolède*, Vice-Roi de Naples, étaient nées quatre filles, dont deux étaient déjà mariées. Les deux autres, nommées *Marie* et *Lucrèce*, avaient tous les traits qui forment la beauté. Arrivées à cet âge où la nature, souvent plus puissante que les leçons de la sagesse, se fait sentir avec force, entraînées peut-être par l'exemple d'une Cour brillante et corrompue, et sûrement encore plus par la sensibilité de leurs cœurs, elles crurent pouvoir se livrer à toutes les douceurs de l'amour, qui se présente toujours d'une manière séduisante aux personnes de cet âge.

Marie, la plus jeune, avait remarqué avec trop d'attention un jeune page, fils de *Malatesta*, de Rimini. Sa figure intéressante fit une vive impression sur le cœur de la Princesse, et alluma dans ses sens un feu qu'elle ne put cacher; le page s'en aperçut: enhardi par les tendres regards de *Marie*, conduit par cet instinct qu'on ne saurait définir, il osa faire connaître les mouvemens qui l'agitaient; et comme l'art de feindre n'est point encore connu à cet âge charmant, il devint amant heureux. Dans les premiers momens d'ivresse causée par l'amour, les jeunes amans ignorent ordinairement la nécessité des précautions, ils ne savent que sentir. La Princesse âgée de seize ans, et le page à peu près du même âge cherchaient avec empressement toutes les occasions de se rencontrer, et lorsqu'ils étaient ensemble, le feu dont ils brûlaient les avait bientôt réunis. « Un vieux Espagnol, nommé *Médium*, pré- » posé à la garde de l'appartement de *Marie*, la trouva, » un matin, avec le page, les bras passés au tour de son » cou, et le page dans la même attitude. » Cet ancien domestique insensible à l'amour, dont il n'avait peut-être jamais connu la douceur et l'empire attrayant, n'écouta point les prières de sa jeune maîtresse, il fit part de ce qu'il avait vu au Duc et à la Duchesse, « qui prenant cette » familiarité au criminel, et craignant les suites d'une » passion que la résistance ne fait ordinairement qu'ac- » croître, firent empoisonner la jeune Princesse. Le page » fut mis en prison, où il resta douze à quinze ans; ayant » trouvé le moyen de s'échapper, il fut poursuivi et tué » dans l'île de Candie, où son père commandait pour les » Vénitiens. »

Cosme aurait cependant dû être plus indulgent; car, si l'on en croit un historien qui paraît avoir puisé les anecdotes qu'il rapporte dans le pays même, ce Prince était beaucoup plus coupable que la jeune *Marie* qu'il avait si cruellement punie, puisqu'on prétend qu'oubliant son titre de père, ou peut-être en abusant, il séduisit *Lucrèce*, son autre fille. Pour appuyer cette anecdote scandaleuse, on raconte que le célèbre peintre *Georges Vasari*, travaillant

dans une des salles du vieux palais, vit le Duc avec *Lucrèce* dans une attitude qui ne laissait aucun doute sur leur criminelle intelligence. Le peintre eut assez de présence d'esprit pour faire semblant de dormir, afin d'éviter les risques qu'il aurait courus, si *Cosme* eût cru avoir été aperçu ; il y en a même qui ont écrit que *Lucrèce* avait eu un fils de ce commerce incestueux. Quoi qu'il en soit, cette Princesse fut mariée avec *Alphonse*, Duc de Ferrare; mais comme elle voulut pratiquer les leçons que lui avait donné son père, *Alphonse* peu indulgent sur cet article, la fit mourir. *Cosme* fut très-sensible à cette mort, et si outré de colère contre *Alphonse*, qu'il refusa de lui payer le reste de la dot qu'il avait promise. An 1558.

Cosme, après avoir vu son fils aîné, *François*, épouser *Jeanne d'Autriche*, fille de l'Empereur *Ferdinand*, mourut dans l'espérance qu'on accorderait le titre de Grand Duc de Toscane à ce fils qui lui succéda, ce qui arriva effectivement. An 1574. *

MÉDICIS. (François III de)

FRANÇOIS III DE MÉDICIS, fils de *Cosme I.er*, et Grand Duc de Toscane, avait marié *Pierre de Médicis*, son frère, avec *Éléonore de Tolède*, fille de *Dom Garcias de Tolède*, jadis Vice-Roi de Naples, et Général des galères d'Espagne, et il avait donné en mariage *Isabelle de Médicis*, sa sœur, à *Paul Jourdain des Ursins*, Duc de *Bracciano*. Ces deux mariages eurent les suites les plus funestes, *Pierre* et le Duc, livrés à la débauche, oublièrent bientôt et abandonnèrent leurs épouses. Le bruit courut qu'elles cherchaient à se consoler de cet abandon avec quelques Seigneurs de la Cour. Le Grand Duc qui en fut informé, craignant que ces intrigues amoureuses ne produisissent quelque conjuration contre sa personne, instruisit son frère et son beau-frère de la conduite de leurs épouses; il aggrava même leurs torts, et les engagea à venger leur honneur outragé. Le Prince et le Duc qui n'aimaient pas leurs femmes, et qui les regardaient au contraire comme

des témoins importuns de leurs déréglemens, les firent étrangler toutes deux dans une nuit, et on fit dire qu'elles étaient mortes d'indigestion. Plusieurs amans et confidens de ces malheureuses Princesses furent enfermés et mis secrètement à mort. *Troïle des Ursins*, cousin du Duc de *de Bracciano*, apprit cette nouvelle en Pologne, où il faisait les fonctions d'Ambassadeur. Comme il était soupçonné d'avoir eu les faveurs de la Duchesse, sa cousine, et craignant le sort de ses complices, il se retira à Paris où il fut assassiné par un prêtre de Ravenne.

Pour achever cette scène d'horreur, *Jeanne d'Autriche*, épouse du Grand Duc, se croyant exposée au sort des deux infortunées Princesses, quoiqu'elle n'eût rien à se reprocher, mais à cause de la passion de son époux pour *Dona Blanca*, mourut en accouchant d'un fils qui fut étouffé avant que de venir au monde. Le Duc *François III* ne tarda pas à réaliser les bruits qui avaient couru sur son vif attachement pour *Dona Blanca*; il l'épousa peu de tems après. An 1579.*

* Cette *Dona Blanca* se nommait *Blanche Capel*, et était d'une des premières familles de Venise. Elle avait quitté sa famille et sa patrie pour suivre un jeune Florentin qui l'avait emmenée dans son pays. Ce fut alors que le Duc *François* en devint éperdument amoureux, et qu'il l'épousa après la mort de *Jeanne d'Autriche*, comme on peut le voir plus en détail à l'article *Capello*. *

* MÉDINA.

Le Duc *de Médina de las Torres* était âgé de vingt-cinq ans, lorsqu'il devint très-amoureux d'une courtisanne dont la beauté était le moindre mérite. Entraînée dans la route du vice par la misère, par l'exemple, son esprit était infiniment agréable, et son cœur paraissait digne d'un tendre et sincère attachement : cependant, après deux mois d'intimité, le Duc soupçonnant que sa maitresse avait conservé quelque tendresse pour un gentilhomme Catalan, lui dit un matin : « Vous savez la maison où je vous ai prise,

» (c'était un mauvais lieu) vous pouvez y retourner, dans » une heure, je vous enverrai de quoi vous y conduire. »

Quelque tems après, en effet, le Duc lui ayant envoyé huit cents pistoles, elle dit au gentilhomme qui les lui apportait : « Dites au Duc *de Médina* que j'ai aimé son » mérite et sa personne, et non pas son argent ; que je » me ferais conscience de lui causer de la dépense, puis- » que je ne lui donnerai plus de plaisir ; il n'en coûte que » sept écus pour m'en retourner d'où je suis venue, par le » coche, quoiqu'il y ait quatre-vingts lieues; je les prends, » et lui renvoie le reste : voilà les clefs de mes cabinets, il » y trouvera toutes les pierreries et les bijoux qu'il m'a » donnés, ainsi que mes habits, à l'exception de celui que » je porte; je le lui aurais laissé, ainsi que les autres, si ce » n'est qu'il ne serait pas séant qu'une femme qui a été » aimée d'un si grand Seigneur, sortit de chez lui toute » nue. »

Le Duc, en apprenant cette réponse, lui fit porter sur-le-champ vingt mille livres, courut chez elle, lui promit de ne jamais douter de sa fidélité, vécut encore six ans avec elle, et finit par la marier très-richement. An 1650. *

MEIGNELAIS.

ANTOINETTE DE MEIGNELAIS ou *Maillezais*, après la mort d'*Agnès Sorel*, sa cousine, fut maîtresse de *Charles VII*, Roi de France ; ce Prince la maria au Baron *de Villequier*. Après la mort de son époux, elle plut à *François II*, Duc de Bretagne, et prit le plus grand empire sur son esprit.

Pendant la guerre du *Bien Public* excitée contre *Louis XI*, et dans laquelle le Duc de Bretagne jouait un des premiers rôles, *Louis* tâcha de gagnér la maîtresse du Duc par des présens, et il les fit renouveller plusieurs fois; mais, soit que madame *de Villequier* voulût se venger de la manière dont *Louis XI* avait traité *Agnès Sorel*, soit qu'elle eût une haine personnelle contre ce Prince, elle reçut ses présens, et lui fut néanmoins toujours contraire sans qu'il s'en doutât,

tât, malgré la fine pénétration dont il se vantait. Un événement dont il tira un graud avantage, lui fit enfin ouvrir les yeux.

Tannegui Duchastel, connu par son attachement pour *Charles VII*, était Grand-Maitre de la maison du Duc de Bretagne. Après la paix qui mit fin à la guerre du *Bien Public*, il ne cessait d'engager le Duc *François II* à vivre en bonne intelligence avec *Louis XI*, et à ne pas attirer la guerre dans ses États, pour soutenir les intérêts de Monsieur, frère du Roi; ses représentations étaient détruites par les artifices de la maîtresse du Duc. « *Tannegui Du-*
» *chastel* osa, sans autre intérêt que celui de la gloire de
» son maître, lui représenter que sa maîtresse devait en-
» trer dans ses plaisirs, et non dans ses affaires; mais il
» éprouva que les services d'un fidèle sujet ne balancent
» pas les séductions d'une maîtresse, il fut obligé de se re-
» tirer, et passa au service du Roi. » Ce Prince content d'une pareille conquête, et voulant punir madame *de Villequier* de ce qu'elle l'avait trompé si long-tems, confisqua les terres qu'elle avait en France, et en fit présent à *Tannegui Duchastel*.

La faiblesse du Duc de Bretagne pour sa maîtresse rappelle la fermeté du bon Roi *Henri IV* dans une semblable occasion. * Madame *de Villequier* eut quatre enfans du Duc de Bretagne, dont les descendans furent entr'autres, les Comtes de *Vertus* et d'*Avangour*. * An 1468.

* MENA.

« Le Père *Mena*, Jésuite, poussé du louable désir de propager sou espèce, fit accroire à une béate, sa pénitente, que le ciel lui avait inspiré de coucher avec elle. Il vint tant d'enfans de ce charmant accouplement, que l'Inquisition fit arrêter le Jésuite *Mena*; mais ses confrères ayant trouvé le moyen de le faire évader, il s'enfuit à Gênes où il se fit juif, pour voir s'il ne pourrait pas travailler plus tranquillement à la vigne du Seigneur dans le judaïsme que dans le christianisme. C'est ainsi que cette anecdote est

rapportée dans le théâtre jésuitique; mais un auteur célèbre qui sait embellir tout ce qu'il raconte, a commenté ce texte, et je crois faire plaisir au lecteur en mettant sous ses yeux ce charmant commentaire.

» *Mena* était un Jésuite qui paraissait avoir de grands talens extérieurs; il faisait de belles exhortations, parlait toujours de Dieu et de l'éternité; il était maigre, pâle, les yeux enfoncés; son habit était d'un drap fort usé, et il portait un grand chapelet. Il confessait à Salamanque une fille jeune et simple: au lieu de s'amuser, comme le Père *Girard*, à faire faire à sa pénitente des tours de force, à lui donner des extases, des visions, des stigmates, il lui dit un jour tout bonnement que Dieu lui avait révélé que sa volonté était qu'il vécût avec elle dans l'union conjugale, mais qu'il fallait sur cela un secret inviolable.

» La jeune innocente ne donna pas d'abord dans le panneau, et consulta des Docteurs de l'Université. Le Père *Mena*, qui l'avait prévu avait pris les devants: il avait averti ces Docteurs qu'il avait une dévote fort scrupuleuse, qui vraisemblablement viendrait les consulter sur des bagatelles; qu'il était inutile qu'ils se donnassent la peine d'écouter ces détails minutieux, et qu'ils lui disent simplement qu'elle n'avait qu'à suivre aveuglément les conseils de son Directeur. La réputation de sainteté dont jouissait le bon Père, écarta de l'esprit des Docteurs toute idée de soupçon; ils se conformèrent sans aucune inquiétude à la conduite qu'il leur avait prescrite.

» La dévote fut donc persuadée que telle était la volonté du ciel, et se maria avec son confesseur. Il n'interrompit point le cours de ses fonctions; il continua de dire la messe, de confesser, de vivre dans tous les dehors de la piété, et de faire des exhortations édifiantes. Cependant il eut plusieurs enfans de sa femme qu'il tenait enfermée, mais dans un lieu écarté.

» L'Inquisition fut enfin informée de ce qui se passait. Le Père *Mena* fut mis dans les prisons de Valladolid. Cet événement fit d'autant plus de bruit, que sa réputation était plus étendue et mieux établie. La Société prit sa dé-

fense : des médecins certifièrent qu'il était malade ; on obtint la permission de le transférer au Collége, pour le traiter, sous la garde des Officiers de l'Inquisition.

» Il était impossible de sauver une affaire aussi criante et si bien prouvée, on eut recours à l'artifice ; on supposa que le Père *Mena* était mort, on fit une figure de corps avec des bâtons ; on y ajouta un visage et des mains de carton, on revêtit le tout d'un habit de Jésuite, que l'on mit dans un cercueil ; on sonna les cloches, et l'on fit toutes les cérémonies accoutumées pour l'enterrement de ce fantôme. Cependant le véritable Père *Mena* monta sur une mule qui ne s'arrêta qu'à Gênes où il se mit à enseigner publiquement la loi de *Moyse* aux Juifs. » *

* MÉNAGE.

Gilles Ménage naquit à Angers d'une famille honnête. Après s'être adonné pendant quelque tems au barreau, il embrassa l'état ecclésiastique, où il obtint des bénéfices qui le mirent dans le cas de pouvoir suivre son goût pour les sciences. Je ne le suivrai pas dans cette carriere qui lui attira des ennemis et des désagrémens ; ce que je dois dire, c'est que ses occupations ne l'empêchèrent pas de rendre hommage au beau sexe. « Il eut, entr'autres, des attentions » tendres pour mesdames *de la Fayette* et *de Sévigné*. » La première, avant son mariage, se nommait mademoiselle *de la Vergne*. *Ménage*, voulant la célébrer dans ses vers, lui donna le nom de *Laverna*. On sait que sous ce nom les Latins entendaient la déesse des couleurs. Comme *Ménage* passait pour avoir pillé plusieurs vers, on fit une épigramme en latin, qu'on a ainsi traduite en français :

Est-ce Coryne, est-ce Lesbie,
Est-ce Phylis, est-ce Cynthie
Dont le nom est par lui chanté ?
Tu ne la nommes pas, écrivain plagiaire ;
Sur le Parnasse vrai corsaire,
Lavergne est ta divinité.

Ménage mourut en 1692, âgé de soixante-dix-neuf ans. *

* MÉNAGE.

M.r *Ménage* qui était dans les sous-fermes, avait une fille mariée à M. *le Breton*. Elle était jolie, et inspira des désirs assez vifs à M. le Comte de *Charolais* qui ne crut pas, à raison de son titre de Prince du sang, pouvoir éprouver la plus légère résistance. Il se trompa, et vraisemblablement il aurait oublié cette fantaisie; mais le père et la fille s'étaient conduits d'une façon gauche, indiscrète et inconsidérée, dans une circonstance aussi délicate; ils avaient tenu des propos légers, qui avaient été rapportés au Prince par un laquais qu'il avait placé chez eux pour lui servir d'espion. « Le Comte de *Charolais*, haut, brutal et même féroce, n'ayant pu engager le Contrôleur-Général à ne donner aucun intérêt au sieur *Ménage* dans les sous-fermes dont le bail allait être renouvellé, passa deux ou trois fois chez *Ménage*, sans le trouver, attendu qu'il se faisait céler; alors le Prince laissa un billet au portier, par lequel il lui marquait de l'attendre tel jour, chez lui, après l'opéra. *Ménage* n'osa pas y manquer, et le Comte n'y manqua pas. S'étant arrêté à sa porte, il le fit descendre, et, comme ce dernier voulait approcher de son carrosse, il lui dit avec colère: *Tiens-toi là, ne remue pas, et écoute-moi: je te défends d'entrer dans les sous-fermes; et si je sais que tu y accepte quelques intérêts, et que tu y sois directement ou indirectement, je te fais donner cent coups de bâton tous les mois; n'approche pas, ne réplique point, ou je te fais sur-le-champ payer de la rente que je te promets là.* « Cette admirable expédition faite, il part et laisse *Ménage* dans la situation qu'on peut imaginer. Cependant cette affaire fut accommodée quelques jours après par l'entremise de M. *de Saint-Severin*, et le Prince permit à *Ménage* d'être sous-fermier, sans coups de bâton. » Ce fut une femme qui fut cause qu'un Prince du sang se porta à une action aussi tyrannique, et qui ne pouvait que révolter tous les gens équitables et sensés. Ce fut cette même femme qui, par son imprudence, ranima la colère du Comte de *Cha-*

rolais. Madame *le Breton* épousa, quelque tems après, le Marquis de *Mouchy*, Brigadier des armées du Roi, et Colonel d'un régiment. Ce ne fut pas ce mariage qui irrita de nouveau le Prince, on peut croire qu'il avait oublié madame *le Breton*; mais on prétend qu'avant son départ, pour aller célébrer son mariage, elle eut l'imprudence et la bêtise d'écrire une lettre ironique au Comte de *Charolais*. Dans ce cas, il aurait eu moins de tort de se fâcher, quoiqu'il eût été plus digne de lui de mépriser une étourderie qui ne devait pas l'affecter. Son caractère violent et despotique ne lui permit pas de prendre ce parti-là; il obtint une lettre de cachet qui relégua d'abord *Ménage* à Moulins, ensuite à Pau. An 1751. *

MENARD.

* *Jean Menard* ou *Manard*, qui naquit à Ferrare, fut un des plus habiles médecins de son siècle. Il s'attacha à *Uladislas*, Roi de Hongrie, et fut ensuite professeur en médecine à Ferrare. Il était âgé de soixante-quatorze ans, lorsque l'envie de se marier s'empara de lui; et, pour mettre le comble à son imprudence, il choisit pour femme une jeune fille qui le mit au tombeau la nuit de ses noces; c'est-à-dire, qu'il mourut en voulant lui prouver qu'il n'était pas si vieux qu'il le paraissait....

« C'était, dit un historien, une grande faute de jugement, étant vieux et goutteux, d'épouser une fille dont la beauté et la jeunesse demandaient un homme qui fût à la fleur de l'âge; le pis fut qu'il tomba dans l'intempérance, aux dépens même de sa vie. Il témoigna plus de passion d'avoir des enfans que de vivre, et il voulut bien hâter l'heure de sa mort, pourvu qu'il pût acquérir le titre de père. » *

Lors de sa mort Latonius fit ce distique:

In fovea qui te periturum dixit aruspex
Non est mentitus; conjugis illa fuit.

C'est qu'on lui avait prédit qu'il mourrait dans un fossé, et il évitait avec le plus grand soin tout ce qui en avait même

l'apparence. Celui qui le tua, fut le seul auquel il n'avait pas fait attention. Les uns prétendent qu'il mourut la première nuit de ses noces, ce qui est bien prompt; d'autres font soupçonner qu'il résista plus long-tems; mais tous conviennent que l'amour le tua.

* On peut très-bien appliquer à ce médecin ce qu'un vieillard disait à un autre vieillard : « Si vous aviez songé » tout de bon à la principale fin du mariage, vous auriez » bien vu que cette principale fin n'est plus pour nous qui » sommes âgés de quatre-vingts ans; et, à tout hasard, » j'offre d'entretenir à mes dépens les nourrices des pre- » miers fruits de votre famille, pourvu que vous n'ayez » point eu de coadjuteur, et que vous ne fassiez point votre » plaisir de voir bercer chez vous les enfans des autres. Le » conseil de Saint Paul, qu'il vaut mieux se marier que de » brûler, n'est, à mon avis, ni pour vous ni pour moi, et » je pourrais bien rapporter ici beaucoup d'exemples et » d'autorités sur le ridicule des vieillards qui se proposent » de faire des noces, quand ils doivent penser à leurs fu- » nérailles. Ce ridicule est toujours mortel, et vous m'en- » tendrez sans commentaire, quand je vous ferai souvenir » des vers que Hardy a mis dans la bouche d'un confident » d'*Alcyonée* qui, pour avoir l'État de son Roi, croyait » en devoir épouser la fille :

On ne se servira que d'un même flambeau
Pour le conduire au lit, et du lit au tombeau. »

Menard mourut en 1536. *

MERCH.

Le Comte de *Merch*, Écossais, fut fait cocu par un homme qui lui avait les plus grandes obligations. *Jacques Stuart*, Comte d'*Arran*, cadet de sa famille, n'avait aucuns biens : il servit long-tems en Suède sous le règne d'*Éric XIV*. De retour dans sa patrie, il s'insinua dans les bonnes grâces du Duc de *Lénox*, favori du Roi *Jacques VI*, et parvint bientôt à un tel point de faveur, qu'il se vit dans le cas de disputer le pas à son bienfaiteur. * Il eut la tutelle de *Jacques Hamilton*, Comte d'Arran, qui était imbécille,

et ce fut alors qu'il prit le titre de Comte d'*Arran*.* Dans ce haut degré de faveur il manqua à l'amitié et à la reconnaissance qu'il devait au Comte de *Merch*, qui l'avait secouru généreusement dans sa misère. Ce Seigneur avait une femme aimable qui eut le malheur de plaire au Comte d'*Arran*; il la débaucha et l'engagea à former une demande en divorce, sous prétexte d'impuissance de la part de son mari. Le crédit de son amant fit réussir sa demande, et il l'épousa.

* Ce courtisan ingrat éprouva bientôt l'inconstance de la fortune. Après avoir vu diminuer insensiblement la faveur dont il jouissait auprès du Roi, il fut tué par un parent du Comte de *Morton* qu'il avait fait mourir sur une fausse accusation. An 1591. *

* MERLIN.

« *Merlin de Thionville*, dit un historien moderne qu'on ne soupçonnera pas être l'ennemi de la révolution, est le fils d'un Procureur de cette ville. Dans tout le cours du régime révolutionnaire, il fut le bas valet des Jacobins et de la Montagne, et parvint à se faire nommer Commissaire aux armées.

» Crapuleux dans ses goûts et ses actions, il fit citer devant un Juge de paix une fille publique à qui il avait donné un assignat de dix mille francs pour un de cinq cents livres. Cette femme, dans sa défense, exposa qu'un des premiers hommes de la République devait être plus généreux que les autres citoyens; d'ailleurs qu'il lui avait promis de faire sa fortune, attendu que sa qualité de Représentant le mettait dans le cas de faire des heureux, et qu'elle regardait ce léger don comme le premier effet de ses promesses. Le Juge de paix eut le courage d'allouer le billet de dix mille livres à la courtisanne, motivé sur ce que le genre de plaisir que cette femme avait procuré à *Merlin* n'était ni ne pouvait être soumis à une taxe, et il ne resta au Représentant que la honte d'avoir rendu publics ses honteux plaisirs, par cette démarche encore plus avilissante. »

Ce que l'historien aurait dû remarquer, et ce qui mé-

rite de l'être dans ces tems de crimes et de brigandages, où l'honneur, la fortune et la vie des Français étaient au pouvoir de ceux que la Convention envoyait dans les Départemens, et on sait quels hommes c'était, c'est que le Juge de paix ne fut ni destitué, ni incarcéré, ni mis à mort.

« De retour à Paris, continue l'historien, *Merlin* entretint la *Saint-Romain*, petite danseuse de l'Opéra. Ce nouvel accroissement de dépense l'excita à faire l'indécente motion, à la tribune de la Convention, qui, sous l'apparence de la crainte de la diminution du salaire des Représentans, tendait plutôt à son augmentation. *On parle de diminuer les indemnités des Représentans du peuple*, dit Merlin, *je ne ferai pas ici le généreux, je dirai en franc républicain que je suis le mari d'une femme malade depuis six mois, et père de plusieurs enfans; je ne rougis pas d'avouer mes besoins.* »

« Après cette scène, frappée au coin du charlatanisme le plus impudent, *Merlin* alla chez la *Saint-Romain* insulter à la crédulité du peuple que lui et ses collégues achevaient de réduire aux abois sous le masque de la franchise républicaine.

» On dit, ajoute l'historien, qu'avant la révolution cet homme qui a affiché le luxe le plus marqué, se présenta au théâtre de la *Montansier*, pour y jouer les troisièmes rôles dans la comédie. Se trouvant un jour chez cette directrice, il lui dit: Vous ressouvenez-vous, mademoiselle, d'avoir refusé de me recevoir à votre théâtre pour jouer dans la comédie? Eh bien, lui répondit la *Montansier*, je vous ai refusé parce que vous étiez trop laid; je vous ai rendu service, puisque vous avez joué depuis un des premiers rôles dans la tragédie révolutionnaire: vous y avez gagné davantage, n'est-ce pas? An 1794. * »

* MESSELIERE. (la)

PENDANT le tems de la terreur, les dénonciations étaient à l'ordre du jour. Le règne du cruel et farouche *Tibère*, pendant lequel ce moyen infâme des dénonciations

fut si souvent employé, n'était rien en comparaison de ce qui se passait pendant la tyrannie de *Robespierre* et du Comité de Salut public : la démoralisation était venue au point d'accoutumer les enfans à dénoncer ceux à qui ils étaient redevables de leur existence.

Un nommé *Briquet* étant devenu amoureux de la fille de M. *de la Messelière*, gentilhomme de Poitiers, la demanda en mariage : le père refusa son consentement. Sa malheureuse fille, séduite et entraînée par le scélérat qui s'était emparé de son cœur, dénonça l'auteur de ses jours, pour avoir caché ses titres de noblesse. Sur cette atroce dénonciation, *la Messelière*, homme vertueux et presque septuagénaire, fut condamné à plusieurs années de fers, et il mourut aux galères. An 1794. *

MESSIUS.

Quintin Messius ou *Malsic*, natif d'Anvers ou de Louvain, fut contraint dans sa jeunesse d'apprendre le métier de maréchal, et de renoncer au goût qu'il avait pour la peinture. L'amour le mit dans le cas de faire valoir ses talens naturels. Étant devenu vivement amoureux de la fille d'un peintre, qu'un autre peintre demandait en mariage, elle lui avoua qu'elle le préférait à son rival, mais que son métier de maréchal lui déplaisait. * D'autres disent que le père déclara qu'il ne donnerait sa fille qu'à un homme qui exercerait le même art que le sien. * *Messius* animé par le désir de plaire à sa maîtresse, s'appliqua à la peinture, et devint un des meilleurs maîtres qu'il y eut en Flandre. * Le premier tableau qu'il fit fut le portrait de sa maîtresse ; c'était son cœur qui conduisait le pinceau. * Ses succès ne firent qu'augmenter sa passion pour celle à qui il en était redevable, il l'épousa. Il mourut à Anvers en 1529. * On lit sur son épitaphe le vers suivant :

Connubialis amor de muliebre fecit Apellem.

METELLUS.

Quintus Cecilius Metellus Celer, qui fut Préteur, Consul et Gouverneur de la Gaule Cisalpine,

qui rendit de grands services à la République, en s'opposant aux troupes de *Catilina*, épousa *Clodia*, sœur du fameux *Clodius* dont on a parlé dans d'autres articles, et fut déshonoré hautement et publiquement par la mauvaise conduite de cette femme * qui imita trop fidellement la conduite scandaleuse de son frère. *

L'Éloquence de Cicéron nous a conservé un fait qui fait une preuve sans réplique du déshonneur de *Metellus*. *Clodia* avait eu long-tems pour amant un jeune Romain nommé *Cælius*. Pour le conserver, elle lui avait prêté des sommes assez considérables. La constance de *Cælius*, fondée plus sur l'intérêt que sur l'amour, finit trop tôt; *Clodia*, furieuse, lui intenta un procès, dans lequel elle l'accusait de plusieurs crimes, et entr'autres d'avoir voulu l'empoisonner pour s'exempter de lui rendre l'argent qu'elle lui avait prêté. Cicéron fut le défenseur de *Cælius*, et gagna sa cause.

Plutarque raconte qu'un jeune homme, après avoir passé une nuit avec *Clodia*, ne la paya qu'avec des petites pièces de cuivre appellées *quadrans*, au lieu de celles d'or qu'il avait promises; ce qui fit donner à cette femme impudique le nom de *Quadrantaria*.

On apprend encore de Cicéron que *Clodia* acheta un jardin sur les bords du Tibre, pour se procurer l'infâme plaisir de voir et d'examiner ceux qui se baignaient pendant les chaleurs de l'été.

C'est cette même *Clodia*, dit-on, que Catulle a tant diffamé dans ses vers, sous le nom de *Lesbia*. Ce poëte l'accuse même d'avoir commis un inceste avec son frère *Clodius*, et Plutarque l'insinue aussi. * « Étant encore fort » jeune, *Clodius* faisait le peureux, afin qu'on le laissât » dormir avec cette sœur. »

On connaît cette épigramme de Catulle, qui prouve qu'il avait aimé *Clodia*, et qu'il s'était brouillé avec elle avant la mort de son mari :

Lesbia mi, præsente viro, mala plurima dicit,
Hæc illi fatur maxima lætitia est.
Mule, nihil sentis. Si nostri oblita taceret,

Sana esset quod nunc garruit et obloquitur:
Non solùm meminit, sed quæ multo acrior est res,
Irata est, hoc est, uritur et loquitur. *

Enfin, pour finir le portrait de cette femme sans conduite et sans pudeur, on l'accuse d'avoir empoisonné *Metellus*, son époux, comme étant un témoin importun de ses débauches. An de Rome 695.

* MEUNG.

On connait le fameux *roman de la Rose*, commencé par *Guillaume de Lorris*, et continué par *Jean de Meung*. Les femmes étaient infiniment maltraitées dans cet ouvrage qui donne de ces tems-là d'étranges idées. On y trouve, entr'autres, les vers suivans :

Or n'est-il plus nulle Lucrèce,
Nulle Pénélope en Grèce,
Ni nulle prude femme en terre?

Prudes femmes, par Saint Denis,
Autant en est que de phénix.

La manière dont les dames de la Cour prétendirent se venger des licences poétiques de maître *Jean de Meung* ne fait guères plus d'honneur à leurs mœurs que ses écrits. « Le poëte, dit un historien, étant venu à la Cour, où quelques affaires l'appellaient, fut saisi par l'ordre des dames, et sans doute par celui de la Reine. On l'enferma dans une chambre, et toutes parurent ayant des verges à la main, et prêtes à le châtier de façon à l'en faire souvenir. Des Seigneurs, unis à ces dames, devaient le déshabiller et leur présenter leur victime en état de ne pas échapper un seul coup. *Jean de Meung*, justement alarmé, eut besoin de tout son esprit dans cette périlleuse occasion. Il s'en servit, et pria les dames de lui accorder une grâce, en ajoutant qu'il ne prétendait pas éviter une punition qu'il avait justement méritée; ce qu'il avait à demander n'allait même, disait-il, qu'à avancer le châtiment. Les dames étaient si irritées qu'elles ne voulaient écouter aucune proposition. Les Seigneurs, plus raisonnables, les y déterminèrent. Alors

le poëte, à genoux, les supplia que celle d'entr'elles qui se croirait la plus justement offensée et le but véritable de la satyre, fût la première à frapper; il ne demandait pas d'autre faveur. Pas une de ces dames ne voulut commencer, et maître *Jean* échappa. Il n'eut pas eu si bon marché, ajoute l'historien, s'il se fût trouvé entre les mains des hypocrites et des moines, dont il parlait aussi mal que des femmes.

« Maître *Jehan*, dit Fauchet, échappa, laissant aux » dames une vergogne, et donnant aux Seigneurs là pré» sens assez grande occasion de rire, car il s'en trouva » aucuns d'eux à qui il sembloit que telle ou telle devoit » commencer. »

C'était *Marguerite de Bourgogne*, femme de *Louis*, dit *Hutin*, qui régnait alors, et qui, ainsi que sa belle-sœur, donnait bien lieu à la satyre, comme on peut le voir à l'article de *Charles IV*, dit *le Bel*.

Jean de Meung mourut vers l'an 1320. *

* MICHELIN.

Un marchand miroitier de la rue Saint-Antoine à Paris, nommé *Michelin*, et déjà d'un âge avancé, avait épousé une femme à laquelle il ne sut pas inspirer l'amour que son âge et sa beauté méritaient. C'était une blonde d'environ dix-huit ans, qui réunissait sur son visage et dans toute sa personne les grâces de Vénus. La nature, en la douant de tant de beauté, lui avait donné un cœur tendre, une ame sensible; et, comme elle n'avait trouvé aucune créature digne de la posséder, elle avait porté toute sa tendresse dans le sein de la divinité. Malheureusement pour sa vertu et pour l'honneur de son mari, elle fut aperçue et remarquée par le Duc de *Richelieu*. Accoutumé aux jouissances les plus agréables avec des Princesses et avec les femmes les plus distinguées de la Cour, ce Seigneur ne crut pas indigne de lui de rendre ses hommages à la beauté, quoiqu'elle se trouvât dans la femme d'un miroitier. Cette conquête qui lui coûta peut-être plus de peines que celle d'une

femme d'un haut rang, qui lui procura de véritables plaisirs, et qui eut des suites funestes, donna lieu à des aventures infiniment plaisantes, dont les détails, transmis par le Duc de *Richelieu* lui-même, feront sûrement l'amusement du lecteur.

Un saint a dit que *les larmes des pénitens sont plus douces que les joies des mondains*. Madame *Michelin* n'était pas pénitente; mais, ne trouvant pas dans son mari un aliment suffisant pour sa tendresse, elle l'épanchait de tout son cœur devant Dieu, et goûtait dans ce saint exercice ces plaisirs doux et purs qui ont fait une si vive impression sur le cœur du tendre et vertueux Fénélon. Il n'était pas aisé, sans doute, de séduire une semblable femme, et de lui faire échanger tout-d'un-coup les plaisirs du ciel contre ceux de la terre. Aussi le Duc de *Richelieu*, parfaitement informé de tous ces détails, se vit obligé de renoncer à ses moyens ordinaires pour parvenir à son but.

Après avoir été souvent à la messe où se trouvait la belle dévote, et être parvenu à se faire remarquer, il alla chez elle, sous prétexte d'acheter des glaces. Le mari n'y était pas: il dit à la femme qu'elle était jolie, et toute femme aime à entendre dire qu'elle l'est. « Je lui fis mille contes qui l'amusèrent beaucoup, dit *Richelieu*; et, tout en plaisantant, je lui dis que je l'aimais à la folie. Ma dévote ne s'offensa pas trop; le langage que je lui tenais était nouveau pour elle, et probablement elle trouva que j'avais l'art de peindre l'amour plus agréablement que son lourd mari. »

Cependant, malgré le succès de ce premier début et plusieurs autres démarches, la réussite paraissait fort incertaine ou au moins très-éloignée: la crainte du mari, de perdre sa réputation, la peur de se damner, on ne cessait de répéter ces objections, et l'éloquence du Duc n'était pas assez persuasive pour ôter ces scrupules et ces craintes. Piqué d'une semblable résistance, à laquelle il n'était pas accoutumé, *Richelieu*, pour abréger, parvint d'abord à se mettre bien dans l'esprit du mari, en lui procurant une pratique excellente, et en lui faisant meubler une petite maison que le Duc avait louée, et qui devait servir à

déshonorer ce pauvre *Michelin*. Sa femme fut amenée dans cette maison, sans se douter où elle allait, trompée par un billet que lui fit tenir *Richelieu*, et écrit au nom d'une Duchesse. Mais il faut laisser raconter au Duc lui-même ce qui se passa dans cette entrevue.

« Mon homme, dit-il, avait ordre de la conduire dans l'appartement que j'avais fait meubler, et où je l'attendais avec assez d'impatience : elle arriva ; et, au lieu de trouver la brodeuse qu'elle cherchait, elle m'aperçut dans un petit cabinet, assis sur un canapé, un livre à la main. Elle jetta un cri, voulut se retirer ; mais mon homme avait fermé la porte sur elle. Je la pris dans mes bras ; elle s'en arracha, et, se jettant à genoux au milieu du cabinet, elle leva les bras au ciel, en le suppliant de venir au secours de son innocence. Le ciel fut sourd : je me mis aussi à ses genoux, en lui disant : Vous priez le ciel ; mais moi, qui n'ose pas porter des vœux si haut, je les adresse à la charmante créature que j'ai devant les yeux ; elle doit voir combien je l'adore, et j'attends de sa bonne volonté la récompense du plus tendre attachement. J'ai cru m'apercevoir, ajoutai-je, que ma chère amie craignait le monde, et elle doit peut-être m'avoir obligation d'avoir couvert notre liaison d'un voile impénétrable : nous deux seulement serons du secret, et le ciel pardonne aisément un péché caché. Je voulus me mettre en devoir de le commettre ; mais ce fut des transports de colère qui m'effrayèrent d'abord, et que je laissai calmer : elle se fatiguait beaucoup, et je concluais de là que sa résistance allait devenir moins grande. Tantôt elle me conjurait de la laisser sortir, tantôt elle m'assurait que, si j'abusais de l'état où elle était, le remords lui ôterait la vie. Elle m'avoua qu'elle m'aimait, mais que c'était innocemment, sans vouloir faire le mal. Elle convint qu'elle serait heureuse avec moi, et qu'elle ne pouvait pas, sans offenser Dieu, trahir le mari qu'elle avait. La douleur, malheureusement pour elle, la rendait plus intéressante, et je me promis bien de sortir vainqueur de tant de combats. Je voulais de plus la punir de quelques égratignures qui m'avaient été faites. Elle montrait toujours une assez forte résistance ; mais, tout en nous débat-

tant, je gagnais peu-à-peu du terrein, et je voyais que le terme n'était pas éloigné où sa vertu devait expirer. J'avoue que j'eus un furieux et long assaut à livrer, et peut-être n'en aurais-je tiré qu'une fatigue infructueuse, si ses sens n'avaient trahi sa conscience. Madame *Michelin* les avait très-vifs, très-inflammables, et sa résistance était réellement un effort de vertu.

» Bientôt les portes de l'enfer se fermèrent à ses yeux; elle ne vit plus que les délices du paradis, et je fus alors convaincu qu'une dévote pouvait aimer l'homme avec autant d'effervescence qu'elle aimait Dieu. Chaque fois que l'ivresse disparaissait, le remède semblait la tourmenter. Je cherchais à l'éloiguer; mais à la fin je sentis que je manquais d'argumens victorieux pour ramener le calme dans l'ame de madame *Michelin*, et je fus obligé de l'abandonner à son repentir. Je lui fis promettre de venir, quand elle le pourrait, dans mon appartement. Je lui dis que tout devait lui être connu; que les meubles venaient de chez elle, et que rien ne lui était étranger, pas même le maître. Elle répara, tout en soupirant, le désordre où elle était : je lui fis répéter que j'obtiendrais une autre fois de bonne volonté ce qu'il m'avait fallu lui arracher, et je la laissai gagner tristement la personne qui l'attendait. »

Ce qu'il y eut de plus plaisant, c'est que le mari, enchanté des ventes considérables que lui avait fait faire le Duc, dit quelques jours après devant lui, en parlant à sa femme, et en plaisantant sur la petite maison qu'il avait meublée : « M le Duc qui a un palais, va passer quelques heures dans un modeste logement; mais l'amour l'embellit pour lui, car tu sens bien que ce n'est pas pour enfiler des perles que M. le Duc y mène des dames : et là-dessus il se mit à rire aux éclats, content de ce qu'il avait dit. Sa femme, qui savait mieux que lui ce qu'il en était, ne fut pas aussi satisfaite de sa grosse gaieté. »

Le Duc de *Richelieu* acheva de tourner la tête de cette pauvre femme, en la faisant inviter à déjeûner par une Duchesse de ses amies; il bannit ses scrupules, et n'eut plus à craindre que la présence du mari. Ce fut alors que,

toujours entraîné par le goût de la nouveauté, il remarqua une veuve, amie de madame *Michelin*, et qui demeurait dans la même maison. «Elle pouvait avoir vingt-deux ans, et l'on remarquait en elle des yeux bruns très-piquans, qui répandaient sur sa physionomie un air de vivacité qui faisait plaisir. Je l'avais vue en déshabillé, dit le Duc; et cette fois-ci une parure plus recherchée la rendit toute autre à mes yeux. Je les jettai sur une taille bien prise, sur une gorge qui me parut parfaitement placée; je remarquai la main la plus jolie, à laquelle je n'avais pas fait attention, et je me sus très-mauvais gré d'avoir été observateur si tardif des beautés que je découvrais.»

Cette jolie veuve, nommée *Renaud*, fit beaucoup moins de résistance que madame *Michelin*; et sa défaite ne mériterait pas d'être remarquée, si elle n'avait une liaison essentielle avec l'histoire de sa voisine, et si elle n'avait donné lieu à des scènes infiniment plaisantes.

Le Duc de *Richelieu*, semblable en cela à beaucoup d'autres hommes, commençant à se blaser sur des jouissances tranquilles, qui n'avaient plus le mérite de la nouveauté, chercha à ranimer ses désirs par une nouvelle fantaisie. Il montra à madame *Michelin* l'envie la plus grande de remplacer son mari pendant une nuit. Elle n'avait plus rien à refuser à son amant; mais il y avait un obstacle: une fille de boutique couchait dans un cabinet à côté de sa chambre, et était obligée d'y passer pour se rendre à son lit. Cette fille pouvait facilement s'apercevoir de quelque chose, et la réputation de sa maîtresse était perdue. Cet obstacle fut bientôt levé par le Duc, au moyen d'une dose d'opium qu'il détermina madame *Michelin* à mêler dans le vin que cette fille boirait à son souper. Cet arrangement ainsi fait, *Richelieu*, en vrai libertin, voulant se procurer encore un rafinement de plaisir, forma le projet de ne faire qu'une nuit pour les deux voisines, et en y faisant consentir madame *Renaud*; il la prévint qu'il ne pourrait se rendre chez elle qu'à deux heures du matin. Elle ignorait absolument l'intrigue de sa voisine qu'elle regardait toujours comme un modèle de vertu. «Sur-tout, disait-elle

disait-elle au Duc, soyez bien circonspect avec ma voisine, elle est dévote; mais je la connais, c'est une bonne dévote celle-là, par exemple, je répondrais bien de son honnêteté; elle ne me verrait plus, si elle soupçonnait que j'eusse quelque faiblesse pour vous; elle est dans sa jeunesse ce que je me propose d'être dans ma vieillesse : le ciel est toujours prêt à pardonner nos péchés, et vous m'en faites connaître de si jolis, que le pardon ne doit pas être difficile à obtenir. » Le Duc, muni des clefs nécessaires, se prépare à mettre à fin cette double aventure. C'est lui qui en va faire le récit.

« J'allai chez madame *Michelin* plutôt que je ne lui avais dit; je la trouvai avec madame *Renaud*. Toutes deux avaient fait dépense de toilette, et devaient dîner ensemble pour célébrer un si beau jour. Elles ne prévoyaient pas que chacune d'elles eût le même intérêt de se réjouir. La bonne dévote avait une joie douce, et madame *Renaud* annonçait ses désirs par la vivacité de ses regards.

» A la surprise qu'occasionna mon arrivée, succéda l'empressement de me bien recevoir. C'était à qui me témoignerait le plus d'amitié; mais la crainte de se trahir retenait les témoignages trop expressifs de cette amitié qui était à chaque instant sur le point d'échapper. Elles me dirent énigmatiquement qu'une bonne nouvelle qu'elles avaient reçue aujourd'hui, les avait engagées à se réunir toutes deux pour se régaler. Un coup-d'œil que chacune me jettait à la dérobée m'expliquait le sens de l'énigme que je pouvais deviner au moins aussi bien qu'elles. Ce double rendez-vous me paraissait piquant; je voyais les deux femmes qui en étaient l'objet. La singularité d'une liaison en fait quelquefois tout le mérite. Elles m'engagèrent à partager le repas frugal qu'elles avaient fait préparer en bonnes amies; elles en faisaient toutes deux les frais, et elles me prièrent de compléter leur plaisir, en acceptant leur offre qu'elles n'auraient point osé me faire, si l'occasion ne les eût point favorisées, en me faisant arriver à l'heure du dîner. Des engagemens que je ne pouvais rompre m'empêchèrent d'accepter la proposition qui me faisait grand plaisir; mais je promis

de leur tenir compagnie le plus long-tems que je le pourrais, puisque je dînais beaucoup plus tard qu'elles. J'exigeai qu'elles se missent à table, et je m'y plaçai jusqu'au moment où je devais les quitter........... Je pressai amoureusement du genou le genou de madame *Michelin* qui avait quelque peine à répondre au mouvement que je lui donnais. Il n'en était pas de même de l'évaporée *Renaud*; en se mettant à table, elle avait placé son pied sur le mien, et il paraissait y être cloué; car, malgré quelques petites tentatives que j'avais été obligé de faire, elle ne l'avait point ôté: cependant elle appuyait quelquefois si fort, probablement pour me donner une idée plus expressive de son amour, que je jugeai à propos de me débarrasser, honnêtement toutefois, de ce fardeau qui m'embarrassait. Je jettai un couvert par terre, et, malgré tous les gens officieux qui m'eurent bientôt entouré, je me baissai pour le ramasser. Le pied de ma brune pouvait être vu, et elle me délivra elle-même du poids qui m'était à charge. Je plaçai ensuite ma jambe de manière que toutes les tentatives, pour recommencer le même jeu, furent inutiles. Son genou fit alors un autre office, et le mouvement qu'elle communiquait au mien était quelquefois si fort, que tout mon corps en était agité : il fallait bien répondre pour éviter un nouveau choc; mais, comme on aime toujours mieux les choses difficiles que celles qui se présentent sans cesse devant nous, j'étais plus flatté du moindre coup de genou que je recevais de la dévote, que de tous ceux dont la brune me gratifiait avec profusion. Le tems passa rapidement, et il était déjà tard quand je m'éloignai de ces deux belles dont le regard annonçait mon bonheur prochain.

» La nuit arriva. Je me rendis chez ma dévote ; elle m'attendait dans un négligé charmant ; la fille de boutique dormait profondément, à l'aide de ma potion, et rien ne mit d'obstacle à mes transports. Madame *Michelin* était agitée et éprouvait, selon sa coutume, un trouble dont elle n'était pas maîtresse. Je l'aidai à se mettre au lit, et jamais valet-de-chambre ne remplit mieux ses fonctions. Quand j'occupai la place du bon homme *Michelin*, il me vint dans

la tête que je ne jouais le rôle en double que d'un marchand de meublés, et cette idée, jointe à l'obscurité qui me privait de voir madame *Michelin* qui, par un reste de modestie, avait promptement éteint la lumière, calma la vivacité de mes transports. Je me tourmentai pourtant pour les faire renaître; et, comme la nature n'a jamais été marâtre pour moi dans ces momens épineux, elle ne tarda pas à ramener l'aurore du bonheur. Ma dévote souffrait depuis longtems de mon refroidissement, et se livra sans réserve au raccommodement après lequel elle soupirait.

» Je me rappellai bientôt que je devais aller tenir compagnie à madame *Renaud*, et ce souvenir ralentit l'ardeur que je venais de faire paraître. La dévote étonnée, et qui jugeait d'après les premières conférences que j'avais eues avec elle, crut qu'un raccommodement devait amener une explication bien plus longue : elle gardait le silence; ses petits soupirs étouffés expliquaient ce qu'elle n'osait dire; quelques baisers lui prouvèrent que je l'aimais toujours, sans cependant nuire à ma résolution de ne pas outre-passer ces tendres preuves. Cependant l'heure avançait, et madame *Michelin* voyait arriver avec grande peine le moment de notre séparation. Elle me pria de lui accorder quelques instans de plus; mais mon calcul était fait, et devait être exact. J'objectai, à deux heures, la nécessité de me retirer chez moi. Je m'arrachai sans pitié des bras amoureux de cette femme; et, guidé par une bougie qui avait été rallumée, je gagnai l'escalier que je fis semblant de descendre; je laissai madame *Michelin* barricader sa porte, et je fus doucement à celle de la voisine, qui était au-dessus. Elle n'était pas fermée; madame *Renaud* était femme de précaution, et m'attendait dans son antichambre; elle loua mon exactitude; et, si j'avais été valet-de-chambre au premier, je trouvai une femme-de-chambre au second. Cette femme me servit à merveille, et je me trouvai dans un nouveau lit, deux minutes après avoir quitté l'autre. Madame *Renaud* n'avait pas l'amour-propre de se laisser prévenir; elle volait au-devant de l'hommage qu'on allait lui rendre, et je fus accablé de caresses auxquelles il était

impossible de résister : elle avait l'art de ranimer des désirs languissans, et je vis que j'avais été très-prudent d'avoir été moins vif avec madame *Michelin*. Enfin le sommeil réparateur vint s'emparer d'elle le matin, et, répandant ses mêmes faveurs sur moi, m'ôta jusqu'au souvenir de cette charmante nuit. Je me réveillai par le bruit que fit la servante de cette femme, qui, ayant la clef de l'appartement, venait, comme à l'ordinaire, allumer le feu. Je témoignai bas mon inquiétude à madame *Renaud* sur la difficulté de sortir; mais je vis que cette femme était brave, et qu'un rien ne l'alarmait pas. Elle me dit que sa fille devait aller au marché, et que, pendant ce tems, j'aurais celui de me retirer à volonté. Sa sécurité fit renaître la mienne, et j'attendis patiemment auprès de madame *Renaud* le moment favorable. Il arriva : la servante partit, et la maîtresse me fit observer combien il était commode d'être lié avec elle. Je vis bien qu'elle attendait une promesse de venir encore partager son hermitage, c'est ainsi qu'elle appellait son appartement : je ne manquai pas de l'assurer que je m'en trouvais trop bien pour n'y pas revenir.

» J'étais levé, sans être encore habillé, quand la porte s'ouvrit et me fit voir madame *Michelin* dans le même déshabillé qu'elle avait la veille. La maudite servante qui l'avait rencontrée sur l'escalier, et à qui elle avait demandé si elle pouvait voir madame *Renaud*, lui avait ouvert la porte, comme à l'amie intime de sa maîtresse, sans prévoir la scène tragi-comique qu'elle allait occasionner. L'arrivée de madame *Michelin* fit un coup de théâtre charmant. Je restai les yeux fixés sur elle, la bouche béante, doutant de la vérité de cette apparition. La *Michelin*, plus surprise encore, pâle et tremblante, était tombée sur le siège qui s'était trouvé près d'elle, et la *Renaud* qui était à son séant, malgré son intrépidité naturelle, abattue par ce coup inattendu, avait jetté son drap par dessus sa tête pour cacher sa honte. Nous restâmes quelques minutes dans cette situation; mais ce silence intéressant fut interrompu par les exclamations de madame *Michelin* qui, avec le ton du désespoir, s'écriait : *Monsieur le Duc . . ., ah ! Monsieur le Duc. . . . .* Le courage me revint; j'allai à elle, mais je

fus repoussé, et elle me conseilla d'achever ma toilette. Les exclamations recommencèrent, et madame *Renaud* en fut l'objet. La voisine, dont la honte commençait à se passer, dit quelques mots sans suite, et à la fin résuma mieux ses idées. Elle avoua qu'elle était coupable, et que l'amour qu'elle avait pour moi était sa seule excuse : une honnête femme ne peut pas toujours répondre d'elle; il est un instant marqué pour la perte de la vertu, ajouta-t-elle, et cet instant, M. le Duc l'a fait naître. Je suis désolée, ma bonne amie, de vous rendre témoin de ma faiblesse; je sais bien que je vais perdre votre amitié; que l'austérité de vos principes ne vous permettra plus d'être liée avec moi; que vous avez trop de religion pour admettre avec vous une femme qui se conduit comme moi, et qui se perd avec plaisir; car je ne puis vous cacher que j'adore M. le Duc, et que je l'aimerai toujours : je ne rougis même plus de lui donner devant vous ces preuves de ma tendresse. Mais, mon amie, s'il vous était possible d'être indulgente, vous plaindriez votre amie qui manque à des devoirs que vous remplissez avec grand soin, et vous ne l'en aimeriez pas moins, quoiqu'elle ait suivi les premiers mouvemens de son cœur. La dévote baissait les yeux, en recevant tant d'éloges qu'elle savait bien intérieurement ne pas mériter.

» Je crus devoir parler à mon tour, et j'assurai madame *Renaud* que la religion de sa voisine était trop pure pour ne pas lui faire pardonner aux autres ces petits écarts de sensibilité. Je suis persuadé, continuai-je, que madame *Michelin* a un grand fond d'indulgence pour le péché que le hasard lui a fait découvrir en nous, et que nous avons commis par l'égarement de nos sens. Elle sait mieux que personne le précepte de l'évangile qui ordonne d'aimer son prochain comme soi-même, et je suis convaincu qu'elle l'observe bien soigneusement. Elle sait qu'il faut accorder à celui qui demande, et elle donne aux malheureux qui ont recours à elle. N'est-il pas vrai, lui dis-je en lui prenant la main, que ma belle dévote est pénétrée d'amour divin, et que cet amour veut bien quelquefois s'abaisser jusqu'aux choses de la terre?

» Mon discours redoubla son embarras : elle me serra la main pour m'empêcher de continuer; mais, comme mon dessein était de profiter de l'occasion qui s'offrait pour que notre intrigue réciproque ne fût plus cachée, et pouvoir agir librement avec ces deux femmes, je l'embrassai avec la plus vive ardeur, en lui demandant pardon de la petite trahison que je lui faisais. Je lui dis que je n'avais pu voir l'amitié rare qui régnait entr'elle et sa voisine, sans désirer d'en avoir ma part; que l'amitié n'était bien établie entre deux sexes différens, qu'autant qu'ils étaient sans réserve l'un avec l'autre, et que c'était cette raison qui m'avait fait tenter tous les moyens d'avoir une liaison plus intime avec madame *Renaud*.

» Cette dernière, qui avait eu jusqu'alors l'air suppliant envers sa voisine, parut aussi étonnée du ton cavalier que je prenais avec elle que du discours non équivoque que je prononçais. Ces deux femmes se regardèrent sans mot dire, ensuite baissèrent les yeux; et moi, je ne pus m'empêcher de faire un grand éclat de rire, en ajoutant que j'étais étonné qu'un rien les consternât si fort; que rien n'était si ordinaire que de voir un homme partager l'amitié de deux femmes, et que ce partage devait la rendre plus vive; que je comptais bien qu'il n'y aurait plus rien de caché entre nous, et que ce trio d'intimité aurait tous les jours de nouveaux charmes. La *Renaud* fit alors à son tour de grandes exclamations : ..... *Comment, mon amie, comment vous étiez ma* ....., le mot *rivale* expira sur ses lèvres; un instant après elle le prononça. Il n'est point ici de rivales, m'écriai-je; ce sont deux tendres amies qui ont les mêmes goûts, les mêmes penchans, et qui doivent s'aimer davantage, en se trouvant une façon de penser si conforme à l'une et à l'autre.

» Je pris madame *Michelin* dont le regard m'eut poignardé, s'il eût été possible, et, malgré ses efforts, je la tirai vers le lit de madame *Renaud*; là je réunis leurs mains, auxquelles je joignis les miennes, et je prononçai un serment qui devait éterniser ce pacte fédératif. Je les forçai de s'embrasser, et je déposai sur leurs bouches un

baiser qui ne fut pas rendu. La *Renaud* prit cependant plus vite son parti, et convint qu'elle était désolée d'apprendre qu'elle partageait mon amour avec une autre; mais qu'elle préférait que ce fût madame *Michelin*. Elle ne pouvait pas encore revenir de cette aventure, et ne concevait pas comment la dévotion de son amie avait pu s'humaniser à ce point: elle se trouva plus soulagée d'avoir pour compagne de sa faiblesse une femme qu'elle connaissait avoir une véritable religion: elle assura madame *Michelin* qu'elle ne cesserait pas de lui être attachée, et la pria d'être toujours son amie.

» Celle-ci était furieuse d'être assimilée à l'autre, et d'avoir perdu l'ascendant que sa première découverte lui avait donné. Elle était dévote, et par conséquent avait plus de fiel; son amour-propre souffrait, et l'amie et l'amant, tout lui parut odieux. Cependant il fallait se plier à la circonstance; elle ne pouvait plus rien dire, la faiblesse de sa voisine était la sienne; elle avait été dans la même situation. Le hasard l'avait seulement mieux servie, et il fallait bien excuser dans elle une faute qu'elle était dans le cas de lui pardonner à elle-même. Il fut décidé de nous mettre promptement en état de paraître aux yeux de la fille qui allait rentrer, et madame *Renaud* et moi nous nous habillâmes. La dévote voulait sortir, je la retins: elle me dit tout bas: *Ah! que vous me faites de mal! ... me quitter sitôt ce matin! et pourquoi?* ..... Je vis que son amour-propre était furieusement offensé; je continuai toujours à la retenir, et je proposai de déjeûner ensemble. La *Renaud*, toujours bonne, appuya ma proposition et offrit le chocolat. Madame *Michelin* voulait absolument descendre, et je m'opposai à sa résolution, en lui disant que la veille elles avaient bien dîné ensemble pour célébrer la nuit qu'elles devaient partager, sans le savoir, et que le matin elles pouvaient encore mieux déjeûner avec moi pour couronner cette délicieuse fête. Toutes deux se regardèrent encore, et s'écrièrent que j'étais un grand monstre; madame *Renaud* ajouta: Mais il est charmant; et j'interpellai la dévote pour la faire convenir que cela avait été quelquefois son sentiment.

» Le déjeûner fut résolu, et l'on prépara le chocolat. Je demandai des nouvelles de la fille de boutique, pendant que madame *Renaud* était occupée ; et madame *Michelin* me répondit avec aigreur qu'il était cruel de traiter ainsi cette fille, pour agir encore plus mal avec sa maîtresse. Elle m'apprit qu'on avait eu toutes les peines du monde à l'éveiller, et qu'on avait craint d'abord qu'elle ne fût morte ; que depuis ce tems elle avait les membres engourdis, et qu'elle se reprochait d'avoir cédé à mes instances. Elle témoignait toujours le regret d'avoir été quittée sitôt pour une infidélité ; et je l'assurai vainement que c'était une folie, une petite espiéglerie, que je l'aimais mille fois mieux que madame *Renaud* ; elle n'en parut pas plus tranquille. Je lui dis que quant à sa fille de boutique elle ne devait avoir aucune inquiétude ; que cet engourdissement se dissiperait bientôt, et que c'était l'effet ordinaire que produisait l'opium sur ceux qui n'y étaient pas accoutumés.

» Le déjeûner se passa assez gaiement de ma part : la dévote ne mangea pas ; madame *Renaud* assez médiocrement, et moi je dévorai. Je leur prenais de tems en tems les mains ; je les appellais mes chères femmes, et je les assurai que la pluralité des femmes avait été permise de tout tems. Ma détention à la Bastille (*a*) m'avait fait étudier, et je leur déployai mon érudition ; mais je vis bien que je n'avais pas le talent de les convaincre, et que, si elles étaient indulgentes pour le passé, elles avaient beaucoup de peine à l'être pour le présent. Chacun pense pour soi ; et dans le fond je trouvai leur petit ressentiment assez juste ; mais j'avais mis dans ma tête de les accoutumer au partage, et je voulais qu'elles vécussent en bonne intelligence. Je savais bien que les premiers momens seraient orageux ; mais, avec de la patience et de la gaieté, j'étais presque certain de ramener le calme......

» Je pris congé d'elles. Je reçus de madame *Renaud* le baiser que je lui donnais ; mais son amie fut inflexible pendant quelques minutes. J'engageai madame *Renaud* à

(*a*) Voyez l'article *Richelieu*.

venir l'encourager à faire la paix ; et cette bonne femme, pour me plaire, pria madame *Michelin* de m'embrasser. Il me parut plaisant que ce tiers-là fit les frais de notre réconciliation. Enfin ses soins eurent le succès qu'elle en attendait, et je sentis le mouvement des lèvres, que la dévote m'assura être un baiser. Je tins pour vrai l'assurance qu'elle m'en donna ; je les quittai, en leur promettant de venir bientôt les voir, et je leur dis que je ne voulais plus d'humeur, que je passais celle-ci que le premier mouvement faisait naître ; mais qu'il fallait que tout fût oublié la première fois que je reviendrais, et que ce serait le plutôt possible. »

Une seconde scène acheva de réunir, au moins en apparence, ces deux rivales ; et la manière dont elle se passa est encore plus plaisante que tout ce qui l'avait précédé. Le Duc de *Richelieu*, résolu de faire trouver ensemble ces deux femmes dans sa petite maison, fit tenir à chacune d'elles un billet, sans qu'elles eussent aucun soupçon de celui qu'il écrivait à l'autre. Le rendez-vous était fixé à cinq heures du soir.

« Avant cinq heures, dit le Duc, j'étais dans mon petit appartement, et la dévote fut la première à s'y rendre. Des reproches furent les seuls mots qu'elle m'adressa : je laissai couler ce torrent, persuadé qu'une nouvelle visite que j'attendais, l'arrêterait pour quelques instans. Effectivement elle parut étonnée d'entendre sonner, et plus étonnée encore de voir madame *Renaud* qui ne fut pas moins surprise de voir madame *Michelin*. *Vous voyez*, leur dis-je, *l'empressement que j'ai de réunir deux bonnes amies ; je n'ai rien de caché pour elles : je leur ai promis de partager par égale portion la tendresse qu'elles m'inspirent, et vous voyez que je tiens parole ....; l'embarras du choix serait trop grand : tenez, regardez-vous*, ajoutai-je, en les mettant devant une glace ; *voyez, s'il m'est possible de prononcer entre vous. D'un côté, je vois une blonde adorable dont les traits sont d'une perfection qui enchante ; la douceur, cette qualité si rare et si désirable dans une femme, se peint sur un visage où l'on admire mille détails char-*

mans; si on ne voyait qu'elle, on l'adorerait sans partage; mais je détourne les yeux, et je découvre une brune dont la vivacité me ravit; son teint, moins blanc que l'autre, n'en est pas moins piquant : des yeux qui annoncent le plaisir, le font naître en les fixant : je ne parle pas de beautés secrètes, plus ravissantes encore, dont toutes deux sont pourvues. Si je ne puis prononcer entre deux belles qui me sont chères, je leur rendrai un égal hommage; je les aimerai sans décider laquelle des deux mérite mieux de l'être; et, en ne prononçant jamais sur des perfections égales, j'aurai le bonheur de les adorer alternativement.

» Madame *Michelin* que mon discours ne pouvait convaincre, irritée sans doute davantage des éloges que je donnais à sa rivale, me quitta pour aller se placer dans un coin du salon. Madame *Renaud* s'éloignant vivement de moi, fut se jetter sur un petit canapé, à l'opposite de l'endroit où était la dévote, et je restai debout, au milieu de mes deux déesses qui paraissaient réfléchir profondément sur ce qui venait d'arriver.

» Je leur dis qu'elles étaient deux folles de recommencer la scène qui s'était passée dans la chambre de madame *Renaud*, et qu'il fallait bien mieux profiter du tems présent; que celui qu'on employait en jérémiades était perdu pour le plaisir; que d'ailleurs ce n'était pas une nouvelle qu'elles apprenaient, et que j'avais un bon fonds d'amour, pour les aimer toutes deux à la fois. Je me mis en devoir d'embrasser l'une et l'autre, et les assurai que je connaîtrais leur attachement par l'envie qu'elles témoigneraient de se réunir. Je pris la dévote qui se laissa traîner auprès de son amie, et là je mis un genou en terre pour les supplier de se raccommoder. Je leur fis un tableau de l'agrément qu'il y aurait pour nous de venir passer quelques heures dans mon petit réduit, et je finis par persuader madame *Renaud*. Elle embrassa madame *Michelin*, en lui disant : Mon amie, vous aimez trop M. le Duc pour me le céder; je l'adore et je ne puis vous en faire l'abandon; il faut donc nous résoudre au partage qu'il nous propose; vivons en bonne intelligence avec lui, autant qu'il ne mon-

trera aucune préférence marquée. Allons, m'écriai-je en serrant les mains de madame *Michelin*, faites comme votre amie, et la paix et le bonheur vont à jamais renaître parmi nous. La dévote avait plus d'esprit que l'autre; elle fit de grandes phrases pour développer tout le mérite du sacrifice qu'elle faisait, et qui devait toujours lui coûter. Ah! comme un premier pas fait vers le mal, dit-elle, nous entraîne dans l'abyme! Je n'ose réfléchir sur ma situation présente. Qui m'aurait dit que j'eusse été faible, et que je le serais au point où vous me réduisez à l'être?.... Ah! M. le Duc! Un baiser finit l'exclamation. Je les baissai l'une vers l'autre pour être à même de s'embrasser une seconde fois; ce qu'elles firent d'assez bonne grâce.

» Content de ce premier succès, je voulus mettre à profit cette heureuse réconciliation. Je les appellai mes chères femmes, mes compagnes fidelles, les deux êtres choisis pour faire mon bonheur. Je cherchai à égarer leurs têtes, et à faire naître en elles des désirs dont je connaissais la force, et qui devaient éloigner toute réflexion contraire à mes projets. L'homme adroit, qui sait peu à peu faire passer le feu de l'amour dans les sens de la femme la plus vertueuse, est bien certain d'être bientôt le maître absolu de son esprit et de sa personne: on ne raisonne plus quand la tête est perdue, et tous les principes de la sagesse les mieux gravés dans le cœur s'effacent dans cet instant où l'on n'aspire plus qu'au plaisir; c'est lui seul qui commande et qui est écouté.

» Quand je vis mes deux belles dans l'état d'abandon où je désirais qu'elles fussent, je leur témoignai des désirs plus empressés: leurs yeux s'animèrent, quelques caresses me furent rendues, et je vis que la résistance ne retarderait que de quelques momens la nouvelle scène que j'avais envie de leur faire jouer. Je leur proposai de passer, l'une après l'autre, dans un cabinet charmant, voisin du salon, que je désirais leur faire admirer. Toutes deux gardèrent le silence. Vous balancez, leur dis-je, je vais voir laquelle des deux m'est le plus attachée: que celle qui m'aime davantage suive l'amant qu'elle veut convaincre de sa ten-

dresse ; c'est la plus grande preuve d'amour qu'elle puisse me donner; c'est celle qui pourra me plaire davantage, et dont je lui tiendrai compte tant que je vivrai. En parlant ainsi, je m'acheminai vers le cabinet; aucune ne se levait: madame *Renaud* souriait, la dévote baissait les yeux; rien ne se décidait: mais j'augurais bien que cette scène, peut-être neuve en jouissance, se terminerait à mon gré. Je vois bien, leur dis-je en m'approchant d'elles, que vous n'avez pas autant d'amour que moi, ou plutôt chacune craint de montrer à l'autre l'empressement qu'elle aurait à seconder mes désirs : un peu de honte vous retient. Je ne puis, quant à moi, prononcer sur la primauté entre vous ; toutes deux, d'après nos conventions que je veux toujours observer, vous m'êtes également chères. Eh bien, que le sort en décide ! Voilà un livre ; celle qui aura la lettre la plus près de l'A, sera forcée de me suivre, et l'autre attendra patiemment son retour, pour venir ensuite observer le cabinet.

» Je présentai alors le livre et une épingle, pour que le sort prononçât : leurs mains restaient aussi tranquilles que leurs langues étaient muettes. J'eus recours à de nouvelles caresses ; je priai, et bientôt madame *Renaud*, apostrophant madame *Michelin*, lui dit : Voisine, le vin est tiré, il faut le boire; un peu de honte sera bientôt passée; imitez-moi, je vais courir la chance. A ces mots, elle piqua dans le livre, et amena une F. Je la complimentai sur une lettre aussi significative. Je présentai ensuite l'arbitre du destin à la dévote; il fallut presque conduire sa main; et, après qu'elle eut bien tremblé, l'épingle se fixa sur un feuillet qui nous fit voir un E : c'était donc à elle à passer la première. Les deux femmes rougirent à la fois, l'une de pudeur, et l'autre de dépit. J'embrassai la chère *Renaud* pour la consoler du retard, et je pris sous le bras la dévote qui se défendit encore, mais faiblement; ses genoux refusaient de la soutenir, et je fus long-tems à lui faire faire le trajet du salon au cabinet, où je la laissai tomber sur un canapé. Je ne voulus pas perdre de tems, sachant que j'en avais un autre emploi à faire ; et je débutai par vouloir compléter notre réconciliation ; ce qui ranima madame

Michelin, et lui fit dire : *Quoi ! monsieur le Duc, ce n'est donc pas une plaisanterie ? j'ai cru que c'était un jeu....* *Un jeu!* repris-je, *quand on vous aime !* et, sans répondre davantage, je fis si bien qu'elle ne tarda pas à s'apercevoir que ce jeu avait de la réalité. Je connaissais ma dévote, et je savais qu'après des combats elle se livrait toute entière au moment présent. Celui-ci parut lui être aussi agréable que ceux que nous avions précédemment passés tête-à-tête. Elle oublia le partage et son amie qui attendait la fin de notre conversation. Cependant mon honneur était engagé à la traiter aussi bien, et je jugeai qu'il était tems de procurer à madame *Renaud* la vue des mêmes beautés que renfermait le cabinet. La dévote s'y trouvait actuellement si bien, qu'elle me témoigna ses regrets d'en sortir, et ses yeux m'annonçaient que quand on avait tant fait de se rendre coupable, un péché de plus ne devait pas effrayer. J'aurais pu l'en croire, si madame *Renaud* n'eût pas été dans le salon où nous passâmes, non pas sans avoir entendu la dévote me dire avec dépit : *C'est bien juste.*

» Je trouvai madame *Renaud* qui lisait dans ce même livre qui avait donné la primauté à sa rivale : je la plaçai à côté d'elle, et la pris à son tour par la main. *Je ne me ferai pas prier; quand on a un aussi bon exemple à suivre*, dit-elle en montrant madame *Michelin*, *on ne doit pas balancer;* et elle courut au cabinet, où elle m'ajouta en riant : *En vérité, mon cher Duc, j'y viens pour me moquer de vous, car que pouvez-vous me dire maintenant ? vous avez eu besoin de longs discours pour persuader une dévote, et je crois que le meilleur parti que vous ayez à prendre avec moi, est de garder le silence.* Cette plaisanterie me piqua, et je lui fis voir au moment même que j'avais toujours quelques pensées de réserve pour mes amies, et que je ne restais jamais sans réplique. Cette brusque justification étonna et ravit madame *Renaud* qui ne répondit que par des transports qui prouvaient son contentement, et elle ne quitta la séance qu'après m'avoir répété souvent : *Quel homme ! quel homme ! il est étonnant ; qu'on serait de fois heureuse avec lui, s'il était fidèle !*

» Elle rentra gaiement dans le salon, et fit une plaisanterie à madame *Michelin* qui avait repris la lecture à sa place. *Vous croyez, j'en suis sûre*, lui dit-elle, *que vous avez épuisé la conversation avec M. le Duc; mais apprenez que des gens d'esprit comme lui n'ont jamais tout dit, et que la fin de leur discours vaut bien le commencement.* La conversation devint libre : on goûta ; madame *Michelin* dérida entièrement son visage, et je fus très-content de l'union que je vis renaître entre ces deux femmes. Nous nous séparâmes, non sans nous promettre de revenir faire la même partie, et sur-tout d'y mettre, en arrivant, la même gaieté qui avait terminé celle-ci. »

Cependant madame *Michelin*, cette femme intéressante par sa beauté, et encore plus par sa vertu qui avait fait son bonheur jusqu'au moment où tous les moyens de séduction s'étaient réunis pour la faire tomber, madame *Michelin*, lorsque le plaisir ne captivait pas ses sens, sentait au fond de son cœur ce ver rongeur qui est la suite du crime; son mari qu'elle voyait sans cesse, et dont les attentions et les soins lui reprochaient tacitement les outrages qu'elle lui faisait; la honte de savoir que sa faiblesse était connue de sa voisine, et, sans doute, la jalousie d'avoir trouvé dans cette voisine une rivale qui partageait les soins et la tendresse du seul homme qu'elle eut aimé ; toutes ces idées, toutes ces noires réflexions affligeaient vivement cette femme trop sensible, et altérèrent sa santé. Dans un rendez-vous qu'elle eut avec le Duc, elle s'efforça vainement de saisir le plaisir qui la fuyait. Ces seuls mots lui échappèrent : *Ah ! c'en est fait ! je suis malheureuse !*

Dans une autre entrevue que *Richelieu* eut de la peine à obtenir, cette femme, plus faible que coupable, tint ce discours à son amant :

Monsieur le Duc, je vous ai aimé dès le premier instant où je vous ai vu. J'étais heureuse avec un mari compatissant, qui me dédommageait de l'amour que je n'avais pas pour lui, par mille soins prévenans qu'une honnête femme ne peut recevoir sans reconnaissance ; l'amitié la plus tendre tient lieu de l'amour. Les exercices de ma religion, auxquels

je me livrai avec la plus grande ferveur, remplirent ce cœur qui avait besoin d'aimer. Vous connaissez mieux que moi quel fut le hasard qui me fit faire votre connaissance. J'allais tous les jours à l'église pour prier Dieu, comme à mon ordinaire, et je ne m'apercevais pas que j'y étais conduite par le désir de vous y trouver. Ce fut dans ce même appartement où, égarée par vous, je manquai pour la première fois à des devoirs sacrés. Je ne vous cache pas que le plaisir, le premier que je goûtai aussi vif, me subjugua au point de ne pouvoir plus réfléchir sur mes égaremens. Quand le souvenir de ma première conduite venait se présenter à mon esprit, le vôtre, plus puissant, écartait le repentir. Ce jour, où j'eus le malheur de voir que vous m'étiez infidèle, ma raison revint me présenter le miroir, et j'y vis toutes mes fautes. Je crus qu'en m'égarant de nouveau j'éloignerais le remords qui me troublait, et j'eus la douleur d'être plus criminelle, sans être plus heureuse. Vous devez vous ressouvenir que je n'opposai aucun obstacle à vos désirs; la dernière fois que nous nous trouvâmes dans ce même lieu, je me flattais que le plaisir que j'éprouvais toujours avec vous, m'arracherait à moi-même : vaine espérance! le plaisir me fuit, et je sens bien qu'il ne peut plus revenir. Ma santé se détruit; je succombe au tourment que j'éprouve, et je ne veux plus que vous disputiez à Dieu un cœur qui ne doit plus implorer que sa miséricorde. Je suis à vous pour la dernière fois, si la jouissance d'une femme gémissante peut vous toucher encore, et demain je vais aux pieds des autels pleurer mes erreurs et demander au ciel le pardon de mes fautes.

« Cette jérémiade, dit le Duc, m'interdit quelque tems; mais revenu à moi, et croyant que la jalousie occasionnait ce pieux retour à la divinité, je l'assurai que je romprais avec madame *Renaud* qui m'ennuyait, et que je lui donnerais tous mes momens. Elle avait un air dévot et languissant, qui ranimait mes désirs, et je ne trouvai point de résistance à les satisfaire. Mais ma dévote n'était plus la même; ses sens ne parlaient plus : mes caresses la fatiguaient, et les larmes répondirent à mes plaisirs; ils ne furent pas de longue durée. Ce tête-à-tête n'avait rien d'a-

musant pour moi, et je laissai madame *Michelin* maîtresse de se retirer. Elle me prit ma main qu'elle baisa, me souhaita un long bonheur, et me dit, en soupirant, qu'elle n'avait pas long-tems à vivre. »

Effectivement, quelque tems après, le Duc de *Richelieu* rencontra le bon homme *Michelin* qui était en grand deuil. Il fit arrêter sa voiture, et apprit avec un saisissement qui lui fit mal, qu'il y avait deux jours que sa femme était enterrée. « Cet homme versa un torrent de larmes en me parlant, dit le Duc. J'étais ému, et, malgré moi, je sentis couler mes pleurs. Trouvant le lieu peu favorable pour s'expliquer, je le fis monter dans ma voiture, après lui avoir demandé s'il pouvait venir un instant chez moi. Nous y fûmes bientôt rendus; et là, le bon marchand se mit à sangloter plus que jamais.

» Quand sa douleur fut un peu calmée, il me dit qu'il avait perdu la plus sage et la plus respectable des femmes; que je savais bien que quand j'étais venu chez lui, il m'avait fait remarquer le chagrin de sa femme. Il ajouta que depuis il n'avait fait qu'augmenter; qu'en vain il avait cherché les occasions de la distraire, que tout avait été inutile. *Voyez, monsieur le Duc, ce que c'est que de nous*! continua-t-il, *comme la maladie nous ôte tout jugement! Cette pauvre femme qui était la douceur, la vertu même, m'a demandé pardon avant de mourir, comme si elle m'eut offensé!* J'aurais pu m'amuser de sa bonhomie, continue le Duc, si j'avais été moins agité: mais j'étais réellement affecté, et je ne m'occupais que de la mort de la pauvre madame *Michelin*. Je craignais bien d'en être l'auteur, et j'éprouvais un reproche intérieur qui me mit mal à mon aise.

» Il m'apprit, en continuant son récit, qu'il avait mené sa femme à Saint-Cloud pour la dissiper; que, n'ayant pu avoir de voiture pour revenir, elle avait fait une partie du chemin à pied; qu'elle avait eu fort chaud, et, que s'étant ensuite refroidie, elle avait eu une fluxion de poitrine; qu'étant faible et malade depuis long-tems, elle n'avait pu la supporter; qu'elle avait un ver rongeur qui la minait depuis long-tems, mais qu'il ne pouvait savoir ce que

c'était.

c'était. Cet homme se perdit en raisonnemens pour deviner la cause des peines de sa femme, que je devinais très-facilement.

» Je reçus, le même soir, une lettre de madame *Renaud*, qui m'apprenait la mort de son amie. Je vais la copier, à cause de sa singularité. »

« *Monsieur le Duc*,

» *Une bonne femme qui n'a commis d'autre faute, ainsi que celle qui vous écrit, que de vous aimer, est morte avant-hier entre mes bras. Votre manière d'agir envers elle lui a bien fait faire son purgatoire en ce monde-ci : aussi, je crois bien fermement que la pauvre défunte est en paradis, où elle m'a bien promis de prier Dieu pour vous et pour moi; car vous saurez que, tout en pleurant les péchés que vous lui avez fait faire, elle pensait encore à vous. Elle m'a chargée de vous écrire qu'il fallait vous convertir, parce que non-seulement vous avez vos péchés à expier, mais encore ceux des autres. Elle m'a bien dit qu'elle vous pardonnait; ainsi vous aurez cela de moins sur votre conscience. J'ai été si troublée que je n'ai pu vous mander plutôt ce dont j'ai été chargée pour vous par les dernières volontés de madame Michelin. Elle a fait la plus belle mort qu'il soit possible de voir; et, si vous en aviez été le témoin, cela vous aurait percé le cœur. Elle demandait pardon à tout le monde. Quand nous étions seules, elle me parlait continuellement de vous, et elle pleurait sa faiblesse qui est bien la mienne. Elle m'a bien recommandé de vous dire de faire un retour sur vous-même, parce qu'on ne sait pas, comme vous voyez par elle, qui meurt et qui vit. Elle m'a aussi fait promettre de ne plus vous voir, pour ne pas exposer mon salut; cependant, si vous vouliez être sage, cela n'empêcherait pas que je vous offrisse à déjeûner, pour causer ensemble de cette bonne amie qui est morte comme une sainte.* »

Ainsi finit cette aventure dont les détails paraîtront peut-être trop longs; mais j'ai cru qu'ils pouvaient être utiles à une infinité de femmes qui se trouvent souvent dans le même cas. An 1727. *

MILITAIRES.

« Un jeune *Militaire* ayant voulu séduire à Vaucouleurs une demoiselle très-jolie, et dont il était très-amoureux, imagina que les mouches cantharides pourraient lui faciliter ce projet; et, de concert avec ses amis et même des femmes qui, à la vérité, ne comptaient faire qu'une plaisanterie, il fit prendre à cette demoiselle, dans un bal, ce philtre amoureux. L'effet en fut malheureusement prompt et terrible; il occasionna à cette fille des convulsions mortelles, et elle tomba ensuite dans un état de folie, qui durera peut-être toute sa vie. Les premiers juges avaient condamné le jeune homme aux galères; mais la Tournelle ayant considéré qu'il n'avait que seize à dix-sept ans, lui a simplement enjoint d'être plus circonspect à l'avenir. » An 1777.

* Un vieux *Militaire* ayant obtenu avec beaucoup de peine une audience du Cardinal de *Fleury*, Ministre tout-puissant sous *Louis XV*, lui dit : « Monseigneur, je ne » serai pas long; mais avant de lui détailler mon affaire, » Son Éminence permettrait-elle que j'osasse lui faire une » question? — A la bonne heure; parlez, monsieur. — Si » Monseigneur se trouvait criminellement traduit en justice pour avoir violé une fille de vingt-deux ans, grande, » forte et résolue comme un grenadier, ne trouverait-» elle pas la chose assez extraordinaire? — Sans doute. » — Eh bien, Monseigneur, quoique de l'âge, au moins, » de Votre Éminence, et certes beaucoup plus cassé, si il » me trouvait dans ce cas-là, qu'en penserait Monsei-» gneur? — Que c'est un tour que probablement on vous » jouerait. — Nenni, Monseigneur, c'est mon histoire. » Obligé de passer par Paris, pour aller rejoindre mon » corps en Flandre, et descendu à l'hôtel de ....., une » jeune égrillarde, telle que je viens de la peindre à Mon-» seigneur, s'étant prêtée à quelques menues politesses de » ma part, c'est-à-dire, de celles dont l'habitude se con-» serve machinalement, même chez les plus vieux servi-

» teurs du Roi, me quitta tout-à-coup sous prétexte qu'on » l'appellait d'en bas, et me promit que le lendemain je » n'aurais aucun reproche à lui faire.

» Le lendemain, tandis qu'elle préparait mon lit, à » peine avais-je repris la conversation de la veille, que.., » jugez de ma surprise, Monseigneur, en voyant la co- » quine, sans quitter ce même lit, pousser des hurlemens » affreux, déchirer ses habits, crier au meurtre, au viol, » attirer, à l'instant même, dans ma chambre trois ou » quatre témoins, probablement d'intelligence avec elle ; » l'instant d'après, un Commissaire en robe, le guet et tout » le voisinage. — Quoi ! s'écria le Ministre en riant, se- » rait-il possible ? — Si possible, qu'après un long pro- » cès-verbal signé par tous les assistans, j'ai vu saisir mes » malles, et qu'à peine ai-je obtenu la permission de sortir » pour aller chercher la somme nécessaire, tant pour » apaiser mon infante, que pour payer les frais du procès.

» Allez, monsieur, lui dit le Cardinal, et calmez-vous, » Passez chez *Barjac*, donnez-lui l'adresse du Commis- » saire et la vôtre ; vos effets vous seront rendus. Ainsi » disposez-vous à rejoindre votre troupe, où, sans doute, » votre présence est plus nécessaire qu'à Paris : mais sur- » tout n'oubliez pas que les politesses qui vous ont attiré ce » petit esclandre, ne vont, je crois, plus guères aux ca- » dets de notre âge. » *

* « On parle beaucoup de la luxure effrénée d'un *Militaire* qui, devenu amoureux d'une jeune personne ayant fait sa première communion à Saint-Germain-l'Auxerrois, avec les autres de la paroisse, le jeudi dix-neuf avril, n'a pu résister à sa passion ; et l'après-midi, au sortir des vêpres, l'a entraînée à l'écart, et s'est permis les actes les plus obscènes, au point qu'elle a crié. On ajoute que, pour se débarrasser de la foule survenue, le *Militaire* a tiré son épée, s'est ouvert un passage, et s'est enfui. On dit pourtant qu'il a été arrêté ; on ignore ce que cela deviendra : on présume que, pour soustraire le coupable au supplice, on la fera passer pour fou. » An 1781. *

MILLET.

Sous le règne de *Henri III*, Roi de France, un Capitaine, nommé *Dupont*, était avec sa troupe à Bécourt, village de la Picardie, et logé chez un laboureur, nommé *Millet*, qui avait trois filles très-jolies. *Dupont* fut frappé de la beauté et des grâces de l'aînée qui était pleine d'attentions pour lui et pour ses soldats. Il préluda d'abord par des promesses assaisonnées de louanges un peu militaires. Ce moyen ne lui ayant pas réussi, il s'adressa au père *Millet*, et, après avoir fait un long récit de ses exploits, il lui dit: *Mon ami, la beauté, la sagesse de votre fille aînée peuvent faire mon bonheur; si vous voulez me la donner en mariage, vous pouvez être sûr que vous et les vôtres serez ennoblis, et je rendrai cet aimable enfant une des plus heureuses femmes qui soient sur la terre. Je désire au plutôt lui faire changer ses gros habits de bure contre des habits de soie, et lui donner un état qui ne lui fera jamais regretter celui qu'elle quitte; vous l'aimez sûrement trop pour apporter obstacle à sa fortune.*

Millet aperçut le piège, et, sans le faire soupçonner, il répondit modestement: *Monsieur, mon état me rend indigne de l'honneur que vous voulez me faire; vous êtes gentilhomme, de bonne maison, élevé dans les grandes charges, accoutumé à voir des gens de votre rang; pour ce, il me semble qu'il n'est bienséant que je vous donne ma fille qui n'est qu'une chétive villageoise, issue de très-bas lieu. Je la garde pour quelqu'un qui sera de ma condition, qui n'aura pas honte de me reconnaître pour son beau-père, et que je pourrai sans crainte appeller mon gendre.*

Dupont, furieux de ce que *Millet* ne consentait pas à sa demande, lui jetta une assiette au visage, et jura d'employer la violence pour jouir de sa fille. Ce jurement fut un signal pour les soldats qui se saisirent de la jeune *Millet*. Vainement elle embrassait les genoux du Capitaine pour le conjurer de défendre sa pudeur; sa douleur ajoutait à sa beauté, et irritait les désirs de son vil amant. Lorsqu'il eut

apaisé sa brutale ardeur, il abandonna la malheureuse victime à ses soldats. Après cette horrible prostitution, on la fit asseoir à table, et à demi-nue, à côté de *Dupont*.

Cette infortunée, les yeux baissés, ne répondait à leurs sales discours qu'en implorant la vengeance du ciel. Au moment où le Capitaine détournait la tête pour donner des ordres à un soldat, elle saisit un couteau, l'enfonce dans le cœur de l'infâme *Dupont*, et l'étend mort sur la place. Profitant de l'étourdissement qu'avait causé une action aussi hardie et aussi imprévue, elle court vers ses parens, leur apprend son malheur et sa vengeance, et leur conseille de prendre promptement la fuite. Les soldats revenus de leur étonnement, la cherchaient de tous côtés; elle se livra elle-même pour faciliter la fuite de ses parens. Alors ces misérables, après lui avoir fait essuyer mille outrages, la lièrent à un arbre et la firent mourir à coups d'arquebuse. Pendant son supplice, elle prit le ciel à témoin de n'avoir jamais donné le moindre consentement à leur infâme passion, et le pria de lui pardonner la mort de son ennemi.

Son malheureux père sortit de sa retraite, lorsque la nuit fut venue, assembla plus de deux mille hommes dans tout le voisinage, et leur raconta avec l'éloquence du désespoir le malheur de sa chère fille. La cause devint aussitôt générale: les femmes conjuraient leurs maris de punir ces ravisseurs, et les jeunes filles leur apportaient des armes pour venger leur compagne. On surprit les soldats dans l'ivresse, et ils furent assommés. An 1581.

MILON.

* *TITUS ANNIUS MILO* avait été adopté dans la famille des Anniens. * Il est connu par le meurtre de *Clodius*, et encore plus par la harangue que Cicéron fit pour le défendre. Il épousa *Fausta*, fille du Dictateur *Sylla* et de *Metella*. Elle était déjà veuve de deux maris, lorsqu'elle épousa *Milon*, et elle surpassa sa mère par sa mauvaise conduite. Elle prenait même si peu de précautions dans

ses plaisirs, qu'un de ses amans fut pris un jour sur le fait par *Milon*. Il lui en aurait coûté la vie, s'il n'eût eu de quoi payer ce qu'on lui demanda, et encore ne fut-il relâché qu'après avoir reçu les étrivières. C'est Aulugelle qui nous apprend ce fait, et qui ajoute que ce galant imprudent et malheureux était l'historien *Salluste*. Il s'en vengea; car, étant Tribun du peuple, il accusa *Milon* du meurtre de *Clodius*, et d'avoir brigué par argent le Consulat. La crainte empêcha Cicéron de prononcer son plaidoyer comme il est imprimé, de manière que *Milon* fut exilé, et se retira à Marseille.

Horace, dans ses satyres, nous parle d'un certain *Villius* qui, n'ayant pas profité de l'exemple de *Salluste*, reçut, pour le même fait, plusieurs coups de poing, et manqua d'être poignardé. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on soutient que ce pauvre *Villius* fut ainsi maltraité par un autre amant de *Fausta*, qui était avant lui.

Enfin *Fausta*, dans le nombre de ceux à qui elle fit part de ses faveurs, en eut deux, dont l'un se nommait *Pompeius Macula*, (ce dernier mot signifie une tache en français) et l'autre nommé *Fulvius*, *filius fullonis* (ce dernier mot peut signifier en français un foulon); pourquoi *Faustus*, frère de *Fausta*, disait: Je m'étonne que ma sœur ait une tache, puisqu'elle a un foulon. An de Rome 703. *

* MILTON.

JEAN MILTON naquit à Londres en 1608; il se rendit célèbre par son amour pour la liberté en tout genre. Après la mort de *Charles Ier*, que l'ambition de *Cromwel* fit périr sur un échafaud, *Milton* fit un livre pour justifier le droit du peuple contre les tyrans: il écrivit pour faire protéger la liberté de la presse, ne pouvant souffrir que quelques ignorans décidassent en dernier ressort, d'après leurs passions et leurs intérêts, de ce qui doit ou ne doit pas être publié. Enfin il fit paraître un écrit pour prouver la légitimité et la nécessité du divorce: il paraît que ce fut son intérêt personnel, ou plutôt un dépit amoureux qui engagea *Milton* à faire ce dernier ouvrage.

Dans le tems que *Charles I.er* disputait encore, les armes à la main, sa couronne et sa vie contre les Parlementaires, *Milton* épousa une jeune et jolie fille, nommée *Marie Powel*, dont le père était Juge-de-Paix. Un mois seulement s'était écoulé depuis le mariage, lorsque la jeune femme demanda et obtint la permission d'aller voir son père qui était à la campagne; le terme qu'elle avait fixé pour son retour étant passé, *Milton* lui écrivit plusieurs fois, et tendrement, pour la presser de revenir; elle lui fit dire enfin qu'elle renonçait à lui. On a prétendu qu'elle avait conçu un dégoût décidé pour son mari, parce qu'étant accoutumée à vivre dans la dissipation et les plaisirs, elle n'avait pu se faire à la vie sérieuse et tranquille d'un philosophe. D'autres disent que le père de cette jeune personne étant royaliste, avait voulu la retirer d'une maison où l'on pensait d'une manière absolument opposée. Quoi qu'il en soit, *Milton* indigné d'un procédé qui blessait sa délicatesse et le tendre attachement qu'il avait pour sa femme, donna le jour à son ouvrage sur le divorce, et, pour prouver qu'il était entièrement persuadé des sentimens qu'il venait de publier, il devint amoureux d'une jeune personne remarquable par son esprit et sa beauté; il était prêt de l'épouser, lorsqu'étant un jour chez un de ses amis, sa femme vint se jetter à ses genoux, et implorer son pardon: d'abord il fut inexorable; mais les larmes d'une femme qu'il aimait encore, et les prières de ses amis le fléchirent; il oublia tout le passé, et non-seulement reçut sa femme chez lui, mais encore toute sa famille, parce que le parti royaliste était entièrement abattu. Le premier fruit de cette réconciliation fut une jolie petite fille qui naquit moins d'un an après. On croit que l'entrevue de *Milton* avec sa femme, après une si longue et si douloureuse absence, le frappa vivement, et que peut-être l'impression qu'elle fit sur son esprit, contribua à lui faire trouver ces termes vifs et tendres dont *Ève* se sert pour fléchir *Adam*, dans le dixième livre *du Paradis perdu*.

« N'y a-t-il pas là, dit un philosophe, en parlant de la » réconciliation de *Milton* avec sa femme, de quoi mettre

» ce poëte dans la liste des bons maris, et de quoi faire » servir de preuve à la remarque que tant de gens font ; » qu'il n'y a rien de plus débonnaire qu'un homme à l'é- » gard d'une femme qui l'a offensé, même déshonoré ? » Celui-ci avait sur les bras, non-seulement le ressenti- » ment d'époux, mais même l'intérêt d'auteur : il s'était » pour ainsi dire lié lui-même par ses écrits; sa thèse du » divorce appuyée de répliques le portait à soutenir la ga- » geure. Ajoutez à cela qu'il sentait de nouvelles flammes » pour une fille charmante par sa beauté et par son esprit, » et néanmoins deux ou trois larmes de son épouse le dé- » sarmèrent; il consentit à tout ce qu'elle voulut, anciennes » résolutions de ne plus la voir, engagement d'auteur, » nouvelles amours, tout plia sous la force victorieuse d'un » *peccavi* prononcé par une épouse éplorée. »

Milton mourut en 1674, sans avoir éprouvé aucune espèce de vengeance de la part de *Charles II*, sinon qu'il fut exclu des charges publiques. On sait qu'il est auteur du *Paradis perdu* et du *Paradis reconquis*.

« Il était d'une taille médiocre, mais assez bien prise : il portait ses cheveux noirs, flottans en boucles sur ses épaules; sa figure était maigre, sérieuse, mais agréable ; quoiqu'aveugle dans sa vieillesse, ses yeux étaient beaux et sans tache; sa conversation était celle d'un homme d'esprit, et d'un caractère doux et indulgent ; il réservait pour ses écrits toute son austérité républicaine. » *

* MIQUEZ.

Les Vénitiens venaient de faire la paix avec les Turcs ; ou plutôt ils l'avaient achetée, lorsque, peu d'années apres, la guerre se ralluma pour un sujet assez singulier.

Un Juif Portugais, nommé *Miquez*, avait abjuré le Judaïsme dans sa jeunesse ; cependant craignant la redoutable inquisition, il se retira à Anvers. Ses talens et sa bonne mine lui procurèrent un accès facile dans les maisons les plus distinguées; il augmenta même le nombre des courtisans de *Marie*, Reine de Hongrie, Gouvernante des

Pays-Bas. *Miquez*, en embrassant le Christianisme, n'avait pas renoncé à ses passions : jeune et fêté, il inspira un goût assez vif à une demoiselle de qualité ; leur intrigue, d'abord secrète, devint bientôt publique. Les parens de la demoiselle firent des perquisitions sur la naissance de *Miquez* ; comme il en eut connaissance, et qu'il prévit les conséquences qui en pourraient résulter, il prit sagement le parti de se retirer à Venise.

Tout fait présumer qu'il joua aussi un rôle assez considérable dans cette ville, puisqu'il osa demander aux Vénitiens quelques îles pour les Juifs. Le refus qu'il éprouva lui inspira de la haine pour ces fiers républicains, et il passa à Constantinople, dans l'intention d'exercer sa vengeance à la première occasion.

Après la mort de *Soliman II*, *Miquez* devint le favori et le confident de *Sélim II*, son successeur. Il profita de sa faveur pour engager le Sultan à s'emparer de l'île de Chypre, qui appartenait aux Vénitiens, et qui produisait l'excellent vin de Malvoisie, que *Sélim* aimait beaucoup. La guerre fut déclarée ; les Vénitiens ligués avec le Pape *Pie V*, et avec *Philippe II*, Roi d'Espagne, ne purent empêcher les Turcs de faire une descente dans l'île de Chypre, et de s'en emparer, ainsi que de Nicosie. La célèbre bataille de *Lépante*, livrée par *Dom Juan d'Autriche*, fils naturel de *Charles-Quint*, dans laquelle les Turcs furent battus et perdirent beaucoup de monde et de vaisseaux, ne rendit pas le sort des Vénitiens plus heureux. Par le traité de paix qu'ils firent avec le Grand Seigneur, ils lui cédèrent la délicieuse île de Chypre, et deux autres villes dans la Dalmatie. An 1573. *

MIRANDA.

Les premiers Espagnols qui abordèrent dans le Paraguay, sous la conduite de *Diaz de Solis*, en 1516, furent massacrés par les sauvages. Plusieurs années après d'autres Espagnols y retournèrent, conduits par *Sébastien Cabot* qui fit bâtir une forteresse à l'entrée de la rivière de Rioté-

riéro, et dont la garde fut confiée à *Nuno de Lara*. Comme il n'avait que cent vingt hommes contre des peuples innombrables, il chercha à faire alliance avec les *Timbuez*, les plus proches voisins de son Gouvernement. *Mangora*, leur Cacique, reçut avec plaisir les propositions des Espagnols, et bientôt il y eut entr'eux une étroite liaison. « Mais, dit un historien, dont le style est trop connu » et trop agréable pour y rien changer, admirez la puis» sance de l'amour, qui, non content de triompher des » dieux et des héros, se plaît encore à vaincre la férocité » des nations barbares, son carquois a des flèches plus sûres » et plus mortelles que les dards empoisonnés de l'Indien.

» Un de ses traits partit des yeux d'une espagnole; c'é» tait *Luce Miranda*, épouse de l'invincible Capitaine » *Sébastien Hurtado*. Dès ce moment, le Cacique blessé, » devint furieux, et sentit qu'en vain l'Amérique espé» rait résister à un peuple dont chaque soldat détruisait » des armées, et chaque femme pourrait mettre à ses » pieds tous leurs chefs. Il osa avouer sa défaite à celle qui » ne daignait pas s'en apercevoir; mais pour surprendre » par la ruse une proie qu'il ne se flattait pas d'enlever de » force, il tendit un piège à l'ambition de *Hurtado*; il » l'invita donc à venir avec *Miranda* recevoir les hom» mages de toute sa nation, en lui faisant entendre qu'une » beauté née pour triompher dans les deux mondes, » achèverait d'attacher sans retour à l'alliance des Espa» gnols ceux des *Timbuez* qui ne pourraient douter de la » supériorité d'un peuple si renommé, quand ils ver» raient à quelle source d'héroïsme les Européens pui» saient ce courage qui les rendait si facilement les maîtres » de la terre.

» *Hurtado*, que sa chaste compagne avait instruit » de la funeste passion du Cacique, crut, par pitié, de» voir éluder les progrès d'un feu qu'il n'aurait pu éteindre » que dans le sang de cet infortuné. Il lui répondit qu'un » soldat Européen n'oserait quitter son camp ou sa gar» nison, sans la permission du Général ou du Gouver» neur, ni demander sans honte une pareille grâce, à moins

» que ce ne fût pour combattre et vaincre. Le Cacique, » éclairé par l'amour qui semble ne prêter son bandeau » qu'aux amans heureux, vit bien que l'Espagnol se jouait » de sa passion, et sentant qu'il ne serait heureux que par » la mort de son rival, il resolut de le perdre ; ce devait être » par une trahison, *Hurtado* ne craignait que les lâches.

» Le Cacique apprit que ce brave Espagnol était sorti » de la garnison avec cinquante de ses invincibles soldats, » pour aller chercher de vivres à la pointe de l'épée ; au » lieu de l'attaquer ouvertement, il profita de son ab» sence pour se défaire de lui ; la garnison se trouvait ex» trêmement affaiblie par l'éloignement de ce Capitaine. » *Mangora* ne tarda pas à former un corps de quatre mille » Indiens ; il les tient bien cachés dans un marais couvert, » voisin de la citadelle, ensuite marchant aux portes de » la place avec trente des siens, il fait dire à *Lara* qu'ayant » appris que les Espagnols, ses amis, manquaient de » vivres, il s'était empressé de venir leur en offrir, en » attendant le retour du convoi qui devait leur en apporter. » La générosité du Général était trop éloignée de la mé» fiance pour suspecter les piéges de la perfidie dans les » présens et les offres volontaires d'un allié. *Lara* reçut le » Cacique avec les témoignages les plus sincères de la re» connaissance, et voulut le régaler, avec de sa troupe, » de tout ce qu'il put joindre de provisions étrangères de » l'Europe aux mets naturels du pays. On fit un festin de » ce mélange, et de l'ivresse de la débauche on tomba » dans les filets du sommeil, ou plutôt de la mort.

» Le Cacique avait prémuni son escorte et sa troupe » embusquée ; tout était prévu et concerté pour consom» mer la plus lâche des trahisons. A peine les Espagnols » s'étaient endormis, que la lueur des flammes qui dé» voraient le magasin, avertit les *Timbuez* de marcher » au saccagement de la place. Les soldats qui devaient la » garder, mal éveillés par le bruit et la clareté de l'incen» die, coururent encore ivres pour l'éteindre. Durant ce » désordre, les auteurs de la trame ouvrent les portes à » leurs compagnons, et tous ensemble fondent, le poignard

» à la main, sur les Espagnols qui ne savent fuir ni le feu, » ni l'ennemi. *Lara* mortellement blessé songe moins à » retirer la flèche de ses flancs qu'à enfoncer son épée au » cœur de *Mangora*. Le Cacique et lui tombèrent en se » déchirant mutuellement.

» Il ne restait dans la place que quatre femmes et quatre » enfans avec *Miranda*, cause innocente et malheureuse » d'une scène si tragique ; ces tristes victimes furent em- » menées à *Siripa*, frère et successeur du perfide Cacique. » L'amour de celui-ci passa dans le cœur de son frère » comme un feu échappé des cendres. Semblable au soleil » même qui luit sur les riches bords du Paraguay, *Miranda* » ne pouvait briller aux yeux, sans enflammer tout ce qui » la voyait; mais ses traits portaient, dans les ames éprises, » tantôt la rage du désespoir, tantôt les douces faiblesses » de la soumission et de la prière. *Siripa* se jette à ses pieds, » lui déclare que non-seulement elle est libre, mais qu'elle » doit régner sur le chef et sur le peuple, que ses charmes » eussent soumis à l'Espagne plus sûrement que les armes » d'une nation victorieuse. Comment pourrait-elle encore, » ajouta-t-il, ne pas oublier un époux malheureux, et » sans doute tombé sous les flèches des Indiens conjurés!

» *Miranda* plus irritée encore de l'amour du nouveau » Cacique, qu'elle n'avait été insensible à celui de son » frère, y répondit par des traits sanglans de mépris et » d'insulte, aimant mieux la mort que la couronne des » mains d'un sauvage : avait-elle traversé les mers avec » son époux, pour l'abandonner et le trahir, dans un monde » où les femmes de l'Europe devaient l'exemple de la » vertu, comme les hommes y donnaient celui de la » bravoure? Mais *Siripa* n'imaginant pas une fidélité d'une » espèce aussi extraordinaire à ses yeux que l'héroïsme » des Espagnols, crut que le tems affaiblirait ces senti- » mens dans un sexe qui n'était pas fait pour une longue » résistance, ou que du moins rien ne pourrait vaincre » tant de fierté que la douceur. C'est en vain que *Miranda* » repoussait opiniâtrément les attentions du Cacique, il » lui prodigua les soins et les respects à proportion du refus.

» Pendant ce combat, où le faible opposait la violence » et la rigueur aux vœux et aux soumissions du plus fort, » *Hurtado* revenu de son expédition, ne trouva qu'un amas » de cendres ensanglantées, à la place où il avait laissé la » citadelle ; ses yeux cherchent par-tout *Miranda*, sans » découvrir même l'ombre de cette épouse fidelle, ni les » traces de ses pieds ; il apprend enfin qu'elle est chez les » perfides Indiens, qui, dans une seule nuit, avaient » commis tant de crimes : aucun danger ne l'arrête dans » la résolution d'arracher *Miranda* à ses ravisseurs. Sa » présence allume toutes les fureurs de la jalousie dans » l'ame du Cacique; il ordonne aussitôt la mort de cet Es- » pagnol, dont l'aspect lui était odieux à tant de titres. » *Miranda* fléchit le cœur du barbare, et fait révoquer » l'arrêt prononcé contre son époux ; elle obtient même la » liberté de le voir quelquefois, mais à condition que s'ils » osent écouter l'amour et s'abandonner à ses transports, » le premier moment de leur félicité sera le dernier de » leur vie. O loi plus cruelle cent fois que celle dont le Roi » des enfers accabla la malheureuse *Orphée* ! Comment » posséder une épouse adorée et ne pas la voir ? Comment » la voir long-tems, sans jouir une fois de ses embrasse- » mens ? Qu'espérait *Siripa* du tourment où il avait con- » damné ces époux ? L'amour se nourrit de sacrifices » volontaires et des privations qu'il s'impose ; il s'irrite » contre les lois qu'on lui prescrit; la défense éveille les » désirs, le danger, son audace, et la mort même semble » l'inviter à goûter la vie. Après avoir passé des jours heu- » reux à se consoler de leur esclavage, à se baigner de ces » larmes qui s'attirent, s'essuient et se renouvellent sans » cesse dans les tendres embrassemens d'un amour ver- » tueux et persécuté, ces deux époux osèrent souhaiter un » de ces momens délicieux qui rachètent des années de » souffrance, et valent des siècles de vie. Après s'être vus » cent fois, s'être tout promis et tout refusé, dans l'espé- » rance de se revoir encore pour acquitter les droits et les » sermens de l'hymen; enfin l'amour plus fort que les fers, » les tyrans et la mort, exigea ce doux tribut de plaisir,

» dont la vertu même fait hommage au ciel dans les bras » de la fidélité conjugale; ils jouirent enfin de ce plaisir » que les anges bénissent autour du lit nuptial, en se cou- » vrant le visage de leurs ailes. Un jour le barbare *Siripa* » surprit *Hurtado* dans les bras de *Miranda*, leur mort » fut ordonnée; et tous deux traînés de la couche nuptiale » au poteau du supplice, expirèrent lentement à la vue » l'un de l'autre, dans les soupirs d'un amour éternel. »

* Un autre historien en attribuant toujours la mort cruelle de ces deux infortunés à l'amour et à la jalousie, dit qu'une des femmes du Cacique était amoureuse du mari de *Miranda*; que son intérêt personnel l'engageant à veiller de près sur la conduite de son amant, elle le surprit un jour se livrant à toute sa tendresse avec son épouse; que n'écoutant alors que les mouvemens de sa jalousie, elle alla sur-le-champ avertir *Siripa*, qui s'étant convaincu, par ses propres yeux, de la vérité du rapport, condamna *Miranda* au feu, et *Hurtado* à être percé de flèches. An 1500. *

* MIROMÉNIL.

« IL arriva à Fontainebleau, dit un auteur qui a recueilli avec soin les anecdotes de son tems, une aventure qui fut un spectacle plus amusant que tous ceux du théâtre de la Cour. Deux jeunes Robins mirent l'épée à la main l'un contre l'autre; le premier était M. *de Vandeuil*, Maître des requêtes, d'environ vingt-huit à trente ans, et le second M. *de Miroménil*, fils du Garde des Sceaux, Avocat du Roi au Châtelet, âgé de dix-neuf à vingt ans. Le sujet de la querelle était une fille; ils convinrent de se battre au premier sang, et M. *de Miroménil* ayant reçu une légère égratignure au nez, le combat cessa. On dit plaisamment qu'ils s'étaient battus en petits manteaux, costume des jeunes Magistrats, et qu'ils s'en étaient servi comme de bouclier pour parer les coups. On ajouta que quatre Maîtres des requêtes avaient été établis juges du combat.

» Le Roi, à qui on rendit compte de ce plaisant duel, en rit beaucoup. Afin de le calmer d'une façon plus hon-

nête, on rapporta à Sa Majesté que M. *de Miroménil* avait fait des observations indécentes sur l'élévation de M. *de Vandeuil* père à la dignité de Conseiller d'État, et que le fils avait pris fait et cause pour l'auteur de ses jours; mais on regarda la première leçon de l'histoire comme véritable, et c'est aussi la plus vraisemblable.

» Après le combat, les deux jeunes Robins s'embrassèrent, et allèrent dîner chez M. le Garde des Sceaux; mais quand on eut beaucoup ri à leurs dépens, on les exila pour la forme, et pour quelques jours seulement. » An 1786.

M. *de Miroménil*, Garde des Sceaux, avait une femme dont les déréglemens devinrent si publics, qu'il fut obligé de la faire enfermer. Il lui avait peut-être donné lieu, par son inconduite, d'oublier ce qu'elle devait à l'honneur de son mari, ce qu'elle se devait à elle-même, et on sait que c'est la grande excuse des femmes, le moyen bannal qu'elles emploient pour pallier leurs fantaisies. Quoi qu'il en soit, on fit courir des commandemens du Roi à son Garde des Sceaux, dans lesquels on voit retracer clairement le cocuage de M. *de Miroménil*, ils étaient ainsi conçus:

Ton seul Prince tu serviras,
Après les lois premièrement;
Jamais ne te parjureras,
Comme *Maupeou* vilainement;
Les sceaux de ton mieux garderas,
En les appliquant justement;
Le Parlement rétabliras,
Pour exister plus longuement;
Charge point ne supprimeras,
Qu'en remboursant légalement;
Toujours la vérité diras,
Sans crainte aucune absolument;
Paillard honteux toujours seras,
Puisque ne peux être autrement;
Mais avec ta femme vivras,
Pour bon exemple seulement;
Tous ses travers excuseras,
Pour qu'on t'excuse également;
Ainsi glorieux tu seras,
Dans l'histoire éternellement.

An 1774. *

MITHRIDATE III.

Mithridate le Grand, troisième du nom, et surnommé *Eupator*, était Roi du Pont et de la Cappadoce; il est connu par sa haine pour les Romains, et par le courage avec lequel il se défendit, pendant quarante-six ans, contre ces fiers républicains. Dans le nombre des femmes de ce Prince, on connait d'abord *Laodice*, qui était en même-tems sa sœur. Des projets que *Mithridate* ne voulait pas faire connaître, l'ayant obligé de s'absenter pendant quelque tems, sans qu'on sût ce qu'il était devenu; le bruit se répandit qu'il était mort. *Laodice* ajouta foi trop facilement à cette nouvelle, qui peut-être flattait son cœur, et elle se livra sans réserve à son goût pour la galanterie. * Elle eut, dit-on, un fils d'un Seigneur de la Cour, et elle accoucha pendant l'absence du Roi; * cependant ce Prince revint. Alors *Laodice* sentant que son inconduite ne pourrait rester cachée, et connaissant la cruauté du Roi, elle résolut de le faire périr par le poison. Son coupable projet fut découvert par une de ses femmes, qu'elle avait cru devoir mettre dans sa confidence, et elle fut mise à mort, ainsi que tous les Seigneurs de la Cour qui avaient eu malheureusement le talent de lui plaire, ou la faiblesse de tremper dans son complot. *

* L'histoire nous représente *Mithridate* comme un Prince extrêmement cruel et jaloux de ses femmes. Après avoir été défait plusieurs fois par *Lucullus*, Général Romain, se voyant abandonné de ses troupes, et obligé de se sauver en Arménie, il se ressouvint qu'il avait laissé à Pharnace ses sœurs, ses femmes et ses concubines; il leur envoya un eunuque, portant l'ordre de les faire mourir, afin qu'elles ne tombassent pas vivantes entre les mains des ennemis. Ce fut alors que *Monime*, l'une de ses femmes, ayant voulu se pendre avec le bandeau qui lui servait de diadème, et ce bandeau s'étant rompu, elle s'écria : *Fatal bandeau, ne saurais-tu au moins me rendre ce triste service!* Ensuite elle présenta la gorge à l'eunuque qui la tua. Elle était, suivant les uns, de Stratonicée, et, selon d'autres, de

de Milet. Plutarque dit qu'elle était fille d'un musicien que *Mithridate* combla de richesses, parce qu'il était passionnément amoureux de sa fille, à cause de sa rare beauté; mais il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant et en lui donnant le titre de Reine, titre qui lui procura une mort cruelle et prématurée, sans lui avoir fait goûter les plaisirs qu'elle aurait dû attendre, et pour lesquels la nature semblait l'avoir formée.

Quelquetems après *Mithridate* était parvenu à rétablir ses affaires par la mésintelligence qui se mit dans l'armée Romaine, et qui fut excitée par *Appius Claudius*, beau-père de *Lucullus*; mais lorsque *Pompée* eût remplacé ce dernier, il vainquit *Mithridate*, et le força de se retirer en Scythie. Ce fut alors qu'une des concubines de ce Prince, nommée *Stratonice*, remit entre les mains de *Pompée* un château très-fort, et les trésors qui y étaient cachés, à condition qu'il épargnerait la vie de son fils *Xipharès*, qui avait accompagné le Roi son père dans sa fuite. *Mithridate* ayant reparu dans le royaume de Pont, et étant instruit de la conduite de *Stratonice*, fit périr son fils *Xipharès*, et laissa son corps sans sépulture.

On sait que ce Roi dont les défaites n'avaient pu abattre le courage, formait le projet de soulever les Gaulois contre les Romains, et de passer avec eux en Italie, lorsque *Pharnace*, son fils bien-aimé se révolta contre lui, et gagna tous les Officiers de l'armée, de manière que son père craignant d'être livré aux Romains, après avoir fait prendre du poison à ses femmes et à ses concubines, et n'ayant pu finir sa vie de la même manière, se donna un coup d'épée, et fut achevé par un soldat Gaulois. An 64 avant Jésus-Christ.

MOAVIE I.er

Après la mort d'*Othman*, troisième successeur de *Mahomet*, et qui fut assassiné, *Ali*, gendre du Prophète, fut élu Calife ou Iman; mais *Ayesha*, qui avait été la femme favorite de *Mahomet*, et qui détestait *Ali*, (*a*)

(*a*) Voyez l'article *Mahomet*.

excita contre lui des troubles, ce qui donna lieu à une révolte plus sérieuse dans la Syrie, dont *Moavie* était Gouverneur. Cet Officier eut l'adresse de se faire nommer Calife, et il fut reconnu dans cette qualité par tous les Musulmans, après que *Hasan*, fils d'*Ali*, auquel il avait succédé, eut abdiqué. Ce fut sous le règne de *Moavie I.er* qu'il arriva une aventure qui fit connaître la justice et la modération du Calife.

Un jeune Arabe épris du plus violent amour pour une fille à qui la nature avait prodigué toutes les grâces de la figure et tous les dons de l'esprit, parvint à l'épouser. Il avait fait des dépenses considérables, n'étant encore qu'amant; il les augmenta lorsqu'il fut devenu époux, parce qu'il n'était occupé qu'à satisfaire et même à prévenir les désirs d'une femme qu'il adorait, de sorte qu'il se vit bientôt à peu près ruiné; mais un regard, une caressse de la belle Arabe lui faisait oublier facilement tous les sacrifices qu'il avait faits et le désagrément de sa position.

Dans ce tems-là, vraisemblablement, on n'avait point encore imaginé ces odieuses prisons auxquelles on a donné le nom de sérail, et où l'on tient renfermées les femmes destinées aux plaisirs d'un seul homme, tristes victimes du despotisme et de la jalousie orientale. La belle Arabe fut aperçue par le Gouverneur de Cufa; « il en devint éperdument amoureux, et l'enleva par force d'entre les bras » de son mari. Celui-ci qui ne comptait pour rien la perte » de son bien, en comparaison de celle de sa femme, eut » le cœur percé de douleur de s'en voir privé, et pensa » mourir de chagrin. »

Après avoir tenté vainement tous les moyens que sa douleur et son amour purent lui suggérer, il se rendit à la Cour de *Moavie*; il apprit que ce Prince aimait la poésie, et étant parvenu à l'approcher, il lui récita des vers, dans lesquels il racontait son malheur et sa triste situation. Le Calife enchanté de la beauté des vers, résolut de rendre justice au jeune Arabe: il envoya ordre au Gouverneur de Cufa de rendre la femme qu'il avait injustement enlevée. Cet Officier n'osant désobéir aux ordres du Calife, et ne

pouvant néanmoins se résoudre à se séparer d'une femme qu'il aimait à la fureur, répondit que si *Moavie* voulait lui permettre de passer une année avec cette femme, il consentait à perdre la tête au bout de ce tems-là. De nouveaux ordres ne lui permirent pas de différer, et il renvoya la dangereuse beauté pour laquelle il offrait le plus grand des sacrifices. Ce Gouverneur se nommait *Al-Nooman*.

Moavie voulut voir une femme qui inspirait des passions si violentes; « il fut extrêmement surpris de sa beauté, » encore plus de son esprit et de l'élégance de ses expres- » sions. Ce Prince qui avait reçu tant d'ambassades, et » qui conversait tous les jours avec tout ce qu'il y avait de » plus grands hommes dans son empire, n'avait jamais » rien entendu qui approchât de ce torrent d'éloquence » qui coulait de la bouche de cette charmante Arabe. » Voulant éprouver si sa fidélité répondait à tant de brillantes qualités, il lui laissa la liberté de choisir entre lui, le Gouverneur de Cufa, ou son mari. D'un côté étaient la puissance et les richesses, de l'autre un mari aimable à la vérité, mais sans crédit et sans fortune: elle ne balança pas; la reconnaissance et l'amour dictèrent son choix, elle supplia *Moavie* de la rendre à son cher époux. Le Calife, en lui accordant ce qu'elle demandait, lui fit présent d'un très-riche équipage et d'une grande quantité d'or, pour rétablir les affaires de son mari qui s'était ruiné pour lui plaire. En congédiant ce couple fortuné, *Moavie* dit à la femme: « Si vous voulez jouir en paix de votre heureux » époux, sans courir le risque d'un nouvel accident, te- » nez-vous renfermée chez vous; lorsque vous sortirez, » qu'un voile épais dérobe aux yeux des mortels votre » ravissante beauté. » An 679.

* MODÈNE.

FRANÇOIS-MARIE D'EST, Duc de *Modène*, était fils de *Rainald* ou *Renaud*. Il épousa en 1720 mademoiselle *Charlotte - Aglaé de Valois*, seconde fille de *Philippe d'Orléans*, Régent de France après la mort de

Louis XIV. Le Duc de *Modène* éprouva les deux espèces de cocuage si bien distingués par Brantôme.

Ceux qui ont quelque connaissance de la corruption qui régnait dans la Cour du Régent, de la liberté plus qu'indécente qu'il prenait avec ses filles, de l'indulgence qu'il avait pour leur conduite, ne seront pas surpris que mademoiselle *de Valois* eût offert plusieurs sacrifices à l'amour, avant que de passer dans les bras d'un mari. Sa sœur, la Duchesse *de Berry*, lui en avait donné de trop fameux exemples, comme on peut le voir à son article. Cependant les désordres, malheureusement trop publics, de cette Princesse, avaient engagé la Duchesse d'*Orléans*, sa mère, à veiller de plus près sur la conduite de mademoiselle *de Valois*; mais l'amour qui ne craint ni les serrures, ni les verroux, ni les surveillans, rendit inutiles toutes les précautions, et les ruses qu'il employa ne sont pas indignes de l'attention et de la curiosité du lecteur.

Le Duc *de Richelieu*, déjà connu par des succès brillans et multipliés avec les femmes les plus distinguées de la Cour, n'avait pas eu de peine à obtenir, ou plutôt à partager les faveurs de la Duchesse de *Berry*; mais dégoûté de ses caprices et de sa lubricité, il fit assidument sa cour à mademoiselle *de Valois* : il trouva un cœur disposé à l'aimer et à suivre l'attrait du plaisir; malgré les dangers qu'il pouvait courir et les ménagemens qu'il avait à garder, il fut heureux.

Une personne sur-tout gênait beaucoup ces deux amans; c'était une femme-de-chambre de la jeune Princesse, nommée *Aimée*, chargée de veiller sur la conduite de sa maîtresse, et dont la chambre, très-voisine de son appartement, lui procurait, par un escalier dérobé, la facilité d'y arriver, sans être vue. Il s'agissait de séduire cette duegne; mais elle était laide, devote, déjà âgée, et incorruptible du côté de l'argent.

Toutes ces difficultés n'épouvantèrent pas le Duc *de Richelieu*. « Il prit le langage séducteur de la galanterie; ses regards prévinrent la déclaration qu'il fit à mademoiselle *Aimée* : elle le reçut d'abord très-mal, et s'offensa même

de son amour, qu'elle regarda comme une plaisanterie. Peu à peu néanmoins elle s'accoutuma à l'entendre; jamais rien de si aimable ne s'était offert à ses yeux; jamais homme si bien tourné ne s'était avisé de la trouver belle: elle était femme, et par conséquent avait de l'amour-propre; cet amour-propre était flatté et entendait pour la première fois des propos aussi doux: son cœur s'attendrit; elle ne tarda point à montrer de la faiblesse. »

Après quelques combats que la religion lui livrait pendant l'absence du Duc, « sa présence acheva de lever tous les scrupules; il était seul avec elle, et trop habile pour ne pas profiter de la disposition où il la voyait, il ne lui donna pas le tems de réfléchir. Ce fut alors que le ciel s'ouvrit réellement pour la dévote, qui ne croyait pas que cette agréable aventure ne lui arrivait que par occasion, et que l'amour de sa maîtresse pour ce mortel séduisant en était la seule cause. »

Le Duc eut ensuite l'adresse de se procurer de cette singulière amante une lettre dans laquelle elle donnait des témoignages peu équivoques de sa tendresse; cela fut suivi d'un rendez-vous pendant la nuit. Le Duc, exact à l'heure, se trouva bientôt dans les bras de mademoiselle *Aimée*; « elle lui redemandait avec inquiétude la lettre si expressive qu'elle lui avait écrite, il semblait en faire le sacrifice avec peine: dans ce moment parut mademoiselle *de Vallois*. On peut juger de l'effet que produisit sa présence sur la pauvre femme-de-chambre.

» *Richelieu*, feignant aussi la plus grande surprise, laissa tomber exprès la lettre qu'il tenait; mademoiselle *de Valois* s'en saisit, et affectant de la colère, dit à mademoiselle *Aimée* qu'elle ne pouvait en croire ses yeux, et qu'elle n'était point étonnée si elle ne venait point quand on la sonnait, même à plusieurs reprises; qu'un semblable tête-à-tête était bien capable de lui faire oublier son devoir; que sa bonté l'avait conduite dans sa chambre, parce qu'elle l'avait cru malade, et qu'elle était indignée de la trouver avec un homme. Elle ajouta tout ce qu'elle crut nécessaire pour bien faire peur à cette fille, et finit par la menacer de tout découvrir à sa mère.

» La lettre qu'elle tenait était une preuve convaincante de sa faiblesse. La pauvre *Aimée* fondait en larmes, et faisant un effort pour recouvrer la parole qu'elle avait perdue, elle supplia sa maîtresse de lui pardonner. *Richelieu* paraissant furieux de la résolution de la Princesse, la prit brusquement dans ses bras : *Non, vous ne la perdrez pas*, lui dit-il ; *si cette respectable fille est coupable, vous le serez aussi.* Il la porte dans une chambre voisine, et là les deux amans se livrèrent à leur mutuelle tendresse ; leurs plaisirs devinrent d'autant plus piquans, qu'ils venaient d'une cause originale ; mais il fallut les suspendre pour continuer le rôle dont mademoiselle *de Valois* s'était chargée.

» Elle reparut éplorée, en accusant mademoiselle *Aimée* du malheur qui venait de lui arriver. Cette fille, qui ne savait comment cette scène allait se passer, avait plus de frayeur que jamais. Le Duc demandait mille pardons à la Princesse de sa témérité, en s'excusant sur la nécessité d'agir ainsi, pour sauver la femme-de-chambre. Il déclara à mademoiselle *de Valois* que son amour était encore plus grand que ses regrets, et qu'il ne dépendrait que d'elle de vivre heureuse ; il l'assura en même-tems qu'il connaissait assez la bonne *Aimée*, pour être certain de sa discrétion, et qu'elle servirait fidèlement leur tendresse. La Princesse poussa un soupir, et fit semblant de pardonner. Il faut bien que je vous aime à présent, dit elle, *c'est votre faute, mademoiselle*; et s'adressant à la femme-de-chambre : *J'attends que vous la réparerez par un silence éternel ; un mot vous perdra, vous savez que j'ai des lettres de vous.* Le Duc s'approcha de la bonne, fit valoir ce qu'il avait fait pour elle, et lui promit une part dans sa tendresse. Mademoiselle *Aimée*, trop heureuse d'en être quitte à si bon marché, promit tout ce qu'on voulut, et le premier usage que les amans firent de sa bonne volonté, fut de passer ensemble la nuit que la dévote avait espéré de passer elle-même aussi heureusement. Le Duc profita longtems de cette heureuse facilité : il est vrai que mademoiselle *Aimée* faisait quelquefois payer le passage, et *Richelieu*,

en vrai Chevalier français, se préparait, par une légère attaque, à un combat plus digne de lui. »

Ce fut à peu près dans ce tems-là que se découvrit la conjuration du Prince *de Cellamare*, Ambassadeur d'Espagne, contre le Régent, et dont on peut voir le détail à l'article *Philippe IV*. On prétendit que le Duc *de Richelieu* y avait trempé, et le Régent, ainsi que le Cardinal *Dubois*, ne furent pas fâchés de trouver l'occasion de punir un homme qui avait été plusieurs fois leur rival avec succès. Il avait en effet souvent partagé et obtenu les faveurs de mesdames *Daverne*, de *Parabère de Phalaris*, maîtresses du Régent; il avait eu l'audace, dans une fête à Auteuil, de lui enlever la *Souris*, fille très-jolie, avec laquelle le Prince vivait publiquement; mais ce qui fâcha davantage ce dernier, c'est qu'il fit plusieurs fois des tentatives inutiles auprès de sa fille, mademoiselle *de Valois*, et il apprit que *Richelieu* en était aimé. Alors, pour se venger, et pour céder aux instances du Cardinal *Dubois*, qui avait aussi à se plaindre de *Richelieu*, (*a*) il

---

(*a*) Je ne citerai qu'un fait pour justifier la colère du Cardinal. « Le jour de sa réception à l'Académie, où il reçut des éloges si peu mérités, il se rendit après la cérémonie chez une femme qui ne lui avait jusqu'alors fait éprouver que des rigueurs, parce que, sans qu'il le sût, elle donnait la préférence au Duc *de Richelieu*. Que vit le Cardinal, en entrant dans la chambre de cette dame? deux amans qui, se croyant seuls, ne mettaient aucune réserve dans leur tête-à-tête: l'étonnement du Prélat ne peut être comparé qu'à celui *de Richelieu* et de la dame. On avait fait quelque promesse à *Dubois*, pour le jour qu'il serait reçu à l'Académie, et il voyait un autre occuper la place qu'il ambitionnait. Sa colère ne peut se dépeindre: accoutumé à prononcer des mots énergiques, il s'écria: F....., madame ce n'était pas la peine d'être si bégueule avec moi, et d'afficher tant de vertu, pour faire la catin avec ce diable d'homme qu'on trouve toujours par-tout: il n'y a rien à faire avec lui; mais je vous réponds que je ne serai plus votre dupe, et vous la danserez la première fois.

» Il y eut ensuite une dispute très-vive entre le Cardinal et *Richelieu*. Enfin ce dernier proposa au Prélat de le laisser seul avec la dame; je n'ai pas besoin de vous, répondit-il, pour avoir un tête-à-tête, tout ce que je vous demande, c'est de n'être pas toujours à la piste des plus jolies femmes. Laissez m'en donc une au moins, mon cher confrère,

fit mettre ce dernier à la Bastille; c'était pour la troisième fois qu'il en voyait les cachots; la première fois à cause de la Duchesse *de Bourgogne*, la seconde pour s'être battu en duel avec M. *de Nocé*.

« L'amour qui avait toujours traité si favorablement le Duc *de Richelieu*, veilla sur ses jours. La jalousie, ce sentiment si naturel aux femmes, avait rendu ennemies mademoiselle *de Charolais*, et sa cousine mademoiselle *de Valois*; elles n'avaient pu ignorer qu'elles étaient rivales, et les sarcasmes, les épigrammes, les libelles même avaient signalé leur animosité; en vain avait-on cherché à les réconcilier, leur cœur ulcéré n'avait pu se rapprocher. Le danger de leur amant opéra ce prodige en un instant; c'est à qui des deux fera le premier pas pour se réunir : l'aspect du péril *de Richelieu* les porta à faire tous les sacrifices de l'amour-propre; il suffit qu'il vive, et chacune d'elles est prête à le céder à sa rivale. Mademoiselle *de Valois* n'ignorait pas que quand son amant avait été mis à la Bastille, pour son duel avec le Comte *de Nocé*, mademoiselle *de Charolais* avait trouvé le moyen d'y pénétrer pour lui porter des consolations, et elle avait besoin d'un guide, pour arriver elle-même dans se séjour affreux. Sa cousine connaissait son pouvoir sur l'esprit de son père; le besoin mutuel qu'elles avaient l'une de l'autre les fit agir de concert. »

Ces deux Princesses parvenues, avec de l'argent, à adoucir le Gouverneur de la Bastille, nommé *Delaunay*,

---

reprit *Richelieu*, donnez-moi votre liste, et je vous promets de la respecter. La réponse parut plaisante au Cardinal, qui dit en sortant: Mon cher confrère, puisque confrère y a, souvenez-vous bien que je vous aime mieux à l'Académie qu'ici.

» On sait que ce Prélat méprisable et scélérat fut puni par où il avait péché; il fallut lui faire une amputation toujours dangereuse, bien plus encore pendant la chaleur, et sur un homme de soixante-six ans. La gangrène, malgré tous les soins, se manifesta bientôt: on lui proposa de l'administrer, des juremens effroyables furent la réponse; mais ce qu'il y eut d'assez singulier, c'est que ce fut le Régent qui le détermina à recevoir les Sacremens. Il mourut le 10 Août 1723. »

se procurèrent le plaisir de voir leur amant. « Mademoiselle *de Valois*, qui avait d'abord été obligée de se servir de sa cousine, pour aller voir le Duc, fut très-empressée de profiter du moyen de le consoler seule. La présence d'un tiers avait retenu les effusions d'un cœur aussi tendre : depuis plus d'un mois d'absence que de choses à se dire ! Le cachot obscur, humide, mal-propre et mal-sain qui renfermait *Richelieu*, devint, par la présence de la Princesse, un sanctuaire délicieux ; toutes les incommodités disparurent, et l'amour en fit un boudoir. Jamais sermens aussi tendres n'y avaient été entendus ; ce n'était plus les larmes du désespoir, l'amour heureux et satisfait en fit répandre de plus douces. *Richelieu* était le premier qui eut opéré une métamorphose aussi complète : son bonheur le suivait par-tout ; l'asyle odieux des souffrances et du repentir devint pour lui le temple de la volupté. Les deux amans étrangers à tout ce qui les environnait, au monde entier, trouvèrent dans cette forteresse l'oubli de tous leurs maux. »

Mais cet oubli n'était que momentané ; l'absence de la Princesse ramenait les soucis, les chagrins, les inquiétudes et les craintes. Mademoiselle *de Valois* avait employé auprès de son père tous les moyens possibles de le fléchir ; il avait été inexorable. Cependant comme il redoublait de soins auprès d'elle, et qu'il voulait parvenir à ses fins, à quelque prix que ce fût, il composa avec elle, et lui promit la liberté de son amant, en lui faisant entrevoir la condition qu'il y mettait. La Princesse, qui avait fait jusques-là une si belle résistance, balança sur le parti qu'elle devait prendre ; la sûreté de son amant l'emporta. Elle trouva moyen de lui écrire la lettre suivante, pour lui annoncer sa sortie, et ce qu'il lui en avait coûté pour l'obtenir :

« Tranquillisez-vous, je vous supplie ; votre tête est » trop vive, il faut la calmer. Je ne crois pas que vous » soyez long-tems sans sortir de l'abominable lieu où lan» guit ce que j'ai de plus précieux au monde. Je viens de » parler à qui vous savez bien pour votre liberté, il y met

» un prix qui me coûte beaucoup ; il faut que je sois une
» victime immolée à votre délivrance : plaignez-moi, et
» sur-tout ne cessez jamais d'aimer votre tendre amie. »

« Le Régent fut exact à tenir sa promesse ; il fit ouvrir au Duc les portes du château redoutable ; mais il lui fit signifier un ordre d'aller à Charenton, ensuite à Saint-Germain-en-Laie, où il resta trois mois. Mademoiselle *de Valois*, dont le mariage venait d'être déclaré avec le Duc de *Modène*, ne voulut point consentir à cet hymen, si le Duc *de Richelieu* n'était absolument libre, et elle eut, pour calmer les regrets de son départ, la consolation d'être encore utile à ce qu'elle aimait. Les deux amans ne se séparèrent pas, sans jouir du bonheur de passer ensemble quelques instans ; ils se promirent de s'écrire, et la future Duchesse *de Modène* exigea que son amant la vint voir dans sa Principauté. »

Elle écrivit en effet plusieurs lettres au Duc, et elle le prévint que son mari étant instruit de leur ancienne tendresse, elle l'avertissait qu'en venant la voir, il fallait avoir la plus grande circonspection, et emprunter quelque déguisement. « *Richelieu*, qui aimait à vaincre les difficultés, et pour qui toute espèce d'obstacle était toujours un nouvel aiguillon, forma aussitôt le projet d'aller à Modène.

» Il part sans suite, prend un nom supposé, et arrive en Italie ; l'homme qui l'accompagnait était muni de brochures et de livres sur les affaires du tems. Il descend à Modène, dans une auberge, sous le nom de *Gasparini*, et se fait passer pour un colporteur, ainsi que *la Fosse*, son confident, qui avait métamorphosé son nom en celui de *Romano*.

» Ils ne tardent point à se rendre au palais de la Princesse, qui était instruite de l'arrivée du Duc ; il devait se trouver sur son passage, quand elle irait à la messe. *Romano* et *Gasparini* étalent leurs livres ; des curieux s'empressent de les entourer, et *Romano* trouva son profit dans le déguisement. *Gasparini* épiait le moment où la Princesse sortirait ; elle paraît : il met en vue sa marchandise,

et a soin d'éloigner les importuns qui pourraient empêcher la Duchesse de l'apercevoir ; elle s'arrête un instant auprès de ces prétendus marchands, regarde leurs livres, et continue son chemin pour aller à la messe.

» *Richelieu* crut qu'il n'avait pas été reconnu ; il avait cependant présenté des livres à la Princesse, il lui avait parlé, et était désolé qu'elle n'eut pas fait plus d'attention à lui. Cette comédie ne lui plaisait qu'autant qu'elle devait lui procurer un tête-à-tête ; il avait fait ce voyage, pour donner, disait-il, un héritier au Duc de *Modène*, dont l'épouse n'était point encore grosse. Il espéra qu'il serait plus heureux au retour de la Princesse, et il continua de débiter sa marchandise.

» Madame *de Modène* revint aux marchands, examina avec plus d'attention leurs livres, fixa les yeux sur le Duc, parla à *Romano*, lui demanda de quel pays il venait, s'il était bien fourni en livres, et s'adressant ensuite à *Richelieu*, lui dit de lui procurer un livre qu'elle nomma. *Richelieu* l'assura qu'il était à son auberge, et que dans un moment elle l'aurait. La Princesse parut satisfaite, et donna ordre de laisser entrer, dans une heure, ce colporteur dans son appartement.

» Le Duc, enchanté du rendez-vous qui lui était donné, quitte promptement sa boutique ambulante, et va dans son auberge attendre l'instant du bonheur. Il y avait huit mois qu'il n'avait vu madame *de Modène*, et sa possession devenait presque une nouveauté pour lui ; d'ailleurs le plaisir de tromper un Prince jaloux était déjà une jouissance fort agréable.

» Il se rend au palais de la Princesse, est introduit, et se trouve seul avec une femme qui l'adore. Rien ne peut dépeindre la joie qu'elle eut de le voir et de la lui témoigner ; elle lui sut un gré infini du rôle qu'il jouait pour elle, et le dédommagea amplement des petits désagrémens qu'il avait essuyés. Elle trouva son cher Duc encore plus enchanteur sous le nom de *Gasparini* ; son déguisement ne lui était point avantageux, mais il annonçait de l'amour, et cette idée lui prêtait bien des charmes.

» Quoique très-animée, cette première entrevue fut troublée par la crainte d'être surpris. La prudence, cette vertu si peu écoutée des amans, avertit ceux-ci qu'un long entretien pourrait être suspect. Le Prince devait aller à la chasse, deux jours après, ce jour fut choisi pour se livrer avec plus de sécurité à de nouveaux transports.

» La Duchesse fit préparer, la veille, un cabinet délicieux, destiné, disait-elle, à la lecture. Des emblêmes allégoriques, que *Richelieu* et elle seule pouvaient expliquer, leur rapellaient ces premiers plaisirs qu'ils avaient goûtés à Paris, et dont le souvenir est toujours enchanteur. Une tresse de cheveux, qu'elle avait alors dérobée à son amant, était sur un petit autel surmonté d'une couronne, où l'on voyait deux cœurs enlacés; elle lui montra ce trésor, lui dit qu'il avait été, depuis son mariage, son unique consolation; qu'elle n'était pas un seul jour sans le visiter, sans le couvrir de baisers, et souvent sans l'arroser de ses larmes; elle se jetta ensuite dans les bras du Duc, qui s'empressa de lui faire oublier ses chagrins et ses malheurs. La Princesse désirait avoir une image vivante de son amant; elle était impatiente de posséder un gage de sa tendresse, et voulait qu'il ne se séparât pas d'elle, sans qu'il fût renfermé dans son sein. Quel plaisir elle se promettait de soigner elle-même et d'élever un rejetton de l'homme qu'elle préférait à tous!

» Après plusieurs autres entrevues, qui ne furent point troublées par des importuns, le Duc *de Modène* retourna à la chasse ce jour-là; la ferveur des amans fut plus grande encore, et le tems avait fui avec plus de rapidité. *Richelieu* devait partir incessamment; la Duchesse ne pouvait se décider à le quitter; elle avait toujours quelque chose à lui dire, et l'heure s'était écoulée, sans qu'ils y fissent attention : on entend du bruit; mais ce ne fut que quand il fut augmenté qu'ils y prirent garde; c'était le Duc *de Modène* qui revenait de la chasse plutôt qu'à l'ordinaire; elle avait été heureuse, et il venait en faire part à sa femme : les amans sortirent promptement de leur distraction, et s'apprêtèrent à faire tête à l'orage. *Richelieu*, qui

avait de la présence d'esprit, rassura la Princesse, en la suppliant de n'être point effrayée, et de se fier à lui.

» Le Prince entre dans le cabinet, et *Richelieu*, qui l'avait entendu venir, tenait sous le bras les livres qu'il avait apportés ; il assura la Princesse, en la saluant, qu'il lui apporterait le lendemain ce qu'elle lui faisait l'honneur de lui demander. Le Duc *de Modène* regarda attentivement ce colporteur qui se préparait à sortir, lui dit de rester, et l'interrogea sur son commerce. *Richelieu* répond hardiment, il parle un mauvais français mêlé d'italien; et interrogé de nouveau sur le lieu de sa naissonce, il se dit Piémontais.

» Après plusieurs questions, le Prince lui demande s'il a été à Paris? Le marchand répond que oui, et que c'est dans cette ville qu'il a fait le meilleur commerce; que les satyres contre le système de *Law*, et les brochures qui traitaient des amours de l'abbé *Dubois*, ainsi que de la manière dont il avait été sacré Archevêque de Cambrai, ayant reçu le même jour la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat, les quatre mineurs et la tonsure, ce qui avait fait dire au célébrant impatienté: Ne faudra-t-il pas qu'il reçoive aussi le baptême? A quoi quelques plaisans répondirent que c'était au moins le jour de sa première communion; que toutes ces brochures auraient fait sa fortune, si le nouvel Archevêque n'eût donné des ordres très-précis de mettre à Bicêtre ceux qui les colporteraient; que lui, ayant été menacé d'être arrêté, il était venu en Italie continuer son petit commerce, et là-dessus il supplia Son Altesse de lui accorder sa protection.

» La Duchesse *de Modène* n'était pas tout-à-fait tranquille; cependant l'assurance avec laquelle parlait son amant, et le ton de vérité qu'il empruntait pour débiter ses mensonges, calmèrent bientôt ses inquiétudes. Le Duc, son époux, qui prit plaisir à écouter ce prétendu colporteur, l'interrogea encore sur différens objets, et lui demanda s'il avait vendu de ses brochures à beaucoup de Seigneurs ennemis de la Régence et de l'Archevêque qui en était l'ami. Le Duc *de Richelieu* très-au-fait des intrigues de cette

Cour, amusa le Prince par le récit qu'il lui en fit, et par les anecdotes qu'il raconta dans la conversation qui s'animait. Le Prince lui demanda s'il avait eu occasion de vendre de ses livres au Duc *de Richelieu*? Celui-ci l'assura que c'était une de ses meilleures pratiques; qu'il ne paraissait rien de nouveau sans qu'il le lui portât, et qu'il avait causé plusieurs fois avec lui, comme il avait l'honneur de le faire avec Son Altesse.

» Le Duc *de Modène* parut très-charmé que ce colporteur connût un homme qui lui était suspect, et dont il avait tant entendu parler. Je suis bien fâché, lui dit-il, de ne l'avoir pas vu durant le séjour que j'ai fait à Paris, j'ai cependant soupé avec lui; mais il était si loin de moi, et je n'y fis pas alors attention. Avez-vous entendu parler de ses aventures, et sont-elles aussi vraies et aussi multipliées qu'on le dit? Monseigneur, reprit *Richelieu*, j'ai entendu dire par-out qu'il avait eu les premières femmes de la Cour; qu'il avait été adoré de différentes Princesses, et qu'il avait un talent tout particulier pour séduire les femmes: on ne parlait que de ses bonnes fortunes quand j'ai passé à Paris, et des tours qu'il jouait aux maris et aux mères. Il est donc bien séduisant et bien adroit, répliqua le Prince? Au point, Monseigneur, que s'il avait gagé de venir dans votre palais, à votre insçu, pour y tenter quelques aventures extraordinaires, je serais de la moitié du pari. — Oh! pour cela ce serait un peu fort, et je lui défie bien, malgré toute son adresse, de me jouer un pareil tour.

» Le colporteur se retira, après avoir reçu ordre du Prince de lui apporter différens livres, en même-tems qu'il remettrait ceux de la Princesse. *Richelieu* jouit entièrement de la scène qui venait de se passer, et ne put s'empêcher de bénir l'influence de son étoile qui le mettait à même de posséder une Princesse charmante, et de tromper si plaisamment son mari.

» Il se rendit aux ordres du Prince, et eut encore avec lui une conversation à peu près pareille. On peut se figurer combien les amans, qui se réunirent quelques jours après,

s'amusèrent de tout ce qui s'était passé; ils se firent de nouveaux sermens de s'aimer, et décidèrent qu'enfin il fallait se séparer. La Princesse ne s'arracha pas de ses bras sans répandre des pleurs; elle lui dit qu'elle emploierait tous les moyens de faire un voyage en France, et que cette espérance soutiendrait son courage. »

En effet, après une maladie assez dangereuse qu'elle éprouva, elle demanda au Prince la permission d'aller accomplir un vœu qu'elle avait fait à Notre-Dame de Lorette; elle l'obtint, et manda aussitôt au Duc *de Richelieu* de s'y trouver; mais bientôt elle se vit forcée de lui mander de ne pas venir, parce que le Duc *de Modène* voulut l'accompagner.

Ce projet échoué, la Duchesse détermina son époux à la conduire en France, pour lui procurer le plaisir d'embrasser son père. Déjà ils étaient arrivés à Boulogne, lorsque le Régent, instruit de ce voyage, et en pénétrant parfaitement le motif, dépêcha un courier au Duc *de Modène*, pour l'engager à ne pas passer outre. En même tems il ordonna à *Richelieu* de rester à Paris, lui permettant seulement d'écrire à la Duchesse *de Modène*.

Quelque tems après la mort de son père, cette Princesse vint à Paris, et son premier soin fut de voir son amant. Ce bonheur fut de peu de durée; il fallut retourner à Modène. Elle fit d'autres voyages; mais le tems n'avait pas respecté les traits de la Princesse; ce n'était plus la belle Duchesse *de Valois* : un air masculin, un embonpoint considérable la rendaient plus susceptible d'amitié que d'amour. *Richelieu*, qui ne lui avait point été fidèle dans son printems, ne la vit plus que par bienséance.

Cette Princesse maria une de ses filles au Duc *de Penthièvre*, fils du Comte *de Toulouse*, après avoir eu l'espérance de la marier au Duc *de Chartres*, qui venait d'épouser la sœur du Prince *de Conti*.

Le Duc *de Modène* mourut en 1731.

Dans ce que je viens de rapporter en cet article, j'ai suivi fidèlement l'historien du Maréchal *de Richelieu* : qu'il me soit permis actuellement de citer sur cette anecdote des

mémoires récemment imprimés, et attribués à un homme qui pouvait être bien instruit des faits. Les détails dans lesquels il entre sont un peu différens de ceux qu'on vient de voir, et satisferont la curiosité du lecteur.

« L'intrigue entre le Duc *de Richelieu* et mademoiselle *de Charolais* durait déjà depuis quelque tems, dit l'auteur de ces mémoires, lorsque l'arrivée de la Duchesse de Lorraine en France fit employer par le Régent tous les moyens possibles de la bien recevoir, et, dans les fêtes qu'il s'empressa de lui donner, mademoiselle *de Valois* parut pour la première fois en public.

» Tout le monde fut ébloui de sa beauté, et M. *de Richelieu* ne fut pas des derniers à en être frappé. Tout autre que lui aurait regardé comme chimérique le projet de lui plaire, par les difficultés de réussir. Qu'on se représente une jeune Princesse au sortir de l'enfance, fille du Régent, du maître de la France, logée au Palais-Royal, ayant une vieille madame *Desroches* pour gouvernante, argus suranné, qui ne la quittait ni jour ni nuit. Ce qui aurait rebuté tout autre, ne servit qu'à exciter davantage M. *de Richelieu*; il mit en œuvre toutes les ressources et tous les moyens qu'une grande adresse et beaucoup d'expérience purent lui suggérer, pour instruire et convaincre mademoiselle *de Valois* de sa passion, et il parvint à s'en faire aimer.

» Il imagina de gagner une *Angélique*, fille de garde-robbe de mademoiselle *de Valois*, dont la haute taille ressemblait à la sienne. Sous ces habits il hasarda ses fonctions, qui étaient de porter, tous les soirs, dans un cabinet particulier où la Princesse se déshabillait, ce qu'il fallait pour la coucher. Tous les yeux, et sur-tout ceux de madame *Desroches*, qui d'ailleurs n'y voyait pas trop clair, furent trompés à ce déguisement; mademoiselle *de Valois* seule reconnut son amant. On croit bien qu'elle ne tarda pas à passer dans son cabinet pour faire sa toilette, et qu'elle ne négligea pas de dire à madame *Desroches* qu'elle avait quelques lettres importantes à écrire avant de se coucher, ce qui fut pris pour bon; mais l'écriture se prolongeant outre

outre mesure, madame *Desroches*, que le sommeil gagnait, criait de tems en tems : *Allons, Princesse, couchez-vous donc, vous acheverez demain matin.* A quoi la Princesse répondit : *Cela ne se peut, ma bonne, encore quelques instans, et je crois que j'aurai fini.*

» Plus M. *de Richelieu* avait été heureux sous la forme d'*Angélique*, plus il sentait de privation de ne pouvoir plus la prendre. L'amour est ingénieux et fécond en ressources ; l'appartement de mademoiselle *de Valois* au Palais-Royal aboutissait, sur la rue de Richelieu, à une maison voisine dont le mur était mitoyen. M. *de Richelieu* loue cette maison, fait percer le mur qui répondait au cabinet de mademoiselle *de Valois*, et se procura une porte qui était couverte par une grande armoire, où la Princesse serrait ses confitures. Maître de se rapprocher ainsi de mademoiselle *de Valois*, je laisse à juger s'il ne mit pas à profit tous les instans. »

L'auteur des mémoires, après avoir dit que mademoiselle *de Charolais*, qui soupçonnait cette intrigue, fut trompée et désabusée par M. *de Richelieu*, fait la réflexion suivante :

« En convenant que l'intrigue et la fausseté conduisent toujours à la haine, au mépris, il faut avouer aussi qu'elles produisent souvent des momens bien piquans. Qu'on se représente ce qui devait se passer dans l'ame de M. *de Richelieu*, trompant tous les yeux, allant trouver une Princesse de dix-sept ans, fille du Maître de la France, gardée, soignée comme telle, dont la beauté faisait l'admiration de tout le monde, et ayant pour confidente une autre Princesse à peu près du même âge, dont les charmes ne cédaient en rien à la première, et dont il était également adoré, on ne peut que s'écrier : Pourquoi le mal a-t-il tant d'attraits ? Cette pensée n'est pas neuve, mais sa justesse oblige de la répéter à tout moment.

» Tandis que mademoiselle *de Valois* prodiguait des nuits aussi délicieuses à M. *de Richelieu*, on traitait de son mariage avec le Roi de Sardaigne, et la chose était assez avancée, lorsqu'il arriva une catastrophe aisée à prévoir :

le mystère de la porte de communication se découvrit, et, malgré les précautions de M. le Régent, cet événement fit un si grand bruit, qu'il alla jusqu'en Piémont, où Madame, mère de M. le Régent, eut la bêtise d'en écrire, ce qui rompit totalement la négociation du mariage. »

L'auteur, après avoir dit que le Duc *de Modène*, moins délicat, s'était présenté pour épouser la Princesse, ajoute qu'elle résista aux volontés de son père ; mais que M. *de Richelieu*, son amant, ayant été mis à la Bastille, lors de la découverte de la conjuration contre le Régent, mademoiselle *de Valois* alla se jetter aux pieds de son père, pour lui demander la grâce de son amant. « Il la reçut avec cette sévérité qui en impose toujours dans la personne qui a toute l'autorité, et à plus forte raison, quand il y joint l'autorité de père. Il répondit durement que M. *de Richelieu* s'était mis dans le cas de perdre la tête, et qu'il la perdrait ; que cependant il lui promettait sa grâce, à condition qu'elle épouserait M. *de Modène*.

» Un jeune cœur bien épris, sans expérience, n'hésite point à se sacrifier pour sauver son amant. Mademoiselle *de Valois* promit ; mais bientôt revenue de l'enthousiasme du moment, elle se livra à la douleur la plus profonde, et le jour qu'elle fut épousée par procuration, elle avait plus l'air d'une victime qu'on traine au sacrifice, que d'une Princesse qui marche aux autels de l'hymen. Tous les spectateurs étaient attendris de son sort. »

L'auteur ajoute que, plusieurs années après, madame *de Modène* étant revenue en France, et s'étant rapprochée de mademoiselle *de Charolais*, ces deux Princesses se confièrent mutuellement tous les détails qui regardaient M. *de Richelieu*, et conçurent pour lui une égale haine, qu'elles conservèrent jusqu'à la mort. » *

MOINOT.

Un journalier, nommé *François Moinot*, vivait en bonne union avec sa femme, dans la paroisse de Saint-Romain, Sénéchaussée de Civray. Son travail et celui de sa femme suffisait à leur subsistance et à celle de leurs en-

fans. Si *Moinot* n'eût pas cédé à une passion criminelle, ces époux auraient toujours vécu en paix, et un forfait abominable n'aurait pas été ajouté à la liste trop nombreuse de ceux qui souillent les annales criminelles de ce siècle.

Moinot ayant fait connaissance avec la fille d'un laboureur d'une paroisse voisine, conçut pour elle la passion la plus forte. Il paraît que cette fille, qui se nommait *Catherine Sigaret*, fut sensible à l'amour de *Moinot*, puisqu'il fut prouvé qu'ils avaient eu ensemble des habitudes criminelles. On prétend que ces coupables amans formèrent le projet de s'unir plus étroitement, et, pour y parvenir, *Moinot* conçut l'horrible dessein d'empoisonner sa femme et ses enfans. Ce n'était pas assez pour ce monstre d'une victime, il voulait tout à la fois immoler à sa passion les êtres qui devaient être les plus chers à sa tendresse.

Ce scélérat ayant acheté de l'arsenic, épia le moment où il pourrait consommer son crime. Étant entré dans sa maison lorsque sa femme était sortie avec ses enfans, il mit le fatal poison dans la soupe destinée pour le dîné de sa famille. La femme et les enfans n'eurent pas plutôt mangé de cette soupe, qu'ils éprouvèrent tous les symptômes de l'empoisonnement; l'aîné étant mort dans des convulsions affreuses, le bruit de cet événement se répandit dans le village, et les soupçons s'arrêtèrent sur-le-champ sur *Moinot*. La Justice ayant fait constater le délit, le coupable et sa maîtresse furent conduits en prison. Après une instruction très-ample, *Moinot* fut déclaré convaincu d'avoir empoisonné sa femme, ses enfans, et, pour réparation, condamné à être rompu vif, et son corps jetté au feu.

Sur l'appel de la Sentence des premiers Juges, les accusés furent transférés à la Conciergerie, et la fille *Sigaret* y mourut le 21 Septembre 1783. Six jours après, *Moinot* fut condamné à faire amende honorable avec écriteau portant ces mots: *Empoisonneur de sa femme et de ses enfans*, au-devant de la principale porte de l'église de Saint-Nicolas de Civray, à être ensuite rompu vif, son corps mis sur une roue, et de suite jetté dans un bûcher ardent, pour y être réduit en cendres, et ses cendres jettées au vent.

MOLIÈRE.

Jean-Baptiste Poquelin, plus connu sous le nom de *Molière*, avait été destiné, dans sa jeunesse, au Barreau ; il fréquenta même pendant quelque tems les écoles de droit. Plusieurs personnes ont cru qu'il ne renonça à cet état que par l'amour qui l'enflamma pour une comédienne qu'il ne pouvait pas quitter. Si ce fait est vrai, nous sommes redevables à l'amour de tous les chefs-d'œuvre de *Molière*, et c'est à cette passion qu'il doit lui-même la gloire dont il a joui pendant sa vie, et qui ne s'effacera jamais.

* On lit dans une vie de *Molière* qu'il était fils de *Jean-Baptiste Poquelin*, valet-de-chambre-tapissier chez le Roi, et marchand-fripier ; que jusqu'à l'âge de quatorze ans, il n'apprit autre chose que le métier de son père, sachant très-peu lire et écrire ; que se sentant bientôt une aversion invincible pour sa profession, le jeune *Poquelin* obtint qu'on l'envoyât au collége, où il fit les plus grands progrès sous la conduite du fameux *Gassendi ;* et qu'enfin s'étant lié avec quelques jeunes gens qui avaient du goût pour la déclamation, ils formèrent une société qui éclipsa bientôt toutes les autres, sous le nom de l'*Illustre Théâtre*.

Mais si, comme on vient de le dire, l'amour fit faire à *Molière* les premiers pas dans la carrière où il acquit tant de gloire, ce petit dieu ne lui fut pas toujours si favorable ; * car ce grand homme, qui a joué dans ses comédies les vices et les ridicules de son tems, qui a diverti le public avec tant de succès, qui sur-tout s'est appliqué à donner des conseils aux maris peu satisfaits de leurs femmes, fut lui-même joué par la sienne, servit de divertissement au public malin, et ne put jamais, malgré son esprit et sa philosophie, se mettre au-dessus des chagrins du ménage. * « Il critiquait les hommes, et sa » femme les aimait ; l'un tirait sa gloire de leurs défauts, » et l'autre tirait son plaisir de leur faiblesse. » *

La femme de *Molière* se nommait *Béjard*, et était fille d'une comédienne de ce nom, * et d'un gentilhomme

nommé *Modène*; mais comme *Molière* avait beaucoup connu cette femme, * les mauvaises langues disaient qu'il était le père de son épouse. Quoi qu'il en soit de ce fait qui ne peut toujours être que très-incertain, à cause de l'inconduite de la *Béjard*, il est sûr que la femme de *Molière*, qui était très-jolie, fit une vive impression sur les spectateurs, lorsqu'elle parut pour la première fois sur le théâtre.

* « La disproportion d'âge, et les dangers auxquels » une comédienne jeune et belle est exposée, rendirent » ce mariage malheureux, et *Molière*, tout philosophe » qu'il était d'ailleurs, essuya, dans son domestique, les » dégoûts, les amertumes, et quelquefois les ridicules » qu'il avait souvent joués sur le théâtre : tant il est vrai » que les hommes qui sont au-dessus des autres par les ta- » lens s'en rapprochent presque toujours par les faiblesses; » car pourquoi les talens nous mettraient-ils au-dessus de » l'humanité ? » *

Les Comtes *de Guiche* et *de Lauzun* furent les premiers qui firent naître des soupçons dans l'esprit de *Molière* sur la vertu de sa femme. Il eut à ce sujet une explication tendre et amicale avec elle, et il parut qu'elle y avait été sensible; mais bientôt des amis trop officieux firent voir à *Molière* ce qu'il aurait dû ignorer pour son repos. Il eut la faiblesse de vouloir se fâcher; sa femme saisissant l'occasion, se fâcha aussi; et, sous prétexte des infidélités que lui faisait son mari avec une comédienne, nommée *de Brie*, qu'il aimait, et qu'il faisait demeurer chez lui, elle voulut être séparée. Depuis ce tems, quoique la séparation ne fût pas réelle, elle refusa constamment, et avec mépris, les caresses et les attentions de son mari. Ce qu'il y avait de plus triste pour *Molière*, c'est qu'il aimait toujours sa femme, et qu'il était presque le seul à qui elle refusât ses faveurs.

* Cette situation véritablement cruelle pour un homme sérieusement amoureux, faisait le tourment de la vie de *Molière*. C'est ce qu'il disait à *Chapelle*, qui cherchait à le consoler et à lui inspirer de la fermeté. « Je me suis » déterminé, lui disait-il, à vivre avec elle comme si elle

» n'était pas ma femme ; mais si vous saviez ce que je » souffre, vous auriez pitié de moi : ma passion est venue » à un tel point qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion » dans mes intérêts, et quand je considère combien il » m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je » me dis en même-tems qu'elle a peut-être la même dif- » ficulté de vaincre le penchant qu'elle a d'être coquette, » et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à » la blâmer. Vous me direz sans doute qu'il faut être » poëte pour aimer de cette manière ; mais pour moi je » crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens, » qui n'ont point senti de semblables délicatesses, n'ont » jamais aimé véritablement. N'admirez-vous pas que » tout ce que j'ai de raison ne serve qu'à me faire con- » naître ma faiblesse, sans en pouvoir triompher ? »

Le portrait de cet homme célèbre a été fait et publié par la femme d'un comédien. « Il n'était dit-elle, ni trop » gras, ni trop maigre ; il avait la taille plus grande que » petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gra- » vement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche » grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils » noirs et forts, et les divers mouvemens qu'il leur don- » nait, lui rendaient la physionomie extrêmement co- » mique. A l'égard de son caractère, il était doux, com- » plaisant, généreux ; il aimait fort à haranguer, et quand » il lisait ses pièces aux comédiens, il voulait qu'ils y » amenassent leurs enfans, pour tirer des conjectures de » leur mouvement naturel. »

Molière ne laissa qu'une fille qui avait beaucoup d'esprit ; sa veuve épousa un comédien, nommé *Guérin*. On sait que si *Louis XIV* n'avait pas interposé son autorité, on aurait refusé la sépulture à *Molière*. Il mourut âgé de cinquante-trois ans, en 1673.

Le Père *Bouhours*, Jésuite, lui fit l'épitaphe suivante :

Tu réformas et la Ville et la Cour :
Mais quelle en fut la récompense ?
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnaissance.

Il leur fallut un comédien,
Qui mît à les polir sa gloire et son étude;
Mais, *Molière*, à ta gloire il ne manquerait rien,
Si parmi les défauts que tu peignis si bien,
Tu les avais repris de leur ingratitude.*

MOLSA.

François Marie Molsa, ou *Molza*, fort estimé à cause de ses poésies latines et italiennes, était né à Modène. Ceux qui ont parlé de lui, assurent qu'il s'abandonna à la débauche, et même sans prendre la peine de voiler son libertinage; ce qui lui fit un tort prodigieux pour sa fortune, et lui causa enfin la mort. Il devint passionnément amoureux d'une fille nommée *Furnia*. La passion qu'elle lui inspira devint si forte que, pour plaire à sa maîtresse, il prit le nom de *Furnius*. Cette femme cependant ne lui fût pas fidelle; car on pense qu'elle lui fit part d'une maladie qui lui donna la mort. Ce qu'il y a de sûr, c'est que *Molsa* mourut de cette maladie, et que *Furnia* devint une courtisaune publique.

Le Boccalini a représenté *Colomb*, *Cortez*, *Magellan*, *Vasco de Gama* et *Améric Vespuce* prêts à obtenir d'Apollon que leurs noms seraient inscrits dans les fastes de l'immortalité, à cause des grands avantages qu'ils avaient procurés par la découverte du nouveau monde, et il ajoute qu'ils ne furent déboutés de leur requête, à cet égard, que par *Molsa* qui se présenta au tribunal d'Apollon avec tout l'appareil et l'extérieur d'un homme rongé d'une cruelle maladie, et qui exposa que son triste état faisait partie des présens que ces messieurs avaient rapporté du nouveau monde. * « Voilà, s'écria-t-il en montrant ses plaies, » voilà les bijoux et les beaux présens que ces messieurs » ont apporté du nouveau monde. Ils nous en ont apporté » une maladie inconnue à nos ancêtres, contagieuse, hon- » teuse, funeste à la génération; un vilain mal de Naples, » dont vous voyez les effets sur mon visage, et dont tout » mon corps est affecté. » *

Cette plaisanterie prouve au moins qu'on était persuadé

que *Molsa* était mort victime de l'amour, à la vérité de l'amour un peu libertin. An 1544.

* Il y a eu une petite-fille de ce poëte, nommée *Tarquinio Molsa*, dont on a célébré la beauté, l'esprit et sur-tout la vertu. Elle perdit son mari, étant encore fort jeune, et ne voulut jamais se remarier. Sa réputation fut si grande, que Rome lui donna le titre de bourgeoise Romaine. Son père se nommait *Camille Molsa*, et était Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques d'Espagne. *

* MONNIER. (Le)

Le Marquis *Le Monnier* avait soixante-dix ans lorsque, par une de ces ridicules fantaisies qui tourmentent quelquefois les vieillards, il épousa *Sophie Ruffey* qui n'avait que vingt-deux ans. Plusieurs articles de ce Dictionnaire e l'expérience journalière démontrent qu'il est infiniment rare de voir de semblables mariages heureux. Il faudrait, pour opérer ce miracle, car c'en serait un, une infinité de nuances dans les caractères des époux, ce qui se rencontre difficilement, et sur-tout une vertu bien rare dans le cœur de la jeune personne qui épouse un vieillard. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. *Le Monnier* fut forcé d'une manière bien désagréable de renoncer au bonheur qu'il s'était promis, en contractant une alliance aussi disproportionnée du côté de l'âge; et les plaisirs qu'il goûta ne purent certainement pas compenser les chagrins qu'il éprouva, et qui furent d'autant plus cuisans qu'ils devinrent publics, et que cette publicité, loin d'exciter de la compassion pour le malheureux mari, ne sert ordinairement qu'à faire rire à ses dépens.

Il est vrai que le séducteur de madame *Le Monnier* était capable de triompher de la vertu la plus austère. C'était le fameux Comte de *Mirabeau*: dont l'esprit et l'éloquence lui procurèrent une facile entrée dans le cœur de cette jeune femme qui, pour se défendre d'une attaque aussi dangereuse, ne pouvait trouver de ressource dans la vue d'un mari vieux, et qui, à ce défaut, déjà beaucoup trop

grand, joignait encore celui d'être jaloux. Bientôt, ainsi que cela arrive presque toujours, ces deux amans vivement épris, se lassèrent de mettre du mystère dans leur intrigue. « Le vieux Marquis s'en aperçut, et il songeait à faire enfermer sa femme dans un couvent, lorsque ces amans, pour éviter ce malheur, s'enfuirent ensemble et se réfugièrent en Hollande.

» A peu près dénué de toutes ressources, *Mirabeau* fut obligé de songer aux moyens de se procurer une existence supportable; ses talens étaient alors sa seule fortune. Il composa plusieurs ouvrages; et comme il était laborieux, et qu'il travaillait facilement, il parvint à gagner dix écus par jour. Malheureusement il n'était pas difficile sur le choix de ses compositions, et plusieurs livres obscènes souillèrent sa plume qu'il aurait immortalisée dès-lors.

» Ce fut au milieu de ces occupations que ces deux amans qui, chose assez rare, s'aimaient toujours tendrement, furent arrêtés à Amsterdam et ramenés en France. Le père de M. de *Mirabeau* dont on connait les ouvrages et l'inconduite, fit enfermer son fils au donjon de Vincennes; il y resta pendant trois ans. Cette punition sévère n'arracha pas de son cœur la passion dont il brûlait pour *Sophie*. Il traduisit pour elle Tibulle et les *baisers de Jean II*. Nous avons le recueil des lettres qu'il écrivit, pendant sa détention, à cette tendre amante. On y voit qu'il y avait eu un enfant de ce commerce adultérin.

» On connait le rôle trop intéressant que le Comte de *Mirabeau* a joué dans les États-Généraux de 1789, qui ont amené la révolution. « Quoique d'une ambition démesurée, et fort peu délicat sur les moyens de réussir, rien ne permet de croire que *Mirabeau* eût approuvé les atrocités qui ont souillé la révolution. Peut-être aurait il eu assez de crédit pour réparer ses torts et ceux de l'Assemblée constituante, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui l'a emporté au tombeau. On a fait courir le bruit qu'il avait été empoisonné, parce qu'il avait déjà trop manifesté le désir qu'il avait de faire revenir sur ses pas l'Assemblée. Il n'avait que quarante-deux ans.

» La nature lui avait donné tous les avantages qui en imposent aux hommes. Une physionomie noble, animée, un regard ferme, une tête bien portée, et une attitude qui donnait le ton à tout ce qui sortait de sa bouche; tout cela annonçait l'homme supérieur. Sa présence seule était éloquente; sa voix, sans être précisément forte, remplissait facilement un grand espace; flexible, elle rendait toutes les passions avec une énergie étonnante, et revenait aussi aisément au ton de la majesté. Ses pensées étaient grandes et fortes; diction élégante, harmonieuse; son expression souvent originale, et presque toujours pittoresque. »

Il se nommait *Honoré Gabriël Riquetti*, et il mourut en 1791. *Sophie Ruffey*, son amante, fut enfermée dans un couvent; j'ignore ce qu'elle est devenue. *

MONSIEUR.

Charles VII, Roi de France, laissa deux fils, *Louis XI* qui lui succéda, et *Charles* qui fut Duc de Guyenne, et qu'on appellait *Monsieur*. Ce dernier, comme l'on sait, fut le motif et le prétexte de plusieurs guerres désastreuses en France. Le Comte de *Charolais*, fils de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, et connu depuis sous le nom de *Charles le Téméraire*, le Duc de Bretagne et presque tous les grands Seigneurs du royaume, qui détestaient et craignaient *Louis XI*, se liguèrent souvent, sous prétexte de faire donner à *Monsieur*, frère du Roi, un apanage convenable.

* Ce qui entretenait aussi les divisions et la discorde, c'est que le Duc de Guyenne aurait voulu épouser la fille du Duc de Bourgogne; et ce dernier l'amusait toujours par ses promesses qu'il n'avait nulle intention de tenir. *Louis XI* craignait fortement ce mariage, et faisait l'impossible pour l'empêcher. « Le Roi, dit un ancien historien, étoit, pour » le rompre, très-embesogné; mais il n'en étoit point de » besoin; le Duc de Bourgogne n'eût point voulu de si » grand gendre, car il vouloit marchander de ce mariage » par-tout. » * Le Duc de Guyenne se prêtait à tout plu-

tôt par facilité que par méchanceté ; il paraissait n'avoir de désirs réels que pour les femmes, et ce fut ce goût trop vif qui lui causa la mort.

Colette de Jambes, Dame de *Montsoreau*, veuve de *Louis d'Amboise*, Vicomte de Thouars, était la maîtresse favorite de ce Prince, et paraissait lui être tendrement attachée. * Cette dame, au rapport des auteurs contemporains, surpassait en talens et en beauté toutes les femmes de son siècle : elle excellait à danser, à chanter, à aimer. Dans un âge encore tendre, elle avait inspiré la passion la plus vive à *Louis d'Amboise* qu'elle parvint à épouser. Elle eut deux filles du Duc de Guyenne. * Elle causa la mort à ce Prince, son amant, à peu près de la même manière qu'*Ève* fit le malheur de notre premier père ; mais elle l'ignorait, et en fut elle-même la victime.

Un nommé *Jean Faure Versois* ou *Versori*, abbé de Saint-Jean-d'Angely, * moine Bénédictin, confesseur * et favori de *Monsieur*, résolut d'empoisonner ce Prince, vraisemblablement gagné par *Louis XI* qui, comme on sait, n'était pas fort scrupuleux. Pour y parvenir, il frotta du poison le plus subtil une pêche très-belle, et la donna à la Dame de *Montsoreau* qui la partagea avec son amant. Elle en mourut au bout de peu de jours ; *Monsieur* résista plus long-tems, et ne mourut qu'au bout de six ou sept mois. An 1472.

* Le moine empoisonneur fut conduit en Bretagne par *Odet Daidie* qui avait été très-attaché à *Monsieur*. On lui fit son procès ; et, le jour qu'on devait prononcer sa sentence, on le trouva mort dans son lit.

La violence du poison fut si forte, qu'elle fit tomber au Prince les cheveux, les ongles des mains, et le rendit perclus de tout son corps.

On ne doutera pas que *Louis XI* fut l'auteur de ce crime, si l'on s'en rapporte à Brantôme qui raconte ainsi ce fait :

« *Louis*, étant un jour dans ses bonnes prières et oraisons » à Cléry, devant Notre-Dame qu'il appelloit sa bonne » patrone, et n'ayant personne auprès de lui, sinon ce » fou (qui avoit appartenu à son frère) qui en étoit un

» peu éloigné, et duquel il ne se doutait qu'il fût si fou, fat, » sot, qu'il ne pût rien rapporter, il l'entendit comme il » disoit : *Ah ! ma bonne Dame, ma petite maîtresse, ma* » *grande amie, et que j'ai toujours en mon reconfort*, je te » prie de supplier Dieu pour moi, et être mon avocate » envers lui; qu'il me pardonne la mort de mon frère que » j'ai fait empoisonner par ce méchant abbé de Saint- » Jean-d'Angely; (notez encore qu'il l'eut bien servi en » cela, il l'appelloit méchant; ainsi faut-il appeller tou- » jours tels gens de ce nom.) je m'en confesse à toi comme » à ma petite maîtresse. Mais aussi qu'eussé-je sçu faire ? » il ne me faisoit que troubler mon royaume. Fais-moi » donc pardonner, ma bonne dame; et je sais ce que je te » donnerai. (Je pense qu'il vouloit entendre quelques » beaux présens, ainsi qu'il étoit coutumier d'en faire tous » les ans, fort grands et beaux à l'église.) Le fou n'étoit » point si reculé, ni dépourvu de sens, ni de mauvaises » oreilles, qu'il n'entendit et retint fort bien le tout, en- » sorte qu'il le redit à lui, en présence de tout le monde, » à son dîner, et à autres, lui reprochant ladite affaire, » et lui répétant souvent qu'il avait fait mourir son frère. » Qui fut étonné ? ce fut le Roi .....; mais le fou ne le » garda guères, car il passa comme les autres, de peur » qu'en réitérant il fût scandalisé davantage. » *

* MONTASSER BILLAH.

Montasser, de la famille des Abbassides, monta sur le trône des Musulmans, après avoir fait assassiner *Motavakel*, son père. Ce crime atroce suffit sans doute pour rendre odieuse la mémoire de ce Prince qui d'ailleurs ne jouit pas long-tems du fruit de son parricide. On raconte pourtant de lui un trait qui fait voir qu'il était susceptible d'amitié et d'attentions.

Causant un jour avec un *Officier* qui revenait d'Égypte, où il s'était parfaitement acquitté d'une commission que le Calife lui avait donnée, *Montasser* le pressa de lui dire s'il n'y avait pas eu quelques aventures amoureuses.

L'*Officier* lui avoua qu'il avait fait uue rencontre qui l'avait charmé ; mais que, faute d'argent, il avait été obligé de renoncer à un objet qui avait excité dans son cœur la passion la plus vive : c'était une jeune esclave pleine d'esprit et de talens, qui chantait admirablement, et qui d'ailleurs était d'une beauté ravissante. Il protesta au Calife qu'il aurait sacrifié avec plaisir tout son bien pour posséder un si riche trésor, et que l'obligation où il était d'y renoncer excitait dans son ame un vif regret qui ne s'éteindrait qu'avec sa vie.

« *Montasser*, sensible au chagrin dont cet *Officier* paraissait pénétré, le fit encore parler long-tems sur l'objet de sa passion ; et, après en avoir tiré des éclaircissemens suffisans pour agir en conséquence, il congédia l'*Officier*, sans lui rien dire de ses desseins. Dès qu'il fut parti, il écrivit à son Gouverneur d'Égypte, et lui manda de faire au plutôt chercher dans les villes de sa dépendance l'esclave dont il lui envoyait le signalement, d'après ce que l'*Officier* lui eu avait dit, et de l'envoyer au plutôt à Saramath, lieu de la résidence du Calife.

» Ses ordres furent ponctuellement exécutés ; et bientôt après on amena à sa Cour cette charmante esclave. Ce Prince la mit sous la garde d'un de ses eunuques, et lui recommanda d'avoir soin qu'elle fût habillée très-richement, et de ne parler à personne de son arrivée, jusqu'à ce qu'il eût lui-même donné ses ordres.

» Quelque tems après, il manda à sa Cour l'*Officier* qu'il avait dessein d'obliger, et fit au même instant cacher cette esclave derrière un paravent. L'*Officier* étant venu, le Calife l'entretint pendant quelque tems de différentes choses, puis il ordonna à un de ses gens de faire venir celle de ses esclaves qui chantait le mieux, afin de pouvoir s'amuser un moment ; et sur la réponse qu'on lui fit qu'il y en avait une qui était prête à exécuter ses ordres, il lui fit dire qu'elle n'avait qu'à chanter.

» Dès que l'*Officier* entendit cette voix, il parut troublé et absolument hors de lui-même. *Montasser* voulant s'amuser de son embarras, le pressa pour savoir le sujet de son

émotion. *Seigneur, Commandant des Fidèles*, répondit l'Officier, *je crois, au son de cette voix, être encore en Égypte, ou que la chanteuse dont je vous ai parlé est ici.*

» *Montasser* ayant fait taire cette chanteuse, demanda à l'*Officier* s'il l'aimait encore. Cette nouvelle question l'embarrassa d'autant plus, qu'il imagina que le Calife en étant devenu amoureux, sur son récit, avait fait venir d'Égypte cette esclave, et que c'était elle qu'il venait d'entendre. Il ne crut pas néanmoins devoir dissimuler ses sentimens: *Oui, Seigneur*, dit-il au Prince, *je l'aime encore; mais puisque je n'ai plus d'espérance de la posséder, je tâcherai d'étouffer avec le tems la passion qu'elle m'a inspirée.*

» Le Calife reprenant la parole, lui raconta le moyen qu'il avait pris pour l'obliger; et il lui dit avec bonté qu'il n'avait fait acheter cette esclave que pour lui en faire présent. Le Prince ayant ensuite fait paraître cette chanteuse, il la présenta à l'*Officier*; et les congédia ensuite l'un et l'autre avec amitié. »

Montasser, qui était le trentième Calife, mourut en 862. *

* MONTBARREY.

Le Prince de *Montbarrey* fut, comme l'on sait, adjoint au Comte de *Saint-Germain*, ensuite seul Ministre de la guerre. Pendant l'exercice de son ministère, il vivait avec une fille, nommée *Renard*, qui, abusant de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit du Ministre, son amant, vendait toutes les grâces. Ce trafic honteux et déshonorant ne contribua pas peu, sans doute, à faire disgracier M. de *Montbarrey*. Un seul trait fera connaître la faiblesse et la turpitude de ce Ministre.

« Un Officier-Général désirant être compris dans la première promotion des cordons rouges, et craignant de n'en pas être, se servit de la voie ordinaire, et donna cinquante mille livres à mademoiselle *Renard*, pour être plus certain de cette grâce. Il fut sur la liste en effet, mais le Roi le raya. Il revint, furieux, réclamer ses cinquante mille livres. La courtisanne ne voulut pas les rendre, disant que

toutes les conditions du marché avaient été remplies ; qu'elle l'avait proposé à son amant ; qu'en conséquence il avait été proposé à Sa Majesté, mais qu'elle ne lui avait pas répondu de la volonté du Monarque.

» L'Officier-Général, encore plus outré, alla lui-même révéler sa turpitude au Comte de *Maurepas* qui en parla au Prince de *Montbarrey*, et lui dit qu'il fallait ou donner sa démission, ou renvoyer sa Princesse. On croit facilement qu'il prit le dernier parti. Quelque tems après, quelqu'un ayant rencontré mademoiselle *Renard* en deuil chez M. le Lieutenant de police, lui demanda la raison de cette décoration lugubre ; elle répondit qu'elle était en deuil du Prince de *Montbarrey*. Cette courtisanne faisait crier beaucoup les militaires, parce qu'elle mettait à l'encan toutes les grâces à la disposition de son amant. On prétend qu'elle se faisait, par cet infâme manège, plus de cent mille livres de rente ; et elle eut la hardiesse de dire qu'elle en rendait encore plus à son amant. (*a*) » An 1780.

On trouve une autre anecdote qui a beaucoup de rapport à celle-ci. On y disait que M. de *Montbarrey*, dans un marché de fourrages concernant son Département, ayant ménagé un gros intérêt pour sa maîtresse, le Roi en fut instruit, et dit : *En voilà un que je prends la main dans le sac, et j'en veux faire un exemple.* M. de *Montbarrey* fut disgracié peu de mois après.

Il arriva, quelques années après, une aventure assez plaisante à cet ex-Ministre. Je la rapporterai telle qu'elle fut rendue publique dans le tems.

« M. le Prince de *Montbarrey*, disait-on, a, depuis plusieurs années, pour maîtresse en titre une madame de

(*a*) Cette courtisanne, quelques années après, fut entretenue par M. de *Sartines* fils, fort riche et fort généreux. Cet amant si utile à conserver, fut enlevé à mademoiselle *Renard* par une autre courtisanne nommée de *Bonneuil*, et celle-ci consigna son triomphe sur une voiture magnifique, destinée pour sa rivale, et qu'elle s'appropria : elle y fit mettre des armes parlantes ; elle voulut qu'on représentât sur l'écusson un renard éventré, surmonté d'un œil couronné. Tout cela faisait spectacle à Paris avant la révolution. An 1787.

Courville; mais son physique a besoin d'être ranimé de tems en tems par un nouvel objet. A un souper de filles, il est devenu épris d'une madame *Desmahis*, créature qui lui a semblé extrêmement agaçante et lascive. Il lui a fait des propositions qui n'ont point été écoutées; elle a répondu au Prince qu'elle avait un entreteneur qui lui plaisait beaucoup. Plus enflammé par cette résistance, il a promis monts et merveilles : ses offres ont été si fortes, que la demoiselle a paru ébranlée, et a désiré le tems de la réflexion.

» Il faut savoir que mademoiselle *Desmahis* est tribade, et servait aux plaisirs de mademoiselle *Raucourt*, la grande maîtresse de l'ordre. Elle s'est réconciliée avec celle-ci, et lui a demandé quelque répit pour recueillir les bienfaits d'un amant aussi généreux. Mademoiselle *Raucourt* y a consenti; en conséquence le Prince a eu accès, du moins quant aux cadeaux : les beaux ameublemens, les bijoux, l'or et l'argent ont été prodigués chez cette courtisanne, et enfin le Prince a sollicité le prix de tant de prodigalités. Mademoiselle *Desmahis* a encore éludé sous prétexte d'empêchement..... Soit soupçon, soit jalousie, soit curiosité, la nuit, en revenant de souper en ville, le magnifique amant a fait arrêter son carrosse à la porte de sa maîtresse, est monté; la femme-de-chambre a prétexté, pour l'empêcher d'entrer, que madame, très-incommodée toute la journée, reposait en ce moment : il a insisté, refus nouveaux; et ces obstacles irritant ses désirs, il a pénétré jusqu'au lit. Il a trouvé mademoiselle *Desmahis* couchée avec un personnage en bonnet de nuit d'homme; il est entré en fureur, et allait assommer de sa canne le *quidam*, lorsque mademoiselle *Raucourt* a sauté hors du lit, et lui a dit : *Mon Prince, vous ne savez pas à qui vous avez à faire, reconnaissez-moi : je suis le dragon du jaloux de M. de Rochon; songez que je ne suis pas mal sous les armes; il ne tient qu'à vous de m'y voir, car mademoiselle est mon amante, et je n'abandonne pas ainsi mes conquêtes.* L'ex-Ministre, à ce ton emphatique, a bien reconnu la courtisanne, et, à cet accoutrement, la tribade. Alors la fureur s'est tournée en dédain; et, apostrophant mademoiselle *Desmahis* :

Desmahis : *Je vois bien, madame*, a-t-il dit, *que je ne suis pas capable d'opérer votre conversion ; j'y renonce. Je suis accoutumé d'être dupe, mais je ne m'attendais pas de l'être de cette manière. Je vous laisse toutes deux vous livrer en paix à vos honteux embrassemens.* Il se retira ensuite sans bruit. * An 1787. *

* MONTGLAS.

M. *DE MONTGLAS*, d'abord Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, ensuite chef du Conseil de M. le Comte d'*Eu*, avait épousé une femme assez jolie pour lui procurer des adorateurs. Ceux qui paraissaient obtenir une préférence marquée, étaient le Prince de *Nassau* et le Comte d'*Esterhasi*, Colonel de hussards. La jalousie excita entre ces deux amans une querelle qui, suivant l'usage, fut vidée l'épée à la main. M. d'*Esterhasi* fut blessé ; mais à cette satisfaction exigée par l'honneur, ou plutôt par le préjugé, succéda une cordialité dont on voit rarement des exemples. Ces deux rivaux devenus amis, convinrent de s'en rapporter au choix de leur maîtresse, se donnant respectivement parole d'honneur de s'y conformer, et de s'éloigner sans murmurer. La dame s'expliqua en faveur du Prince de *Nassau* qui, en conséquence, entra en pleine jouissance. M. d'*Esterhasi* cependant avait trouvé le moyen de renouer secrètement avec madame de *Montglas* qui, tout calculé, trouvait que deux valent mieux qu'un. Le hasard vint découvrir sa trahison. Elle était chez un peintre avec M. d'*Esterhasi*, lorsque le Prince de *Nassau* qu'on n'attendait pas, les surprit. L'infidélité d'une maîtresse à laquelle il paraissait tendrement attaché, sa colère contre un homme qui manque à sa parole d'honneur, le mirent dans une telle fureur qu'il fit un grand éclat. M. de *Montglas* qui, en homme bien élevé, avait fermé les yeux sur la première aventure, quoiqu'elle n'eût été ignorée de personne, crut ne pouvoir garder le silence dans ce dernier cas. Il obtint une lettre de cachet pour faire enfermer sa femme dans un couvent, et il l'y fit conduire. * An 1774.

* MONTIGNY.

François de la Grange, Seigneur de *Montigny*, accompagna le Duc d'*Anjou* lorsqu'il alla prendre possession du trône de Pologne. Il devint amoureux de la Comtesse *Wienoski*, et fut assez heureux pour lui plaire. Comme il était jeune et aimable, deux qualités fort essentielles en amour, il l'emporta facilement dans le cœur de la Comtesse sur un Italien qui depuis long-tems lui faisait la cour. Cerival s'étant aperçu de sa disgrâce, chercha à s'en venger. Il eut la lâcheté d'inspirer de violens soupçons au mari, homme naturellement jaloux et féroce; il écouta avidement ce que lui dit l'Italien, et, sans chercher à approfondir le motif et la vérité d'un semblable rapport, il se rend dans l'appartement de sa femme, et, lui mettant un poignard sur la gorge, il lui reproche sa liaison avec le jeune *Montigny*, et cependant il promet de lui accorder la vie, et de la croire même innocente, si elle voulait envoyer dire à l'instant, à celui qu'on lui donnait pour amant, qu'elle l'attendrait le soir à onze heures, et l'introduirait par la petite porte du jardin. *Je ne contribuerai jamais à un assassinat*, répondit-elle avec fermeté : aussitôt elle fut poignardée.

Montigny, le cœur percé de la plus vive douleur, en apprenant l'affreuse mort d'une femme qu'il aimait tendrement, et qui n'était périe que pour lui sauver la vie, se fit conduire dans le lieu où on l'avait ignominieusement enterrée. Prosterné sur sa fosse, il l'arrosait de ses larmes; il voit le barbare *Wienoski* et le lâche Italien qui tous deux, l'épée à la main, venaient fondre sur lui. Le combat ne fut pas long; l'amour et le désespoir conduisaient le bras de *Montigny*, il tua ses deux adversaires, et les vit expirer à l'endroit même qui pouvait être le plus cher à sa vengeance. Quelques semaines après, il revint en France avec *Henri III* dont il était un des mignons. Il mourut en 1617, âgé de soixante-trois ans. *

MONTLANDRIN.

Le Grand *Condé* venait de faire lever le siège de Cambrai, lorsqu'il apprit que le Maréchal *de la Ferté* assiégeait

Montmédi. Ce Prince crut que le Gouverneur tiendrait assez long-tems, pour qu'il pût prendre Calais où il avait des intelligences, et ensuite aller le secourir. Ce Gouverneur se nommait *Montlandrin*; il était en effet résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, lorsqu'il fut tué par une méprise de sa garnison qui, dans une attaque, le prit pour un ennemi.

Ce brave Officier devait se marier le jour-même que Montmédi fut investie. Quoiqu'il aimât tendrement sa future, il différa son hymen, afin que, si la fortune ne secondait pas son courage, on ne pût le soupçonner d'avoir consacré à l'amour des momens qu'il devait à la gloire. Dès qu'il sentit que sa blessure était mortelle, il voulut mourir sur la brèche. Son amante reçut ses derniers soupirs; et, au lieu de s'abandonner aux regrets et de verser des larmes, elle prit les armes de son amant. Brûlant du désir de venger sa mort, elle le remplaça, et exhorta vivement les soldats à combattre et à mourir pour leur Roi. Ce noble enthousiasme enfanté par l'amour et le désespoir, ne passa point dans le cœur de la garnison; consternée de la mort de son Gouverneur, elle demanda à capituler. An 1657.

* MONTMORENCI. (Anne de)

Un auteur ancien, et qui prétendait être bien instruit, raconte de la manière suivante la cause de la disgrâce du Connétable *Anne de Montmorenci*, qui a été attribuée à différens motifs de politique.

« Après, dit-il, que le Roi *François I.er*, pour le bien de la paix et de la liberté, eut conveuu, entre plusieurs choses, d'épouser *Éléonore*, sœur de l'Empereur *Charles-Quint*, et veuve du Roi *Dom Emmanuel de Portugal*, cette Reine étant arrivée en France, toucha si vivement le cœur du Connétable de *Montmorenci*, qui de son naturel n'étoit pas fort enclin à l'amour, qu'il ne tarda guères à lui déclarer l'ardente passion qu'il avoit pour elle; mais la Reine, offensée de son effronterie et de sa témérité, lui défendit à l'heure même de lui tenir de pareil langage;

s'il ne vouloit qu'elle le fît savoir aussitôt au Roi son mari.

» Le Connétable audacieux de lui-même, et animé par sa passion, lui dit que sa rude et froide réponse n'étoit pas capable d'amortir la flamme qui demeurerait toute sa vie ardente dans son cœur; que néanmoins il obéiroit au commandement qu'elle lui faisoit de ne lui en témoigner jamais la violence, pourvu qu'il lui plût se persuader que toutes les fois qu'il lui donneroit le bonjour, ce fût lui dire qu'il souffroit, brûloit et mouroit pour son amour; et ainsi, s'étant retiré, il ne manqua jamais depuis, quand il se présentoit devant la Reine, à quelqu'heure que ce fût, de faire précéder à tout autre discours une profonde révérence avec ces mots: *Bonjour, madame.* La Reine au commencement témoigna, par un mépris, que ce prélude ne lui agréoit pas; mais le Connétable continuant de la même sorte, elle s'y accoutuma, puis elle rit avec ses confidentes à qui elle s'en ouvrit. Finalement l'opiniâtreté du Connétable étant plus forte que la sienne, elle estima sa passion, et ressentit sa longue peine et souffrance: tant ont de puissance en amour la persévérance et l'opiniâtreté! Parmi les Espagnoles que la Reine avoit amenées avec elle, celle qu'elle aimoit le mieux étoit une *Repostira de Camera*, nommée *Dona Isabelle de Valdinia*, jeune fille qui avoit fait depuis une étroite amitié avec mademoiselle de *Torcy*, Fille d'honneur de la même Reine, mise par la faveur et à la recommandation de madame de *Canaples* qui étoit de la petite bande du Roi, laquelle étoit sa parente et son alliée.

» Cette mademoiselle de *Torcy* s'étant aperçu que, toutes les fois que le Connétable entroit chez la Reine, elle regardoit en souriant *Isabelle de Valdinia*, lui en demanda la cause, qui lui dit confidemment, comme à sa chère amie, que le Connétable étoit amoureux de la Reine, et qu'il lui avoit dit que, quand il lui donneroit le bonjour, ce seroit lui dire son amour, dont la Reine se moquoit avec elle, comme elle pouvoit s'en apercevoir toutes les autres fois à l'arrivée du Connétable; ce que *Torcy* remarqua et fit aussi remarquer à madame de *Canaples* de qui elle dé-

pendoit entièrement. Or, comme il arrive rarement que plusieurs belles dames se puissent longuement contenir ensemble, sans que l'émulation de leur beauté, la jalousie, ou les divers intérêts n'y apportent de la division, principalement quand elles sont concurrentes en même dessein, comme les dames de la petite bande l'avoient commun de posséder les bonnes grâces du Roi, il arriva une grande brouillerie entre mesdames la Duchesse *d'Etampes* et madame de *Canaples*, dans laquelle M. le Connétable étant forcé de prendre parti, se jetta du côté de celui de madame *d'Etampes*, ce qui rendit madame de *Canaples* son ennemie, de telle sorte qu'elle découvrit au Roi ce que mademoiselle de *Torcy* lui avoit confié. Le Roi lui commanda de tenir cette affaire très-secrète, pensant néanmoins d'en découvrir sous main tout ce qu'elle pourroit. A quoi elle s'étudia, conjurant *Torcy* d'en apprendre tout ce qu'elle pourroit par le moyen de *Valdinia*, et de la gagner par toutes voies imaginables. Le Roi, cependant averti de l'affaire, remarqua ces bonjours continuels donnés par son Connétable à la Reine sa femme, et même aux heures indues de les donner.

» Il s'aperçut aussi que la Reine voyant entrer le Connétable, se sourioit avec ses filles confidentes : il est de la jalousie comme de déchiffrer ; la connoissance d'une lettre donne la facilité à découvrir toutes les autres ; ainsi le Roi s'apercevoit tous les jours, par les discours que la Reine et le Connétable tenoient ensemble devant lui, du progrès du Connétable aux bonnes grâces de sa femme ; et *Isabelle de Valdinia* ayant dit à *Torcy* que la Reine ne s'offensoit ni ne se moquoit plus des bonjours du Connétable, comme par le passé, mais qu'elle les recevoit avec joie, et que même elle avoit apprêté une très-belle chaîne de parfum, enrichie d'or émaillé, pour l'envoyer au Connétable, afin qu'il la portât le soir pour l'amour d'elle, en un bal qui se faisoit aux Tonnelles. *Torcy* l'ayant redit à madame de *Canaples*, et elle au Roi qui ouit le même jour que sa femme avoit dit au Connétable que ses *bonjours* étoient reçus, se mit sur le passage de celui qui portoit la chaîne, qui lui

dit, sans penser qu'il fit mal, que la Reine l'envoyoit à M. le Connétable. Le Roi la prit, et la porta le soir au bal; puis, le lendemain matin, envoya dire au Connétable qu'il eût à partir sans le voir, et se retirer en ses maisons, lui défendant de venir ni à Paris, ni en sa Cour; ce qu'il fit sans réplique en même tems, et témoigna que quelques affaires et non sa disgrâce le menoient à Chantilly, de sorte que l'on ne reconnut sa défaveur que par l'avancement dans les affaires des Cardinaux *de Tournon* et *le Veneur*, de l'Amiral d'*Annebaut*, et autres, et quelques-uns de ses plus confidens furent reculés. Le Roi ne parla plus de lui, ni en bien, ni en mal.

» Le Connétable aussi ne se plaignit point, se tenant à Chantilly; mais, son amour s'augmentant par l'absence et les empêchemens, il s'amusa à bâtir Écouan où il se vint tenir, et fit faire un couvert sur l'avenue, d'où il en pouvoit avoir la vue. Il s'y tenoit presque tout le jour, d'autant que de là il voyoit faire son bâtiment, mais en effet c'étoit pour voir le lieu où séjournoit la Reine. M. le Dauphin, qui depuis fut Roi sous le nom de *Henri II*, qui aimoit chèrement le Connétable son compère, tâcha, par tous moyens, de savoir du Roi son père la cause de sa disgrâce; mais il n'en put jamais rien découvrir, sinon six semaines environ avant sa mort, que le Roi lui dit: Mon fils, vous ne tarderez guères, après ma mort, à faire revenir votre compère; vous en serez bien servi, car c'est un grand personnage. M. le Dauphin lui dit que, comme il n'avoit jamais pensé à sa mort, et que ce seroit le plus grand malheur qui lui pût arriver, aussi n'avoit-il point pensé au Connétable sur ce sujet; mais qu'il avoit toujours prié Dieu qu'il voulût inspirer à Sa Majesté de le rappeller près d'elle, et qu'il s'émerveilloit grandement pourquoi, le reconnoissant un grand personnage, il ne le tenoit près de lui pour s'en servir utilement. Le Roi lui répondit: *Foi de gentilhomme, c'est un de mes donneurs de bonjours.* »

MONTMORENCI. (François de)

FRANÇOIS DE MONTMORENCI, fils du Connétable *Anne de Montmorenci*, devint éperdument amoureux de

Jeanne de Halluin, demoiselle de *Pienne*, et Fille d'honneur de la Reine *Catherine de Médicis* : elle était remarquable par sa naissance, sa beauté et sa vertu. Si on put la soupçonner d'avoir eu quelques faiblesses pour son amant, ce ne fut que parce que cet amant lui fit une promesse de mariage, et l'assura plusieurs fois avec des sermens qui ne coûtent guères en de pareilles circonstances, qu'il perdrait plutôt la vie que de ne pas l'épouser. L'ambition du Connétable vint rompre des engagemens aussi agréables, et que l'honneur devait rendre sacrés.

Diane de France, fille naturelle du Roi *Henri II*, ayant perdu le Duc de *Castro*, son époux, le Connétable qui avait tout crédit sur l'esprit du Roi, le fit consentir au mariage de cette jeune et belle veuve avec son fils aîné ; mais la promesse faite à mademoiselle de *Pienne* était un obstacle. Afin de l'écarter, *Henri II* fit faire les instances les plus vives à Rome pour faire déclarer nulle cette promesse. On ajoute que *François de Montmorenci* lui-même, oubliant ses sermens, se rendit à Rome pour en hâter le succès. * « Il » déclara que depuis cinq ans et davantage, s'étant, par » chaleur de jeunesse, engagé d'amitié avec demoiselle » *Jeanne de Halluin*, dite de *Pienne*, et contracté mariage » par parole de présens, sans le consentement du Roi et » de ses père et mère ; que, depuis ce tems-là, le Roi et » son père ayant résolu son mariage avec *Diane de France*, » il serait venu à Rome, par leur ordre, pour avoir absolution et dispense du Pape, etc. » *

Ce Pape, qui était *Paul IV*, avait précisément des intérêts opposés à ceux du Connétable, puisqu'il projettait de marier un de ses neveux avec la veuve du Duc de *Castro* ; en conséquence il se rendit extrêmement difficile. Alors le Connétable voyant l'inutilité de ses instances et de ses démarches, trouva le moyen de se passer du Pape. Il fit publier l'édit contre les mariages clandestins, loi qui a toujours été observée depuis, et qui mérite les plus grands éloges. C'était déjà quelque chose ; mais il restait à gagner mademoiselle de *Pienne*. Renfermée dans un convent par ordre du Roi, elle gémissait de sa faiblesse, et maudissait

l'infidélité de son amant. Obsédée et persécutée, elle donna, en versant beaucoup de larmes, une renonciation à la promesse de mariage qu'on lui avait faite, et son perfide amant épousa *Diane*, sans contradiction.

* Il lui avait écrit de Rome une lettre assez curieuse et ainsi conçue : « Mademoiselle de *Pienne*, ayant connu » l'erreur où j'étois tombé sans y penser, et étant déplaisant d'avoir offensé Dieu, le Roi, Monseigneur et madame la Connétable, j'ai fait entendre à Notre Saint-Père » le Pape comme les choses se sont passées entre nous deux, » et demandé de cela pardon à Sa Sainteté ; lequel m'a, » de sa bonté et clémence, accordé, et, en tant qu'il était » besoin, dispense pour me remettre en ma première liberté, dont je vous ai bien voulu avertir ; et aussi, pour » nous ôter tous deux hors des malheurs et peines où nous » sommes, je me dépars de toutes les paroles et promesses » de mariage qui sont passées entre nous deux, desquelles, » par ladite dispense, nous demeurons déchargés, et vous » en quitte, vous priant bien fort faire le semblable en » mon endroit, et prendre tel autre parti pour votre aise » que bon vous semblera ; car je suis résolu de n'avoir jamais plus grande, ne plus particulière communication » et intelligence avec vous, non pas que je ne vous aye en » estime de sage et vertueuse demoiselle et de bonne part, » mais pour satisfaire à mon devoir, et éviter les malheurs » et inconvéniens qui nous en pourroient avenir, et surtout pour donner occasion à Sa Majesté et à mesdits » sieur et dame d'oublier l'offense que je leur ai faite, tant » pour la réparer que pour essayer me rendre digne de » leurs bonnes grâces, que pour satisfaire à ce que je leur » dois par commandement de Dieu, auquel je supplie » vous avoir, mademoiselle de *Pienne*, en sa sainte et » digne garde. De Rome ce 5 février, celui que vous trouverez prêt à vous faire service, MONTMORENCI. »

Celui qui porta cette lettre à mademoiselle de *Pienne*, en reçut cette réponse : « J'aime beaucoup mieux que la » rupture des promesses de M. de *Montmorenci* et de moi » vienne de sa part que de la mienne. Il montre bien par

» les propos qu'il tient maintenant, qu'il a le cœur moindre » qu'une femme; et ce n'est pas ce qu'il m'avoit tant de fois » dit, qu'il perdroit plutôt sa vie que changer de volonté. » Il m'a bien abusée; je vois bien qu'il aime mieux être » homme riche que homme de bien. » Comme on la pressait vivement pour avoir une réponse positive, elle dit enfin: « Puisque M. de *Montmorenci* me quitte maintenant des » promesses de mariage qui ont été faites entre lui et moi, » s'il étoit fils de Roi ou de Prince, m'ayant écrit ce qu'il » m'a écrit par sa lettre que vous m'avez maintenant baillée, je ne le voudrois épouser, et l'en quitte. Toutefois » je m'émerveille de la façon dont il m'écrit par cette » lettre que me venez de bailler présentement, et ne puis » bonnement croire qu'il l'ait écrite, vu qu'il avoit bien » accoutumé de m'écrire d'autre langage et d'autre style. »*

Plusieurs années après, et sous le règne de *Henri III*, *François de Montmorenci*, alors Maréchal de France, et le Maréchal de *Cossé*, furent arrêtés et enfermés à la Bastille où ils restèrent pendant un an et demi. * Ce fut la Reine *Catherine de Médicis* qui les fit arrêter et enfermer, à la mort de *Charles IX*, crainte qu'ils ne missent sur le trône le Duc d'*Anjou*.* Ils n'en sortirent que parce que *Monsieur*, frère du Roi, l'exigea absolument. Ce fut là au moins le motif apparent de la délivrance de ces messieurs; mais, si l'on en croit Brantôme, l'amour les servit plus que tout le reste; car cet auteur prétend « qu'on disoit à la Cour » que, sans madame de *Montmorenci*, femme du prisonnier, que le Roi aimoit uniquement, aussitôt qu'il vint » de Pologne, on eût fait faire le procès à mondit sieur le » Maréchal, car on disoit qu'il y avoit quelques preuves » contre lui. » Si ce fait est vrai, il est aisé de deviner quel degré d'obligation M. de *Montmorenci* eut à son épouse, pour lui avoir rendu ce service. * Ce qui pourrait augmenter les soupçons, à cet égard, c'est que *Henri III* donna à *Diane* le Duché d'Angoulême, celui de Châtellerant, le Comté de Ponthieu et le Gouvernement du Limousin.

On prétend que la première nuit des noces de *Diane* avec *François de Montmorenci*, une flamme descendue du ciel

entra dans l'appartement où ils étaient couchés ; après en avoir parcouru tous les coins, elle vint jusqu'au lit, brûla les coiffures, le linge et les ajustemens de nuit de l'épouse, sans lui faire d'autre mal que la peur. Mais, sans ajouter foi à ce conte inventé, sans doute pour épouvanter les perfides amans, il est sûr que le Maréchal de *Montmorenci*, n'ayant pu apaiser les remords de sa conscience, demanda à *Pie IV*, successeur de *Paul IV*, une dispense qu'il obtint, et qui le tranquillisa. Il mourut en 1579. *Diane* mourut en 1619, âgée de plus de quatre-vingts ans. Elle n'eut point d'enfans.

Mademoiselle de *Pienne* épousa *Florimont Robertet*, Seigneur d'Alluye, et Secrétaire des commandemens. *

MONTMORENCI. (Henri II)

On sait que *Henri II*, Duc de *Montmorenci*, Gouverneur du Languedoc, qui avait pris les armes contre *Louis XIII*, en faveur de *Monsieur*, son frère, fut fait prisonnier à la bataille de Castelnaudari, et que, malgré les prières et les sollicitations des Princes et de la noblesse, il fut décapité à Toulouse, regretté infiniment de tout le peuple de son Gouvernement, qui l'adorait, et de tous ceux qui le connaissaient. Mais peu d'auteurs ont deviné la cause première de cette mort funeste. Je vais la rapporter telle qu'on la trouve dans un historien contemporain, et on verra qu'elle a le plus grand rapport au sujet que je traite.

M. le Duc de *Chevreuse* qui était amoureux de madame de *Montbason*, sut que M. de *Montmorenci* avait été chez cette dame ; qu'ils s'étaient amusés à ses dépens, et qu'on avait fait, entr'autres, ces deux vers :

M. de *Chevreuse*
L'œil pourri et la dent creuse.

Peu de jours après, se trouvant chez madame de *Montbason* avec M. de *Montmorenci*, il dit qu'on avait fait des vers sur lui, mais que le poëte était un grand coquin de n'avoir pas osé mettre son nom ; que s'il le connaissait, il le traiterait comme il le méritait.

Le lendemain M. de *Montmorenci* envoya appeller le Duc de *Chevreuse* par le Marquis de *Praslin*. Ils eurent l'imprudence de mettre l'épée à la main dans le château de Monceaux où était le Roi, et entre les corps de Gardes Françaises et Suisses. Bientôt ils furent désarmés et arrêtés. M. de *Montmorenci* fut relégué à sa maison de Chantilly, M. de *Chevreuse* à sa maison de Dampierre, et on envoya leurs seconds à la Bastille. Leur exil ne fut que de quinze jours ou trois semaines; mais madame de *Chevreuse* qui plaisait à M. de *Châteauneuf* et au Cardinal de *Richelieu*, eut le crédit de faire rappeller son mari, trois jours avant M. de *Montmorenci*. Ce dernier fut très-sensible à cette différence, d'autant plus qu'il avait rendu de grands services au Cardinal. Il embrassa avec plaisir la première occasion qui se présenta de faire éclater son ressentiment, en prenant le parti de *Monsieur* et de la Reine-mère contre le Cardinal, et malheureusement il en fut la victime.

D'autres ajoutent que, lorsque le Duc de *Montmorenci* fut fait prisonnier, on trouva à son bras un bracelet sur lequel était le portrait de la Reine *Anne d'Autriche*, épouse de *Louis XIII*, dont on disait depuis long-tems que le Duc était amoureux. Le Cardinal de *Richelieu* qui voulait absolument la mort de ce grand homme, se servit de ce moyen pour irriter le Roi, et le rendre inexorable aux prières et aux supplications de tout ce qu'il y avait de plus illustre en France.

* La Princesse de *Condé*, sœur du Duc de *Montmorenci*, fit toutes les démarches possibles pour le sauver. Le Cardinal de *Richelieu* était amoureux d'elle, et cependant sa haine étant plus forte que sa passion, il refusa constamment à la Princesse la grâce qu'elle lui demanda. Alors elle résolut de se défaire de ce Ministre qui se trouvait dans le même endroit où le Duc était renfermé, c'est-à-dire dans le château du Marquis de *Saint-Joiri*, près de Toulouse. « Le projet était que la Princesse aurait un poignard sous » sa jupe, et que, lorsque le Cardinal, *qui était amou-* » *reux d'elle*, viendrait lui rendre visite, elle le menerait » dans le jardin; que madame de *Saint-Joiri*, avec quel-

» ques autres femmes de confiance, se tiendraient à la
» porte, ayant aussi chacune un poignard pour, au pre-
» mier signal de la Princesse, entrer tout d'un-coup, et
» venir fondre sur cette Éminence qui aurait, sans doute,
» subi le sort d'*Orphée*, si son bon génie ne lui eût fait pa-
» rer le coup. Je ne sais, dit l'auteur qui rapporte cette
» anecdote, s'il eut un pressentiment de ce qu'on lui pré-
» parait; mais lorsque la Princesse l'eut conduit dans un
» cabinet de verdure, ce maître fourbe sut si bien se dé-
» guiser, et lui promit la vie de son frère avec tant de
» sermens, que cette Princesse abusée se laissa persuader,
» et perdit le dessein de lui ôter la vie; par conséquent il
» n'y eut point de signal de donné. » Le lendemain, le
Duc de *Montmorenci* fut transféré dans les prisons de Toulouse. On l'exécuta dans la cour de l'Hôtel de ville, tandis que le peuple, qui l'ignorait, était assemblé autour d'un échafaud tendu de velours noir, qu'on avait fait dresser sur la place de Saint-Georges, parce qu'on craignait qu'on ne fît des efforts pour le sauver.

Madame de *Montmorenci*, qui adorait son mari, fut inconsolable de sa mort : elle se fit religieuse aux Filles de Sainte-Marie, à Moulins, et y fit faire un superbe tombeau pour son époux. Ses pleurs continuels lui desséchèrent tellement le cerveau, que les nerfs se retirèrent; elle devint toute voûtée et sujette à une courte haleine. Elle était de la maison des *Ursins*. Comme elle n'avait pas de beauté, et que le Duc de *Montmorenci* était très-galant, elle cherchait à lui plaire, en aimant toutes les personnes dont elle savait qu'il était amoureux. Elle prenait soin de lui faire faire des habits pour aller au bal, beaux et magnifiques, afin qu'il fût mieux paré que les autres. etc. *

MONTMOUTH.

APRÈS la mort de *Charles II*, Roi d'Angleterre, le Duc d'*Yorck*, son frère, lui succéda sans contradiction, sous le nom de *Jacques II*. Peu de tems après, *Jacques*, Duc de *Montmouth*, fils naturel de *Charles II*, et qui s'é-

tait déjà fait connaître par quelques révoltes, forma une entreprise pour détrôner son oncle. Si l'on en croit le Noble, l'amour fut cause de ce hardi projet.

Suivant cet auteur, le Duc qui était en Hollande, aimait tendrement la Princesse *d'Orange*, sa cousine, et en était également aimé. Ils avaient formé de concert l'entreprise sur l'Angleterre, après être convenus qu'en cas de succès, le Duc se ferait reconnaître pour fils légitime de *Charles II*, et répudierait son épouse pour donner la main à la Princesse qui, de son côté, se séparerait du Prince *d'Orange* pour raison d'impuissance, et affermirait ainsi sur le trône l'usurpateur, en joignant à ses droits prétendus ceux de la fille aînée du Roi *Jacques*. En tout cas, cette intrigue amoureuse, si elle a existé, était bien secrète, car le Prince *d'Orange* fut un des premiers à aider le Duc de *Montmouth*; il lui procura six vaisseaux, avec lesquels il débarqua en Angleterre, et publia un manifeste qui ne fit pas grand effet. Ses armes eurent encore moins de succès, et il fut pleinement défait. Après s'être caché pendant quelque tems, on le découvrit enfin, et on l'amena à Londres où il demanda lâchement pardon; mais le Conseil du Roi crut qu'il était de l'intérêt public de faire un exemple, en punissant un homme que l'indulgence avait rendu plus audacieux. En conséquence il fut décapité le 25 juillet 1685.

* Pour achever de persuader que la Princesse *d'Orange* avait aimé passionnément le Duc de *Montmouth*, on trouve dans des mémoires que la nouvelle de la mort du Duc inspira à la Princesse la haine la plus violente contre son père qu'elle parvint ensuite à détrôner.

La mère du Duc de *Montmouth* se nommait *Lucie Walter*. Il avait épousé *Anne Scot*, fille du Comte de *Buchleugh*, de laquelle il eut plusieurs enfans.

Un historien moderne a prétendu que le Duc de *Montmouth* ne fut point exécuté, mais un homme qui lui ressemblait beaucoup. Il ajoute que ce Prince fut envoyé en France, et enfermé dans une des îles de Sainte-Marguerite. Enfin il croit que ce Duc est le prisonnier au masque de fer, dont l'existence n'est pas contestée, et qu'on a cherché en vain, jusqu'à présent, à connaître. *

MONTPENSIER.

Louis de Bourbon II du nom, Duc de *Montpensier*, qui épousa une demoiselle de *Longvic*, alliée à l'ancienne maison de Givry, avait des droits sur les grands biens du Connétable de *Bourbon*, qu'on avait confisqués lors de sa révolte ; et il en avait besoin, car il passait pour le Prince le plus pauvre de la France : mais il ne put rien obtenir sous le règne de *François I.er*, « pour la haine qu'il portait » à M. de *Bourbon*, et que la plaie qu'il lui avait faite » était fort récente encore. » Sous le règne de *Henri II*, et sur-tout sous celui de *François II*, M. de *Montpensier* obtint une partie de ce qu'il désirait.

Si l'on en croit Brantôme, ces succès furent dus à madame de *Montpensier*. « Cette dame, dit-il, par un moyen » que l'on disoit alors, M. *d'Orléans* la servant. Quel mal » pour cela? » Ce M. *d'Orléans* fut *François II* qui favorisait tellement madame de *Montpensier*, qu'il sollicitait les juges en sa faveur, contre lui-même. Brantôme ajoute que c'était cette dame qui faisait tout, et son mari peu. * Le Duc de *Montpensier* mourut en 1582. *

MONTRESOR.

Claude de Bourdeilles, Comte de *Montresor*, connu par ses mémoires et par ses intrigues avec M. le Duc *d'Orléans*, oncle de *Louis XIV*, dans le tems de la Fronde, fut arrêté et mis en prison, d'abord à la Bastille, et ensuite à Vincennes. Un historien prétend que l'amour contribua plus que tout le reste à procurer au Comte de *Montresor* cette punition ; c'est ainsi qu'il raconte le fait : « Au commencement de mai, *Chavigny* ne fut pas le seul que le » Cardinal de *Mazarin* abandonna pour complaire à l'abbé » *de la Rivière* ; il lui sacrifia encore *Montresor*, nouvellement revenu d'Angleterre, où il s'était réfugié depuis » la disgrâce de la Duchesse de *Chevreuse* qu'il aimait. » Cette passion lui fut toujours fatale. De retour en France, » on avait oublié la part qu'il avait eue aux intrigues de

» cette dangereuse femme, il se trouva favorisé des bonnes
» grâces du Cardinal qui souhaita de l'engager dans ses in-
» térêts. L'abbé *de la Riviere* qui savait qu'il était ami de
» *Chavigny*, empêcha cette liaison, et contribua à le perdre
» de nouveau. Il faut pourtant avouer que rien ne lui fit
» plus de tort que son amour pour la Duchesse de *Chevreuse*
» dont il ne pouvait se défaire, et à qui on le trouva écri-
» vant, lorsqu'on vint pour l'arrêter. Tout ce qu'il put
» faire pour empêcher que la lettre ne tombât entre les
» mains de leurs communs ennemis, ce fut d'en déchirer
» et d'en jetter au feu une partie, et de manger l'autre:
» étrange effet de cette furieuse passion, quand une fois
» elle s'est rendue maîtresse d'un cœur trop tendre ou
» trop voluptueux! Le Comte de *Montresor* fut mis en
» prison......; peu de tems après, on le transféra de la
» Bastille au bois de Vincennes. » * Il dut, dit-on, sa li-
berté à mademoiselle de *Guise* qui l'aimait beaucoup. * Ce
Comte de *Montresor* était petit-neveu de Brantôme connu
par ses mémoires. * Il mourut en 1663. *

MOTTE.

Angelique de la Motte d'Apremont entra, à l'âge de dix-neuf ans, dans le couvent des Filles-Dieu de Chartres, de l'Ordre de Saint-Augustin, et dont *Anne de Salar de Bouron*, sa tante, était Prieure. On la nomma coadjutrice de sa tante, et elle lui succéda après sa mort, à l'âge de quarante-six ans.

Il y avait près de dix ans qu'elle jouissait tranquillement de ce bénéfice, lorsque la dame *Damilly*, religieuse de l'abbaye de Clairets, Ordre de Citeaux, convoita le prieuré des Filles-Dieu de Chartres. Elle prétendit que ce bénéfice était vacant, parce qu'il était possédé par une personne incapable, la dame *de la Motte* étant hermaphrodite.

Le Grand Conseil où cette affaire fut d'abord portée, renvoya devant l'Official de Chartres pour informer de la conduite de la dame *de la Motte*. Il résulta de la procédure faite à Chartres, que la Prieure avait abusé des deux sexes, qu'elle

avait corrompu plusieurs jeunes filles; qu'entr'autres elle avait eu un commerce criminel avec la Sœur *Duvivier*. * Il fut encore prouvé que cette dernière vivait habituellement dans le crime avec des vignerons du voisinage, qui entraient dans le couvent par une porte qui n'était pas achevée. Une jeune fille avait déposé du fait de séduction exercée envers elle, et on rapportait une lettre écrite par la Prieure à cette religieuse, lettre qui respirait l'amour le plus ardent et le plus criminel. « Enfin il était constant que cette Prieure ne s'était pas bornée aux personnes du sexe, pour assouvir ses monstrueux désirs, elle avait aussi provoqué des hommes, et les avait fait servir d'instrumens à ses abominations. » * En conséquence elle fut condamnée à faire amende honorable et à être pendue. * La Sœur *Duvivier*, par la même sentence, fut déclarée atteinte et convaincue d'avoir eu commerce avec quelques vignerons du voisinage, et condamnée à accompagner la Sœur *d'Apremont* à son supplice, à l'amende, et à jeûner. *

Au Grand Conseil, où l'affaire fut portée par appel, on ordonna que la dame *de la Motte* serait visitée par médecins et chirurgiens. Il fut prouvé, par cette visite, qu'elle avait les deux sexes, mais qu'elle ne pouvait engendrer d'aucune manière; seulement on disait que le sexe masculin prévalait. Néanmoins la sentence fut mitigée : on condamna la Sœur *de la Motte* à être fouettée par la main du bourreau, en secret et en prison, et à être enfermée le reste de ses jours. La Sœur *Duvivier* fut pareillement condamnée au fouet et à être enfermée aux Magdelonettes. An 1661.

* MOUCHI.

PRESQUE toutes les femmes qui fréquentaient la Cour du Régent et de ses filles, ou qui y étaient attachées, se conduisaient de manière à mettre leurs maris au nombre de ceux qu'on nomme cocus, et qu'on regarde, souvent mal-à-propos, (*a*) comme déshonorés, quoique cependant

(*a*) Pourquoi, dit un auteur moderne, s'est-on accoutumé à mépriser un *cocu*, quoiqu'il n'y ait pas de sa faute? Je crois en avoir

il faut convenir que l'aisance et la légèreté de nos mœurs aient beaucoup affaibli ce préjugé. On en a cité une qui sut se garantir de la séduction, et qui résista aux attaques les plus vives; (*b*) son mari sûrement dut s'applaudir d'avoir une femme fidelle; M. de *Mouchi* n'eut pas le même avantage.

Son épouse était Dame d'honneur de la Duchesse de *Berry*; elle était jolie et très-gaie : comment, dans une pareille position, aurait-elle pu résister à la corruption qui l'entourait de toutes parts, et aux exemples trop fréquens que lui donnait la Princesse?

Celui de tous les amans de la Duchesse de *Berry* qui le méritait le moins, et qu'elle conserva cependant jusqu'à la mort, était le Comte de *Riom*. Ce favori despote et dur faisait en même-tems sa cour à madame de *Mouchi*, et on croyait qu'il était heureux, puisque « le Régent, initié » dans tous ces mystères, avertit un jour sa fille que *Riom* » la trompait avec madame de *Mouchi*. »

Ce soupçon qu'on fit entrer dans l'esprit de la Princesse, fut cause que le Duc de *Richelieu* gagna une gageure contre M. de *Melun*. Il paria avec ce Seigneur que dans huit jours il rendrait infidelles les deux maîtresses de *Riom*, savoir la Duchesse de *Berry* et madame de *Mouchi* : il avait déjà eu, ainsi que beaucoup d'autres, les faveurs de la première; mais elle se ressouvenait à peine qu'il eut augmenté le nombre de ses amans. Il se fit remarquer, en faisant une cour plus assidue; il se fit écouter, en excitant la jalousie de la Princesse sur la liaison du Comte de *Riom* avec madame de *Mouchi*; il osa même dire qu'il avait trouvé une lettre qui dévoilait tout le mystère. « La jalousie, comme l'amour, nous met un bandeau sur les yeux; la Princesse ne discerna plus rien, et crut aveuglément ce

trouvé la raison, c'est que le cas indiquait particulièrement un homme d'une condition servile, attendu que plusieurs Seigneurs, entr'autres les Chanoines de la cathédrale de Lyon, prétendaient qu'ils avaient le droit de coucher la première nuit des noces avec les épousées de leurs serfs ou hommes de corps.

(*b*) Voyez l'article *Philippe*.

que lui disait *Richelieu*. Furieuse, égarée, elle jura qu'elle détestait *Riom*; le Duc la pressait, il était séduisant, et il parvint à changer en plaisir ce grand désespoir.

« Pour avoir les preuves de ce premier succès, il écrivit le lendemain le billet le plus tendre à la Princesse qui, encore surprise de ce qui s'était passé, mais en conservant un souvenir agréable, lui répondit d'une manière conforme à ses désirs. Il ne lui restait plus à vaincre que madame de *Mouchi*. Depuis quelque tems il lui faisait la cour, et elle l'aimait, sans lui en avoir fait encore l'aveu. Une femme qui aime est bientôt faible: le Duc ne tarda pas à se procurer, aussi de ce côté, des preuves suffisantes pour gagner sa gageure. »

C'est ainsi que ces hommes à bonne fortune, après avoir abusé de la faiblesse des femmes qu'ils séduisent, oublient la première des vertus nécessaires en amour, la discrétion. An 1718. *

* MOURAT.

L'AMOUR, ce petit dieu dont chaque page de ce Recueil fait connaître l'empire et les caprices, procura une couronne à un Génois nommé *Mourat*. Il avait été fait prisonnier, encore fort jeune, par un corsaire de Tunis, dans un âge tendre, incapable de réflexion, et sur-tout de calculer l'importance d'une religion; il renonça facilement à la foi de ses pères, et se fit Musulman. Dans un royaume où l'on ne vit, où l'on ne s'enrichit que par le brigandage et par des courses sur mer, le jeune *Mourat* parvint par ses talens et par sa bravoure à mériter la confiance de ses maîtres: il fut nommé Général des galères de Tunis, dans le tems que *Justuf* monta sur le trône. L'histoire, en représentant *Mourat* comme le plus hardi corsaire de son tems, se plait à faire l'éloge de son intégrité et de sa clémence, éloge d'autant plus beau qu'on le mérite très-rarement dans le métier de pirate.

Après avoir exercé pendant trois ans la charge de Receveur à la montagne de Chizera, près de Tunis, le Roi rappella auprès de lui *Mourat*, et le fit son Lieutenant. Ce

fut là que ce renégat, sensible aux grâces et à la beauté, osa former des désirs pour la fille du Roi. Elle se nommait *Turquia*; sa naissance était la plus faible de ses qualités: la nature l'avait ornée de tous les dons faits pour plaire et pour embrâser les cœurs.

L'historien qui nous fournit cette anecdote nous laisse ignorer comment *Mourat* parvint à connaître la fille de son maître, et comment il fut assez adroit pour pénétrer dans ces asyles, ou plutôt dans ces prisons où sont renfermées tant de beautés gémissantes, et où elles sont gardées avec des soins que la furieuse jalousie peut seule avoir imaginés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que tout engage à croire que *Mourat* avait vu la Princesse; qu'il avait osé lui déclarer sa passion, et qu'il pouvait se flatter d'un retour favorable, lorsque le hasard découvrit cette intrigue, et exposa *Mourat* à perdre en un instant sa fortune et sa vie.

Les amans uniquement occupés de leur amour, du plaisir de se voir, sont rarement assez prudens pour prévoir et pour prévenir les dangers qui les menacent. Dans une de ces entrevues que l'amoureux *Mourat* savait adroitement se ménager, il exprimait à *Turquia* l'ardeur de ses sentimens, la vivacité de ses désirs; et, lisant dans ses yeux la tendresse qu'il avait su lui inspirer, il saisit avidement une de ses belles mains, il la baisait avec ce transport qui ne convient qu'à un amant, lorsque le Roi le surprit dans cette agréable attitude. Le crime était avéré; et c'était un de ces crimes que les Turcs pardonnent encore moins que les Italiens. Le Prince transporté de rage et de colère, fait entrer dans son appartement les deux coupables pour les immoler à sa fureur; « mais sa tendresse pour son esclave ayant » retenu le cimeterre qu'il avait déjà levé pour lui couper » la tête, il lui permit de se justifier. »

Mourat, animé par le désir si puissant de conserver sa vie, et peut-être encore plus par le désespoir de voir la belle *Turquia* devenir la victime de son amour et de sa trop grande complaisance, ramassa toutes les forces de son esprit; il toucha, il attendrit, il persuada le fier despote qui lui accorda sa grâce: il fit plus, quelque tems après, il lui

donna en mariage sa fille, l'unique objet de ses désirs. A cette faveur si précieuse pour un amant, il joignit le don de la moitié de la charge dont il était revêtu, et celui de tous ses biens après sa mort.

C'était montrer à *Mourat* la perspective flatteuse de la couronne. Il monta en effet sur le trône après le décès du Roi, et il se moutra digne de cette place éminente. Arrivé au comble de ses désirs, puisqu'il avait satisfait son amour et son ambition, *Mourat* jouissait tranquillement de toute l'étendue de son bonheur, lorsque la mort, l'impitoyable mort vint lui enlever la belle et tendre *Turquia*. Peu sensible alors aux honneurs qui l'environnaient, aux richesses dont il jouissait, uniquement occupé de la cruelle perte qu'il venait de faire, il tomba dans une mélancolie qui trancha ses jours, à l'âge seulement de quarante ans. An 1646. *

On connait le roman de mademoiselle de Lussan, intitulé *Mourat* et *Turquia*.

* MOUSQUETAIRE.

Tandis que la victoire paraissait constamment attachée sur les pas du Prince *Eugène* et du Duc *de Malborough*, les troupes légères des ennemis venaient de tems en tems faire des courses assez près de Paris. On ordonna aux *Mousquetaires* d'aller la nuit en patrouille dans toutes les rues de cette grande ville, pour veiller à la sûreté publique. Sur ce prétexte, ces militaires, dont la plupart étaient fort jeunes, cherchaient à se dédommager de leurs fatigues par quelques bonnes fortunes; il y en eut un entre autres à qui il arriva une aventure assez plaisante.

« Il avait trouvé le secret de se glisser sans bruit dans la maison de sa maîtresse, et s'était même introduit dans sa chambre: la chandelle était éteinte, les deux amans parlaient le plus bas qu'ils pouvaient; mais, malgré toutes ces précautions, la mère, dont le lit n'était séparé que par une cloison, s'aperçut que sa fille n'était pas seule, et cria qui est là ? On ne jugea pas à propos de répondre;

alors elle se lève, ferme la porte de sa fille, et appelle pour avoir de la lumière, persuadée que, s'il y avait quelqu'un, on le trouverait infailliblement. Le *Mousquetaire* se voyant pris sauta par la fenêtre, quelque danger qu'il y eût, aimant mieux s'y exposer que de se livrer à la fureur d'une mère intraitable et à la merci d'une troupe de valets insolens, qui ne l'auraient sûrement pas ménagé; l'intérêt de sa maîtresse eut peut-être autant de part que le sien à cette généreuse résolution. Quoiqu'il en soit, il ne balança pas à l'exécuter, et quoique la hauteur de l'appartement rendit le saut plus périlleux, il franchit le pas avec un courage héroïque, et s'élança dans la rue, pendant que la trop fâcheuse mère s'amusait à des recherches inutiles, et qu'à la tête de tout son domestique, et une bougie à la main, elle fouillait tous les coins et recoins de sa maison, sans pouvoir rien découvrir; elle avait cependant, disait-elle, entendu parler, et même marcher dans la chambre de sa fille, de sorte qu'elle ne revenait pas de son étonnement.

» La fille, de son côté, dont les premières alarmes commençaient à cesser par l'inutilité des recherches de sa mère, en avait de terribles pour la vie de son amant. Connaissant la route qu'il avait prise, elle craignait qu'il n'eût péri dans cette expédition; mais elle se trompait, l'amour lui avait prêté ses ailes, et il était arrivé heureusement dans la rue, sans autre accident que de s'être un peu froissé le corps, et d'avoir sali son surtout. Un pauvre malheureux, que quelque besoin avait obligé de s'arrêter contre le mur de cette maison, fut la victime de l'aventure, le *Mousquetaire* tomba sur lui, et peu s'en fallut qu'il ne le tuât; il en fut pourtant quitte pour quelques contusions et pour une frayeur terrible; il crut que le ciel tombait, et fit des cris effroyables, sans pouvoir distinguer clairement ce qui lui arrivait.

» Le rusé *Mousquetaire*, qui s'était un peu écarté après sa chute, profita habilement du bruit que faisait le malheureux qu'il avait presque écrasé; il frappe de toute sa force à la porte de la maison, et demande à parler à la

maîtresse : *Madame*, lui dit-il, tout essoufflé, *je vous demande pardon de venir à une heure si indue ; mais jugeant, en voyant de la lumière chez vous, que vous n'étiez pas encore couchée, j'ai cru devoir vous avertir qu'un homme vient de sauter par vos fenêtres ; il est tombé à mes pieds, tandis que je passais. Comme nous sommes obligés de veiller à la sûreté publique, et que la considération que j'ai pour vous me fait intéresser plus particulièrement à la vôtre, j'ai pensé que mon devoir m'obligeait à vous donner un avis aussi important. L'homme est encore là, tout étourdi de sa chute, et il vous sera aisé de savoir de lui quel était son dessein ; cependant on peut croire qu'il n'en avait pas de bons.*

» Pendant ce discours, la demoiselle ne pouvait se lasser de regarder son amant, sans pouvoir comprendre comment il avait échappé au danger ; ses yeux lui en témoignèrent sa joie. Cependant la mère courut dans la rue où l'inconnu, à peine revenu de son étourdissement, criait miséricorde ; il crut qu'on venait à son secours, et il commençait à implorer celui de la dame, lorsque les domestiques le firent entrer brusquement et durement dans la cour. Le *Mousquetaire*, faisant les fonctions de Commissaire, l'interrogea dans toutes les formes. Le pauvre diable étonné des questions qu'on lui faisait, nia toujours le fait dont on l'accusait, et soutint qu'au lieu d'avoir sauté par la fenêtre, il avait manqué d'être écrasé par quelque chose de très-lourd qui en était tombé. Comme ses réponses étaient prises pour de mauvaises excuses, on résolut de le livrer entre les mains de la Justice ; mais le *Mousquetaire* qui était intéressé à empêcher qu'on approfondît cette aventure, opina à l'abandonner à sa mauvaise destinée. Il vous en coûtera de l'argent, dit-il à la dame, et, bonne comme vous êtes, vous serez fâchée de l'avoir fait pendre ; il n'a rien volé, ainsi je crois qu'il suffira de joindre quelques coups de bâtons aux contusions qu'il a déjà, et de lui donner la clef des champs.

» Cet avis fut suivi et la sentence exécutée sur-le-champ par des valets qui avaient les bras forts et le cœur peu

tendre. Le *Mousquetaire* prit ensuite congé de la dame, qui le remercia beaucoup de son attention et de ses soins. » An 1707.*

* MOUTARD.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, qui avait fait une femme de neige pour éteindre les feux de la concupiscence, lorsqu'elle s'avisait de le tourmenter, (*a*) croyait peut-être que ses enfans auraient recours à de semblables moyens; mais il ne s'imaginait pas qu'ils pussent jamais être des fornicateurs et des adultères, ayant pris toutes les précautions que la prudence humaine peut suggérer, pour faire d'un Capucin un objet ridicule, même dégoûtant, sur-tout aux yeux du beau sexe. Son ignorance, son habit, sa malpropreté, sa puanteur ordinaire et sa pauvreté ne l'empêchaient pas à la vérité de sentir les aiguillons de la chair, parce qu'il était homme; mais ne pouvaient pas faire de lui un objet de tentation pour une femme quelconque. Cependant on en a vu avoir des maîtresses jeunes et jolies, et certainement c'est un des grands miracles que l'amour ait pu faire. Parmi les anecdotes scandaleuses auxquelles ont donné lieu les Capucins, on en cite une, entr'autres, dont

---

(*a*) « Le bienheureux *François*, dit *Saint Bonaventure*, au commencement de sa conversion, se jetait souvent, en hiver, dans une fosse pleine de glace, afin de vaincre parfaitement l'ennemi domestique, et de préserver de l'incendie du plaisir la robe blanche de la chasteté. Étant attaqué un jour d'une grande tentation de la chair, il se dépouilla et se donna une rude discipline; puis étant animé d'une admirable ferveur d'esprit, il ouvrit sa cellule, et en étant sorti, il entra dans un jardin, où après avoir plongé son petit corps tout nud dans une grande neige, il en fit sept pelotes, et se les mettant devant les yeux, il parlait ainsi à son homme extérieur : La plus grande des pelotes est votre femme; les quatre autres sont vos deux fils et vos deux filles; les deux autres sont votre serviteur et votre servante qu'il faut avoir à votre service. Hâtez-vous donc de les habiller, car elles meurent de froid; que si ce grand embarras qu'elles vous donnent vous fait de la peine, servez soigneusement un seul Dieu. Le diable, qui tentait *Saint François* se retira aussitôt vaincu, et le saint homme retourna en sa cellule avec la victoire. »

la publicité ne fut pas équivoque, puisqu'on la plaida au Parlement.

« Le diable, cet esprit malin, uniquement occupé à faire enrager la pauvre espèce humaine, parvint à exciter une dispute sérieuse dans le couvent des Révérends Pères Capucins de la rue Saint-Honoré : ils se battirent, cela fit une affaire ; elle fut portée au Parlement, et on fit des mémoires qui furent lus avec avidité.

» Dans un de ces mémoires, dit un auteur avide de semblables anecdotes, et qui savait les embellir, on accusait Frère *Grégoire* d'avoir fait un enfant à mademoiselle *Bras-de-Fer*, et de l'avoir ensuite mariée à *Moutard*, le cordonnier. On ne disait point si Frère *Grégoire* avait donné lui-même la bénédiction nuptiale à sa maîtresse et à ce pauvre *Moutard*, avec dispense ; s'il l'a fait, voilà le scandale le plus complet qu'on puisse donner, il renferme fornication, vol, adultère et sacrilège. *Horresco referens*.

» Je dis d'abord fornication, continue l'auteur, puisque Frère *Grégoire* forniqua avec *Madeleine Bras-de-Fer*, qui n'avait alors que quinze ans.

» Je dis vol, puisqu'il donna des tabliers et des rubans à *Madeleine*, et qu'il est évident qu'il vola le couvent pour les acheter, pour payer les soupers, les frais de couche et les mois de nourrice.

» Je dis adultère, puisque ce méchant homme continua à coucher avec madame *Moutard*.

» Je dis sacrilège, puisqu'il confessait *Madeleine*, et s'il maria lui-même sa maîtresse, figurez vous quel homme c'était que Frère *Grégoire*. » An 1764.

J'ai connu des hommes assez indifférens d'ailleurs sur le cocuage, qui auraient été furieux de se voir, comme le pauvre *Moutard*, cocufiés par un Capucin. Heureusement la révolution nous a délivrés de toute crainte à cet égard.

Un Juge-de-Paix, dans une Commune nombreuse, parvint à arranger une affaire portée devant lui contre un ci-devant Capucin, qui avait fait un enfant à une fille. Cette pauvre malheureuse se plaignait de ce que cet ex-moine avait brutalement insulté son honneur neuf fois dans une nuit, il en fut quitte pour cent écus. An 1793. *

* MULEY-HUSSEIN.

Un Prince Arabe, le dernier de la race des anciens Rois qui avaient autrefois gouverné l'Égypte, et que les Turcs en avaient dépouillés, possédait un petit canton situé dans cette longue chaîne de montagnes qui séparent ce pays de la Mer Rouge, et il en jouissait en payant tribut à la Porte. Il se nommait *Muley-Hussein*, et dans la petite étendue de sa Principauté, il avait deux trésors inestimables; le premier était une mine de ces émeraudes dont parle Strabon, et qui passaient pour les plus belles du monde. Ces richesses le mettaient en état de faire de grands présens aux Émirs voisins, et par conséquent de gagner leur estime; d'un autre côté il était adoré de ses sujets qu'il rendait heureux.

L'autre trésor, et celui qui était le plus cher au cœur du Prince, était une épouse qu'il aimait avec passion; elle passait pour une des plus grandes beautés de son tems, et elle était encore plus sage et plus spirituelle qu'elle n'était belle. Il était impossible qu'on ne parlât pas d'une femme qui réunissait de si rares qualités, et qu'elle n'excitât les désirs de plusieurs hommes; telle fut malheureusement l'impression que sa réputation fit sur le Bacha d'Égypte. Jaloux du bonheur de *Muley-Hussein*, il ne cessa de l'accuser de trahison, jusqu'à ce qu'il reçut l'ordre de se saisir de lui et de ses petits Etats; il y vint fondre avec une armée: le Prince, à la tête d'un petit nombre de ses sujets, se défendit pendant près de six mois avec une adresse et une valeur dignes d'un meilleur sort; mais se voyant à la fin accablé par des forces supérieures, et enveloppé par son ennemi, sans pouvoir se sauver, il ne lui resta d'autre ressource avant que de périr, que de faire en sorte que le Bacha ne pût profiter ni jouir des objets qui avaient excité sa cupidité.

Six des plus affidés du Prince Arabe savaient seuls où était située la mine d'émeraudes; il les fit venir, les instruisit des desseins du Bacha avec des expressions si

touchantes, qu'il les fit consentir à se laisser étrangler, pour éviter les tortures qu'on leur ferait souffrir, afin de leur arracher leur secret. N'ayant plus aucune crainte de ce côté, le Prince se rendit dans l'appartement de son épouse, qui, informée de ce qui se passait, avait déjà pris du poison, et expira dans les bras du seul homme qu'elle eût aimé. *Hussein*, tranquille alors, autant qu'il pouvait l'être dans une semblable situation, se battit en désespéré, et tomba sur les corps d'une foule de Turcs qu'il avait immolés à sa vengeance. Depuis ce tems, ajoute-t-on, on n'a pu retrouver la mine d'émeraudes, à moins qu'on ne suppose que les Arabes la cachent, ou l'ont couverte, aimant mieux ne pas en jouir, que de voir les Turcs, leurs maitres qu'ils détestent, en profiter. *

* MUMBO-JUMBO.

Parmi les nombreuses superstitions qui règnent chez les Nègres du Sénégal, il faut en distinguer une assez adroitement imaginée.« Le *Mumbo-Jumbo*, dit un historien, est une idole mystérieuse des Nègres, inventée par les maris, pour contenir leurs femmes dans la soumission. Elles ont tant de simplicité et d'ignorance, qu'elles prennent cette machine pour un homme sauvage....... Elle est revêtue d'une longue robe d'écorce d'arbre, avec une toque de paille sur la tête; sa hauteur est de huit ou neuf pieds: peu de Nègres ont l'art de lui faire pousser les sons qui lui sont propres; on ne les entend jamais que pendant la nuit, et l'obscurité aide beaucoup à l'imposture. Lorsque les hommes ont quelque différend avec les femmes, on s'adresse au *Mumbo-Jumbo*, qui décide ordinairement la difficulté en faveur des maris. »

« Le Nègre, qui agit sous la figure monstrueuse de *Mumbo-Jumbo*, jouit d'une autorité absolue, et s'attire tant de respect, que personne ne paraît couvert en sa présence. Lorsque les femmes le voient ou l'entendent, elles prennent la fuite, et se cacheut soigneusement; mais si les maris ont quelque liaison avec l'acteur, il fait porter

ses ordres aux femmes, et les force de reparaître. Alors il leur commande de s'asseoir, et les fait chanter ou danser, suivant son caprice; si quelques-unes refusent d'obéir, il les fait chercher par d'autres Nègres qui exécutent ses lois, et leur désobeissance est punie par le fouet. Ceux qui sont initiés dans le mystère de *Mumbo-Jumbo*, s'engagent, par un serment solennel, à ne le jamais révéler aux femmes, ni même aux autres Nègres qui ne sont pas de la société; on n'y peut être reçu avant l'âge de seize ans: le peuple jure par cette idole, et n'a pas de serment plus respecté. »

Un Roi de Jagra avait une femme qu'il aimait beaucoup; cette femme était curieuse: comptant sur la tendresse de son époux, elle lui demanda en quoi consistait le secret de *Mumbo-Jumbo*; elle joignit à ses instances les prières, les larmes, les caresses; elle fit si bien que le Roi, semblable en cela à tant d'autres grands hommes, oublia son serment; mais en cédant au caprice de sa femme, le Prince nègre exigea d'elle la promesse la plus positive de ne pas révéler à d'autres ce qu'il venait de lui confier.

On pourrait croire que les femmes se ressemblent partout. « Celle-ci n'eut rien de plus pressé que d'informer toutes ses compagnes de ce qu'elle venait d'apprendre, et toujours, sans doute, en leur recommandant le secret. Le bruit alla jusqu'aux oreilles de quelques Seigneurs nègres qui n'étaient pas bien disposés pour le Roi; ils s'assemblèrent pour délibérer sur une affaire de cette importance, et ne doutant pas que leurs femmes ne devinssent fort difficiles à gouverner, si la crainte du *Mumbo-Jumbo* ne les arrêtait plus, ils prirent une résolution très-hardie, qui ne fut pas exécutée avec moins d'audace; ils se rendirent à la ville royale avec l'idole: là, prenant l'air d'autorité qui est propre à la religion dans tous les pays du monde, ils firent avertir le Roi de venir parler à l'idole. Ce faible Prince n'ayant osé refuser d'obéir, *Mumbo-Jumbo* lui reprocha son crime, et lui donna ordre de faire paraître sa femme. A peine eut-elle paru, que, par la sentence de

Mumbo-Jumbo, ils furent poignardés tous deux. Le *Mumbo-Jumbo* est une terrible leçon, si on sait l'entendre. » L'auteur aurait pu ajouter que l'histoire est pleine de semblables leçons dans tous les cultes, chez toutes les nations. An 1727. *

MUNDUS.

PAULINE, dame Romaine, femme de *Saturnin*, Gouverneur de Syrie, illustre par sa naissance, par sa beauté et par ses richesses, éprouva d'une manière désagréable ce dont l'amour est capable, pour satisfaire les désirs qu'il fait naître.

Un jeune Romain, nommé *Mundus*, conçut pour *Pauline* la passion la plus violente; d'abord il eut recours aux aveux les plus tendres, aux larmes, aux instances; il employa tous les moyens de séduction que l'amour sait inspirer; enfin il offrit deux cent mille drachmes. Les refus constans qu'il essuya le réduisirent au désespoir; il résolut de se laisser mourir de faim. Un de ses affranchis, nommé *Idé*, qui lui était fort attaché, promit de lui procurer ce qu'il désirait si ardemment. A force d'argent, il parvint à corrompre quelques prêtres de la Déesse *Isis*. Ces malheureux firent savoir à *Pauline* que le dieu *Anubis* voulait la voir en particulier; c'était un si grand honneur, que *Pauline* n'eut garde de s'y refuser. Du consentement de son mari, elle se rendit à l'invitation du dieu, et elle éprouva tous les sentimens vifs et impétueux de *Mundus*, qui tenait la place d'*Anubis*.

Le secret d'une bonne fortune est difficile à garder, surtout pour un jeune homme; *Mundus* ne put s'empêcher, quelque tems après, de découvrir à *Pauline* ce qu'il en était, espérant apparemment qu'elle n'oserait plus refuser de bonne grâce ce que l'amour le plus adroit et le plus vif lui avait arraché, il se trompa: la vertueuse *Pauline* ne cacha rien à *Saturnin*, et le pria de la venger. *Tibère*, à qui il porta ses plaintes, s'étant assuré de la vérité du fait, fit crucifier les prêtres avec *Idé*, et envoya *Mundus*

en exil. * Il défendit en outre d'exercer dans Rome les cérémonies religieuses des Égyptiens ; le temple d'*Isis* fut détruit, et la statue de la Déesse jettée dans le Tibre. *

An de Rome 771.

Nota. L'article de *Matilde* ayant été fait après ceux qui précédent, n'a pu être mis dans la place qu'il devait occuper.

* MATILDE.

Un roman moderne cite comme véritable l'histoire suivante, et je ne changerai rien au récit de l'auteur.

« A douze lieues du Mont-Saint-Bernard demeurait un homme très-riche, qui avait pour fille unique la belle *Matilde.*

» Dans le village voisin de son château, habitait un jeune homme nommé *Dalmore*, doué de toutes les qualités estimables, il ne lui manquait que la fortune pour plaire au père de *Matilde.* Ce père cruel ne consultant que l'avarice, sacrifia le bonheur de sa fille à cette vile passion. *Matilde*, malgré sa rigueur, osa lui avouer son penchant ; il essaya par les menaces et les prières à l'y faire renoncer, rien ne put l'ébranler. Outré de cette résistance, il légua tous ses biens à son neveu *Marchmont*, et obligea sa fille à prendre le voile.

» Non-content de s'être enrichi aux dépens du bonheur de *Matilde*, l'avide *Marchmont* suscita contre *Dalmore* les poursuites de ses créanciers ; ils l'obligèrent de déserter sa maison, et de lui faire chercher un asyle dans l'hospice du Mont-Saint-Bernard.

» *Matilde* en butte aux persécutions de Sœur *Thérèse*, Supérieure du couvent où elle était, passait ses jours dans l'affliction. Cette religieuse, sous un dehors doux et modeste, cachait une ame perfide, un cœur ouvert aux impressions malveillantes ; elle devint l'amie et la confidente de *Marchmont* ; ils se concertèrent sur les moyens de décider *Matilde* à prononcer ses vœux. Sœur *Thérèse* parla d'abord de *Dalmore* avec intérêt, puis voyant l'impression qu'elle faisait sur le cœur de la tendre *Matilde*, elle

tâcha insensiblement de la ramener, en lui faisant entrevoir les chagrins auxquels elle serait exposée, si elle n'obéissait pas aux volontés de son père. Ne pouvant la convaincre, elle feignit de s'intéresser à son sort; elle l'assura que l'inconstant *Dalmore* était indigne de posséder son cœur, et accompagna ses paroles d'un air de vérité qui en aurait imposé aux moins crédules. *Matilde* ne l'écouta pas, elle se méfiait de sa perfidie, et l'amour qu'elle conservait pour *Dalmore* lui fit supporter les persécutions de ses ennemis.

» Quelques semaines avant la fin du noviciat de *Matilde*, son père tomba malade; on craignait pour sa vie: il demanda à voir sa fille, elle accourut, et le trouva avec *Marchmont* qui ne le quittait plus. La vue d'un père mourant réveilla sa tendresse, et fit une vive impression sur son cœur; elle pleura amèrement. Son père, en la voyant, lui tendit la main; il fixa sur elle des regards étonués, et fut attendri du changement que le chagrin avait produit sur ses traits; il se rappella sa sévérité, s'en repentit, et se reprocha de l'avoir déshéritée en faveur de son neveu; aussitôt il se décida d'annuller cette donation, et consentit à son mariage avec *Dalmore*: prenant alors d'une main celle de *Matilde*, il lui donna de l'autre l'acte fatal par lequel il l'avait dépouillée, en lui disant: *Pardonne, ma chère fille, les torts d'un père mourant;* à ces mots il expira dans ses bras. *Matilde*, trop affligée pour s'occuper d'autre chose que de la perte d'un père, se jeta sur son corps inanimé, le baigna de ses larmes, et perdit connaissance; *Marchmont* en profita pour s'emparer de l'acte. Lorsque *Matilde* eut repris ses esprits, elle lui parla de ce qui s'était passé entre son père et elle; mais le perfide *Marchmont* lui répondit avec assurance que son père n'avait prononcé le nom de *Dalmore* que pour le maudire, et qu'il avait exigé d'elle qu'elle prononçât ses vœux. L'innocence en proie à la fraude ne put opposer que des larmes. *Matilde* fut arrachée de la maison paternelle, le barbare *Marchmont* l'entraîna au couvent, et la livra entre les mains de Sœur *Thérèse*, sa plus cruelle ennemie.

» Dès-lors l'infortunée *Matilde* fut persécutée plus que jamais par la Supérieure ; elle la fit conduire dans une cellule séparée des autres religieuses. Restée seule, elle se livra au plus affreux désespoir, passa la nuit dans cet état déplorable, sans que personne vînt la consoler ; on ignorait son retour dans le couvent. Le matin, une des Sœurs passa par hasard dans le corridor, elle entendit la voix de *Matilde*, et frappa plusieurs fois à la porte de la cellule avant d'y pouvoir entrer ; étonnée de voir *Matilde* échevelée, les yeux hagards, et ses vêtemens en désordre, elle recula d'effroi. Qui es-tu, lui demanda *Matilde* ? viens-tu ajouter à mon malheur ? Mais non, ton air doux, ton son de voix, tes larmes, tout, oui, tout m'annonce que tu es sensible, que tu es mon amie, que tu es Sœur *Louise*, et que tu m'aimes toujours. »

Sœur *Louise* joignait à la douceur et à la piété un cœur compatissant ; elle était l'amie et la confidente de *Matilde* ; elle partageait ses peines, et savait les adoucir. La mort subite du père de *Matilde*, la conduite de *Marchmont* et les rigueurs de Sœur *Thérèse* avaient porté une telle atteinte à sa santé, qu'une fièvre violente se déclara avec le délire ; elle appellait sans cesse *Dalmore* à son secours. « Je le vois, disait-elle, il vient m'arracher de » l'esclavage, il vent me dérober aux poursuites de mon » ennemi, aux méchancetés de Sœur *Thérèse*. Ah ! pourquoi me retient-on ici ? Pourquoi ne suis-je pas l'épouse » de *Dalmore* ? Mon père me l'a promis, oui, il a dit que » nous serions unis. Ah ! Sœur *Louise* ! Sœur *Louise* ! ma » bonne amie, jettez les regards sur moi ; tes regards me » consolent, nous irons ensemble là haut dans le ciel, » c'est là que nous serons heureuses .... Écoutez, approchez .... Sais-tu qu'il n'y a point là de couvent ? *Dalmore* y viendra aussi .... Mon père ! ... Ah ! Ciel ! ..

» Après avoir ajouté plusieurs autres propos incohérens, elle tomba dans une espèce d'assoupissement, et garda le silence pendant plusieurs jours. Sœur *Louise* lui faisait fidelle compagnie ; le médecin augura bien de ce silence. A la fin la raison lui revint un instant ; mais ce fut

pour mieux sentir son malheur. La fièvre diminua, une faiblesse excessive succéda à la maladie, et fit craindre une longue convalescence.

» Peu-à-peu elle reprit ses forces, et elle ne tarda pas à pouvoir se promener au jardin; son amie l'y accompagna, et au bout de quelque tems elle sembla tout-à-fait rétablie. Un jour, après avoir fait plusieurs tours dans les bosquets, appuyée sur le bras de Sœur *Louise*, et causant avec elle raisonnablement, elles allèrent s'asseoir auprès d'une petite chapelle. *Matilde* parla de *Dalmore*; tout--à-coup elle se lève, parcourt les bosquets d'un air égaré, et va s'arrêter devant une statue de Saint, placée au bout du berceau. »
« Le voilà, dit-elle, en fixant sur cette statue des yeux
» égarés, c'est lui, ce sont ses traits; voyez, Sœur *Louise*,
» comme il me regarde, il sourit: parle! mon ami, parle!
» personne ne nous écoute: mais pourquoi ce silence?
» Hélas! je le vois bien, tu ne m'aimes plus. O ciel!
» *Dalmore*, aurais-tu donc oublié ta tendre, ta fidelle
» *Matilde*? Je suis toujours ton amie.

» Alors elle s'assit devant la statue, elle embrassa ses pieds, pleura amèrement, et la regarda d'un œil de désespoir: malheureuse *Matilde*, s'écria-t-elle, tout le monde t'abandonne! *Dalmore* t'oublie, il détourne les yeux, il ne me connaît plus. Hélas! que je suis à plaindre! Sa douleur l'empêcha de continuer, des sanglots la suffoquèrent, et altérèrent sa voix. Sœur *Louise* la prit par la main, et lui dit qu'elle parviendrait à ramener *Dalmore*; *Matilde* se leva, se précipita aux genoux de son amie, et implora ses secours.

» Parcourons, lui dit Sœur *Louise*, les parterres du jardin, cherchons-y les plus belles fleurs, et portons-les à *Dalmore*.—Oh! oui, oui, lui répondit *Matilde*, en tirant son amie par le bras, nous cueillerons des roses et toutes les fleurs que nous trouverons sur nos pas. Oh! je n'ai pas oublié que c'est bientôt la fête de *Dalmore*, je veux lui offrir un bouquet. Commençons par ce parterre; voici une belle rose, oh! Sœur *Thérese*, tu ne l'auras pas, ni toi, méchant *Marchmont*. Voyez, ma bonne amie, comme elle

elle est fraîche! Cueillons de cette aubépine. — Vous vous trompez, ma chère *Matilde*, c'est du buis que vous arrachez. — Quoi! du buis! ceci n'est pas du seringa? Non, c'est du cerfeuil en fleurs. — Oui, en fleurs! Que de belles choses il va avoir! Sœur *Louise* lui désigna les fleurs qu'elle devait cueillir, et lorsqu'elles en eurent rempli leurs tabliers, elles retournèrent auprès de la statue.

» *Matilde* marchait sur la pointe des pieds. Ne faisons point de bruit, dit-elle, je veux le surprendre; car s'il allait fuir; elle avança doucement, tenant d'une main la belle rose, et de l'autre son tablier: Sœur *Louise* la suivait. *Matilde* dit à voix basse: Il fait semblant de ne pas nous voir; mais il sera content lorsqu'il saura tout ce que nous allons faire pour lui. Elle approcha, et dit à la statue: Mon ami, regarde-moi, je suis ta fidelle *Matilde*, je viens t'apporter des fleurs; tu les aimes toujours, n'est-ce pas? Eh bien, tu en auras. Approche, ma bonne amie, *Dalmore* est satisfait, il m'a souri. *Matilde prit la rose*, monta sur un banc, et la mit dans la main de la statue. Elle est fraîche, n'est-ce pas? Elle te plaît? Son odeur parfumera ton appartement; ce n'est pas tout, mon ami, je vais aussi te faire une couronne.

» Elle entrelaça des fleurs avec beaucoup d'adresse, fit plusieurs guirlandes, et adressa souvent la parole à la statue. Tu as donc appris, lui dit-elle, que j'étais de retour ici; tu en as été bien-aise, sans doute? Connais-tu tous mes chagrins? Sœur *Louise*, voyez quelle jolie guirlande, elle est bien plus belle que la tienne; mais non, ma bonne amie, ne te fâche pas, tu travailles aussi bien que moi; puis tournant la tête vers la statue, *Matilde* continua: Ah! si tu savais tout ce que j'ai souffert! J'ai vu mon père, grand Dieu! comme il était pâle! Il m'a prié d'approcher de son lit, et puis il m'a dit aussi qu'il allait mourir, qu'il exigeait.... Oh! si tu savais tout ce qu'il m'a dit! Sœur *Louise* craignant les suites dangereuses d'une pareille conversation, tira *Matilde* par la robe, et l'avertit que *Dalmore* s'en irait, si elle parlait de *Marchmont*, et de tout ce qu'il lui avait fait éprouver.

» *Matilde* leva doucement les yeux, fixa la statue, et dit à l'oreille de Sœur *Louise* qu'il ne l'avait pas sans doute entendue, puisqu'il ne bougeait pas. Après avoir examiné attentivement : Sœur *Louise*, tu viendras à mes noces, reprit-elle, je te donnerai aussi une couronne ; celle-ci est pour *Dalmore* ; encore quelques fleurs, et elle sera finie. Ne t'impatiente pas, mon ami, raconte-moi ce que tu as fait depuis notre séparation : hélas ! que cette cruelle séparation m'a fait répandre de larmes ! Je passais mes nuits en pleurs, mes jours en soupirs, et mon cœur n'en a pas moins souffert. Ah ! *Dalmore*, *Dalmore*, tu ignores l'excès de mes malheurs. Sœur *Louise* lui rappella qu'elle ne devait pas affliger *Dalmore* : non, Non, Dieu m'en préserve ! La voilà finie cette charmante couronne ; elle est pour toi, mon ami ; oui, nous serons parés pour nous rendre aux pieds des autels : voyons maintenant.

» *Matilde* se leva, prit la couronne, et la posa sur la tête de la statue : là, à merveille, qu'elle te sied bien ! A présent nous allons faire des guirlandes ; ah ! comme tu seras bien paré ! Sœur *Thérèse* ne doit pas te voir ; elle serait fâchée que je t'aie donné la plus belle rose. Entends-tu le rossignol ? il chante pour nous distraire ; sa voix douce ressemble à celle de Sœur *Louise*. Voyons, ma bonne amie, continua-t-elle, en s'adressant à elle, finissons notre travail. Les guirlandes étant achevées, elle en orna la statue ; à la vue de cette parure, ses yeux s'enflammèrent de plaisir : qu'il est beau, s'écria-t-elle avec transport ! *Matilde* ne doit rien épargner pour être digne de lui. Ah ! mon cher, mon tendre *Dalmore* ! oui, mon ami, nous serons heureux, tu seras mon époux chéri ; nos jours vont s'écouler dans le repos, *Matilde* t'aime, elle t'adore, tu seras tout, oui tout pour elle !

» Sœur *Louise*, pour calmer *Matilde*, l'engagea à prendre congé de *Dalmore* ; elle lui fit comprendre qu'il avait des affaires qui demandaient sa présence, et qu'étant à la veille de l'épouser, il avait besoin d'ordonner les préparatifs pour la noce ; qu'elle-même devait songer à ses habits. *Matilde* approuva son amie, et consentit à s'éloigner

du prétendu *Dalmore*; elle se plaça devant la statue, la regarda avec attention, riait et pleurait tour-à-tour: Adieu, *Dalmore*, lui dit-elle, à demain, c'est demain, n'est-ce pas? Tu vas tout préparer, mon père ne s'y opposera plus, je vais lui dire que sa fille lui obéit avec plaisir. Bonjour, mon ami, bonjour, adieu, adieu. Avant de sortir du berceau, elle se retourna plusieurs fois, et promit de revenir le lendemain.

» Sœur *Louise* avertit la supérieure que *Matilde* venait d'avoir une nouvelle crise de folie; elle lui rendit compte de la scène qui venait de se passer; on avertit aussi le médecin, et on ordonna d'enlever la statue. *Matilde* reçut le médecin avec un ton de cérémonie; après l'avoir prié de s'asseoir: C'est demain, lui dit-elle, que je serai son épouse; je l'ai vu au jardin, il m'attend dans le bosquet; je vous invite à notre noce, Sœur *Louise* y viendra aussi; puis baissant la voix, elle continua: n'en dites rien à cette méchante Sœur *Thérèse*, ni au perfide *Marchmont*, l'un et l'autre troubleraient la fête; *Dalmore* en serait désolé. Le médecin qui savait trop combien il est dangereux de contrarier les personnes en démence, accepta l'invitation, et lui promit tout ce qu'elle exigeait. Il recommanda de nouveau à Sœur *Louise* de ne pas s'éloigner d'elle.

» Dès que le médecin fut parti, je vais, dit *Matilde*, préparer mes habits pour demain. Elle examina Sœur *Louise*, toucha ses vêtemens, la repoussa: Ton habit me déplait, lui dit elle, tu ne dois pas le porter demain, il ressemble à celui de Sœur *Thérèse*. Le sien était pareil; mais on était parvenu à lui persuader le contraire. Sœur *Louise* ne put retenir ses larmes; la crainte de déplaire à son amie l'affecta vivement; *Matilde* la regarda et courut vers elle; Sœur *Louise* effrayée recula quelques pas: Tu pleures, lui dit *Matilde*, quel monstre a pu t'offenser? n'en doutons point, c'est *Marchmont*; allons le trouver, le barbare! il périra; Sœur *Louise*, le ciel nous vengera et punira le coupable, la foudre l'écrasera; allons pour être témoins de son supplice. Et vos habits de noces, lui dit Sœur *Louise*? — Oui, tu as raison; mais tu pleures; c'est

moi qui cause ton chagrin, c'est moi, oui, c'est moi, qui t'ai offensée! pardonne, ah! pardonne! tu es bonne, tu aimes encore la pauvre *Matilde*, tu gémis avec elle, tu as pitié de son sort, tu assisteras à ses noces; oui, ma tendre amie, tu partageras son bonheur, *Dalmore* sera ton ami, Sœur *Louise* ne doit jamais se séparer de *Matilde*. Mais j'entends la voix de *Marchmont*: cruel que veux-tu? crois-tu troubler le repos de *Matilde*? apprends que *Dalmore* sera demain son époux, et rien que la mort seule pourra les séparer. Il s'éloigne..... Je respire, *Dalmore* le poursuit, *Marchmont* le craint, il fuit, il sera puni.... Le rossignol vole de branche en branche, comme il chante bien! Mon petit ami, répète avec moi le nom de *Dalmore*, ce nom si cher à mon cœur; il m'obéit.... Charmant oiseau, que tu es aimable! tu m'aimes autant que Sœur *Louise*.

» *Matilde* regarda plusieurs fois par la fenêtre: tout est tranquille, continua-t-elle, il est tems maintenant de m'occuper de ma parure. Elle prit un voile de toile blanche; voici ma robe, dit-elle, mon cœur est aussi pur que sa couleur; elle le mit sur ses épaules: j'irai avec cette robe aux pieds des autels, je lui donnerai ma foi, je jurerai devant Dieu de lui être fidelle. Oui, *Dalmore*, je t'aimerai toujours, je t'en fais le serment, oui, toujours, toujours, toujours. Après elle prit dans un tiroir un morceau de gaze blanche et un bouquet de fleurs: Voilà mon voile; je vais faire de ces fleurs une couronne semblable à celle que j'ai donnée à *Dalmore*. Après avoir arrangé sa parure, la voix de Sœur *Thérèse* se fit entendre: *Matilde*, sans proférer une parole, renferma tout ce qu'elle avait préparé pour sa toilette: je ne veux pas, dit-elle à Sœur *Louise*, qu'elle voye ces grands apprêts; la richesse des vêtemens pourrait l'éblouir; et que sais-je? je dois la craindre.

» La nuit approchait; Sœur *Louise* engagea *Matilde* à se coucher; elle lui fit comprendre que *Dalmore* ne reviendrait que dans la matinée. Après plusieurs questions de la part de *Matilde*, elle se décida à se mettre au lit. Son

amie occupait une cellule voisine de la sienne; crainte d'accident, on avait barricadé la croisée de *Matilde*; elle se releva la nuit plusieurs fois. Le lendemain, de grand matin, elle se para de ses prétendues robes de noce, alla trouver Sœur *Louise*; un voile de toile blanche lui servait de robe; ses beaux cheveux noirs tombaient par boucles sur ses épaules : le morceau de gaze surmonté de la couronne de fleurs, couvrait sa tête; elle avait un air de dignité, un maintien majestueux; d'une main elle tenait un rosaire, et de l'autre quelques morceaux de papier. Dépêchons-nous, dit-elle, il nous attend, le rossignol m'en a avertie; il est là-bas, m'a-t-il dit, si vous tardez, il mourra : venez vite, vite, ou il partira. Toute autre que Sœur *Louise* aurait ri de l'air et de la parure de *Matilde*; mais sa sensibilité lui faisait partager les malheurs de son amie.

» Sœur *Louise* lui demanda ce qu'elle prétendait faire des papiers qu'elle tenait à la main. *Matilde* la regarda, soupira, pleura et l'embrassa. Hélas! dit-elle, il m'a tendu les bras; mon père, accourez auprès de votre *Matilde*: n'abandonnez pas celle qui vous doit le jour; vous ne connaissez pas mes tourmens. Ciel! voilà *Marchmont*: je tiens l'acte; il ne me trompera plus, il ne l'arrachera plus de mes mains.

» Elle reprit le chemin du bosquet; Sœur *Louise* la tenait sous le bras, elles allèrent s'asseoir auprès de la chapelle. Nous sommes bien ici, dit *Matilde*; écoutons.... je l'entends; oui, c'est sa voix, il avance, c'est le bruit de ses pas, il approche; ah! mon cœur palpite..... il est satisfait : mon ami, mon *Dalmore*, je t'attends, j'ai l'acte, le prêtre est à l'autel, la cérémonie va commencer..... ô ciel! il me fuit, il disparait! se peut-il? cruelle attente! non, non, *Dalmore* ne peut être inconstant...... grand Dieu, que je suis malheureuse! Ma chère *Louise*, ne me quitte pas, sans toi que deviendrais-je? Un torrent de larmes baignèrent son visage. Sœur *Louise* l'engagea à retourner dans sa cellule, l'assurant que *Dalmore* ne tarderait pas à revenir : Tu crois donc, dit *Matilde*, qu'il re-

viendra ? Mais que sais-je ? Ah ciel ! s'il était mort ! Ce cruel *Marchmont* ! Cette perfide Sœur *Thérèse* ! Ah ! Sœur *Louise* ! Sœur *Louise* ! prends pitié de ta pauvre amie ! J'entends du bruit .... c'est lui, prévenons-le, allons l'attendre au bout du berceau ; mon cœur bat, il m'annonce que c'est l'objet que j'adore. Elle se leva, et traîna Sœur *Louise* par le bras ; celle-ci craignant l'effet que devait produire sur *Matilde* l'enlevement de la statue, lui dit de cueillir de nouvelles fleurs ; *Matilde* y consentit. A chaque instant elle allait vers le berceau, elle approchait et écoutait attentivement, et à la fin elle s'écria : Le voilà, le voilà, suivez-moi, je l'ai vu. Elle court de toutes ses forces ; arrivée auprès de la niche, elle trouva un jardinier : Pourquoi, lui dit-elle, ne lui as-tu pas dit de m'attendre ? Il était hier là, à cette même place ; dis-moi, dans quel bosquet est-il entré ? il me cherche, tout est préparé ; allez, mon ami, allez dire à *Dalmore* que son amante l'attend ici, courez et amenez-le moi. Pendant que le jardinier fit semblant de chercher *Dalmore*, *Matilde* et son amie se placèrent dans la niche : il sera surpris de nous voir ici, dit *Matilde* ; mais pourquoi n'arrive-t-il pas ? Pourquoi me fait-il languir si long-tems ? Je suis bien plus exacte que lui. O ciel ! que vois-je ! *Ambroise* revient sans *Dalmore* ! Elle se précipita au-devant de lui : Qu'as-tu fait de mon époux, lui demanda-t-elle d'un air égaré ? *Ambroise*, mon cher *Ambroise*, parle, apprends-moi le motif de cette indifférence ; il ne reviendra donc plus ? Oui, je le vois, tes yeux me le disent. Ciel impitoyable ! je suis donc condamnée à souffrir éternellement !

» Une noire mélancolie s'empara d'elle ; pendant deux heures elle parcourut les bosquets et les endroits les plus cachés du jardin. Sœur *Louise* la soutenait, *Ambroise* suivait leurs pas ; *Matilde* en pleurs soupirait à chaque instant ; de grosses larmes coulaient le long de ses joues ; de tems en tems elle levait les yeux au ciel, et répétait : Ah ! *Dalmore*, tu ne m'aimes plus ! tu n'as plus pitié de ta languissante amie ! C'en est fait, il ne reviendra plus, oh ! non, non jamais !

» Accablée par la douleur, elle voulut rentrer; arrivée ıns sa cellule, elle se jetta sur une chaise, arracha sa ırure, sans proférer une parole; elle se coucha: ce sience fit craindre un événement funeste, on la veilla pen-ınt la nuit; son sommeil fut très-agité; à chaque heure le se leva, et alla regarder à la fenêtre; de tems en tems le s'écriait: Il est mort, je n'en puis plus douter, la ıouette me l'a annoncé, elle a soupiré pendant toute la ııit, mon malheur est certain. Ah! Sœur *Louise*, ne m'a-andonnes pas, toi seule es ma consolation. Sœur *Louise* oyant l'état déplorable de cette infortunée, employa ous les moyens pour la calmer; elle y parvint en disant ue *Dalmore* n'était point mort; qu'il reviendrait demain. *Matilde*, comme si elle sortait d'un long assoupissement, oupira profondément, et dit: Oh! mon amie, tes paoles sont un baume pour mon cœur, elles me laissent uelque espoir; tu l'as donc vu? tu lui as donc parlé? il 'a donc instruit de ses projets? Que tu es heureuse! *Matilde* seule est privée de ce bonheur.

» L'espoir de trouver *Dalmore* l'engagea à se lever; elle e para des mêmes vêtemens que la veille, et alla de nou-reau attendre *Dalmore* dans la même niche. Elle l'appelait à chaque instant, lui reprochait son inconstance, et entra chez elle plus affligée que la veille. Elle déchira ses vêtemens, brisa sa couronne, se promena à grands pas dans le dortoir, et refusa de prendre du repos. Ses cris, ses gémissemens retentirent dans les voûtes sombres et solitaires du couvent. Sœur *Louise* était tremblante et n'osait l'envisager. A la pointe du jour elle devint plus calme, descendit au jardin, et demanda *Ambroise*. Après qu'il fut arrivé: Il faut m'aider, lui dit-elle, je veux lui élever un tombeau. Ambroise, il est mort mon époux, *Dalmore*, oui, *Dalmore* a rendu le dernier soupir; je ne le reverrai plus, jamais, non, jamais plus *Matilde* ne reverra son *Dalmore*. *Ambroise* essuya ses larmes: Tu l'aimais donc aussi, lui demanda-t-elle? N'est-ce pas qu'il était bon? Mais commençons.

» Elle prit une bêche, et pria Sœur *Louise* et *Ambroise*

de la seconder. Il est mort là, (en montrant la place) près de la niche du Saint, il est enterré ici, *Marchmont* l'a tué. Après qu'ils eurent fini, elle les pria de se retirer, en leur disant que n'appartenait qu'à elle seule l'honneur d'orner sa tombe. Elle fit couper plusieurs branches d'arbrisseaux, les planta autour du tombeau. Après qu'elle eut fini, elle remonta dans sa cellule, mit un voile noir, dérangea ses cheveux, tenant d'une main un bouquet, et de l'autre un papier; elle pria Sœur *Louise* de ne pas l'interrompre, qu'elle allait s'entretenir avec *Dalmore;* elle lui dit adieu d'un air serein, et lui promit de revenir. Sœur *Louise* la suivait de loin, et observa tous ses mouvemens. Arrivée près du prétendu tombeau, *Matilde* se jetta à genoux, baisa la terre, puis se releva, et fit trois fois le tour de la sépulture; elle posa le bouquet à un bout, et attacha le papier à un autre; s'étant agenouillée de nouveau, elle leva les mains au ciel: Mânes plaintifs de mon époux, dit-elle, écoutez la voix de la fidelle *Matilde*, son cœur sera toujours à toi, ses jours te seront consacrés, l'écho des montagnes répétera ton nom, tu vivras éternellement dans ma mémoire; mais, hélas! *Matilde* ne te verra plus. Si mes cendres pouvaient reposer à côté des tiennes, je n'aurais plus rien à désirer. Elle baisa à différentes fois la terre qui formait le tombeau, et d'un air accablé, elle s'assit dessus. Après avoir regardé et soupiré plusieurs fois: Je ne le reverrai donc plus, dit-elle d'une voix faible! *Dalmore*, tes beaux yeux ne fixeront plus leurs regards sur *Matilde*! ta belle bouche ne prononcera plus le doux nom d'amour! tu ne pourras donc pas me jurer ta foi aux pieds des autels! ta belle main ne m'accompagnera plus de ton luth! *Matilde* est condamnée à chanter sans toi; écoute ma romance, c'est la dernière fois que je la chanterai:

Oiseaux, cessez votre ramage,
Dalmore repose en ces lieux,
Zéphyr, respectez cet ombrage,
Que tout y soit silencieux.

Toi seule, tendre tourterelle,

Qui, victime aussi du malheur,
Pleure l'amant le plus fidèle,
Mêle ton chant à ma douleur.

O fleurs qui parez cette tombe,
Sans soutien vous allez flétrir;
Dalmore n'est plus, je succombe,
Avec vous je me sens mourir.

» Après qu'elle eut fini, elle cria à plusieurs reprises: Ah ! *Dalmore* ! *Dalmore* ! et tomba dans une espèce d'assoupissement.

» Sœur *Louise* envoya chercher le médecin ; l'état de *Matilde* l'inquiétait : elle l'appella à plusieurs reprises, elle ne répondait que par des sanglots. A force de prières, on parvint à l'éloigner de ce lieu, et on la ramena dans sa cellule. Après qu'elle eut reposé on la saigna, et on la mit au lit. Elle dormit pendant trois heures : en se réveillant, elle ne vit personne à l'entour d'elle, et, profitant de cet instant, se leva et courut au tombeau, s'assit, la tête appuyée sur sa main, les yeux fixés sur la terre, arracha la bande de son bras, et arrosa de son sang le prétendu tombeau. Sœur *Louise* accourut; elle trouva *Matilde* étendue sur la terre et sans connaissance ; ses cris attirèrent du monde à son secours, on enleva *Matilde*, et on la porta sur son lit. Une pâleur mortelle couvrit son visage, pendant vingt-quatre heures elle resta dans cet état d'anéantissement : une fièvre lente suivit bientôt cette grande faiblesse ; la nature fit un effort, et au bout de quelques semaines elle recouvrit sa santé et sa raison. Une tristesse mortelle avait succédé à ce dernier choc, et l'indifférence en était le résultat.

» Sœur *Thérèse* la voyant tout-à-fait rétablie, la fit avertir que dans deux jours le terme expirait, où elle devait prononcer ses vœux. *Matilde* n'y fit aucune réponse : elle alla trouver Sœur *Louise*, lui réitéra son aversion pour l'état monastique, lui parla de *Dalmore* qu'elle savait être existant ; mais elle se tut sur ses projets. En quittant Sœur *Louise*, elle l'embrassa, lui dit adieu, et lui recommanda de ne pas l'oublier ; qu'elle aurait de ses

nouvelles avant peu. La bonne Sœur *Louise* ne fit point attention aux propos de *Matilde*, persuadée que c'était un moment d'effervescence de son cerveau.

» Dès que *Matilde* fut seule, elle déclama contre les institutions religieuses; elle envisageait ces masses énormes de grilles, ces murs épais comme autant de prisons où l'innocence et la jeunesse gémissent et traînent une vie languissante, où le fanatisme permet d'accabler les victimes abandonnées de leurs parens et privées de protection. On attribue, ajonta-t-elle, l'invention de ces cachots à la piété des premiers chrétiens. Insensés! cette religion chrétienne prescrit la paix, elle abhorre l'injustice. Je veux fuir dans des régions plus heureuses, où les prisons sont destinées aux malfaiteurs, où l'on ne force personne à former des vœux que le cœur désavoue, où *Matilde* et *Dalmore* jouiront d'une félicité parfaite.

» La tête exaltée par ces réflexions et par la crainte de se voir séparée pour toujours de son amant, elle conçut le projet hardi de s'évader du couvent. Ni les obstacles, ni les barreaux de fer, ni les verroux ne l'effrayèrent; la difficulté même de se procurer les clefs des portes, que l'on déposait tous les soirs sous l'oreiller de la Supérieure, ne purent la rebuter. Sans perdre de tems en de vains projets, elle prit un morceau de pain, enveloppa sa forme enchanteresse dans un drap de son lit, alluma sa lampe, sortit avec précaution, marcha d'un pas ferme vers la porte du couvent, ne doutant pas que le ciel l'ouvrirait à l'approche de l'innocence opprimée.

» Cette infortunée, les cheveux épars, le visage pâle, les traits altérés par le chagrin, ses beaux yeux bleus fixés d'un air égaré sur les objets qui l'environnaient, une faible lumière à la main, traversa les voûtes sombres du cloître, comme une ombre sortant du tombeau.

» Arrivée à la porte principale du couvent, elle la trouva entr'ouverte; elle ne douta pas que son dessein n'eût été secondé; elle s'approche, la passe avec précipitation, se heurte le front contre une barre de fer, le sang qui coule de sa plaie, couvre son visage, et augmente l'horreur qu'inspire sa vue.

» Le danger, auquel elle venait d'échapper, lui rendit un moment sa raison. La crainte d'être poursuivie la fit marcher avec plus de précaution, à peine osa-t-elle respirer. Elle avança d'un pas incertain vers la porte extérieure, elle y entendit du bruit, et reconnut la voix de Sœur *Thérèse.* A ces sons terribles une agitation violente s'empara de tous ses membres, ses forces l'abandonnèrent; elle se plaça contre le mur et se rassura lorsqu'elle entendit prononcer à voix basse les paroles suivantes. « Adieu, » mon cher *Marchmont*, songez que notre sûreté dépend » du succès de cette entrevue. » *Marchmont* la serrant dans ses bras l'embrassa, et la quitta précipitamment. Sœur *Thérèse*, en se retournant, aperçut *Matilde*, et demeura immobile.

» A la vue de cette figure pâle et ensanglantée, elle crut voir l'ombre de celle qu'elle ne cessait de persécuter. Tandis que la frayeur s'empara de ses sens, un coup de vent éteignit la lampe que *Matilde* tenait dans sa main, elle en profita, et se sauva par la porte extérieure que *Marchmont* avait laissée entr'ouverte. Sœur *Thérèse* après avoir refermé toutes les portes, se traîna vers son appartement, et réfléchit aux moyens de conserver sa réputation aux dépens de celle de *Matilde.*

» Rendue à la liberté, celle-ci parcourut les endroits les plus dangereux du mont Saint-Bernard. Durant l'année de son noviciat, *Dalmore* n'en avait eu aucune nouvelle, cependant il n'ignorait pas que le terme où *Matilde* devait prononcer ses vœux n'était point éloigné. Ce souvenir réveilla dans son cœur le désir de la voir : inquiet, désespéré, et voyant approcher le moment ou il allait perdre pour toujours celle qui aurait dû faire son bonheur, il résolut de lui parler encore une fois. Pour y parvenir, il se travestit en villageois, et prit la route du couvent.

» Sœur *Thérèse* ayant averti *Marchmont* de la fuite de *Matilde*, celui-ci se rendit aussitôt auprès d'elle. D'accord ensemble, ils firent croire aux timides Sœurs que le ciel, par un miracle, avait exterminé *Matilde*, pour empêcher qu'elle ne profanât les vœux qu'elle allait prononcer.

» Pendant que la Supérieure semait cette nouvelle dans

le couvent, *Marchmont* se proposait de poursuivre la fugitive. En sortant de la porte extérieure, il rencontra *Dalmore* et le reconnut. A cette vue, il recule quelques pas; la fureur succède à la surprise; il s'élance sur lui, le saisit au collet, tire son épée, en criant : Scélérat! comment as-tu l'audace de te montrer ici? *Dalmore* pare le coup avec un bâton, lui arrache son épée, la lui plonge dans le corps, et le laisse expirant.

» La nuit approchait, et *Dalmore* ne revenait pas. Inquiet de son absence, le Supérieur des religieux envoya sur ses traces. On le trouva assis au pied d'un rocher, accablé par la douleur; il refusa d'accompagner celui qu'on avait envoyé à sa recherche; à la fin, ayant cédé à ses instances, il revint au couvent. A peine put-on le reconnaître, tant il était changé. Au lieu de la douceur, de la tendre mélancolie qu'on remarquait dans ses traits, il avait les yeux hagards, le teint pâle, le regard farouche, les cheveux hérissés, et les mains teintes de sang. En voyant les religieux, il s'écria : Je suis un assassin, dérobez-moi au supplice que j'ai mérité. En vain on tâcha de le calmer; rien ne put le rassurer : ce ne fut qu'au bout de quelques heures qu'on fut informé du sujet de son agitation, et qu'on apprit sa malheureuse aventure.

» Le troisième jour de la fuite de *Matilde*, un des chiens du couvent, absent depuis vingt-quatre heures, revint à l'hospice; son inquiétude indiqua le désir qu'il avait de se faire suivre. Il refusa toute nourriture; et, malgré la fatigue qui l'accablait, il ne voulut prendre aucun repos. Les religieux ne doutèrent pas que quelque malheureux voyageur avait besoin de secours. Le Frère *Jérôme* et le Supérieur le suivirent; il courait devant eux, tournait à chaque instant la tête pour voir si on marchait sur ses pas; il se détourna du chemin ordinaire par où l'on vient à l'hospice, et alla dans un endroit écarté, où l'homme le plus intrépide n'aurait osé hasarder de pénétrer. On y vit sur la cîme d'un rocher, et sur le bord d'un fragment du roc suspendu au-dessus d'un précipice horrible, un objet digne de la plus tendre pitié, c'était l'infortunée *Matilde*.

» Au moment où on l'aperçut, elle s'empara d'une

branche d'if, qui ombrageait sa tête, et qui sortait du creux du roc.

» Le chien entra dans un sentier dangereux qui conduisit auprès de *Matilde*, où les deux religieux n'osèrent hasarder de marcher. Ils s'arrêtèrent à quelque distance de là, dans un endroit qui les cacha à sa vue, et d'où ils pouvaient remarquer ses moindres mouvemens.

» A l'instant qu'elle aperçut le chien, elle lança autour d'elle des regards inquiets; puis les fixant sur lui, elle lui dit : Tu reviens donc? tu ne m'as donc pas oubliée? je craignais que ton espèce ne fût aussi vicieuse que l'espèce humaine, et que tu n'abandonnasses ceux que l'on persécute; mais non, tu es fidèle, tu m'aimes encore, tu viens me consoler; tu te rappelles que je t'ai suivi toute la journée, et que je t'aurais suivi toute ma vie, si tu ne m'avais conduit dans un lieu que j'abhorre...... dans un couvent: non, non; *Matilde* n'y retournera jamais, ce sont des prisons. Elle caressa le chien, le baisa et se tut; puis, arrachant un rosaire qu'elle portait à sa ceinture, elle le lui attacha au cou d'un air égaré. Conduis-moi maintenant, continua-t-elle, sur le sommet de cette haute montagne, que j'y contemple l'univers; peut-être y apprendrai-je des nouvelles de *Dalmore*. Hélas! il n'est plus parmi les vivans; s'il y était, *Matilde* pourrait encore se flatter d'être heureuse. En finissant ces mots, elle s'abandonna à sa douleur, et se calma insensiblement.

» Dès que les deux religieux la virent plus tranquille, ils sortirent de l'endroit où ils s'étaient cachés. A cette vue elle fit un cri, et se cacha le visage de ses deux mains. Le Supérieur lui dit que *Dalmore* vivait encore; qu'il ne respirait que pour elle. Au nom de *Dalmore* elle jetta des regards incertains, se tourna vers le chien, le saisit au cou, le menaça de le précipiter dans l'abyme, et l'accabla d'injures. Le fidèle animal se débarrassa d'elle, et s'éloigna de quelques pas. Alors prenant un air plus rassuré, elle fixa de nouveau les yeux sur les deux religieux, et leur dit d'une voix menaçante : Non, non, ici vous ne m'atteindrez pas. Je suis à l'abri de vos persécutions: n'avancez pas,

ou je me précipite dans cet abyme, et me soustrais pour toujours à votre pouvoir ; ensuite elle fit de grands éclats de rire, et retomba aussitôt dans une noire mélancolie. Après quelques minutes de silence : ne m'avez-vous pas dit, reprit-elle, que *Dalmore* respire encore? ah! si d'autres que vous m'en eussent assuré, je le croirais ; mais je connais vos détours et vos machinations; vous êtes des imposteurs, des perfides: maintenant que je suis libre, je brave vos menaces, et ne quitterai ces lieux que lorsque *Dalmore* viendra m'y chercher.

» Son regard, son maintien, ses propos annonçaient l'égarement de son esprit, et nous firent espérer que *Dalmore* seul pourrait la sauver du danger qui la menaçait. Le Supérieur lui dit d'un air affectueux : *Rassurez-vous, Matilde, Dalmore et vous*, vous allez être unis pour ne vous séparer jamais. Ces paroles semblèrent la rassurer. Frère *Jérôme* se cacha derrière un rocher, d'où il pouvait l'observer. Elle se plaisait à redire : *Matilde* et *Dalmore* vont être unis; puis, gardant le silence, elle écoutait l'écho répéter le dernier mot.

» *Dalmore* instruit de l'endroit où était *Matilde*, ne put contenir sa joie ; il vola sur ses traces. Le Supérieur lui fit ralentir ses pas, en lui disant que sa vue inopinée pourrait être funeste à son amante. Il s'arrêta et la contempla de loin. Dans ce moment, elle répétait encore : *Dalmore* et *Matilde* seront unis. Il avança et répondit : Fasse le ciel que ces vœux soient exaucés! A ces sons si chers à son cœur, elle resta immobile, lâcha la branche, descendit le rocher, approcha à pas lents, regarda *Dalmore*, redoubla ses pas, aperçut le Supérieur et retourna précipitamment vers l'endroit d'où elle était partie. Tout-à-coup elle s'écria : Malheureux, tu m'as trahie! ce n'est pas *Dalmore* ; c'est une illusion. On la poursuivit et on l'arrêta, avant qu'elle n'eut atteint le bord du précipice. La vue de la robe du Supérieur accrut son délire ; il s'en alla et la laissa avec son amant.

» Restée seule avec lui, *Matilde* fixa d'abord des regards égarés sur *Dalmore*; ensuite elle l'examina plus attentive-

ment. Ah mais, dit-elle, vous ressemblez à *Dalmore* ! voilà ses traits, ses yeux, sa bouche, cette bouche qui m'a juré tant de fois de m'aimer toujours ! venez, venez, asseyons-nous ici, je vous raconterai tout ce que j'ai souffert pour lui. Cette Sœur *Thérèse* ! non, vous ne pouvez concevoir l'excès de mon malheur. Ah ! si vous saviez combien je l'aime ! quoi, vous pleurez aussi ? ils m'ont jettée dans un couvent....: mon père....., *Marchmont*...; ô ciel ! comme ils m'ont traitée ! *Dalmore*, mais c'est vous, oui, vous l'êtes : mon cœur, mes yeux, tout me le dit ; oui, c'est vous ! ah ! mon amant, mon ami, mon époux, ayez pitié de moi. Un torrent de larmes lui rendit la raison : *Dalmore* la tint dans ses bras, la pressa contre son sein, mouilla son visage de ses pleurs qu'il répandait en abondance ; la douleur, la joie l'empêchèrent de parler. *Matilde*, plus calme, reconnut tout-à-fait *Dalmore*. En vain chercha-t-il à l'engager à retourner avec lui à l'hospice, elle recula d'effroi, et refusa de l'écouter. On lui fit préparer un logement chez un laboureur. L'espoir renaissait dans le cœur du fidèle *Dalmore* ; il oublia un instant son malheur, et ne songea plus qu'au bonheur dont il allait jouir ; mais, hélas ! il s'évanouit bientôt.

» Sœur *Thérèse* ayant découvert l'asyle de *Matilde*, écrivit au Supérieur de l'hospice pour la réclamer. Ne croyant pas pouvoir s'y refuser, ce religieux communiqua sa lettre à *Dalmore*, et l'informa en même-tems de la nécessité où il était de la livrer entre les mains de la Supérieure. Son sang se glaça d'effroi ; d'abord il regarda les religieux en silence, puis, s'élançant de sa chaise, il éclata en invectives contre les lois inhumaines des maisons religieuses, maudissait leur institution, les accusait de violer les premiers droits de la nature. Le Supérieur lui répondit, en disant : As-tu donc oublié que ces lieux te servent d'asyle ? *Dalmore*, pénétré de regrets, se jetta à ses pieds, implora son pardon, et blâma son ingratitude.

» On vint avertir le Supérieur qu'un étranger le demandait ; c'était *Marchmont*. Après avoir communiqué le sujet de sa visite, et avoir fait part de ses remords, il venait,

disait-il, réparer son offense envers *Dalmore*, et restituer à *Matilde* sa fortune. Il parla avec indignation de la conduite de Sœur *Thérèse*, et demanda au Supérieur la permission de rester dans son couvent, pour preuve de la sincérité de son repentir. Il se réconcilia avec *Dalmore*.

» *Matilde* était trop généreuse pour ne pas lui pardonner; et ces deux infortunés furent bientôt unis. Sœur *Thérèse*, abandonnée et en proie à ses remords, succomba sous la honte de son inconduite; elle mit fin à sa vie par le poison. Les deux époux demeurèrent à quelques lieues de l'hospice, et y furent heureux. » *

NAVAILLES.

Le Duc et la Duchesse de *Navailles* devaient leur fortune au Cardinal *Mazarin*, et elle était aussi grande que leur ambition pouvait le désirer. Le Duc avait le Gouvernement du Hâvre-de-Grace et la lieutenance des Chèvaux-légers : la Duchesse était Dame d'honneur de la Reine, épouse de *Louis XIV*; elle jouissait de l'estime et de l'amitié de cette jeune Princesse, et de celle de la Reine-mère *Anne d'Autriche*. Un instant détruisit toute cette grandeur, et cet instant fut amené par l'amour.

Louis XIV, peu de tems après son mariage, devint amoureux de mademoiselle *de la Vallière*. Comme vraisemblablement il trouva d'abord une vertu trop austère, il jetta les yeux sur mademoiselle *de la Motte*, autre Fille d'honneur de la Reine, et ses transports furent assez vifs. Madame de *Navailles* qui, par sa place, avait inspection sur les Filles de la Reine, s'imagina qu'elle offenserait Dieu grièvement, en fermant les yeux sur l'intrigue de mademoiselle *de la Motte*. Elle parla d'abord au Roi pour l'engager à se guérir de sa passion, et à conserver ses vœux pour la Reine qui était jeune, belle et aimable. Voyant que ses remontrances n'avaient pas un grand succès, elle employa des moyens plus efficaces, et qui lui furent dictés par son austère dévotion; peut-être même n'agit-elle que de concert avec les deux Reines : elle devint la surveillante la plus

assidue et la plus incommode; elle fit mettre des grilles de fer aux fenêtres des appartemens des demoiselles. Cette conduite, louable par son motif, déplut infiniment au Roi * qui, étant jeune, amoureux et tout-puissant, ne voulait déjà plus être gêné dans ses plaisirs. *

La Comtesse de *Soissons*, niece du Cardinal *Mazarin*, qui avait eu autrefois quelques prétentions sur le cœur du Roi, et qui, ayant été forcée d'y renoncer, voulait au moins conserver du crédit en favorisant ses intrigues amoureuses, envenimait la conduite de la Duchesse de *Navailles*, et le faisait avec d'autant plus de plaisir, que cette Duchesse n'avait pas voulu lui céder la moindre chose dans une dispute qui s'était élevée entr'elle, comme Dame d'honneur, et la Comtesse, comme Surintendante de la maison de la Reine. A tous ces motifs de mécontentemens se joignait la jalousie de la jeune Reine, qui gênait encore le Roi, et on faisait croire à ce Prince que la Duchesse de *Navailles* en était cause. *Louis XIV*, qui venait enfin de triompher de la vertu de mademoiselle *de la Vallière*, et qui ne voulait trouver aucune contradiction dans ses plaisirs, disgracia le Duc et la Duchesse de *Navailles*. Il les obligea de se défaire de leurs places, et les éloigna de la Cour.

Si l'on en croit M. de Voltaire, le Duc et la Duchesse de *Navailles* ne furent disgraciés que par la trahison du Marquis de *Vardes* qui, après avoir été le confident des amours du Roi avec mademoiselle *de la Vallière*, s'unit avec le Comte de *Guiche* et la Comtesse de *Soissons* pour perdre la Duchesse. Ils firent parvenir entre les mains de la Reine une lettre contrefaite, écrite au nom du Roi d'Espagne, son père, par laquelle on instruisait cette Princesse de ce qui ne pouvait que troubler son repos. Le Marquis de *Vardes*, à cette perfidie, ajouta celle de faire tomber les soupçons sur le Duc et la Duchesse de *Navailles* qui furent sacrifiés. Leur innocence fut enfin reconnue; mais le mal était devenu irréparable. * Cependant le Roi cédant alors aux sollicitations de la Reine, sa mère, donna au Duc de *Navailles* le gouvernement du pays d'Aunis, de la Rochelle et de Brouage.

Le Marquis de *Vardes* passait pour être l'amant de la Comtesse de *Soissons*; et lorsque le Comte de *Guiche* fut exilé, (*a*) il chercha à le remplacer dans le cœur de *Madame*, ce qui excita entre cette Princesse et la Comtesse de *Soissons* une haine et une jalousie qui procurèrent au Roi l'éclaircissement qu'il désirait sur la lettre écrite à la Reine. De *Vardes* fut mis en prison dans la citadelle de Montpellier, et le Comte et la Comtesse de *Soissons* furent obligés de se retirer dans une de leurs maisons.

La lettre dont on vient de parler, et qui fut cause de tant de mouvemens et de disgrâces, était ainsi conçue : « Le Roi se précipite dans un déréglement qui n'est ignoré » de personne que de Votre Majesté. Mademoiselle *de la* » *Vallière* est l'objet de son amour et de son attachement : » c'est un avis que vos serviteurs fideles donnent à Votre » Majesté. *On y ajouta :* C'est à vous à savoir si vous pou- » vez aimer le Roi entre les bras d'une autre, ou si vous » voulez empêcher une chose dont la durée ne peut vous » être glorieuse. » An 1665. *

NÈGRES.

« On a vu, dit un historien philosophe, à l'île de » Saint-Christophe, en Amérique, deux *Nègres*, jeunes, » bien faits, robustes, courageux, nés avec une ame rare » sous les cieux, qui s'aimaient depuis l'enfance. Associés » aux mêmes travaux, ils s'étaient unis par leurs peines » qui, dans les cœurs sensibles, attachent plus que les » plaisirs. S'ils n'étaient pas heureux, ils se consolaient » au moins dans leurs infortunes ; l'amour, qui les fait » toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, » esclave comme eux, avec des regards plus vifs, sans doute, » et plus brûlans à travers un teint d'ébène que sous un » front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fu- » reur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande » passion, leur amante aurait accepté l'un ou l'autre pour

(*a*) Voyez l'article *Stuart*.

» époux; mais aucun des deux ne voulait la ravir, ne pouvait la céder à son ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoraient leur ame, sans affaiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes amères et cuisantes coulaient dans les embrassemens qu'ils se prodiguaient à la vue de l'objet enchanteur qui les désespérait. Ils se juraient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation était attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parlait que de l'amour des deux amis pour la belle *Négresse*.

» Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse, et tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein : elle expire; et leurs larmes, leurs sanglots se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent, le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt; il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour : il appelle; on vient, et l'on trouve ces deux amis qui, se tenant embrassés sur le corps de la malheureuse amante, et tout baignés de son sang, expiraient eux-mêmes dans les flots qui ruisselaient de leurs blessures. »

* Les Espagnols furent long-tems en possession de la Jamaïque. Plusieurs causes concoururent à leur faire perdre cette colonie, et à la faire passer sous la puissance des Anglais; mais la plus forte fut la cruauté avec laquelle ils traitaient leurs esclaves, cruauté qui révolta tellement ces malheureux contre leurs tyrans, que ces derniers n'eurent pas d'ennemis plus acharnés à leur perte.

« Il y en eut un sur-tout, dont la haine se fit le plus remarquer, et qui, de sa main, ôta la vie à plus de dix Castillans. La cause de sa fureur était un sentiment de jalousie et de vengeance. Il était marié avec une jeune *Négresse* qu'il aimait éperdument, en était aimé de même, et en

Z 2

avait eu plusieurs enfans. Rien n'égalait leur bonheur, si le bonheur peut se trouver dans l'esclavage, lorsque son maître arracha cruellement d'entre ses bras cette tendre épouse, et la força de condescendre à ses désirs, en présence même de son mari, rafinement de cruauté qui ne convient qu'à des barbares.

» L'infortuné *Nègre* qui n'avait trouvé d'adoucissement dans son malheureux sort que dans l'amour qu'il avait pour sa tendre épouse, s'adressa à tous les tribunaux pour obtenir justice; mais l'ardeur de ses poursuites ne servit qu'à lui attirer des châtimens cruels. Il les reçut avec patience, bien résolu de s'en venger tôt ou tard. Il trouva moyen de donner rendez-vous à son infortunée femme : dans leur entrevue, il lui témoigna le regret qu'il avait de la perdre, ajoutant que leur bonheur allait finir pour jamais, parce que, toute innocente qu'elle était de l'affront qu'elle avait reçu, la tache ne pouvait en être effacée, ni sa première vertu lui être rendue. Mais, continua-t-il, si je ne puis recevoir dans mes bras une femme déshonorée, je ne consentirai pas non plus à la voir vivre dans ceux d'un autre. En disant ces mots, il l'embrassa et lui plongea un poignard dans le cœur. C'est ainsi, ajouta-t-il, que ton malheureux époux use du pouvoir qu'il a sur toi; puis fondant en larmes, il ne cessa de la tenir dans ses bras, jusqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir.

» Il s'enfuit aussitôt, et se réfugia dans le camp des Anglais. Il les servit dans tous les combats contre les Espagnols, et spécialement dans celui qui leur assura la possession de l'île. La vue de son maître qu'il reconnut dans le combat, redoublant sa rage, il courut à lui comme un furieux; l'ayant joint dans la mêlée, il lui reprocha sa barbarie, et, du même fer dont il avait percé le sein de son épouse, il lui porta un coup si bien assuré, qu'il le fit tomber mort à ses pieds. Il sacrifia encore d'autres Espagnols à sa vengeance, et combattit si courageusement, que le Général lui accorda sa liberté, avec la propriété d'un terrein où il vécut paisiblement, mais dans une tristesse qu'il ne put jamais surmonter. » *

* NEMOURS.

On a vu le Duc de *Nemours* l'ami et le rival du Grand *Condé*, (*a*) à cause de son attachement pour la Duchesse de *Châtillon*; mais, quoique la passion qu'elle lui avait inspirée fût très-vive, il ne se piquait pas d'une fidélité si scrupuleuse, qu'il ne sut pas profiter des occasions qui se présentaient. Depuis long-tems des intrigues de galanterie, et d'autres motifs peut-être, avaient brouillé le Duc de *Nemours* avec le Duc de *Beaufort*; de manière que leur division avait éclaté en plusieurs occasions, et même dans des cas importans pour le parti qu'ils avaient embrassé dans les troubles qui agitèrent la France pendant la minorité de *Louis XIV*. Après le combat qui fut donné à la porte Saint-Antoine entre l'armée de *Condé* qui soutenait le parti de la *Fronde*, et celle du Vicomte de *Turenne* qui combattait pour le Roi, les troupes du Prince de *Condé*, au moyen de ce que le canon de la Bastille tira contre l'armée royale, entrèrent dans Paris, et là les Généraux cherchèrent à oublier les travaux et les dangers de la guerre, en se livrant aux plaisirs de l'amour.

Le Duc de *Nemours* n'était pas alors avec la Duchesse de *Châtillon*; et, cherchant peut-être autant à se venger du Duc de *Beaufort* qu'à s'amuser, il apprit que ce Prince avait formé une intrigue galante avec une femme de qualité, dont l'histoire ne dit pas le nom. Il était plus beau et plus aimable que M. de *Beaufort*; comptant d'ailleurs sur l'inconstance qu'il attribuait au beau sexe, il trouva le moyen de faire sa cour à cette dame, et il fit sur son cœur des progrès si rapides, qu'il obtint un rendez-vous pour la nuit suivante. Il s'y rendit avec l'empressement que lui donnaient l'amour et sur-tout le plaisir de l'emporter sur un rival qu'il haïssait. « Il trouva une porte ouverte, où » on lui fit signe d'entrer : il monta au premier apparte- » ment, et y trouva la femme d'un Avocat, assez bien » faite, qui ne lui parut point farouche, quoiqu'elle se

(*a*) Voyez les articles *Condé* et *Retz*.

» fut aperçu de la méprise de sa femme-de-chambre qui » avait introduit le Duc de *Nemours*, le prenant pour un » autre Avocat qui était le galant de sa maîtresse. » Le Duc voulut profiter de l'occasion que la fortune lui offrait; mais, soit que la facilité qu'il trouva l'eut dégoûté, soit qu'il eut l'imagination remplie de celle qu'il allait chercher, il lui arriva un de ces accidens qui déconcertent ordinairement l'homme le plus hardi, et qui, dit-on, mortifient beaucoup l'amour-propre des femmes. Le tems que le Duc employa pour réparer les suites de cet accident, lui fit manquer son rendez-vous, ou peut-être qu'il ne jugea pas à propos de s'y présenter dans l'état fâcheux où il se trouvait. Quoi qu'il en soit, il sut se justifier aux yeux de la dame, et obtint d'elle qu'elle se trouverait le lendemain dans le labyrinthe du jardin des Simples, au faubourg de Saint-Victor. Ce rendez-vous eut plus de succès que le premier, et tout se passa au grand contentement des deux amans.

Le hasard avait voulu que le Duc de *Beaufort* se trouvât dans ce jardin, le même jour et à la même heure: seul et rêvant à ses amours près d'une palissade, il entendit certain bruit et des soupirs qui excitèrent sa curiosité: il prêta l'oreille, comme bien d'autres auraient fait en pareil cas, et bientôt il se rendit certain que le Duc de *Nemours* avait rendu sa maîtresse infidelle. Il eut assez de prudence pour ne pas éclater dans le moment. Le lendemain il fit appeller son rival qui était son beau-frère, et ils se battirent au Marché-aux-chevaux. Le Duc de *Nemours* tira le premier et manqua son coup: le Duc de *Beaufort*, plus adroit, l'étendit mort à ses pieds; celui-ci avait pour seconds dans ce combat M. de *Villars*, père du Maréchal de *Villars*, le Chevalier *de la Chaise*, *Compau* et *d'Uzerche*: ceux du Duc de *Beaufort* étaient *Buri*, *de Ris*, *Brillet* et *d'Héricourt*. Ce dernier fut tué par le Marquis de *Villars*, et *de Ris* par *d'Uzerche*; les autres ne se blessèrent pas dangereusement. L'Archevêque de Paris défendit qu'on fît pour le Duc de *Nemours* des prières à Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, où l'on avait porté son corps. Ce Prélat était le fameux

Cardinal de *Retz* qui portait ordinairement un poignard dans sa poche, au lieu de breviaire; c'est que le Duc de *Nemours* était d'un parti contraire à celui de l'Archevêque. Il leva cependant sa défense au bout de quinze jours. An 1652.

La Duchesse de *Châtillon*, après avoir donné des larmes à la perte d'un homme qu'elle avait tendrement aimé, et voyant que le Prince de *Condé* était passé du côté des Espagnols, chercha à se consoler de tous ses malheurs avec l'abbé *Fouquet*; mais le cœur n'entra pour rien dans cette nouvelle passion, l'intérêt seul en fut le motif. Elle eut de cet amant, entr'autres présens, un service en or qui coûtait plus de cinquante mille écus. Pendant ce tems, cette Duchesse voyait encore *Bouchu*, Intendant de Bourgogne, et *Cambios*, Chanoine d'Albi, qui payaient également ses faveurs. On peut juger par cet échantillon de la pureté des mœurs de ce tems-là.

Je crois devoir citer ici une anecdote assez plaisante sur les amours de madame de *Châtillon* avec l'abbé *Fouquet*. « Un jour que cet abbé était en campagne, madame de *Châtillon* alla chez lui; les domestiques qui la connaissaient pour la maîtresse de leur maître, lui ouvrirent la porte de son cabinet. Elle prit des cassettes où étaient toutes les lettres qu'elle lui avait écrites, et même, à ce que l'on dit, quelques-unes de M. le Prince, qu'elle lui avait confiées. L'abbé revint et ne trouva plus de cassettes : il en fut au désespoir. Il s'en alla chez madame de *Châtillon*, où il lui dit tout ce que la rage peut faire dire à un homme fort en colère et fort amoureux. Il cassa ses miroirs, la menaça d'envoyer prendre ses meubles et ses pierreries : il disait qu'il les lui avait donnés. Crainte que cela n'arrivât, elle fit détendre sa maison, et s'en alla chez madame de *Saint-Chaumond*. Jamais affaire n'a fait tant de bruit que celle-là. C'est, dit l'auteur de cette anecdote, une étrange situation que la différence des tems. Qui aurait dit à l'Amiral *de Coligny* : La femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé *Fouquet*, il ne l'aurait pas cru; il n'était nulle mention de ce nom-là de son tems. »

« Deux ou trois mois après, madame de *Brienne* alla avec madame de *Châtillon* à la *Miséricorde*, qui est un couvent du faubourg Saint-Germain. Elles étaient au parloir, et madame *Fouquet* la mère y vint avec l'abbé. Madame de *Châtillon* dit à madame de *Brienne*: *Ah, ma bonne, que vois-je! quoi! cet homme devant moi!* Madame de *Brienne* et la Mère de *Miséricorde* lui dirent : *Songez que vous êtes chrétienne, et qu'il faut tout mettre aux pieds de Jésus-Christ.* La Mère de *Miséricorde* s'écria : *Au nom de Jésus, mon enfant*, (car elle est Provençale et fort naïve) *au nom de Jésus, regardez le en pitié.* La bonne femme *Fouquet* lui disait : *Madame, je vous prie de trouver bon que mon fils ait l'honneur de vous hanter.* On dit que c'est une vieille femme fort simple, comme il paraît à son discours. Ce fut une farce admirable. Depuis, l'abbé *Fouquet* alla chez madame de *Châtillon*, et son impertinence fut oubliée. »

L'histoire nous parle de *Jacques I.er*, Duc de *Nemours*, surnommé *le Beau* et *le Chevalier par excellence*, qui était vraisemblablement l'aïeul de celui dont il est question dans cet article. Il devint amoureux de *Françoise de Rohan*, cousine-germaine de *Jeanne d'Albret*, Reine de Navarre, et mère de *Henri IV*. Comme elle faisait quelque difficulté de céder aux instances de son amant, il lui fit une promesse de mariage, au moyen de laquelle la demoiselle qui aimait, accorda à M. de *Nemours* tout ce qu'il désirait ; et cette faiblesse eut des suites assez ordinaires. La jouissance d'un objet si ardemment désiré éteignit les désirs du Duc. Peu scrupuleux sur ses engagemens et sur ses promesses que l'honneur aurait dû lui faire regarder comme sacrés, il épousa la veuve du Duc de *Guise*, tué devant Orléans par *Poltrot*. L'infortunée *Françoise de Rohan* ne se contenta pas de gémir sur l'infidélité d'un homme qu'elle avait trop aimé, elle forma des oppositions, et fit des poursuites ; mais le Duc sut les rendre inutiles au moyen des divisions qui régnaient alors en France, et sur-tout en embrassant le parti des *Guises* qui était opposé à celui du Roi de Navarre. L'enfant dont accoucha mademoiselle de *Rohan* fut

nommé Prince de *Génevois*, et on lui donna le Duché de Loudunois, faible dédommagement pour sa mère de la perte de son honneur. An 1566. *

NÉRON.

Ce fut l'amour qui commença à mettre la discorde entre *Néron* et sa mère. Ce Prince qui n'était parvenu à l'Empire que par les crimes d'*Agrippine*, (*a*) montra de la modération et de la sagesse dans les commencemens de son règne; il se fit même aimer et estimer du Sénat et du peuple. Il conçut alors une passion assez vive pour une fille nommée *Acté*, qui était boulangère et affranchie. La crainte qu'il avait encore d'*Agrippine*, lui fit prendre toutes les précautions possibles pour cacher son intrigue; mais cette Princesse qui avait des surveillans fort exacts, fut bientôt informée de tout. Voulant toujours régner sous le nom de son fils, elle craignit qu'*Acté* ne fût une rivale dangereuse: elle éclata en reproches contre *Néron* et contre ceux qui l'aidaient dans ses amours. * « Quoi! disait-elle, une affranchie rivale d'*Octavie*! *Acté* la bru d'*Agrippine*! » Elle tenait mille discours pareils et pleins d'invectives atroces qui, loin d'éteindre le feu, l'allumaient de plus en plus. Cette passion en effet devint si violente, que *Néron* eut réellement, dit-on, l'envie d'épouser *Acté*, et qu'afin de rendre ce mariage plus sortable et moins odieux, il entreprit de la faire passer pour issue du sang des anciens Rois de Pergame. Il trouva des Consulaires disposés à se parjurer, en certifiant, à sa prière, la vérité de cette généalogie fabuleuse.

Alors *Agrippine* sentant son tort, voulut le réparer par des caresses encore plus déplacées que ses emportemens. Elle alla jusqu'à offrir ses appartemens à son fils, pour lui faciliter ses entrevues avec *Acté*; mais cette Princesse * s'aperçut bien que son fils avait pour elle plus de respect que d'amitié. Elle ne tarda pas à l'éprouver bien cruelle-

(*a*) Voyez l'article *Claude*.

ment. * On prétend que, pour se soutenir et regagner la faveur qu'elle voyait s'échapper, l'ambitieuse et immorale *Agrippine* fit les démarches les plus honteuses pour séduire son fils et s'abandonner à lui. *Sénèque*, averti à tems, empêcha cette horreur, en faisant entrer dans la chambre *Acté* qui conservait encore assez d'empire sur l'esprit de *Néron* pour le détourner de ce crime incestueux. *

Ce Prince avait épousé *Octavie* qui, par sa naissance, ses grâces et sa vertu, méritait tout son attachement. * Elle était fille de l'Empereur *Claude*, et sœur de l'infortuné *Britannicus* que *Néron* fit empoisonner. * Mais étant devenu éperdument amoureux de *Poppée Sabine*, femme d'*Othon*, l'Empereur prit en horreur la vertueuse *Octavie*. *Poppée* qui s'était rendu maîtresse absolue de son esprit et de ses volontés, ne cessait de l'engager par ses caresses et par ses larmes à répudier cette Princesse; mais il craignait encore *Agrippine*. Alors *Poppée* lui disait « que, bien loin » d'être le maitre de l'Empire, il ne l'était pas même de » sa personne : car quelle autre raison pouvait-il avoir » de différer son mariage? * Est-ce qu'il ne la trouvait pas » assez belle, ni les triomphateurs qu'elle avait pour aïeux » assez nobles et assez illustres, ou s'il se défiait de sa fé- » condité et de la bonté de son cœur? qu'il était aisé de » voir que, devenue sa femme, on craignait qu'elle ne dé- » couvrît le mécontentement des Sénateurs et les mur- » mures du peuple contre l'orgueil et l'avarice d'une mère » ambitieuse; * que si *Agrippine* ne pouvait souffrir une » bru, à moins qu'elle ne fût ennemie de son fils, il n'avait » qu'à la rendre à *Othon* à qui il l'avait ôtée; * qu'avec » *Othon* elle irait jusqu'au bout du monde pour n'être plus » témoin des outrages qu'on faisait à un Empereur, et ne » point rester à Rome, exposée aux mêmes dangers que » lui. » *

Tous ces discours étaient accompagnés de ces larmes séduisantes dont les femmes impudiques sont rarement avares, et qu'elles savent verser à propos; et personne ne parlait pour *Agrippine*. *Néron*, déjà familiarisé avec le crime, vaincu par les caresses et les instances d'une femme

qu'il adorait, résolut enfin la perte de sa mère. Après avoir réfléchi sur les moyens qu'il pouvait employer, il s'arrêta à celui de la faire périr dans un naufrage qui paraîtrait arrivé par hasard. Les choses ne réussirent pas; et *Agrippine* ayant été seulement blessée assez légèrement, *Néron* crut ne devoir plus rien ménager, puisque son projet était découvert. Sans donner le tems à sa mère de se reconnaître, il envoya des soldats qui l'égorgèrent dans l'endroit où elle s'était retirée.

Ce qui paraîtra toujours incroyable, c'est que *Burrhus* et *Sénèque*, Gouverneurs de *Néron*, étaient complices de ce crime affreux; c'est que les Romains rendirent grâces aux dieux de la mort d'*Agrippine*, sous prétexte qu'elle avait voulu attenter à la vie de son fils.

Cependant *Néron* n'osait pas encore répudier *Octavie*. Ce ne fut que deux ans après que, ne pouvant résister aux sollicitations de *Poppée*, il exila cette Princesse, après avoir fait mettre ses esclaves à la question pour prouver qu'elle avait commis un adultère. Le peuple qui était extrêmement attaché à *Octavie*, ayant fait connaître son mécontement, l'Empereur se vit obligé de la rappeller. *Poppée* craignant alors pour sa faveur et même pour sa vie, se jetta aux pieds de l'Empereur; et, avec les larmes dont elle connaissait l'empire, elle le fit enfin résoudre à la perte de l'infortunée *Octavie*.

Pour justifier ce nouveau crime, * on jetta les yeux sur le meurtrier d'*Agrippine*, *Anicet*, qui était un vil affranchi. « Tu m'as, lui dit *Néron*, rendu un premier service, en » prévenant les embûches que ma mère me dressait, il » faut maintenant que tu m'en rende un second, en me » délivrant d'une épouse importune et ennemie de mon » repos. Tu avoueras le crime d'adultère commis avec » *Octavie*: non-seulement il ne t'en arrivera aucun mal, » mais tu peux compter sur des récompenses amples et » certaines, quoique secrètes. Au contraire, si tu te refuses » à mes ordres, tu n'as pas un quart-d'heure à vivre. » *Anicet* ne balança pas; il passa même les ordres qu'il avait reçus, et fit sa déclaration en présence d'un grand nombre d'amis du Prince. *

Personne n'ajouta foi à cet infâme témoignage, et cependant la malheureuse *Octavie*, fille, sœur et femme d'Empereur, fut reléguée à l'île de Pandataire où elle reçut bientôt l'ordre barbare de renoncer à la vie. Comme il lui paraissait dur de mourir à vingt ans, on lui ouvrit les veines, malgré ses cris et ses pleurs, et le sang ne coulant pas encore assez vîte, on l'étouffa dans un bain chaud. * *Poppée* ne fut pas satisfaite qu'elle n'eût vu la tête de sa rivale. On la coupa, et on la lui apporta afin qu'elle pût repaître ses yeux de cet affreux spectacle. * Le Sénat ordonna qu'on remerciât les dieux de ce meurtre.

Poppée, après tant de crimes dont elle avait été la cause, épousa enfin *Néron*. Son bonheur ne fut pas de longue durée; ayant voulu faire des représentations à ce Prince, il lui donna un coup de pied, tandis qu'elle était enceinte, et elle en mourut. (*a*) * Quelques écrivains ont prétendu qu'il l'avait empoisonnée, mais on ne le croit pas, parce qu'il l'aimait beaucoup, et désirait avoir des héritiers. Elle lui avait donné une fille qui mourut dans l'enfance, et fut mise au nombre des dieux. Ce fut *Néron* lui-même qui prononça son oraison funèbre, et qui consuma dans la pompe de ses funérailles plus de parfums que l'Arabie n'en produit en une année. *

Ce Prince devint alors amoureux d'*Antonie*, fille de *Clodius*; et, parce qu'elle eut assez de fermeté pour ne pas vouloir l'épouser, il la fit mourir, en l'accusant d'un crime d'État.

* *Néron* épousa en troisièmes noces *Statilia Messaline*, après avoir fait mourir *Atticus Vestinus*, son mari. Au reste elle n'avait pas attendu cette mort pour accorder les dernières faveurs à *Néron* : elle était connue par ses galanteries. Elle survécut à l'Empereur.

On sait que *Néron* ayant été déclaré par le Sénat ennemi public, et condamné au supplice, se sauva chez un de ses affranchis, où il ne se décida à se donner la mort que lorsqu'il entendit le bruit des Cavaliers qui venaient pour le prendre. * An de Rome 819.

(*a*) Voyez l'article *Othon*.

* NESLE.

Le Marquis de *Nesle* avait une des plus belles femmes de la Cour, et en même-tems une des plus galantes. Il le savait bien, et avait le bon esprit de pas s'en fâcher. On sait qu'elle fut mère de mesdames de *Mailly*, de *Vintimille*, de *Châteauroux*, de *Lauraguais* et de *Flavacourt*, (a) qui toutes, au moins les quatre premières, ne dégénérèrent point de la vertu dont leur mère leur avait donné de si bons exemples. (b) Elle fut aussi mère de madame *de la Guiche* qui lui ressemblait beaucoup par sa beauté, mais non par sa conduite. *Monsieur le Duc*, père du Prince de *Condé* actuel, reconnut cette dernière pour sa fille; il la maria à M. *de la Guiche*. Pendant long-tems elle fit les honneurs dans la maison de *Condé* dont le Prince l'appellait sa sœur.

Le Prince de *Soubise*, père du Maréchal mort peu avant la révolution, fut un des amans les plus assidus de madame de *Nesle*. On rapporte à ce sujet une anecote assez plaisante, et qui prouve combien peu M. de *Nesle* était sensible à la conduite de sa femme.

Il savait que M. de *Soubise* en était très-amoureux et très-jaloux. Un soir, il l'engage à rester à souper seul avec lui et madame son épouse. Au dessert, il fait sortir tous les domestiques; s'adressant alors au Prince, il lui rappella qu'ayant toujours reçu de lui des marques d'amitié, il croit devoir lui confier les chagrins que lui donne madame de *Nesle*. « Vous savez, lui dit-il, mieux que personne jusqu'où j'ai poussé la complaisance pour les goûts et les » fantaisies de ma femme; j'ai vu avec tranquillité au » nombre de ses adorateurs M.M....... (Ici il fait une longue énumération de plusieurs Seigneurs distingués et

---

(a) M. de *Flavacourt* dit à sa femme qu'il lui brûlerait la cervelle, si elle suivait l'exemple de ses sœurs. Malgré cela plusieurs personnes ont cru qu'elle avait eu la même faiblesse. Le Roi l'appellait *la Poule*. Sur la fin de sa vie, elle entreprit l'éducation de quelques jeunes Seigneurs qui l'appellaient leur maman.

(b) Voyez l'article *Louis XV*.

autres qui avaient passé pour être les amans de la Marquise); « mais je vous avoue, mon Prince, continua-t-il, » qu'il est bien dur pour moi de voir qu'en perdant le » cœur d'une femme que je chéris, et en ne la gênant sur » rien, j'aye encore la douleur d'apprendre qu'elle se » déshonore publiquement, en faisant des démarches » qui compromettraient la réputation de la femme la plus » ordinaire. Oui, mon Prince, le croiriez-vous? on a trouvé » dernièrement madame de *Nesle* au faubourg Saint-Antoine, dans un fiacre, et se rendant dans une maison où » n'entrent que des femmes qui ont renoncé à toute espèce » de pudeur. Je vous laisse avec elle, ajouta M. de *Nesle*, » parce que je connais l'intérêt que vous voulez bien » prendre à ce qui me regarde, et que je suis persuadé que » vous ferez à madame toutes les représentations et tous » les reproches qu'elle mérite. » Après avoir dit cela, il sortit.

M. de *Soubise*, amoureux et jaloux, ajoutant foi à tout ce qu'il venait d'entendre, accabla de reproches madame de *Nesle*, sans vouloir entendre sa justification, et resta brouillé avec elle pendant plusieurs jours, manière assez plaisante de la part d'un mari pour se venger des infidélités de sa femme.

« Ce fut vraisemblablement cette madame de *Nesle* qui aima le Duc de *Richelieu* avec tant de vivacité et même de fureur, qu'elle ne put souffrir de partager son cœur avec aucune rivale. Elle se battit au pistolet, au bois de Boulogne, avec madame de *Polignac* qui lui disputait son amant, et fut blessée à l'épaule. (*a*) Mais, glorieuse d'une blessure qui lui venait d'une cause si chère, elle se consola de son malheur par l'espérance d'être plus aimée. Ce duel n'aboutit qu'à lui donner de la célébrité. Comme, après avoir visité sa blessure, on la consolait en lui disant que ce n'était qu'une égratignure; j'en rends grâces au ciel, dit-elle avec vivacité, je triompherai donc encore

(*a*) C'est sûrement ce combat qui a fourni à *Louvet* l'idée d'une semblable aventure dans son chevalier de *Faublas*.

de ma rivale. On lui ajouta que c'était sûrement pour un homme de grand mérite qu'elle venait d'exposer sa vie. Sans doute, répondit-elle; il est digne qu'on répande pour lui un plus beau sang que le mien; au reste, ajouta-t-elle, en quittant les personnes qui l'avaient conduite à son carrosse, je vous ai trop d'obligation pour vous cacher son nom : c'est le Duc de *Richelieu*; oui, le Duc de *Richelieu* lui-même, le fils aîné de Mars et de Vénus.

» La constance était une vertu impossible pour *Richelieu*; madame de *Nesle*, avec tous ses exploits romanesques, fut obligée de s'accoutumer, comme les autres, à ses infidélités. Elle vit bien qu'elle ne désemparerait pas le champ de bataille, si elle était obligée de le disputer les armes à la main. Le nombre des concurrentes augmentait chaque jour; sa vie aurait été un combat continuel qui ne l'aurait pas rendue plus heureuse. Il fallut donc qu'elle calmât son humeur guerrière, et qu'elle vît pacifiquement l'infidèle voler à de nouvelles conquêtes. » An 1717.

Madame de *Nesle* mourut en 1729. On dit dans le tems que c'était de la rougeole, mais les amies particulières, et qui étaient par conséquent au fait, dirent qu'il y avait une complication de maux, et que de plus robustes qu'elle y auraient succombé. *

* NEVERS.

M.r LE DUC DE *NEVERS* épousa la fille aînée de madame de *Thianges*, sœur de madame de *Montespan*. Elle avait de la blancheur, d'assez beaux yeux et un nez tombant dans une bouche fort vermeille; ce qui fit dire à M. de *Vendôme* qu'elle ressemblait à un perroquet qui mange une cerise. « Madame de *Montespan* voyant son crédit déchoir, fit, dit-on, tout ce qu'elle put pour inspirer au Roi du goût pour sa nièce; mais il ne donna pas dans le piège, soit qu'on s'y prît d'une manière trop grossière, capable de le révolter, ou que la beauté de la dame n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisait sur tous ceux qui la regardaient.

» Au défaut du Roi, ajoute l'historien, madame de *Nevers*

se contenta de M. *le Prince* qu'on appellait en ce tems-là M. *le Duc*. L'esprit, la galanterie et la magnificence, quand il était amoureux, réparaient en lui une figure qui tenait plus du gnome que de l'homme. Il marqua sa galanterie pour madame de *Nevers* dans une infinité d'occasions; mais il y en eut une, entr'autres, qui mérite d'être rapportée. M. de *Nevers* avait coutume de partir pour Rome de la même manière dont on allait souper dans ce tems-là à une guinguette. Ces voyages déplaisaient fort à madame de *Nevers* et à M. *le Duc*. Ayant découvert un jour que son mari était sur le point de lui faire faire encore le même voyage, elle en avertit son amant qui était aussi fertile en inventions que magnifique lorsqu'il s'agissait de satisfaire ses goûts. Il imagina de donner une fête à Monseigneur à Chantilly; et, comme il connaissait le goût de M. de *Nevers* pour les vers, il lui fit part de l'embarras où il se trouvait pour le choix d'un poëte qui ferait les paroles du divertissement, lui demandant en grâce de lui en trouver un. M. de *Nevers* s'offrit lui-même, comme M. *le Prince* l'avait prévu. Enfin la fête se donna; elle coûta plus de cent mille écus, somme exorbitante pour ce tems-là, et madame de *Nevers* n'alla point à Rome. » An 1700. *

* NEVISAN.

JEAN NEVISAN, Jurisconsulte, naquit à Ast. Entr'autres ouvrages qu'il fit paraître, on connaît un traité qu'il intitula *Sylva nuptialis*, rempli de plaisanteries, sur-tout contre le beau sexe. On y trouve que Dieu ne s'est fait homme, et n'a pardonné au genre humain que parce que la Sainte Vierge était belle. On y voit aussi ces paroles: *Si mulieri non satisfit de vestibus et carnibus, ipsa satisfacit de cornibus.* Enfin cet auteur assure que Dieu ne précipita point tous les mauvais anges en enfer, qu'il en mit quelques-uns dans les corps des femmes pour faire enrager les hommes. Un semblable livre n'était pas fait pour plaire aux femmes, aussi elles s'en vengèrent sur l'auteur; au moins c'est ce qu'on trouve dans un ancien ouvrage, en ces termes:

» Pour

« Pour revenir à mes prisonniers, le second est un mes-
» sire *Jean de Nevisan*, (comme l'on dit, Jurisconsulte,
» et quoique ce mal conseillé) lequel, en la ville de
» Thurin, se montra si écervelé que, quelques années
» il y a., il machina une surpriuse, par lui peu après
» gâtée, en évidente impression latine, au mépris du
» gentil sexe, et en espéciale des dames Piémontaises,
» qui fut le livre intitulé, *la Foret du Mariage*, toute ten-
» due de toiles de détraction. Lequel livre ayant été aperçu
» des dames de Thurin, pour libelle diffamatoire, son au-
» teur, (ici prisonnier) fut incontinent empougné, et hon-
» teusement par elles déchacé à belles pierres. Vrai est que,
» certain tems après, il obtiut son rappel de ban, au
» moyen de l'obéissance et houorable amende qu'il leur
» veint faire à genoux ployés, ayant attachés au front,
» pour signe apparent de pénitence, les deux vers latins
» qui ensuyvent :

Rusticus est verè qui turpia dicit de muliere,
Nam scimus verè quod omnes sumus de muliere.

» Rustique et sot, dit-il, qui blasonne la femme, car
» nous savons que tous sommes de femme. Cette rhyme
» latine ne doit être tenue pour ridicule, car encore qu'elle
» n'ait été faite de personnage très-prudent, elle fut faite
» au moins par homme (comme fort chaste) capable d'es-
» prit angélique, consacré que depuis le castel que dit est,
» et jusques à son trépas, il ne sçut onc trouver femme,
» (pour vieille qu'elle fût) qui lui dressât la paille de son
» lit; de quoi le bruit n'est encore étaind par le pays.
» Ainsi le bon messire *Jean*, reçeut son propre guerdon,
» d'avoir pris peine à mesdire des dames. » Puisse-t-il en
arriver autant, voire pire, à quiconque sera assez mal
avisé pour ne pas rendre toute la justice qui est due à cette
partie belle, charmante et aimable du genre humain!

Nevisan mourut l'an 1540. *

* NEWTON.

On sera sûrement étonné de trouver dans ce Dictionnaire le nom d'*Isaac Newton*. Ses occupations, ses grandes

et utiles découvertes en mathématiques et en astronomie ne lui laissaient guères le tems de goûter les douceurs de l'amour et de se livrer aux soins, aux attentions que cette passion exige; d'ailleurs son goût et son tempérament ne l'y portaient pas, puisque le médecin et le chirurgien qui le soignèrent dans ses derniers momens, assurèrent qu'il n'avait jamais approché d'aucune femme. Il ne ressembla pas, dans cette singulière retenue, à *Descartes* qui avait couru la même carrière que lui; « car ce philosophe ne » crut pas indigne de lui de faire l'amour. Il eut de sa » maîtresse une fille, nommé *Francine*, qui mourut jeune, » et dont il regretta beaucoup la perte. » Il ne s'agit donc pas ici des aventures amoureuses de *Newton*.

On sait que ce grand homme, l'ornement de sa patrie et de son siècle, inventa le calcul de l'infini, découvrit et démontra un principe nouveau qui fait mouvoir toute la nature. Il vécut honoré de ses concitoyens; il poussa sa carrière jusqu'à près de quatre-vingt-cinq ans, et fut enterré dans la sépulture des Rois d'Angleterre. Cependant, malgré son mérite éminent, reconnu de son vivant, il aurait peut-être éprouvé des besoins dont il ne croyait pas devoir s'occuper, si l'amour et la beauté ne fussent venus à son secours. C'est ainsi au moins que le rapporte un philosophe d'une autre espèce, qui, tout en faisant également l'admiration de son siècle par la plupart de ses écrits, ne crut pas indigne de lui de s'occuper de ses intérêts, et qui le fit avec tant de succès, qu'il laissa à sa mort une fortune considérable.

« J'avais cru, dans ma jeunesse, dit ce philosophe, » que *Newton* avait fait sa fortune par son extrême mérite. » Je m'étais imaginé que la Cour et la Ville de Londres » l'avaient nommé par acclamation Grand Maître des » monnaies du royaume; point du tout. *Isaac Newton* » avait une nièce assez aimable nommée madame *Conduit*; » elle plut beaucoup au Grand Trésorier *Hallifax*. Le cal» cul infinitésimal et la gravitation ne lui auraient servi » de rien sans une jolie nièce. » *Newton* mourut en 1727. »

NEWYORCK.

En apprenant la prise de *Newyorck* par les Anglais, les politiques ne s'étaieut pas imaginé que l'amour fût la véritable cause de cet événement ; c'est cependant un fait qui a été annoncé dans quelques papiers publics.

Le Général *Washington*, y est-il dit, se prit d'amour à *Newyorck* pour une très-jolie personne, nommée *Sibbon*, qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, et le malheur voulut que cette demoiselle fût une des plus zélées du parti ministériel. Elle dissimula ses sentimens, parce qu'elle était au pouvoir du Général Anglo-Américain. Elle se rappellait avec plaisir l'histoire d'Omphale, de Judith et de Dalila, et se flattait de placer son nom à côté de ces noms célèbres. M. *Washington* était très-disposé à jouer le rôle d'Hercule, d'Holopherne, ou de Samson. Il était fort pressant ; la belle résista un peu, puis capitula. Voici les conditions du traité : Libre à M. *Washington* de jouir de sa conquête, à condition que la demoiselle aurait le facilité de sortir tous les jours de grand matin, pour vaquer à ses affaires personnelles. Le Général lui eut accordé bien davantage; il ne croyait pas qu'il y eut du danger à permettre à sa maîtresse de sortir quand elle jugerait à propos; mais sa confiance lui devint fatale.

» La belle se rendit chez un certain *James Clayfort*, émissaire du Général *Howe*. Je sacrifie, lui dit-elle, au bien de ma patrie ce que vous savez; mais j'espère que je n'en mourrai pas, s'il plaît à Dieu. Demain vous aurez les dépêches de *Washington ;* vous les remettrez au Général *Howe*, et nous abattrons les têtes de l'hydre. Le lendemain elle s'empara des papiers de son amant pendant son sommeil ; *Clayfort* prit copie de ces dépêches les plus importantes, et la jeune Anglaise, de retour chez le Général, remit toutes choses en leur place, sans qu'il s'aperçut de rien. Quelques jours après il fut très-étonné que les démarches du Général ennemi eussent tant de rapport avec les mesures qu'il avait prises. Il soupçonna que le Général Anglais avait découvert ses projets : il mit des espions en

campagne ; le Secrétaire *Clayfort* fut accusé et pendu par provision. La jeune demoiselle ne fut pas même soupçonnée, et l'on ne découvrit que long-tems après sa perfidie ; mais, malgré la punition de *Clayfort*, le Général *Howe* avait si bien calqué ses mesures sur celles de *Washington*, que les insurgés furent obligés, comme on sait, d'abandonner la place. An 1776.

NICÉPHORE II.

L'Empereur *Romain II*, dit *le Jeune*, et fils de *Constantin VII*, avait épousé *Théophanie*, femme d'une naissance obscure, * puisqu'elle était fille d'un cabaretier, * mais remarquable par sa beauté. * Elle portait auparavant le nom d'*Anastasie* ; « ce changement de nom et de fortune » ne put corriger la bassesse de cœur qu'elle tenait de sa » naissance. Elle sut elle-même punir son mari de son » mauvais choix ; et après l'avoir déshonoré, elle se défit » de lui en l'empoisonnant. » Elle avait déjà fait son coup d'essai, car on prétend que ce fut au moins par ses conseils que *Romain* empoisonna son père. * D'ailleurs *Romain* se conduisait de manière à s'attirer le mépris de ses sujets. En montant sur le trone, il eut la dureté de chasser sa mère et ses sœurs, qui, dit-on, furent obligées de se prostituer pour vivre. L'Empereur se livra ensuite à la débauche la plus honteuse. *

Après avoir commis ce crime, *Théophanie* parvint à mettre sur le trone *Nicéphore Phocas*, « avec lequel elle » entretenait un commerce illicite. * Il était aimé de » l'Impératrice, dit un autre historien ; cette Princesse » lui en avait donné des preuves, dont, à vrai dire, elle » n'était pas avare. » Cependant on reconnut d'abord pour Empereur les deux fils de *Romain*, qui régnèrent, l'un sous le nom de *Basile II*, l'autre sous celui de *Constantin VIII* ; mais bientôt *Nicéphore*, qui agissait de concert avec *Théophanie*, fut proclamé Empereur. Il reçut la couronne des mains du Patriarche *Polyeucte*. *

Aussitôt après son couronnement, ce Prince épousa *Théophanie*, oubliant peut-être ce dont elle était capable. *

Il lui donna même des preuves de tendresse et d'un sincère attachement; car il parut oublier ses exploits dans les bras de l'amour. Lorsque la gloire lui remit les armes à la main, il emmena son épouse avec lui. Cette belle passion ne se ralentit pas pendant plusieurs années ; mais insensiblement le dégoût éloigna *Nicéphore* de la Princesse, * il la négligea; elle s'en vengea par un second crime. * « Les » Grecs, dit un historien, las d'avoir un tyran à leur tête, « et sa femme, non moins lasse d'avoir pour époux l'homme » le plus laid et le plus cruel de l'empire, conspirèrent » contre lui. » *

Un des Généraux de l'empire, nommé, *Jean Linthée*, avait eu le talent de plaire à *Théophanie*, ce qui augmenta encore son aversion pour *Nicéphore*. Profitant d'un soulévement du peuple, la Princesse fit assassiner l'Empereur par son mignon, et lui procura l'empire. * Il est connu sous le nom de *Jean Zimiscès*.

« Cette femme ardente et voluptueuse, dit un historien, en parlant de *Théophanie*, avait formé une intrigue secrète avec *Zimiscès*, aussi bien fait que vaillant. La jalousie l'avait fait exiler ; la Princesse le fit rappeller à Calcédoine, avec défense de rentrer dans Constantinople. Le trajet du Bosphore n'était pas un obstacle à la passion de l'Impératrice, *Zimiscès* passait pendant la nuit, et s'introduisait chez elle par des voies secrètes qu'elle lui avait ménagées. Enfin lassée de cette contrainte, elle le pressa de se faire lui-même Empereur, et s'offrit à le servir de tout son pouvoir. Elle cacha en effet les conjurés dans son appartement, et *Nicéphore* fut assassiné. An 970.

Alors *Zimiscès* voyant son ambition satisfaite, se montra peu reconnaissant de l'élévation que venait de lui procurer *Théophanie*. Comme il la craignait plus qu'il ne l'aimait, il la rélégua dans l'île de Proté, où il la laissa pendant son règne. Après sa mort, la Princesse fut rappellée par ses fils. *

NICOCRATE.

NICOCRATE, qui était Souverain de Cyrène, dans la Lybie, conçut une vive passion pour *Arétophile*, femme

de *Phædime*, l'un des Seigneurs de sa Cour. L'éclat de son rang, ses promesses, ses menaces n'ayant pu faire aucune impression sur le cœur de cette femme, qui était aussi vertueuse que belle, il résolut de satisfaire ses désirs à quelque prix que ce fut. Après avoir fait mourir *Phædime*, il força sa veuve à lui donner la main. Cette femme infortunée se voyant dans les bras d'un homme qu'elle avait tant de raisons de haïr, * et qui d'ailleurs, comme un lâche tyran, exerçait des cruautés inouies contre le peuple qu'il avait asservi, * résolut de l'empoisonner. Malheureusement elle fut surprise, tandis qu'elle préparait le breuvage empoisonné, et *Nicocrate* la fit mettre à la torture, pour la forcer d'avouer son crime. Dans cette cruelle position *Arétophile* ne craignait pas la mort, elle la regardait au contraire comme un bien; mais fâchée de n'avoir pu se venger avant de quitter la vie, elle crut que, pour punir un tyran, la ruse lui était permise: elle déclara, avec une ingénuité capable d'en imposer, que son unique intention, en préparant le breuvage qu'on avait surpris dans ses mains, avait été de composer un philtre, pour se faire aimer encore plus de son époux. * Elle dit au tyran qu'ayant eu beaucoup de part à ses bonnes grâces, et par cela même un grand crédit, cette faveur l'avait exposée à l'envie et à la jalousie de plusieurs femmes; qu'ayant craint qu'elles ne lui fissent perdre son affection par leurs artifices, elle avait formé le dessein de préparer un philtre pour se l'assurer; qu'elle avouait qu'il y avait en cela de l'imprudence et de la faiblesse, mais qu'elle espérait que l'excès de son amour pour lui ne serait pas cause de sa mort. *Nicocrate* n'ajouta pas foi d'abord à cette excuse, et fit appliquer *Arétophile* à la question; elle la supporta avec tant de fermeté et de constance qu'on ne douta plus de son innocence. * Le Prince en fut convaincu; il demanda pardon à son épouse de l'injustice de ses soupçons, et n'en devint que plus amoureux.

Le danger dont *Arétophile* venait de sortir par son adresse, augmenta sa haine et sa fureur contre le tyran. Décidée à se venger, elle parvint à plaire à *Léandre*,

frère du Roi : quand elle l'eut amené au point qu'elle désirait, elle lui promit de l'épouser, s'il enlevait le seul obstacle qui s'opposait à son bonheur. *Léandre*, excité par son amour, fit assassiner *Nicocrate*, et épousa *Arétophile*.

Cette Princesse n'aimait pas plus *Léandre* que son frère : pour s'en débarrasser, elle implora secrètement la protection d'*Anabùs*, Prince de Lybie, qui après avoir vaincu et fait prisonnier *Léandre*, le fit enfermer dans un sac et jetter dans la mer. *Arétophile*, contente alors de sa vengeance, et toujours occupée de son cher *Phadime*, dont la mémoire était sans cesse présente à son cœur, vécut dans un état privé, refusant constamment la principauté de Cyrène que les habitans la priaient d'accepter. An 96 avant Jésus-Christ.

* NICOLAS III.

NICOLAS III, Duc de Ferrare, était fils d'*Albert*, qui s'empara de ce Duché au préjudice d'*Obizon*, son neveu. La protection que les Vénitiens accordèrent à *Nicolas*, le maintinrent contre les tentatives que l'on fit en faveur d'*Obizon;* au reste *Nicolas III* se rendit digne de la place qu'il occupait, et par ses talens militaires, et par l'estime qu'il sut inspirer pour lui aux Princes voisins. « Ses grandes qualités ne purent le mettre à l'abri d'un sort, *dont la garde qui veille aux barrières du Louvre ne défend pas les Rois*. En 1425 il fit trancher la tête à sa seconde femme, *Parasina de Malatesta*, et à *Hugues*, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. »

Nicolas III eut pour successeur *Lionce*, un de ses fils naturels, preuve qu'il ne donnait pas lui-même l'exemple d'une grande fidélité. *

* NILHISDALE.

APRÈS la mort de *Anne*, Reine d'Angleterre, le Ministre *Walpool* parvint à faire donner la couronne à *Georges I.er*, Électeur d'Hanovre, qui était issu de la maison de *Stuart* par sa mère *Sophie*, petite-fille de *Jacques I.er*. Le Prétendant, connu sous le nom du *Che-*

valier de Saint-Georges, et fils de *Jacques II*, voulut faire valoir ses droits à la couronne d'Angleterre : il trouva plusieurs partisans en Écosse ; mais ils furent battus, obligés de se rendre, et conduits à Londres dans différentes prisons. Les épouses de ces illustres malheureux mirent tout en usage pour leur conserver la vie, elles vinrent en habits de deuil, les yeux baignés de larmes, se jetter aux genoux du Roi. Ce Prince, d'ailleurs très-sensible aux charmes du beau sexe, ne fut point attendri par un spectacle si touchant, et les coupables expièrent, par la mort, le crime de leur rébellion.

« Le Comte *Nilhisdale* échappa seul au supplice par la tendresse ingénieuse de son épouse. On avait permis aux femmes de voir leurs maris, pour leur faire les derniers adieux. Miladi *Nilhisdale* entra dans la tour, appuyée sur deux femmes-de-chambre, un mouchoir devant les yeux, et dans l'attitude d'une personne désolée. Lorsqu'elle fut dans la prison, elle engagea son époux, qui était de la même taille qu'elle, à changer d'habits, ajoutant que son carrosse le conduirait au bord de la Tamise, où il trouverait un bateau qui le ménerait sur un navire prêt à faire voile pour la France. Le stratagème réussit, et le prisonnier arriva à Calais le lendemain. La nouvelle de cette fuite s'étant répandue dans Londres, la Cour ordonna qu'on mît la Comtesse en liberté, et lui permit même d'aller rejoindre son mari » * An 1716.

* NINA.

La comédie connue sous le nom de *Nina*, et qui est assez intéressante, est fondée sur une anecdote véritable, si l'on en croit M. *Gramville*, membre des académies de Rouen, de Rome et du Musée de Bordeaux. Suivant lui l'infortunée mise en scène sous le nom *Nina*, existait encore à Rouen en 1787, et il dit avoir demeuré dans la même maison qu'elle ; il la représente sans cesse occupée de son amour, n'adressant jamais la parole à personne, ne répondant à aucune des questions qu'on lui faisait, négli-

gée dans ses vêtemens, mal-propre même. Il ajoute que chaque jour cette fille infortunée allait jusqu'à Bolbœuf, paroisse à une lieue de Rouen, sur la route de Paris, dans l'espoir de rencontrer son amant, parce que c'était dans cet endroit, où allant au-devant de cet amant qu'elle attendait, elle apprit qu'il était mort; ce qui fit une telle impression sur son esprit, qu'elle en perdit la mémoire, et tomba dans l'état désolant où elle se trouvait.

On trouve dans des mémoires récemment imprimés les détails de cette histoire, dont, suivant l'auteur, le fond est très-réel, et qui fut défiguré dans le journal de Paris. C'est, ajoute-t-il, un des plus grands exemples de la force des passions. Il la raconte de la manière suivante:

« Une demoiselle de province allait épouser un jeune homme que son cœur avait choisi, et que ses parens avaient agréé. Au moment où leur union allait s'achever, il s'aperçoit qu'il lui manque des papiers de famille, nécessaires à la conclusion de son mariage. Il faut un voyage de quinze jours pour les aller chercher; il part malgré les instances de sa maîtresse qui se désespère, comme si un délai si court était le plus grand des malheurs. Si les pressentimens sont réels, ils doivent appartenir sur-tout aux grandes passions qui semblent avoir un instinct au-dessus de la nature vulgaire. Au terme fixé pour le retour, l'amante alarmée et impatiente vole au-devant du carrosse public, long-tems avant l'heure où il a coutume d'arriver. Elle cherche des yeux son amant.... il ne parait point; elle interroge tout le monde: où est-il?.... Un homme âgé qui avait la douleur peinte sur le visage, lui apprend qu'il est l'oncle de celui qu'elle demande, qu'il peut lui en donner des nouvelles; qu'il vient même pour cela; les questions se pressent les unes sur les autres: Pourquoi ne vient-il pas? a-t-il changé? les parens s'opposent-ils?... L'oncle ne répond que par le silence et des soupirs. Elle presse: lui serait-il arrivé quelque malheur? il baisse les yeux.—Ah! mon dieu! je cours.—Non, mademoiselle, il n'est plus tems.—Il est mort!... On ne lui répond rien.—Il est mort! L'oncle fond en larmes; il rassemble ses forces

pour lui dire que son amant lui a été enlevé par une mort subite, et qu'il n'a eu que le tems de prononcer son nom en expirant. L'infortunée demeure ensevelie dans une douleur stupide, le regard fixe, et ne proférant que ces paroles de tems à autre : *Il n'est plus* : son esprit s'égare, sa raison est aliénée ; elle tombe dans une rêverie sombre dont rien ne peut la tirer. Enfin, depuis trente ans, elle fait tous les jours deux lieues à pied pour aller à l'endroit où elle a rencontré la voiture publique ; elle ne prononce que ces mots : *Il n'est point encore arrivé ! je reviendrai demain.* *

* NOÉ.

L'Écriture-Sainte nous apprend que la malice des hommes étant montée à son comble, Dieu résolut de les faire périr dans un déluge ; mais que voulant récompenser la vertu de *Noé* et de sa famille, il les sauva, en les faisant entrer dans une arche qu'ils avaient construite par les ordres de Dieu, et où ils restèrent pendant que les eaux couvraient la surface de la terre. On sait que *Noé*, après être sorti de l'arche, planta la vigne, et qu'ayant bu de la liqueur de cette plante, dont il ne connaissait pas la force, il se trouva ivre, et s'endormit dans un état de nudité qui insultait à la pudeur ; que *Cham*, l'un de ses fils, l'ayant aperçu dans cette situation, alla le dire à ses frères *Sem* et *Japhet*, qui vinrent couvrir la nudité de leur père ; on ajoute que *Noé*, à son réveil, ayant appris l'indiscrétion de son fils, le maudit lui et toute sa race.

Ce fait, raconté dans toute sa simplicité par l'Écriture-Sainte, a donné lieu à plusieurs interprétations singulières et curieuses. On prétend d'abord que *Cham*, malgré la défense qui avait été faite par *Noé* à ses enfans de voir leurs femmes pendant le tems qu'ils seraient dans l'arche, ne put se contenir ; et que sa femme devint mère de *Chanaan* dans l'arche même, ce qui attira sur cet enfant la malédiction divine, et a procuré aux peuples qui habitent la Zone torride le teint d'ébène qui les distingue des autres nations.

D'autres disent que *Cham* craignant que son père ne lui donnât encore des frères, le mit hors d'état de faire des enfans, soit par une amputation totale, soit en le rendant impuissant par des paroles magiques.

Quelques-uns enfin accusent *Cham* d'avoir déshonoré la couche nuptiale de son père; et pour justifier leur opinion, ces auteurs prétendent que *Cham*, en disant qu'il avait vu la nudité de son père, c'est une façon de parler enveloppée, qui signifie avoir eu affaire avec la femme de *Noé*.

Ce saint Patriarche était fils de *Lamech*, et petit-fils de *Mathusalem*. Il mourut âgé de neuf cent cinquante ans. L'an 2029 avant Jésus-Christ. *

NOIRMOUTIERS.

Si l'on s'en rapporte à un titre qui est dans la bibliothèque de madame de *Montpensier*, on ne pourrait que mettre au nombre des cocus *François de la Trimoille*, Marquis de *Noirmoutiers*, qui avait épousé *Charlotte de Beaune de Samblençay*, petite-fille du fameux *Samblençay*, pendu sous *François I.er*, et veuve de *Simon de Fizes*, Seigneur de Sauves, et Secrétaire d'État. Il est très-sûr que madame de *Sauves*, l'une des plus belles femmes de son tems, eut entr'autres pour amans le Roi de Navarre, qui fut depuis *Henri IV*, le Duc d'*Alençon*, frère de *Henri III*, * le Duc de *Guise*, qui fut tué à Blois, etc. * On peut voir à l'article de *Henri IV* la dispute vive qui s'éleva entre ce Prince et le Duc d'*Alençon* à ce sujet. An 1580.

* NOISEAU.

On trouve dans un journal assez accrédité, et sous la date du 19 Mars 1784, ces mots: « Le bruit court, depuis » quelques jours, que M. de *Noiseau*, Conseiller au » Parlement, et fils du Président d'*Ormesson*, a trouvé sa » femme en flagrant délit, et qu'il l'a fait enfermer, par » lettre de cachet, dans un couvent. »

Quelques jours après on découvrit qu'elle était enfermée à l'abbaye de Bonsecours. « On blâma beaucoup ce

Magistrat d'avoir fait tant d'éclat, de s'être caché sous son lit, et, à un signal donné, d'avoir fait paraître ses domestiques, le flambeau à la main, et enfin d'avoir forcé le galant de madame de *Noiseau* à se nommer devant eux. Il donna pour réponse aux reproches, qu'il avait été obligé de prendre toutes ces minutieuses et désagréables précautions, pour convaincre son père des déportemens de sa femme, auxquels il ne voulait pas croire; car on prétend qu'elle avait eu déjà plusieurs amans avant celui-ci. »

Il se nommait M. *de Curieu*, militaire jeune et bon payeur d'arrérages. Madame de *Noiseau* était fille d'un ancien intendant de Lyon, nommé *Baillon*. Au reste, c'était, dit-on, le plaisir seul de faire un cocu, qui lui procurait des amans; car quoiqu'elle n'eût que vingt ans, on dit qu'elle n'était point jolie, qu'elle était maigre et séche, n'ayant rien de séduisant. *

* NOLSTEIN.

Le Comte de *Nolstein*, Colonel du régiment de Chartres, infanterie, avait épousé mademoiselle de *Barbantane*, qui réunissait à la jeunesse tous les agrémens de la figure. Elle fut attachée à madame la Duchesse de *Chartres*, et ne tarda pas à être distinguée du Prince. On fut persuadé dans le tems qu'il n'avait pas soupiré long-tems en vain. C'était dans la première ferveur de cette passion que le Marquis *de la Fayette* présenta ses hommages à la Comtesse de *Nolstein*: elle ne crut pas devoir donner un rival au Duc de *Chartres*, en conséquence elle rejetta le Marquis, qui de dépit, dit-on, passa chez les insurgens en Amérique. Si ce fait est vrai, le refus de la Comtesse a été indirectement le principe de la fortune et de la gloire de M. *de la Fayette*; car on sait que la guerre des insurgens lui a fait une grande réputation. L'histoire nous apprendra s'il s'est montré digne de cette réputation dans la révolution française, dont il a été, dans les commencemens, un des principaux agens. Quoi qu'il en soit, l'absence ne put éteindre, dans le cœur de M. *de la Fayette*, la passion

que lui avait inspiré madame de *Nolstein.* La première fois qu'il revint d'Amérique, il alla se jetter de nouveau aux pieds de cette beauté, et lui faire hommage des lauriers qu'il rapportait. Comme le Duc de *Chartres* avait laissé la place vacante, le Marquis fut récompensé de sa constance; il en survint même, dit-on, un enfant.

Quatre ans après, en 1787, le bruit courut que M. de *Simiane*, mari de la belle madame de *Simiane*, si renommée, s'était tué dans un accès de jalousie contre le Marquis *de la Fayette.*

« On ajoute cependant que, depuis ce tems, madame de *Nolstein* ne mit aucun frein, aucune réserve à des désirs vifs et souvent renaissans. On prétend que, pour s'amuser, elle se laissait raccrocher le soir au Palais-Royal, et quelquefois mettait les aventures à bien. Pour achever de peindre son libertinage, on la disait grosse d'un laquais.

» Ce qu'il y eut de constant, c'est que madame de *Barbantane*, sa mère, écrivit à madame la Duchesse de *Chartres*, pour lui représenter que sa fille était désormais indigne de ses bonnes grâces, et même d'approcher de sa personne; qu'en conséquence elle lui demandait la permission de la faire enfermer, pour mettre un frein à son libertinage, à ses escroqueries, et empêcher qu'elle ne déshonorât plus long-tems sa famille et son nom. »

On raconte comme quelque chose de très-plaisant que cette Comtesse de *Nolstein*, telle qu'on vient de la peindre, faisait semblant de n'oser lire *les Liaisons dangereuses*, comme un livre, disait-elle, qu'une honnête femme devait s'interdire. An 1785. *

* NORMAND. (un)

» Un bas *Normand*, qui avait passé ses jours à plaider, et qui aurait sur cela fait paroli à la Comtesse de *Pimbeche*, avait trouvé le secret de ramasser, par ses chicanes, un bien assez considérable, qu'il laissa en mourant à un grand benêt de fils, tourné à peu près comme M. *de la Chaponardière.* Un vieux procès, prêt à juger, et que le

bon homme, à force d'interlocutoires, avait fait transporter à Paris, était aussi compris dans l'héritage, et devait le grossir beaucoup. Le père en avait recommandé le soin à son fils, et ce fils nourri dans la plaidoirie, avait promis de ne faire ni paix ni trève avec ses parties, et de plaider jusqu'à extinction de chicane.

» Après avoir rendu les derniers devoirs à son père, il se mit en devoir d'exécuter ses dernières volontés, et se disposa à partir pour Paris. Il choisit dans sa basse-cour les chapons les plus gras qu'il put trouver; fit emplette d'un quartier de veau de rivière, y joignit quelques pommes, afin de faire de tout cela un présent à son Rapporteur. Son bagage ainsi arrangé, il fut arrher sa place au coche, et se mit en devoir de partir.

» Ce jeune *Normand* avait une maîtresse dans son voisinage, que son défunt père n'avait pas voulu lui permettre d'épouser. Elle avait conçu de grandes espérances en le voyant maître de sa fortune et de ses actions, et s'était vue aussi en même tems bon nombre de rivales, car de tous les côtés on jettait des filles à la tête de ce riche héritier. Il ne se détermina pour aucune, parce qu'un vieux ami de son père, qui n'avait point de filles à marier, et qui aurait été fâché de voir faire fortune à ses voisines, l'empêcha de répondre aux tendres avances de sa maîtresse et aux propositions qu'on lui faisait d'ailleurs. » « Ne faites
» point de coup de jeune homme, lui dit-il, votre mai-
» tresse n'a ni bien, ni relief, et toutes celles qu'on vous
» offre ne vous conviennent guères mieux. Les alliances
» que vous feriez ici ne vous conduiraient à rien; il faut
» vous en procurer qui puissent vous être utiles, et, pour
» cela, je ne vois rien de mieux que d'épouser une de-
» moiselle de Saint Cyr; elles n'ont pas à la vérité plus
» de bien que nos campagnardes; mais elles portent en
» dot la protection de madame de *Maintenon*, qui doit
» être comptée pour beaucoup. D'ailleurs elles sont toutes
» nobles comme le Roi, et la bonne éducation qu'on leur
» donne, leur inspire des sentimens conformes à leur
» naissance. Vous trouvez encore en elles la jeunesse et

» la beauté; car il n'en entre point de défectueuses dans
» cette illustre maison, et on ne les y laisse jamais vieillir;
» ainsi par toutes sortes de raisons, vous ne pouvez rien
» faire de mieux, et je ne saurais vous donner de conseil
» plus salutaire. C'est la mémoire de votre père qui m'en-
» gage à vous parler ainsi, et vous devez suivre les avis
» d'un ami sincère et désintéressé. »

» Le jeune homme parut les goûter très-fort, et il partit dans le dessein de s'y conformer. Il s'était muni d'une lettre de recommandation pour M. *Carnot*, Notaire de madame de *Maintenon*, qui logeait au faubourg de Saint-Germain, sur les fossés de M. le Prince. On lui faisait le détail de la fortune du *Normand*, qui était sans doute assez considérable pour lui faire obtenir une de ces demoiselles; mais il gâta tout, en allant consulter sur cela son Procureur.

» Celui-ci voyant que c'était un nigaud fait pour être dupé, lui dit: » « Gardez-vous bien, Monsieur, de suivre
» l'idée qu'on vous a donnée; laissez ces filles de Saint-
» Cyr à ces gens qui, n'ayant que la cape et l'épée,
» cherchent à être mis sur la voie de la fortune, et à ob-
» tenir des emplois dans l'armée ou dans les finances;
» vous n'avez que faire ni des uns ni des autres, ayant
» déjà de bonnes rentes que vous augmenterez beaucoup
» par le gain de votre procès qui doit être à présent votre
» unique but et votre seul point de vue. Attachez-vous à
» cela, et tâchez de vous allier à des gens de robe, afin que
» votre bon droit soit aidé par la faveur. Il me vient
» même là-dessus une pensée; votre Rapporteur a une
» parente qu'il aime autant que si elle était sa sœur, et
» qui a tout pouvoir dans la maison. Que sait-on si, con-
» naissant à fond la justice de votre cause, et étant ins-
» truit aussi de vos autres facultés, il ne vous donnerait
» pas cette parente? Ce serait bien pour le coup que vous
» vous vengeriez de vos parties, et que vous les feriez
» bien enrager. »

« Le bas *Normand* était de ces gens chez qui le dernier qui parle a toujours raison; ainsi le rusé Procureur n'eut pas de peine à le persuader. Ils allèrent ensemble rendre

visite au Rapporteur, en lui portant le présent. Le Magistrat qui avait été averti par l'habile entremetteur, reçut le client de la manière la plus obligeante. La parente fit une petite apparution dans le cabinet, sous prétexte d'y faire apporter des bougies, et disparut en même tems, après avoir donné au futur l'occasion d'admirer ses appas. Le Procureur lui marcha sur le pied, pour lui faire comprendre que c'était là la belle en question. Voyant que les choses étaient en bon train, il proposa l'affaire; mais il avait eu soin auparavant de s'assurer que la future épouse lui compterait, après la noce, une certaine somme qui serait prise sur les biens du mari; car elle n'avait pas le sou. Elle en fit son billet au Procureur qui espérait encore tirer un pot de vin de celui qu'il dupait si grossièrement.

» Le Rapporteur fit d'abord quelque difficulté, afin de faire valoir la chose. Enfin il se rendit aux instances du Procureur, que le *Normand* n'avait garde de désavouer; car il se croyait le plus amoureux des hommes, et était convaincu que ce mariage ferait son bonheur. L'affaire fut promptement conclue; on ne donna pas le tems au jeune homme de faire aucune réflexion, les gens de robe étant trop habiles pour ne pas savoir qu'il faut battre le fer quand il est chaud; les amans furent conduits en cérémonie dans un beau lit de damas, après que le curé eut prononcé le *conjungo*.

» Il était fort tard quand tout cela fut fini, et les mariés commençaient seulement à se délasser des fatigues nuptiales dans les bras du sommeil, lorsque les rayons du soleil pénétrèrent dans leur chambre, et frappèrent leurs yeux. Le nouveau marié voulant contempler les charmes de sa belle dormeuse, fut saisi d'étonnement à son aspect, ne trouvant point en elle la même personne avec laquelle il s'était couché. La frayeur s'empara alors de ce provincial qui se souvenant des contes avec lesquels on avait bercé son enfance, s'imagina qu'il y avait là-dedans de la sorcellerie, et il crut que le diable avait animé, cette nuit-là, un cadavre, pour contracter alliance avec lui. Dans cette pensée, il fit cent signes de croix, et courut au bénitier

bénitier qu'il renversa sur la dormeuse, croyant par là la faire disparaître; mais il ne fut pas assez heureux pour réussir. Voyant alors que l'eau bénite n'opérait point, et la femme lui paraissant très-vivante, il changea d'opinion, et se persuada qu'on lui avait joué le tour que *Laban* avait fait au Patriarche *Jacob*, et qu'on avait substitué une *Lia* à sa *Rachele*.

» Comme il n'était pas d'humeur à consentir à un semblable échange, il fit beaucoup de bruit. Le grave Magistrat accourut; il trouva sa chère parente toute éplorée; l'aspersion de l'eau bénite l'avait éveillée en sursaut, et les complimens fougueux de son époux l'avaient mise de très-mauvaise humeur. Qu'avez-vous, dit le Conseiller, et d'où vient tout ce tintamarre? Qu'est-ce que j'ai, répond le *Normand*? J'ai un monstre à mes côtés, ôtez-le, et rendez-moi ma femme; je ne suis pas assez sot pour n'en pas connaître la différence; rendez-la moi, vous dis-je, et gardez votre antique pour quelque badaut. Quoi! parce que je suis étranger, vous voulez me traiter en dupe! Non, non, Mousiunr le Conseiller, cela ne se passera pas ainsi. Apprenez que je suis un honnête homme de Normandie, que j'entends la procédure, et que, si vous ne faites pas les choses de bonne grâce, je suis homme à vous perdre, et à manger jusqu'à mon dernier sou, pour tirer raison d'un affront aussi sensible; oui, je mangerai jusqu'à la dernière plume de mes chapons.

» A ce discours, les spectateurs qui étaient accourus, se regardaient sans rien dire. Enfin tous protestèrent au *Normand* que la personne qui était dans son lit, était la même qu'il avait épousée la veille. Le Procureur qu'on envoya chercher, affirma la même chose, ainsi que le curé. Tout cela n'apaisa ni ne persuada le pauvre *Normand*. Vous êtes tous de concert pour me tromper, leur dit-il: la femme que j'ai épousée est grande et bien faite; celle-là est grande, à la vérité, mais c'est un échalas qui n'a point de hanche, et dont la taille est tout d'une venue. D'ailleurs elle a tout au moins cinquante ans; voyez ses rides et sa tête pelée, le peu de cheveux qui lui restent

sont gris, et ceux de ma femme étaient bien plantés et du plus beau noir; elle n'avait tout au plus que vingt ans; son teint était blanc et fleuri, ses lèvres vermeilles, ses dents paraissaient d'ivoire, au lieu que celles-ci nous présentent le charnier des Saints-Innocens; son teint est olivâtre et basanné, ses lèvres sont livides; enfin il n'est rien de plus dégoûtant que toute sa personne.

» Il est tems, dit enfin le Conseiller en fronçant le sourcil, il est tems, Monsieur le manant, de finir vos extravagances; elles commencent à me fatiguer, et je suis las de vous voir répondre, comme vous faites, à l'honneur que vous avez eu d'entrer dans ma famille. La personne qui est dans votre lit, est votre femme, et ce n'est pas dans une maison comme la mienne où l'on souffrirait que vous fussiez couché avec une autre que celle que vous avez épousée. Songez donc à vivre avec elle comme vous le devez, et à la traiter comme elle le mérite, autrement vous aurez affaire à moi. Après cela, il dit à sa parente: Levez-vous, ma cousine, et habillez-vous comme vous étiez hier, afin qu'on voye si ce Monsieur vous reconnaîtra.

» Voyons un peu cette métamorphose, dit alors le *Normand* d'un ton assez résolu; mais je veux y être présent, car on pourrait bien, le jour, me montrer une jolie personne, et m'en donner une laide la nuit. Je ne veux point avoir deux femmes; je veux que celle du jour et celle de la nuit soit la même chose, et que ce soit celle qu'on me montra hier, que j'ai épousée et que j'aime autant que j'abhorre celle que voilà. Patience, dit le procureur, vous l'allez voir paraître, et vous serez convaincu de l'injustice de votre procédé; je vois que ce sont les ajustemens qui vous charment, et que vous êtes de ces gens qui s'attachent à l'écorce, ainsi nous allons prier madame de vous donner contentement.

» Ce qui fut dit fut fait; l'épousée passa ses bras dans une robe de chambre, et courut à sa toilette; elle y prit le ratelier d'ivoire qu'elle y avait laissé le soir, et le plaça dans sa bouche; ensuite ouvrant certaines petites boîtes, elle rattrapa tous ses attraits pièce à pièce, et les mit en place

avec une adresse admirable. Les rides furent en un moment cachées sous une couche de blanc ; on en posa une de noir sur les sourcils et sur le peu de cheveux gris, auxquels un tour postiche fut artistement arrangé. Les joues et les lèvres furent enluminées et colorées avec le vermillon qu'on appliqua dessus, et le visage prit en un instant une forme nouvelle. Ce ne fut pas tout, on se donna des hanches, et tout ce qui peut faire paraître une taille bien prise.

» Que nous direz-vous encore, Monsieur le *Normand*, dit alors le Conseiller ? N'est-ce pas là celle qui vous a charmé ? Nous étourdirez-vous encore avec vos visions ? Je dis, répondit le pauvre dupe, que nous ne sommes point en carnaval, et que je ne prétends point avoir épousé un carême-prenant. Mon mariage a été fait sur un faux exposé, *ergo* il doit être nul, et je proteste de nullité. J'entends les affaires, j'ai été deux ans chez un Procureur à Caen, et ce n'est pas à moi à qui il faut vendre du noir. Je ne me suis pas masqué moi, vous m'avez trouvé ce matin tel que vous me laissâtes hier. A deux de jeu, s'il vous plaît, et point de supercherie ; madame n'a qu'à aller courir le bal, la voilà bien masquée. Adieu, Monsieur le Magistrat, je suis son valet et le vôtre.

» Toute la famille, que cet incident avait rassemblée, tenta inutilement de l'apaiser. Vous êtes bien heureux, lui disait-on, si vous croyez avoir été trompé, de ne l'être du moins que dans la superficie. Combien de pauvres maris qui ont été trompés plus essentiellement, et ne s'en sont seulement pas plaints, parce que voyant le mal sans remède, ils ont pris patience, et cependant ce mal-là est bien plus grand que celui dont vous vous plaignez.

» Ces maris-là sont des sots, répliqua le *Normand*, et je ne veux pas passer pour tel ; d'ailleurs qui sait si je n'ai pas été trompé de plus d'une manière, et si cette adroite femelle ne s'est point masquée en tout et par-tout ? C'est ce que je ne veux point approfondir, parce que la chose ne me regarde pas, et que je m'en tiens à la non validité du mariage. Je vous prends tous à témoin de mes protestations. Ensuite il tira sa révérence ; et se retirant promptement, il

courut comme si le diable l'avait emporté, sans qu'il fut possible de le retenir.

» Il alla sur-le-champ chercher un autre Procureur, et commença le plus singulier procès dont on ait jamais ouï parler. Le Conseiller prit vivement les intérêts de sa parente, que la chronique scandaleuse prétendait lui appartenir par plus d'un endroit. Le Procureur qui était sûr d'être bien payé, multipliait les actes et les écritures. »

L'auteur qui a vraisemblablement inventé, mais qui sûrement a embelli cette anecdote, ne nous apprend pas quelle fut l'issue de cette plaisante affaire. On peut la deviner facilement, et présumer que le *Normand* y laissa une partie de sa fortune. An 1705. *

* NOVOGOROD.

Un sieur *Desforges*, comédien et auteur, qui avait résidé en Russie, donna en France un drame intitulé *Novogorod sauvée*, ou *Féodor* et *Lisinka*, qu'il fit jouer par les Italiens. Il prétendit que le fond de sa pièce était vrai, et il cita une anecdote qu'il disait avoir apprise à Pétersbourg. Il la racontait ainsi :

« Deux jeunes personnes de *Novogorod la grande* s'aimaient tendrement, et comme leurs pères étaient mal ensemble, les yeux seuls avaient parlé. Le jeune amant désespéré de ne pouvoir exprimer autrement les sentimens dont son cœur était pénétré, tomba dans une langueur mortelle, et prêt à quitter la vie, il se traîna jusqu'à la maison de sa maîtresse. Il obtient de sa gouvernante la permission d'exhaler son dernier soupir en présence de la demoiselle. Le père survient ; on cache le jeune homme sous des matelas roulés à la russe, au fond de la chambre. Le Père s'asseoit dessus, sans se douter de rien, et sortit ensuite. Quand on voulut en retirer le malheureux amant, il n'était plus.

» Il fallut se débarrasser du cadavre. On proposa à un esclave de l'enlever ; ce malheureux, maître du secret de sa maîtresse, et supposant que l'amant avait été heureux,

voulut l'être aussi pour prix du service qu'on lui demandait, sinon il menace de tout découvrir .... L'infortunée victime évanouie, se trouve à son réveil l'esclave de son esclave. Il la traînait les nuits, pendant le sommeil de son père, dans les tavernes où il avait coutume de s'enivrer. L'or de l'infortunée (elle était fille d'un marchand très-riche, dont elle avait toute la confiance) servait à payer ses infâmes débauches. Une nuit, entr'autres, ce vil esclave poussa l'insolence et l'infamie jusqu'à vouloir livrer sa victime à la brutalité de ses camarades. Cette révoltante proposition fit retrouver à cette dernière tout son courage; elle s'arma d'un flambeau, et mit le feu à la cabane de bois, repaire impur de ces scélérats; ils périrent tous dans les flammes. De là la demoiselle courut à Saint-Petersbourg se jetter aux pieds de *Catherine II* qui lui pardonna, et la fit mettre de son consentement dans un monastère, où probablement elle mourut. »

Tel est le fait qui servit de base au drame du sieur *Desforges*. Il ne tomba pas à la première représentation; mais bientôt il déplut à tous les honnêtes gens. An 1786. *

NUMITOR.

Cet article étant le même que celui d'*Amulius*, on a cru devoir supprimer celui-ci.

NYMPHŒUS.

Nymphœus ou *Nymphée*, jeune homme de l'île de Mélos, dans la mer Égée, conduisit une colonie de Méliens dans la Carie, province de l'Asie mineure; on le reçut dans la ville de Cryassa. D'abord les habitans furent enchantés de ces nouveaux concitoyens, l'union la plus grande parut régner entr'eux; insensiblement la jalousie s'en mêla, et on désira de se débarrasser de *Nymphæus* et de ses compagnons. Il n'était pas aisé de le faire ouvertement, à cause de leur nombre et de leur bravoure; il fallut avoir recours à la trahison. On résolut d'assassiner les principaux des Méliens dans un festin auquel on les invita, persuadé que lorsque les chefs seraient morts, on

viendrait facilement à bout du reste. L'amour vint sauver les Méliens.

Nymphæus, leur chef, avait su plaire à une demoiselle nommée *Caphena*. Cette fille uniquement occupée du danger de son amant, oublia les intérêts de sa patrie, et dans un de ces momens où l'amour sait se rendre si aimable, elle découvrit le secret de la conspiration. *Nymphæus*, sans faire paroître dans sa conduite aucun soupçon, se contenta de prier les Cariens d'admettre les femmes au festin, afin de le rendre plus gai et plus agréable. Cette demande n'ayant souffert aucune difficulté, les Méliens reçurent l'ordre de venir à la fête sans armes; mais on leur recommanda de cacher un poignard dans le sein de leurs femmes, et d'avoir soin de les placer chacune à côté de son mari. Au signal convenu, les Méliens s'emparèrent des poignards que leurs femmes portaient, se jetèrent sur les Cariens, les tuèrent tous, et s'emparèrent de la ville.

OBIZZI.

Un gentilhomme de Padoue, fort amoureux depuis long-tems de la Marquise d'*Obizzi* qui était jeune, belle et vertueuse, trouva le moyen de s'introduire dans sa chambre, tandis qu'elle était encore au lit, et que le Marquis était absent. Il faut croire qu'il employa d'abord toute son éloquence et tous les moyens que l'amour inspire pour toucher le cœur de la Marquise, avant que d'employer la violence; mais n'ayant rien pu obtenir d'aucune façon, son amour dégénéra en une lâche fureur; sa rage le transporta à un tel excès qu'il poignarda cette vertueuse dame.

Quand elle fut surprise dans son lit, elle avait avec elle son fils encore enfant. L'amant l'ayant d'abord porté dans une chambre voisine, cet enfant ne put voir tout ce qui se passa. Néanmoins on arrêta le gentilhomme sur les soupçons qu'on eut contre lui. On savait qu'il avait fait plusieurs démarches pour plaire à la Marquise; l'enfant dit qu'il l'avait vu dans la chambre de sa mère le jour où

elle avait été assassinée ; quelques voisins déposèrent avoir vu ce gentilhomme dans le quartier, à peu près à l'heure où le crime avait été commis. On trouva sur le lit de l'infortunée Marquise un bouton de manche semblable à celui que le coupable avait encore ; mais tout cela ne donnait que de fortes indices, et non des preuves. On lui fit subir la question ordinaire et extraordinaire ; il la supporta avec courage, et persista constamment à soutenir son innocence. Après quinze ans de prison, ses amis obtinrent enfin sa liberté : il n'en jouit pas long-tems ; car quelques mois après, le jeune Marquis d'*Obizzi* ne pouvant voir un homme qu'il savait parfaitement être l'assassin de sa mère, lui brûla la cervelle.

* Ce jeune Seigneur se nommait *Ferdinand*. Après la juste vengeance qu'il venait d'exercer, il passa au service de l'Empereur, où par sa valeur et sa bonne conduite, il obtint successivement les titres de Marquis du Saint-Empire, de Commandant de Vienne, de Conseiller d'État, et de Maréchal-Général de camp. Il mourut en 1710. Sa mère se nommait *Lucrèce de Gli Orologgi*, femme d'*Enée*, Marquis d'*Obizzi* ; elle fut tuée en 1645. *

OCRISIE.

Servius Tullius qui succéda à *Tarquin l'ancien*, Roi de Rome, dut, dit-on, son existence et sa fortune à l'amour.

Lors de la prise de Cornicale, ville assez près de Tivoli, par *Tarquin*, on trouva parmi les esclaves une jeune personne d'une rare beauté, nommée *Ocrisie*. Les charmes de la figure et de la jeunesse font presque toujours impression sur les cœurs même les plus farouches. *Ocrisie* trouva grâce devant ses vainqueurs, et on la conduisit à *Tarquin* qui vraisemblablement en fut enchanté, et en fit présent à *Tanaquil*, son épouse.

Il y a, à la vérité, quelques historiens qui prétendent qu'*Ocrisie* était mariée, lorsqu'elle tomba entre les mains des Romains ; que *Tullius*, son époux, périt en défen-

dant sa patrie, et qu'elle portait dans son sein *Servius Tullius*. D'autres soutiennent qu'elle était encore fille; qu'elle fut mariée avec un des clients de *Tarquin*, et qu'elle devint mère de *Servius* dans le Palais du Roi; ce qui laisserait fortement soupçonner que le Prince fit faire ce mariage pour ne pas exciter la jalousie de *Tanaquil*, et jouir plus à son aise d'*Ocrisie* qu'il aimait. Quelques autres enfin, pour faire honneur à *Servius*, le font fils du dieu *Lar* qui présidait aux foyers du Palais de *Tarquin*, vraisemblablement parce qu'ils n'ont pas voulu dire ouvertement que ce dieu *Lar* n'était autre que *Tarquin* lui-même. Ce qu'il y a de sûr c'est que tous les historiens se réunissent pour assurer que le Roi eut pour le jeune *Servius* toute la tendresse d'un père. C'est un fait qui n'a jamais été révoqué en doute.

Élevé sous les yeux du Roi, formé par ce Prince, chargé de bonne heure de la conduite des armées, *Servius* acquit insensiblement l'estime des Romains. Il fit d'abord oublier l'incertitude de sa naissance en épousant une illustre Romaine, nommée *Gegania*, et encore plus en se mariant avec une fille de *Tarquin*, après avoir perdu sa première femme; c'était autant de pas que le Roi faisait faire à *Servius*, pour l'approcher du trône. En l'élevant aux honneurs, il satisfaisait en même-tems sa tendresse et sa politique.

Les deux fils de ce Prince étaient trop jeunes pour lui succéder. Comme il le sentait bien, il crut ne pouvoir donner à ses enfans un meilleur tuteur que *Servius* qui lui devait tout. *Tanaquil* entra parfaitement dans les vues de son époux; elle montra l'attachement le plus sincère pour *Servius*. Lorsque le Roi fut assassiné * par des hommes que les fils d'*Ancus Martius* avaient gagnés, * ce fut par les soins de *Servius* et par les conseils de la Reine qu'on cacha cette mort pendant quelques jours, jusqu'à ce que *Servius* fut assuré de monter sur le trône sans contradiction, ce qui lui réussit pleinement. On peut voir à l'article *Aruns Tarquin* combien des succès si brillans eurent les suites les plus funestes. An de Rome 176.

OFFICIERS.

« Un *Officier* résidant à Ajaccio, en Corse, marié, depuis peu de tems, à une femme aussi aimable que vertueuse, prit dispute avec un jeune Espagnol, auparavant son ami. Cette querelle eut des suites; l'Espagnol lui envoya un cartel, dans lequel il lui donnait rendez-vous pour le soir même. L'*Officier* était absent quand le porteur du billet arriva; on le conduisit à sa femme, dont il excita l'inquiétude en refusant de lui remettre l'écrit; cependant elle l'obtint, en lui faisant une gratification : la lecture qu'elle en fit allarma sa tendresse; mais connaissant les lois de ce qu'on appelle point d'honneur, répugnant à l'idée d'empêcher son mari de s'y soumettre, et voulant cependant le garantir des suites qu'elle avait à craindre, elle prend un habit de son mari, une épée, et vole au rendez-vous. Il était nuit; sa taille et son uniforme aidaient à l'illusion; le combat s'engagea; la dame peu exercée à manier une épée, fut blessée au sein. L'Espagnol satisfait de ce triomphe cesse le combat et s'avance pour donner du secours à son ennemi, il en reconnait la femme; il s'empresse d'arrêter le sang qui coule, et l'emporte chez elle : les chirurgiens appellés trouvèrent heureusement la blessure légère. Le mari, à son arrivée, fut instruit de tout par l'Espagnol qui se précipita dans ses bras en lui demandant pardon et en le pressant de renouer leur ancienne amitié, ce qui se fit. An 1776. »

Pendant la révolte des Pays-Bas, un *Officier* Espagnol logé près de Lille chez un Avocat qui avait une fort belle fille, fit l'impossible pour la séduire; il trouva une vertu inébranlable. Comme il avait toute sorte de facilité pour la voir et lui parler, il voulut employer la violence; mais le courage de la demoiselle lui donna des forces pour résister. En se défendant elle saisit le poignard de son brutal amant, et lui en donna un coup qui lui fit une blessure mortelle dans les reins. Avant que de mourir, ce malheureux voulut rendre hommage à la vertu qu'il avait

voulu outrager, et réparer son crime. Profitant des derniers momens qui lui restaient, il épousa la demoiselle, et lui fit une donation de tous ses biens. An 1578.

« Un *Officier* du régiment des Gardes-Françaises, amant déclaré et chéri de la demoiselle *B....*, fameuse actrice, lui proposa de l'épouser, et fut refusé. Elle donna pour motif de son refus que, par cette alliance, son amant compromettrait son honneur, sa famille et son rang. L'*Officier* trop sensible à ce refus qui, en honorant son amante, devait la rendre plus estimable à ses yeux, alla, dit-on, par un beau désespoir, s'enfermer chez les Religieux de la Trappe. An 1777. »

Un jeune *Officier* n'avait pu voir la *Petit-pas*, danseuse de l'Opéra, sans ressentir des désirs très-vifs et proportionnés à son âge. Il était assez aimable pour plaire; mais la figure et les grâces sont ordinairement une faible recommandation auprès d'une actrice; il faut de l'argent, et l'*Officier* amoureux n'en avait guères. L'amour lui suggéra un expédient fort singulier pour s'approcher de sa maîtresse, et lui procurer l'occasion de découvrir sa passion; il se mit au service de la *Petit-pas*: dans ce genre d'occupation si nouveau pour lui, et qui devait beaucoup répugner à sa délicatesse, il montra tant d'attentions, tant de soins, que l'actrice s'applaudissait d'avoir fait une si bonne acquisition. Quelques jours s'écoulèrent sans qu'il se présentât l'occasion de se faire connaître. La facilité de voir de près sa maîtresse fut même pour lui une source de beaucoup de chagrins: quel supplice en effet pour un amant vif, jeune et passionné, d'être le témoin du bonheur de ses rivaux, sans le partager avec eux? L'amour eut pitié de ses peines: un jour que la *Petit-pas* donnait à souper, l'amoureux déguisé fut reconnu par un des convives; l'actrice flattée du sacrifice que ses attraits avaient fait faire, fit mettre à table le prétendu domestique, lui fit passer ensuite la nuit avec elle, et le trouva, dit-on, très-digne à tous égards de ses faveurs; aussi eut-il la permission d'en jouir jusqu'à son départ. * An 1701. *

* Dans une ville frontière de la Hollande il y avait des troupes en garnison et un Commissaire des guerres qui avait une femme assez jeune et assez jolie pour inspirer des désirs. « Un jeune et joli Capitaine s'avisa de lui en conter, autant pour se désennuyer, que pour pouvoir, par son crédit, n'être pas examiné à la rigueur, lorsqu'il faudrait passer en revue. Cela lui réussit d'abord; il devint l'ami du mari et de la femme : quand sa compagnie n'était pas complète, on n'y regardait pas de si près; enfin tout allait bien, et le jeune *Officier* aurait eu lieu d'être satisfait, s'il se fut contenté de la douce et tranquille amitié; mais il voulut pousser plus loin l'aventure, et ce qu'il n'avait d'abord fait que pour son intérêt, devint chez lui une résolution décidée de former une intrigue, espérant y trouver les mêmes facilités qu'il avait eues à se faire écouter. Il fut étonné de trouver une résistance qui ne lui paraissait pas naturelle; il voulut savoir à quoi la chose tenait, et après avoir fait jouer plusieurs ressorts, il fut convaincu qu'il fallait faire tomber une pluie d'or, et que la vertu de la dame n'y résisterait pas. Le faible étant connu, l'*Officier* en profita, et l'époux fut dupé dans les formes.

» Cette situation agréable qui n'était troublée par aucun soupçon jaloux, dura jusqu'à l'arrivée d'une parente de la dame, qui, soit qu'elle fut plus jolie que sa cousine, ou seulement, ce qui n'est que trop ordinaire, parce qu'elle avait le mérite de la nouveauté, fit impression sur le jeune *Officier*, et lui inspira le désir le plus vif de changer; mais comme cet échange était presqu'impossible sous les yeux d'une femme qui y était vivement intéressée, il fallut songer à prendre d'autres arrangemens.

» L'*Officier* en parla à la femme du Commissaire comme d'un simple objet d'amusement, en protestant toujours que cela ne diminuerait pas les sentimens qu'elle lui avait inspirés. Après bien des combats où sa tendresse avait moins de part que son tempérament, elle se détermina à sacrifier plutôt la moitié que le tout, et à souffrir un partage dont son amant promettait de lui tenir compte toute sa vie. Il

fut question ensuite de faire entrer la parente dans ce projet, sans lui en faire une proposition qui aurait dû nécessairement l'effaroucher. On choisit un moment où le Commissaire était fort occupé; et, comme il avait un appartement séparé de celui de sa femme qui couchait avec sa parente, la femme trouva à propos de faire une partie de jeu dans sa chambre, et de la pousser jusque bien avant dans la nuit. Lorsqu'on crut que le mari était retiré, et qu'il dormait profondément, l'*Officier* proposa aux deux dames de lui faire une place dans leur lit, alléguant qu'il était trop tard pour rentrer chez lui. La cousine s'y opposa vivement; mais la femme du Commissaire lui dit qu'elle était folle, que deux femmes contre un homme étaient assez fortes, et pouvaient sans crainte courir le risque de l'événement; que d'ailleurs elle comptait sur la discrétion et l'honnêteté de l'*Officier*. Celui-ci se voyant appuyé et soutenu par la maîtresse de la maison, après avoir fait toutes les protestations d'usage, se hâta de profiter de la permission, et se mit au lit.

» Tandis que ce trio s'arrangeait de son mieux, et que le cavalier, en homme galant, tâchait de soutenir la conversation avec les deux cousines, on entendit beaucoup de bruit au-dessus de la chambre. Le mari parut bientôt à la porte, et y frappa de manière à l'enfoncer. Alors sa femme vint lui ouvrir, après avoir fait entrer l'amant dans une armoire dont elle prit la clef. Ses habits, à la vérité, étaient restés là, mais le pauvre mari était trop occupé pour s'en apercevoir; il courut avec empressement auprès de sa femme qui, d'un ton assuré, lui demanda pourquoi il venait ainsi troubler son repos? Ma chère femme, lui dit-il en se jettant à ses genoux, je vous demande pardon du désordre où je me trouve, et hâtez-vous de venir au secours d'une pauvre malheureuse que j'ai mise dans le cas d'en avoir besoin, et qui se meurt si vous ne venez promptement lui en donner.

» La dame suivit son mari, et se fit accompagner de la cousine qu'elle ne voulait pas laisser seule au lit, pour des raisons qu'il est aisé de comprendre. Elles trouvèrent la

femme-de-chambre prête à accoucher. Avec l'aide de sa bonne maîtresse, elle mit au monde un beau garçon dont M. le Commissaire avoua qu'il était le père. Sa femme, enchantée d'avoir cette occasion de le maltraiter, ne l'épargna pas; il reçut cette mercuriale d'un air confus et interdit, et alla se coucher, après avoir bien promis de n'y plus retourner.

» Sa femme qui était encore plus pressée de se coucher que lui, rentra au plus vite dans son appartement. L'*Officier* sorti de l'armoire, reprit sa place, et, dit l'historien que je copie, fut amplement dédommagé de ce qu'il avait souffert. Il sortit assez tard, de manière que le Commissaire qui l'aperçut crut qu'il était venu le matin prendre le chocolat avec sa femme, et ne se douta de rien. Malheureusement la discrétion, en fait de galanterie, n'est pas la première vertu d'un militaire. L'*Officier* avait trouvé l'aventure si risible, qu'il ne put jamais s'empêcher d'en faire part à dix ou douze de ses amis auxquels il demanda pourtant le secret, et qui, par le même motif, et aux mêmes conditions, la contèrent à dix ou douze autres; ainsi ce secret devint bientôt celui de la comédie, et, avant dîné, toute la ville en était informée.

» Le Commissaire ne fut pas le dernier à l'apprendre; les circonstances en étaient trop bien marquées pour qu'il pût s'y méconnaître. Il voulut en témoigner son mécontentement; mais sa femme prétendit qu'il était encore trop heureux de faire compensation, ainsi toute la vengeance tomba sur le *Capitaine* qui s'en aperçut à la première revue, et qui, par sa coupable indiscrétion, n'osa plus retourner auprès des deux cousines. Il s'en consola aisément, dit-on, n'ayant pas trouvé dans leur conduite de quoi avoir pour elles cette estime qui est le fondement et le soutien de l'amour. »

* « Le Lieutenant-Général du Bailliage de Roye faisait la cour à une demoiselle qui paraissait agréer son hommage. Un *Officier* se mit sur les rangs, et, malgré les avantages que le beau sexe a coutume d'accorder au militaire, celui-ci ne put l'emporter sur le Magistrat. Son

amour-propre vivement mortifié par cette préférence, l'engagea à se venger; il prit à part son heureux rival, et lui déclara qu'il fallait cesser ses assiduités auprès de la demoiselle, ou se déterminer à se battre. Le Magistrat, homme de cœur, répond que rien n'est capable de l'intimider, et il accepte le défi. Tous deux rendus sur le champ de bataille, le Magistrat annonce qu'il ne sait point manier l'épée, et qu'il a apporté des pistolets; il en montre deux, donne à choisir à l'*Officier*, lui présente ensuite de quoi charger le sien. La préparation faite, il offre généreusement à son rival de tirer le premier : celui-ci tire; et, voyant tomber son adversaire, il le croit mort, prend la poste et part.

» Quelque tems après il rencontra quelqu'un de Roye, qui lui demanda ce qu'il était devenu, et pourquoi il était parti sans dire mot. Est-ce que vous ne savez pas mon affaire, répliqua l'*Officier* surpris? c'est moi qui ai tué votre Lieutenant-Général. — Vous n'y pensez pas, répartit en riant le *quidam*; il est plein de vie, et il vient d'épouser mademoiselle...... Coup de foudre pour le militaire : il reconnaît alors combien il a été dupe; il finit par en rire, et par avouer son étourderie.

» Le fait est que le Magistrat lui avait présenté des balles artificielles, au moyen de quoi le pistolet n'était que chargé à poudre; il avait fait le mort, se doutant bien de l'évasion de l'autre, etc. » An 1763. *

* « Un *Officier* fut épris d'une femme; et au moment de l'épouser s'étant aperçu qu'elle différait de lui donner la main, sur les notions qu'on lui avait fait parvenir de son caractère violent, de désespoir s'est brûlé la cervelle avant-hier, dans l'antichambre de sa maîtresse. Elle se nommait mademoiselle *Gonelli*; elle a été successivement la maîtresse de MM. de *Trudaine*, *Clairault*, *Duséjour* et autres Académiciens savans. » Le 24 Février 1767. *

* Un *Officier* dont je tairai le nom, parce qu'il vit peut-être encore au moment où j'écris, ayant subi la réforme, et se trouvant sans état, avec une fortune plus que

médiocre, alla exercer sa bravoure en Pologne, lors des premiers troubles qui agitèrent ce malheureux royaume. Il y acquit de la gloire, de l'estime, mais non des richesses. Il revint dans sa patrie où il avait laissé une femme et un enfant. Cette femme joignait aux grâces de la figure les talens de l'esprit et tout ce qui annonce une éducation soignée : elle supportait, sans se plaindre, l'état malheureux dans lequel elle se trouvait, et elle suppléait par son travail, autant qu'elle le pouvait, à ce que la fortune lui avait refusé. Son mari qui l'aimait tendrement, gémissait de ne pouvoir lui procurer un sort plus heureux ; il faisait toutes les démarches que l'honnêteté lui permettait pour rentrer dans le service.

Dans une des sociétés où il était admis, il fit connaissance avec un *Officier* Suisse qui était Lieutenant-Général des armées. Trouvant dans ce militaire cette affabilité, cette loyauté, cette franchise qui caractérisent en général les militaires, et sur-tout la nation Suisse, il versa dans le sein de l'*Officier-Général* ses chagrins, ses malheurs, et, comme on l'écouta avec cet intérêt qui inspire et qui augmente la confiance, il peignit sa situation telle qu'elle était, n'oubliant pas sur-tout de faire le portrait de sa femme qu'il adorait, qui souffrait, et dont il désirait d'améliorer le sort. Ses expressions étaient vives et animées : elles parurent avoir fait impression sur l'*Officier* Suisse qui promit d'employer efficacement tout son crédit.

On sent facilement que l'*Officier* malheureux cultiva avec soin cette nouvelle connaissance ; il en avait parlé à son épouse avec cet enthousiasme qui saisit si facilement un malheureux, lorsqu'il aperçoit une lueur d'espérance. Ils crurent devoir engager leur protecteur à venir être témoin de leur situation. Il la trouva telle qu'on la lui avait dépeinte ; mais la beauté et les grâces de la femme lui firent une impression bien différente. Il conçut, dès ce moment, le coupable projet de la séduire, et de faire acheter à son mari, aux dépens de son honneur, les avantages qu'il avait envie de lui procurer. Ses visites devinrent fréquentes ; souvent il envoyait le mari à Versailles ou dans

d'autres endroits avec des lettres de recommandation. Il profitait de son absence pour faire sa cour à la femme. Tout annonce qu'elle était vertueuse, au moins son mari le croyait; mais le spectacle continuel de sa misère, ses privations qui duraient depuis si long-tems, le désir si naturel à une femme, et sur-tout à une jolie femme de pouvoir paraître avec ces ornemens que le luxe a inventés; enfin ce je ne sais quoi qui, dit-on, rend les femmes si fragiles, tout concourut à faire oublier à celle dont je parle ses principes et sa vertu.

Le mari confiant ne se doutait de rien; il était fêté, caressé plus qu'à l'ordinaire; la joie reparaissait dans la maison; l'espérance peignait tout en beau; il eût été véritablement heureux, quoique cocu, s'il eût pu ne pas le savoir. Un de ces hasards qu'on aurait dû prévoir, si des amans étaient capables de prévoyance, vint ouvrir les yeux à ce mari, anéantir ses belles espérances, et le replonger dans l'infortune.

Jouant un jour avec sa fille qui n'avait que sept ans, cet enfant lui fit des caresses qui le surprirent. Comme il lui témoignait son étonnement: — « Eh mais, papa, c'est ainsi » que M...... caresse maman! » Cette naïveté excita la curiosité du père; il fit plusieurs questions, et il apprit ce qu'il aurait dû, ce qu'il aurait voulu peut-être toujours ignorer. Cependant cette explication de la part d'un enfant qui n'avait été témoin que de quelques caresses, pouvait à la vérité donner des soupçons qu'on aurait dû éclaircir; mais l'indignation et la fureur ne permirent pas à un mari délicat, qui se croyait outragé, de faire aucune réflexion. Il prend deux pistolets, et se transporte sur-le-champ chez l'*Officier* Suisse : après lui avoir reproché l'indignité de sa conduite, il lui propose de venger son injure par un de ces combats que la raison condamne et que le préjugé, sous le nom de l'honneur, ordonne. Le Suisse ne pouvant se faire entendre, et voulant éviter la fureur d'un homme incapable alors de raisonner, se retire précipitamment dans un cabinet. L'autre lui lâche un coup de pistolet à travers la porte vitrée; et, sans savoir s'il l'a atteint,

atteint, il se retire. Bientôt il est arrêté sur la plainte que rendit l'*Officier-Général*, comme d'un assassinat. Du fond de sa prison le malheureux *Officier* fit parvenir à plusieurs personnes un mémoire qui retraçait les faits dont je viens de rendre compte. Comme dans aucun sens ils n'étaient rien moins qu'honorables à son adversaire, on assoupit tout cela par respect pour le grade. Le Suisse demanda une permission pour aller dans sa patrie; l'*Officier* Français fut mis en liberté. J'ignore ce qu'il est devenu. An 1768. *

* « Une actrice attachée au théâtre de cette ville, (Brest) intéressante par sa figure, par ses talens, et plus encore par un cœur romanesque dont on ne laisse pas de trouver des exemples parmi ces demoiselles, mais envers des sujets de qui le choix ne fait pas toujours honneur à leur délicatesse, avait épuisé sa bourse pour secourir un *Officier* dont la fortune ne répondait pas à sa tendresse. Ce procédé généreux était fait pour lui concilier de plus en plus la bienveillance des Officiers de terre et de mer. Afin de la dédommager d'un sacrifice aussi noble et aussi rare parmi les femmes de son espèce, les plus ardens avaient imaginé de lui accorder une représentation; mais, dans leur enthousiasme, ils s'étaient contentés de comploter la chose entr'eux, et n'avaient pas pris les voies conveuables, en s'adressant aux chefs. Ces jeunes gens emportés par le feu de l'âge, demandèrent cette faveur pour l'héroïne par acclamation, et en plein spectacle. Un pareil esprit de licence déplut aux gens graves, et la représentation fut refusée.

» Les auteurs du projet, piqués de ce refus, convinrent entr'eux de ne plus aller à la Comédie, de se tenir à la porte, et de huer tous ceux qui entreraient; ce qu'ils exécutèrent. Par suite du désordre, ils manquèrent à M. l'Intendant et à madame l'Intendante, personnes qui leur en imposaient peu d'ordinaire. Les Commandans les punirent sévèrement. M. de *Clugny*, (*a*) Intendant, de son côté, se

(*a*) * Ce M. de *Clugny* fut ensuite Contrôleur-Général, poste où il se fit mépriser et détester. Il avait pour maîtresses trois sœurs qu'il

piqua de générosité; il s'éleva au-dessus de ces misères; demanda la grace des coupables, sollicita leur sortie des arrêts, et, dans la crainte des suites funestes que pourrait avoir pour eux leur étourderie, il exigea des chefs qu'ils n'écrivissent point en Cour : il poussa l'honnêteté jusqu'à prier les jeunes gens à souper. On croyait tout apaisé et terminé, lorsqu'il arriva des ordres du Ministre aux Commandans respectifs de se rendre à Versailles. Ils furent vivement réprimandés de n'avoir point informé de tout ce qui s'était passé, et reçurent ordre de chasser de Brest la jeune actrice. Telle fut la récompense de son héroïsme. » An 1770. *

* Un *Officier* des Invalides écrivit à M. *du Voisin* la lettre suivante, pour demander la permission de se marier :

« Monseigneur, j'aurais cru que le précepte de Saint Paul était bon à suivre, sur-tout quand il dit : *Qu'il vaut mieux se marier que brûler.* C'est ce qui m'a fait prendre la liberté de demander à Votre Grandeur la permission d'épouser mademoiselle d'*Auval*, fille d'un mérite et d'une sagesse consommée, c'est ce que tous ceux qui la connaissent certifieront à Votre Grandeur. Cependant M. notre Gouverneur me défend de voir cette demoiselle, si je ne voulais être démis de mon emploi. J'ai obéi à cette défense; et si Votre Grandeur ne trouve pas à propos ce mariage, je la supplie très-instamment, pour le salut de mon ame, de m'en présenter une autre, ou bien d'envoyer ordre au Père *Paschal*, mon confesseur, de m'absoudre, quand je vais à confesse, ce qu'il m'a refusé : je fais tous mes efforts pour contenter ce bon Père; mais en vain, Dieu ne m'ayant point donné à trente-huit ans le don de continence. Enfin, Monseigneur, si vous me procurez le paradis sans femmes, et que je vienne à mourir plutôt que Votre Grandeur, je ne laisserai point Dieu en repos, qu'il ne vous ait marqué une place digne de votre mérite dans son paradis. Je suis, etc. » An 1726. *

---

prit à Bordeaux, et qu'il conduisit à Paris. Il venait d'éprouver une violente attaque de goutte, lorsque se livrant trop tôt à la luxure, il retomba, et mourut peu de tems après. An 1776. *

« Le Marquis de C..., Capitaine de cavalerie, depuis un an ou deux, était en garnison aux environs de Strasbourg. Il y allait souvent, et y avait fait une maîtresse; mais il la quitta d'une manière choquante. Elle résolut de s'en venger, et le fit de la manière la plus cruelle. Elle imagina d'écrire au Recteur des Jésuites, au nom du Marquis de *Louvois*. La lettre portait qu'un tel, *Officier* de cavalerie, viendrait le trouver; que le Roi souhaitait qu'il lui fît donner vingt-cinq coups de fouet par le correcteur de son collège, en présence de trois ou quatre de ses Religieux les plus respectables. On marquait dans cette lettre que ce patient s'appuierait sur une table, et qu'il aurait les pouces en croix pendant l'exécution; qu'il donnerait dix louis au correcteur, et le remercierait de la correction qu'il lui aurait donnée. La lettre finissait par un ordre au Recteur de rendre un compte exact de la manière dont le tout se serait passé.

» Au même tems que cette ridicule lettre se lisait chez les Jésuites, et qu'ils se réjouissaient d'avoir la confiance de M. de *Louvois*, le Capitaine de cavalerie en reçut une de la même main, où on lui marquait d'aller le vendredi suivant trouver le Recteur des Jésuites, qui lui signifierait les ordres du Roi. Il attendit ce jour avec impatience, et se rendit au collège de ces Pères à l'heure marquée; c'était huit heures du matin. D'abord on le fit entrer seul dans une salle intérieure où les discrets se trouvèrent, et où on lui intima les ordres qui le regardaient. Ces Religieux imbécilles qui ne comprenaient pas que ces ordres, accompagnés de tant de circonstances ridicules, ne pouvaient venir de la Cour, exhortèrent par toutes sortes de motifs d'intérêt et de religion le *Capitaine* à se soumettre. Il eut la bêtise de les croire, se mit lui-même en état, et fut vivement étrillé. Ce traitement fut accompagné d'une mercuriale que sa maligne demoiselle avait dictée. Il donna dix louis au correcteur, le remercia, et les Jésuites lui promirent le secret. L'affaire éclata; il disparut. Apparemment qu'il se fit Capucin; car il n'avait pas d'autre parti à prendre. »

L'auteur qui rapporte cette anecdote incroyable, ajoute qu'il était alors Mousquetaire, et que, comme il fit de fortes et de fréquentes plaisanteries sur cette aventure, un de ses camardes, qui était parent de l'*Officier* étrillé, lui fit mette l'épée à la main. Il ne résulta heureusement aucun accident de ce combat. An 1688. *

* OGIVE.

Louis IV, dit *d'Outremer*, fils de *Charles le Simple*, fut rappellé d'Angleterre après la mort de *Raoul*, et fut mis sur le trône des Français. Un de ceux qui avaient le plus contribué au rappel de ce Prince, était *Hugues le Grand*, Comte de Vermandois, l'un des plus puissans Seigneurs du royaume. Il ne fut pas long-tems fidèle à *Louis*, puisqu'il se prêta à faire prisonnier ce Prince qui fut retenu pendant un an à Rouen. On se doute bien que le Roi chercha à se venger de cette injure. *Hugues* qui devait s'y attendre, fit alliance avec plusieurs Seigneurs, et notamment avec *Herbert*, Comte de Meaux, son frère. Pour rendre plus difficile sa réconciliation avec ce Prince, le Comte de Vermandois fit déposer *Artaut*, Archevêque de Reims, et mit à sa place *Hugues*, son fils, encore enfant. Cette entreprise qui fait connaître l'anarchie qui régnait dans ce tems-là, et combien l'autorité du Prince était méconnue, fut cause de plusieurs petites guerres. *Artaut*, soutenu par le Roi, rentra enfin dans son Siège, et *Hugues* fut déposé dans plusieurs conciles. Après beaucoup de troubles, de combats et de sang répandu, il parut que *Hugues* voulait faire la paix; il rendit hommage au Roi; cette soumission n'était pas sincère. Pendant une maladie de *Louis*, les alliés du Comte de Vermandois reprirent les armes, et s'emparèrent de quelques villes. Ce fut au milieu de tous ces embarras que l'amour vint affliger *Louis*, et augmenter l'audace des rebelles.

Ogive ou *Ogine*, mère du Roi, était à Laon dont son fils venait de s'emparer depuis peu. L'âge avancé de la Princesse ne donnait pas lieu de croire que l'amour pût encore

exercer sur elle son empire; cependant elle se laissa séduire par les attentions et les soins de *Herbert*, Comte de Meaux, ennemi du Roi. Ce Seigneur sentant bien tout l'avantage qu'il pourrait retirer de cette ridicule passion, n'épargna rien pour en persuader la sincérité; de sorte qu'*Ogive*, accompagnée de gens attachés à *Herbert*, sortit secrètement de Laon, et alla trouver son amant qu'elle épousa. *Louis* indigné de cette témérité, réunit à son domaine Attigny, et enleva à *Ogive* l'abbaye de Sainte-Marie de Laon, qu'il donna à *Geberge*, son épouse. Cet événement qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, et qui causa au Roi un chagrin très-vif, finit heureusement par la mort d'*Ogive*, qui arriva peu de tems après son mariage.

Louis IV mourut en 954, laissant pour successeurs *Lothaire* et un autre fils nommé *Charles*. *

OGNA SANCHA.

Ogna Sancha, Comtesse de Castille, devenue veuve * de *Garcie Ferdinand I.er*, * eut la faiblesse d'écouter les vœux et les soupirs d'un Prince Maure. Une fois abandonnée à la passion vive et impétueuse qui s'empara de son cœur, elle résolut de la satisfaire au prix de tout ce qui devait lui être le plus cher. Sa religion ne l'arrêta point: en de pareilles circonstances, l'amour nous fait toujours illusion; la Comtesse s'imaginait vraisemblablement qu'elle ferait adopter facilement sa créance à son amant, lorsqu'il serait devenu son époux. Ce premier obstacle étant écarté, il en restait un autre bien plus grand. *Ogna Sancha* avait un fils unique, nommé *Sanche Garcie*; il était l'héritier légitime du Comté de Castille; comment pouvoir espérer qu'il verrait tranquillement l'union que sa mère projettait? Désespérant de l'y faire consentir, et sûrement autant entraînée par les perfides conseils de son amant que par sa passion, la Comtesse séduite, subjuguée, étouffant dans son cœur tout sentiment maternel, se décida à faire périr son fils par le poison. Le jeune Prince en fut heureusement informé. Lorsqu'un jour on lui présenta à table du vin qu'il savait

être empoisonné, il dissimula, et pria sa mère, par honnêteté, de boire la première. *Ogna* se doutant bien alors que son crime était découvert, et désespérant d'en obtenir le pardon, but tout ce qui était dans la coupe, et mourut peu de tems après. De là vient, dit-on, la coutume en Castille de faire boire les femmes les premières.

Dom Sanche Garcie, pour réparer le crime que la nécessité l'avait forcé de commettre, fonda un monastère auquel il donna le nom d'*Ogna*, et où il voulut être enterré. C'étaient-là les grandes pénitences du siècle. * Ce Prince mourut l'an 1028, et laissa pour successeur au Comté de Castille *Garcie Ferdinand II*, son fils. (*a*) *

OLYMPIAS.

* *PHILIPPE*, Roi de Macédoine, était fils d'*Amyntas*. Il avait deux frères, *Alexandre* et *Perdiccas*, qui régnèrent après la mort de leur père. Comme on disputait la couronne à *Perdiccas* qui devait naturellement succéder à *Alexandre*, son frère, *Pélopidas*, Général des Thébains, vint le soutenir, et, par l'arrangement qu'il fit, il emmena comme otage le jeune *Philippe* qu'il remit entre les mains d'*Epaminondas*, pour veiller à son éducation. Après la mort de *Perdiccas*, *Philippe* se rendit secrètement en Macédoine, et monta sur le trône, parce que le fils de *Perdiccas* était encore enfant. Ce fut alors que *Philippe* épousa *Olympias*, fille de *Néoptolème*, frère d'*Arymbas*, Roi d'Épire. Après la mort de ce dernier, *Philippe* procura la couronne à *Alexandre*, frère de sa femme, au préjudice du fils d'*Arymbas*.*

Olympias avait déjà eu plusieurs enfans, et entr'autres *Alexandre-le-Grand*, lorsqu'elle fut répudiée par *Philippe*, à cause de sa mauvaise conduite. On croyait en effet que le Roi n'était pas père d'*Alexandre*, et *Olympias* ne s'en cachait pas, mais elle disait l'avoir eu d'un dragon monstrueux. * C'est ce qui fut cause, dit un historien, qu'*Alexandre* voulut aller au temple de Jupiter Ammon, afin de se faire passer pour le fils d'un dieu. On connait la réponse

(*a*) Voyez l'article *Garcie*.

qu'*Olympias* fit à son fils, lorsqu'il lui fit part de celle de l'Oracle : elle lui manda qu'il prit garde de ne pas la brouiller avec Junon.

On dit que *Philippe* eut un songe, dans lequel il lui sembla qu'on appliquait sur le ventre de la Reine un cachet où la figure d'un lion était gravée. *Aristandre*, fameux devin, que le Roi consulta, prétendit que la Reine était grosse d'un fils qui aurait le courage d'un lion, et il disait : « On ne cachète point une boîte vide; il faut donc que la Reine soit grosse, puisque le Roi a songé qu'il lui cachetait le ventre. »

D'autres devins au contraire, vraisemblablement ennemis d'*Olympias*, pensaient qu'il fallait veiller sur la conduite de cette Princesse. « On ne cachète point une boîte, » disaient-ils, lorsqu'il n'y a nul danger que personne » l'ouvre; on ne la cachète que lorsqu'on se défie de ceux » qui peuvent en approcher. Il faut donc que la boîte de la » Reine soit exposée au pillage, puisque le Roi a songé » qu'il y apposait le sceau. Le lion gravé sur le cachet an» nonce la nécessité d'une grande précaution; cela fait » voir que la place est assiégée, et qu'elle songe à se rendre, » et qu'à moins qu'on n'y envoie une forte et courageuse » garnison, les assiégeans y seront bientôt entrés. »

Tous ces préjugés, quelques faibles qu'ils soient aux yeux de la raison, faisaient tort à *Olympias* dans l'esprit de *Philippe*. * D'ailleurs cette Princesse était jalouse, et le Roi lui donnait souvent occasion d'exercer, d'augmenter même cette furieuse passion. Les querelles fréquentes qui s'élevaient entr'eux firent naître le dégoût et une antipathie insurmontable. L'amour vint achever de rompre une union qui ne tenait presque plus à rien, et détermina le divorce.

Parmi les Officiers de *Philippe*, il y en avait deux, entr'autres, qui avaient toute sa confiance; ils se nommaient *Attale* et *Parménion*; ils étaient même désignés et nommés pour commander une partie des troupes que le Roi se préparait à conduire contre les Perses. *Attale* avait une nièce d'une grande beauté; elle se nommait *Cléopâtre*. Ce fut elle que *Philippe* choisit pour remplacer *Olympias*. * Cette Princesse qui ne put l'ignorer, en conçut une vio-

lente jalousie, * et elle prit la résolution de s'en venger. Ce fut dans l'accès de sa fureur qu'elle engagea et sollicita *Pausanias* à assassiner le Roi, * au milieu d'une fête brillante. Ce jeune Seigneur avait été vivement insulté par *Attale*. Il demanda en vain au Roi de lui rendre justice : ce refus et les sollicitations d'*Olympias* achevèrent de le déterminer. *

Après ce meurtre, la Reine chercha si peu à cacher la part qu'elle y avait eue, qu'elle fit rendre les plus grands honneurs à la mémoire de *Pausanias* qu'on avait puni du dernier supplice.

* On croit même qu'*Alexandre* était un des complices, et ceux qui le prétendent remarquent que ce Prince confia des places importantes à ceux qui avaient notoirement participé à cet assassinat. *

Cléopâtre, la cause principale de cette sanglante tragédie, ne fut pas oubliée. *Olympias* la fit pendre, après avoir égorgé sur son sein une fille qu'elle avait eue de *Philippe*, ainsi qu'un fils nommé *Caranus*. Enfin cette cruelle et vindicative Princesse consacra à Apollon le poignard qui avait ôté la vie à son époux.

Dans le repas des noces de ce Prince avec *Cléopâtre*, *Attale* ayant noyé sa raison dans le vin, exhorta les convives à demander aux dieux que *Philippe* pût avoir de *Cléopâtre* un légitime héritier de son royaume. *Alexandre* qui était à la même table, lui répartit avec fureur : *Hé quoi ! scélérat, me prends-tu pour un bâtard?* En même-tems il lui jetta à la tête la coupe qu'il tenait. Le Roi *Philippe*, qui était à une autre table, se leva tout en fureur, et vint l'épée à la main contre son fils. Heureusement sa colère et les fumées du vin le firent tomber ; ce qui donna le tems aux assistans d'empêcher que cette scène horrible n'eût des suites. * *Alexandre*, en se retirant, dit : *Les Macédoniens ont là un chef bien en état de passer en Asie, lui qui ne peut aller d'une table à une autre sans courir le risque de se casser le cou.* Après cela le jeune Prince se retira en Epire avec sa mère. Il ne tarda pas à en être rappellé, et même *Philippe* donna sa fille en mariage au Roi d'Epire. Il en fit célébrer

les noces avec une magnificence étonnante, en présence de tous les députés de la Grèce, qui étaient venus le complimenter et lui souhaiter le plus heureux succès dans son entreprise contre les Perses. Ce fut dans cette fête que *Pausanias* le tua. L'an du monde 3667.

Olympias, après la mort de son fils, commit des cruautés inouïes. Elle fit périr entr'autres *Aridée*, frère d'*Alexandre*, et sa femme *Eurydice*. *Cassandre* voulant venger la mort de son frère *Nicanor* à qui cette Princesse avait fait ôter la vie, vint l'assiéger dans Pydne où elle s'était réfugiée. La ville se rendit, et *Olympias* fut mise à mort. An 316 avant Jésus-Christ. *

* OPTENHOFF.

« *GÉRARD OPTENHOFF*, fils du plus riche cultivateur du canton de Mucre, dans le Département de la Roër, devint amoureux de sa cousine germaine nommée *Élisabeth Nellen*, âgée de dix-sept ans, et qui servait chez son père en qualité de domestique. Ce malheureux n'eut pas de peine à séduire cette jeune fille, en lui promettant de l'épouser. La séduction ayant eu les suites ordinaires, *Élisabeth* rappella à son amant sa promesse. Il fixa lui-même le jour pour leur fuite, afin de forcer son père, disait-il, à approuver leur union. A dix heures du soir, la jeune *Élisabeth* quitte la maison de son oncle : le rendez-vous était dans un champ de bled. *Optenhoff* y arriva, muni d'une corde, d'un garrot et d'une bouteille d'eau-de-vie. Il en fait boire presque la moitié à la jeune *Élisabeth*, dans le dessein de l'enivrer. Il y parvint en effet, et le monstre, dans cet état, assouvit sa passion pour la dernière fois. Il continua de la faire boire jusqu'à ce qu'elle perdit entièrement connaissance ; ce fut alors qu'il consomma son horrible projet. Il passa la corde autour du cou de sa victime, et y appliqua le garrot, pour serrer le nœud plus fortement. Au bout d'un quart-d'heure, étant assuré qu'elle ne vivait plus, il la chargea sur ses épaules, et la jetta dans un puisard où elle fut retrouvée le lendemain. Il revint chez son père, et alla se coucher tranquillement, à ce qu'il a dit lui-même, parce qu'il se

croyait sûr de n'être pas découvert. Il fut arrêté et condamné à mort par la Cour de justice criminelle et spéciale du Département séant à Aix-la-Chapelle. Ce monstre n'avait que vingt ans. An 1807. *

ORLÉANS.

M.r le Duc *d'Orléans*, frère de *Louis XIII*, et dont il sera parlé en quelques articles de ce Dictionnaire, devint amoureux, au commencement de la minorité de *Louis XIV*, de mademoiselle *de Saint-Mégrin*, fille d'honneur de la Reine-mère *Anne d'Autriche*. * Ce fut, dit-on, le Duc de *Guise* qui lui fit naître cette passion, afin de se venger du Duc de *Joyeuse*, son frère. L'auteur qui rapporte cette anecdote, prétend que ce dernier furieux de s'être vu enlever mademoiselle *de Pons* par le Duc de *Guise*, vanta les charmes de cette demoiselle au Duc d'*Orléans*, ce qui engagea ce Prince à vouloir la connaître, et à lui rendre des soins qui donnèrent de l'inquiétude au Duc de *Guise*; et celui-ci, pour se venger, sachant que son frère était amoureux de mademoiselle de *Saint-Mégrin*, persuada à cette dernière que *Monsieur* était épris de ses appas; et dans un bal qui se donnait chez la Reine, il la pria de lui donner pour le Prince un ruban bleu qu'elle portait, l'assurant que cette faveur plairait infiniment. *Monsieur* porta ce ruban pendant tout le bal; et, en allant faire ses remercîmens à celle qui avait bien voulu le lui donner, il s'attacha à elle, et abandonna mademoiselle *de Pons*. *

Il ne paraît pas cependant que cette passion ait été poussée bien loin; mais elle était assez forte dans le cœur du Prince, pour exciter une grande jalousie, et pour ne pas vouloir que personne eût la hardiesse de faire sa cour à cette demoiselle. M. de *Gersé* dont on a parlé à l'article *Anne d'Autriche*, ne fut pas assez prudent pour prévoir cette jalousie; il se déclara l'amant de mademoiselle de *Saint-Mégrin*, et parut n'en être pas mal reçu. Le Duc *d'Orléans* fut si outré de cette témérité, et il s'abandonna tellement aux mouvemens de sa fureur, qu'apercevant un jour

M. de *Gersé* qui venait lui rendre ses devoirs, il ordonna au Capitaine de ses gardes de le faire jetter par les fenêtres; ce qui aurait été exécuté, si l'abbé *de la Rivière* n'eût couru prévenir *Gersé* du danger qui le menaçait. Cette aventure fit éclat, et engagea M. de *Gersé* à étouffer ses soupirs.

Mademoiselle de *Saint-Mégrin*, après avoir reçu les vœux et les hommages de *Sainte-Mesme*, Écuyer de *Monsieur*, s'attacha sérieusement au Marquis de *Broutte*, Colonel du régiment de Navarre, et elle l'épousa lorsque la guerre civile fut terminée.

« M. le Duc *d'Orléans* était aimable de sa personne : il » avait le teint et les traits du visage beaux, sa physionomie » était agréable, ses yeux étaient bleus, ses cheveux » noirs; il ressemblait à un fils de Roi. Mais mal nourri, » à son inquiétude naturelle et à ses grimaces, il était aisé » de voir en sa personne sa naissance et sa grandeur. Il était » bon et de facile accès; il avait de l'esprit, parlait bien et » raillait agréablement. Il eut d'un premier mariage mademoiselle » de *Montpensier*, connue par sa beauté, par » son courage et par sa passion pour le Duc de *Lauzun*. » M. *d'Orléans* épousa en secondes noces la sœur du Duc » de Lorraine, sans le consentement de *Louis XIII*, et il » ne put se réunir avec elle qu'après la mort du Cardinal » de *Richelieu*. Ce mariage fait par amour ne rendit pas » *Monsieur* infiniment heureux, par la bisarrerie du caractère » de la Princesse. »

M. le Duc *d'Orléans* mourut en 1659. *

* ORLÉANS. (Louis-Philippe, Duc d')

On sait que lorsque le Chancelier de *Maupeou* voulut détruire le Parlement de Paris pour en substituer un qui fût plus à sa dévotion, il éprouva de grandes difficultés, sur-tout de la part des Princes du sang. Ils furent tous exilés, excepté le Comte de la Marche, fils du Prince de *Conti*, qui fut assez vil, assez méprisable pour se prêter aux vues d'un homme qui déshonorait et asservissait la France sous le joug du despotisme. Il était sans doute très-

intéressant pour le Chancelier de gaguer les Princes dont l'exemple faisait une grande impression. Déjà il était parvenu à faire revenir le Prince de *Condé*; mais le Duc *d'Orléans* tenait ferme. Il avait soutenu avec tranquillité les coups d'autorité portés sur ses domaines, et qui avaient diminué considérablement ses revenus; il s'était vu forcé de retrancher une partie de sa maison; rien ne l'ébranlait. Le Chancelier eut recours alors à la passion favorite du Prince, moyen qu'il avait déjà employé avec succès envers le Prince de *Condé*.

Le Duc *d'Orléans*, lors du mariage de son fils avec mademoiselle de *Penthièvre*, avait rompu tout commerce avec la *Marquise*, fille d'Opéra, qu'il entretenait depuis long-tems, et dont il avait eu plusieurs enfans; « mais succombant bientôt à une passion nouvelle et plus noble, il se trouva épris d'une femme de sa Cour, nommée la Marquise de *Montesson*. Celle-ci profitant de l'ascendant qu'elle avait sur Son Altesse, s'en prévalut, et lui accordant tout ce qui pouvait augmenter son ardeur, lui refusait tout ce qui pouvait l'éteindre ou la refroidir. Chaque fois où cet illustre amant, enflammé par la coquetterie de madame de *Montesson*, cherchait le suprême bonheur, elle l'arrêtait, lui représentait, les larmes aux yeux, qu'il ne voudrait pas la déshonorer; qu'il devait sentir qu'elle ne pouvait s'unir à lui que comme Duchesse *d'Orléans*. Elle suppléait d'ailleurs au défaut de cette dernière complaisance par les charmes d'une conversation spirituelle et séduisante : elle réparait ainsi ce que sa résistance avait d'offensant, et maintenait l'effet qu'elle opérait sur le Prince; car au fond, quoiqu'elle fut assez bien de figure, elle était mal-faite et n'était plus de la première jeunesse; elle avait une santé délabrée, et elle avait besoin des ressources plus solides de l'esprit pour captiver si long-tems un Prince qui aurait aisément trouvé vingt autres beautés entre les femmes les plus distinguées, briguant le même honneur à l'envi.

» Le Chancelier connaissant l'ascendant de madame de *Montesson* sur le Prince, le désir qu'elle avait de l'épouser,

et la confiance aveugle de Son Altesse en cette amante, fit négocier auprès d'elle, lui fit sentir l'impossibilité que son ambition fût satisfaite, et que le Roi donnât les mains à son mariage avec le Duc *d'Orléans*, tant qu'il serait éloigné de la Cour; que cependant il était intéressant pour elle de profiter du délire où se trouvait le Prince, de ne pas lui laisser le tems d'en revenir, et qu'il n'y avait qu'un moyen, c'était de le ramener à une soumission absolue envers Sa Majesté; qu'il ne doutait pas qu'en reconnaissance de ce service, le Monarque ne consentît à cet hymen qui ferait le bonheur de M. le Duc *d'Orléans*, et qui, au fond, n'avait rien de déshonorant pour le sang royal. »

Madame de *Montesson*, déjà séduite par son cœur, adopta facilement ces raisons : elle détermina son amant à se rapprocher de la Cour; « mais, cette démarche faite, on se soucia peu de leur tenir parole. Le Roi refusa absolument de reconnaître madame de *Montesson* pour Duchesse *d'Orléans*; il ne donna même qu'avec beaucoup de peine son consentement par écrit, sans lequel l'Archevêque de Paris refusait de faire le mariage.

» Le Duc *d'Orléans* avait préalablement sollicité longtems auprès de la Comtesse *Dubarri*. L'amour le fit humilier à ce point, et l'on assure que cette favorite lui répondit alors, en lui frappant sur le ventre : *Gros père, épousez-la toujours; nous verrons à vous contenter mieux ensuite. Vous sentez que je suis fortement intéressée à vous seconder ; comptez sur moi.*

» La Marquise de *Montesson* fut si désolée d'avoir, malgré son esprit, été la dupe de sa facilité à se prêter aux vues du ministère, qu'elle en tomba malade. Cependant elle prit son parti ; et, dans la crainte que trop de retard ne fit enfin ouvrir les yeux au Duc *d'Orléans*, elle se prêta au mariage secret; mais elle n'en fut que plus malheureuse. Elle eut toutes les gênes de la grandeur, sans en avoir les prérogatives et les honneurs. On lui faisait la cour comme maîtresse du Duc *d'Orléans*; on l'évitait comme sa femme non avouée ; et cette solitude influa sur le Prince qui ne pouvait attribuer qu'à la politique, à la bienséance, les

respects, les égards, même les marques extérieures de tendresse de sa famille. » Cependant ce Prince ne fut pas dégoûté par la jouissance : madame de *Montesson* devenue sa femme, fut toujours son amante et son amie, et lui a donné des preuves de sa tendresse jusqu'à son dernier soupir.

On prétend que tandis que ce Prince faisait sa cour à madame de *Montesson* qui, comme on vient de le dire, sans rebuter son amant, ne lui accordait cependant pas ce qui aurait pu refroidir son attachement, le Comte de *Guines* vint exciter la jalousie du Prince. Admis à faire de la musique avec madame de *Montesson* qui avait une voix divine, il affecta pour cette dame une vive passion, et se permit des propos qui pouvaient faire soupçonner qu'il ne tarderait pas à être heureux. Le Duc *d'Orléans*, désolé, en porta, dit-on, ses plaintes au Duc de *Choiseul*, alors Ministre et tout-puissant. Le Comte de *Guines* fut envoyé Ambassadeur à Londres.

Le mariage du Duc *d'Orléans* avec madame de *Montesson* fut fait par M. *Poupart*, Curé de Saint-Eustache, en présence de l'Archevêque de Paris. Les deux témoins furent le Chevalier de *Durfort*, premier gentilhomme de la chambre du Prince, et *Périgny*, l'ami du Duc.

« Le jour du mariage, il y avait à Villers-Cotteret une Cour très-nombreuse. La veille et le matin de la cérémonie, le Prince avait dit à M. de *Valençay* et à ses plus intimes amis qu'il touchait enfin à l'époque et au moment d'une sorte de bonheur qui n'avait que le seul désagrément de n'être pas connu. Le matin, il dit : Je laisse la compagnie, je reviendrai tard ; je ne reviendrai pas seul, mais bien avec une personne avec laquelle vous partagerez l'attachement que vous portez à mes intérêts et à ma personne. Le soir, à six heures, on le vit rentrer au salon de compagnie, tenant par la main madame de *Montesson* sur laquelle se réunirent tous les regards. La modestie était le plus beau de ses ornemens. »

On sait que le Duc *d'Orléans* ne fut pas heureux avec la Duchesse *d'Orléans*, son épouse, qui, comme une autre

Messaline, entraînée par la fougue de son tempérament, et, ne connaissant plus aucune espèce de bienséance, se livrait sans réserve, sans retenue, à tous ses goûts, à toutes ses fantaisies, même pour les objets les plus vils, puisqu'on a prétendu que son fils devait sa naissance à un cocher, soupçon qui s'est fortifié bien davantage par la conduite infâme qu'a tenue ce Prince dont la mémoire sera toujours en exécration à tous les Français.

« Le jour de Saint-Hubert, dit un auteur contemporain, Milord de *Meilfort*, qui est depuis plusieurs années l'amant de madame la Duchesse de *Chartres*, la suivit à la chasse du Roi à Fontainebleau, et se conduisit avec elle, aux yeux de toute la Cour, d'une façon si indécente, en lui parlant sans cesse, et en ne la quittant pas pendant toute la chasse, que cela donna de l'humeur à M. le Duc de *Chartres*. Le soir, ce Prince envoya chercher cet Anglais sans pareil, et lui dit que ses assiduités auprès de madame la Duchesse de *Chartres* lui déplaisaient depuis long-tems; qu'il eût à ne jamais se trouver dans les endroits où elle serait; et que, s'il remettait davantage les pieds chez lui, il le ferait jetter par les fenêtres. » An 1751.

J'ai entendu raconter sur la Duchesse *d'Orléans* une anecdote qui prouve sa profonde immoralité. Lorsqu'elle se vit à l'article de la mort, et qu'elle fut bien assurée qu'il n'y avait plus d'espérance, elle ordonna à une de ses femmes de lui apporter une cassette qu'elle lui désigna; et, la mettant entre les mains de M. le Duc *d'Orléans*: *C'est*, lui dit-elle, *la preuve la plus grande que je puisse vous donner de ma confiance et de mon attachement pour vous; mais je vous prie de n'ouvrir cette cassette qu'après ma mort.* Le Prince le lui promit, et lui tint parole. Quelle fut sa surprise, lorsqu'ayant ouvert avec empressement la cassette, il n'y trouva que les lettres des amans de la Duchesse et la preuve la moins équivoque de ses nombreuses et honteuses infidélités!

Cette Princesse, la honte de son sexe, se nommait *Louise-Henriette de Bourbon-Conti*; elle mourut en 1759. Le Duc *d'Orléans* qui se nommait *Louis-Philippe*, mourut en 1785,

assez tôt pour n'avoir pas eu la douleur de voir son fils se ruiner, en se déshonorant, et subir sur un échafaud une punition trop douce pour ses crimes. Ce fils se nommait *Louis-Philippe-Joseph.* « Il avait, n'étant encore que Duc de *Chartres*, élevé près de Paris un temple à la prostitution, où sa Cour se permettait des scènes impudiques de toutes les espèces. Il avait donné à ce mauvais lieu le nom de *Folies de Chartres.* Là étaient conduites de nuit, et les yeux bandés, les prostituées les plus hardies, plutôt que les plus séduisantes, et elles y étaient transportées jusqu'au nombre de cent à cent-cinquante. Elles y trouvaient un repas splendide qu'elles étaient obligées de prendre toutes nues; et, lorsque les vins brûlans, les liqueurs et les alimens du plus haut goût avaient jetté ces femmes dans la situation des Bacchantes de l'antiquité, elles tombaient ivres, pêle-mêle dans les bras des laquais du Duc, dans les siens et dans ceux de sa société. » Ce Prince qui eut l'atrocité de voter la mort de *Louis XVI*, périt sur l'échafaud en 1793. *

* OROONOKO.

Un jeune Prince Africain, nommé *Oroonoko*, devint éperdument amoureux d'une femme dont la beauté et la vertu n'avaient point d'égales; elle se nommait *Imoinde.* Comme son cœur n'avait encore rien trouvé qui lui eût fait impression, elle fut sensible à la déclaration du Prince; et, ne connaissant pas ces détours, cette retenue, cette feinte pudeur que l'éducation nous donne, elle avoua avec franchise à son jeune amant qu'il lui plaisait. *Oroonoko* enchanté de ce tendre aveu qui mettait le comble à son bonheur, dit à la belle *Imoinde* « que ni l'âge, ni les rides ne pourraient » altérer les sentimens de son cœur, puisque son ame » serait toujours belle et jeune; qu'il conserverait éter- » nellement l'image de ses charmes présens, et qu'il la » chercherait et la contemplerait dans son cœur, quand il » ne la trouverait plus sur son visage. »

Ces tendres amans jouissaient de ces plaisirs vifs et vrais que

que procure l'amour dans ces contrées, où il n'est gêné ni par les convenances, ni par les préjugés, lorsqu'un malheur affreux vint les accabler. Le Roi du pays, aïeul d'*Oroonoko*, entend parler des charmes d'*Imoinde*, et, peu sensible au chagrin qu'il va causer à son petit-fils dont il connait la passion, il fait enlever sa maîtresse, et la fait enfermer dans son sérail.

Ceux qui ont aimé peuvent seuls se représenter la douleur dont furent pénétrés nos deux amans. Être séparé, peut-être pour toujours, de ce que l'on aime véritablement, est un supplice affreux. Cependant *Oroonoko* écarte tous les obstacles, et parvient à s'introduire dans l'appartement de son amante. Il craignait de la trouver infidelle; et cette crainte, qui est souvent la marque du véritable amour, paraît dans sa démarche et dans tous ses traits; mais elle l'eut bientôt rassuré. « Ses yeux instruits par le cœur le plus » tendre et le plus passionné, lui dirent tout ce qu'il pouvait » désirer, et ce langage expressif suffit seul pour réconcilier » leurs cœurs en un instant; ils sentirent qu'il ne leur man- » quait que l'occasion pour être parfaitement heureux. »

Le jeune Prince s'occupait à la chercher cette occasion, lorsque le vieux Monarque, instruit par ses espions de l'entrevue des deux amans, et n'écoutant que sa jalousie et sa fureur, vend *Imoinde* à un Capitaine de vaisseau, qui la conduit chez les Anglais à Surinam. En même tems il fait publier que, pour punir *Imoinde* de son infidélité, il l'a fait mourir. *Oroonoko* ajoutant foi à cette triste nouvelle, pleura long-tems la mort de son amante.

Rien n'avait pu encore le consoler de cette cruelle perte, lorsqu'il arriva à la rade un vaisseau anglais. Le Capitaine qui connaissait le jeune Prince, l'invita, avec plusieurs autres Africains à une fête qu'il voulait lui donner sur son bord. Après un repas magnifique, et au milieu de la joie bruyante à laquelle on se livrait, le Capitaine Anglais, par une de ces perfidies que se permettent trop souvent les Européens policés, fit mettre aux fers tous les conviés, et, faisant hausser les voiles, prit la route de Surinam où tous ceux qui avaient été arrêtés, furent vendus comme esclaves.

Oroonoko déplorait son malheureux sort, lorsque le hasard lui fit rencontrer sa chère *Imoinde* qui était captive comme lui, et qui n'avait cessé de pleurer leur séparation. « Le Prince est frappé tout-d'un-coup des traits, de l'air, » de la modestie d'*Imoinde*. A cette vue, son ame abandonnant le reste de son corps, vient se loger dans ses » yeux; il demeure immobile, et, pendant quelques momens, il ne sait plus qu'il existe....... Une faiblesse » qui prend à *Imoinde* réveille *Oroonoko* comme d'un » profond sommeil; il accourt pour la secourir, il la prend » dans ses bras, et peu à peu elle revient à elle. Il serait » inutile de dire avec quels transports de joie, avec quel » ravissement ils se regardèrent l'un et l'autre, sans prononcer une parole. Tantôt ils s'embrassent, tantôt ils se » regardent fixement, comme s'ils doutaient encore du » bonheur dont ils jouissent; mais il est impossible d'imaginer tout ce qu'ils se dirent de tendre, quand la parole » leur fut revenue. Le Prince adore la cabane que son » amante habite, disant qu'il trouve plus de satisfaction » dans ce coin du monde, que l'univers entier pourrait » lui en donner. Elle, de son côté, voudrait que ce fût un » palais, puisque *Oroonoko* l'orne de sa présence. »

L'amour du Prince devient encore plus vif, s'il est possible, lorsqu'on lui raconte la manière dont s'est conduite *Imoinde* depuis son esclavage. « Elle a reçu, lui disait-on, » avec un si noble dédain tous ceux qui lui adressaient des » vœux, qu'on ne pouvait s'empêcher de s'étonner qu'elle » pût allumer tant de désirs, et demeurer si froide et si » indifférente. Chaque jour, quelqu'amant passionné se » faisait un devoir de solliciter d'être chargé de l'ouvrage » qu'elle avait à faire; elle l'acceptait en rougissant et avec » répugnance, de crainte qu'il ne demandât un regard » pour récompense, quoiqu'il n'osât seulement l'espérer, » tant était grand le respect qu'elle imprimait dans le » cœur de ses adorateurs. »

Ces deux amans devinrent l'admiration de la colonie; tout le monde était charmé de leur union, et leur faisait toute sorte de bons traitemens.

Cependant *Oroonoko*, au milieu des plaisirs que l'amour heureux lui faisait goûter, ne pouvait oublier ce qu'il avait été dans sa patrie, ni la perfidie qui l'avait réduit à létat d'esclave : il rassemble en secret les nègres, leur représente avec force la honte de leur servitude, la dureté de leurs maîtres et l'avantage inappréciable de la liberté ; il les exhorte à rompre leurs chaînes et à se sauver dans les bois. Animés par son discours, ces malheureux, sans calculer leurs forces, prennent leurs femmes et leurs enfans, et quittent Surinam. On s'aperçut bientôt de leur fuite, et on les poursuivit. *Oroonoko*, après avoir combattu avec toute la valeur possible, est pris avec *Imoinde* qui portait alors dans son sein le fruit de leurs amours. On le ramène, et il est fouetté de la manière la plus cruelle. Dès qu'il eut guéri ses plaies, animé par le ressentiment du honteux traitement qu'on lui avait fait, désespérant de briser ses fers, ainsi que ceux de sa chère *Imoinde*, il la conduisit dans un bois, et la tua avec l'enfant qu'elle portait. Quelques Européens le trouvèrent assis auprès du cadavre, et tâchèrent de le saisir : il se défendit avec toute la fureur qui l'agitait ; mais, accablé par le nombre, il fut pris et ramené à Surinam où il fut attaché à un poteau et brûlé vif.

On peut voir le roman d'*Oroonoko*, qui parut en 1745. *

* OSBERT.

TANDIS que l'Angleterre n'était pas encore réunie sous un seul Monarque, *Osbert*, Roi du Northumberland, tenait sa Cour à Yorck, capitale de cette vaste partie de l'île. « Ce Prince revenant un jour de la chasse, alla prendre quelques rafraîchissemens dans le château d'un Comte nommé *Bruen Bucard*, qui était chargé de la garde des côtes contre les courses des Danois. Ce Seigneur se trouvant pour lors absent, sa femme, qui joignait aux charmes de la beauté des manières fort engageantes, fit les honneurs de sa maison, en recevant son Souverain avec tout le respect qui lui était dû. *Osbert*, charmé de sa beauté et de son esprit, en devint tout-à-coup si amoureux, que, sans considérer

les suites de cette passion, il résolut de la satisfaire à toute sorte de prix. Ainsi, sous prétexte de quelques affaires qu'il avait à communiquer à la Comtesse dans l'absence de son mari, il passa avec elle dans un appartement reculé où la déclaration de son amour, accompagnée des plus brillantes promesses, n'ayant pu séduire cette vertueuse femme, il prit le parti d'employer la force. Les prières, les larmes, les cris, les reproches, les injures, rien ne fut capable d'arrêter le Prince passionné et furieux, qui se croyait à l'abri de la vengeance. Après avoir triomphé de toute la résistance de la Comtesse, *Osbert* la laissa dans un désespoir dont elle ne put cacher la cause à son mari.

« Un si sanglant outrage ne se pardonne pas aisément; *Bruen*, résolu d'en tirer une vengeance éclatante, employa heureusement son crédit pour exciter une partie du Northumberland à la révolte. Ils élurent un autre Souverain nommé *Ella*, et le royaume se trouva ainsi divisé entre deux Rois et deux factions qui ne cherchèrent mutuellement qu'à se détruire.

» Mais ce n'était point encore assez pour satisfaire la vengeance de *Bruen*; il voyait son ennemi en possession d'une partie de ses États. N'écoutant que sa fureur, et oubliant ce qu'il devait à sa patrie, il prit la funeste résolution d'implorer le secours des Danois, et d'introduire ces fiers ennemis dans son pays. Étant passé en Dannemarck, il informa *Ivan*, qui occupait alors le trône, des troubles qui agitaient le Northumberland; il ne lui dissimula pas les motifs de haine qu'il avait contre *Osbert*, et il lui promit toute sorte de facilités pour la conquête de ce royaume.

» Il trouva le Prince Danois dans les plus heureuses dispositions. *Ivan* était autant porté à écouter *Bruen* par un motif de vengeance, que par le sentiment naturel de son ambition. *Regnier*, son père, ayant été fait prisonnier en Angleterre, avait été jetté dans une fosse pleine de serpens, où il avait misérablement fini sa vie. Une action si barbare n'avait pu qu'inspirer au Roi de Dannemarck une haine implacable contre les Anglais. Saisissant donc avec avidité l'occasion qui se présentait, il partit avec une flotte nombreuse qui porta la terreur dans toute l'Angleterre.

» Cette fatale expédition conduite et dirigée par les passions les plus furieuses, coûta la vie à *Osbert* qui fut tué dans une bataille; à *Ella* qui, étant tombé entre les mains d'*Ivan*, fut écorché vif par ses ordres; à *Edmond*, Prince d'Estanglie, que le barbare Prince Danois fit attacher à un arbre et percer d'une infinité de flèches; enfin à *Éthelred*, premier Roi de Kent, qui reçut une blessure mortelle dans la neuvième bataille qu'il avait livrée aux Danois en moins d'une année; de sorte qu'*Ivan* demeura maître du Wessex, du Northumberland et de l'Estanglie, c'est-à-dire, de la moitié de l'Angleterre, sans qu'*Alfred le Grand*, qui succéda à *Éthelred*, ni ceux qui montèrent sur le trône après lui, pussent venir à bout de chasser les Danois, jusqu'au règne d'*Edouard le Confesseur.* » An 893.*

OSBY.

Un Gentilhomme Anglais nommé *Thomas Osby*, étant à Paris, fit connaissance avec une veuve qui avait une fille jeune et jolie. L'Anglais en devint amoureux, et eut le bonheur de plaire. La facilité que ces amans avaient de se voir, la vivacité de leur passion et de leurs désirs ne leur permirent pas de s'en tenir aux protestations amoureuses; ils s'oublièrent. La jouissance ne diminua point la passion d'*Osby*; il n'aspirait au contraire qu'après une union qui devait légitimer ses plaisirs. Pour hâter la cérémonie qui fixerait son bonheur, il partit pour aller chercher le consentement de sa mère. Il promit, avec tous les sermens qui ne coûtent rien aux amans, d'être de retour dans un mois, même d'embrasser la religion de sa maîtresse.

Cette tendre amante comptait avec impatience les jours et les heures; mais sa patience et son courage devaient être mis à de plus rudes épreuves.

Osby, gagné par les représentations de sa mère, ou guéri de son amour par l'absence, ne songeait plus à ses promesses. Le tems par lui fixé s'était écoulé, et quatre mois avec, sans qu'il eut même daigné répondre aux fréquentes lettres de son amante; cette infortunée se nommait *Élisa*,

beth Plazet de Dameron. Lorsqu'elle vit qu'elle était oubliée, et peut-être trahie, elle ne s'occupa point à verser des larmes inutiles, elle passa en Angleterre où elle ne trouva pas le perfide *Osby*, parce qu'il avait été instruit de son arrivée. Alors mademoiselle de *Dameron* s'adressa à la Reine *Élisabeth*, et lui demanda justice, après lui avoir raconté toutes les circonstances de son malheur. « Mais,
» que ferez-vous, lui dit la Reine, s'il refuse de vous épou-
» ser, et que les lois du royaume ne puissent pas l'obliger
» à le faire? Il faut donc, répliqua la demoiselle, ou que
» le pouvoir de Votre Majesté le fasse devenir fidèle d'in-
» fidèle qu'il est, ou que je me déguise en homme, et que,
» ne pouvant être son épouse, je devienne son bourreau;
» car j'ai de si fortes raisons de me venger de sa perfidie,
» que je le poursuivrai jusqu'aux portes de l'enfer. * Vous
» croyez donc, lui dit la Reine, que la virginité est d'un
» si grand prix, qu'elle ne peut être vengée que par la mort
» de celui qui l'a ravie? mais si cela est vrai d'une simple
» bourgeoise, que serait-ce d'une Reine? Madame, ré-
» pondit la *Dameron*, à l'égard de la conscience envers
» Dieu, et de l'honneur parmi les hommes, nous sommes
» toutes égales. Mais, reprit la Reine, quand on a une fois
» perdu sa virginité, c'est sans retour, et il n'y a plus de
» remède. Si, dit la demoiselle, mon malheur veut
» que je ne sois plus vierge, je suis du moins toujours
» *Elisabeth.* » *

Après cette conversation, la Reine prit cette demoiselle sous sa protection, fit venir la mère du jeune homme, et lui ordonna de rappeller son fils pour rendre à sa maîtresse l'honneur qu'il lui avait ravi. Cette bonne femme changeant tout-à-coup de sentiment, parut enchantée de mademoiselle de *Dameron*; elle la combla de caresses, et manda à son fils de revenir sur-le-champ. Malheureusement il n'était plus tems; lorsqu'*Osby* reçut la lettre, il était malade, et il mourut peu de tems après. Sa maîtresse désespérée de la mort d'un homme qu'elle aimait encore malgré sa perfidie, repassa en France. * Mais, pour la dédommager, autant que cela était possible dans la cir-

constance, on lui assigna quinze cents livres de pension sur les biens d'*Osby*. An 1594.

Il y a paru depuis peu un roman dans lequel on rapporte cette anecdote; mais l'auteur a cru devoir l'embellir. Il fait battre l'amant avec la demoiselle qu'il ne reconnait pas, et lui fait recevoir un coup de pistolet dont on le crut mort. Au bout de quelque tems il reparaît plus tendre que jamais, obtient facilement son pardon, et épouse sa maîtresse. *

OTHON.

NÉRON, comme on l'a remarqué à son article, n'avait point encore lâché la bride à tous ses vices, lorsqu'il devint amoureux de *Poppée*, femme de *Crispinus*. Il lui aurait été facile de ne pas languir long-tems, en employant l'autorité; mais il craignait encore sa mère, et respectait *Octavie*, son épouse; il prit donc une autre voie. *Othon*, jeune débauché, ami de *Néron*, fut le dépositaire de son secret et de son embarras. Pour plaire au Prince il fit sa cour à *Poppée*, parvint à la faire séparer de *Rufinus Crispinus*, Chevalier Romain, dont elle avait un fils, et l'épousa. Il n'eut pas, dit-on, beaucoup de peine à la séduire; cette femme qui, « à la chasteté près, avait tous les avantages » qu'on peut recevoir de la nature et de la fortune, » joignait à la plus grande beauté des richesses proportionnées à sa naissance. Elle avait une conversation enjouée, de l'esprit, et un air de modestie capable de séduire; * elle entretenait sa beauté par des dépenses immenses; elle faisait nourrir cinq cents ânesses, et se baignait dans le lait qu'elles donnaient, pour conserver sa peau; ce cortége la suivait par tout. * « *Poppée*, dit un historien, pa» raissait rarement en public, et toutes les fois qu'elle sor» tait, elle couvrait une partie de son visage, pour faire » briller davantage ce qu'elle en laissait voir, ou pour » exciter la curiosité et les désirs de ceux devant qui elle » passait: elle fut éblouie de la jeunesse, du luxe et de la » magnificence d'*Othon*, et encore plus du crédit im» mense qu'il avait sur l'esprit de *Néron*, dont il était le » favori. »

Ce mariage, qui n'avait d'abord été, de la part d'*Othon*, qu'un acte de complaisance pour *Néron*, devint pour lui une affaire plus sérieuse qu'il ne pensait. A peine fut-il possesseur de la belle et charmante *Poppée*, qu'il en devint éperdument amoureux, et, quoiqu'il sentit tout le danger auquel il s'exposait, il ne put s'empêcher de laisser échapper, vis-à-vis de l'Empereur, quelques marques de jalousie. *Poppée*, dit-on, quoique ambitieuse et peu susceptible d'un véritable attachement, n'était pas fâchée de la conduite d'*Othon*, parce qu'elle connaissait assez *Néron*, pour aimer mieux être sa maîtresse que son épouse; mais ce Prince, qui ne voulait pas éprouver la moindre contrariété dans ses désirs, irrité de la jalousie de son favori, délibéra s'il ne le ferait pas mourir. Heureusement *Othon* avait pour ami *Séneque*, qui avait encore du crédit sur l'esprit de l'Empereur, son élève; ce philosophe l'apaisa, et lui conseilla d'envoyer *Othon* en Lusitanie, pour y commander. Cet exil procura au Prince la paisible jouissance de *Poppée* qui resta à Rome: il ne croyait pas qu'on eût deviné la cause de l'éloignement d'*Othon*; mais ce distique, qui courut alors, prouve que l'intrigue était très-connue:

Cur Otho mentito sit quæritis exul honore?
Uxoris mœchus cæperat esse suæ.

Tacite est d'un avis contraire à celui de Plutarque, qu'on vient de citer. Il dit qu'*Othon* épousa *Poppée*, avant qu'elle fût connue de *Néron*, et que ce fut pour augmenter sa faveur qu'il chercha à rendre ce Prince amoureux de sa femme, en ne cessant de vanter ses charmes: il n'en fallut pas davantage pour exciter les désirs de l'Empereur. *Poppée*, qu'il voulut voir, acheva, par ses caresses et ses artifices, de se rendre entièrement maîtresse de son cœur, « feignant d'être elle-même charmée de sa bonne mine, et » de ne pouvoir résister à la passion qu'il lui avait inspirée. * Ensuite lorsqu'elle fut sûr de son empire et du » succès de ses démarches, elle devint fière et hautaine; » elle disait à l'Empereur qu'elle était mariée, et ne pré» tendait point perdre son état; qu'*Othon* méritait son » attachement par une magnificence de mœurs, que rien

» ne pouvait égaler, et qui était véritablement digne de » la première place; au lieu que *Néron* accoutumé à l'a» mour d'une affranchie, n'avait tiré d'un commerce si » bas que des sentimens serviles. » *

Ce fut, suivant le même historien, cette femme coquette et ambitieuse qui fit envoyer *Othon* en exil. Cette punition, dont il ne put ignorer le motif, lui fit oublier une femme qui l'avait trompé, et l'engagea à montrer des vertus dont on ne l'avait pas cru capable; ce qui lui procura l'empire dans la suite. On sait qu'il obtint cette dignité après *Galba*, et qu'il ne la conserva pas long-tems. * Ayant appris que son armée avait été défaite par les troupes de *Vitellius*, il se donna la mort avec beaucoup de courage, quoiqu'il eût encore de grands moyens pour disputer l'empire, et quoique ses soldats l'exhortassent à ne pas désespérer de son sort. Il n'avait régné que trois mois. L'an de Rome 820.

Poppée était fille de *Titus Ollius*, qui avait pris le nom de son aieul maternel, *Poppeus Sabinus*, illustré par le Consulat et par les honneurs du triomphe. La mère de *Poppée*, qui était la plus belle femme de son tems, lui laissa en partage tous ses charmes et sa réputation. On verra à l'article *Néron* la fin de *Poppée*. *

OTHON III.

OTHON III, Empereur d'Allemagne, * surnommé *le Roux*, était fils d'*Othon II*, auquel il succéda à l'âge de douze ans. * Il épousa *Marie*, fille de *Garcie Sanche II*, dit *le Trembleur*, Roi d'Arragon. L'histoire ne dit pas si cette Princesse avait de la beauté; mais elle la représente comme une femme ayant les passions les plus vives, et s'y livrant sans aucune retenue. L'Empereur, son époux, ayant appris qu'elle avait eu l'adresse de se procurer pour femme-de-chambre un jeune homme beau et bien fait, qui était très-assidu à son service, * « et à qui elle ordonnait » tous les jours le congrès. » « *Quocumque congrediebatur* » *quotidiè.* » * Le jeune homme ayant été arrêté et reconnu,

fut condamné au feu, et *Othon* fut assez bon pour pardonner à l'Impératrice. « Tout cela ne fut pas capable de lui faire » changer de manière de vivre ; au contraire, plus aban» donnée que jamais, elle s'offrait à qui la voulait. »

Peu de tems après, *Othon* fut couronné à Rome avec cette Princesse, par le Pape *Grégoire V*. A son retour, et lorsqu'il fut à Modène, l'amour lui causa de nouveaux chagrins; l'Impératrice était devenue éperdument amoureuse d'un jeune Comte de la suite d'*Othon* : après avoir cherché à lui faire connaître sa passion de toutes les manières qu'une femme peut employer, elle vainquit enfin la retenue ordinaire à son sexe, et elle eut la hardiesse de déclarer elle-même ce qu'elle désirait ; * « car, dit un » historien, elle était beaucoup plus en possession de » solliciter, que d'être sollicitée sur cette sorte d'affaire. » * Le Comte, peu sensible à ses avances, refusa de s'y prêter avec toute l'honnêteté qu'il devait à l'épouse de son maître. L'affront était trop grand pour ne pas chercher à s'en venger : *Marie* fâchée d'avoir fait d'inutiles démarches, et conduite par sa fureur, accusa le Comte d'avoir voulu la séduire. *Othon* ajoutant foi trop facilement à l'accusation d'une femme qu'il aurait cependant dû connaître, condamna sur-le-champ l'accusé à perdre la tête. Avant que de monter sur l'échafaud, cet infortuné Seigneur fit part à son épouse de la conduite et de l'indignité de l'Impératrice. La Comtesse ne pouvant sauver son époux, voulut au moins réparer son honneur ; elle obtient une audience de l'Empereur, et là, après avoir exposé, avec toute l'énergie que la douleur et le désespoir lui inspiraient, les faits tels qu'ils étaient, elle voulut encore en prouver la vérité par une épreuve qui paraissait alors comme infaillible. S'étant fait apporter un fer rougi au feu elle le tint dans ses mains, sans sentir aucune douleur, et sans qu'il en restât aucune marque. L'Impératrice, présente à cette scène, confirma encore la vérité de l'accusation, par son silence et par le trouble qui l'agitait. *Othon* furieux, et avec raison, condamna *Marie* à être brûlée vive. Les uns disent que ce jugement fut exécuté dans la ville de Mo-

dène; d'autres assurent que la Princesse fut seulement disgrâciée et renfermée. La jeune veuve eut quatre châteaux pour la dédommager autant qu'il était possible de la perte de son époux. * Je ne dois pas dissimuler que cette anecdote, quoique rapportée par Maimbourg, par Moréri et par Bayle, est regardée comme fausse par Voltaire. *

Ce fut sous le règne d'*Othon* que *Crescentius*, à l'aide d'un parti qu'il forma à Rome, chassa de cette ville le Pape *Grégoire V*, et fit nommer un anti-Pape. *Othon*, qui était parent de *Grégoire*, vint à Rome pour venger l'injure qu'on lui avait faite, et pour le rétablir; *Crescentius*, après une résistance assez vive, fut fait prisonnier; on le promena par toute la ville, monté sur un âne, la tête tournée vers la queue, et on le pendit à une potence fort élevée. Sa veuve était une des belles femmes de son tems: l'Empereur en devint amoureux; mais, malgré sa puissance et sa couronne, il ne put séduire cette femme qu'en lui faisant une promesse de mariage, promesse qu'il oublia, après avoir satisfait ses désires; cette passion lui coûta la vie. Sous prétexte de venir réduire les Romains qui s'étaient encore révoltés, il fut si empressé de voir sa belle veuve, qu'il ne prit pas la précaution de se faire accompagner; il n'échappa que par hasard à une prison qui aurait pu lui coûter l'Empire. Enfin sa maîtresse voyant qu'il ne cherchait qu'à s'amuser, et qu'il était peu disposé à lui donner la main, lui fit présent de gants empoisonnés, dont il mourut.

* Comme ce Prince ne laissa point d'enfans, on lui donna pour successeur *Henri II*, Duc de Bavière, petit-fils de *Henri l'Oiseleur.* * An 1002.

OTHON.

La maison de *Meran*, illustre par son origine et par a puissance, fut éteinte à cause d'une femme. *Othon*, Duc de *Meran*, devint amoureux de la femme de son Maître-d'Hôtel qui était de la maison de *Hager*. Comme dans de pareilles circonstances une femme est, dit-on, rarement

cruelle, celle-ci répondit à la passion du Duc. Ce commerce, qui devint bientôt public, déplut au mari qui vraisemblablement préférait son honneur à sa fortune, si toutefois l'honneur du mari dépend des caprices et de la faiblesse d'une femme. Quoi qu'il en soit * de ce préjugé que la facilité de nos mœurs a beaucoup affaibli, * le Maître-d'Hôtel, livré à toutes les fureurs de la jalousie, assassina son maître qu'il trouva au bain avec sa femme. *Othon* fut le dernier de sa famille.

Les Ducs de *Meran* avaient des fiefs dans la Carinthie, le Tirol, l'Istrie et la Dalmatie. Ils possédaient une partie de la Bourgogne du côté de la Vauge et du Nortgaw. An 1242. * Qu'il me soit permis, à l'occasion de cette anecdote qui prouve combien la jalousie peut avoir des suites funestes, de citer le bon La Fontaine : Ses vers serviront peut-être à apaiser une infinité de maris qui se trouvent dans le cas du Maître-d'Hôtel du Duc de *Meran* :

« Pauvres gens, dites-moi qu'est-ce que cocuage?
Quel tort vous fait-il? quel dommage?
Qu'est-ce enfin que ce mal, dont tant de gens de bien
Se moquent avec juste cause?
Quand on l'ignore, ce n'est rien;
Quand on le sait, c'est peu de chose.
. . . .
Mais je veux premièrement
Prouver par bon raisonnement
Que ce mal, dont la peur vous mine et vous consume,
N'est mal qu'en votre idée, et non point dans l'effet.
En mettez-vous votre bonnet
Moins aisément que de coutume?
Cela s'en va-t-il pas tout net?
Croyez-vous qu'il en reste une seule apparence?
Une tache qui nuise à vos plaisirs secrets?
Ne retrouvez-vous pas toujours les mêmes traits?
Vous apercevez-vous d'aucune différence?
Je tire donc ma conséquence :
Je dis, malgré le peuple ignorant et brutal,
Cocuage n'est point un mal.
Oui; mais l'honneur est une étrange affaire!
Qui vous soutient que non? ai-je dit le contraire?
Et bien l'honneur, l'honneur; je n'entends que ce mot:
Apprenez qu'à Paris ce n'est pas comme à Rome;

Le cocu qui s'afflige y passe pour un sot,
Et le cocu qui rit pour un fort honnête homme.
Quand on prend comme il faut cet accident fatal,
Cocuage n'est point un mal.
Prouvons que c'est un bien; la chose est fort facile;
Tout vous rit, votre femme est souple comme un gant,
Et vous pourriez avoir vingt mignonnes en ville,
Qu'on ne sonnerait pas un mot en tout un an:
Quand vous parlez, c'est du notable;
On vous met le premier à table;
C'est pour vous le plat d'honneur,
Pour vous le morceau du seigneur;
Heureux qui vous le sert! La blondine chiorme,
Afin de vous gagner, n'épargne aucun moyen;
Vous êtes le patron. Donc je conclus en forme,
Cocuage est un bien.
Quand vous perdez au jeu, l'on vous donne revanche;
Même votre homme écarte et ses as et ses rois.
Avez-vous sur les bras quelque monsieur Dimanche?
Mille bourses vous sont offertes à la fois.
Ajoutez que l'on tient votre femme en haleine;
Elle n'en vaut que mieux, et n'a que plus d'appas.
Ménélas rencontre des charmes dans Hélène,
Qu'avant qu'être à Pâris la belle n'avait pas.
Ainsi de votre épouse: on veut qu'elle vous plaise.
Qui dit prude au contraire, il dit laide et mauvaise,
Incapable en amour d'apprendre jamais rien.
Pour toutes ces raisons, je persiste en ma thèse,
Cocuage est un bien. » *

OTTOCARE.

Ottocare, Roi de Bohême, était fils de *Wenceslas*; il eut beaucoup de peine à reconnaître pour son Seigneur suzerain l'Empereur *Rodolphe I.er*, de Habsbourg. * Lorsqu'on lui proposa de rendre foi et hommage à ce Prince, pour quelques terres dépendantes de lui: *Je ne dois rien à Rodolphe*, dit-il, *je lui ai payé ses gages.* C'est que *Rodolphe* avait été Grand Maréchal de la Cour de Bohême. Cependant, après plusieurs défaites, *Ottocare* s'étant vu obligé de céder l'Autriche, la Stirie et le Carniole, consentit enfin à rendre un hommage lige à l'Empereur dans l'île de Camberg, au milieu du Danube, sous un pavillon dont les rideaux devaient être fermés, pour lui épar-

guer une mortification publique. * Au moment qu'il était à genoux, les rideaux tombèrent, et il fut vu dans cette position par les deux armées.

A son retour dans ses États, la Reine son épouse, qu'il aimait beaucoup, lui fit des reproches si vifs et si fréquens sur l'humiliation qu'il venait d'éprouver, qu'il reprit les armes. L'armée de *Rodolphe* ayant rencontré celle de Bohême près de Custendorf, il y eut un grand combat. La victoire paraissait vouloir se décider pour *Ottocare*; déjà il s'applaudissait de son triomphe, lorsqu'un nommé *Milote*, à qui il avait confié le commandement d'un corps de réserve, se retira sans combattre. Cette retraite mit de la confusion dans l'armée Bohémienne; *Ottocare* s'efforçait de rétablir les choses, lorsqu'il fut attaqué par deux gentilshommes de Stirie, qui le tuèrent.

L'histoire nous apprend que le Roi de Bohême avait déshonoré la sœur de *Milote*, et qu'il avait fait brûler son père, parce qu'il avait osé se plaindre de l'injure faite à sa fille; ce qui porta *Milote* à trahir le bourreau de son père. On ajoute que les deux gentilshommes de Stirie assassinèrent *Ottocare*, parce qu'il avait également abusé de leurs sœurs, et fait mourir leurs pères. An 1278.

* Un auteur Espagnol, à l'occasion de cette guerre entreprise par *Ottocare*, pour plaire à sa femme, dit que, dans les délibérations importantes, il ne faut point d'humeur ni de conseil de femme. *Ni pondanor, ni consejo de mujer.* *

* OVERRI.

C'EST le nom de la capitale d'un royaume du même nom en Afrique; elle est située sur une rivière que les Européens ont nommée *Rioforcados*, à trente ou quarante lieues de son embouchure, et assez près du royaume de Benin. Ce fut, dit-on, une femme qui fut cause que les sujets du Roi d'*Overri*, et le Prince lui-même embrassèrent le christianisme. On rapporte ainsi cette anecdote:

« Vers la fin du siècle dernier, deux Missionnaires arrivés de l'île de Saint-Thomas, reçurent du Roi d'*Overri* l'accueil le plus favorable. Il avait été mieux élevé que

la plupart des Princes nègres, et quelques Portugais, qui s'étaient trouvés, pendant son enfance, à la Cour du Roi son père, lui avaient appris leur langue et communiqué du penchant pour le christianisme. Dès la première audience, les deux Missionnaires dirent au Monarque: *Vous désirez, Sire, que nous restions dans vos États, commencez donc par obliger vos sujets à se soumettre au mariage suivant les lois de notre religion, et donnez-leur l'exemple, en vous contentant d'une seule femme. — A l'égard de mon peuple*, répondit le Roi, *je ne suis point éloigné de vous accorder votre demande; mais pour ce qui me concerne personnellement, je n'y consentirai qu'à condition que vous me procurerez une femme blanche, assez vertueuse pour s'en tenir à un seul homme, et assez belle pour m'en tenir à elle uniquement, qui réunisse à la fois les charmes de la jeunesse avec la solidité de l'âge mûr, les caresses d'une maîtresse avec la décence d'une épouse, la tendresse d'une amie avec la dignité d'une Reine; telle en un mot qu'on nous peint ici les Princesses d'Europe, avec lesquelles, dit-on, on peut avoir la jouissance de plusieurs femmes dans la possession d'une seule.*

» La difficulté était de trouver une jolie Portugaise, qui voulût épouser un Prince noir; car pour le reste on ne doutait pas qu'avec de la beauté, le bon Roi ne lui supposât aisément toutes les qualités qu'il exigeait. Les Missionnaires se hâtèrent de retourner à Saint-Thomas, pour chercher à satisfaire le Monarque. Ils découvrirent heureusement une jeune fille, pauvre, mais vertueuse, qui vivait sous la conduite d'un vieil oncle. Cet homme était dévot, et sur-tout très-zélé pour la propagation de la foi; il ne fut pas difficile de l'engager à donner sa nièce au Roi d'*Overri*, dans l'espérance d'avancer la conversion du Prince et de ses sujets. Il se laissa vaincre par un si pieux motif; et les Missionnaires eurent la satisfaction de conduire au Roi la jeune fille accompagnée de quelques personnes de sa nation. Elle fut reçue avec autant d'affection que de joie, et le Monarque ne tarda pas à l'épouser avec les cérémonies de l'église. Cet heureux mariage fut suivi de la conversion de tout le royaume. » *

OVIDE.

Publius Ovide Nason, Chevalier Romain, * naquit à Sulmone, ville de l'Abruzze citérieure. * Il renonça à toutes les espérances qu'il pouvait avoir de parvenir aux dignités, pour se livrer entièrement à la poésie: on sait qu'il eut lieu d'être content de ses succès. L'amour, qu'il a si bien dépeint dans son Art d'aimer, faisait aussi pour ce poëte une affaire essentielle. (*a*) Ces deux passions firent le malheur de sa vie; il fut exilé par l'Empereur *Auguste* dans le pays des Getes, * à Thomes, sur le Pont-Euxin, * et il ne put jamais obtenir son rappel. Son Art d'aimer fut le prétexte de son exil; mais la véritable cause, dit-on, fut parce qu'il faisait la cour avec succès à *Julie*, fille d'*Auguste*, et, selon d'autres, à *Livie*, femme de ce Prince. On convient en général que *Livie* n'avait que l'extérieur de la vertu; mais il paraît plus vraisemblable que *Julie* seule était l'objet des vœux d'*Ovide*.

* Amant incestueux de sa fille Julie,
De son rival Ovide il proscrivit les vers,
Et fit transir sa muse au milieu des déserts.

On prétend qu'*Auguste* fut surpris par le poëte dans un inceste avec *Julie*. *Caligula* publiait hautement que sa mère était née de l'inceste d'*Auguste* et de *Julie*.

Ovide écrivait :

Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi est?
Inscius Acteon vidit sine veste Dianam,
Præda tamen canibus, nec minus ille fuit.
Scilicet in superis etiam fortuna tuenda est,
Nec veniam læso numine casus habet.

« Ah ! pourquoi ai-je été le témoin indiscret de ce » qu'il ne fallait pas voir ? Ce sont mes yeux qui m'ont » rendu coupable. Oui, mes yeux téméraires ont vu ce

(*a*) * Deux vers d'Ovide annoncent que la nature lui avait donné de grands talens pour l'amour :

Exigere à nobis augustâ nocte Corinnam
Me memini numeros sustinuisse novem. *

» qu'ils

» qu'ils ne devaient pas voir. Actéon vit autrefois Diane
» prête à se mettre au bain ; ce fut une imprudence, il la
» vit sans le vouloir : cependant, livré à ses chiens furieux,
» il en devint la proie ; c'est qu'à l'égard des dieux, ce
» qui arrive par hasard est quelquefois puni comme un
» crime : non, le hasard n'est pas toujours une excuse lé-
» gitime devant une divinité offensée. »

Ovide dit encore à peu près la même chose dans ces vers :

Inscia quod crimen viderunt lumina plector,
Peccatumque oculos est habuisse meum.
Non equidem totam possum defendere culpam,
Sed partem nostri criminis error habet.

Les doctes, dit Voltaire, n'ont pas décidé si *Ovide* avait vu *Auguste* avec un jeune garçon plus joli que ce *Mannius* dont *Auguste* dit qu'il n'avait point voulu, parce qu'il était trop laid ; ou s'il avait vu quelque Écuyer entre les bras de l'Impératrice *Livie*; ou s'il avait vu cet Empereur occupé avec sa fille ou sa petite-fille; ou enfin s'il avait vu cet Empereur faisant quelque chose de pis, *torva tuentibus hircis.* Il est de la plus grande probabilité qu'*Ovide* surprit *Auguste* dans un inceste. Un auteur, presque contemporain, nommé *Minutianus*, dit, en parlant d'*Ovide* : *Pulsum quoque in exilium, quòd Augusti incestum vidisset.* *

Julie, dont on soupçonne *Ovide* d'avoir été l'amant heureux, fut un prodige d'esprit, de beauté et de lubricité. Lors de son mariage avec Agrippa, * après la mort de Marcellus, son premier mari, elle s'abandonna sans réserve à ses passions vives et ardentes ; il était même difficile de pouvoir compter le nombre de ses amans. Un d'entr'eux lui ayant demandé, dans ce tems-là, pourquoi ses enfans ressemblaient si fort à leur père, elle répondit: *Nunquam enim, nisi plenâ navi, tollo vectorem.*

* *Ovide* reçut dans le lieu de son exil tous les honneurs qu'il pouvait désirer; les Tomites le couronnèrent de laurier, et lui accordèrent des privilèges qui ne l'empêchèrent pas de regretter Rome. *Cotis*, petit Roi d'une partie de la Thrace, fit des vers Getes en faveur d'*Ovide* ;

ce poëte en fit aussi dans cette langue. Il mourut âgé de soixante ans, l'an de Rome 770, sous le règne de Tibère. *

* PACY.

« *Pierre de Pacy* en Valois, de retour d'un voyage qui avait duré long-tems, trouvant sa femme enceinte, et soupçonnant sa fidélité, la battit avec tant de fureur, qu'elle accoucha avant le tems d'un enfant mort. Revenu de son emportement, il reconnut l'injustice de ses soupçons; il avait non-seulement porté atteinte à la réputation de son épouse, il était cause de la mort d'un enfant qu'il avait privé du baptême. Il demanda à faire pénitence de son crime; il l'expia de bonne foi en se soumettant à la rigueur des peines canoniques. Il ordonna, par motif d'humilité, qu'après son décès l'enfant serait représenté sur la tombe qui lui servirait de sépulture, et que lui-même paraîtrait sur cette tombe avec la calotte de moine, qui était pour lors un signe de pénitence. Ce qu'il avait ordonné fut accompli. » Cela arriva dans le quatorzième siècle. *

PALÉOLOGUE.

Jean Paléologue, frère de l'Empereur *Michel Paléologue*, et qui eut le titre de despote, était un Prince orné des plus belles qualités. Actif et vigilant dans la guerre, il se fit une grande réputation par ses exploits; les soldats le chérissaient à cause de sa libéralité et de sa douceur. Rempli de piété, il s'acquittait avec soin des devoirs que lui imposait la religion, et ce sans superstition, sans ostentation. L'exemple des autres Grands qui s'abandonnaient au libertinage le plus effréné, ne fit aucune impression sur lui, et « il vivait dans une telle continence, » que jamais on a ouï dire qu'il ait touché d'autre femme » que la sienne. » Tant de vertus et de mérite ne purent cependant lui attacher sincèrement son épouse, et il n'évita pas le sort de tant d'autres maris; « car elle lui donna » une fille qui n'était pas de lui, et qui depuis fut mariée » à David, Prince d'Ibérie. »

* PALÉOTI.

Le Marquis *André Paléoti*, Boulonnais, épousa *Christine de Northumberland*, Anglaise et jolie. Ce fut vraisemblablement sa beauté qui engagea le Marquis à ne pas écouter certains bruits qui auraient pu effaroucher sa délicatesse ; au moins c'est ainsi que le raconte un agréable historien :

« *Christine de Northumberland*, dit-il, fort jeune encore, pénétrée d'un zèle ardent pour sa religion, se sauva de l'Angleterre, du tems de la persécution contre les catholiques, ne prenant que la piété pour guide. Cette martyre fugitive crut ne pouvoir mieux faire que de se retirer dans le centre de la catholicité ; elle alla en Italie. Elle y éprouva que si l'amour de Dieu ne brûle que les ames vives et tendres, elles sont quelquefois sujettes à se méprendre, résistant mal à l'amour profane, et sont susceptibles de faiblesse autant que de vertu.

» *Christine de Northumberland* était jolie, et cherchait à plaire ; cela traverse bien les opérations de la grâce. Elle fut flattée de faire tomber à ses genoux ces hommes divins, qui voyaient aux leurs tant de femmes laides et saintes ; elle en triompha, mais le triomphe fut réciproque. Elle voulut conserver sa réputation, et regarda le mariage moins comme un sacrement que comme une ressource contre la médisance ; elle épousa le Marquis *André Paléoti*, Boulonnais, bon homme qui se mêlait de chimie, et qui laissait à madame le soin de faire de l'argent par une autre voie. Ce prétendu adepte était si plein de ses secrets, qu'il ne soupçonnait pas du tout ceux de sa femme. Il lui parlait rarement ; mais on prétend qu'il lui écrivait souvent sur les mystères de son art. Il aurait pu finir ses lettres comme un certain homme qui terminait ainsi les siennes : *J'ai l'honneur d'être le plus humble de tous vos serviteurs*, *et le moindre de tous vos maris.*

» Madame *Paléoti*, que la religion avait conduite à Rome, eut le plaisir d'y vivre avec un grand nombre d'amans ; il est vrai qu'elle mourut dans l'église romaine.

»Dans le tems qu'elle était à Venise, elle eut le Marquis de *Caprdra*, Ambassadeur de l'Archiduc auprès de la République, et le Duc d'Hanovre, qui eut l'impolitesse de lui donner son congé avec une lettre et six mille sequins, parce qu'il s'aperçut qu'il avait un collègue heureux à Venise. Ce Prince n'avait pas d'usage du monde, et certainement n'était jamais venu en France. Madame *Paléoti* laissa deux garçons et quatre filles; la seconde, nommée *Adélaïde*, ressembla à sa mère, et fit une fortune brillante, comme on peut le voir à l'article *Shrosbury*. An 1700. » *

PANTHÉE.

Après la première victoire que *Cyrus*, fils de *Cambyse*, Roi de Perse, remporta sur les Assyriens et sur plusieurs autres peuples réunis contre lui, on avertit ce Prince qu'on lui avait réservé, parmi les prisonniers, une femme d'une rare beauté. La tentation était forte, sur-tout pour un Prince jeune et victorieux, néanmoins il sut y résister; et, pour n'être pas même dans le cas de succomber, il refusa de voir la belle prisonnière; elle se nommait *Panthée*, et était femme d'*Abradate*, Roi de la Suzianne: elle fut confiée à la garde d'*Araspe*, jeune Seigneur Mède, à qui *Cyrus* fit sentir tout le danger auquel il allait être exposé. *Araspe* promit la retenue la plus grande, et répondit de lui.

* Un auteur moderne, qu'on lit avec plaisir, cite la conversation que ce jeune Seigneur eut avec *Cyrus* à cette occasion, le Prince refusant toujours de voir *Panthée*, de peur, disait-il, d'oublier auprès d'elle le soin de sa gloire et de ses conquêtes. « Et pensez-vous, reprit le jeune » Mède, que la beauté exerce son empire avec tant de » force, qu'elle puisse nous écarter de notre devoir mal» gré nous-mêmes? Pourquoi donc ne soumet-elle pas » également tous les cœurs? D'où vient que nous n'osons » porter des regards incestueux sur celles de qui nous te» nous le jour, ou qui l'ont reçu de nous? C'est que la loi » nous le défend, elle est donc plus forte que l'amour:

» mais si elle nous ordonnait d'être insensibles à la faim » et à la soif, au froid et à la chaleur, ses ordres seraient » suivis de la révolte de tous nos sens; c'est que la nature » est plus forte que la loi : ainsi rien ne pourrait résister » à l'amour s'il était invincible par lui-même ; ainsi on » n'aime que quand on veut aimer.

» Si l'on était maître de s'imposer ce joug, dit *Cyrus*, » on ne le serait pas moins de le secouer. Cependant j'ai » vu des amans verser des larmes de douleur sur la perte » de leur liberté, et s'agiter dans les chaines qu'ils ne pou- » vaient ni rompre ni porter. C'étaient, répondit le jeune » homme, de ces cœurs lâches qui font un crime à l'a- » mour de leur propre faiblesse; les ames généreuses sou- » mettent leurs passions à leur devoir. *Araspe*, *Araspe*, » dit *Cyrus* en le quittant, ne voyez pas si souvent la » Princesse. » *

Cependant comme l'honnêteté l'obligeait à la voir et à tâcher de la consoler, l'amour qu'il avait bravé, sut profiter adroitement des circonstances, pour se glisser dans son cœur. Il ne s'aperçut de sa passion que lorsqu'il ne fut plus possible d'y résister; alors uniquement occupé de l'objet qu'il adorait, il déclara son amour à *Panthée*, essuya les refus les plus constans, insista, et enfin se vit prêt à employer la violence pour satisfaire ses désirs avec une femme respectable dont il avait promis d'être le protecteur et le gardien. *Panthée* fut assez heureuse pour faire savoir à *Cyrus* le danger qui la menaçait; elle en fut bientôt délivrée. * Le Roi se contenta de faire dire à son favori qu'il devait employer auprès de la Princesse les voies de la persuasion et non celles de la violence. *

Araspe honteux et confus des reproches qu'il méritait, et de la bonté avec laquelle *Cyrus* lui faisait sentir sa faute, * n'osait paraître devant lui. Le Prince touché de son état, le fit venir en sa présence : « Pourquoi, lui dit-il, crai- » gnez-vous de m'approcher? Je sais trop bien que l'a- » mour se joue de la sagesse des hommes et de la puis- » sance des dieux ; moi-même, ce n'est qu'en l'évitant » que je me soustrais à ses coups. Je ne vous impute point

» une faute dont je suis le premier auteur, moi qui, en » vous confiant la Princesse, vous ai exposé à des dangers » au-dessus de vos forces. — Hé quoi ! s'écria ce jeune » Mède, tandis que mes ennemis triomphent, et que » mes amis consternés me conseillent de me dérober à » votre colère ; que tout le monde se réunit pour m'accabler, c'est mon Roi qui daigne me consoler ! *Cyrus*, vous » êtes toujours semblable à vous-même, toujours indulgent pour des faiblesses que vous ne partagez pas, » et que vous excusez, parce que vous connaissez les » hommes. » *

Dès ce moment *Araspe* se dévoua entièrement au service de *Cyrus*. Étant passé du côté des ennemis comme un transfuge, il procura des avantages considérables à son Roi.

* « *Panthée*, instruite de la retraite d'*Araspe*, sans en connaître le motif, fit dire à *Cyrus* qu'elle pouvait lui ménager un ami plus fidèle, et peut-être plus utile que ce jeune favori. C'était *Abradate* qu'elle voulait détacher du Roi d'Assyrie, dont il avait lieu d'être mécontent. *Cyrus* ayant donné son agrément à cette négociation, *Abradate*, à la tête de deux mille cavaliers, s'approcha de l'armée des Perses, et *Cyrus* le fit aussitôt conduire à l'appartement de *Panthée*. Dans le désordre d'idées et de sentimens que produit un bonheur attendu depuis long-tems, et presque sans espoir, elle lui fit le récit de sa captivité, de ses souffrances, des projets d'*Araspe*, de la générosité de *Cyrus*, et son époux, impatient d'exprimer sa reconnaissance, courut auprès de ce Prince, et lui serrant la main : *Ah ! Cyrus*, lui dit-il, *pour tout ce que je vous dois, je ne puis vous offrir que mon amitié, mes services et mes soldats ; mais soyez bien assuré que, quelque soient vos projets, Abradate en sera toujours le plus ferme soutien.* » *

En effet ce Prince donna les preuves les moins équivoques de son dévouement à la bataille de Thimbrée, où il perdit la vie en combattant pour *Cyrus* contre les Égyptiens.

* « Avant la bataille, et comme il allait monter sur

son char, *Panthée* vint lui présenter des armes qu'elle avait fait préparer en secret, et sur lesquelles on remarquait des ornemens dont elle s'était parée quelquefois. *Vous m'avez donc sacrifié jusqu'à votre parure*, lui dit le Prince attendri? *Hélas!* repondit-elle, *je n'en veux pas d'autre sinon que vous paraissiez aujourd hui à tout le monde tel que vous me paraissez sans cesse à moi-même.* »

« Quand elle le vit saisir les rênes, elle fit écarter tout le monde, et lui tint ce discours: *Si jamais femme a mille fois aimé son époux plus qu'elle-même, c'est la vôtre sans doute, et sa conduite doit vous le prouver mieux que ses paroles. Hé bien, malgré la violence de ce sentiment, j'aimerais mieux, et j'en jure par les liens qui nous unissent, j'aimerais mieux expirer avec vous dans le sein de l'honneur, que de vivre avec un époux dont j'aurais partagé la honte. Souvenez-vous des obligations que nous avons à Cyrus; souvenez-vous que j'étais dans les fers, et qu'il m'en a tirée; que j'étais exposée à l'insulte, et qu'il a pris ma défense; souvenez-vous enfin que je l'ai privé de son ami, et qu'il a cru, sur mes promesses, en trouver un plus vaillant, et, sans doute, plus fidèle dans mon cher Abradate.* » *

Cette femme si tendre et si vertueuse n'apprit qu'avec la plus grande douleur la mort de son époux; elle s'en fit apporter les tristes restes, les arrosa de ses larmes, et ne pouvant survivre au seul homme qu'elle avait aimé, elle se tua avec son épée, et fut enterrée dans le même tombeau. An du monde 3448, avant Jésus-Christ 548.

PAPINIUS.

Sextus Papinius, qui exerça le Consulat à Rome, l'an 788, éprouva dans sa famille tout ce que l'amour peut inspirer de plus furieux. L'histoire ne nous a pas conservé le nom de son épouse; tout ce que l'on sait, c'est qu'elle se conduisit avec si peu de retenue, que *Papinius* fût obligé de la répudier. Il avait eu de ce mariage deux fils, dont l'aîné avait une beauté rare dans un homme, et était dans un âge propre à ressentir et à exciter les passions. Ce

jeune homme, qui visitait souvent sa mère, eut le malheur de lui inspirer des désirs criminels; d'abord elle le combla de caresses; elle fournit abondamment à son luxe et à ses fantaisies; elle employa en un mot toutes les voies de la corruption. Son fils ne voyait en tout cela que des marques de complaisance et d'amitié de la part de sa mère. Cette malheureuse femme rebutée de tant d'avances inutiles, et écartant toute espèce de pudeur, eut la force de découvrir à son fils le feu criminel dont elle brûlait. Le jeune *Papinius* révolté d'un aveu qui faisait frémir la nature, et préférant la mort à l'infamie qu'il ne pouvait éviter, se précipita de l'appartement de sa mère dans la rue, et se tua. Cette mort extraordinaire fit éclat, et donna des soupçons : on accusa la mère au Sénat. Son rang et ses larmes adoucirent ses juges; on ne la condamna pas à mort, mais elle fut bannie de Rome, avec défense d'y rentrer, jusqu'à ce que son second fils eût passé les premiers feux de la jeunesse. An de Rome 789.

* PARABÈRE.

L'HISTOIRE ne fait aucune difficulté de mettre M. de *Parabère* au nombre des cocus. Son épouse, qui était une belle femme, fut la maîtresse connue du Régent; mais elle ne lui fut pas plus fidelle qu'à son mari. Le Duc de *Richelieu* qui, dans ce tems-là, semblait s'être fait une loi de plaire aux maîtresses de M. le Duc *d'Orléans*, fit subir à madame de *Parabère* le même sort : « elle devint grosse; le Régent et *Richelieu* se crurent, chacun de leur côté, le père de l'enfant à venir. Le Régent s'en glorifiait publiquement; *Richelieu* dans le secret, d'autant plus que madame de *Parabère* l'avait assuré qu'il était de lui. Cette dame ne vivait pas avec son mari: on était seulement embarrassé de savoir comment on ferait passer la chose. Le Marquis de *Parabère* s'enivrait souvent, et il fut convenu chez le Régent, qu'un jour qu'il serait ivre, on le porterait dans le lit de sa femme; qu'il serait facile de lui faire croire que le vin l'ayant disposé cette nuit à l'amour, il avait été machinalement trouver sa femme, et

que cette grossesse était le fruit de l'entrevue. *Parabère*, qui mourut sur cette entrefaite, dispensa de jouer cette comédie. » An 1719.

Ce fut cette madame *Parabère* qui, rendant un jour visite au Cardinal *Dubois*, lui frotta durement les épaules avec un bâton qu'elle avait caché sous ses jupes, parce qu'il avait mal parlé d'elle au Régent, qui avait alors pris madame *Davergne*.

Un auteur qui vivait du tems de madame de *Parabère*, et qui était dans le cas de la bien connaître, a fait ainsi son portrait :

« Sa figure était aimable, son caractère doux, et son esprit était médiocre ; on l'a accusée d'être ce qu'on appelle méchante dans le monde : hélas ! c'est ce que tout le monde peut mutuellement se reprocher ; mais l'acharnement avec lequel on a tenu sur elle des discours très-fondés, engage aisément une femme à rendre aux autres ce qu'ils lui prêtent, quand cette vengeance est à prendre, et qu'elle est souvent une vérité. Ce qu'il y a de singulier dans le caractère de madame de *Parabère*, c'est l'égalité de son amour ; ce sentiment en elle a souvent changé d'objet, mais jamais son cœur n'a été vide un instant : elle a quitté, elle a été quittée ; le lendemain, le jour même, elle avait un autre amant qu'elle aimait avec la même vivacité, et auquel elle était soumise avec le même aveuglement, car elle n'a jamais vu que par les yeux de son amant ; dès le moment qu'elle l'avait choisi, elle ne voyait que ses amis et n'avait que ses goûts. Cette exactitude de soumission, prouvée par l'exemple de plus de vingt amans qui se sont succédés pendant le tems de ses amours, et qui subsistent encore, me paraît un événement singulier, et plus rare, dans un degré aussi égal, que les exemples d'une constance d'un pareil nombre d'années ne le pourraient être.

» Lorsqu'on sacra l'abbé *Dubois* Archevêque de Cambrai, au Val-de-Grâce, continue le même auteur, le Régent avait promis au Duc de *Saint-Simon* de ne pas se trouver à cette cérémonie ; mais madame de *Parabère*,

la maîtresse alors régnante, ayant passé la nuit avec le Prince, exigea qu'il irait. Il lui représenta l'indécence, elle en convint; mais elle ajouta : *Dubois saura que nous avons couché ensemble cette nuit, il se prendra à moi de vous en avoir détourné, et, avec l'ascendant qu'il a pris sur vous, il finira par nous brouiller.* Le Régent essaya de la rassurer sur ses craintes, la traita de folle: *folle tant qu'il vous plaira*, lui dit-elle; *mais vous irez, ou je romps avec vous, ne fut-ce que pour ôter à l'abbé l'honneur de nous désunir lui-même*; et le Régent alla du lit de la *Parabère*, au sacre de l'abbé *Dubois*, afin que toute la journée se ressemblât. »

J'ai vu, en 1768 ou 1769, chez un Lieutenant-Général des armées du Roi, une madame de *Paradère*, femme d'un Maréchal de camp, assez jolie, et venant prendre des leçons sur la manière dont elle devait se conduire pour parvenir à être la maîtresse de *Louis XV*; on m'assura qu'elle avait couché avec ce Prince; mais faute d'adresse ou autrement, cette démarche n'eut aucune suite. *

* PARCK.

Thomas Parck, Anglais, mourut en 1635, âgé de cent-cinquante-deux ans. Il avait vu dix Rois se succéder, et il fut constamment catholique malgré les révolutions qui arrivèrent dans sa patrie pendant le cours de sa vie. « En mourant, il confessa ingénument qu'à l'âge de cent ans il avait été appellé en Justice, et convaincu d'avoir fait un enfant à une jeune fille; que pour ce sujet, il avait été condamné à faire pénitence publique devant la porte de l'église, couvert d'un drap blanc, avec un cierge à la main, suivant la coutume du royaume. Il avait perdu la vue seize ans avant sa mort. » *

PAUL. (le Comte de Saint-)

Pendant les guerres de *Charles V*, Roi de France, contre *Édouard III*, Roi d'Angleterre, guerres qui furent très-favorables à la France, et qui réparèrent en grande

partie les pertes que le royaume avait faites sous le règne précédent, le Captal de Buch, autrement de Back', grand Seigneur de Gascogne, et le Général le plus renommé du parti Anglais, fut fait prisonnier. Dans le même tems le jeune *Walerand de Luxembourg*, Comte de *Saint-Paul* ou *Pol*, et de Ligny, descendu d'une branche cadette de l'illustre maison de Luxembourg, fut aussi fait prisonnier par les Anglais. *Édouard* proposa l'échange de ces deux prisonniers; mais *Charles V* ne jugea pas à propos de rendre à son ennemi un vieux Général pour un jeune Capitaine. L'amour vint consoler le Comte de *Saint-Paul* de ce désagrément.

Comme il était prisonnier sur sa parole, et que d'ailleurs on avait pour lui les plus grands égards, il se trouvait à toutes les fêtes de la Cour d'Angleterre : parmi toutes les beautés qui en faisaient l'ornement, on remarquait sur-tout *Mahau' de Courtenay*, fille du premier mariage de la Princesse de Galles avec le Comte de Holland : on l'appellait la belle *Mahaut* ; elle avait en effet tous les charmes de sa mère. Le Comte de *Saint-Paul* ne put voir tant de grâces sans en être vivement épris : heureusement pour lui le cœur de la Princesse se trouva aussi sensible; « *car*, dit un auteur contemporain, *ils s'en amourèrent loyaument l'un de l'autre ; ils étoient toujours ensemble aux danses et ébattemens*, *tant qu'on s'en aperçut.* »

Mahaut avoua en rougissant qu'elle aimait le jeune *Walerand*. Le Roi d'Angleterre approuva cette passion, dans l'intention de s'attacher un si riche feudataire. Le Comte de *Saint-Paul*, irrité du peu de cas qu'on avait fait de lui en France, en refusant de l'échanger contre le Captal de Buch, * entraîné d'ailleurs par l'amour, passion à laquelle il était bien difficile de résister à son âge, * épousa sa belle maîtresse, sans avoir demandé l'agrément de son Roi, persuadé qu'on le lui refuserait. Il fit plus, ayant renoncé à la qualité de vassal de la France, il s'engagea de livrer aux Anglais ses châteaux de Bohain et de Guise, dans le Vermandois. Le Roi de France, instruit de tout ce qui s'était passé, envoya des troupes qui se mirent

en possession des terres du Comte de *Saint-Paul*, et on le bannit du royaume. Il était alors en France, et il fut trop heureux de pouvoir repasser en Angleterre sans avoir été arrêté.

Après la mort de *Charles V*, le Comte de *Saint-Paul* chercha à obtenir son pardon. Les Comtes de Savoie avec les Ducs de Brabant et de Bourgogne représentèrent au Roi *Charles VI* que le Comte n'avait rien fait contre l'État, et que son mariage contracté sans l'aveu de son Roi n'était que l'effet d'une passion excusable, sur-tout ayant fait une alliance glorieuse. Le pardon fut accordé, et le Comte revint en France. An 1380.

PAUL V.

Sous le pontificat de *Paul V*, la République de Venise eut de grands démêlés avec la Cour Romaine : l'origine de cette dispute ne peut être attribuée qu'à l'amour.

Les Supérieurs de l'Ordre de Saint-Augustin s'étaient contentés de condamner aux galères un de leurs religieux qui, après avoir violé une fille de onze ans, l'avait massacrée pour cacher son crime. Le Sénat Vénitien, indigné d'une punition aussi douce pour un crime si atroce, fit arracher le moine de son couvent, et le condamna à être coupé en quatre quartiers. Depuis ce tems, le Conseil des Dix avait fait jetter dans les cachots deux prêtres. L'un, nommé *Scipion Seranno*, Chanoine de Vicence, avait long-tems essayé de séduire une de ses parentes; irrité de ses refus, il avait osé, au mépris de l'honnêteté et de la sûreté publique, aller chez elle, comme chez une courtisanne, et lui faire les dernières insultes. L'autre prêtre, nommé *Brandolin Valdemarin*, abbé de Narvesa, avait, entr'autres crimes, abusé de sa sœur.

Ces entreprises de la part du Sénat et d'autres décrets avaient été tolérés par le prédécesseur de *Paul V*; mais ce Pontife ne fut pas si facile. Après plusieurs démarches inutiles de la part des Vénitiens pour l'adoucir, il fulmina une excommunication contre la République. * Les Jé-

suites, les Capucins et les Théatins qui obéirent aux ordres de Rome, furent chassés de l'Etat; le reste du clergé demeura fidele à la patrie, et fit ses fonctions à l'ordinaire. Le Grand-Vicaire de Padoue fut le seul qui témoigna quelqu'incertitude; il fut assez hardi pour dire au Podestat qu'il ferait ce que le Saint-Esprit lui inspirerait. Ce Magistrat lui ayant répondu que le même Saint-Esprit avait déjà inspiré au Conseil des Dix de faire pendre tous les désobéissans, le Prélat ne balança plus, et ne demanda point d'autre inspiration pour se déterminer. *

L'interdit lancé par le Pape occasionna une foule d'écrits pour et contre. Les Cardinaux *Bellarmin* et *Baronius* furent les athlètes du Pape; le fameux *Frapaolo* et *Jean Marsilio* écrivirent en faveur des Vénitiens. On les cita tous deux au tribunal de l'Inquisition à Rome; mais ils furent assez prudens pour ne répondre que de loin. Alors on prit les armes; et cette querelle qui ne ferait pas la plus légère sensation aujourd'hui, allait faire verser bien du sang, lorsque le Cardinal de *Joyeuse*, Ministre plénipotentiaire de *Henri IV*, Roi de France, parvint à apaiser tout le bruit. *Frapaolo* manqua d'en être la victime; deux assassins le blessèrent de trois coups de poignard: heureusement il n'en mourut pas.

* *Paul V*, qui avait excité tout ce tumulte, par une suite des prétentions outrées de la Cour Romaine, mourut en 1621, et eut pour successeur *Grégoire XV*. *

* PAULIN.

THÉODOSE II, Empereur d'Orient, succéda à l'âge de sept ans à son père *Arcadius*. L'Empire était alors attaqué de toutes parts par les Barbares. Un Prince aussi jeune n'aurait pu résister à tant d'attaques, s'il n'eût eu pour soutien *Anthémius*, Préfet du Prétoire d'Orient. Ce grand homme se mit à la tête des affaires, et par sa sagesse et sa prudence il conserva à *Théodose* son héritage, et à l'Empire sa tranquillité. Au bout de six ans, ce Ministre succomba vraisemblablement sous les intrigues de la Cour: il se choisit

une retraite obscure, et y vécut en philosophe. Le gouvernement de l'État passa alors entre les mains de *Pulchérie*, sœur de *Théodose*, quoiqu'elle ne fût âgée que de quinze ans.

Les historiens ont presque tous fait l'éloge le plus complet de cette Princesse. « Seule, disent-ils, de tous les enfans d *Arcadius*, elle hérita de la grandeur d'ame de son aïeul, *le Grand Théodose*. La prudence qui est dans les autres le fruit de l'expérience, fut en elle un don de la nature. Elle parlait également bien grec et latin, et écrivait poliment dans ces deux langues. Elle était pourvue de toutes les grâces de la beauté; mais, voulant entièrement se consacrer au service de Dieu et de l'État, elle fit vœu de virginité, et porta ses sœurs *Arcadie* et *Marine* à suivre son exemple. On sait qu'après la mort de son frère, elle prit pour époux *Marcien*; mais elle exigea qu'il ne la troublerait jamais dans la résolution irrévocable qu'elle avait prise de conserver sa virginité. Il est vrai qu'elle avait alors cinquante-deux ans, et on croira facilement qu'à cet âge un pucelage n'est pas bien tentant; mais au moins jusqu'à ce moment les historiens ne lui reprochent pas d'avoir manqué à son vœu.

Telle était la Princesse qui se chargea du gouvernement de l'Empire et de l'éducation du jeune *Théodose*. Lorsqu'il eut acquis l'âge de vingt ans, il fallut songer à lui chercher une épouse. « *Paulin*, qu'une tendre amitié attachait à *Théodose* depuis l'enfance, partageait ce soin avec *Pulchérie*, et ils éprouvaient tous deux combien il est difficile de rencontrer ensemble toutes les grâces et toutes les vertus. Pendant qu'ils s'occupaient de cette recherche, une jeune personne, fille de *Léonce*, célèbre sophiste d'Athènes, conduite par l'infortune, vint à Constantinople pour demander justice contre ses frères. Elle se nommait *Athénaïs*, était d'une beauté éblouissante, et joignait à ces dons de la nature ceux de l'esprit le mieux cultivé. Conduite par une tante chez laquelle elle s'était réfugiée, elle s'adressa à *Pulchérie*; elle exposa le sujet de ses plaintes avec des grâces si touchantes, que la Princesse

fut aussi enchantée de son esprit que de sa beauté. Elle s'informa de ses mœurs; et, ayant appris qu'elles étaient irréprochables, elle crut avoir trouvé dans cette jeune fille ce qu'elle cherchait vainement à la Cour. Elle fit aussitôt part à son frère de cette heureuse découverte.

» Ce récit excita dans le jeune Prince une vive impatience de voir *Athénaïs. Pulchérie*, sous prétexte de s'instruire plus en détail de l'objet de sa requête, la fit entrer dans son appartement où *Théodose*, sans être aperçu d'elle, eut le tems de la considérer d'un lieu où il était avec *Paulin*. Tous deux furent frappés de l'éclat de sa personne, tandis que *Pulchérie* admirait la justesse, les grâces et la modestie de ses discours. *Théodose* en devint passionnément amoureux, et n'eut point de repos que le mariage ne fût conclu. *Athénaïs* changea son nom en celui d'*Eudoxie*. Elle profita de son élévation, non pour se venger de ses frères, mais pour leur procurer des places honorables et lucratives. Conservant sous la pourpre son goût pour les Lettres, elle composa des poëmes qui ont fait l'admiration de son siècle et de la postérité. »

Dix-neuf ans s'étaient écoulés depuis cet heureux mariage, sans que les sentimens de *Théodose* pour l'Impératrice parussent affaiblis, lorsque la jalousie, cette terrible et souvent aveugle passion, vint empoisonner le reste de ses jours. « *Paulin*, comme on l'a dit, lui était tendrement attaché dès son enfance; ils avaient passé ensemble cet heureux tems où le cœur ignore encore le déguisement ainsi que la défiance, et où l'amitié n'est contrainte ni par le respect, ni par la réserve. Émules dans leurs études, et toujours amis, le mariage de *Théodose*, loin d'affaiblir leur union, en avait resserré les nœuds. *Paulin* avait contribué à l'élévation d'*Athénaïs*; en relevant ses qualités brillantes, il avait fixé sur elle les regards du Prince. *Théodose* l'en aimait davantage; il le comblait d'honneurs : il lui avait conféré la charge de Maître des offices, et lui destinait les plus hautes dignités de l'Empire. *L'estime, autant que la reconnaissance, attachait à Paulin le cœur de l'Impératrice : elle se plaisait à le voir, à l'entendre; elle retrouvait en*

lui le goût qu'elle avait pour les Lettres, joint aux qualités les plus essentielles : c'était un confident sûr, un guide éclairé et fidèle au milieu du labyrinthe de la Cour, inconnu à la Princesse ; et ce commerce innocent procurait à Eudoxie toutes les douceurs que permet la vertu.

» On vit alors dans un Prince d'un caractère doux et aimable combien est dangereuse l'intime familiarité avec un Souverain. Une sombre et cruelle jalousie, suscitée sans doute par l'envie maligne et meurtrière de quelques courtisans, embrâsa le cœur de *Théodose*; il ne vit plus dans *Paulin* qu'un perfide corrupteur ; et l'ayant envoyé, sous quelque prétexte, à Césarée en Cappadoce, il lui fit ôter la vie.

» Les historiens les plus authentiques, ajoute celui qui nous fournit cette anecdote, ne disent rien de plus sur un événement si mémorable. Cependant on trouve dans quelques auteurs que l'Empereur ayant envoyé à *Eudoxie* une pomme d'une grosseur extraordinaire et d'une beauté singulière, dont on lui avait fait présent, la Princesse l'envoya à *Paulin*, sans lui faire dire que c'était de sa part. Le favori n'eut rien de plus pressé que de donner ce fruit à *Théodose*. Pensant alors à tout ce qu'on lui avait dit sur la liaison de *Paulin* avec l'Impératrice, le Prince fit venir *Eudoxie*, et lui demanda ce qu'elle avait fait de la pomme qu'il lui avait envoyée ; elle répondit qu'elle l'avait mangée, réponse qui augmenta et confirma les soupçons de l'Empereur.

» Quoi qu'il en soit, la mort de *Paulin* étonna tout l'Empire ; mais *Eudoxie* en ressentit une douleur d'autant plus vive, qu'elle regarda cette injustice comme un coup mortel porté à son honneur. Elle s'éloigna de *Théodose* qui, prévenu de noirs soupçons, ne fit rien pour la rappeller. Enfin détestant le diadême et la Cour, et regrettant la vie obscure qu'elle avait quittée avec tant de joie, vingt ans auparavant, elle demanda et obtint sans peine la permission de se retirer à Jérusalem où elle avait déjà fait un voyage.

» La jalousie de l'Empereur y suivit cette Princesse infortunée.

fortunée. *Théodose* ayant appris que le prêtre *Sévère* et le diacre *Jean* qu'elle avait choisis pour compagnons de son exil volontaire, la visitaient souvent, et qu'elle les comblait de présens, envoya *Saturnin*, Comte des domestiques, qui les fit mourir sans aucune forme de procès. Irritée de cette nouvelle insulte, *Eudoxie* s'emporta à un tel excès, qu'elle fit tuer *Saturnin*, forfait plus capable de noircir son innocence que de la venger. L'Empereur se contenta de la punir, en lui ôtant tous ses Officiers, et la réduisant à une condition privée. Elle vécut encore vingt années dans les larmes et dans la douleur la plus amère, tâchant d'effacer par ses bonnes œuvres le crime que son honneur outragé lui avait fait commettre. On croit qu'elle mourut à Jérusalem : elle protesta en mourant que sa liaison avec *Paulin* n'avait jamais rien eu de criminel, et qu'elle n'avait aimé dans sa personne que l'ami de *Théodose* et un protecteur généreux qui avait secondé en sa faveur les intentions de *Pulchérie.* »

Il est aisé de voir que l'historien dont on vient d'emprunter le récit paraît persuadé de l'innocence d'*Eudoxie*, malgré son attachement pour *Paulin*, jeune homme aimable, doué des plus grandes qualités, et qui avait des entretiens fréquens et particuliers avec l'Impératrice. On peut ajouter à cela le portrait que le même historien fait de *Théodose*. « Il possédait, dit-il, plusieurs des qualités » qui pourraient faire un bon Evêque; aucune de celles qui » font un grand Prince. Il savait l'Écriture-Sainte par cœur; » il en recueillait avec soin tous les interprètes. Théologien » studieux, il aimait à disputer sur les matières de religion, et ne s'en mêla que trop : sa facilité naturelle » l'exposait à la séduction. Il jeûnait souvent, sur-tout les » mercredis et les vendredis, selon l'ancien usage de l'église. Il se levait au point du jour, et chantait l'office » divin avec ses sœurs : son palais avait un peu trop l'extérieur d'un monastère. » On peut croire qu'un semblable Prince qui a une femme jolie et aimable, et en même tems un rival dangereux, peut bien avoir quelque crainte, à moins que la femme ne soit douée d'une vertu extraordi-

naire; cependant on ferait bien de ne pas oublier ce que dit La Fontaine:

Volontiers où soupçon séjourne,
Cocuage séjourne aussi.

An 1440. *

PAUSANIAS.

« On conte, dit Plutarque, que *Pausanias*, un jour » dans la ville de Bysance, envoya querir une jeune fille » nommée *Cléonice*, de noble maison, de noble parenté, » pour en faire son plaisir. Les parens ne lui osèrent refu- » ser pour la fierté qui était en lui, et la laissèrent enlever. » La jeune fille pria ses valets-de-chambre d'ôter toute » lumière; mais en se cuidant approcher du lit de *Pau-* » *sanias* qui étoit déjà endormi, comme elle alloit en » ténèbres, sans faire bruit quelconque, elle rencontra » d'aventure la lampe qu'elle renversa. Le bruit que fit » la lampe en tombant l'éveilla en sursaut, et pensa sou- » dainement que ce fut quelqu'un de ses malveillans, qui » le vint surprendre en trahison; si mit incontinent la main » à son poignard qui étoit sous le chevet du lit, et en frappa » et blessa la jeune fille, de telle sorte que bientôt après » elle en mourut. »

Plutarque ajoute que l'esprit de cette fille ne cessa de tourmenter toutes les nuits *Pausanias*, et lui disait en colère: *Méchant, reconnais-toi, reconnais la justice; elle veut que l'on te punisse.* Le fait est que cette action irrita tous les alliés de *Pausanias*; ils vinrent l'assiéger dans Bysance, sous la conduite de *Cimon*, Athénien, et ce ne fut qu'avec peine qu'il put échapper et se sauver de la ville. Il alla à Héraclée, vers un lieu où l'on consultait les ombres et les mânes des morts. Là, il fit, dit-on, évoquer l'ame de *Cléonice*, et la conjura de faire cesser sa colère et son ressentiment. On ajoute qu'elle lui apparut et lui répondit qu'il serait délivré des maux qui le tourmentaient dès qu'il serait arrivé à Sparte, voulant vraisemblablement signifier par là la mort qu'il devait y souffrir.

* *Pausanias*, Roi de Sparte, était fils du Roi *Cléombrote*.

Il fut le tuteur de *Plistarque*, fils de *Léonidas*; il s'immortalisa par la victoire qu'il remporta contre les Perses à Platée. Alors l'ambition s'empara de son cœur, et voulant secouer le joug que lui imposaient les lois de sa patrie, il osa aspirer à l'asservir. Pour y parvenir, il avait besoin du secours de ces mêmes Perses qu'il avait vaincus. Il entretenait pour cela des intelligences avec eux, par le moyen des émissaires qu'il leur envoyait, et dont aucun ne revenait : on les faisait mourir, crainte qu'ils ne découvrissent quelque chose. Un jeune Thessalien envoyé par *Pausanias*, eut la curiosité de décacheter la lettre dont il était porteur; elle lui apprit la trahison de son maître et le sort qui l'attendait. Il alla à Sparte, et remit la lettre aux Éphores. *Pausanias*, convaincu de son projet criminel, se sauva dans un temple dont on fit murer les portes, et où il mourut de faim. L'an du monde 2501, avant Jésus-Christ 493. *

PAYSANNES.

« Une *Paysanne* Suédoise soupçonnait son mari d'aimer sa servante; elle conçut le projet de se venger, et elle l'exécuta d'une manière atroce. Elle descend à la cave avec l'objet de sa jalousie : elle l'assassine avec une hache qu'elle avait à la main; l'ouvre, lui arrache le cœur et en fait un ragoût qu'elle sert à son mari, à dîner, en l'invitant à en manger. Mais, comme une secrète répugnance empêchait celui-ci d'y toucher, *c'est pourtant*, lui dit cette femme aveuglée par sa passion, *de la chair d'une bête que vous aimiez bien lorsqu'elle était vivante; je vais vous la faire voir, si vous voulez.* En prononçant ces mots, elle se lève et conduit son mari à la cave. L'aspect du cadavre le fit reculer d'horreur à l'instant où sa femme qui avait saisi la hache levait le bras pour l'en frapper. Il la lui arracha, l'enferma dans la cave, et fit venir la justice pour s'en saisir. On ne s'attendait pas à sa défense : sans se déconcerter, elle rejetta aussitôt ses fureurs sur son accusateur, et soutint que le mari n'avait tué la servante que parce qu'elle n'avait pas voulu déposer contre sa maîtresse dont il soupçonnait la fidélité. » An 1775.

« Une jeune *Paysanne*, nommée *Catherine*, avait quitté son village pour venir dans une ville de province se vouer aux travaux de la domesticité. Quoiqu'entourée de périls que l'on connaît peu dans les hameaux, elle conservait l'innocence et la candeur de ses mœurs. Cette simplicité si touchante prêtait un nouvel éclat à ses agrémens, et ils étaient faits pour être remarqués. Le maître de *Catherine* ne se borna pas à la trouver jolie, il en devint éperdument amoureux. Cet homme avait tous les vices qu'entraîne la corruption des villes; il lui parut très-juste et très-facile de se satisfaire. La sagesse de la servante l'étonna; ses désirs s'en irritèrent : tous les artifices de la séduction furent déployés; propos flatteurs, promesse d'une fortune convenable, présens même, rien ne fut épargné, et rien ne fut accepté. L'honnête créature n'en concevait pas plus d'orgueil; elle pensait qu'il n'y avait rien de si naturel que de regarder l'honneur comme un trésor au-dessus de toutes choses; elle n'eut donc pas de peine à persister dans sa résistance.

» Un amour criminel est toujours près de la fureur. Le scélérat qui se voit trompé dans son attente, ne pouvant posséder *Catherine*, résolut de la perdre par la plus noire et la plus abominable des vengeances. Il donne le congé à la malheureuse servante; elle faisait emporter une petite cassette qui renfermait ses hardes : il crie qu'il est volé ; la justice arrête aussitôt la cassette, en fait l'ouverture, et y saisit des effets que le monstre qui avait su les y introduire furtivement, reconnaît et réclame ; on s'attend bien à la suite de cette infâme machination.

» L'infortunée *Catherine* est plongée dans un cachot, réputée coupable du vol. C'est en vain qu'elle pleure, qu'elle gémit, qu'elle s'écrie continuellement qu'elle est innocente, qu'elle n'a jamais rien dérobé; ces excuses sont employées par le coupable comme par l'innocent : la loi s'est élevée contre l'accusée; les juges, malgré la pitié qui les sollicite en sa faveur, ont été forcés de prononcer; la vertu même subit enfin la punition du crime.

» Un chirurgien, fameux anatomiste, court retirer, à

prix d'argent, le corps des mains de l'exécuteur ; il se hâte de la transporter chez lui. Le hasard veut que son frère se trouve chez lui : c'était un religieux respectable, dont l'âge et les cheveux blancs ajoutaient à la vénération qu'il semblait inspirer. Son premier mouvement, à la vue de ce corps, est d'être ému de compassion. Si jeune dans le vice, dit-il, et s'exposer à une fin si prématurée et si déplorable! Cependant le chirurgien apprêtait ses instrumens, il approchait le scapel ; il croit s'être aperçu que cette fille respirait encore. *Catherine* en effet n'était point morte ; elle a repris ses sens, elle ouvre les yeux, les tourne sur le religieux ; et frappée de cet air imposant, croyant voir Dieu même, elle se lève, va tomber à ses pieds, les embrasse avec transport et s'écrie : *Ah ! Père éternel, vous savez mon innocence !* Ce cri est pour le religieux et son frère celui de la vérité ; ils donnent tous leurs soins à cette fille, la rappellent à la vie et se hâtent d'instruire les Magistrats de cet événement. Le procès est soumis à une révision ; l'innocence éclate dans tout son jour ; le calomniateur est condamné au dernier supplice. Toute la ville se disputa le plaisir, cette satisfaction si pure, si douce, de rendre hommage à la vertu, de lui faire oublier, s'il est possible, de si rudes épreuves. *Catherine* est comblée de présens, de distinctions ; elle avait recouvré la vie et l'honneur, mais on ne put parvenir à lui rendre la raison. Son châtiment, si peu mérité, avait dérangé ses organes ; on fut obligé de la renfermer. On la trouvait nuit et jour, à genoux, les mains jointes, versant des larmes, en répétant sans cesse ce qu'elle avait dit à ses juges : *Messeigneurs, Messeigneurs, je vous assure que je ne suis point une voleuse.* » An 1778.

* PEIXOTO.

Un auteur dont on trouvera plusieurs articles dans ce Dictionnaire, a raconté d'une manière si curieuse et si intéressante l'aventure du juif *Peixoto*, qui amusa beaucoup le public dans le tems, que je ne crois pas devoir rien y changer, quelque longs que soient les détails dans lesquels il est entré.

« Le sieur *Peixoto* dont les parens étaient liés avec la famille d'*Acosta*, établie depuis long-tems en Angleterre, par les correspondances du commerce, fondées sur les rapports antérieurs de nation et de religion, fut envoyé en Angleterre pour se former à la profession de son père, et se mettre en état de suivre la seule carrière dans laquelle un homme de sa nation puisse se distinguer.

» Il fut accueilli par les d'*Acosta* avec l'empressement et les égards dus à des liens réciproques aussi sacrés : leur maison devint la sienne. Il eut occasion de voir la demoiselle *Sara*, leur sœur, et il en devint bientôt amoureux. C'était une beauté grave, majestueuse, plus âgée que lui de quelques années, sage, austère et très-propre à lui en imposer de toutes façons. Ainsi, quand il aurait eu des vues illégitimes, il n'aurait pu les remplir. Il était d'ailleurs trop laid, trop dégoûtant, trop mal-propre pour se flatter de la séduire; il fut donc obligé de la demander en mariage.

» Il n'était pas majeur suivant les lois de France, car il n'avait que vingt-un ans ; mais il l'était suivant les lois de sa nation, puisque l'âge de majorité, chez les Juifs, est à treize ans et un jour. Bien plus, il était en état de péché ; car la chasteté, la première des vertus dans le christianisme, est un crime, une infamie chez les Juifs qui, dociles au vœu de la nature, veulent que l'homme soit marié à dix-huit ans: ainsi l'ont décidé les Rabbins; et le célibataire qui l'est encore à vingt ans, est censé être en péché. Le sieur *Peixoto* épousa donc, et expia son iniquité dans les voluptés conjugales. Fier de sa conquête, il se hâta de la conduire en France, et de la déposer au sein de sa famille. La nouvelle épouse en fut très-bien accueillie, et a toujours vécu depuis avec elle dans la meilleure intelligence.

» Malheureusement le sieur *Peixoto* se lassa bientôt d'une femme froide, soit par tempérament, soit par le dégoût que lui inspirait, malgré elle, un aussi vilain mari. Bordeaux est une ville de corruption, qui lui offrait des ressources ; il en usa ; et l'on sait quel tort les courtisanes

font à une épouse honnête qui, à ce premier défaut, joint celui de n'avoir pas pour ramener un infidèle, la coquetterie, les agaceries, l'art rafiné des jouissances que possédent si supérieurement les premières. Cependant le sieur *Peixoto* perdit un jour ce goût pour un autre bien opposé, et dont c'était sans doute le plus grand attrait.

» Il allait à ses affaires dans une chaise à porteurs, lorsqu'il voit passer une béguine toute jeune; du moins elle lui parut telle. A l'instant un trait de feu détaché des yeux de cette Agnès passe dans son cœur, et l'enflamme. De son côté, à peine les a-t-elle levé sur lui, qu'elle les baisse; et, frappée sans doute de l'air luxurieux de ce satyre, elle redouble le pas pour s'en éloigner : le coup était porté. Le sieur *Peixoto* ne voit plus qu'elle; il fait arrêter sa chaise; il donne un louis à ses porteurs, et les excite à suivre cette religieuse, à découvrir son couvent, à savoir son nom, en un mot à prendre tous les renseignemens qui peuvent lui en procurer la connaissance. Son ordre est exécuté; ils lui apprennent que c'est une Sœur-Grise qui se nomme *Rose*, en effet très-jolie; qu'ils l'ont vue rentrer dans sa maison. Il demande ce que c'est que des Sœurs-Grises, ils lui répondent que ce sont des filles charitables, non cloitrées, mais vivant en communauté, sous une Supérieure, et spécialement consacrées au soin des pauvres et des malades. Il s'écrie qu'il y a dix louis pour chacun d'eux, s'ils peuvent la déterminer à un rendez-vous avec lui; qu'il le paierait bien cinq cents louis.

» Ces porteurs, après avoir déposé leur précieux fardeau, vont au cabaret boire une partie du louis, et aviser comment ils pourront faire pour gagner la récompense promise. L'un des deux, plus fin, dit : Mais il y a à Saint-Surin (*a*) la *Vatinelle* qui ressemble beaucoup à cette Sœur-Grise, qui en jouerait parfaitement le rôle; notre bourgeois n'a pas vu la beauté embéguinée qui lui fait tourner la tête, assez long-tems pour ne pas s'y laisser

(*a*) Quartier de la ville habité spécialement par les filles de mauvaise vie.

tromper, et certainement l'autre sera enchantée d'une aussi bonne fortune ; nous pourrons nous ébaudir, par-dessus le marché, aux dépens du Juif. Son camarade trouve l'idée excellente : ils ne perdent point de tems, et vont sur-le-champ chez la courtisaune qui les accueille avec reconnaissance, et trouve que cinq cents louis sont très-bons à gagner : mais elle connaissait les hommes; elle savait qu'en se rendant trop facilement au désir de l'Israélite, elle pourrait l'affaiblir et accélérer le repentir, elle arrange avec les entremetteurs une réponse ambigue qui, sans rien promettre de certain au sieur *Peixoto*, doit, en l'entretenant dans son espoir, l'augmenter.

» Ils retournent donc vers celui-ci; ils lui rendent compte de leur conversation avec Sœur *Rose*; comment ils ont eu grande peine à entrer en pourparler avec elle; comment elle les a poussés de questions, au point qu'ils n'ont pu lui dissimuler que M. *Peixoto* était un Juif; comment à ce mot de juif elle a fait un signe de croix, en s'écriant : *Moi, coucher avec un de ces malheureux qui ont crucifié notre Sauveur !* comment, un peu calmée cependant, lorsqu'ils lui ont fait envisager que ce Juif était fort riche, fort généreux, et donnerait douze mille francs pour une entrevue, elle a fini par ajouter : *Que sais-je ? les desseins de la providence sont impénétrables : peut-être suis-je destinée à la conversion de ce Juif! Dieu se sert quelquefois des plus vils instrumens. Quoi qu'il en soit, dans le cas où je me fourvoierais, ou, croyant travailler à une œuvre du ciel, je ne travaillerais que pour l'enfer, et me donnerais moi-même au diable, il faut qu'au moins je puisse me sauver dans un autre état, et, n'étant point engagée par des vœux indissolubles, prendre celui du mariage. Or on ne trouve point de mari sans fortune, et mille louis ne sont guères que de quoi en avoir un d'une condition très-bourgeoise et assortie à la mienne.*

» Le sieur *Peixoto* avait l'imagination tellement allumée par la beauté qu'il n'avait fait qu'entrevoir, qu'il ne fut point effarouché par ce discours, moitié fanatique et moitié profane, qui ne sentait nullement la religieuse, ni

l'Agnès, ni la dévote; qui aurait dû lui faire ouvrir les yeux, s'il eût été de sang-froid, et qui ne lui fit en ce moment ouvrir que la bourse. En effet, malgré son avarice naturelle les plus grands sacrifices ne lui auraient pas coûté. Il s'estime donc très-heureux de pouvoir se satisfaire avec de l'argent, et il acquièsce à la somme, ainsi qu'aux conditions de l'entrevue. Elles étaient que la Sœur ne se rendrait que la nuit chez lui, sous prétexte d'aller remplir quelques fonctions de son ministère; que tout se passerait dans le plus grand secret, et qu'elle serait libre très-promptement, de façon à retourner dans sa communauté sans bruit et sans scandale.

» La *Vatinelle* avait des relations chez ces saintes Filles; et, sans qu'on sache trop comment, elle manœuvra si bien qu'elle eut un habit de Sœur-Grise, et tout l'attirail nécessaire à ce pieux accoutrement; elle y joignit tout ce que l'art pouvait ajouter sans affectation. Préalablement elle avait mis en usage les préparations nécessaires, afin de tromper son luxurieux amant sur le point le plus essentiel, et se donner un air de pucelle. Ainsi maquignonée depuis les pieds jusqu'à la tête, elle se rendit, escortée par les deux porteurs, chez l'amoureux Israélite. Elle lui sembla plus charmante encore qu'il ne se l'était figuré. Il était dans la force de l'âge; et, triomphant de la résistance qu'elle lui opposait, et qui s'affaiblissait par degrés, il se rue sur elle avec une fureur effrénée, digne des premiers Patriarches. Cependant l'heure de la séparation sonne, et elle quitte impitoyablement le lit, théâtre de leur plaisir, sans qu'aucune prière de son amant puisse la faire différer. Elle s'était nantie auparavant de la somme, condition du marché, en une lettre-de-change bien libellée; et, prévoyant ce qui devait arriver, elle le laissa dans la douce confiance qu'il ne la voyait pas pour la dernière fois. Elle lui fit entendre que l'intérêt, mobile de la première entrevue avec un inconnu, céderait désormais à un motif plus noble; qu'il lui avait fait découvrir en elle-même une source de jouissance qu'elle ignorait, et qu'elle ne goûterait jamais bien qu'avec l'homme divin qui lui en avait donné le secret.

» Toujours en feu, le fougueux *Peixoto* ne dormit pas du reste de la nuit. Le matin, il s'en rappellait les délicieux momens, lorsque sa femme entra, vint l'agacer, lui fit des reproches amoureux sur l'oubli où il la mettait depuis quelque tems, et malheureusement pour elle, elle obtint des embrassemens qui ne lui étaient pas destinés, et dont les fruits amers furent les derniers gages de la tendresse de son époux.

» En effet, la *Vatinelle* était atteinte d'un poison trop ordinaire aux filles de son espèce. Elle l'avait fait passer dans les veines de son amant, et celui-ci l'avait transmis à sa moitié qui s'en aperçut la première. Ignorant encore le mal dont elle porte les symptômes, elle consulte sa belle-sœur qui n'en sait pas davantage; il fallut avoir recours au chirurgien : il leur apprit que c'est ce virus, presqu'aussi ancien que le monde, qui minait le bon Roi *David*, lorsqu'il s'écriait *que ses os se desséchaient et tombaient en poussière*; que c'est le fruit d'un commerce impur, et que vraisemblablement madame, trop sage pour s'être exposée autrement, le tient de son mari.

» Celle-ci au désespoir, encore plus tourmentée du démon de la jalousie que des douleurs qui commençaient à la déchirer, en acquiert une énergie dont on ne l'aurait pas crue capable. Elle alla trouver son perfide époux, et lui fit les reproches les plus sanglans: lui-même n'était pas à s'apercevoir combien cruellement il avait été dupe. Il fut si fort atterré de cette découverte et de la justice des plaintes de sa femme, qu'il en resta interdit et s'avoua coupable par son silence, plus éloquent que tout ce qu'il aurait pu répondre. Pour dernier coup de poignard, on lui présente à acquitter, à l'échéance, la lettre-de-change dont il avait payé sa honte et l'effroyable maladie à laquelle il était en proie. Cet effet ayant déjà passé en plusieurs mains, devenait un titre sacré qu'il ne pouvait s'empêcher de reconnaître, sans se déshonorer, et sans se perdre dans le commerce. Il solde; mais dans l'excès de sa rage, n'écoutant aucun ménagement, et au risque de tout ce qui peut arriver, il court comme un furieux à la Communauté

des Sœurs-Grises, et s'adressant à la Supérieure : *Madame*, lui dit-il, *je ne sais ce que c'est que cette maison, asyle prétendu des vierges consacrées au Seigneur, et dans le fait repaire impur de libertinage et d'infamie. Vous avez, entr'autres, ici une Sœur Rose qui est bien la plus exécrable coquine que j'aie connue. Son air de douceur et d'ingénuité m'avait séduit; je n'ai point cru acheter trop cher ses faveurs par une somme de vingt-quatre mille francs, et voici comme j'en suis payé; voyez.....* Il étale en même-tems le déplorable état dans lequel il est aux yeux de cette pauvre fille, étourdie d'une scène dont il n'y a peut-être pas d'exemple. Plus morte que vive, elle recule d'horreur à la vue du hideux et impudique spectacle qu'il lui présente : elle le menace, dans son indignation, d'appeller du monde, de le faire arrêter et punir de cet outrage. Plus furieux, il s'écrie : *C'est moi, madame, qui veut révéler votre turpitude, l'exécrable commerce que vous faites; faire enfermer vos prostituées dans un lieu plus digne d'elles, et renverser de fond en comble votre Communauté; je veux qu'il n'y reste pas pierre sur pierre, comme au temple de Jérusalem, ou à l'instant faire fouiller dans la chambre de Sœur Rose; elle ne peut encore avoir dépensé les vingt-quatre mille francs; il faut me les rendre : ce n'est qu'à ce prix que je puis me taire et ne pas divulguer une histoire scandaleuse, dont la honte rejaillira sur vous.*

» La Supérieure était une femme de tête. Revenue à elle-même, elle envisage tout ce qui peut résulter d'une pareille scène, si elle éclate. Elle étoit aussi sûre qu'on peut l'être de son ouaille; mais enfin le sieur *Peixoto* articulait, présentait même des griefs bien positifs. Elle croit plus prudent de l'apaiser, de temporiser, afin de donner le loisir de vérifier les faits : elle lui promet ce qui le touche le plus, de lui rendre son argent, s'il veut la laisser agir et conduire l'examen de l'affaire avec la prudence qu'elle exige. Elle fait d'abord paraître aux yeux du plaignant, sous quelque prétexte du service de la maison, Sœur *Rose*, afin de constater l'identité de la personne, et si c'est réellement l'individu dont il se plaint. La différence entre la

courtisanne et la religieuse n'était point assez sensible pour qu'il pût la remarquer, en les voyant séparées l'une de l'autre; d'ailleurs le même habit, et peut-être l'amour qui n'était point éteint dans son cœur lui font confondre les deux objets. Dès que Sœur *Rose* est partie, il jure par Abraham, par Isaac, par Jacob, par tous les Patriarches de l'ancienne loi, que c'est la traitresse qui l'a infecté, et se retire, en s'en remettant à la sagesse de la respectable Mère.

» Celle-ci commence par faire espionner sa consœur, pour s'assurer de sa conduite et de ses actions. Ensuite, durant son absence, elle fait fouiller dans toute sa chambre; il ne s'y trouve rien qui puisse servir de conviction, qui puisse même indiquer aucune trace du gain illégitime que le sieur *Peixoto* lui reproche, pas le sou en un mot. D'un autre côté, au rapport des émissaires de la Supérieure, Sœur *Rose* ne s'est détournée en rien de la marche qui lui est prescrite; on n'a remarqué aucune allure dans sa conduite. Alors, après avoir fait avertir le chirurgien de la maison, elle fait venir la jeune Sœur dans son appartement, lui raconte les étranges plaintes qu'on a portées contr'*elle*, lui déclare qu'elle n'en a rien cru, qu'elle n'en croit encore rien, mais qu'il s'agit ici de son propre honneur, de celui de la Supérieure, de l'honneur de toute la maison; qu'il faut surmonter un faux scrupule, une pudeur enfantine, et se laisser visiter par un homme de l'art, afin de pouvoir repousser en sûreté les attaques de la calomnie. A ces mots, elle fait paraître le chirurgien, et le prie de remplir son ministère.

» Sœur *Rose* bien convaincue de son innocence, croyant entendre la voix de Dieu même par celle de la Révérende Mère, d'ailleurs presqu'évanouie à ce singulier discours, reste en proie aux regards et aux attouchemens du chirurgien qui, après l'avoir bien examinée, lui rend justice complète : il certifie que non-seulement elle n'a pas le plus léger symptôme d'un mal qu'on ne peut donner, sans en être atteint, mais qu'elle a au contraire tous ceux d'une fille non déflorée; qu'elle porte encore le fragile caractère

d'une virginité absolue. Sur ce rapport qui l'enchante, la Supérieure embrasse son ouaille, la console, la tranquillise, lui prescrit de bien garder le secret sur ce qui vient de se passer, et promet qu'elle lui fera rendre une justice éclatante.

» Cependant il avait fallu quelques jours pour approfondir ce mystère d'iniquité, et le bouillant Israélite n'avait pu se contenir si long-tems : il avait parlé à plusieurs personnes de son aventure, et s'était permis des déclamations violentes contre les Sœurs-Grises qu'il représentait comme autant de dévergondées distribuant les maladies, au lieu de les guérir.

» La Supérieure, instruite de la fermentation qui en résulte dans Bordeaux, va chez le sieur *Peixoto*, fait réunir avec lui sa mère, sa sœur, sa femme et toute sa famille ; entre dans une explication très-longue des renseignemens qu'elle a pris, des recherches qu'elle a faites, de l'examen de la personne même de l'accusée, et soutient qu'il est physiquement impossible que l'accusation soit fondée; en conséquence elle leur annonce que si M. *Peixoto* qui, malgré sa parole, s'est permis déjà les discours les plus offensans et les plus emportés, ne fait une réparation éclatante à la Sœur *Rose*, et, en sa personne, à la Communauté entière, elle va l'y forcer en justice.

» Cette déclaration faite avec l'énergie que donne ordinairement la persuasion de la vérité, est un coup de lumière pour toutes ces femmes. Elles commencent à croire que le sieur *Peixoto*, pour couvrir l'infamie de sa conduite, s'est permis très-légèrement de déshonorer une fille de Dieu, sans en prévoir les conséquences; elles l'exhortent à reconnaître son tort, à avouer son mensonge, et à étouffer un procès plus cruel que son malheur même. Il demeure inflexible; il accable d'injures la Révérende Mère qu'il qualifie des épithètes grossières réservées aux appareilleuses. La Supérieure ne voyant plus en lui qu'un forcené, est obligée de se retirer; elle va sur-le-champ chez les gens d'affaires, elle rend plainte en diffamation, et il se commence un de ces procès dont le sort ordinaire est d'amuser le public et de déshonorer les deux parties.

» Il n'en fut pourtant pas ainsi en cette occasion. Le sieur *Peixoto* ayant produit pour ses témoins ses deux porteurs de chaise, ceux-ci, à l'interrogation, effrayés des suites qu'on leur fit envisager, s'ils persistent à calomnier une innocente, avouent leur supercherie. La *Vatinelle* est interrogée; elle convient du tour qu'elle a joué, et, le procès bien instruit, le sieur *Peixoto* est condamné à reconnaître les Sœurs-Grises, et nommément Sœur *Rose*, pour filles d'honneur, et à des dommages-intérêts beaucoup plus considérables que ce qu'il lui en avait déjà coûté. Il est en outre la fable de la ville et l'exécration des siens.

» Ce fut là l'époque de sa séparation d'avec sa femme. En 1775 il feignit de quitter Bordeaux pour quelques mois seulement, et vint se fixer à Paris. Dans cette ville débordée, où l'on trouve à satisfaire les passions de toute espèce, l'impur Israélite ne mit plus aucun frein aux siennes. Il était né pour des goûts bisarres, bien propres à le faire tourner en ridicule; c'est ainsi qu'il fut cité entre les héros de luxure, et amusa quelque tems les foyers, les coulisses, les boudoirs et même les cercles folâtres, par le récit d'une aventure unique.

» Il avait beaucoup accru l'héritage de ses pères, déjà très-considérable, et s'était mis en état de satisfaire les fantaisies les plus dispendieuses. Il avait eu celle de coucher avec mademoiselle *Dervieux*, danseuse de l'Opéra, que ses talens et sa figure avaient bientôt mise dans le cas de se retirer avec une fortune faite. On se doute qu'il lui fallut faire de grands sacrifices pour résoudre cette beauté à recevoir les caresses d'un Juif aussi maussade, bien plus à se soumettre à ses caprices. Sa fureur était de faire mettre mademoiselle *Dervieux* nue, de lui enduire les fesses de quelque gomme gluante, d'y ficher ainsi par symétrie des plumes de paon, et, dans cet état, de la faire promener superbement devant lui. Cet exercice le ravissait; et, dans son enchantement, il s'écriait par intervalle: *Ah! le beau paon! Ah! le beau paon!* On se doute bien que l'héroïne ni lui ne se sont pas vantés de ce singulier manège, mais on l'a su par les domestiques, toujours espions de leurs

maîtres, sur-tout dans cette classe de gens, et par les voisins qui, de leurs fenêtres, plongeaient dans l'appartement, et ont quelquefois joui d'un spectacle aussi plaisant ; mais ce goût n'était que sot et ridicule. Le sieur *Peixoto* poussa enfin la dépravation jusqu'à en afficher un contre nature, et on prétend qu'il entretint assez publiquement un très-jeune et très-joli acteur de la Comédie Italienne, nommé *Mechu*.

» Ce fut sans doute dans l'ivresse de ces passions effrénées que le sieur *Peixoto* forma enfin le projet insensé de réduire au rang des plus viles concubines une épouse vertueuse, choisie par lui-même entre les premières familles de sa nation, et de couvrir ses enfans de l'opprobre de la bâtardise. Il forma une demande en nullité de son mariage, et il employa des moyens dont la noirceur répondit à celle du projet. Il accusa sa vertueuse épouse de mauvaise conduite, de déréglement, de libertinage : il poussa l'atrocité jusqu'à insinuer que sa vie n'était pas en sûreté avec elle. Il disait dans une feuille publique que sa femme, ayant plus d'amour pour sa fortune que pour lui, quitta sa maison à Bordeaux, et vécut dès-lors dans une inconduite reconnue ; que plus d'une fois ses jours ont été exposés par le fait de cette épouse soi-disant.

» Cette épouse malheureuse repoussa et détruisit victorieusement ces calomnies dans un mémoire qu'elle fit paraître. Elle démontra que la demande de son mari ne pouvait être accueillie ; elle cita les lois juives, l'autorité des Rabbins, qui exigent les formalités les plus minutieuses pour consommer le divorce, et elle prouva que le sieur *Peixoto* n'en avait suivi aucune. Enfin le Parlement déclara le mariage valable, et devant ressortir tous les effets civils. An 1778.

» Tous les honnêtes gens qui applaudirent à cet arrêt, par l'intérêt qu'ils avaient pris aux malheurs de la triste *Sara*, ne pouvaient imaginer que l'infâme *Peixoto* ferait encore de nouveaux efforts pour se séparer d'une femme qu'il aurait dû au moins respecter ; mais sa haine ne lui permit pas de se conformer à l'arrêt : il fit abjuration et

prétendit ne pouvoir plus habiter avec une Juive. C'est ainsi, ajoute l'historien, que, par un raffinement de scélératesse, il voudrait faire servir la religion même à favoriser la corruption de son cœur. » *

PÉLAGE.

Deux Princes du sang royal d'Espagne avaient échappé au carnage des Chrétiens, lorsqu'une révolution occasionnée par l'amour avait livré ce royaume aux Infidelles. (*a*) Retirés dans les montagnes d'Asturie, ces deux Princes avaient refusé de subir le joug des Maures. * L'un se nommait *Pélage*, ou *Theudimer*, et l'autre *Alphonse*, ou *Athanaïlde.* * *Pélage* était proche parent du Roi *Rodrigue*, ou *Roderic*, cause de tout le mal. Sentant bien néanmoins qu'une poignée de soldats qui l'accompagnaient ne pourrait résister long-tems aux armées innombrables de l'ennemi, il partit pour Damas, du consentement des Généraux ennemis, et il fit avec le Miramolin un traité aussi favorable qu'on pouvait l'espérer dans la circonstance.

C'était déjà beaucoup d'avoir assuré le repos et la tranquillité des Chrétiens, l'amour mit bientôt *Pélage* dans le cas d'aspirer à quelque chose de plus. Ce Prince avait une sœur qui plut à *Munuza*, Gouverneur de Gyon, ou Gijon, pour les Sarrasins. Cet Infidelle était d'une naissance trop inférieure à celle de *Pélage* pour oser se flatter qu'il consentirait à une pareille alliance. On ignore si *Munuza* essuya des refus; ce qu'il y a de sûr, c'est que, résolu de posséder l'objet qui l'avait enchanté, il trouva un prétexte pour éloigner *Pélage*, et, pendant son absence, il enleva sa sœur, et la força de consentir à un mariage qu'elle abhorrait.

Il eut été dangereux pour le Prince, son frère, de découvrir sur-le-champ sa colère et sa fureur; il eut la prudence de paraître approuver une union qui le déshonorait. Ayant ainsi endormi *Munuza*, il rassemble les Asturiens: après leur avoir fait une vive peinture de leurs malheurs

(*a*) Voyez l'article *Roderic*.

présens,

présens, de ceux que la cruauté des Maures leur faisait craindre; il les engage à prendre les armes pour recouvrer leur liberté, * assurer leur religion, et l'aider à venger l'injure qui venait de lui être faite ainsi qu'à sa sœur. * Des applaudissemens réitérés annoncèrent à *Pélage* qu'il pouvait compter sur le courage des Asturiens; mais avant que de rien entreprendre, il eut soin de retirer sa sœur des mains de *Munuza*; alors il se déclara ouvertement. Une victoire célèbre favorisa le commencement de son entreprise; la mort de *Munuza*, qui fut massacré en se sauvant de Gyon, satisfit sa vengeance. Tels furent les commencemens de la monarchie chrétienne en Espagne.

* *Pélage* ayant été reconnu Roi par les habitans des Asturies, parvint, par ses victoires, à y établir la plus grande tranquillité. Il avait épousé *Gandiose* qui lui donna deux enfans, *Favila* qui lui succéda, et une fille nommée *Ormisinde*, qui fut mariée avec *Alphonse*, fils du Duc de Cantabrie qui était, dit-on, du sang royal de *Récarède*, et qui monta sur le trône après la mort de *Favila*. *Pélage* mourut l'an 737. *

* PÉLAGIE.

« Deux dames se promenant au Luxembourg, aperçurent sur un banc une jeune femme d'une pâleur et d'une maigreur inexprimables; la mort et le désespoir étaient dans ses yeux. Elles passèrent deux fois devant elle, sans qu'elle parût s'en apercevoir. Elles vinrent ensuite s'asseoir sur le banc où elle était, sans qu'elle les regardât; elles dirent quelques mots entr'elles, sans qu'elle eût l'air de les entendre; enfin l'une d'elles s'hasarda de lui adresser la parole, elle porta sur elle des regards farouches, et ne répondit point, elle fit même un mouvement pour fuir: mais ces deux dames la retenant, et la mettant au milieu d'elles, elles la serrèrent pour l'empêcher de s'échapper. *Que voulez-vous apprendre*, leur dit-elle, *d'une malheureuse comme moi ? — Nous voulons vous soulager. — Vous n'en avez pas le pouvoir*, répondit-elle. — *Il n'est point de maux*, ajouta une de ces dames, *que la réflexion et le tems ne*

puissent adoucir. — *Il n'y a plus de tems pour moi*, répondit-elle, *je ne sourirai plus qu'à la mort. O mort! que tu me paraîtras belle!* ajouta-t-elle, en joignant les mains et levant les yeux au ciel avec une expression qui remplissait de terreur. Ces dames lui parlèrent encore, mais voyant qu'elle s'obstinait à ne pas répondre, elles se levèrent, saluèrent cette infortunée, et, ayant rencontré un homme de leur connaissance, elles le prièrent de veiller sur cette femme, et de savoir où elle demeurait.

» Il vint leur apprendre, le lendemain, qu'elle demeurait chez une sage-femme nommée *Morel*, dans la rue du Colombier. La curiosité et le désir de rendre service à cette malheureuse femme engagèrent ces dames à faire venir la *Morel*. Elle se défendit long-tems sur le secret que son état l'obligeait de garder; enfin elle céda aux instances qu'on lui fit, et elle avoua que cette pauvre créature était venue chez elle, il y avait trois mois, accompagnée d'un homme d'une trentaine d'années, ou environ, et d'une figure angélique; que tous deux étaient vêtus proprement et simplement; qu'ils se disaient mariés; qu'ils avaient pris deux chambres garnies chez elle sur le derrière, qui donnaient l'une dans l'autre; qu'ils étaient convenus qu'elle nourrirait la femme seulement, à raison de vingt sous par jour, et que l'accouchement (car elle était grosse) lui serait payé ce qu'elle avait coutume d'exiger.

» Pendant une quinzaine de jours le prétendu mari parut vivre dans la plus grande intelligence avec sa femme; cependant il sortait régulièrement à sept heures du matin, et ne rentrait que vers les neuf heures du soir; il apportait sous son manteau un pain mollet, une bouteille de vin, un poulet, ou l'équivalent, et quelques fruits. La jeune personne sentit des douleurs le seizième jour sur les cinq heures du matin, et n'accoucha que la nuit suivante, vers les deux heures, d'une fille. Le soi-disant mari ne la quitta pas un instant, et ne se coucha point; il sortit à cinq heures du matin, et revint une heure après avec une nourrice; alors tirant madame *Morel* à part, il lui donna deux écus, la priant d'aller à la paroisse faire baptiser l'enfant, et lui

recommanda de la nommer *Justine*. Il demeura encore cette journée avec sa femme, et passa la nuit auprès d'elle sans se coucher; mais, le lendemain, il reprit son train de vie ordinaire, sortant à sept heures du matin, et ne rentrant qu'à neuf heures du soir, de quoi la jeune personne ne témoignait aucun chagrin; ce qui dura jusqu'à la cinquième semaine, que, sortant à son heure accoutumée, il chargea madame *Morel* de remettre un billet à sa chère *Pélagie* (c'était ainsi qu'il la nommait), dès qu'elle serait éveillée. Ce billet était ainsi conçu :

» *C'est à regret que je vous dis adieu, ma chère Pélagie; mais faites-vous justice, et jugez si le Marquis de B.... qui a de la fortune, peut épouser la fille d'un négociant. Tâchez de vous réconcilier avec votre famille; vous n'êtes pas la première fille à qui pareille aventure soit arrivée. Si vous avez besoin d'argent, faites-en demander au sieur Gérard, rue Guénégaud, chez un tapissier : comme je vous connais, et que je vous estime, il vous donnera ce que vous lui ferez demander. Consolez-vous, ma pauvre Pélagie, et comptez toujours sur mon amitié : ne vous inquiétez point de votre fille, elle est sous la protection de Dieu; dans quelques années vous pourrez vous réunir, mais dans ce moment-ci il faut de la décence et du secret.*

» La *Morel* remit ce billet à la malheureuse *Pélagie*, sans savoir ce qu'il contenait. Jamais on ne vit une pareille douleur : depuis ce moment, ajouta la sage-femme, ce n'est plus une créature humaine, c'est un squelette; cette petite personne que j'ai vue si fraîche, si blanche, si jolie, je n'en peux tirer que quelques paroles par-ci par-là. Le coquin lui a fait l'amour deux ans de suite, avant de la séduire. Il demeurait à Sedan, chez son père : j'ai vu sa promesse de mariage bien signée; c'est un scélérat. Cette femme ajouta qu'elle avait loué pour *Pélagie* un petit cabinet, tout auprès de sa chambre, qui coûtait quarante sous par mois; qu'elle ne donnait plus que douze sous pour sa nourriture, et qu'à peine pouvait-on lui faire avaler un peu de bouillon ou un peu de vin; qu'elle pleurait toutes les nuits, allait tous les matins à la messe, et quelquefois

rêver au Luxembourg où elle restait jusqu'à neuf heures du soir.

» Les deux dames, après avoir entendu ce récit, prirent un intérêt encore plus vif au sort de cette malheureuse victime de la perfidie et de la scélératesse. Elles cherchèrent à l'obliger; mais elles ne purent y parvenir, et elles la perdirent de vue. » An 1680. *

* PELLETIER.

Mr. *Pelletier*, Fermier-Général, aimait à rassembler chez lui une compagnie de gens d'esprit, aimables et gais. Cette réunion se faisait à un dîner qu'il donnait toutes les semaines, et on s'y livrait à une gaieté quelquefois licentieuse. On y remarquait sur-tout *Crébillon* fils, l'aimable *Collé*, auteur de la Partie de Chasse de *Henri IV*, le *Gentil-Bernard*, *Marmontel*, etc.

« Un incident assez singulier rompit cette joyeuse société. *Pelletier* devint amoureux d'une aventurière qui lui fit accroire qu'elle était fille de *Louis XV*: tous les dimanches elle allait à Versailles, voir, disait-elle, mesdames ses sœurs, et toujours elle en revenait avec quelques petits présens; c'était une bague, un étui, une montre, une boîte avec le portrait d'une de ces dames. *Pelletier* qui avait de l'esprit, mais une tête faible et légère, crut tout cela parce qu'il était amoureux et entraîné par sa passion et par son aveuglement; il épousa cette bohémienne. Dès ce moment la bande joyeuse, qu'il n'avait pas consultée, et à qui il avait fait mystère de son mariage, ne revint plus égayer ses dîners. Bientôt après lui-même reconnut son erreur et la honteuse sottise qu'il avait faite; il en devint fou, et alla mourir à Charenton. » An 1756.

PÉNITENS D'AMOUR.

Parmi les plaisantes révolutions morales ou physiques opérées par l'amour, on peut placer celle de la confrairie des *Pénitens d'amour*, * et à laquelle on a donné aussi le nom de *Ligue des amans.* * L'objet de cette société était

de prouver l'excès de son amour par une opiniâtreté invincible à braver les rigueurs des saisons. Les Chevaliers, les Écuyers, les Dames et les Demoiselles, qui étaient initiés dans l'Ordre, devaient, suivant leurs instituts, se couvrir très-légèrement dans les plus grands froids, très-chaudement dans les plus grandes chaleurs. L'été ils allumaient de grands feux auxquels ils se chauffaient; l'hiver, leurs cheminées n'étaient garnies que de feuillages ou autres verdures. Sans doute, dit l'auteur que je suis, pour faire allusion au pouvoir de l'amour qui opère les plus étranges métamorphoses. Lorsqu'un confrère entrait dans une maison, le maître s'occupait du cheval de son hôte, le laissait maître de tout, et ne rentrait point qu'il ne fût sorti. Il éprouvait à son tour, s'il était de la confrérie, la même complaisance de la part de l'époux dont la femme associée à l'Ordre était l'objet de ses soins et de ses visites. « Si dura cette vie et cette amourette grant pièce, (long-» tems) jusques à tant que le plus de ceux en furent morts » et péris de froid; car plusieurs transissoient de pur froid, » et mouroient tout roides de en leurs amies, et aussi » leurs amies de en eux, en parlant de leurs amourettes, » et en eux mocquant et bourdant de ceux qui étaient » bien vêtus; et aux autres il convenoit desserrer les dents » de couteaux, et les chauffer et frotter au feu, comme » roides et gelés .... Si ne doute point que ceux et celles » qui moururent en cet état ne soient martyrs d'amour. »

Ces fanatiques amoureux se répandirent dans le Poitou, sous le nom de *Galois* et *Galoises*. An 1350.

* PENNISSEAULT.

Après la perte du Canada, dont les Anglais s'étaient emparés, on résolut de sévir contre les auteurs des malversations qui s'étaient commises dans ce malheureux pays. Pour y parvenir, le Roi, par des lettres-patentes, ordonna qu'une Commission du Châtelet instruisît le procès des auteurs, fauteurs et adhérens des monopoles, abus, vexations et prévarications qui avaient porté un préju-

dice considérable dans les Colonies, et particulièrement dans celle du Canada ; ce procès dura trois ans. Le jugement ordonna environ douze millions de restitution envers le Roi, dont il n'en rentra guères dans le trésor royal, ainsi que cela s'est toujours pratiqué. Le sieur Cadet, Munitionnaire général, qui devait regorger six millions, ne donna rien, parce qu'il prétendit qu'on lui en devait dix ou onze ; il fut même réhabilité, et en fut quitte pour donner trois cent mille livres à son défenseur, M. *Gerbier*.

Le Commis de *Cadet*, nommé *Pennisseault*, fut encore plus heureux que lui; car il ne lui en coûta que l'honneur, et on sait qu'aux yeux de semblables gens c'est une légère perte en comparaison de celle de l'argent. Il avait été condamné à rendre les gains frauduleux qu'il avait faits ; ce qui se montait à une somme assez considérable. Sa femme jeune et jolie, se présente à l'audience du Duc de *Choiseul* ; il distingue facilement cette figure charmante, et la fait entrer dans son cabinet: elle expose sa demande avec toutes les grâces qui accompagnent ordinairement la beauté; des larmes qui coulent de ses yeux la rendent encore plus intéressante. Le Ministre facile à émouvoir dans de semblables circonstances, fait sentir la difficulté d'accorder ce qu'on demande, sur-tout dans une affaire sur laquelle tous les yeux du public sont ouverts ; cependant il promet d'employer tout son crédit, si la beauté qui le supplie veut céder aux désirs qu'elle fait naître; en même tems il devient pressant. L'histoire ne dit pas si madame *Pennisseault* fit une longue résistance; mais il est sûr qu'elle succomba. Bientôt après elle obtint des lettres de justification qui rendirent son mari blanc comme neige, et l'exemptèrent de rendre ce qu'il avait été condamné de restituer. L'Intendant *Bigot*, qui n'avait ni femme ni fille à prostituer, subit le bannissement auquel il avait été condamné, sans pouvoir rentrer en France. An 1764. *

* PENN.

DANS les guerres de l'Angleterre avec les anciens peuples de l'Amérique, le célèbre *Penn*, confirmé par *Charles II*

dans la propriété de la partie de l'Amérique septentrionale, appellée, de son nom, Pensylvanie, fit prisonnière une jeune Américaine d'une grande beauté, qui avait promis sa foi à un jeune guerrier de sa nation. Ce dernier ne fut pas plutôt instruit du malheur de son amante, qu'affrontant tous les dangers, il courut se précipiter dans ses bras. Après une scène muette de pleurs et de soupirs, ils résolurent, puisque le destin ne leur permettait pas de vivre ensemble en liberté, de partager au moins les horreurs de la servitude. L'aspect de deux infortunés embrassant les genoux de *Penn*, et lui demandant des fers, fit verser des larmes à ce vainqueur humain et généreux. *Ah! mes enfans*, leur dit-il, *c'est assez que vous portiez les chaines de l'amour, je ne vous ferai jamais porter celles de l'esclavage. Levez-vous, vous êtes libres; Penn ne vous impose d'autre loi que de vous aimer toujours.*

Ces amans pénétrés de reconnaissance ne voulurent jamais se séparer de celui qu'ils appellaient leur *père*, et se trouvèrent heureux de vivre sous les lois d'une nation qui usait si noblement de la victoire. *

* PÉPIN.

PÉPIN LE GROS, ou *de Héristel*, petit-fils de *Saint-Arnoul*, Évêque de Metz, était Maire du Palais sous les règnes de *Clovis III*, *Childebert III* et *Dagobert III*. Il méritait, dit-on, ce haut degré de puissance par ses talens et par ses vertus. Uniquement occupé des affaires du royaume, sans cependant oublier son ambition et les moyens d'arriver jusqu'où les circonstances pourraient le permettre, il paraissait insensible à l'amour. « Il avait » toujours fort bien vécu avec sa femme *Plectrude*, quoi» qu'elle fût assez âgée et d'une humeur impérieuse; mais » il y a des momens où les plus grands héros se laissent » surprendre à cette dangereuse passion qui les égale aux » autres hommes. »

Un Seigneur Français, nommé *Dodon*, avait tué un de ses voisins à la suite d'une dispute qu'ils avaient

eue ensemble. Les parens du défunt demandaient avec instance la punition du coupable, et la grâce seule du Prince pouvait le mettre à l'abri des peines portées par les lois. La famille de *Dodon* avait déjà fait plusieurs démarches, pour obtenir cette grâce; enfin, sa sœur, nommée *Alpaïde*, qui lui était tendrement attachée, alla trouver *Pépin*, et employa les prières, les instances et les larmes pour sauver son frère. « C'était une des plus belles » personnes du royaume; et elle avait des manières si en» gageantes qu'il était difficile de lui refuser quelque » chose. *Pépin* la vit avec admiration, et sentit à sa vue » quelque chose qu'il n'avait jamais senti. »

Le moment était délicat, il faut en convenir, et on voit encore souvent que les grâces et la beauté ont triomphé de l'austère sagesse et fait fléchir la Justice. *Pépin*, sans se rendre compte à lui-même de la nature des mouvemens qui l'agitaient, et voulant vraisemblablement se procurer encore le plaisir de voir la belle *Alpaïde*, se contenta de lui répondre qu'il examinerait l'affaire avec le plus grand soin, et qu'elle pouvait compter sur la grâce qu'elle demandait, si les circonstances étaient en faveur de son frère.

Dans une seconde visite, *Pépin*, toujours plus enchanté, toujours plus amoureux, peut-être sans s'en douter et sans se l'être avoué, fit naître des difficultés, présenta des obstacles. Pour les applanir, *Alpaïde* fit usage de toutes les ressources naturelles à son sexe; elle réitéra ses visites, ses instances, ses prières; elle versa de nouveau des larmes, situation qui rend la beauté plus intéressante. *Pépin*, oubliant alors ses principes, sa vertu, sa probité, « déclare » à *Alpaïde* que la vie de Dodon dépendait des complai» sances qu'elle aurait pour son amour. Cette fille demeura » surprise des discours du Maire, auxquels elle ne s'était » pas attendue : elle rougit, elle pâlit; mais enfin *Pépin* » accompagna cette proposition de larmes si passionnées, » et de si grandes promesses, qu'*Alpaïde* ne put plus se » défendre, elle céda à ses empressemens, et s'étant ren» due à ses caresses, devint mère de *Charles-Martel*, qui » s'est rendu depuis si fameux dans l'histoire. »

Cet événement, quelques précautions que prît *Pépin*, ne demeura pas long-tems caché. *Plectrude* en ayant été informée, se livra à tous les mouvemens impétueux de la jalousie et de la colère. Le Maire du Palais, que la jouissance avait rendu plus amoureux, faisant alors la comparaison de la jeunesse et des grâces d'*Alpaïde*, avec l'âge avancé et la mauvaise humeur de *Plectrude*, ne balança pas à sacrifier cette dernière pour se conserver sa maîtresse. L'exemple des Monarques français l'autorisait à répudier une femme qui lui déplaisait; d'ailleurs quand on a la souveraine puissance, on est bien tenté de se mettre au-dessus des lois. C'est ce que fit *Pépin*, il se sépara de *Plectrude*, et vécut publiquement avec *Alpaïde*.

Lambert, Évêque de Liége, crut devoir déployer tout son zèle contre une action qui blessait les lois de l'église, et qui, disait-il, scandalisait tous les fidelles. Il fit souvent à *Pépin*, et en particulier, et en public, les représentations les plus vives; mais voyant qu'elles étaient inutiles, il menaça de lancer contre lui toutes les foudres de l'église. La superstition donnait alors une grande force à ces armes spirituelles, et le clergé, qui le savait bien, en abusait quelquefois, moins pour soutenir les intérêts de l'église, que pour établir et augmenter son autorité. *Pépin* se contenta de mépriser les menaces du Prélat; mais la tendre *Alpaïde*, plus faible, plus timide, fit part à son frère de ses craintes, de ses alarmes, sur-tout d'un affront bien sensible qu'elle venait de recevoir.

Dans un grand festin que *Pépin* donna dans son Palais de Jupile, et auquel assistait *Lambert*, *Alpaïde*, suivant l'usage de ce tems-là, présenta au Prélat sa coupe à bénir, voulant apparemment faire croire au public que le Saint ne désapprouvait pas sa conduite. *Lambert*, sentant le piège, refusa, et avec dureté, de donner sa bénédiction, et s'étant levé de table, il se retira. Cet action fit éclat, et coûta la vie au Prélat.

Dodon, qui aimait sa sœur, et qui lui devait la vie, voulant faire cesser entièrement ses inquiétudes, assassina l'Evêque *Lambert*. En blâmant, comme on le doit, une ac-

tion aussi criminelle, on peut douter de ce que le clergé publia alors sur la punition extraordinaire du coupable. Le ciel, dit-on, lui envoya la maladie pédiculaire qui le porta à un si grand désespoir, qu'il se précipita dans la Meuse.

On trouve une vie de *Saint Lambert*, imprimée en 1057, et composée par le sieur *Dubosc de Montandre*. Elle est intitulée : *Le Courtisan Chrétien immolé et victime d'Etat à la passion de la Cour, ou Saint Lambert, Évêque de Tongres, et martyr sacrifié pour les intérêts de l'honneur conjugal.*

Pépin étaut mort peu de tems après, *Plectrude* s'empara du Gouveruement, tant était faible l'autorité du Monarque qui n'en avait que le nom. Cette femme outragée et vindicative usa de sa puissauce pour exercer sa vengeance sur *Charles-Martel*, enfant de sa rivale. Elle le fit enfermer dans le château de Cologne, où elle faisait son séjour ordinaire. Ou sait qu'il trouva moyen de recouvrer sa liberté, de succéder à son père daus la place de Maire du Palais, et qu'il se contenta d'obliger *Plectrude* à renoncer à toute espèce d'autorité.

L'histoire ne nous apprend que fort peu de chose sur *Alpaïde* depuis la mort de *Pépin*. On dit seulement qu'elle se retira daus le diocèse de Namur, et qu'elle fonda un monastère de religieuses à Orp le grand, où elle mourut et fut inhumée, sans qu'on sache l'année de sa mort. An 714. *

* PÉRAUT.

On a fait connaître dans plusieurs articles de ce Dictionnaire des cocus qui le savaient et le voulaieut bien ; d'autres qui avaient éprouvé cet accident si commun, sans y avoir donné leur consentement, et qui, lorsqu'ils l'ont appris, en ont témoigné leur mécontentement avec plus ou moins d'éclat. Je sais bien, comme le dit Brantôme, que ce serait une entreprise ridicule et au-dessus des forces humaines, de vouloir peindre et représenter tous ceux qui ont mérité une place remarquable dans le catalogue des

cocus ; aussi, dans tout ce qui regarde l'amour et les femmes, je me suis restreint à ne donner que les anecdotes qui présentent quelque chose de saillant, par les suites qu'elles ont eues, soit dans le genre tragique, soit dans le genre comique. Mais, dans l'espèce des cocus, il est rare, je pense, de voir un homme qui veut absolument l'être, qui fait toutes les démarches pour y parvenir, et qui échoue dans sa singulière entreprise, par la vertu de sa femme. Ce sont cependant toutes ces nuances réunies qu'on trouvera dans l'anecdote suivante, dont on ne garantit la vérité que sur l'autorité d'un auteur qui aimait à embellir le sujet qu'il traitait.

L'infortunée Marquise de *Ganges*, dont on peut voir la fin déplorable à l'article *Rossan*, laissa deux enfans, un garçon et une fille; le garçon a été connu sous le nom de Marquis de *Ganges*, et a été Colonel de dragons; la fille, très-jeune, fut élevée par la douairière de *Ganges*, sa grand'mère. Cette dame avait eu autrefois pour amant le Marquis de *Péraut*. « Il avait de grandes richesses, de la naissance, et, quoiqu'il eût soixante-dix ans, madame de *Ganges* crut qu'elle pouvait lui donner en mariage sa petite-fille qui n'avait que douze ans, et qui était très-jolie et très-aimable. Le Marquis, homme sensé et raisonnable, ne consentit à une union aussi disproportionnée que par le motif de la haine qu'il avait pour son frère. Il voulait le priver de sa succession, et il comptait encore sur quelques heureux efforts pour avoir des enfans. Connaissant enfin qu'il s'était flatté vainement, et que la nature refusait de faire un miracle en sa faveur, il conçut un projet qui annonçait à la vérité peu de délicatesse, mais qui satisfaisait au moins le désir qu'il avait de déshériter son frère. »

Il avait un page, car, comme le dit La Fontaine,

Tout Marquis veut avoir des Pages.

Celui-ci était âgé de dix-sept ans; il avait toutes les grâces de la jeunesse, de l'esprit, de la vivacité, une jolie figure et de la naissance. M. de *Péraut* crut que ce jeune homme suppléerait facilement à son impuissance, et qu'il parviendrait sans peine à plaire à une femme jeune qui

saisirait ardemment l'occasion de se livrer à des plaisirs dont son mari n'avait pu lui donner qu'une faible idée.

Le Marquis ignorait qu'il brûlait déjà de la flamme la plus vive pour sa chère moitié, sans qu'il eût osé la faire connaître; de sorte que, lorsqu'il lui découvrit son intention, après avoir exigé de lui le serment d'un secret inviolable, le jeune homme, qui crut qu'on avait découvert ses sentimens et qu'on voulait le tenter, laissa paraître un trouble qui aurait pu le trahir; mais rassuré par la bonne foi et par les instances du vieux Marquis, il promit de grand cœur de faire tout ce qui dépendrait de lui pour prouver son dévouement. Ce qui acheva de le convaincre qu'on ne lui tendait pas un piège pour le tromper, c'est qu'on lui donna de l'argent pour faire toute la dépense qu'il croirait nécessaire, en habits, bijoux, etc.

Enhardi et autorisé par celui-là seul qu'il pouvait craindre, le page, qui avait la facilité de voir très-souvent madame de *Péraut*, de jouer avec elle, de l'amuser, en raison de leur âge, ne tarda pas à déployer avec elle tous les talens que la nature et l'amour savent si bien inspirer, lorsqu'on a une véritable envie de plaire. Croyant un jour avoir trouvé le moment favorable pour faire connaître tout ce que son cœur sentait, il s'exprima avec beaucoup de vivacité et d'ardeur; mais la Marquise, qui avait encore l'aimable pudeur de l'enfance et tous les principes d'une bonne éducation, étonnée de cette hardiesse, reçut avec une grande colère cette déclaration, et menaça son téméraire amant de le livrer à toute la vengeance de son mari, s'il s'avisait de renouveller sa faute. Le jeune homme, qui savait bien à quoi s'en tenir du côté du mari, alla lui faire part du mauvais succès de sa démarche. « Le Marquis lui dit de ne point se rebuter, et c'était un » cas assez nouveau de voir un mari confident de son ri» val, lui donner des conseils, et le consoler des rigueurs » de sa maîtresse. » Il lui ajouta qu'une jeune femme encore vertueuse ne succombait pas ordinairement tout d'un coup; qu'il fallait continuer ses soins et ses assiduités, et, en tout cas, risquer quelques-unes de ces tentatives

brusques et hardies, dont le succès est presque toujours infaillible. En un mot il lui dit tout ce qu'une longue expérience lui avait appris sur la fragilité que la maliguité humaine attribue au beau sexe.

Muni de conseils aussi sages, animé par son amour-propre, que les refus et les menaces avaient humilié, encouragé sur-tout par l'amour qui le tourmentait pour une femme jeune et charmante, le page se prépara à tenter de nouveaux efforts afin de contenter le Marquis et de satisfaire des désirs qui sont ordinairement bien vifs à dix-sept ans.

Rebuté par l'inutilité de ses soins et de ses attentions qui ne lui procuraient pas même un regard favorable, le jeune amant se présente un matin devant madame de *Péraut* qui était à sa toilette; il était parvenu à gagner une de ses femmes et à éloigner toutes les autres. Là, après avoir pleuré et soupiré, il se jette aux pieds de la Marquise, et profitant de l'étonnement où l'avait jettée cette situation, il se permet quelques libertés; la Marquise appelle ses femmes, personne ne vient: indignée et furieuse, elle repousse le jeune homme qui devenait toujours plus entreprenant, et court toute échevelée à l'appartement de son mari. Elle était plus belle que le jour dans ce désordre; le page qui la suivait paraissait un adonis; elle l'accusa de lui avoir manqué de respect et d'avoir voulu la séduire; « mais elle fut bien surprise, quand, au lieu du ressentiment qu'elle croyait voir éclater, le Marquis lui répondit froidement que ce qu'elle disait n'était pas croyable; que le page lui avait paru fort sage; qu'apparemment elle lui en voulait, et qu'elle cherchait ce prétexte pour l'obliger à le renvoyer; mais qu'il la priait de ne point exiger cela de lui; que ce jeune homme lui était fort recommandé, et qu'il était obligé d'en prendre soin. »

Un semblable discours aurait été fort intelligible pour une femme qui aurait eu un peu d'expérience; mais la Marquise jeune, sage et vertueuse, qui ne fréquentait personne, qui n'avait aucune de ces amies charitables qui savent manier avec tant d'adresse et de dextérité des ca-

ractères aussi neufs et aussi ingénus, se retira fort étonnée de tout ce qu'elle venait de voir et d'entendre, bien résolue cependant de ne point laisser attenter à sa pudeur, et de ménager l'honneur de son mari, quoiqu'il parût y prendre peu d'intérêt. Elle eut recours à ses mains, à ses ongles et à tout ce que sa colère lui suggéra, toutes les fois que le page voulut renouveller ses entreprises, de sorte que ce jeune homme ne savait plus quels moyens employer.

« Il contait tous les jours ses peines au Marquis qui était désolé d'avoir une femme si vertueuse. Il est, dit-on, peu de maris, à l'heure qu'il est, qui se plaignent de pareille chose. Celui-là voyant que le cœur de sa femme était inaccessible, puisque le plus beau garçon du monde ne pouvait le toucher, se résolut enfin à tenter les derniers moyens. Après avoir donné le mot au page, il se leva la nuit d'auprès de sa femme, lorsqu'elle était dans son premier sommeil, et fit mettre le page à sa place. Comme il ne s'y mettait pas pour dormir, la belle s'éveilla et s'aperçut bientôt que ce n'était pas là son mari; elle cria au secours! Ne voyant personne venir, elle se leva et fit un tintamarre effroyable. Le mari, qui était aux écoutes, croyait toujours que le page apaiserait sa femme, et que le vacarme cesserait; mais voyant qu'il n'y avait rien à faire, il entre dans la chambre, et, après avoir développé tout le mystère à sa belle moitié, et lui avoir dit que le page agissait par ses ordres, il la pria de lui donner un successeur, puisque, pour lui être cher, il suffisait qu'il fût à elle. La Marquise connut alors d'où procédait l'indulgence de son mari, et elle lui répondit avec une fermeté au-dessus de son âge, que le pouvoir qu'il avait sur elle ne s'étendait pas si loin, et que, quelque envie qu'elle eut de lui plaire, ce ne serait jamais aux dépens de son salut et de son honneur. Le mari confus de trouver tant de vertu en une si jeune femme, résolut de la laisser en repos. Il récompensa le page de ses bonnes intentions, lui donna son congé, et mourut peu de tems après, avec le chagrin de laisser son bien en des mains qu'il regardait comme ennemies. »

Le lecteur, je ne dis pas étonné, mais sûrement enchanté

d'avoir trouvé une femme vertueuse dans une situation et dans un âge où tout portait à la séduction, sera vraisemblablement curieux de savoir ce que devint madame de *Péraut*. Il est juste de satisfaire sa curiosité, et ce ne sera pas le moins plaisant de l'aventure.

Avant que de mourir, le vieux Marquis, qui avait la plus grande confiance dans un ancien ami, lui raconta ce qui lui était arrivé avec sa femme. Cet ami avait un fils jeune et bien fait; il lui proposa, comme la chose la plus heureuse, d'épouser la veuve *Péraut*; sa jeunesse, sa beauté, sa fortune étaient déjà des motifs bien puissans pour ne pas hésiter; mais une vertu qui avait résisté à de si rudes épreuves, ne permettait pas de balançer. Le jeune homme, qui se nommait le Marquis de *Durban*, fut instruit de tout ce qui concernait la jolie veuve; il fit les démarches nécessaires, parvint à plaire, et épousa, lorsque le tems du deuil fut passé. « Il trouva dans cette charmante veuve tous les agrémens d'une fille, et elle trouva en lui toute autre chose que son vieux défunt; il n'eut pas besoin d'un page pour avoir des successeurs, et, sans aucun secours étranger, il voyait tous les ans augmenter sa famille. » On ne connaissait pas dans Avignon une union plus belle, deux époux mieux assortis et qui s'aimassent aussi tendrement, lorsque le Chevalier de *Bouillon* arriva dans cette ville.

Sa réputation l'y avait précédé, et si sa naissance et les qualités extérieures pouvaient lui faciliter l'entrée dans toutes les maisons d'Avignon, cette réputation devait au moins engager toutes les femmes honnêtes à se précautionner contre les séductions et les entreprises d'un homme dont l'indiscrétion dans ses succès était le moindre de ses défauts. Une aventure qui venait de lui arriver et qui était publique, suffisait sans doute pour l'apprécier.

Son frère, le Prince de Turenne, qui avait épousé la fille unique du Duc de *Vantadour*, et qui en avait eu des biens immenses, venait de mourir sans enfans. Il fallait rendre à la veuve ce qu'elle avait apporté; elle était jeune, belle, et n'avait d'autre défaut que d'être boiteuse: sa

grande fortune l'embellissait encore. Le Chevalier de *Bouillon* croyant pouvoir satisfaire son goût et ses intérêts, fit une cour assidue à sa belle-sœur; la facilité qu'il avait de la voir, son expérience et sa figure agréable firent impression sur le cœur de la jeune veuve. Entraînée bientôt par la séduction et par son penchant, elle déclara hautement qu'elle voulait épouser son beau-frère, « et qu'il y avait » quelque chose de plus que le cœur d'engagé dans cette » affaire. » Le Cardinal de *Bouillon* sollicitait déjà à Rome une dispense, lorsque le Duc de *Vantadour*, qui apprit en province toutes les démarches qu'on faisait pour ce mariage, peu flatté vraisemblablement d'avoir le Chevalier pour gendre, fit venir sa fille dans son hôtel, et la garda soigneusement jusqu'à ce qu'il l'eût mariée au Prince de *Rohan*, fils du Prince de *Soubise*. Ce Seigneur, qui avait porté le petit collet, et qui était devenu l'aîné de sa maison par la mort de son frère, ne fit point attention à tout ce qui s'était passé avec le Chevalier de *Bouillon*, apparemment qu'il ne crut là-dessus que ce qu'il devait croire pour son repos. Quoi qu'il en soit, ce fut pour oublier cette aventure malheureuse que le Chevalier de *Bouillon* s'éloigna de Paris, et alla à Avignon.

Tel était l'homme que le hasard avait amené dans cette ville pour détruire la réputation d'une femme qui, tandis qu'elle avait un mari septuagénaire, incapable de lui procurer aucun de ces plaisirs que le mariage permet et autorise, avait résisté à tout ce que la séduction peut employer et réunir, et qui paraissait devoir conserver encore plus facilement sa vertu, depuis qu'elle avait épousé un homme dont l'âge, la figure et le caractère auraient suffi pour préserver une femme, même coquette, contre les dangers de la tentation.

Le chevalier de *Bouillon* qui n'avait d'autre but que son amusement, et qui, dans le choix de ses plaisirs, recherchait plus avidement ceux qui présentaient plus de difficulté, n'eut pas plutôt entendu parler de la Marquise de *Durban*, de son histoire avec son page, et de la tendre union qui régnait entr'elle et son mari, qu'il la crut digne de

de ses soins et de son triomphe. C'était une victime de plus à ajouter à tant d'autres, et cette victime augmentait sa célébrité, puisque la médisance l'épargnait. Il la rencontra dans les assemblées ; sa beauté augmenta ses désirs, et le fortifia dans son odieux projet. Admis chez M. *Durban*, il eut toute la facilité de voir sa femme, et malheureusement l'adresse de lui inspirer un sentiment qu'elle disait avoir jusqu'alors ignoré. Quand il fut assuré du succès de ses démarches, comme la vanité seule l'avait engagé à former cette intrigue, il eut soin de la rendre publique par tous les moyens qu'il put imaginer. Le mari, qui, plein de confiance dans la vertu de sa femme, ne se doutait de rien, fut enfin obligé d'ouvrir les yeux, parce que ses parens l'avertirent qu'il était la fable de la ville. Alors il défendit à sa femme de voir le Chevalier, et il pria très-sérieusement ce dernier de ne plus revenir dans sa maison.

Madame *Durban*, qui aimait de bonne foi, envoya chercher son amant pour lui faire part de ce qui venait de lui arriver. Au lieu de trouver des consolations dans cet homme sans mœurs et sans principes, pour qui elle avait tout sacrifié, elle ne reçut que des reproches et des injures qui lui firent verser des larmes bien amères. Tandis que cette scène se passait, le Marquis de *Durban* averti que le Chevalier était dans sa maison, avait fait rassembler tous ses domestiques, et il l'attendait dans l'antichambre, décidé à lui faire un mauvais parti. Comme il s'était approché de l'appartement de sa femme pour entendre ce qu'on y disait, le Chevalier, qui s'en aperçut, ouvrit la fenêtre, et après avoir dit à madame de *Durban*, *tirez-vous-en comme vous pourrez*, il sauta dans la rue sans se faire aucun mal. Échappé au danger, il a l'imprudence de raconter son aventure à tous ceux qu'il rencontre, et, pour mettre le comble à l'infamie de sa conduite, il ramassa les jeunes gens les plus libertins d'Avignon, et alla souper avec eux chez un pâtissier nommé *Le Coq*. Ils se livrèrent pendant la nuit à tous les excès de la débauche, déchirèrent cruellement la réputation de la Marquise *Durban* ; enfin

joignant l'atrocité à la débauche, ils font venir leur traiteur, et, après lui avoir dit qu'il était trop gras pour un *Coq*, et qu'ils voulaient le faire chapon, le Chevalier le fait tenir par quatre de ses compagnons, et lui fait une opération qui l'envoie dans quelques heures à l'autre monde.

Le Vice-Légat d'Avignon fut bientôt instruit de cette horrible action. La considération qu'il avait pour le Cardinal de *Bouillon* l'empêcha de faire arrêter sur-le-champ son neveu ; mais il le fit prévenir que, s'il ne sortait au plutôt de la ville, il le livrerait entre les mains de la Justice. Cet avertissement, auquel il n'y avait rien à répondre, ne permit pas au Chevalier de balancer un instant. Tandis qu'on préparait tout pour son départ, la fantaisie, et peut-être le désœuvrement, l'engagea à aller voir madame *Durban* ; il la trouva dans la chambre où il l'avait laissée, son mari n'ayant pas encore voulu la voir. Il lui parla de son aventure et de son départ ; cependant il voulut bien lui témoigner quelque regret de la quitter, et il ajouta que voulant emporter quelque chose qui pût lui rappeller son bonheur, il la priait de lui donner son portrait. Cette femme enchantée de ce retour de tendresse, fait détacher un grand portrait qui était à côté de celui de son mari, sépara elle-même la toile du cadre, la roula et la donna au Chevalier pour la mettre dans sa poche ; il la posa sur une table, et ce fut la première chose qu'il oublia en s'en allant.

« Dès qu'il fut parti, madame *Durban* recommença tout de plus belle à pleurer. Le départ précipité du Chevalier lui donnait un nouveau sujet d'affliction, et sa femme-de-chambre ne trouvait aucun moyen de la consoler. Non, ma chère *Laure*, disait-elle à cette fille, je ne saurais plus vivre avec honneur ni avec plaisir, je perds le seul homme que j'ai aimé ; je lui avais donné toute ma tendresse, et la sienne va coûter ma réputation, la confiance de mon mari, l'estime du public, et je me trouve à présent sans amant et sans repos domestique. Heureuse, hélas ! si je pouvais aussi me trouver sans amour !

» Au milieu de ses plaintes et de ses lamentations, madame *Durban* s'aperçut que son portrait était encore sur

la table. Persuadée que ce n'est qu'un oubli de la part du Chevalier, et qu'il en sera désespéré, elle ordonne à *Laure* de faire courir après lui pour lui remettre ce dernier gage de sa tendresse. Le commissionnaire rencontre le Chevalier à la première poste, et lui fait part de sa commission ; on l'envoie promener de la manière la plus dure : enfin sur ses instances, le Chevalier prend le portrait et le fait attacher derrière la voiture ; poussant plus loin son infamie, il donne ce portrait au postillon, en paiement de sa course; celui ci le fait mettre en vente le lendemain à Avignon. L'infortunée Marquise *Durban*, qui fut informée de ce dernier trait d'ingratitude de la part de son amant, fit acheter le portrait, et, craignant la colère de son mari, elle disparut sur-le-champ.

» Ce départ subit, et qui suivit de si près celui du Chevalier, fit soupçonner que la Marquise était avec son séducteur. La famille de son mari, assemblée par lui, avait résolu de demander une lettre-de-cachet pour faire enfermer cette femme qui venait d'achever de se déshonorer. Celui qui fut chargé de cette commission refusa de s'en acquitter, et il eut raison, car son infortunée parente, pendant ce tems, était allé chez lui à Bagnols; il alla la trouver, et, au lieu de l'accabler de reproches, il lui fit amitié. « Le mari, qui l'aimait toujours, autorisé par l'exemple de sa famille, alla la chercher à Bagnols, et la ramena chez lui. Il fut assez sage pour ne pas parler du passé, et madame *Durban* donna de bonnes raisons de son voyage, du moins il les reçut pour bonnes: l'auteur, qui fournit cette anecdote, assure qu'ils vécurent en bonne intelligence. »

Les parens du Chevalier apaisèrent avec de l'argent la famille de *Le Coq*, de sorte qu'on disait hautement qu'il était mort de maladie. An 1701. *

* PEREYRA.

Les Portugais avaient formé les établissemens les plus avantageux sur la côte de Coromandel, dans les Indes, à

Négapatan, à Méliapour, ou Saint-Thomé, à Ceylan, etc. Ils avaient construit des forts pour leur sûreté; leurs escadres qui croisaient continuellement dans le golphe de Bengal, en retenant les habitans dans la crainte et le respect, protégeaient leur commerce qui était très-considérable. Le hasard vint encore leur procurer un grand crédit dans le royaume de Pégu.

Le Prince qui y régnait, étant en guerre contre le Roi de Siam, eut recours aux Portugais, et, avec leurs secours, il trouva moyen, non-seulement de se défendre contre un ennemi plus puissant que lui; mais même de porter la guerre avec succès dans ses États. Un service aussi essentiel lui inspira une vive reconnaissance envers les Portugais. Il donna le titre de Généralissime de ses armées à leur commandant, qui se nommait *Thomas Pereyra*; il en fit son favori, lui permettant d'avoir des éléphans de parade et une garde composée de ses compatriotes. Il est aisé de sentir qu'avec de semblables avantages, les Portugais auraient pu assurer solidement leur commerce et leurs établissemens, s'ils n'eussent pas abusé de leur faveur, en irritant les Indiens par des actions qui devaient naturellement les révolter. On cite, entr'autres, un fait qui fut la cause de la mort de *Pereyra* et de plusieurs Portugais.

Ce Général revenant un jour de la Cour de Pégu, accompagné de ses gardes, et monté sur un éléphant, entendit de grandes réjouissances dans la maison d'un marchand. Ce dernier venait de marier sa fille, qui était fort belle, avec un jeune homme du voisinage: *Pereyra* s'arrêta, et, après avoir fait son compliment aux parens des jeunes époux, il demanda à voir la mariée; on se hâte de l'amener auprès de son éléphant. Sa beauté fit une telle impression sur le Général, qu'abusant de son crédit et de son autorité, il ordonna à ses gardes d'enlever cette femme et de la conduire chez lui; il fut insensible aux prières, aux pleurs et aux gémissemens de toute une famille désolée, il n'écouta que sa brutale passion.

L'époux infortuné voyant enlever une femme qu'il ado-

rait, dans un moment où il se croyait heureux, se coupa la gorge de désespoir. Ce tragique événement amassa bientôt un nombre considérable d'Indiens ; ils se portèrent en foule au Palais pour demander justice. Le Roi parvint à les apaiser, en leur promettant de faire punir le coupable; il fit dire, en effet, au Général de se rendre à la Cour ; mais sur le refus qu'il en fit, le Roi ordonna à ses sujets de prendre les armes, et de massacrer tous les Portugais qui étaient dans la ville et dans le royaume. « Ces ordres furent exécutés avec tant de diligence, qu'en peu d'heures tous les Portugais furent exterminés. Le coupable *Pereyra*, l'auteur de tout le mal, ayant été pris vivant, fut attaché par les pieds à ceux d'un éléphant, et traîné par les rues, jusqu'à ce qu'il ne restât plus de chair sur ses os; il n'y eut que trois Portugais qui échappèrent au carnage, ayant trouvé moyen de se cacher et de s'embarquer. Après avoir couru beaucoup de dangers, ils arrivèrent à Malaca, où ils portèrent la triste nouvelle de cette scène tragique. »

Il y a quelques historiens qui donnent au Général Portugais à qui cette aventure arriva, le nom de *Diego Suarch*. An 1550. *

* PÉRIANDRE.

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe, a été mis au nombre des sept Sages de la Grèce ; mais, comme le remarque un Historien, on aurait eu plus de raison de le ranger parmi les plus méchans hommes qui aient jamais été; car il changea le Gouvernement de sa patrie, il en opprima la liberté, il y établit pour lui la puissance monarchique, et, afin de se maintenir dans son usurpation, il fit mourir les principaux de la ville, les croyant capables de remettre les affaires au premier état.

Ce ne fut pas seulement en cela que *Périandre* se rendit indigne d'être mis au nombre des sept Sages, l'amour, ou plutôt le libertinage, lui fit commettre des crimes qui devaient le rendre odieux à la postérité.

Il est certain, et on convient qu'il eut un commerce

criminel avec sa mère, qui se nommait *Cratéa*. Quelques-uns disent, à la vérité, que cette femme brûlant d'une passion incestueuse pour son fils, lui proposa de coucher secrètement avec une personne très-amoureuse de lui, à condition qu'il ne chercherait pas à la connaître. On ajoute qu'il y consentit, et qu'après plusieurs nuits de jouissance, voulant enfin savoir à qui il était redevable de semblables faveurs, il découvrit que c'était sa mère. On dit que, dans sa fureur, il voulut la tuer, et que dès ce moment, n'écoutant que sa cruauté, il fit périr plusieurs de ses concitoyens. D'autres soutiennent au contraire qu'il connaissait parfaitement sa mère lorsqu'il couchait avec elle, et qu'il ne montra de la colère que lorsque cet inceste fut découvert. Il déchargea depuis sa fureur sur ses sujets et se comporta tyranuiquement. On assure que *Cratéa* se donna la mort.

Les concubines que *Périandre* entretenait profitant de l'ascendant qu'elles avaient sur son esprit, l'irritèrent par de faux rapports contre *Mélesse*, son épouse, et il la fit périr à coups de pieds, lorsqu'elle était enceinte. Cet homme féroce et brutal ayant reconnu quelque tems après l'innocence de *Mélesse*, fit brûler ses concubines. Enfin on dit que, par un rafinement de libertinage infâme, il jouit de sa femme après sa mort. Tel était l'homme que les Grecs ont mis au nombre des sept Sages, et qui partout passerait pour un scélérat.

Il était fils de *Cypsche*, et, avait, dit-on, pour maxime de ne jamais laisser échapper son secret, de garder sa parole, et cependant de ne point faire scrupule d'y manquer, lorsque ce qu'il avait promis était contraire à ses intérêts; morale digne d'un pareil Sage. Il mourut âgé de quatre-vingts ans. L'an 584 avant Jésus-Christ. *

PÉRICLÈS.

PÉRICLÈS, Athénien, était de la tribu Acamantide, du bourg de Cholargues; il descendait des premières maisons et des plus illustres familles d'Athènes: son père se

nommait *Xantippe*; * ce fut lui qui gagna la bataille de Mycale. * *Agariste*, sa mère, * était nièce du célèbre *Clystène*, qui eut tant de part à l'expulsion des Pisistratides. * On sait que *Périclès* fut l'un des plus grands hommes qu'il y ait eu parmi les Athéniens, * sur-tout par son éloquence, qui était si forte et si élevée, qu'il en acquit dans la suite le surnom d'*Olympe*. * On le vit, dans les actions les plus épineuses et dans les circonstances les plus délicates, montrer constamment une grandeur d'ame et une fermeté peu communes. Eh bien, ce grand Général, ce bon citoyen, montra toute la faiblesse de l'homme, lorsqu'il eut à lutter contre l'amour.

Il fut marié avec une de ses parentes, qui lui donna deux fils. Vraisemblablement on avait moins consulté le cœur de ces époux que la convenance; car *Périclès* ne tarda pas à être infidèle. Après avoir eu un goût passager pour *Crysilla*, il fit connaissance avec la fameuse *Aspasie* qu'il aima avec fureur. Cette vive passion ne fit qu'accroître le dégoût qui régnait déjà entre *Périclès* et son épouse; ils se séparèrent sans douleur et sans chagrin, et *Aspasie* devint la femme de *Périclès*.

Cette femme, célèbre par sa beauté, par son esprit et par son éloquence, était de Milet, et fille d'*Axiochus*; sa conduite, avant que de connaître *Périclès*, avait été plus qu'équivoque, puisqu'elle entretenait à sa suite des filles de joie; aussi *Périclès*, par ce mariage, se vit exposé aux railleries des poëtes qui, dans ce tems-là, avaient à peu près la liberté de nommer les personnes et les choses, et qui ne l'épargnèrent pas. * Ils disaient entr'autres choses que *Phydias*, le plus fameux sculpteur de son tems, et l'Intendant-Général de tous les ouvrages que *Périclès* faisait faire pour l'embellissement d'Athènes, attirait chez lui les dames, sous prétexte de leur montrer les ouvrages des plus grands maîtres; mais, dans le vrai, afin de les débaucher et de les livrer à *Périclès*. On ajoutait qu'un de ses domestiques nourrissait des oiseaux, et notamment des paons, qu'il envoyait secrètement aux femmes dont *Périclès* jouissait.

On vit ce grand Capitaine solliciter les juges, verser même des larmes pour les engager à absoudre *Aspasie*, accusée d'impiété, et d'avoir débauché des femmes à l'usage de son époux. * D'autres disent que ce fut *Aspasie* elle-même qui plaida sa cause d'une manière si touchante que *Périclès* ne put s'empêcher de verser un torrent de larmes, ce qui, joint à l'éloquence d'*Aspasie*, la sauva. *

Ce fut, dit-on, à la sollicitation de cette femme adroite et impérieuse, que *Périclès* déclara la guerre aux Samiens, en faveur des habitans de Milet, concitoyens d'*Aspasie*, guerre qui fit ruiner Samos, renverser ses murs, et obligea ses infortunés habitans à racheter leur vie par de grosses sommes d'argent. * Au retour de cette campagne *Périclès* prononça en public une harangue qui fit une si forte impression, qu'en descendant de la tribune, plusieurs dames prirent l'orateur par la main et le couronnèrent de guirlandes. *

Enfin quelques Mégariens ayant eu l'imprudence d'enlever deux filles de la suite d'*Aspasie*, elle força *Périclès* à porter les armes contre Mégare, d'où s'en suivit la guerre du Péloponnèse, * qui dura vingt-sept ans, et causa presque la ruine d'Athènes. *

Aspasie, dont on a cherché à relever le mérite, en la faisant passer pour philosophe, n'était dans le fait qu'une courtisaune aimable, * qui sut profiter adroitement de la faiblesse d'un grand homme. On prétend cependant que son éloquence et ses talens en politique l'avaient rendue si célèbre, que Socrate même allait à son école. « Quelle » idée, dit un historien, ne doit-on pas avoir des talens » d'une femme qui avait *Périclès* pour amant et *Socrate* » pour disciple? dont les belles qualités réparaient de » grands défauts, et engageaient les premiers d'Athènes, » non-seulement à la fréquenter, mais aussi à lui amener leurs femmes pour écouter ses leçons, quoiqu'ils » détestassent sa conduite? » *

Après la mort de *Périclès*, *Aspasie* aima un homme d'une naissance obscure, nommé *Lysiclès*, qu'elle parvint par son crédit à faire élever aux premiers emplois de la République. *

Cette femme ne fut pas la seule qui attira à *Périclès* les railleries et les satyres des poëtes, ils publièrent que ce grand homme avait eu la coupable faiblesse de ne pouvoir résister aux désirs que lui inspira la femme de *Xantippe*, son fils aîné, et que ce fils lui reprocha publiquement et jusqu'à sa mort ce commerce incestueux. * On lit dans d'autres historiens que *Xantippe* ayant quitté la maison paternelle, parce que *Périclès* ne voulait pas fournir à toutes ses folles dépenses, et cherchant à cacher la cause de son mécontentement, accusa son père d'un commerce criminel avec sa femme.

Périclès ne laissa qu'un fils qui porta le même nom que lui, et qu'il avait eu d'*Aspasie*. Il mourut dans la quatre-vingt-septième Olympiade de l'an 426 avant Jésus-Christ.*

PERTINAX.

Pertinax, qui fut élevé à l'Empire après la mort de *Commode*, était fils de *Helvius Successus*, marchand de bois dans un village de la Ligurie; mais il sut faire oublier la bassesse de son origine par ses talens militaires et par les vertus qu'il montra dans les hautes dignités où il parvint. * Ce qui prouverait qu'il les méritait, c'est qu'elles lui furent données par le sage *Marc-Aurèle*; il fut fait Sénateur, ensuite Consul : alors * il épousa *Fulvia Titiana*, fille de *Flavius Sulpicianus*, Sénateur fort accrédité * et très-riche.

Cette union ne fut pas heureuse, *Pertinax*, peu attaché à son épouse, porta ses vœux et sa tendresse autre part : *Titiana*, de son côté, ménagea si peu son honneur et celui de son mari, qu'elle devint éperdument amoureuse d'un joueur de harpe; elle ne prit pas la peine de cacher au public la honte et la violence de sa passion; ses démarches scandaleuses au contraire instruisirent tout le monde de son intrigue, et il n'y eut bientôt personne qui ne sût qu'un bateleur était l'objet favori de ses vœux. *

Pertinax, qui aimait beaucoup et publiquement *Cornificia*, ferma les yeux sur le honteux libertinage de son

épouse, et lui laissa la liberté qu'il prenait lui-même ; elle en abusa de la manière la plus scandaleuse.* Son inconduite était si peu ignorée de l'Empereur, qu'il ne voulut point qu'on lui donnât le titre d'Auguste, comme le Sénat le désirait et l'offrait. « Plus d'un motif, dit un historien, le » portait à ne point honorer beaucoup une épouse qui n'a» vait elle-même nul soin de son honneur, et qui entre» tenait une intrigue publique avec un joueur d'instru» ment. »

On sait que *Pertinax* fut tué par les soldats prétoriens, à la sollicitation et par les intrigues de ce même *Lætus*, Préfet du prétoire, qui avait fait périr *Commode. Electus* fut plus fidèle, il se fit tuer en défendant *Pertinax. Titiana*, après la mort de ce Prince, fut obligée de passer sa vie dans l'obscurité.

Pertinax eut pour successeur *Julien* qui acheta l'Empire.*

PÉRUSINUS.

Paul Pérusinus était un savant qui a mérité les éloges de Bocace, et qui était fort aimé de *Robert*, Roi de Naples. La science n'est pas souvent un bon moyen pour plaire à une femme et pour la captiver. Celle de *Pérusinus*, peu sensible au mérite de son mari, qui peut-être la négligeait trop pour orner et embellir son esprit, le mit souvent dans le cas de ne pas douter de son cocuage. Un savant peut encore se consoler de ce malheur, quoique la philosophie ne paraisse pas avoir fait de grands progrès sur l'esprit des maris maltraités; mais la femme de *Pérusinus* le poursuivit jusqu'au tombeau, puisqu'elle détruisit les plus beaux de ses écrits: c'était pousser la haine un peu trop loin.

* PÉTRARQUE.

François Pétrarque, né à Arezzo, s'établit à Avignon après la mort de ses père et mère; ce fut là où l'amour rendit encore plus vif et plus énergique son goût pour la poésie.

Il y vit *Laure de Noves*, plus connue sous le nom de

la belle Laure. « Son esprit, sa vertu, sa beauté et ses
» grâces lui soumettaient tous les cœurs. *Pétrarque* conçut
» une si violente passion pour elle, qu'il l'aima vingt ans
» pendant sa vie, et conserva son amour dix ans après sa
» mort. Il avait le visage agréable, les yeux vifs, la phy-
» sionomie fine et spirituelle; son air ouvert et noble lui
» conciliait à la fois l'amour et le respect. »

Laure, quoique mariée avec *Hugues de Sade*, Seigneur de Saumane, ne fut pas, dit-on, insensible au mérite de *Pétrarque*; mais sa vertu l'empêcha de lui laisser voir l'impression qu'il avait faite sur son cœur. Alors le poëte amoureux eut recours à sa muse; elle lui inspira pour sa belle maîtresse des vers qui durent flatter son amour-propre, mais qui ne séduisirent pas son cœur; au moins elle eut assez de vertu pour résister à la séduction.

On trouve le portrait de cette femme célèbre dans un auteur moderne:

« Son visage, dit-il, sa démarche, son air avaient quel-
» que chose de céleste; sa taille était fine et légère, ses
» yeux tendres et brillans, ses sourcils noirs comme de
» l'ébène; des cheveux couleur d'or flottaient sur ses
» épaules plus blanches que la neige; l'or de cette cheve-
» lure paraissait tissu et filé des mains de l'Amour. Elle
» avait le col bien fait, et son teint était animé par ce co-
» loris que l'art s'efforce en vain d'imiter. Quand elle ou-
» vrait la bouche, on ne voyait que des perles et des roses;
» à de jolis pieds, à de belles mains, elle joignait des grâces
» infinies. Rien de si modeste que son maintien, de si
» doux que sa physionomie, de si touchant que le son de
» sa voix; son regard avait quelque chose de gai et de
» tendre; mais en même tems si honnête qu'il portait à
» la vertu.

» *Pétrarque* ne pouvant rien gagner sur son amante,
» ou sur sa passion pour elle, ni par sa constance, ni par
» ses réflexions, entreprit divers voyages pour se dis-
» traire, et vint s'enfermer dans une maison de campagne
» à Vaucluse. Les bords d'une fontaine retentirent de ses
» plaintes amoureuses; ses voyages en France, en Alle-

» magne, en Italie, ne purent diminuer ni affaiblir sa
» passion. Il revint à Vaucluse, où il célébra de nouveau
» les vertus, les charmes de sa maîtresse; il immortalisa
» Vaucluse, *Laure*, et s'immortalisa lui-même. »

L'amour fit faire à *Pétrarque*, à la louange de sa belle et vertueuse amante, trois cent dix-huit sonnets et quatre-vingt-huit chansons. La plupart respirent la poésie la plus aimable et les sentimens les plus tendres.

« *Laure* était, dit-on, du nombre des dames qui composaient la *Cour d'Amour*; cette Cour était une assemblée de femmes de la première qualité, qui ne traitaient que de matières de galanterie, et qui décidaient gravement sur ces bagatelles. *Laure* fut aussi vertueuse que belle; quelques légers soupirs, quelques regards gracieux et quelques paroles honnêtes furent les seuls aiguillons dont elle se servit pour ranimer la verve du poëte, quand elle la voyait se ralentir. »

Pétrarque exprima ses sentimens dans un sonnet qu'il adressa à un de ses amis, et qui a été traduit ainsi en français:

Je veux t'apprendre, cher *Delbenne*,
Quelle vie en ces lieux je mène:
Du même feu mon cœur est dévoré,
Mon ardeur est toujours extrême;
Laure me gouverne à son gré,
Et me traite toujours de même.
Comme autrefois je la vois tour-à-tour,
Fière, modeste, douce, amère;
Quelquefois gaie, et plus souvent austère,
Farouche et sensible à l'amour.
De ses pas, en ces lieux, tout m'offre quelques traces:
Dans ce jardin je la vois promener,
S'asseoir, se relever, vers moi se retourner;
Là j'entends sa voix, quels accents! que de grâces!
Ici je vois un sourire charmant;
Plus loin, sur son visage, un petit changement;
Ce fut là qu'un regard, un mot ravit mon ame:
Ces souvenirs, ami, sont l'aliment
Dont l'amour entretient ma flamme.

C'est donc à l'amour, et au véritable amour, que nous sommes redevables des beautés délicates et tendres qui se

trouvent dans les poésies de *Pétrarque*. Sa maîtresse mourut de la peste à Avignon, en 1348, âgée seulement de trente-six ans. On sait que *François I.er*, en passant à Avignon, ordonna le rétablissement du tombeau de *la belle Laure*, et qu'il lui fit l'épitaphe suivante:

En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup de renommée:
Plume, labeur, la langue et le devoir
Furent vaincus par l'amant de l'aimée.
O, gentille ame, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant!
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

L'épitaphe que fit alors son amant en vers italiens, peint parfaitement sa tendresse et sa douleur; la voici:

Qui reposan quei casta a felici ossa
Di quell alma gentile a sola in terra
Aspro il duo sasso hombem teco huisotero
Il vero honnor, la fama e bette scossa
Morte ha del verde Laura suelta asmassa
Fresca radice cil prœmio di mia guerra
Di quattro lustri a pice (samor nuovo
Allio penseo tristo) il chende in poca fossa
Felice pionta in borgo d'Avignono
Naeque a mori mira fuce
Chamor mi lunggi, estraggi! in gino cahione
Ciascam proghi il signor tacetti in pace.

Pétrarque engagea *Simon de Sienne*, fameux peintre, à faire le portrait de la *belle Laure*, et ce fut sur un de ses portraits que le poëte amant fit un sonnet que je trouve traduit de la manière suivante:

Lorsque *Simon*, à ma prière,
Fit ce portrait si ressemblant,
A cette image qui m'est chère
S'il eut donné la voix, le sentiment,
Ah! qu'il m'eut épargné de soupirs et de larmes!
Laure, dans ce portrait, déployant mille charmes,
Me traite avec douceur et m'annonce la paix;
Si j'ose lui parler, je crois voir dans ses traits
Qu'elle est sensible à mes alarmes.
Pour me répondre, hélas! il lui manque la voix:

Heureux Pygmalion, tu reçus mille fois
Cette faveur de ton ouvrage,
Qu'une seule fois je voudrais
Obtenir de ma chère image.

On verra avec plaisir cette ode traduite par Voltaire:

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui consume mon cœur,
Seule beauté qui soit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur;
Arbre heureux dont le feuillage
Agité par les zéphyrs,
La couvrait de son ombrage,
Qui rappelle mes soupirs,
En rappellant son image;
Ornemens de ces bords et filles du matin,
Vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embellissait, quand vous touchiez son sein,
Rossignols dont la voix est moins douce et moins belle,
Air devenu plus pur, adorable séjour
Immortalisé par ses charmes,
Lieux dangereux et chers, où de ses tendres armes
L'Amour a blessé tous mes sens,
Écoutez mes derniers accens,
Recevez mes dernières larmes.

Je ne puis passer sous silence les vers de madame Deshoulières sur la fontaine de Vaucluse.

Je laisserai conter de la source inconnue
Ce qu'elle a de prodigieux,
Sa fuite, son retour, et la vaste étendue
Qu'arrose son cours furieux.
Je suivrai le penchant de mon ame enflammée;
Je ne vous ferai voir dans ces aimables lieux
Que *Laure* tendrement aimée,
Et *Pétrarque* victorieux.
Aussi bien de Vaucluse ils font encor la gloire:
Le tems qui détruit tout respecte leurs plaisirs;
Les ruisseaux, les rochers, les oiseaux, les zéphyrs,
Font, tous les jours, leur tendre histoire.
Oui, cette vive source en roulant sur ses bords,
Semble nous raconter les tourmens, les transports
Que *Pétrarque* sentait pour la divine *Laure*.
Il exprima si bien sa peine, son ardeur,

Que *Laure*, malgré sa rigueur,
L'écouta, plaignit sa langueur,
Et fit peut-être plus encore.
Dans cet antre profond, où sans autres témoins
Que la Naïade et le Zéphyr,
Laure sut, par de tendres soins,
De l'amoureux *Pétrarque* adoucir le martyr;
Dans cet antre où l'amour tant de fois fut vainqueur,
Quelque fierté dont on se pique,
On sent élever dans son cœur
Ce trouble dangereux par qui l'amour s'explique,
Quand il alarme la pudeur.

Pétrarque jouit pendant sa vie de tous les honneurs dus à son mérite; il fut couronné solennellement à Rome. Enfin il mourut en 1374, âgé de soixante-dix ans, toujours aimant, toujours regrettant sa chère *Laure*.

L'auteur des mémoires sur la vie de *Pétrarque* dit qu'il mourut le 18 Juillet 1373; il ajoute qu'en 1533, des ouvriers qui travaillaient aux réparations de l'église de Sainte-Claire, à Florence, en creusant sous une chapelle, trouvèrent un cercueil de plomb où étaient renfermés les restes d'un corps déjà réduit en poussière, et qu'on jugea cependant être celui d'une femme. Une médaille de plomb, sur laquelle étaient gravées les lettres M. L. M. J., servit à faire croire que c'était *Laure*. On expliqua ces lettres ainsi: *Madonna Laura morte jace*; mais *jace* n'est pas italien, il faudrait *giace*. Au reste le lieu où *Laure* est morte n'est pas mieux connu que celui où elle est née.

Un historien moderne raconte comment *Pétrarque* fit connaissance avec *Laure*.

« Il était, dit-il, retiré à Vaucluse où il possédait quelques biens. C'était là que l'amour l'attendait, et qu'il devait puiser cette passion à laquelle il consacra sa vie et son génie. Le vendredi-saint de l'an 1327, il était à l'office du matin, dans l'église de Sainte-Claire; une jeune personne priait à peu de distance de lui: sa taille, son air, sa figure, tout l'émeut vivement; il sent couler dans son cœur ce feu que les ames sensibles sont seules en état de connaître; ce n'est point un sentiment grossier qui ne vit que pour des désirs, c'est un mélange de douces sensations et de respect

qu'il éprouve, ainsi que les ferait naître la présence même d'un être céleste. Tel fut son état à la première vue de *Laure*, ou *Laurette*, fille de *Henri Chabeau*, Seigneur de Cabrieris. Cette aimable personne n'avait alors guères plus de douze ans; *Pétrarque* n'en avait que vingt-trois, et réunissait à une imagination vive et à un cœur ardent les principaux avantages de la nature, une figure intéressante, une physionomie animée et des yeux spirituels. Il est probable que, frappé des traits qui venaient de le vaincre, il chercha à ne point perdre de vue celle qui le captivait. Il la suivit de loin, lorsqu'elle retourna chez son père, à une demi-lieue de là. Elle s'était levée de grand matin, avait été visiter plusieurs lieux d'alentour, marqués par la dévotion, et, se trouvant fatiguée, elle se reposa sous un arbre au bord d'un ruisseau. Ce fut là que *Pétrarque* la joignit; elle lui parut plus belle encore qu'il ne l'avait vue. Pressé par ce sentiment qui l'entraîne, il l'aborde, lui parle, fait connaissance avec elle, et lui offre sa main pour la reconduire. »

« Qu'on remarque, ajoute l'historien, l'âge des deux amans, celui des premières illusions, le lieu romantique où ils se trouvaient, la ferveur dévote même qui les animait en ce jour; qu'on n'oublie pas que *Pétrarque* était d'une humeur un peu mélancolique, et qui aimait à se nourrir de douces rêveries, et l'on ne sera nullement étonné de la longue passion qui le domina. Cet amour devint bientôt célèbre, au point que le Pape d'alors, *Jean XXII*, qui prenait intérêt au jeune *Pétrarque*, l'engagea à épouser *Laure*; mais le poëte avait une manière de penser différente des autres hommes; il craignit d'affaiblir le sentiment si pur qui l'animait, et préféra d'aimer toujours, à posséder quelques instans. *Laure*, de son côté, l'aima, mais comme il désirait de l'être, sans jamais lui permettre rien au-delà du sentiment même dont il se glorifiait. »

Laure, suivant le même historien, mourut à trente-un ans. Cette mort fit tant d'impression sur *Pétrarque*, qu'il se serait laissé mourir de douleur, si ses amis n'eussent employé toutes sortes de moyens pour le distraire et l'attacher encore à la vie.

« On

« On lui fit élever un mausolée de marbre blanc devant la porte de l'église d'Arques, et sur l'un des quatre pilliers qui portaient le sarcophage, on grava ce distique qu'il avait fait :

Inveni requiem : spes et fortuna valete ;
Nil mihi vobiscum est ; ludite nunc alios.

» Les anciens ont peint l'amour comme une faiblesse ; l'amant de *Laure* l'a représenté comme un hommage pur, rendu à la vertu bien plus qu'à la beauté. Sa passion est noble, héroïque ; elle élève l'ame, au lieu de l'amollir. Dans ses vers les Grâces sont toujours décentes ; il leur a donné une quatrième sœur qui est l'Honnêteté. Ce que Platon a conçu, *Pétrarque* l'a exprimé ; il a réalisé les brillantes chimères débitées par les disciples de Socrate sur la nature et les effets de l'amour. L'auteur de la nouvelle Héloïse, qui savait si bien peindre le sentiment, a fait le plus bel éloge de *Pétrarque*, en l'imitant plus d'une fois. L'amant de *Julie* s'est exprimé comme l'amant de *Laure*, et les échos du bord du lac ont répété ce que les bords de Vaucluse leur ont appris. » *

PEZAY.

On a vu le Marquis de *Pezay* briller à la Cour de *Louis XVI*, épouser une femme qui à une illustre naissance joignait la jeunesse et la beauté. Plusieurs personnes, sans doute, ignorent que cet homme devait, en grande partie, à l'amour son nom, sa fortune et sa réputation. Les anecdotes suivantes donneront sur cela des renseignemens assez curieux.

« Le père du Marquis de *Pezay* était un marchand de fer, nommé *Masson*. Il fut intéressé dans les bâtimens de Versailles ; il y gagna du bien et mourut. D'autres disent qu'il était fils d'un commis, et petit-fils d'un épicier. Quoi qu'il en soit, il se donna des mouvemens ; il avait une sœur qui était jolie, et qui s'en donna aussi. Elle fut renommée à Paris pour ses brillantes aventures, ses grâces et ses prétentions à la littérature : elle fut mariée à un M. de *Cassini*.

Le Prince de *Condé* coucha long-tems avec elle ; le frère profita de l'heure du berger. Le Prince eut des bontés pour lui, comme en ont tous les Princes pour ceux qui ont de jolies sœurs. Le Marquis obtint, par son crédit, un de ces emplois militaires qui n'illustrent pas, mais qui mettent un homme à portée d'entrer dans le monde; il fut choisi pour donner à *Louis XVI* des idées de tactique. On dit qu'il dut cette faveur au Comte de *Maillebois* qui connaissait beaucoup madame de *Cassini*, et vivait en intimité avec elle.

» Ce Monsieur, continue l'auteur qui nous fournit ces détails, acheta ensuite la terre de Pezay qui appartenait je ne sais encore à qui, et se fit sur-le-champ intituler le *Marquis de Pezay*.

» On rit d'abord de cette dénomination ; mais ce Seigneur tint bon, sans se déconcerter. Il essuya, bien entendu, tous les brocards et toutes les railleries qu'on fit sur son titre ; il en plaisanta lui-même pour se mettre au courant, et, tout en insistant, on s'accoutuma, sans trop savoir pourquoi, à l'appeller M. le *Marquis de Pezay*.

» Le nouveau Marquis fit ensuite le bel-esprit, brochant des petits vers à sentiment, portant ces petits vers à la toilette de quelques jolies femmes qui les faisaient valoir dans leurs coteries. Il fit le poëme de *Zélis au bain*, et quelques opéras comiques qui ne désignent qu'un auteur médiocre.

» Néanmoins cela lui donna bien vite la réputation d'un homme à bonnes fortunes. Ensuite il traduisit Catulle : il ne savait pas assez de latin ; mais il se borna à mettre en français moderne l'ancienne traduction. Il envoya son Catulle à Voltaire qui répondit : *C'est l'évangile des hommes agréables, et vous êtes, Monsieur le Marquis, de cette communion.*

» Cette petite lettre d'un grand homme fit beaucoup d'honneur à M. le Marquis. Enfin il sut, que dans une abbaye de Paris, il y avait une demoiselle de condition, pauvre, mais charmante, bonne et belle, protégée par madame de *Maurepas* : elle était du Dauphiné, et se nommait mademoiselle de *Murat*.

» Le Seigneur *Marquis* parvint à avoir des liaisons dans l'abbaye; il fit sa cour à la belle, bonne et pauvre demoiselle, lui offrit son cœur, sa fortune et sa main.

» La protectrice *Maurepas* voulut voir M. le *Marquis*. Ce Seigneur *Marquis* dit à la vieille *Maurepas* des choses aussi agréables que l'on en dirait à une jeune femme de vingt ans. Cela fit plaisir.

» La vieille Comtesse de *Maurepas* prit le jeune Marquis de *Pezay* en amitié, et le présenta à son mari. Avec ce Ministre mentor, notre *Marquis* parla politique, et peu-à-peu il s'accoutuma à lui donner sa confiance.

» Mais comme le *Marquis* n'était ni vrai poëte, ni vrai Marquis, on fit sur lui l'épigramme suivante:

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure;
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poëte et Marquis. »

Voici ce qu'on disait dans des nouvelles à la main de Paris, sous la date du 9 Décembre 1776:

« On peut se rappeller une épigramme où l'on plaisantait M. de *Pezay* sur sa qualité prétendue de Marquis; tout le monde sait que son nom est *Masson*. On a été bien surpris qu'il ait eu l'impudence de se faire donner ce titre dans la gazette de France, du vendredi 6, à l'occasion de la présentation de sa femme à la Cour.

» Autre événement qui scandalise tout le monde. Il s'est introduit chez le Comte de *Maurepas*, et il fait les délices de ce Ministre, conjointement avec le sieur Caron de Beaumarchais. C'est à M. le Comte qu'on attribue son mariage avec une demoiselle de condition, appellée *de Mazard*. Elle est de la plus belle figure possible; on ajoute que M. de *Maurepas* a fait donner par le Roi une dot considérable à la demoiselle peu riche.

» Ce M. de *Pezay* a pour sœur une madame de *Cassini*, très-élégante, et qui tient de son côté un bureau d'esprit léger, persifleur, analogue au ton de la Cour. »

Et tout récemment, sous la date du 11, on lisait ces mots: « Le mariage du prétendu Marquis de *Pezay* est l'entre-

tien de Paris, et l'on en plaisante beaucoup sur une généalogie qu'il s'est fait faire pour paraitre à la Cour, où on le fait descendre de *Massoni* d'Italie. Cela réveille également la chronique scandaleuse sur le compte de sa sœur, madame de *Cassini*, la maîtresse publique du Comte de *Maillebois*.

» Cette madame de *Cassini* avait voulu être présentée à la Cour; mais *Louis XV* s'y refusa, en disant : Il n'y a ici que trop d'intrigantes. Elle se dédommagea de ce désagrément, en se livrant à son humeur galante avec plusieurs Seigneurs, et notamment avec M. de *Maillebois*. Ce dernier fournit à M. de *Pezay* les mémoires de la guerre de 1741 en Italie, et ce fut avec ces matériaux que le nouveau Marquis composa *les campagnes de Maillebois* qui furent imprimées par ordre du Roi.

» C'était madame de *Montbarrey* qui fournissait à M. de *Pezay*, dont elle était l'amante, de quoi soutenir ses dépenses, et qui l'introduisait dans la société la plus distinguée; et lorsque, par une correspondance secrète avec *Louis XVI*, il fut parvenu à se faire remarquer du Prince et de M. de *Maurepas* dont il était le filleul, il réussit à faire donner à M. de *Montbarrey* qu'il cocufiait, le titre de Directeur-Général de la guerre. »

Pendant toutes ces intrigues où les femmes jouaient un si grand rôle, M. de *Pezay* engagea le sieur de la Harpe à insérer dans son journal du 25 Novembre des vers de sa composition, inscrits en divers lieux de ses jardins de Pezay, entr'autres ceux-ci :

Rêveur, poëte, amant, jardinier tour-à-tour,
C'est ici que je chante, ou médite ou soupire;
J'y fais mes projets pour la Cour,
J'y fais mes chansons pour l'Amour,
J'y touche le compas, la serpette ou la lyre :
Oublié de la Cour, seul ici j'en rirai,
Et si l'Amour me trompe, ici je pleurerai. »

Voici comment les plaisans parodièrent méchamment ces vers :

Poëte, jardinier et sage tour-à-tour,
Je ne suis qu'un grand fat, à parler sans détour.
Je ne ferai pas croître une simple fleurette;

Je chante et fais bâiller l'amour.
Pour être mis dans la gazette,
De femme, à prix d'argent, je vais faire l'emplette;
Je serai cocu, puis bientôt j'enragerai,
Alors, plus philosophe, ici je reviendrai.

On trouve encore les vers suivans dans un ouvrage nouveau :

Politique, guerrier, rimeur, fat tour-à-tour,
C'est ici qu'au public je donne à rire;
J'y fais un plan pour la Cour,
J'y chante à faire enfuir l'Amour :
J'y touche la serpette, et n'ai pas d'autre lyre,
Ignoré de la Cour, ici je rimerai,
Et pour faire un cocu, je me marierai.

Ce qu'il y eut de plus plaisant, c'est qu'on voulut retirer le privilège au journaliste qui avait inséré ces vers. Pour se justifier, le journaliste cita une lettre de M. de *Maurepas* qui lui mandait de les mettre dans son journal.

Pour faire voir combien les grands événemens tiennent aux plus petites choses, et en dépendent souvent, ce M. de *Pezay*, parvenu à l'aide de la beauté et des faiblesses de sa sœur, admis dans l'intimité du Comte de *Maurepas* qui, dans ce tems-là, comme l'on sait, gouvernait à son gré le Roi et le royaume, était lié très-étroitement avec M. *Necker*, autre intrigant, mais dont les talens étaient plus étendus, dont l'ambition était plus grande, plus vive, plus active. Il fut introduit chez le Ministre par son ami M. de *Pezay*, et on sait ce qui en est résulté pour la France. On prétend que, quelques années après, madame de *Cassini* menaça M. *Necker* de publier la correspondance qu'il avait eue avec son frère, et de dévoiler les manœuvres et les intrigues qu'il avait employées pour parvenir au ministère par le canal de son protecteur.

M. de *Pezay* mourut en 1777, laissant une réputation très-éphémère, soit en littérature, soit en politique. Sa femme le regretta beaucoup plus qu'il ne méritait : elle en eut une maladie de nerfs si terrible que, dans son retour à Paris, elle fut à la veille de périr plusieurs fois. Elle se retira dans un couvent. *

PHILIPPE I.er

Philippe I.er, Roi de France, était fils de *Henri I.er*, il avait épousé *Berthe*, fille de *Florent*, Comte de Frise; il en eut trois enfans, *Louis le Gros* qui lui succéda, une fille nommée *Constance*, et *Henri* qui mourut jeune. Quelques dégoûts et le plaisir qu'on croit trouver dans le changement engagèrent *Philippe* à faire casser son mariage avec *Berthe*, * « et dans ces tems-là, dit un historien, les divorces étaient encore fréquens parmi les Princes et les Seigneurs, tant en France qu'en Allemagne et en Italie. Quand les maris étaient las de leurs femmes, ils ne manquaient point d'en revenir à l'examen par lequel ils auraient dû commencer, et le libertinage se couvrait alors de l'autorité de l'église. C'était à cet expédient que *Philippe* avait eu recours; il avait fait faire de fausses généalogies, par lesquelles il avait établi sa parenté avec la Reine; et, se croyant libre sur une preuve si vaine, » il envoya en Sicile des Ambassadeurs pour demander en mariage *Emma*, fille de *Roger*, frère de *Robert Guiscard*, Duc de Sicile. Déjà la Princesse arrivait, lorsqu'elle apprit que *Philippe* allait épouser *Bertrade*, femme de *Foulques IV*, dit *Rechin*, Comte d'Anjou.

C'est ici où les historiens varient beaucoup. Les uns prétendent que *Philippe* enleva *Bertrade*; d'autres soutiennent que cette Princesse fit les premières avances. Ce dernier sentiment paraît le plus probable, et je le suivrai.

Bertrade, qui était fille de *Simon de Montfort*, et petite-fille d'*Amauri de Montfort* qui a donné son nom à la ville de Montfort-l'Amauri, * « avait, dit un historien, autant d'esprit que de beauté, et ces deux qualités étaient accompagnées de courage. C'était une de ces femmes aimables et enjouées, avec lesquelles on ne s'ennuie jamais, dont les agrémens variés sont toujours nouveaux, qui savent régner sur les cœurs dont elles se sont emparés, sans rendre leur empire pénible et à charge. On leur obéit avec plus de plaisir que si on commandait à d'autres. Quand on fait

leurs volontés et même leurs caprices, on s'imagine ne faire que ce qu'on veut soi-même, et, quelque chose qu'on fasse, on croit n'en faire pas assez pour elles. »

Avec ce mérite extraordinaire, *Bertrade*, très-jeune, fut sacrifiée aux intérêts du Comte d'*Evreux*, son tuteur, et * devint la troisième femme de *Foulques le Rechin*. « Les appétits de cette femme jeune, belle et coquette, » ne s'accommodèrent pas avec la vieillesse de son mari » goutteux et chagrin, elle le quitta au bout de trois ans, » pour se jetter entre les bras du Roi *Philippe* qui n'ai- » mait que trop les dames. »

Bertrade ayant appris le divorce du Roi avec *Berthe*, lui envoya, dit-on, un homme affidé pour lui proposer de l'épouser. Cette démarche parut singulière au Roi; il se rendit à Tours, afin de voir par lui-même ce qu'il en était. La beauté de la Comtesse ayant fait sur lui toute l'impression qu'elle désirait, leurs conventions furent bientôt faites. Après le départ du Prince, *Bertrade* s'échappa, et alla le retouver à Orléans où elle fut conduite par une escorte de cavalerie. La cérémonie du mariage qui suivit de près, fut faite par l'Évêque de Senlis, assisté de l'Archevêque de Rouen et de l'Évêque de Bayeux. * On dit, à la vérité, que *Bertrade* avait fait casser son mariage avec le Comte d'*Anjou*, sous prétexte de parenté, ainsi qu'avait fait *Philippe* avec *Berthe*.

On trouve dans un autre historien de plus grands détails sur cette anecdote. Il prétend que *Foulques le Rechin* était encore marié avec *Ermengarde*, fille d'*Archambaud*, Seigneur de Bourbon, et qu'il en avait un fils, appellé *Geoffroi-Martel*, lorsqu'il devint amoureux de *Bertrade*. Cette passion effaça bientôt tous les sentimens que *Foulques* avait encore pour son épouse; il parvint à faire déclarer nul son mariage, à cause de la parenté, et il obtint la main de *Bertrade* qui, jusqu'à ce moment, avait eu assez d'adresse pour irriter les désirs du Comte, sans lui accorder aucune faveur. Elle eut de *Foulques* un fils qui porta le même nom que son père, et qui par la suite devint Roi de Jérusalem.

Le fier et fougueux *Grégoire VII* occupait alors le siége

pontifical. On sait qu'il cherchait, qu'il faisait naître même avec soin toutes les occasions qui pouvaient étendre et affermir son autorité, et humilier les Grands et les têtes couronnées. Il crut en avoir trouvé une dans la guerre que *Foulques* eut avec son frère, et dans laquelle il traita si durement ce frère, qu'il en perdit l'esprit. Ce motif, auquel le Pape joignit adroitement le mariage de *Bertrade*, l'engagea à excommunier *Foulques*. *Geoffroi-Martel*, fils de ce dernier, saisit cette occasion pour venger l'affront fait à *Ermengarde*, sa mère; il prit les armes contre son père. Déjà son parti était assez puissant pour lui donner l'espérance du succès, lorsqu'il fut empoisonné par les ordres de *Bertrade*. *Foulques* s'adressa ensuite à *Urbain III*, successeur de *Grégoire VII*, et il en obtint l'absolution, à condition qu'il rendrait la liberté à son frère, et qu'il abandonnerait *Bertrade*.

Ce fut dans ces circonstances, dit l'historien, que *Philippe* étant venu à Tours pour régler quelques affaires avec le Comte d'*Anjou*, vit *Bertrade*, en devint amoureux, et n'eut pas de peine à s'en faire aimer. Dans la crainte où elle était de se voir abandonnée, elle se rendit à Orléans, comme on vient de le dire, et épousa le Roi. *

Ce mariage formé par l'amour fut la source de bien des chagrins pour *Philippe*. *Foulques* qui adorait sa femme, ne la vit pas passer tranquillement dans les bras d'un autre.

* L'historien que l'on vient de citer soutient au contraire que *Foulques* ne fut point fâché du départ de *Bertrade*, puisqu'il trouvait par-là le moyen de se réconcilier avec le Saint-Siège; mais il prétend que ce furent les Évêques de France, et sur-tout *Yves* de Chartres, qui n'ayant rien pu gagner sur l'esprit du Roi par leurs représentations, portèrent leurs plaintes au Pape. Quoi qu'il en soit, un Légat prononça d'abord une excommunication dans un Concile tenu à Autun; et, l'année suivante, le Pape *Urbain* lui-même, ayant assemblé un autre Concile à Clermont, lança toutes les foudres de l'Église contre *Philippe*. *

Pour appuyer les plaintes portées au Pape, soit de la part de *Foulques*, soit par les Prélats Français, on avait

allégué que *Bertrade* était parente du Roi au cinquième ou sixième degré, de sorte que la Cour Romaine n'avait eu garde de laisser échapper une si belle occasion d'augmenter ses prétentions. *Philippe* et *Bertrade* furent excommuniés, ainsi que tous ceux qui appelleraient *Philippe* Roi, et qui le reconnaîtraient pour Souverain, tant qu'il demeurerait dans le péché.

Comme ces foudres de l'Église faisaient alors beaucoup d'impression, le Roi se vit obligé, pendant quelque tems, de se séparer de *Bertrade*. La vivacité de son amour la fit bientôt rappeller; on prétend même que *Foulques* consentit à une union qu'il ne pouvait empêcher. Il était, dit-on, tellement encore amoureux de *Bertrade*, toute infidelle qu'elle était, « qu'on le voyait souvent à ses pieds recevoir ses commandemens, comme un esclave. » Ce qui prouve sa réconciliation parfaite avec le Roi, c'est qu'il reçut magnifiquement à Angers ce Prince avec *Bertrade*.

Après beaucoup de démarches auprès du Pape, *Philippe* obtint, vraisemblablement, enfin la permission de coucher avec *Bertrade*, puisque ses enfans ont toujours été regardés comme légitimes.

* *Bertrade* eut de ce Prince deux fils et une fille. Le premier, nommé *Philippe*, épousa la fille de *Gonthier*, Seigneur de Montlhery; *Fleury*, qui était le second, fut destiné à l'Église; la fille, nommée *Cécile*, épousa en premières noces *Tancrède*, fils de la sœur de *Boëmond*, Prince d'Antioche, et en secondes noces *Ponce*, fils de *Bertrand*, Comte de Tyrol et de Stirie, issu des Comtes de Toulouse.

Après la mort de *Philippe I.er*, *Bertrade* se retira à Angers auprès de son fils, et y vécut, dit-on, dans la piété.

Si l'on en croit un historien, « *Bertrade* tour-à-tour galante et prude, suivant le goût de ses amans, ne fut pas plus fidelle à son second mari qu'au premier; cependant, pour paraître, après sa mort, plus chaste qu'elle n'avait été de son vivant, elle se fit enterrer dans le chœur d'un couvent de Religieuses. »

Ce fut, dit-on, le fameux *Robert d'Arbrisseles* qui convertit cette Princesse, et lui fit prendre le voile à Fonte-

vraut, l'an 1115. Elle y mourut bientôt, parce que la vie dure et pénitente, à laquelle elle fut obligée de se conformer, avait une si grande différence avec celle qu'elle avait menée jusques-là, qu'elle ne put y résister.

On dit que cette Princesse avait le plus grand empire sur l'esprit du Roi qui n'osait la contredire en rien. On ajoute que, pour faire régner ses fils, au préjudice de *Louis*, fils de *Berthe*, elle fit empoisonner ce jeune Prince qui n'échappa à la mort que par des remèdes qu'on lui administra à propos. « Un tel attentat réveilla toute la haine de » *Louis* contre cette furie qui, après avoir déshonoré le » père, attaquait les jours du fils. Il voulait la tuer; mais » le Roi qui adorait sa femme, parvint à les réconcilier. »

Philippe I.er mourut l'an 1108, et eut pour successeur *Louis VI*, dit *le Gros*. *

PHILIPPE II.

PHILIPPE II, dit *Auguste*, succéda au trône de France à *Louis VII*, son père. Il avait d'abord épousé *Isabelle de Hainault*. Après la mort de cette Princesse, *Philippe* se maria avec *Isembourg* ou *Euderberg*, fille de *Waldemar II*, dit *le Grand*, Roi de Dannemarck; « mais, dit un historien, il trouva si peu de plaisir dans sa possession, » qu'après la première nuit il ne put plus la souffrir. »

Cependant, si on en croit un auteur contemporain, cette Princesse « était une Reine admirable par tous les traits » qui font une beauté. Elle était plus prudente que Sara, » plus sage que Rebecca, plus aimable que Rachel, plus » dévote qu'Anne, plus chaste que Suzanne, et, pour ceux » qui se connaissent en beauté, aussi belle qu'Hélène, et » d'un port aussi noble que Polixène. »

Dans ces tems-là, quoique le divorce ne fût pas permis, et qu'il était au contraire proscrit par la religion, on trouvait facilement des prétextes pour dissoudre des mariages, sur-tout lorsqu'il s'agissait de plaire à des Rois. *Philippe* fit convoquer une assemblée composée de plusieurs Évêques, et présidée par l'Archevêque de Reims. Après y avoir examiné, pour la forme seulement, les motifs du Roi,

on trouva qu'il y avait quelque parenté entre lui et *Isembourg*, et on prononça la sentence de séparation.

Philippe se croyant alors maître de contracter un autre mariage, ne consulta que son cœur dans le choix d'une épouse : il avait vu un portrait de *Marie Agnès*, fille de *Bertold*, Duc de Moravie; elle lui avait paru si charmante, qu'il la fit demander en mariage, et il l'épousa avec beaucoup de solennité.

La Princesse *Isembourg* ne voulant pas se trouver à une cérémonie aussi humiliante pour elle, se retira dans un couvent, et fit part de sa situation à *Canut*, son frère, qui occupait alors le trône de Dannemarck. Ce Prince, pour venger l'affront fait à sa sœur, eut recours au Pape *Célestin III*, et lui demanda justice. Les Légats que le Pape envoya en France y convoquèrent une assemblée qui n'osa pas casser la sentence de séparation.

Innocent III qui succéda à *Célestin*, sollicité de nouveau par les Ambassadeurs du Roi de Dannemarck, envoya en France le Cardinal de *Sainte-Sabine* qui convoqua un Concile à Lyon, et y cita *Philippe Auguste*. Au lieu de s'y rendre, le Roi protesta de nullité de tout ce qui pourrait être fait à son préjudice, et en appella comme de juge incompétent devant le Pape futur, ou devant le premier Concile général. Le Légat, imbu des principes du despotisme papal, enchanté, par cette raison, de trouver l'occasion d'humilier un Prince qui, connaissant sa dignité et les droits de sa couronne, paraissait vouloir braver les préjugés et les prétentions de la Cour Romaine, lança une excommunication contre le Roi, et mit son royaume en interdit. *Philippe* ne se laissa point abattre, quoiqu'il connût parfaitement les suites que pourrait avoir cette sentence. Il la fit casser par son Parlement; il fit saisir le temporel des Évêques qui avaient eu la lâcheté d'y participer, et il relégua dans le château d'Étampes *Isembourg*, avec défense d'en sortir.

Agnès de Moravie pouvait alors jouir de son triomphe. Elle aimait tendrement le Roi, et elle en était adorée; mais ce sentiment qui faisait son bonheur, ne l'empêchait

pas de voir les troubles qui pouvaient agiter le royaume, et elle ne se dissimulait pas qu'elle en était la cause. Sa délicatesse, son tendre attachement pour *Philippe* ne lui permirent pas de balancer : résolue de se sacrifier elle-même pour procurer la tranquillité à l'objet de sa tendresse, après avoir combattu long-tems contre son cœur, après avoir versé beaucoup de larmes, elle se jetta aux pieds du Roi, et le supplia de lui accorder la permission de se retirer dans un couvent. Ce dévouement héroïque et cette situation intéressante augmentèrent la passion de *Philippe*; il refusa d'acquiescer à la demande d'*Agnès*; il redoubla au contraire ses caresses, ses soins et ses attentions; d'ailleurs il ne crut pas qu'il fût de sa dignité et de celle de sa couronne de donner ce triomphe au fier Pontife.

Cependant les difficultés parurent s'aplanir. Les Grands du royaume firent représenter au Pape que, s'il révoquait la sentence que son Légat avait imprudemment portée, le Roi pourrait peut-être reprendre *Isembourg*. Le Pontife envoya en conséquence deux nouveaux Légats en France, qui, dans un Concile qu'ils tinrent à Soissons, levèrent l'excommunication. Ce fut dans ce moment que la tendre et délicate *Agnès* redoubla ses instances et ses prières pour engager son époux, son amant, à retourner dans les bras de sa rivale. Entraîné, subjugué par un spectacle aussi attendrissant, *Philippe* rappella sa première épouse; « mais » plus *Agnès* lui avait paru généreuse, plus il eut de re» gret de s'en voir séparé. Après avoir demeuré quarante » jours avec *Isembourg*, il la fit conduire dans un mo» nastère. »

Les deux Légats qui étaient encore en France, n'eurent pas plutôt appris un changement aussi prompt, qu'ils convoquèrent de nouveau un Concile à Soissons. Déjà ils se préparaient à renouveller l'excommunication qu'ils avaient levée, lorsque l'amour enleva au sacerdoce le triomphe qu'il annonçait avec tant de faste, et apaisa dans le royaume des troubles qu'une femme y avait suscités, ou au moins dont elle avait été le prétexte.

Si *Agnès* n'eut été qu'une femme ordinaire, si elle n'eut

pas su vaincre le tendre penchant qui la dominait, et qui, en remplissant le vœu de son cœur, flattait son ambition, qui sait jusqu'où, dans ces tems de fanatisme et d'ignorance, l'ambition et l'orgueil du sacerdoce auraient poussé *Philippe* ? Entraîné par son amour, conduit par sa fierté, il aurait bravé les foudres de Rome, et peut-être, comme tant d'autres, il serait devenu la victime de l'astuce et de la politique italienne. *Agnès* le tira de cet embarras, en se sacrifiant elle-même. Retirée dans l'abbaye de Boissy, elle refusa constamment de revenir auprès du Roi : « ce ne fut » pas sans se faire une extrême violence qu'elle prit cette » résolution; elle aimait *Philippe* de bonne foi, et elle ne » se résolut à le perdre pour jamais, que dans la vue de » lui procurer un repos dont elle allait se priver. Les com» bats qu'elle rendit pour obtenir cette victoire sur elle» même, altérèrent tellement sa santé, qu'elle succomba » enfin sous le poids de son affliction, et mourut un mois » après qu'elle se fut retirée de la Cour. Au dernier mo» ment de sa vie, elle écrivit à *Philippe* pour le prier de » reprendre *Isembourg*, et de bien vivre avec elle. »

La mort d'*Agnès* arriva dans un moment où les embarras se multipliaient pour le Roi. Les Légats du Pape, qui étaient au Concile de Soissons, étaient prêts, comme on vient de le dire, à faire un coup d'éclat, en excommuniant de nouveau le Roi. Tout fait présumer que ce Prince était assez éclairé pour mépriser intérieurement ces armes dont on abusait si indécemment, et qui n'étaient redoutables que par l'ignorance du peuple; mais c'était précisément cette ignorance qui pouvait faire beaucoup de mal, en appuyant les vues et les desseins de quelques ambitieux, sur-tout dans un tems où les Seigneurs Français étaient encore tout-puissans, et reconnaissaient à peine l'autorité légitime; c'est ce que savait bien la Cour Romaine, toujours trop prudente et trop raffinée pour faire une démarche éclatante, sans être sûre du succès. *Philippe* ne voulut pas lui donner ce triomphe. Après avoir donné des larmes à la mémoire d'une femme qui avait eu toute sa tendresse, et qui méritait tous ses regrets, il monte à cheval, se rend au

couvent où était *Isembourg*, « et l'ayant prise en trousse » derrière lui, la ramène dans son palais. »

L'histoire nous laisse croire qu'il vécut bien avec elle. Les enfans qu'il avait eu d'*Agnès* furent regardés comme légitimes et reconnus même comme tels par le Pape ; « ce » qui, dit un historien, déplut fort aux Seigneurs de » France, qui n'étaient nullement édifiés que le Pape se » mêlât si fort de leurs affaires, et sur-tout de régler l'ordre » de la succession. »

Philippe II mourut en 1223, laissant pour son successeur *Louis VIII* qu'il avait eu d'*Isabelle*, sa première femme. *

PHILIPPE III.

L'ÉTABLISSEMENT et l'institution de l'Ordre de la *Toison d'or* doit son origine à un événement fort plaisant, si l'on en croit les historiens.

L'un dit avoir lu dans une chronique flamande « que » *Philippe*, Duc de Bourgogne, surnommé *le Bon*, avait » institué l'Ordre de la *Toison d'or*, sur la rencontre qu'il » avait faite d'un cheveu de sa maitresse, qui était de » couleur jaune. »

Un autre prétend que *Philippe*, Duc de Bourgogne, « gouvernant avec beaucoup de privauté une dame de » Bruges, douée d'une exquise beauté, et entrant du ma- » tin dans sa chambre, trouva sur sa toilette de la toison » de....., dont cette dame mal-soigneuse donna sujet de » rire aux gentilshommes suivans dudit Duc qui, pour cou- » vrir ce mystère, fit serment que tel qui s'était moqué » de cette toison, n'aurait pas l'honneur de porter un » collier autre que la toison qu'il désignait d'établir » pour l'honneur de sa dame. »

Cet Ordre * qui fut établi le jour des noces de *Philippe* avec *Isabelle* de Portugal, en 1430, * fut approuvé par plusieurs Papes. Les récipiendaires devaient prouver quatre générations de noblesse, tant paternelle que maternelle. Le premier nombre des Chevaliers fut fixé à trente-un, en y comprenant le Grand-Maître ; à présent il n'est

plus limité. On sait que *Marie*, fille de *Charles le Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, porta la grande maîtrise de la *Toison d'or* dans la maison d'Autriche, par son mariage avec *Maximilien*, fils de l'Empereur *Frédéric II*, et que cet Ordre est actuellement conféré par le Roi d'Espagne. (*a*) *

* *Philippe le Bon* était d'une incontinence excessive ; car, outre trois femmes légitimes, il eut plusieurs maîtresses. « Le Duc de Bourgogue, dit un ancien historien, » fut de son tems un Prince le plus dameret et le plus » envoiseux que l'on scut, et avoit de bastards et de bas» tardes une moult belle compagnie. » * (*b*)

Un Officier de *Philippe le Bon* avait obtenu pour récompense de ses services le gouvernement d'une place que les

(*a*) * Il ne sera pas inutile de remarquer ici que cette *Marie* de Bourgogne mourut d'un excès de pudeur et de modestie. Étant allée à la chasse à cheval, elle fut jettée par terre, et tomba sur une racine d'arbre qui lui entra dans la partie que la pudeur ne permet pas de nommer. N'ayant pas voulu laisser voir la blessure à un chirurgien, la gangrène s'y mit, et la Princesse mourut en 1481. *

(*b*) * Cet Ordre de la Toison d'or rappelle l'histoire de Jason et de Médée. On dit que *Pelias*, Roi de Thessalie, voulant se défaire de *Jason*, son neveu, qui avait plus de droit que lui à la couronne, lui ordonna d'aller dans la Colchide chercher la *Toison d'or*, et c'est ce qu'on appelle le voyage des Argonautes, parce que le vaisseau sur lequel s'embarqua le jeune Prince, fut nommé *Argo*. La Toison qu'il allait chercher, était suspendue à un grand chêne, et gardée par un dragon qui ne dormait jamais. Il fallait encore atteler à une charrue deux taureaux dont les pieds étaient garnis d'airain, et qui jettaient des flammes par les narines ; il fallait enfin labourer avec ces taureaux, et semer des dents du dragon, qui se changeaient en hommes armés qu'il fallait défaire. Toutes ces conditions, ainsi que celle de tuer le dragon, gardien de la Toison, imposées par *Aëte*, Roi de la Colchide, embarrassaient beaucoup *Jason* : l'amour vint à son secours. Il avait eu le bonheur de plaire à *Médée*, fille d'*Aëte* ; elle lui promit, s'il voulait l'épouser, de l'aider dans son entreprise. Quand, avec le secours de cette Princesse, il eut vaincu tous les obstacles, et que cependant le Roi refusa de lui donner la Toison, *Médée* l'enleva, la donna à son amant, et s'enfuit avec lui. On connaît tous les crimes que la jalousie fit ensuite commettre à cette furieuse Princesse. An du monde 2850. *

historiens mettent en Zélande. Il y devint amoureux de son hôtesse, femme d'une rare beauté, mais d'une vertu encore plus rare. Il employa d'abord les moyens ordinaires de séduction : promesses, offres de présens, prières, attentions, etc. tout fut inutile. Irrité d'une résistance aussi opiniâtre, il fait emprisonner le mari de cette femme estimable, sous prétexte de rebellion. Elle vint toute éplorée demander la grâce de son époux : le Gouverneur répondit que le Souverain seul pouvait l'accorder; mais, ajouta-t-il, je vous promets de l'obtenir, si vous voulez m'accorder ce que vous m'avez si souvent refusé. Cette femme infortunée rougit, pleura, soupira, et, accablée de réflexions que lui inspirait son amour pour son mari et le désir de conserver sa vertu, elle parut irrésolue. L'Officier profita de l'instant, et satisfit sa passion : * « *Ob tacentem, lacrymantem* » *et alta suspiria ducentem, metu, non reluctantem, in* » *thalamum collocat.* » * Ajoutant un crime à l'action lâche et infâme qu'il venait de commettre, ce monstre fit trancher la tête au mari.

La femme qui l'ignorait, se hâta d'aller en prison, munie d'un billet qui ordonnait la liberté de son cher époux. En entrant, elle aperçoit son cadavre; frappée de cet affreux spectacle, elle ne retrouve ses forces que pour aller accabler de reproches le monstre, auteur de toutes ses peines. Il offre de l'épouser; elle rejette ses offres avec indignation, et fait parvenir au Duc de Bourgogne le récit de ses malheurs. Le Prince, * qui n'était plus *Philippe le Bon*, mais son fils *Charles le Téméraire*, * ordonna au Gouverneur d'épouser la veuve, et voulut qu'il fût dit par le contrat de mariage que la femme aurait tous les biens du mari, dans le cas où il mourrait avant elle sans enfans. Les ordres réitérés du Prince forcèrent cette malheureuse femme à faire encore cet odieux sacrifice. Après avoir reçu la bénédiction nuptiale, le Duc lui demanda si elle était satisfaite; *oui*, lui dit-elle; *mais moi*, répliqua-t-il, *je ne le suis pas*. A l'instant il envoya le Gouverneur en prison, et le fit décapiter dans la même chambre où le premier mari était mort. Toutes ces catastrophes firent tomber la

femme

femme dans une mélancolie dont elle mourut peu de tems après. An 1469.

On trouve dans un historien la même aventure, quant aux circonstances; mais il place la scène en Italie. L'homme amoureux et coupable était, suivant lui, Gouverneur de Côme; ce fut *Ferdinand de Gonzagues*, Gouverneur de Milan, qui rendit justice à la femme qui avait sacrifié son honneur et même deux cents écus pour sauver son mari; enfin les circonstances de ces deux anecdotes sont si semblables, qu'on n'a pas cru devoir en faire deux articles séparés.

* *Philippe le Bon* était fils de *Jean Ier*, dit *Sans peur*, qui fut tué sur le pont de Montreau. Il mourut en 1667, et eut pour successeur son fils *Charles le Téméraire*. *

PHILIPPE IV.

Philippe IV, Roi d'Espagne, * avait succédé à *Philippe III*, son père. Il aimait avec passion la Duchesse d'*Albuquerque;* mais il ne pouvait trouver un moment favorable pour l'entretenir de son amour et lui prouver la vivacité de ses désirs. Le mari, qui prévoyait le danger dont il était menacé, faisait la garde la plus exacte; d'ailleurs un Roi, et sur-tout un Roi d'Espagne, ne peut guères aller en bonne fortune *incognito*. Tous ces obstacles ne faisaient qu'irriter les désirs de *Philippe*, effet ordinaire dans les passions vives.

Un soir que le Roi jouait fort gros jeu, il feignit de se ressouvenir qu'il avait une lettre de la dernière importance à écrire; il appelle le Duc d'*Albuquerque* qui était dans la chambre, et le charge de tenir son jeu. Aussitôt *Philippe* entre dans son cabinet, prend on manteau, sort par un escalier dérobé, et va chez la jeune Duchesse, accompagné du Duc d'*Olivarès*, son favori.

« Le Duc d'*Albuquerque*, qui songeait à ses intérêts domestiques plus qu'au jeu du Roi, se persuada facilement que le Prince ne lui aurait pas confié son argent, sans un dessein particulier. Il commença à se plaindre

d'une colique violente, et faisant des cris et des grimaces effroyables, il donna les cartes à un autre, puis, sans tarder, il court chez lui. Le Roi ne faisait que d'y arriver sans aucune suite; il était même encore dans la cour, lorsque le Duc y entra; il se cacha, mais il n'y a rien de si clairvoyant qu'un mari jaloux. Celui-ci aperçut le Roi, et ne voulant pas qu'on apportât des flambeaux, pour n'être pas obligé de le reconnaître, il s'avança vers lui avec une grosse canne qu'il portait ordinairement: Ah! ah! maraut, lui dit-il, tu viens pour me voler; et sans autre explication, il frappe de toute sa force. Le Comte Duc, qui n'était pas plus épargné, craignant qu'il n'arrivât pire, s'écria plusieurs fois que c'était le Roi. Le Duc ne fait que redoubler ses coups, et sur le Prince et sur le Ministre, s'écriant à son tour que c'était-là un trait de la dernière insolence, d'employer le nom de Sa Majesté dans une pareille occasion; qu'il avait envie de les conduire au palais, parce que assurément le Roi les ferait pendre. Pendant tout ce vacarme, *Philippe* ne disait pas un mot. Il se sauva enfin, très-fâché d'avoir été battu, sans avoir reçu aucune faveur de sa maîtresse. Cette aventure néanmoins n'eut pas de suites fâcheuses pour le Duc d'*Albuquerque*; au contraire, lorsque le Roi eut cessé d'aimer la Duchesse, il en plaisanta lui-même au bout de quelque tems. »

* Ce Prince fut plus heureux dans une autre fantaisie qu'il eut pour une comédienne nommée la *Calderone*; elle n'était âgée que de seize ans. Le Roi l'ayant vue, en devint très-amoureux. Il eut plusieurs entrevues avec elle, et il en résulta un fils qui fut nommé *Dom Juan*. Son père le légitima, et lui donna le commandement de ses armées. Après plusieurs victoires éclatantes la fortune l'abandonna, et il fut disgracié.

On dit que *Philippe IV* ayant long-tems et vainement poursuivi une femme dont il était amoureux, alla lui-même une nuit frapper à sa porte: *Allez, Sire*, lui dit-elle, *allez à la garde de Dieu, je n'ai point envie d'être cloitrée.* « C'est que, dit l'historien, les Rois d'Espagne ont pris » la coutume musulmane et barbare qui empêche qu'un

» vaisseau, un cheval, une maîtresse et une femme qui » ont été à leur usage, ne puissent servir à d'autre homme. »

Philippe IV mourut en 1665, et eut pour successeur *Charles II.* *

PHILIPPE. (Dom)

Le duel de M. de *Créqui* avec *Dom Philippe*, bâtard de la maison de Savoie, et dans lequel ce dernier fut tué, n'eut d'autre motif que l'amour. *Dom Philippe*, ou *Philippin*, portait une écharpe que lui avait donnée une femme qu'il aimait : cette faveur, précieuse aux yeux d'un amant, tomba par hasard entre les mains de M. de *Créqui* qui la porta avec ostentation, et refusa de la rendre. Pour se venger de cet affront, le Prince fit appeller M. de *Créqui.* Ils se battirent devant les portes de Grenoble ; le Prince fut blessé, et demanda la vie. Quelque tems après, on rapporta à M. le Duc de Savoie que M. de *Créqui* se vantait d'avoir versé du sang de Savoie ; aussitôt il manda à *Dom Philippe* qu'il ne le verrait pas, jusqu'à ce qu'il eût réparé son honneur dans un second combat. Il obéit aux ordres du Duc, et fut tué.

* Le lecteur ne sera pas fâché de voir de quelle manière ce fait est raconté par un auteur ancien qui était contemporain, et qui d'ailleurs entre dans de plus grands détails. Je le laisserai parler dans son vieux langage.

« En ce tems-là, 1599, la querelle de M. de *Créqui* avec le sieur *Dom Philippin*, bastard de Savoye, se passa par un duel mémorable, ainsi que s'ensuit. Le Duc de Savoye avoit surpris en Dauphiné, dès l'an 1597, un chasteau nommé Barrault ; et, l'ayant fortifié, le tenoit, dont il faisoit beaucoup d'empeschement plus que de desgast aux entreprises du sieur *Desdiguières*, Lieutenant-Général du pays pour le Roy. Le sieur *Créqui* qui a espousé la fille unique dudit sieur *Desdiguières*, entreprend de ravoir le fort de Barrault, et l'emporte de faict sur le Duc. Entre autres besongnes qu'il y gaigna, il y trouva une très-belle escharpe de broderie, laquelle il prit et porta : elle éstoit au sieur *Philippin*, lequel lui envoya la demander ; mais

il la lui refuse. Peu de tems après, il adviut que le sieur *Créqui* fut défaict dans Saint-Jean-de-Maurienne, et faict prisonnier de guerre, meué à Chambéry en Savoye, et de là à Turin: il se trouva, entr'autres compagnies, que la dame qui avoit présenté cette escharpe à *Dom Philippin*, par quelque occasion, parla audict sieur de *Créqui*, et de fait aussi; donc *Philippin* les trouva parlant ensemble, et avança quelques propos qui sembloient offenser ledict de *Créqui.*: il s'en ressent, comme pouvoit un prisonnier. Après estre délivré de prison, il mande audict *Philippin* que, s'il vouloit avoir son escharpe, qu'il la viust querir. *Créqui* estoit à Grenoble: *Philippin* l'y envoye appeller; *Créqui* sort, et se battent tout contre les portes de Grenoble. Advint que *Philippin* tomba par terre d'un coup d'espée au travers du corps, et en fut si estonné, qu'il demanda la vie à *Créqui;* il la lui donne, et partent d'ensemble comme bons amis. *Philippin* néanmoins déplorant sa fortune, et *Créqui* le consolant du mieux qu'il put, lui disant que c'estoit le hasard des armes, lui envoye son chirurgien, et ainsi se retira. La nouvelle de ce combat estant parvenue aux oreilles du Duc de Savoye, il mande à *Philippin* qu'il ne le vouloit point voir, s'il ne ravoit son honneur dudict de *Créqui* pour la honte de lui avoir demandé la vie. Sur quoi, après avoir essayé tous les moyens possibles de faire entendre ses excuses audict Duc, mesme en fit supplier la Duchesse, laquelle au contraire le rebuta encore plus durement: si bieu que, par le conseil de ses amis, il se met en devoir d'appeller encore un coup ledict *Créqui*, lequel, combien qu'il eust pu s'en excuser, attendu qu'il lui devoit la vie, fust incontinent prest; et, s'estant donné le rendez-vous entre Quirieux et Saint-André, terre de Savoye, ledict de *Créqui* s'y en va, estant accompagné de plusieurs de ses amis, comme aussi ledict sieur *Philippin* de son costé; tellement qu'il y avait plus de cinq cents gentilshommes, tant d'une part que d'autre, spectateurs: néanmoins, parce que la rivière du Rhosne étoit entre deux, il passa en un basteau lui et son parrain, le sieur de *Buifre*, et non plus, tellement que tous ses amis se tindrent delà la rivière, en la terre de Dauphiné. Le sieur *Philippin*

avoit pour parrain le sieur d'*Attignac*, de Savoye, lequel s'approcha avec lui : mais les amis de *Philippin* demeurèrent en arrière. Estant venus aux mains, ledict *Philippin* reçeut deux coups d'espée au travers du corps, dont il tomba ; et s'estant le sieur de *Créqui* un peu arresté, puis après se ruant sur lui, comme pour l'achever, ledict sieur d'*Attignac* voyant l'estat misérable de *Philippin*, pria ledict sieur de *Créqui* de lui donner encore un coup la vie, et qu'il n'estoit pas pour la faire plus longue ; à quoi ledict de *Créqui* obtempéra, se contentant d'emporter ses armes ; et apercevant ledict sieur d'*Attignac* que les amis dudict *Philippin*, le voyant là réduit, commençaient à s'ébrauler, il pria ledict sieur de *Créqui* se vouloir retirer, de peur qu'il n'arrivast quelque iuconvénient, attendu que les siens estoient delà la rivière de Rhosne, comme il a esté dit ; ce qu'il fit tout doucement avec le sieur de *Buifre*, son parrain ; et passé qu'il fut, envoya son chirurgien pour le penser, qui n'y put estre arrivé sitost que ledict *Philippin* ne fust expiré, ainsi que ses gens commençaient à le vouloir lever et remporter ; tellement que ce fut la fin de cette querelle, au grand honneur dudict de *Créqui*, et tel heur que ce fut sans y perdre une seule goutte de sang. »

On voit enfin dans un autre historien que M. de *Créqui* ayant pris d'assaut un fort sur les troupes de Savoie, *Dom Philippe* qui y commandait, pressé de se sauver, et craignant d'être reconnu, changea d'habit avec un simple soldat, sans faire attention à l'écharpe qu'il laissait, et qui devint le partage d'un soldat du régiment de Créqui. Le lendemain un trompette de l'armée ennemie étant venu demander la permission de faire enterrer les morts, *Créqui* le chargea de dire à *Dom Philippe* qu'il fût plus soigneux à l'avenir de conserver les faveurs des dames, reproche qui blessa vivement l'amour-propre du Prince, et l'engagea à se battre.

Ce M. de *Créqui* se nommait *Charles*. Il fut Prince de Foix, Duc de *Lesdignières*, Gouverneur du Dauphiné, Pair et Maréchal de France, et fut tué au siège de Brême en 1638.

PHILIPP EIV.

Après la mort de *Louis XIV*, le Parlement déféra la Régence à *Philippe IV*, Duc d'*Orléans*, neveu du Roi défunt. * Un historien moderne a fait de ce Prince le portrait suivant.

« Le Duc d'*Orléans*, dit-il, semblait né pour être, en se livrant à son naturel, ce que le Duc de Bourgogne avait eu tant de peine à devenir, en réprimant le sien. En lui tous les agrémens de l'esprit et tous les charmes du langage; une justesse, une précision, une clarté dans les idées, un don de les développer, qui lui rendaient tout facile et simple; une force de conception, une sûreté de mémoire à laquelle rien n'échappait; et de là une multitude de connaissances acquises sans travail, et comme en se jouant; une éloquence naturelle, et une grâce plus séduisante, plus persuasive que l'éloquence même; une sagacité dans les détails, une rapidité de vue dans l'ensemble le plus compliqué des affaires, qui les saisissait d'un coup-d'œil; une valeur franche et modeste, digne du sang de *Henri IV*, auquel il se flattait de ressembler dans ses vertus comme dans ses faiblesses, et dont il avait réellement la simplicité, la bonté, l'affabilité populaire, la gaieté vive, la douceur, l'excessive facilité à oublier l'injure, et singulièrement les talens de la guerre pour laquelle il se sentait né; enfin toutes les qualités de l'homme aimable, et tous les germes du grand homme, hormis le courage d'esprit, ou, pour mieux dire, la vigueur de l'ame, avaient été donnés par la nature à celui dont l'éducation fit le plus corrompu des hommes. Il avait eu, dans son enfance, un précepteur digne de lui, le bon et sage *Saint-Laurent*; il le perdit, et de ses mains, son âme, encore neuve et flexible, tomba dans celles de *Dubois*.

» La France ne se rappelle pas sans honte la fortune de ce *Dubois* qu'elle vit revêtu des honneurs les plus éminens du ministère et du sacerdoce. Le caractère d'un valet fourbe, avec tous ses tours de souplesse, d'impudence et d'effron-

terie, serait le beau côté de l'ame de *Dubois*; assez d'adresse dans l'esprit pour un intrigant subalterne, assez d'habileté pour un agent obscur de politique frauduleuse; nul talent distingué pour racheter ces vices, nul agrément pour les embellir; l'ame d'un scélérat, le cœur d'un vil esclave; mais, sur ce front, toute l'impudence de la fausseté protégée, et, ce qui contribua le plus à son élévation, une complaisance servile et dévouée à l'infamie soutenue d'un profond mépris pour toute espèce d'honnêteté, de bienséance et de pudeur; ce n'est là qu'une faible esquisse du détestable corrupteur à qui *Monsieur* abandonna son fils.

» Il fut facile à cet instituteur d'en faire un libertin de cœur et d'esprit, d'effacer de son ame les impressions du bien que *Saint-Laurent* y avait laissées, et lui apprendre à regarder la bonté comme une faiblesse, la vertu comme une folie, la religion comme une chimère, la droiture et la bonne foi comme le mérite des dupes, et l'art de mentir, de tromper, de se jouer de sa parole, comme le seul art de régner. Mais cette doctrine infernale qui, d'une ame ardente et vigoureuse, aurait fait un monstre à étouffer, n'ayant trouvé dans l'ame de ce Prince, naturellement indolent et léger, ni la vigueur, ni le ressort que les atrocités demandent, n'en fit qu'un homme vicieux, nonchalamment livré à des passions douces, se jouant de l'opinion, comptant pour peu de chose et l'estime et le blâme, cherchant le bruit pour s'étourdir, le mouvement pour dissiper le pénible ennui de lui-même, la singularité bisarre des débauches les plus outrées et des plus infâmes plaisirs, pour ranimer ses goûts éteints et ses désirs rassasiés, mais aussi éloigné des grands crimes que des hautes vertus: bon, sans estime pour la bonté, incapable de se venger, par faiblesse et par indolence; n'aimant de sa grandeur que la facilité de vivre au gré de ses caprices, réservant toute sa faveur au mérite de l'amuser, laissant échapper de ses mains des libéralités immenses, pour s'épargner la peine d'en modérer l'excès, et si ennemi de la gêne, qu'une couronne même l'aurait importuné, s'il en avait senti le poids. »

J'ai cru que ce portrait, qui m'a paru fidèle et bien fait, devait précéder ce que j'ai à dire dans cet article sur le *Régent*, en me renfermant seulement dans ce qui fait l'objet et le but de ce Dictionnaire. *

Après avoir accepté le gouvernement du royaume, le Duc d'*Orléans* ne tarda pas à s'unir avec l'Angleterre, et, par ce moyen, il sépara ses intérêts de ceux de la branche de *Bourbon*, qui régnait en Espagne, quoique lui-même eût souvent risqué sa vie, pour assurer le trône à *Philippe V*. Le Cardinal *Alberoni*, Ministre d'Espagne, n'ayant pu empêcher cette alliance, voulut s'en venger en perdant le *Régent*. Il chargea de cette importante et délicate commission le Prince de *Cellamare*, Ambassadeur du Roi catholique à la Cour de France. Il devait former et conduire une intrigue, dont le plan fut bientôt dressé. Le nombre et la qualité de ceux qui y applaudirent, persuadèrent à l'Ambassadeur que le succès en était infaillible. Il ne restait plus qu'à faire passer en Espagne les instructions nécessaires ; une occasion favorable parut s'offrir d'elle-même : l'abbé *Porto Carrero*, qui était à Paris, allait partir pour Madrid ; il avait une chaise de poste à double fond ; on y plaça les papiers : on était sûr de la discrétion de l'abbé, et il partit * avec *Montaléon*, fils de l'Ambassadeur d'Espagne en Angleterre, et qui retournait en Espagne ; * mais l'amour, ce petit dieu à qui le *Régent* offrait tant de sacrifices, lui fit découvrir cette intrigue, qui ne tendait à rien moins qu'à le perdre, * puisqu'il s'agissait de s'emparer de sa personne, de celle du jeune Roi, et d'établir *Philippe V* Régent du royaume. *

Le secrétaire de l'Ambassadeur d'Espagne entretenait une liaison avec une fille de la communauté de *la Fillon*. Il se rendit auprès d'elle plus tard qu'à l'ordinaire, et excusa son retard sur le grand nombre de dépêches qu'il avait été obligé de faire pour le départ de l'abbé *Porto Carrero*. Cette fille raconta cela à la Supérieure ; celle-ci, qui avait accès auprès du *Régent*, lui en fit donner avis ; aussitôt le Prince fait expédier des ordres pour courir après l'abbé ; on l'atteignit à Poitiers. Après avoir saisi ses pa-

piers, on le laissa partir : il eut cependant assez de présence d'esprit pendant qu'on l'arrêtait et qu'on fouillait sa chaise, pour faire avertir le Prince de *Cellamare* par un courier, auquel il recommanda la plus grande célérité, et qui arriva assez tôt; car l'Ambassadeur eut seize heures pour prendre ses mesures, avant que d'être arrêté.* Le plus essentiel était de soustraire des papiers importans; ce qui fut fait. On le consigna, sous bonne garde, dans son hôtel, ensuite on le transféra à Blois, où il demeura jusqu'à ce que le Duc de *Saint-Aignan*, Ambassadeur en Espagne, fût revenu.

Les renseignemens que donnèrent les papiers saisis dans la chaise de l'abbé *Porto Carrero*, firent arrêter le Duc et la Duchesse *du Maine*. Le premier fut conduit au château de Dourlens; la Princesse fut conduite au château de Dijon; leurs fils, le Prince de *Dombes* et le Comte d'*Eu*, furent relégués dans la ville d'Eu; mademoiselle *du Maine*, leur sœur, au couvent de la Visitation; le Cardinal *de Polignac* en son abbaye de Flandres, et le Duc *de Richelieu* à la Bastille, d'où l'amour, qui lui fut toujours si favorable, le fit sortir, comme on peut le voir à l'article *Modène*.

Voltaire prétend que ce fut une fille employée par *la Fillon*, qui vola dans les poches de l'abbé *Carrero* des papiers importans, qui furent portés au *Régent*. Cette *Fillon* était alors employée par l'abbé *Dubois*. On dit que le *Régent*, entraîné dans une partie de plaisir, ne voulut ouvrir et examiner que le lendemain les papiers saisis. Lorsqu'on alla chez l'Ambassadeur d'Espagne, pour mettre les scellés, M. *le Blanc*, qui accompagnait l'abbé *Dubois*, voulut ouvrir une cassette : *Monsieur le Blanc*, lui dit l'Ambassadeur, *cela n'est pas de votre ressort, ce sont des lettres de femmes, laissez cela à l'abbé, qui toute sa vie a été M.......*

On voit, dans un recueil d'anecdotes, que le *Régent*, pour témoigner sa reconnaissance à *la Fillon*, et en même-tems, pour la mettre à l'abri de la vengeance qu'on pouvait exercer contre elle, l'engagea à feindre une maladie,

et à faire croire ensuite qu'elle était morte ; que, pendant son prétendu enterrement, elle se retirerait sous le nom de la Comtesse de ...., et comme veuve d'un Officier de troupes étrangères, dans une terre dont il ferait l'acquisition, et il lui donna cinquante mille livres pour se meubler. On ajoute que ces propositions ayant été acceptées, les choses se passèrent comme on en était convenu ; *la Fillon* se retira dans la terre qu'on lui avait achetée, et y vécut de manière à se faire estimer de tous ses voisins, sans que le secret fût divulgué.

On a vu que le *Régent*, qui avait toutes les qualités nécessaires pour faire un grand homme, et procurer à la France le bonheur et la tranquillité, était trop occupé de ses plaisirs auxquels il se livrait avec une indécence scandaleuse, et il s'en fallut peu qu'il ne bouleversât un royaume confié à ses soins pendant la minorité de *Louis XV*. Son attachement, ou plutôt sa faiblesse pour le Cardinal *Dubois*, l'homme le plus immoral et le plus méprisable, l'opération désastreuse de *Law*, feront toujours une tache très-grande à la réputation du *Régent*.

« Le Cardinal *Dubois* était fils d'un apothicaire ; ce furent ses lâches et coupables complaisances pour le Duc d'*Orléans*, son élève, qui lui valurent le crédit et l'autorité dont il était si peu digne, et dont il usa si mal. Il s'était marié jeune dans un village du Limousin, avec une jolie fille, la misère les obligea de se séparer à l'amiable ; ils convinrent que la femme gagnerait sa vie comme elle pourrait, et que le mari irait tenter fortune à Paris. Afin de ne trouver aucun obstacle, lorsqu'il se vit dans le cas de parvenir à l'Episcopat, l'Intendant de Limoges, pour lui faire la cour, enleva la feuille du registre qui contenait l'acte de célébration de son mariage, ainsi que l'acte du notaire. » « La femme vint à Paris après la mort de » son mari ; on lui donna beaucoup sur ce qu'il laissait » d'immense : elle a vécu fort à son aise, et est morte » plus de vingt ans après le Cardinal dont elle n'avait » point eu d'enfans. »

Un historien qui paraît plus instruit, dit que *Dubois*

s'étant fait tonsurer, se rendit à Bordeaux, où il fut chargé de l'éducatiou du fils d'un Président ; qu'étant devenu amoureux d'une femme-de-chambre, il garda si peu de mesure dans sa conduite, que le Président chassa les deux amans ; mais que la fille, qui portait des marques de sa faiblesse, exigeant que le Sacrement ratifiât leur union prématurée, ils furent mariés dans le Limousin, et de-là se rendirent à Paris, où *Dubois* reprit le petit collet, et se sépara de sa femme. Tel était l'homme à qui le *Régent* donna toute sa confiance, et qui devint le maître du royaume.

Mon intention, en parlant du Duc d'*Orléans*, *Régent*, je le répète, n'est pas d'entrer dans le détail de toutes ses orgies qui scandalisaient la France ; je me contenterai de citer quelques faits qui prouveront la corruption qui régnait dans la Cour de ce Prince, et son mépris pour toute espèce de bienséance dans ses plaisirs.

On sait que ses filles furent les victimes de sa lubricité, et sur-tout la Duchesse de *Berry*, qui, ainsi qu'on peut le voir à son article, retraça, par sa conduite, le portrait de l'infâme Messaline. « On voyait, dit un historien, rassembler au Luxembourg chez cette Princesse, toutes les femmes les plus jolies qui ne craignaient pas de compromettre leur réputation. Le *Régent* allait souper assez souvent chez sa fille, et presque toujours Bacchus l'engageait à donner la pomme à la beauté. Madame de la *Rochefoucault* frappa un jour ses regards lascifs ; son mari était Capitaine des gardes de la Duchesse de *Berry*. Elle évitait avec soin de se trouver à cette Cour corrompue ; sa conduite réservée inspira des désirs encore plus vifs au *Régent* ; il engagea madame de *Berry* à lui procurer un tête-à-tête avec elle.

» Cette Princesse, qui secondait avec empressement tous les désirs de son père, trouva bientôt un prétexte pour faire venir chez elle madame de la *Rochefoucault*, dans le moment où le *Régent* y était : sa déclaration fut courte et expressive ; la jeune la *Rochefoucault* voulut se retirer ; mais madame de *Berry*, qui n'avait pas même conservé

un léger souvenir de vertu, crut qu'elle n'existait pas plus chez les autres que dans son cœur ; elle imagine que la résistance de madame de la *Rochefoucault* n'avait d'autre but que de donner plus de prix à sa défaite ; elle la prit par la main, puis la tirant à elle, la fit tomber sur la chaise longue où elle était, et la retint fortement entre ses bras ; mais madame de la *Rochefoucault*, soit que la présence d'un tiers lui déplût, soit véritable sagesse, se défendit avec tant de fureur, qu'elle parvint à s'arracher des bras de la Duchesse de *Berry*. Le *Régent* voulut tenter de nouveaux efforts ; il allait même triompher d'une femme épuisée par une longue résistance, quand, en se débattant, elle lui donna un coup de coude dans l'œil, ce qui lui fit lâcher prise. Ce coup dans un œil qui était déjà malade, (car les débauches du *Régent* l'exposaient à perdre la vue) lui occasionna une douleur horrible, et donna le tems à madame de la *Rochefoucault* d'échapper au danger qu'elle avait couru.

» Une autre fois le *Régent* soupait chez la Duchesse de *Berry*, avec plusieurs femmes ; devenu plus tendre à la fin du repas, il proposa à l'une d'elles de le suivre dans un cabinet voisin. Toutes, à peu près, briguèrent l'honneur de l'accompagner ; son choix fixé, il demanda au Comte de *Broglie* s'il était assez son ami pour lui tenir le flambeau : *Broglie*, initié dans ces mystères, ne se fit pas prier, et prenant la bougie, servit de guide aux deux amans. » La pudeur ne permet pas de dire ce que l'historien rapporte sur la fin de cette scène honteuse.

Un dernier fait achevera le tableau. Au sortir d'un souper au Luxembourg, où les hommes et les femmes échauffés par le vin, s'étaient livrés à tous les excès qu'on peut facilement deviner, « le *Régent* s'en retournait dans son carrosse avec *La Fare* et *Fargis* ; on garda quelque tems le silence, *La Fare* et *Fargis* par respect, croyant le *Régent* endormi ; mais bientôt il rompit ce silence, en s'adressant à *La Fare* : Mon ami, lui dit-il, je te prie de me faire un plaisir, à quoi l'autre répondit qu'il était prêt d'obéir.... : Il s'agit, mon ami, de ne pas me refuser ..... Veux-tu me

couper la main droite ?..... *La Fare crut* qu'il plaisantait; mais le *Régent* ayant insisté, il répliqua qu'il ne lui obéirait certainement pas, et lui demanda ce qui le portait à prendre une résolution si étrange? Le *Régent*, plein de vin, lui répondit: *Comment! tu ne sens pas la puanteur qui sort de ma main, et qu'elle a contractée en carressant les femmes avec qui nous étions! Je n'ai pu l'ôter, en me lavant même avec des odeurs, et ce mélange a produit un goût si pestilentiel, qu'il me fait un mal de tête horrible; je ne veux pas le souffrir, coupe-moi la main.* En même tems il la porta au nez de *La Fare* qui assura qu'il ne sentait rien; ils disputèrent tous deux; le *Régent* persistant dans la résolution qu'on lui coupât le poignet, et l'autre dans son refus. Heureusement pour *La Fare*, qu'ils arrivèrent, dans cet interval, au Palais-Royal, où le *Régent*, accablé de sommeil, oublia dans son lit la ridicule demande qu'il avait faite. » On peut voir, à l'article *La Fare*, les suites fâcheuses, pour ce dernier, de cette aventure.

Enfin la licence qui régnait dans l'intérieur de la Cour du *Régent* était poussée au point que la Comtesse de *Sabran* lui dit, un jour, en plein souper, *que Dieu après avoir créé l'homme, prit un reste de boue, dont il forma l'ame des princes et des laquais.* Le *Régent*, loin de s'en fâcher, en rit beaucoup, parce que le mot lui parut plaisant.

Lorsque ce Prince, étant encore jeune, mais dont le tempérament était fougueux, allait dans les lieux publics de prostitution, M. d'*Argenson*, Lieutenant-Général de police, avait soin de faire veiller à sa sûreté. Un jour, l'envie du Prince fut si vive et si prompte, qu'on n'eut pas le tems de faire avertir M. d'*Argenson*. Le jeune Duc était près de Saint-Roch, chez des filles, dont le nombre ne lui paraissant pas assez grand, il en envoya chercher quatre autres, de manière que cela fit une espèce de disette dans le quartier. « Trois Officiers qui cherchaient à occuper leur semestre, après avoir fureté par-tout inutilement, arrivèrent dans l'endroit où était le Duc; ils heurtent vivement, on ne leur répond point, silence absolu, malgré leurs juremens et leurs menaces. Lassés de

cette opiniâtreté, ils enfoncent la porte et s'avancent l'épée à la main contre ces gens avides, à qui une proie si abondante paraissait à peine suffire, tandis qu'ils périssaient d'inanition. On ne pouvait s'expliquer, le rang et la qualité devenaient inutiles, parce qu'on en avait laissé toutes les marques au Palais, et qu'on aurait peut-être encore eu la honte de n'être pas cru. La maîtresse du lieu, ses prosélytes, et l'abbé *Dubois* poussèrent des cris horribles à la vue des épées nues; mais ce Prince et un page qui l'accompagnait, se mirent en défense, repoussèrent les assaillans, en étendirent un sur le carreau, et mirent les deux autres en fuite. A cette vue, l'abbé, un peu revenu de sa frayeur, accourut auprès du Prince, et jura, mais en vain, qu'on ne le verrait plus dans un si grand danger. »

Cet abbé qui, pour conserver son crédit et sa faveur, ainsi qu'on l'a déjà observé, ne s'occupait qu'à procurer au *Régent* de nouveaux plaisirs, découvrit une veuve qui était une beauté, mais dont la vertu était à l'abri de toute espèce de séduction. Le Prince enflammé sur le portrait que lui en fit *Dubois*, le fut encore bien davantage dans une entrevue que lui procura son agent; il lui ordonna alors de faire les offres les plus fortes, et de tout tenter pour réduire cette fière beauté. Toutes ses démarches ayant été inutiles, l'abbé eut recours à un moyen qui peint parfaitement la scélératesse et la corruption de son cœur. Cet homme sans principe et sans mœurs, offrit à la veuve de renoncer à ses bénéfices, si elle voulait l'épouser; elle ne fut pas insensible à cette offre généreuse, qu'elle regardait comme la preuve du plus sincère amour. Le jour étant pris pour la cérémonie, le Prince fut invité de s'y trouver; mais il faut entendre l'abbé raconter lui-même au *Régent* les arrangemens qu'il avait pris.

« Je voulais, dit-il, avoir, pour nous marier, un ecclésiastique de mes amis, qui avait le mot; mais la veuve a voulu absolument se marier à sa paroisse. Cependant j'ai consenti conditionnellement à cet article, jusqu'à ce qu'ayant été trouver le vicaire, il m'a paru un si bon diable, que je ne pouvais mieux rencontrer dans tout Paris; je l'ai

mené chez ma veuve, qu'il connaissait déjà ; elle et moi l'avons chargé de tout, et, pour conclure enfin, on vous attend, Monseigneur; mais vous ne serez là, s'il vous plaît, que mon ami. Trop heureux, s'écria le Prince! Va, c'est dommage que tu ne sois pas le premier eunuque du Grand Turc. Je vous entends, Monseigneur, vous voudriez que la cérémonie ne se fit que pour vous, ou qu'après elle on m'en fît une autre; mais j'aimerais mieux que le Sultan perdît jusqu'à ses oreilles, que de me voir seulement ôter un cheveu. »

Dubois dit ensuite au *Régent* que la noce se ferait chez une femme de sa connaissance, vendue à ses volontés, et où tout se passerait bien. Au retour de l'église, le *Régent* assista au repas comme un ami de l'abbé. L'heure de se retirer étant venue, la veuve se coucha; lorsque les lumières furent éteintes, l'abbé se glissa dans une autre chambre, par une porte pratiquée dans l'alcove, et le Prince profita de la même issue pour remplir les fonctions d'époux.

« La malheureuse femme que l'on trompait si abominablement, ne put, dans l'obscurité, reconnaître sa fatale erreur, et se livra à toute la sensibilité et à toute la tendresse que lui inspiraient les prétendus sacrifices de l'abbé; mais quelle fut sa surprise, aux premiers rayons du soleil! elle jetta un cri d'étonnement et d'indignation qui réveilla l'abbé et un page du Prince, couchés dans la chambre voisine; ils entrèrent dans celle des mariés, pour apaiser cette infortunée victime : apercevant son mari, ou au moins celui qu'elle prenait pour tel, elle se jetta à ses pieds, en demandant miséricorde pour un crime qu'elle avait commis si involontairement. Non, je n'y ai eu aucune part, s'écriait-elle d'une voix entrecoupée de sanglots et de soupirs; si vous le croyez, faites de moi ce qu'il vous plaira.

» Cette profonde affliction et le désespoir de cette honnête femme touchèrent l'abbé lui-même; il lui dit pour l'apaiser: *De quoi vous allarmez-vous, madame, ? c'est moi qui l'ai voulu.— Vous !* s'écria-t-elle, *cela se peut-*

il ? — Oui, et, qui plus est, je ne vous en aime que davantage. — Et moi je vous déteste. Ciel ! quel monstre ! il ne se contente pas d'en être un lui-même, il veut que je le sois aussi ! — Savez-vous ce que vous dites, ajouta l'abbé, *et à qui vous avez eu affaire ? — Quand ce serait avec un Souverain ! .... Mais non, c'est avec des démons. Que je suis malheureuse ! Où trouverai-je un antre assez sombre pour cacher ma honte ? — Folie, folie*, disait *Dubois*, *combien d'antres ne faudrait-il pas, si chacune de celles qui sont dans le même cas, en demandait une ?* Le Prince s'étant approché pour la consoler, elle voulut se jetter par la fenêtre, de sorte qu'il fut obligé de se retirer. On chercha alors dans la famille de la veuve quelqu'un capable de lui apporter quelque consolation. »

Une de ses tantes, peu délicate sur le point d'honneur, apprit tous les détails de cette aventure, et la qualité du mari supposé ; elle se chargea d'adoucir le chagrin de la belle veuve ; elle ne réussit qu'à le lui faire dissimuler devant les parens et les étrangers ; mais, après leur départ, l'abbé ayant voulu user avec elle des droits de familiarité que permet le mariage..... *Monstre*, lui dit-elle, *retirez-vous de moi, et n'en approchez jamais ! — Que vous êtes méchante*, lui dit-il, *ne savez-vous pas que je suis votre seigneur et maître ? — Vous n'êtes que mon bourreau.*

« Cette infortunée ne put s'empêcher ensuite de reprocher au Prince l'indigne stratagême qu'il avait employé pour la déshonorer. *Je conviens, madame*, lui répondit-il, *que je me suis oublié ; mais si vous vouliez, malgré le désordre où vous êtes, vous considérer dans un miroir, peut-être m'excuseriez-vous ; cependant je ne m'excuse pas moi-même, et si j'avais pu vous soupçonner tant de vertu, j'aurais tâché d'en avoir assez moi-même, pour vous épargner cette affliction : il ne dépend plus de moi de l'empêcher ; mais si je puis y remédier, parlez, madame, et vous verrez peut-être que je ne mérite pas tout-à-fait votre indignation. — Si je pouvais encore être dupe*, répliqua la veuve, *je la serais des sentimens que vous annoncez. — Dupe ! vous avez en effet raison de craindre, après ce qui vous est arrivé,*

rivé ; mais éprouvez-moi, *et vous me jugerez.* — *Quelle preuve, hélas ! pourrait me consoler ? Cependant livrée à votre merci, je vais vous demander une grâce.* — *Laquelle ?* dit le Prince avec vivacité, *C'est*, poursuivit-elle, en montrant l'abbé, *de me mettre à l'abri des droits que monsieur prétend avoir sur moi. Il m'a épousé, dit-il lui-même, pour vous et pour lui ; mais cela ne sera pas, ou je me donnerai plutôt la mort.* L'abbé saisit l'instant où les soupirs interrompaient cette infortunée. *Je vous accorde cette grâce*, lui dit-il avec colère, *croyez que quand on me méprise, je sais le rendre au centuple.* — *Tu es un bien méchant homme*, dit le Prince ; *mais puisqu'il m'ôte de lui-même, madame, le plaisir de vous accorder la première grâce que vous m'ayez demandée, voyez quelle autre, après celle là, pourrait vous faire plaisir. Je ne sais*, répondit elle ; *cependant n'osant jamais reparaître chez moi, ni aux environs, je vous prie de me laisser ici. C'est ce qui m'a déjà été offert*, dit-elle, *mais je ne croyais jamais être obligée de l'accepter à une aussi odieuse condition.*

» Alors l'abbé, par ordre du Prince, acheta une maison à Surenne, la meubla élégamment, et le Prince, en y introduisant sa victime, ne manqua pas de faire valoir la promptitude avec laquelle cet agent avait tout disposé ; il demanda même pour lui à la veuve la grâce de la voir quelquefois. C'est tout ce qu'il se réserve, ajouta-t-il, et ce qu'il se flatte de mériter, par le soin qu'il prend de pourvoir à toutes vos commodités. *Hélas*, répliqua-t-elle, *c'est bien pour moi la plus légère de toutes les réparations ; ce n'est point par là, ni par aucun autre moyen possible qu'il méritera quelque chose de moi, mais par votre seule volonté.* Quelques jours après l'abbé parut devant elle ; mais elle ne l'envisageait jamais sans un mouvement d'horreur qu'elle ne pouvait dissimuler. L'on remarqua constamment que chaque visite de sa part renouvellait la douleur de la veuve, et la plongeait toute entière dans la tristesse et l'abattement. Cette vertueuse et malheureuse femme avait cependant la force de dissimuler son chagrin

devant le Prince ; ce poison lent la dévorait sensiblement, et elle succomba à ses ravages au bout de six semaines.

» La nouvelle de sa mort réduisit le Prince au désespoir. Après avoir fait rendre les derniers devoirs à la belle *veuve de Surenne*, il quitta Paris, et se rendit à Saint-Cloud, où il parut long-tems absorbé dans la douleur la plus amère.

» M. le Duc d'*Orléans*, dit un auteur contemporain, qui avait été à portée de le voir très-souvent et de le connaître, était de la taille médiocre au plus, fort plein, sans être gros, l'air et le port aisés et fort nobles ; le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir, l'œil fort brun ; quoiqu'il sût fort mal danser, et qu'il eût médiocrement réussi à l'Académie, il avait dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grâce infinie et si naturelle, qu'elle ornait ses moindres actions, même les plus communes, avec beaucoup d'aisance, quand rien ne le contraignait ; il était doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant ; le son de sa voix agréable, le don de la parole, qui lui était tout particulier, en quelque genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté qui surprenaient toujours. Madame la Duchesse d'*Orléans* était fille de *Louis XIV* et de madame de *Montespan* ; elle était grande en tous points et majestueuse, le teint, les bras, la gorge admirables, les yeux aussi, la bouche assez bien avec de belles dents un peu longues, des joues trop larges et trop pendantes, qui la gâtaient, mais qui n'empêchaient pas la beauté ; ce qui la déparait le plus, était la place de ses sourcils, qui étaient pliés et rouges, avec fort peu de poils ; de belles paupières, et des cheveux châtains bien plantés : elle n'avait pas moins d'esprit que M. le Duc d'*Orléans*, avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expression, une singularité dans le choix des termes qui coulaient de source, et qui surprenaient toujours. »

J'ajouterai que cette Princesse, qui était aussi belle que sa mère, avait beaucoup plus de sagesse, une grande retenue, un excellent cœur, une piété sincère, un atta-

chement tendre et solide pour son époux, malgré ses trop nombreuses et trop publiques infidélités; aussi ce Prince conserva toujours pour elle de l'estime, et même, ajoute-t-on, de la tendresse.

Le *Régent* mourut an 1723, à l'âge de cinquante ans, dans les bras de la Duchesse de *Phalaris*, sa maîtresse. Il venait de donner audience; en rentrant dans son cabinet, il trouva cette dame, et lui dit: *Entrez, je suis bien aisé de vous voir, vous m'égayerez avec vos contes, j'ai grand mal à la tête.* Il expira presque aussitôt.

Cette Duchesse de *Phalaris* était du Dauphiné, et se nommait d'*Haraucourt.* Elle avait épousé un aventurier, Duc du Pape, qui se nommait *Georges* d'*Antraigues*, fils d'un financier, dont parle Boileau dans sa première satyre.

On prétend que le *Régent*, malgré son goût décidé et excessif pour les plaisirs, ne parlait point d'affaires sérieuses avec ses maîtresses, et, pour le prouver, on cite le fait suivant: La Comtesse de *Sabran* ayant voulu profiter d'un moment de débauche, pour faire au *Régent* une question sur quelque affaire d'État, il la mena devant un miroir, et lui dit: *Regarde-toi, et vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires.*

On sait que la *Grange-Chancelle* est l'auteur des *Philippiques*, ouvrage dans lequel l'auteur, élevé dans la maison du Duc du Maine, avait cherché à déshonorer le *Régent*, en l'accusant d'avoir empoisonné les Ducs de Berry et de Bourgogne. Le *Régent*, après avoir entendu la lecture de ce libelle infâme, se contenta d'en faire enfermer l'auteur qui sortit cependant de prison pendant la Régence, et se montra librement dans Paris. On dit que le *Régent* en lisant l'endroit, où il est représenté comme l'empoisonneur de la famille royale, frémit, pensa s'évanouir, et ne pouvant retenir ses larmes, s'écria: *Ah! c'en est trop, cette horreur est plus forte que moi, j'y succombe.*

Le *Régent* eut d'une fille, nommée *La Florence*, un fils qu'il nomma Évêque de Laon, et qui fut ensuite Archevêque de Cambrai, à la mort du Cardinal *Dubois.* On le connaissait, dans sa jeunesse, sous le nom de l'abbé de *Saint-Albin.*

* PHILIPPOT.

Nicolas Philippot était serrurier à Orléans, et passait pour fort habile dans son métier; il fit connaissance avec *François Meunier*, vitrier dans la même ville. Bientôt il se forma entr'eux une liaison fort intime, au moins de la part du serrurier qui venait très-souvent chez *Meunier*; ce dernier, qui avait une femme assez jolie, et qui peut-être en était jaloux, soupçonna qu'elle était la cause des visites fréquentes de *Philippot*. Après s'être convaincu que ses soupçons n'étaient malheureusement que trop fondés, il pria son prétendu ami de cesser ses visites; comme ses prières n'eurent aucun effet, il employa les menaces, et se débarrassa ainsi de cet homme qui lui déplaisait de toute manière.

Dès ce moment, *Meunier*, qui croyait encore bonnement à la vertu de sa femme, fut parfaitement tranquille; il ignorait que la séduction avait été complette, et que la liaison de sa femme avec celui qui le déshonorait, subsistait toujours. C'était sa servante, nommée *Marie-Madeleine Froc*, qui portait à *Philippot* les lettres de sa maîtresse, et rapportait les réponses.

Un attentat horrible vint ouvrir les yeux du malheureux *Meunier*. Au mois de Mai 1776, le nommé *Nerau*, dit *Saint-Jean*, domestique sans condition, et qui faisait le métier de commissionnaire, apporte une boîte à *Meunier*, en lui disant qu'elle contient des estampes qu'on lui envoie pour les encadrer. Le vitrier était bien éloigné de soupçonner ce que renfermait cette boîte; il avait même déjà travaillé pour la personne qui, disait-on, lui envoyait ces estampes; néanmoins il refuse de rien recevoir sans une lettre d'avis.

Quelques jours après, le même homme rapporte la boîte avec une lettre qui pouvait tranquilliser le vitrier; il reçoit le tout, et, le lendemain, en voulant ouvrir le paquet, il se fit une explosion qui blessa grièvement *Meunier* aux mains et au visage; mais heureusement, les deux

pistolets qui étaient dans la boîte, se trouvèrent dans une position favorable pour *Meunier*, et les balles furent lancées dans la rue.

Cette boîte, ou plutôt cette machine infernale, fut mise entre les mains de la Justice, avec déclaration que le nommé *Nerau* l'avait apportée : on l'arrêta, et, dans son interrogatoire, il déclara que le tout lui avait été remis par *Philippot*, qui lui avait payé son salaire. Peu après cette déclaration, *Nerau* fut trouvé mort dans sa prison; on conjectura que le coupable, pour envelopper son crime dans les ténèbres, avait cherché à faire périr le seul homme qui pouvait donner quelques éclaircissemens : en effet, si le poison eut agi plus promptement, il eut été bien difficile de découvrir d'où venait la boîte.

Ce qui pourrait faire croire que la femme de *Meunier* était complice du crime de son amant, c'est qu'elle prit la fuite aussitôt qu'elle eut appris que *Nerau* était arrêté. *Philippot* en fit de même et se retira à Paris, où il joua pendant quelque tems le personnage d'un Officier ; il fut enfin arrêté. Dans la question qui lui fut donnée à Orléans, il montra la plus grande fermeté, et n'avoua rien ; la vue des instrumens de son supplice parut lui faire plus d'impression : *Voilà*, dit-il, *où conduit l'amour des femmes*, en employant une expression que la décence ne permet pas de répéter. Par arrêt du vingt-cinq Février 1777, ce malheureux fut condamné à être rompu vif ; *Marie-Madeleine Froc*, qui avait été aussi arrêtée, et qu'on soupçonnait être complice, parce qu'elle portait les lettres des deux amans, fut déchargée et renvoyée. Quant à la femme *Meunier*, il n'y eut vraisemblablement aucune preuve contre elle, puisqu'on se contenta de prononcer un plus amplement informé, après l'exécution de *Philippot*. »

PHOCAS.

Les troupes de l'Empire d'Orient * qui, depuis longtems, combattaient contre les Abares, * se révoltèrent contre *Pierre*, leur Général, qui était frère de l'Empe-

reur *Maurice*, * parce que ce Prince avait voulu que son armée restât au-delà du Danube. Les révoltés députèrent vers *Pierre* huit d'entr'eux, pour lui demander la permission de se retirer dans leurs familles; du nombre des députés était un nommé *Phocas*, simple centurion, mais insolent et hardi. L'Empereur informé de cette révolte, persista à vouloir que les troupes restassent au-delà du Danube; alors le mal devint sans remède, les soldats mutinés élurent *Phocas* pour leur Général, et lui offrirent l'Empire. * La tentation était grande, sur-tout dans ces tems de troubles où l'on ne connaissait plus l'amour de la patrie; *Phocas* y succomba: au lieu de chercher à apaiser la sédition, il échauffa encore les esprits, et il s'avança vers Constantinople; * il envoya des députés qui offrirent la couronne à *Théodose*, fils aîné de *Maurice*, et, sur son refus, à *Germain*, son beau-père, qui refusa également. * Pendant ce tems, *Maurice* faible et pusillanime, cherchant à sauver lâchement sa vie, se retira: *Phocas* le fit arrêter, et après avoir fait massacrer sous ses yeux tous ses enfans, il le fit tuer lui-même: ne trouvant alors aucun concurrent, il monta sur le trône des Césars. L'an 602.

* On ne tarda pas à se repentir d'un pareil choix. « *Phocas*, dit un historien, sans honneur, sans courage, sans » étude du métier de la guerre, dont il ne connaissait que » le désordre et la licence, adonné au vin, aux femmes, » brutal, impitoyable, n'eut pas été digne de comman- » der à des barbares; son extérieur répondait à cet affreux » caractère: une laideur difforme, un regard sombre et » farouche, des cheveux roux, des sourcils épais et réu- » nis, une cicatrice qu'il portait au visage, et qui se noir- » cissait dans la colère, tout annonçait une ame féroce et » sanguinaire. » Tel est le portrait que l'histoire nous fait de celui qui détrôna *Maurice*. *

Déjà depuis huit ans il tourmentait et vexait les peuples qui avaient été assez lâches pour le laisser régner, lorsqu'il apprit que *Héraclius*, Gouverneur d'Afrique, s'avançait vers Constantinople, dans l'intention, disait-il, de venger la mort de *Maurice*, peut-être aussi dans l'espérance

de profiter pour lui-même des troubles qui régnaient dans l'Empire; mais *Phocas* avait si bien pris ses mesures qu'*Héraclius* commençait à désespérer du succès de son entreprise, et vraisemblablement l'usurpateur, tout odieux qu'il était, se serait soutenu sur le trône, sans une faute que l'amour lui fit faire.

Lorsque la mort de *Maurice* eut délivré *Phocas* de toute inquiétude, il crut pouvoir se livrer, sans crainte, à toutes ses passions. Entr'autres victimes de sa lubricité, on compte la femme d'un Sénateur, nommé *Photius* : ce dernier n'osa d'abord témoigner son ressentiment; il se contenta d'attendre une occasion favorable pour se venger de l'affront qu'on lui avait fait. L'arrivée d'*Héraclius* lui parut favorable à son dessein: voyant le trouble qui agitait tous les esprits à Constantinople, il ramasse une troupe de soldats mécontens, se rend au palais, se saisit de *Phocas* avec la plus grande facilité, le dépouille des ornemens impériaux, et, après lui avoir fait lier les mains derrière le dos, il le conduisit à *Héraclius*, qui lui fit couper la tête, les mains, les pieds, et les parties qui avaient déshonoré tant de familles. * « Il était d'une dissolution que rien » ne pouvait arrêter, et qui coûta souvent la vie à ceux » dont il enlevait les femmes. » An 610. *

PHOTIUS.

L'Amour fut la première cause du schisme qui a séparé l'église grecque d'avec la latine. L'Empereur *Michel III*, dit *l'ivrogne*, abandonné à la débauche la plus sale, avait associé à l'empire *Bardas*, frère de l'Impératrice *Théodora*, sa mère. Ce Prince ayant répudié son épouse sans sujet, se maria avec une femme qu'il aimait, et qui était sa tante. Le Patriarche *Ignace*, qui ne voulait pas approuver ce mariage incestueux, excommunia *Bardas*. Ce prince, * déjà vivement irrité contre le Patriarche, qui lui avait fait de vives remontrances, et lui avait même refusé l'entrée de l'église, parce qu'il entretenait un commerce criminel avec la femme d'un de ses fils, * fit dés-

poser et envoyer en exil ce Prélat, qui fut remplacé par *Photius*, beau-frère d'une sœur de l'Impératrice *Théodora*, homme plein d'ambition, mais recommandable par son érudition; il est l'auteur de plusieurs ouvrages, et entr'autres d'un que nous avons encore, et qui est connu sous le nom de *Bibliothèque*.

Le Pape et plusieurs Évêques grecs refusèrent de reconnaître *Photius* pour Patriarche; il y eut plusieurs conciles à ce sujet: *Ignace* fut rappellé et encore destitué. Alors *Photius* n'ayant pu mettre le Pape dans ses intérêts, rompit la communion qui était entre l'église grecque et latine, à cause de plusieurs points de doctrine et de discipline, entr'autres sur la procession du Saint-Esprit, le jeûne du samedi et du carême, le mariage des prêtres, etc. Ainsi commença ce fameux schisme qui dure encore. * Sous l'empire de *Léon le Philosophe*, *Photius* fut enfermé dans un monastère d'Arménie, où il mourut en 891.

Bardas, dont l'incontinence avait été cause de tout le mal, fut assassiné par ordre de l'Empereur *Michel*, son neveu, et par les intrigues de *Basile*, qui voulait se frayer un chemin au trône. Il fut en effet associé à l'empire, et sachant qu'on voulait le faire périr, il fit lui-même assassiner *Michel III*, et fut reconnu seul Empereur, sous le nom de *Basile le Macédonien*. An 867. *

PHRAATE IV.

PHRAATE, quatrième du nom, Roi des Parthes, régnait lorsqu'*Auguste*, après la défaite et la mort de *Marc Antoine*, fut seul maître de presque tout l'univers. Il craignit que ce Prince, alors tout puissant, ne vînt l'attaquer, pour réparer la gloire du nom romain: en effet *Orodes*, père de *Phraate*, avait massacré plusieurs légions romaines conduites par *Crassus*, et ce Général y avait perdu la vie; *Phraate* lui-même avait défait le Triumvir *Marc Antoine* devant la capitale de la Médie, s'était emparé de plusieurs enseignes romaines, et avait emmené un grand nombre de prisonniers. Soit qu'il craignit la puissance romaine, soit par respect pour *Auguste*, *Phraate*

lui renvoya les enseignes et les prisonniers ; il fit plus, il confia à l'Empereur quatre de ses enfans légitimes, pour être élevés à sa Cour, et pour servir de gage de sa fidélité. *Auguste*, de son côté, fit au Roi des Parthes un présent qui lui fut bien funeste, c'était une jeune esclave grecque de la plus grande beauté ; *Phraate*, qui en devint éperdument amoureux, oublia pour elle toutes les autres femmes dont son palais était rempli. Le crédit de cette jeune beauté devint encore plus grand, lorsqu'elle eut mis au monde un fils qu'on nomma *Phrahatace;* alors le Roi n'eut plus d'autres volontés que celles de cette femme qu'il adorait.

Thermuse, c'est ainsi qu'elle se nommait, profitant de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit du Roi, parvint, à force de caresses, à faire désigner son fils pour successeur au trône, au préjudice des Princes légitimes. On prétend que le désir de procurer une couronne à son fils n'était pas le seul motif qui faisait agir *Thermuse*; on lui en suppose un autre bien plus criminel : *Phrahatace*, en grandissant, avait eu, dit-on, l'audace de devenir amoureux de sa mère, et elle eut, ajoute-t-on, la criminelle faiblesse de se prêter aux désirs incestueux de son fils.

Le vieux *Phraate* devint enfin la victime de l'injustice que l'amour lui avait fait commettre. Il vivait trop longtems au gré de son successeur : ce fils incestueux, après s'être souillé d'un crime qui révolte la nature, ne craignit pas de tremper ses mains dans le sang de son père ; il lui ôta la vie, et monta sur le trône sous le nom d'*Arsace*, nom commun à tous les Rois des Parthes. Il ne jouit pas long-tems du fruit de tant de crimes : son commerce avec *Thermuse*, sa mère, inspira une juste horreur à ses sujets ; le parricide qu'il ajouta à ce crime, acheva de les irriter. *Phrahatace* et sa coupable mère furent chassés du trône et de la capitale ; ils périrent dans leur fuite, mort trop douce pour de semblables scélérats. An de Rome 760.

* PIE II.

ÉNÉE SYLVIUS, qui fut ensuite Pape, sous le nom de *Pie II*, était de l'illustre famille des *Piccolomini*, et

naquit dans le territoire de Sienne, en 1405. Ayant accompagné un Cardinal au concile de Bâle, il fut fait Secrétaire de ce concile, et en soutint les intérêts avec beaucoup de chaleur contre les Papes. On l'employa en diverses ambassades, et entr'autres à Strasbourg, où il eut une aventure amoureuse, qui n'aurait rien d'assez extraordinaire pour être insérée dans ce Dictionnaire, si l'enfant, qui en fut une suite, n'avait été cause d'une lettre plus que singulière, écrite par *Énée Sylvius*, pour justifier sa faiblesse; il l'adressa à *Sylvius Piccolomini*, son père, et elle est ainsi conçue:

Le Poëte *Énée Sylvius*, à *Sylvius* son père.

« Vous me marquez que vous ne savez si vous devez vous réjouir ou vous affliger de ce que Dieu m'a donné un fils; pour moi je n'y trouve qu'un sujet de joie, et non de tristesse; car quel plus grand plaisir y a-t-il dans la vie, que de procréer un autre soi-même, de perpétuer sa famille, et de laisser quelqu'un qui vous survive? Quoi de plus agréable que de se voir des petits-fils? C'est la plus grande satisfaction pour moi d'avoir procréé un enfant, et de voir, avant ma mort, quelqu'un qui me puisse survivre, et je rends grâces à Dieu de ce que c'est un garçon, parce que ce petit drôle pourra vous divertir, vous et ma mère, et vous donner les consolations et les secours que je devrais vous donner. Si ma naissance vous a donné quelque joie, pourquoi celle de mon fils n'en ferait-elle pas autant? La vue de cet enfant ne vous fera-t-elle pas quelque plaisir, quand vous verrez mon image dans ses traits? Ne serez-vous pas charmés de le voir vous embrasser, et vous faire de petites caresses?

» Mais vous êtes affligé, dites-vous, de mon crime, et de ce que cet enfant est le fruit d'un commerce illégitime. Je ne puis concevoir, Monsieur, quelle opinion vous vous êtes faite de moi; il est certain que vous, qui êtes de chair et d'os, ne m'avez pas fait d'un tempérament insensible; vous savez bien en conscience quel galant vous étiez. Pour moi, je ne suis ni eunuque, ni impuissant; je

ne suis pas non plus assez hypocrite pour vouloir passer pour homme de bien, plutôt que de l'être réellement. Je confesse franchement ma faute, parce que je ne suis ni plus saint que *David*, ni plus sage que *Salomon*; ce crime est d'ancienne date, et je ne puis dire qu'il est exempt de reproche à cet égard. C'est un mal fort général, si c'est un mal que de faire usage des facultés que la nature nous donne, en sorte que je ne vois pas pourquoi l'on blâmerait si fort ce penchant, puisque la nature, qui ne fait rien sans dessein, l'a mis dans toutes les créatures, pour pourvoir à la conservation des espèces.

» Mais vous direz qu'il est légitime, lorsqu'il est renfermé dans de certaines bornes, et qu'on ne doit jamais s'y livrer qu'en vertu des nœuds du mariage; j'en conviens, et cependant on ne laisse pas de pécher fréquemment, dans l'état même du mariage. Il y a une certaine règle, une mesure pour manger, boire et parler; mais où est l'homme qui l'observe? Où est le juste qui ne tombe sept fois le jour? Que l'hypocrite parle, et qu'il dise qu'il n'a aucun péché à se reprocher. Je sais bien qu'il n'y a en moi aucun mérite, et je n'espère de grâce que de la seule miséricorde de Dieu, qui sait que nous sommes sujets à bien des chutes, et que les plaisirs déréglés nous entraînent souvent; il ne me fermera pas la source du pardon, qui est ouverte à tous. Mais en voilà assez sur cet article; et puisque vous me demandez quelles raisons j'ai de croire que cet enfant est à moi, je vais vous mettre au fait de tout, de peur que vous ne pensiez qu'il est d'un autre, et non de moi.

» Il n'y a pas encore deux ans que j'étais Ambassadeur à Strasbourg : pendant le séjour que j'y fis, je fus plusieurs jours sans affaires, et dans ce tems-là il vint loger dans la maison où j'étais une jeune et belle dame anglaise. Comme elle possédait parfaitement la langue Italienne, elle m'adressa la parole en dialecte Toscan, ce qui me fit d'autant plus de plaisir, que cela était rare dans ce pays-là. Je fus charmé de son esprit et de sa bonne humeur, et je me rappellai d'abord que *Cléopâtre* avait ga-

gné le cœur d'*Antoine* et de *Jules César* par l'agrément de sa conversation. Je me dis à moi-même : qui me blâmera, moi qui suis un si petit compagnon, de faire ce que les plus grands hommes n'ont pas trouvé au-dessous d'eux? Je songeais tantôt à l'exemple de *Moyse*, tantôt à celui d'*Aristote*, et tantôt à celui des chrétiens mêmes ; en un mot, le plaisir l'emporta. Je devins amoureux de cette dame, je lui déclarai ma passion dans les termes les plus tendres; mais elle résista à toutes mes sollicitations, tel qu'un roc contre lequel les flots de la mer viennent se briser, et elle me tint en suspens pendant trois jours. Elle avait une petite fille de cinq ans, qui était recommandée à notre hôte par *Milinthe*, père de l'enfant ; et elle craignait que, si notre hôte s'apercevait de quelque chose, il ne mît l'enfant hors de la maison, de peur qu'elle ne marchât sur les traces de sa mère. La nuit s'approchait, et elle devait partir le lendemain, en sorte que craignant de perdre ma proie, je la priai de ne point fermer sa porte en dedans, et lui dis que je viendrais la trouver à minuit. Elle me refusa tout plat, et ne me laissa pas l'ombre d'espérance; j'insistai, mais elle persévéra dans son refus, et alla se coucher. Je fus curieux de voir si elle aurait fait ce que je lui avais proposé ; je me rappellai l'histoire du Florentin *Zima*, et je m'imaginai qu'elle pourrait peut-être faire comme sa maîtresse; je pris donc le parti de tenter l'aventure. Quand tout fut tranquille dans la maison, j'allai à sa chambre, que je trouvai fermée, mais non verrouillée, je l'ouvris, j'y entrai, et j'obtins l'accomplissement de mes désirs; et c'est de là que vient mon fils. La mère s'appelle *Élisabeth*. Depuis le milieu de Février, jusqu'au milieu de Novembre, il y a précisément le nombre de mois qu'on compte depuis le tems de la conception jusqu'à l'accouchement. Elle me le dit ensuite, lorsqu'elle fut à Bâle ; et quoique j'eusse obtenu ses faveurs, non par présens, mais à force de sollicitations et de témoignages d'amour, je m'imaginai qu'elle ne me disait cela que pour me tirer quelque argent, ainsi je n'y ajoutai point de foi. Mais voyant qu'elle l'assure à présent qu'elle ne peut ob-

tenir rien de moi, et que d'ailleurs les circonstances du nom et du tems s'y accordent, je crois que l'enfant est à moi; et je vous prie de le recevoir et de l'élever jusqu'à ce qu'il soit en âge où je puisse le prendre sous ma conduite: car vous n'avez aucune raison de penser qu'une dame riche voulût dire une fausseté par rapport à son fils. »

L'histoire ne nous apprend plus rien de cet enfant. *Enée Sylvius*, son père, après avoir été Evêque de Trieste, Archevêque de Sienne, et fait Cardinal, fut élu Pape, après la mort de *Callixte III*, sous le nom de *Pie II*, en 1458. Il mourut six ans après, dans sa cinquante-neuvième année. On dit qu'en mourant il témoigna du regret d'avoir fait l'histoire des deux amans *Euryale* et *Lucrèce*, et d'avoir canonisé *Catherine de Sienne*, qui avait été maîtresse d'un Pape. On ajoute qu'il n'avait pas une grande idée du célibat des prêtres, et qu'il avait coutume de dire que, *s'il y avait quelques bonnes raisons de leur interdire le mariage, il y en avait de beaucoup meilleures pour le leur permettre.* On sait que *Pie II*, avant et depuis son exaltation, a fait plusieurs ouvrages. Il eut pour successeur *Paul II.* *

PIENNE.

Lorsqu'il fut question de restituer au Duc de Savoie les places qu'on lui avait prises, plusieurs Conseillers s'y opposèrent vivement; mais l'amour l'emporta sur leurs sages avis, et il se servit de cette même demoiselle *de Pienne*, dont on a parlé à l'article de *François de Montmorenci.*

Le Duc de Savoie avait eu l'adresse de mettre dans ses intérêts *Antoine*, Roi de Navarre, en promettant de lui procurer la Sardaigne, * en dédommagement du royaume de Navarre, dont l'Espagne était en possession. * Lorsqu'on eut nommé *Florimont Robertet*, Secrétaire des commandemens, pour aller conclure le traité avec le Duc de Savoie, le Roi de Navarre qui découvrit que ce négociateur était passionnément amoureux de mademoiselle *de Pienne*, et qu'il faisait consister son bonheur à l'épouser, lui promit que, si le traité réussissait comme il le désirait,

il pourrait être sûr d'épouser sa maîtresse. *Robertet* excité par une espérance aussi flatteuse, trahit les intérêts de son maître, pour plaire au Roi de Navarre. Malheureusement ce Prince mourut sans en avoir profité et sans avoir pu tenir sa parole. Cependant, quelque tems après, mademoiselle *de Pienne* consentit au mariage. (*a*)

PIERRE (dit le Cruel.)

Dom Alphonse d'Albuquerque, fils naturel du Roi de Portugal, avait été Gouverneur de *Pierre*, dit *le Cruel*, fils d'*Alphonse XI*, Roi de Castille, et de *Marie de Portugal*; il devint son premier Ministre, lorsque ce Prince monta sur le trône. * « C'était, dit un historien, » un de ces hommes capables de tout, également propre » pour le cabinet par beaucoup de capacité, et pour la » guerre par une grande valeur, et une conduite sur la- » quelle un Roi pouvait se reposer du Gouvernement de » son État. Il était droit et vertueux, et personne n'était » plus propre que lui à cultiver ce que le Prince avait de » bonnes qualités, si l'ambition et l'intérêt, qui inspi- » rèrent à *Dom Alphonse* des complaisances criminelles » pour les vices de *Dom Pèdre*, n'eussent fomenté dans » l'élève des defauts dont il ne se corrigea point, et fait » commettre au Gouverneur des fautes dont il se corrigea » trop tard. » *

Pour conserver son crédit et son autorité, *Dom Alphonse* eut la faiblesse de se prêter aux désirs du Prince, en lui procurant la jouissance d'une demoiselle attachée à *Isabelle de Menesez*, son épouse; elle se nommait *Marie de Padilla*; * elle était de petite taille, mais d'une grande beauté, et elle avait d'ailleurs tant de rares qualités, qu'à la réserve de son commerce criminel avec le Roi, elle n'était, dit-on, pas indigne de porter une couronne. Il y en a même qui prétendent que le Roi l'épousa réellement.*

Albuquerque s'imagina vraisemblablement que ce ne serait qu'une passion passagère, qui s'éteindrait dans la

(*a*) Voyez l'article *Montmorenci* (*François de*).

jouissance ; il sentit bientôt qu'il s'était trompé, et l'empire que cette maîtresse, quoique jeune, prit sur l'esprit du Roi, lui fit craindre pour lui-même. Honteux de sa faiblesse et de son erreur, il crut pouvoir les réparer en mariant le Roi ; il fit demander pour ce Prince *Blanche de Bourbon*, fille de *Pierre I.er*, Duc de *Bourbon*, et d'*Isabelle de Valois*. Il était difficile de choisir une Princesse plus accomplie, et plus digne d'être aimée par son esprit, sa beauté et sa vertu : malheureusement elle était destinée à un Prince indigne de la posséder, et de rendre justice à son mérite.

Padilla, dans une circonstance aussi délicate, mit en usage toutes les ressources qu'une femme aimable et spirituelle sait employer ; elle acheva de subjuguer le Roi. Il ne consentit qu'avec la plus grande peine à la célébration de son mariage ; à peine daigna-t-il jetter les yeux sur la Princesse à laquelle on l'unissait, et qui aurait pu faire son bonheur. Sans vouloir écouter les remontrances et même les prières de la Reine sa mère, de la Reine d'Arragon, sa tante, il partit aussitôt après la cérémonie, sans dire adieu à personne, et alla retrouver sa maîtresse au château de Montalban. Ce fut dans les bras de cette femme artificieuse et sans pudeur qu'il oublia son mariage, et qu'il conçut la haine la plus violente contre l'infortunée *Blanche*. Il poussa la dureté jusqu'à la confiner dans une espèce de prison à Arévalo, où elle n'eut pas même la permission de voir la Reine mère.

* « On chercha des causes secrètes d'une si étrange fu- » reur contre une Princesse d'elle-même aimable, et que » le sang de tant de Rois eut dû rendre respectable aux » plus barbares. Le bruit courut parmi le peuple qu'il y » avait du sortilège, et que la Reine ayant apporté de » France une riche écharpe à son mari, un magicien juif » l'avait enchantée, à la sollicitation de *Padilla* ; de sorte » que quand le Roi avait voulu se parer de cet ornement, » il avait cru, en le mettant se ceindre d'un horrible ser- » pent. Tout ridicule qu'était ce conte, il était encore » moins vraisemblable que ce qu'une malignité téméraire

» fit conjecturer à quelques-uns que le Roi soupçonnait » la Reine d'une intrigue amoureuse avec *Dom Frédéric*, » Grand-Maître de Saint-Jacques, son frère, qui était » allé la recevoir. Il est assez étonnant que la vanité ait » porté une des grandes maisons d'Espagne à vouloir être » redevable de son origine à une fable que toute l'his- » toire traite, non-seulement de calomnie noire, mais » d'extravagance impudente. »

En effet la famille des *Henriquès* a prétendu avoir pour tige *Dom Henri*, fils de *Dom Frédéric*, et de la Reine *Blanche*; mais il était fils d'une juive, nommée *Palomba*, ou *Colombe*. *Mariana* ajoute qu'il ne fallait point chercher d'autre cause de l'aversion du Roi pour sa femme, que son amour pour sa maîtresse, « philtre funeste, ajoute cet » historien, qui en même tems fait aimer ce qu'on doit » haïr, et haïr ce qu'on doit aimer, tant il cause d'aveu- » glement! » *

Padilla parvenue à ses fins au moyen de ce philtre agréable, et sûre de son crédit, n'eut pas de peine à mettre dans les premières places de l'État ses parens et ses créatures. *Albuquerque* connaissant trop tard son imprudence, se retira en Portugal, pour éviter la fureur du Roi; ses biens immenses furent saisis et confisqués; sa disgrâce s'étendit sur tous ceux qui lui appartenaient, ou qui lui étaient attachés. Ce fut au milieu de ces troubles que *Henri de Transtamare* et *Dom Frédéric*, tous deux fils d'*Alphonse XI* et d'*Éléonore de Gusman*, s'unirent secrètement à *Albuquerque*, pour venger la mort de leur mère. (*a*) Une nouvelle passion du Roi leur procura bientôt encore un associé.

Ce Prince peu capable de connaître les douceurs et la délicatesse de l'amour, uniquement emporté par ses passions, conçut un goût assez vif pour *Jeanne de Castro*, veuve de *Dom Diego de Haro*. Cette femme illustre par sa naissance, et naturellement vertueuse, résista constamment à toutes les propositions du Roi. Cette résistance ne

(*a*) Voyez l'article *Alphonse XI*.

fit

fit qu'augmenter et irriter les désirs du Prince. Comme il était peu scrupuleux dans les moyens de se satisfaire, il tenta de persuader à sa nouvelle maîtresse que son mariage avec *Blanche* était nul; qu'il était prêt de lui donner son cœur et sa main. Les Évêques de Davila et de Salamanque n'eurent pas honte de se prêter aux volontés criminelles de *Pierre le Cruel*, et d'aider à séduire *Jeanne de Castro*: soit ambition, soit bonne foi, elle se laissa persuader, et se maria avec le Roi qui, bientôt dégoûté de cette nouvelle conquête, l'abandonna, pour aller retrouver sa chère *Padilla*.

Dom Fernand de Castro, frère de *Jeanne*, sensible à l'affront fait à sa famille, se joignit avec *Albuquerque* et les deux frères naturels du Roi, *Henri* et *Frédéric*. Une grande partie du royaume se révolta: *Pierre* fut investi à Tordesillas; mais il trouva moyen d'échapper. Insensiblement il gagna les uns, punit les autres, obligea le Prince *Henri* de se retirer en France, fit empoisonner *Albuquerque*, * par un médecin Romain qu'il gagna à force d'argent, * et devint plus absolu et plus dur qu'il ne l'était auparavant. * Un second soulevement l'ayant forcé de se retirer à Toro, où était la Reine mère, elle le fit arrêter, et chasser tous les parens et toutes les créatures de *Padilla*. *Pierre* dissimula assez adroitement pour en imposer aux révoltés; on le garda avec moins de précaution, et une fois échappé de leurs mains, il leur fit bientôt sentir les effets de la vengeance la plus cruelle. *

La Reine *Blanche*, toujours victime de la haine et des fureurs de son barbare époux, sans les avoir méritées, fut transférée de prison en prison, et resserrée plus étroitement. La Reine mère ne fut pas à l'abri de la cruauté de son fils; elle se vit forcée de se retirer en Portugal, où s'abandonnant à la vivacité de son tempérament, elle devint la victime d'une passion qui lui avait déjà causé de grands chagrins; elle s'attacha d'une manière si scandaleuse à *Martin Tello Fidalque*, Portugais, qu'elle fut empoisonnée par les ordres de *Dom Pèdre*, son frère, ou d'*Alphonse IV*, son père; car les historiens varient sur ce fait

Pierre le Cruel, débarrassé de ses ennemis, jouissait dans les bras de sa *Padilla* d'une tranquillité qu'il s'était procurée à force de crimes; mais elle ne dura pas long-tems. La guerre fut déclarée entre les royaumes de Castille et d'Arragon : *Henri de Transtamare* vint se mettre à la tête de l'armée Arragonaise, et *Pierre le Cruel*, par une nouvelle passion, s'attira de plus en plus la haine de ses sujets.

Ce Prince qui aurait dû ne s'occuper que des moyens de soutenir vigoureusement une guerre qui était très-sérieuse, conçut l'amour le plus violent pour *Alphonsine Cornuel*, femme d'*Alvare Perez de Gusman*, et belle-sœur de *la Cerda*. Pour satisfaire sa passion, le Roi, qui ne connaissait aucun obstacle, fit enlever cette femme; *Gusman* et *la Cerda*, pour venger cette injure, se révoltèrent, et firent soulever l'Andalousie; mais ils furent battus. *Dom Juan de la Cerda*, fait prisonnier, perdit la tête sur un échafaud, et en lui finit une des plus illustres maisons de la Castille. *Gusman*, assez heureux pour se sauver, se retira en Arragon, où il augmenta le nombre des illustres transfuges que *Pierre le Cruel* avait forcé de s'expatrier. Un Légat du Pape parvint à faire la paix.

Ce fut dans ces circonstances que *Pierre*, toujours esclave de sa maîtresse, et voulant procurer la couronne aux enfans qu'il avait eu sd'elle, prit enfin la barbare résolution de se débarrasser de la Reine *Blanche*; il la fit empoisonner. L'infâme *Marie de Padilla*, auteur de tant de crimes et de désordres, n'eut pas le tems de recueillir les avantages qu'elle se promettait de la mort de sa vertueuse rivale; elle la suivit de près. On lui fit des funérailles comme à un Reine légitime.

Sa mort ne finit pas l'enchantement. Le Roi, pour dernière preuve de sa folie, fit assembler les États, et leur ayant prouvé par des témoins que la crainte et la lâcheté lui fournirent, qu'il avait été marié avec *Marie de Padilla*, il fut ordonné qu'elle serait comptée parmi les Reines de Castille; ce qui donnait un droit certain à *Alphonse*, son fils, pour monter sur le trône. Ce jeune Prince étant mort peu de tems après, le Roi, toujours animé des mêmes

sentimens, fit un testament par lequel il assurait sa succession aux filles qu'il avait eues de *Marie de Padilla*, et, à leur défaut, à *Dom Juan*, qu'il avait eu de *Jeanne de Castro*, excluant absolument du trône les enfans d'*Eléonore de Gusman*.

Toutes ces précautions prises et dictées par la haine furent inutiles. * La guerre avec l'Arragon avait moins été finie que suspendue : elle recommença avec plus d'acharnement que jamais, sur-tout depuis que *Henri de Transtamare* fut appellé par le Roi d'Arragon. Alors ce Prince s'annonça hautement pour prétendre à la couronne de Castille, et tous les mécontens, dont le nombre s'augmentait tous les jours, à cause des cruautés de *Pierre*, se joignirent à lui. Néanmoins la fortune favorisant toujours le Castillan, le Roi d'Arragon appella à son secours le brave *Bertrand du Guesclin*, qui était à la tête de trente mille soldats accoutumés depuis long-tems à la guerre et au brigandage, et dont le Roi de France ne savait comment se débarrasser. Au moyen d'un secours aussi puissant, *Pierre le Cruel*, qui se faisait toujours haïr de plus en plus, fut obligé de quitter ses États, et de se réfugier vers le Prince de Galles, connu sous le nom de *Prince Noir*, et qui s'était immortalisé par ses victoires contre les Français à Crécy et à Poitiers. Le sort d'un Roi détrôné excita sa compassion ; il marcha à son secours avec ses Anglais; *Henri* fut vaincu dans la bataille de Navarette, et se vit obligé, à son tour, de se sauver : il laissa son rival remonter sur le trône, et se retira en France ; il y apprit bientôt que *Pierre*, brouillé avec les Anglais, augmentait sans cesse le nombre de ses ennemis. Profitant habilement des circonstances, et accompagné d'un secours considérable qu'il trouva en France, *Henri* rentra en Arragon et en Castille, où il fut joint par *Bertrand du Guesclin*, qui, ayant été fait prisonnier à la bataille de Navarette, venait enfin de recouvrer sa liberté. La victoire accompagna toutes leurs démarches ; *Pierre* enfermé dans Monteille, et ne pouvant plus y tenir, chercha à s'échapper ; il fut reconnu et arrêté : il était dans la tente d'un

Officier Français, lorsque *Henri* y entra ; insulté par le Roi, quoique vaincu, il lui donna un coup de poignard au visage ; ensuite ils s'empoignèrent, luttèrent pendant quelque tems, et enfin *Pierre* reçut un coup d'épée qui lui fit perdre la vie. * En lui finit la branche légitime des Rois issus de *Raymond de Bourgogne*.

* On dit que dans une requête présentée au Pape contre *Pierre le Cruel*, on soutenait que ce Prince n'était point fils d'*Alphonse XI*, mais d'un juif que la Reine, sa mère, avait tendrement aimé, et pour lequel cette Princesse infidelle quitta son mari. Le Pontife déclara *Pierre* bâtard, fils d'un juif, inhabile à porter la couronne, délia ses sujets du serment de fidélité, et donna son royaume au premier Prince qui pourrait s'en emparer.

On trouve une anecdote qui, si elle est vrai, achève de peindre *Pierre le Cruel*. Se voyant, dit-on, presque sans ressource, et n'ayant plus rien à espérer de la part de ses sujets qui le détestaient, il s'embarqua à dessein de passer dans la Cour du Roi de Bonnemarine, son ami et son allié. Le Prince Mahométan reçut *Pierre* avec de grands honneurs, et lui proposa d'embrasser la doctrine du Prophète. « *Pierre*, dit l'historien, n'était point homme » à craindre une apostasie; et le Dieu de Mahomet était, » selon lui, préférable, si ses adorateurs pouvaient le re- » mettre sur le trône; mais il craignait que cette aposta- » sie ne fût un obstacle invincible à son retour dans la » Castille, étant persuadé que ses sujets aimeraient mieux » périr les uns après les autres, que d'obéir à un Roi » Musulman. »

Le Monarque Maure chercha à applanir ces difficultés; il promit de donner vingt mille hommes, et il ajouta que tous les Souverains de l'Afrique, pour l'honneur de leur religion, embrasseraient la défense de *Pierre*, inonderaient la Castille de leurs troupes, et forceraient les habitans à recevoir leur Roi.

Ces raisons faisaient déjà une forte impression sur le Roi Castillan, lorsqu'il vit la fille du Roi de Bonnemarine : elle était extrêmement belle, et d'ailleurs elle pouvait

apporter en dot des trésors immenses, avantage bien essentiel pour un Prince disgracié et fugitif. Il demanda donc à épouser la Princesse : le Roi Maure y consentit, mais à condition que *Pierre* se ferait circoncire. « L'amour » acheva d'étouffer dans le cœur de ce malheureux Prince » ses remords, déjà affaiblis par le désir de rentrer triom» phant dans la Castille. Il se rangea donc au nombre des » Musulmans, et devint le gendre du Roi de Bonnema» rine ; son mariage fut public, mais son apostasie fut » ignorée quelque tems en Castille. »

Les Princes Maures armèrent en effet pour *Pierre*, et lui fournirent une armée de cinquante mille hommes. Le fils du Roi de Bonnemarine accompagna son beau-frère, et il périt dans la bataille qui décida du sort de la Castille. * An 1369.

* PIERRE I.er

Ce Prince était fils d'*Alphonse IV*, Roi de Portugal. Avant que de monter sur le trône, il devint passionnément amoureux de la célèbre *Inès de Castro*, fille d'un gentilhomme Castillan qui s'était réfugié en Portugal. L'épouse du Prince, nommée *Donna Constance*, et qui était sœur naturelle du Roi de Castille, s'aperçut de cette intrigue, et en conçut une forte jalousie ; on croit même que le chagrin qu'elle en eut lui causa la mort. Quoi qu'il en soit, le Prince pouvant alors se livrer à toute sa tendresse, vécut avec *Inès* comme avec une épouse légitime, et il y en a qui croient qu'effectivement il l'épousa.

Dès ce moment les frères et les parens de cette jeune beauté furent l'objet et le canal des grâces et des faveurs, ce qui excita les plaintes et les murmures des courtisans. Ils s'adressèrent à *Alphonse* ; et, cachant le motif de leur démarche sous le voile de l'intérêt public, ils lui représentèrent les suites que pourrait avoir cette inclination, et le déterminèrent à faire périr la belle *Inès*. Elle était dans le couvent de Sainte-Claire, lorsque le Roi, pendant l'ab-

sence de son fils, y alla avec ses favoris, dans l'intention de la faire mourir. La vue de cette femme intéressante qui se jetta à ses pieds avec les enfans qu'elle avait eus de *Dom Pèdre*, l'attendrit et le fit renoncer à son projet; mais les lâches courtisans qui l'accompagnaient ranimèrent sa colère, et lui arrachèrent l'ordre d'aller poignarder *Inès*. Ce furent trois Seigneurs nommés *Gonzalès*, *Pacheco* et *Coello*, qui se chargèrent de cette cruelle commission; ils massacrèrent eux-mêmes la belle *Inès* entre les bras de ses femmes.

Le premier mouvement du Prince en apprenant la mort de l'objet de toute sa tendresse, fut de se livrer à toute sa fureur. Il sembla, depuis ce moment, perdre la raison; de vertueux et de doux qu'il avait été jusqu'alors, il devint cruel, féroce et presque insensé. Il prit les armes contre son père, et mit à feu et à sang les provinces où les assassins de sa maîtresse avaient des biens. Cependant le Roi l'apaisa et lui fit promettre de ne pas se venger. Mais dès qu'il fut monté sur le trône, il exigea du Roi de Castille, *Pierre le Cruel*, qu'il lui livrât *Gonzalès* et *Coello* qui s'étaient réfugiés chez lui. *Pacheco* était en France où il mourut.

Pierre I.er ayant en son pouvoir ces deux hommes qu'il abhorrait, leur fit éprouver les supplices les plus cruels; on leur arracha le cœur, tandis qu'ils étaient encore vivans, et le Prince voulut assister lui-même à cet horrible spectacle. Après avoir assouvi sa vengeance, « cet amant forcené d'amour et de douleur fit exhumer le corps d'*Inès*, le révêtit d'habits magnifiques, posa sa couronne sur ce front livide et défiguré, la proclama Reine de Portugal, et força les Grands de sa Cour à venir lui rendre leurs hommages. »

Pierre I.er mourut en 1367, et eut pour successeur *Ferdinand I.er*, son fils, qu'il avait eu de *Donna Constance*.

Nous avons une tragédie d'*Inès de Castro*, faite par La Motte. On a fait une parodie de cette pièce, et tous les vers étaient des couplets sur l'air du Mirliton.

* PIERRE I.er (a)

Pierre I.er, qui monta sur le trône de Chypre après l'abdication du Roi *Hugues III*, son père, se montra d'abord digne de la couronne par des actions éclatantes qui le firent connaître avantageusement dans plusieurs Cours de l'Europe, et le firent redouter des Sarrasins. Il était admiré et aimé des peuples soumis à sa puissance, lorsque l'amour dont il avait éprouvé dans sa jeunesse tous les caprices, vint troubler son repos, lui faire oublier sa gloire, et lui ravir d'une manière cruelle la couronne et la vie.

Ce Prince avait épousé *Éléonore d'Arragon*, nièce du Roi de Naples; Princesse altière, ambitieuse, déréglée dans ses mœurs, ne sachant mettre aucun frein à ses passions, et dont l'inconduite, après avoir causé la mort à son époux, mit le royaume de Chypre à deux doigts de sa perte. Cependant elle avait eu l'adresse de se faire aimer du Roi, et la crainte qu'elle inspirait avait empêché que le Prince eût connaissance de ses déréglemens.

Par une de ces contradictions dont l'esprit humain est capable, et dont l'exemple se renouvelle souvent, *Éléonore*, en déshonorant le Roi, ne voulait pas lui pardonner ses faiblesses. Elle sut qu'il aimait beaucoup une dame nommée *Jeanne*, veuve de *Thomas-du-mont-Oliphe*, et remarquable par sa beauté; que même elle portait dans son sein la preuve de ses complaisances pour le Roi. N'écoutant alors que sa colère et sa jalousie, la Reine fait venir devant elle cette dame, et, si l'on en croit les historiens, pour faire périr l'enfant qu'elle portait, elle lui fit mettre sur le ventre un mortier de marbre, et y fit piler du bled, atrocité qui passe toute espèce de vraisemblance. Quoi qu'il en soit, les mauvais traitemens qu'éprouva *Jeanne*, la firent accoucher : « à peine était-elle délivrée des douleurs de » l'enfantement, qu'on l'enferma dans le château de Lé» rines, avec ordre au Gouverneur de la traiter avec toute

(a) Cet article remplace celui de *Lusignan (Pierre de)*.

» sorte de sévérité.» Sa beauté néanmoins adoucit ses durs géoliers : elle en obtint la permission d'instruire le Roi, son amant, de tout ce qu'elle avait souffert.

Pierre était alors à Rome ; il envoya sur-le-champ un gentilhomme en Chypre, et manda à la Reine « qu'elle » ne manquât pas de mettre incessamment madame *Jeanne* » en liberté, et de prendre garde qu'à l'avenir il n'arrivât » rien de semblable ; que c'était tout ce qu'il demandait » pour le présent, dans la pensée qu'elle se garderait de » retomber dans ces excès qui le rendraient inexorable, » s'ils étaient réitérés. »

La Reine encore plus irritée de cette lettre qui lui prouvait combien le Roi aimait sa rivale, voulait d'abord la faire mourir : elle en fut détournée par ses courtisans; mais, en faisant sortir *Jeanne* de prison, elle la força de se rendre dans le couvent de Sainte-Claire, à Nicosie, d'y prendre l'habit, et d'y faire profession.

En agissant aussi durement envers une femme que l'amour seul rendait coupable, la Reine aurait dû au moins cacher aux yeux du public ses propres faiblesses ; mais, dit l'historien, « ni la lettre du Roi, ni le crime puni de madame *Jeanne*, encore moins les murmures publics de la Cour et des peuples, ne mirent point de bornes aux excès passionnés de la Reine. Elle avait pour premier favori *Jean de Morfo*, Comte de *Rochas*, pour lequel elle avait une affection extraordinaire ; le voir et l'entretenir, jour et nuit, dans son appartement, c'était la moindre marque de son amour; et, lorsqu'elle voulait qu'on la crût sur quelque chose, elle jurait par la vie de son Comte bien-aimé.

» *Jean Visconti* à qui la conduite de la Reine était recommandée, voyant un désordre si public, fut prêt à se désespérer. Il connut que se taire ou parler était également dangereux : s'il en avertissait le Roi, il s'attirerait la haine de la Reine; s'il ne disait rien, c'était déplaire au Roi qui pouvait d'ailleurs tôt ou tard être instruit de tout. Les réflexions que *Visconti* faisait sur la manière de se conduire dans une circonstance aussi délicate, l'embarrassaient extrêmement ; il savait, d'un côté, que le Roi aimait la

Reine avec jalousie ; qu'il ne pourrait apprendre, sans un chagrin cuisant, ni la honte dont un affront de cette nature le couvrait, ni les désordres que cette turpitude publiée allait produire dans le royaume : d'un autre côté, il s'imaginait que le Prince ne serait peut-être pas fâché de vivre dans l'ignorance sur une chose aussi délicate, et que le plus grand déplaisir des maris, en semblable occasion, est d'être instruit de ce qu'ils ne devraient jamais savoir. Après ces diverses considérations, il résolut cependant d'écrire dans les termes suivans : *Qu'il désirait plutôt perdre la main qui écrivait le premier mot de sa lettre, que de voir l'esprit de son Roi troublé par les nouvelles qu'elle lui annonçait ; mais que sa fidélité était si grande, qu'elle le forçait, pour ne pas le rendre suspecte, à dire des choses à Sa Majesté, qu'il aurait volontiers ensevelies dans un profond silence, s'il avait cru qu'elles eussent pu y demeurer éternellement : qu'il craignait avec raison ce qu'on disait publiquement dans Nicosie, que le Comte de Rochas se familiarisait un peu trop avec la Reine ; que, pour lui, il croyait ces bruits faux et malicieux, quoique les faveurs de la Reine pour ce Comte allassent à l'excès ; qu'il demandait humblement pardon de ce qu'il écrivait, protestant qu'il avait un grand respect pour la Reine, et nulle haine contre le Comte.* »

Cette lettre fit sur le Roi une impression si vive, qu'elle ne s'effaça jamais, et fut cause de sa perte. Il aimait beaucoup sa femme, et on rapporte que, pour preuve de son tendre attachement, il avait ordonné, pendant son voyage d'Italie, à un valet-de-chambre d'étendre dans son lit la chemise dont la Reine s'était servie la dernière nuit qu'ils avaient couché ensemble. Accablé sous le poids de ce qu'il regardait comme le plus grand des malheurs, *Pierre* oubliant ses grands projets de guerre contre les Sarrasins, partit pour son royaume. Arrivé à Nicosie, il se rendit d'abord dans le couvent de Sainte-Claire, fit venir madame *Jeanne*, sa maitresse, lui ôta lui-même ses habits de religieuse, et la fit conduire chez elle ; il fit ensuite prévenir la Reine de son arrivée, et l'assura qu'il irait la voir

dans deux jours au château où elle était avec le Comte qui se retira sur-le-champ dans ses terres.

Cependant le Roi ayant fait assembler la Haute-Cour, et fait lire publiquement la lettre de *Visconti*, « avertit tous ceux qui composaient l'assemblée de n'avoir égard qu'à la justice, puisqu'il s'agissait d'un crime qui ne méritait point de pardon; qu'il les priait de ne point se laisser prévenir dans une cause qui l'affligeait et le déshonorait tout ensemble; qu'il voulait que sa femme jouît toujours du titre et des prérogatives de Reine jusqu'à ce que la vérification du crime dont elle était accusée l'en rendît indigne; que dans une affaire de cette importance, qui le touchait de trop près pour y apercevoir la vérité, il s'en remettait à leur décision. » Après avoir dit ces paroles, le Roi sortit de l'assemblée.

Deux opinions différentes embarrassèrent d'abord les Conseillers; le Sénéchal de Chypre insistait sur l'énormité du crime d'adultère qui est la cause de tous les désordres publics et particuliers. *Je ne sais*, dit-il, *pourquoi l'on voudrait exempter du châtiment la Reine que je ne devrais pas appeller de ce nom, puisque, par une action si infâme, elle s'en est rendue indigne. Que diront les étrangers? Que diront nos ennemis qui verront que nous sommes assez faibles pour souffrir les honteux déportemens de notre Reine, et que nous lui servons comme d'instrumens pour les favoriser? Lorsqu'elle se verra absoute de toutes ses honteuses débauches, elles les multipliera à la honte et à la vue de toute la Cour; elle ne se mettra pas en peine de cacher des crimes qu'elle verra impunis. Il s'agit, Messieurs, d'une cause commune; comment prétendons-nous que les femmes adultères soient soumises aux lois, si la Reine n'est pas condamnée? il s'agit de l'observation des lois, de l'honneur du royaume et de la satisfaction que le Roi attend de nous.*

L'autre opinion qui tendait à absoudre la Reine, fut présentée et soutenue par le Connétable de Chypre. Il prétendait que la réputation du Roi et de son fils, ainsi que la tranquillité du royaume, demandaient qu'on suivît son

avis; que châtier la Reine comme adultère, c'était offenser le Roi dans son honneur, le déclarer infâme sur le théâtre du monde et dans la mémoire de la postérité. *Pourquoi*, disait-il, *voulons-nous publier une chose qui ne sera crue véritable que par le jugement que nous en ferons, et qui pourrait d'ailleurs demeurer enveloppée dans le doute et dans le simple soupçon ? ...... condamner et punir la Reine comme adultère, c'est rendre douteux le droit du Prince Pierre* (a) *à la succession de la couronne. Il n'en est pas d'une Reine comme des femmes particulières ; et je croirais la condition des Rois déplorable, si elle était soumise aux lois qu'ils donnent à leurs sujets. Faites réflexion, Messieurs, que tout doit céder à l'intérêt de l'État : sera-t-il avantageux de condamner la Reine qui n'a offensé que la seule personne du Roi qui peut s'en venger comme bon lui semblera, et de nous attirer par-là les armes et la haine de la maison d'Arragon et du Roi de Naples qui n'ajoutera jamais foi aux accusations que l'on intente ici contre sa nièce ? et que sera-ce si, approfondissant cette cause, on y trouve impliqués les principaux du royaume ? c'est pourquoi, Messieurs, je croirais que la dissimulation serait le véritable remède d'un si grand mal : on conserve par-là la réputation du Roi, la tranquille succession du Prince, son fils, le repos du royaume, et la paix avec les étrangers ; et ce sera servir utilement le Roi que de châtier le calomniateur, pour rétablir la Reine dans l'état de l'innocence.*

Cette opinion fut suivie dans le Conseil, « la plupart » de ceux qui composaient l'assemblée se trouvant liés » d'amitié ou de parenté avec le Comte de *Rochas.* » La Haute-Cour poussa plus loin l'injustice, elle condamna à mort *Jean Visconti*, comme calomniateur. Le Roi outré d'un semblable jugement, et voulant sauver la vie à un de ses serviteurs qui n'était condamné que pour avoir été trop fidèle, il le fit enfermer dans un château, en attendant qu'il pût lui faire rendre la justice qu'il méritait ; mais la Reine le fit mourir de faim ; « et on était si pré- » venu contre elle que l'on disait tout haut que, pour

(a) *Pierre II* qui régna en effet après la mort de *Pierre I.er*

» consommer sa vengeance, elle se prostitua à tous ceux
» qui en voulurent, pourvu qu'ils lui fussent favorables. »

La mort de *Visconti* qui périssait victime de son zèle et de sa fidélité, affecta vivement le Roi; il n'osait punir publiquement cet outrage, parce qu'il craignait la puissance de ceux qui avaient si indignement trahi la justice. Sa colère, à laquelle il s'abandonna entièrement, devint une espèce de démence. « Résolu de se venger de la même » manière que les Seigneurs de sa Cour l'avaient offensé, » sans plus penser aux glorieuses entreprises où son grand » cœur le portait, il se livra tout-à-fait au désir qu'il avait » de débaucher les plus nobles dames de sa Cour, et il fit » tant par argent, par amour, ou par force, qu'il vint à » bout des femmes, des filles ou des sœurs de tous ceux » qui s'étaient si fort opposés à la condamnation de la » Reine. »

Cette conduite qui ne put être ignorée, offensa vivement les nobles Cypriots. S'ils n'eussent pas craint le peuple qui aimait le Roi, ils auraient lavé leurs injures dans son sang: ils se contentèrent de témoigner leur mécontentement, en ne paraissant plus devant un Prince qui les avait déshonoré.

Cette absence acheva d'irriter *Pierre*. Pour se mettre à couvert de la mauvaise volonté de ses ennemis, il fit bâtir une citadelle, dans l'intention de s'y réfugier, en cas de besoin. Pour faire les fossés qui l'entouraient, il ne voulut employer que ceux qui étaient condamnés par la justice, ou qui avaient encouru sa disgrâce. De ce nombre, entr'autres, furent le fils et la fille de *Carion de Giblet*, Vicomte de Nicosie; la fille, nommée *Marie*, était veuve, et avait une beauté qui excita les désirs du Roi: il l'avait fait amener dans son palais, après qu'on l'eut tirée de force du monastère de Sainte-Claire où elle s'était réfugiée. Cette femme aussi illustre par sa vertu que par les attraits dont elle était pourvue, résista aux caresses, aux prières, et même à la violence du Roi; de sorte que ce Prince changeant son amour en fureur, la condamna, comme son frère, à aller travailler aux fossés de la citadelle, avec les fers aux pieds.

Comme il allait de tems en tems voir ces travaux,

lorsqu'il passait, *Marie Giblet* s'abaissait pour couvrir la nudité de ses jambes et de ses pieds avec le bas de son jupon qu'elle détroussait promptement; ce qu'elle avait accoutumé de faire pour le Roi seulement, ne se souciant pas que les autres la vissent. Il y eut un jour un gentilhomme, peut-être épris d'amour, ou touché de compassion à la vue de cette dame, qui lui demanda par curiosité pourquoi elle ne se couvrait ainsi les jambes que quand le Roi passait; parce, répondit-elle, que les femmes d'honneur doivent sur-tout se garder d'être vues des hommes; et, comme je n'en connais point d'autres ici que le Roi, je vous regarde tous comme autant de femmes, vous qui n'avez ni la hardiesse, ni le cœur de vous délivrer de la tyrannie. »

On sent facilement combien ce reproche vigoureux, fait par une femme belle et malheureuse, dut faire d'impression sur le cœur d'un homme qui était peut-être l'amant de cette femme, et qui avait aussi des injures particulières à venger. Il fit part aux mécontens de ce qui venait de lui arriver : tous se transportèrent chez les frères du Roi qui le haïssaient, et qui étaient dévorés d'ambition; l'aîné sur-tout voulait la mort de *Pierre*; mais craignant les irrésolutions de son frère le Sénéchal, (*a*) il proposa seulement d'aller trouver le Roi pour lui faire des remontrances vives et hardies.

Pierre les reçut mal; il dit au Prince que, puisqu'il séduisait ses sujets, et qu'il se faisait chef des rebelles, il l'en ferait repentir. Le Sénéchal ayant voulu dire quelque chose, le Roi lui répondit en colère : « Vous me paraissez » un fou comme votre frère; si vous voulez le suivre, » vous ne manquerez pas de tomber avec lui dans l'abyme; » employez vos lumières à régler les affaires de votre » maison, et à arrêter les honteuses dissolutions de votre » femme, sans vous mêler de donner des leçons à votre » frère qui ne vous aime que trop, puisqu'il laisse tous » vos excès impunis. »

(*a*) Voyez l'article *Hugues*.

Le Prince, chef des mécontens, fut enchanté que le Roi n'eut pas cherché à apaiser la révolte; il se retira chez lui avec tous ceux qui ne désiraient que des changemens en vengeant leurs injures. On y prit les résolutions les plus extrêmes contre le Roi, malgré les efforts du Sénéchal qui déclara qu'il s'opposerait de toutes ses forces à la mort de son frère et de son Roi. Les conjurés, quelques jours après, se rendirent au palais dès l'aurore; ils trouvèrent le Roi couché avec madame *Cive de Scandalion*, d'une des meilleures familles du royaume. Lorsqu'elle entendit du bruit, elle se leva et alla se cacher dans une garde-robe. On soupçonna qu'elle était complice de la conjuration, parce qu'elle aimait beaucoup le frère aîné du Roi. Quoi qu'il en soit, trois des principaux conjurés entrèrent dans un cabinet où était *Pierre* encore en chemise, et ils le tuèrent à coups de poignard. L'an 1368.

Le Prince voulant profiter du crime qu'il venait de faire commettre, fit sur-le-champ convoquer la Haute-Cour, et on lui prêta serment de fidélité, après lui avoir conféré le titre de Gouverneur du royaume, pour et au nom de *Pierre II*, fils du Roi, qui n'avait alors que onze ans.

Quoique la Reine *Éléonore* déshonorât son époux, et qu'elle fût dans le cas de craindre sa vengeance, elle témoigna une vive douleur, en apprenant sa mort tragique, parce qu'elle sentait bien qu'elle n'aurait plus aucun crédit sous le gouvernement de son beau-frère. Cependant comme elle avait encore un parti puissant, sur-tout à cause du Comte de *Rochas* qu'on était obligé de ménager, elle ne perdit point toute espérance. Dès que son fils eut atteint quatorze ans, elle lui fit prendre possession de ses États, sans que le Prince Gouverneur y formât opposition. Les cérémonies de cette installation furent à peine achevées, que *Pierre II*, « instruit par sa mère, déclara le Comte de » *Rochas* son premier Ministre et favori, ne croyant pas, » dit-il, qu'il y eut un sujet, ni plus fidèle, ni plus propre » à lui conserver la couronne. »

Quatre ans après, la Reine toujours animée par l'esprit de vengeance contre le Prince qui avait fait périr son époux,

le fit assassiner dans sa chambre, et sous les yeux du Roi. Elle fit encore condamner à mort, peu de tems après, un nommé *Thébat*, Général des armées; et, comme on le conduisait au supplice, et qu'il passait sous les fenêtres de l'appartement du Roi, « il crut soulager sa misère, en qua-
» lifiant tout haut la Reine de femme publique et de pros-
» tituée, qui ne le haïssait que parce qu'il avait refusé de
» la servir dans ses secrets plaisirs. »

Cette Princesse, en effet, continuait de mener la conduite la plus dissolue, se confiant dans le respect que son fils avait pour elle; mais, quand ce Prince eut épousé *Valentine*, fille du Duc de Milan, Princesse qui effaçait la Reine-mère par sa jeunesse et sa beauté, et qui bientôt mérita toute la tendresse du Roi, la division la plus scandaleuse parut entre les deux Reines. *Pierre II*, qui, à ce qu'on prétend, avait jusques-là ignoré l'inconduite de sa mère, en ayant été instruit par son épouse, conseilla à la Reine *Éléonore* de sortir du royaume; elle y fut encore déterminée par la mort subite du Comte de *Rochas*, son amant, que l'on soupçonna avoir été empoisonné. En conséquence elle se retira en Arragon, après avoir confié le soin et l'administration de ses terres à *Thomas Cartofilaca*.
« Cet homme passait communément pour amant de cette
» Reine, peut-être parce que les fréquentes entrevues avec
» une femme suspecte jettent un mauvais vernis sur la con-
» tinence même. La Reine, en un mot, en quittant la
» Chypre, y laissa de très-mauvaises impressions de sa
» vie passée, et son absence semblait autoriser ceux qui en
» disaient plus qu'il n'y en avait. » An 1379. *

* PIERRE I.er

PIERRE *I.er*, Empereur de Russie, connu par le changement heureux qu'il fit dans ses vastes États, était fils du Czar *Alexis Michaelovitz*, fils de *Michel*. Il n'avait que quatre ans, lorsqu'il perdit son père. Comme il était né d'un second mariage, et qu'il y avait deux Princes et une Princesse du premier lit, il y avait peu d'apparence que *Pierre* pût monter sur le trône.

L'aîné des deux Princes, *Fœdor Aliexovitz*, succéda à son père. Son règne fut court; et, comme son frère *Ivan* était tellement disgracié de la nature, qu'il était incapable de régner, *Fœdor*, en mourant, nomma *Pierre* pour son successeur; mais la Princesse du premier lit, nommée *Sophie*, d'un esprit aussi supérieur que dangereux, excita une révolte parmi les troupes; plusieurs Seigneurs furent massacrés, sur-tout ceux qui étaient parens de la mère de *Pierre*. Après ces exécutions sanglantes, on nomma Empereurs *Ivan* et *Pierre*, et on leur associa *Sophie* en qualité de Corrégente. Sous ce titre modeste, elle était véritablement souveraine. Lorsqu'elle vit que *Pierre*, âgé de dix-sept ans, annonçait des qualités supérieures, elle résolut de le faire périr. Ayant été heureusement averti du danger qui le menaçait, le jeune Prince se retira au monastère de la Trinité, et se vit bientôt à la tête d'un parti assez puissant pour ne rien craindre. La Princesse *Sophie* fut renfermée dans un couvent, et l'autorité toute entière passa alors entre les mains de *Pierre* qui consentit cependant que le nom de son frère *Ivan* fût inséré dans les actes publics.

« *Pierre*, qui depuis mérita le surnom de *Grand*, avait une taille haute, dégagée, bien formée, le visage noble, les yeux animés, un tempérament robuste, propre à tous les exercices et à tous les travaux; son esprit était juste, ce qui est le fonds de tous les vrais talens, et cette justesse était mêlée d'une inquiétude qui le portait à tout entreprendre et à tout faire. Il s'en fallait beaucoup que son éducation eût été digne de son génie; l'intérêt de la Princesse *Sophie* avait été sur-tout de le laisser dans l'ignorance, et de l'abandonner aux excès que la jeunesse, l'oisiveté, la coutume et son rang ne rendaient que trop permis. »

Ce Prince épousa, comme tous les autres Czars ses prédécesseurs, une de ses sujettes, fille d'un Colonel : elle se nommait *Eudoxia Lapoukin*, ou *Lapuchin*. Il en eut deux enfans, dont un, nommé *Alexis*, ainsi qu'on le verra plus bas, fut jugé solennellement, condamné à mort et exécuté. Soit que la Czarine déplût à *Pierre*, soit qu'attachée trop servilement aux anciens usages de la Russie elle eût l'im-

prudence

prudence de blâmer les réformes que son époux faisait dans ses États, elle fut répudiée, renfermée dans un couvent, et le Prince épousa ensuite une Livonienne nommée *Catherine*, dont on verra dans un instant l'histoire extraordinaire.

Un historien moderne dit que *Pierre I.er* se dégoûta d'*Eudoxie*, parce qu'elle était très-jalouse; mais qu'il ne se décida à la répudier, que parce qu'il devint amoureux d'une fille, jeune, belle et de beaucoup d'esprit, nommée *Anne Moens*, ou *Moousen*, et sa passion devint d'autant plus forte, que cette jeune personne ne lui montrait que de l'éloignement et même du dégoût, parce qu'elle aimait tendrement l'envoyé de Prusse, nommé *Kaisecling*. *Pierre* cependant en obtint les dernières faveurs, comme un despote orgueilleux qui ne veut pas que rien lui résiste; mais il ne put jamais amener cette fille malheureuse à accepter sa main qu'il lui offrait. Enfin, dit l'historien, après une infinité de transports d'amour, de fureur, de combats entre la passion et le dépit, *Pierre*, absolument rebuté, se livra, pour se guérir, à la débauche où il était assez porté par tempérament. *Anne Moousen* ne fut pas plutôt sortie de son brillant esclavage, et libre de disposer de sa main, qu'elle s'empressa de la donner à son véritable amant qui lui pardonna son infidélité forcée.

Pierre I.er instruit par ses défaites contre *Charles XII*, Roi de Suède, le héros du Nord, était enfin parvenu à former des soldats qui ne fuyaient plus devant les Suédois. Ils venaient même de remporter une victoire, lorsqu'ils s'emparèrent de Marienbourg, sur les confins de la Livonie et de l'Ingrie. Cette ville fut détruite par les vainqueurs irrités, et les habitans qui échappèrent au massacre furent emmenés en captivité. Il se trouva parmi eux une jeune Livonienne, élevée chez le Ministre luthérien du lieu, nommé *Gluck*. C'est celle-là même qui depuis devint la Souveraine de ceux qui l'avaient prise, et qui a gouverné les Russes sous le nom de l'Impératrice *Catherine I.ere*

« On avait vu auparavant, dit un historien, des citoyennes sur le trône; rien n'était plus commun en Russie et dans les royaumes de l'Asie que les mariages des Sou-

verains avec leurs sujettes; mais qu'une étrangère, prise dans les ruines d'une ville saccagée, soit devenue la Souveraine absolue de l'Empire où elle fut amenée captive, c'est ce que la fortune et le mérite n'ont fait voir qu'une fois dans les annales du monde, et ce miracle est dû à l'amour. »

On prétend que *Catherine*, après avoir été exposée à tous les malheurs qui menacent une captive jeune et belle, et après avoir été la maitresse du Prince *Menzikoff*, devint vivandière de l'armée. Ce fut dans cet état qu'ayant été aperçue de l'Empereur, elle lui inspira une passion si vive, qu'il l'épousa secrètement, en ayant eu déjà deux filles.

On voit autre part que *Catherine* était veuve d'un bas-officier Suédois; qu'elle devint maîtresse tour-à-tour de quelques Officiers Russes, ensuite de *Menzikoff*; et qu'enfin le Czar en devint amoureux, et se l'appropria.

Il paraît plus vraisemblable que *Catherine* était fille naturelle d'une paysanne; que le Ministre luthérien de Marienbourg la plaça auprès de ses enfans; que, lorsqu'elle fut âgée de quatorze ans, elle épousa un dragon de la garnison suédoise de Marienbourg, lequel n'était pas présent, lorsque sa femme fut faite prisonnière; que d'abord elle eut le gouvernement de la maison du Général *Bover*; qu'ensuite elle vécut avec le Prince *Menzikoff*, jusqu'au moment où elle devint la maitresse de *Pierre I.er*

L'histoire nous assure que *Catherine* qui accompagnait l'Empereur dans ses campagnes, dans ses voyages, se montrait à cheval à l'armée, où elle se fit aimer par sa gaîté, par les soins qu'elle prodiguait aux Officiers et aux soldats malades. Ce fut elle, dit-on, qui sauva le Prince et son armée enfermée près du Pruck par les Turcs : aussi son mariage fut reconnu solennellement à Pétersbourg, « et les esprits » sages de l'Europe, dit un historien, virent avec plaisir » un conquérant, un législateur partager publiquement » son lit et son trône avec une inconnue, captive à Marien- » bourg, et qui n'avait que du mérite. »

Dans le même tems, dit Voltaire, on découvrit un frère de cette femme célèbre : il se nommait *Charles Scavroushi*,

il était fils d'un gentilhomme de Livonie, mort dans les guerres de Pologne. *Charles* fut créé Comte, épousa une fille de qualité, et eut deux filles mariées aux premiers Seigneurs de Russie. Ce fait est révoqué en doute par les autres historiens.

On reproche à *Catherine* d'avoir abusé de l'empire qu'elle avait sur l'esprit de *Pierre I.er* pour faire condamner à mort le Prince *Alexis*. On lit dans un auteur fort estimé que « la » Czarine craignant toujours pour son fils, n'eut point de » relâche qu'elle n'eût porté le Czar à faire au fils aîné » (*Alexis*) le procès, et à le faire condamner à mourir. » Ce qu'il y a de sûr, et ce que tout le monde sait, c'est que ce jeune Prince, coupable d'imprudences graves, à la vérité, fut jugé et condamné à mort. On prétend même que ce fut son père qui exécuta la sentence, en lui coupant la tête.

Quelque tems auparavant, *Pierre I.er*, qui n'était pas encore décidé à cet acte de cruauté, avait exigé de son fils une renonciation au droit qu'il pouvait avoir à la couronne. Alors *Alexis* se sauva à Vienne, d'où l'Empereur *Charles VI* le fit passer à Naples. Il y fut trahi par sa maîtresse Finlandaise qu'on disait mariée avec lui, et il eut la faiblesse de se rendre à Pétersbourg où il fut sacrifié à la barbare politique de son père.

Ce Prince avait épousé *Charlotte Christine-Sophie de Wolfenbutel*, fille de *Rodolphe de Brunswick de Blankenbourg*, et sœur de la femme de *Charles VI*. *Alexis* eut pour cette Princesse aimable le plus grand mépris, et il la traita très-durement, n'aimant que sa maîtresse Finlandaise, appellée *Euphrosine*. La Princesse mourut peu de tems après avoir mis au monde un fils qui régna ensuite sous le nom de *Pierre II*. Elle était tellement accablée de son malheureux sort, qu'elle supplia ses médecins de la laisser mourir.

Cependant, si l'on s'en rapporte à une anecdote dont l'auteur atteste la vérité, et qui est regardée par d'autres comme fabuleuse, cette Princesse ne mourut pas alors. « Son époux, dit-on, essaya plusieurs fois de l'empoisonner, mais le contre-poison la sauva. Enfin il lui donna un jour un

si furieux coup de pied dans le ventre, étant grosse de huit mois, qu'elle tomba évanouie et noyée dans son sang. *Pierre I.er* était alors dans un de ses voyages. Son fils, persuadé que cette malheureuse Princesse ne pouvait en revenir, partit à l'instant pour sa maison de campagne.

» La Comtesse de *Konismarck*, mère du Maréchal de *Saxe*, était auprès de la Princesse, lorsqu'elle accoucha d'un enfant mort, et en prit tous les soins possibles; mais prévoyant, si elle en revenait, qu'elle périrait tôt ou tard par la férocité du Czarowitz, elle imagina un moyen de la sauver, en gagnant les femmes de la Princesse, et de là manda au mari que la femme et l'enfant étaient morts; sur quoi le Czarowitz répondit qu'on les enterrât aussitôt et sans cérémonie. On dépêcha des courriers au Czar et dans toutes les Cours, et l'Europe prit le deuil d'un bûche qu'on avait enterrée.

» Cependant la Princesse transportée dans une chambre écartée, reprit peu-à-peu sa santé et ses forces. Alors munie de quelques pierreries et de l'or que lui procura la Comtesse, elle partit avec un vieux domestique de confiance, Allemand, qui passait pour son père, et se rendit à Paris. Elle y fit peu de séjour, prit une femme pour la servir, passa dans un de nos ports, et s'embarqua pour la Louisiane.

» Sa figure lui attira d'abord l'attention des habitans, parmi lesquels un Officier de la colonie, nommé *Daubard*, qui avait été en Russie, la reconnut. Il avait pourtant peine à se persuader qu'une femme dans un tel état fût la belle-fille du Czar *Pierre*. Pour s'en assurer davantage, il offrit ses services au prétendu père; une liaison plus particulière se forma par degrés, et ils en vinrent jusqu'à faire une société, pour monter ensemble une habitation à frais communs.

» On apprit, quelque tems après, dans la colonie, par les gazettes, la mort du Czarowitz. *Daubard* déclara pour-lors à la Princesse qu'il la reconnaissait, et offrit de tout abandonner pour la reconduire en Russie; mais la belle veuve se trouvant plus heureuse qu'elle ne l'avait été auprès

du trône, refusa de sacrifier la tranquillité de son état obscur à tout ce que l'ambition pouvait lui offrir ; elle exigea seulement de *Daubard* le secret le plus inviolable, et de se conduire avec elle comme il avait fait jusques-là.

» Il en fit le serment, et son intérêt suffisait pour l'y rendre fidèle. La beauté, l'esprit et les vertus de la Princesse avaient fait sur lui la plus vive impression, et l'habitude de vivre ensemble l'avait fortifiée; il était aimable et encore jeune; et, comme elle l'avait toujours supposé dans l'ignorance de ce qu'elle était, les attentions respectueuses de *Daubard* pour elle n'en avaient été que plus flatteuses. Elle n'y avait donc pas été insensible. Ils continuèrent de vivre comme à l'ordinaire, mais ils se devenaient de jour en jour plus chers l'un à l'autre.

» Le vieux domestique qui passait pour le père de la Princesse, étant venu à mourir, elle et *Daubard*, tous deux jeunes, ne pouvaient plus décemment vivre ensemble aussi habituellement qu'ils faisaient, quand elle y paraissait autorisée par un père. *Daubard* le fit sentir à la Princesse, et saisit ce moment pour lui faire l'aveu de tout ce qu'il sentait pour elle; et, pour lui représenter qu'ayant renoncé à toute idée de grandeur, elle pouvait aussi l'accepter pour époux, s'il ne lui était pas désagréable, et cacher, d'autant mieux par là son premier état. Elle y consentit; et celle qui était d'abord destinée à régner sur la Russie, et dont la sœur régnait à Vienne, devint la femme d'un simple Officier d'infanterie. Elle en eut, dès la première année de leur mariage, une fille qu'elle nourrit elle-même, qu'elle éleva, et à qui elle enseigna le français et l'allemand.

» Il y avait dix ans qu'ils vivaient dans cette heureuse médiocreté où l'amour réciproque de deux époux tient lieu de tous les autres biens, lorsque le mari fut attaqué de la fistule, et que la femme, alarmée du danger de l'opération, voulut qu'elle se fît à Paris. Ils vendirent leur habitation, et s'embarquèrent sur le premier vaisseau prêt à partir. Arrivés à Paris, *Daubard* y fut mis entre les mains des plus habiles chirurgiens; sa femme lui rendit

tous les soins de la femme la plus tendre, et ne le quitta pas un instant que la guérison ne fût parfaite. Ils pensèrent ensuite à prendre un parti qui pût assurer leur petite fortune. *Daubard* sollicita à la Compagnie des Indes un emploi dans l'île de Bourbon, et en obtint la majorité.

» Pendant que le mari suivait les affaires, la femme allait quelquefois prendre l'air avec sa fille aux Tuileries. Un jour qu'elles étaient sur un banc, et qu'elles causaient en allemand pour n'être point entendues de ceux qui étaient à côté d'elles, le Maréchal de *Saxe*, en passant, et entendant des femmes parler sa langue, s'arrêta pour les considérer. La mère levant alors les yeux, et les baissant aussitôt qu'elle reconnut le Maréchal, lui fit voir un tel embarras, qu'il s'écria : *Quoi, madame ! serait-il possible ?* Elle ne lui permit pas d'achever, se leva, et le tirant à l'écart, lui avoua ce qu'elle était, lui demanda le plus grand secret, le pria de la quitter, et de venir chez elle apprendre ce qui la concernait.

» Le Maréchal y alla le jour suivant ; elle lui fit le récit de ses aventures et de la part qu'y avait eue la Comtesse de *Konismarck*, mère du Maréchal : elle le conjura en même tems de ne rien révéler au Roi, jusqu'à la conclusion d'une négociation qu'elle avait commencée, et qui serait finie avant trois mois. Le Maréchal le lui promit, et la voyait de tems en tems, elle et son mari, *incognito*.

» Cependant le délai qu'elle avait demandé était prêt d'expirer, lorsque le Maréchal étant allé la voir, apprit qu'elle était partie depuis deux jours avec son mari, nommé à la majorité de l'île de Bourbon. Il alla sur-le champ rendre compte au Roi de tout ce qui regardait la Princesse.

» *Louis XV* fit appeller M. de *Machault*, Ministre de la marine, et, sans lui dire pourquoi, lui ordonna de mander au Gouverneur de l'île de Bourbon de traiter M. *Daubard* avec la plus grande considération. Le Roi écrivit en même tems à la Reine de Hongrie, et l'informa du sort de sa tante. En remerciant *Louis XV*, la Reine lui adressa pour la Princesse une lettre par laquelle elle l'invitait à venir auprès d'elle, mais à condition de se séparer

de son mari et de sa fille dont le Roi de France voulait bien prendre soin. La Princesse refusa de telles conditions, et demeura avec son époux jusqu'à sa mort, qui arriva en 1747. Sa fille étant morte aussi, la Princesse ne tenant plus à rien, revint à Paris, et se logea à l'hôtel du Pérou. Son dessein était de se mettre dans un couvent, mais la Reine de Hongrie lui offrit de venir se fixer à Bruxelles avec une pension de vingt mille florins. L'auteur de cette anecdote ajoute qu'il ignore si elle y alla, mais il assure qu'elle était en 1771, depuis six ans, à Vitry, à une lieue de Paris, où elle vivait fort retirée avec trois domestiques, dont un nègre, et qu'on la nommait madame de *Moldack*. »

Je reviens à ce qui concerne l'Impératrice *Catherine*. On l'accusait, comme on vient de le voir, d'avoir excité la sévérité du Czar contre son fils; mais on lui reproche un autre délit qui ne fait pas honneur à ses mœurs et à sa reconnaissance, et qui a un rapport encore plus direct à l'objet que je traite.

« *Catherine* était redevable envers *Pierre I.er* de tout ce qu'elle était; de l'humble état de vivandière, il l'avait fait asseoir sur le trône. Cependant elle ne lui garda pas toujours la foi qu'il croyait devoir en attendre; il était rare au contraire qu'elle ne payât pas les infidélités de son époux par des infidélités pareilles, mais elle avait soin de les tenir plus secrètes. »

« Cette Princesse, dit un historien, avait choisi pour Chambellan un jeune homme nommé *Moens de la Crois*, issu d'une famille Flamande établie en Russie, et dont la sœur, madame *Balks*, était depuis long-tems auprès d'elle. *Moens*, doué de la plus belle figure, ne tarda pas à faire une vive impression sur le cœur de l'Impératrice, et sa passion fut bientôt aperçue par *Jacuschensky* qui avait alors toute la confiance du Czar, et qui eut la cruauté de faire part à son maître de sa découverte. Toute la jalousie de *Pierre* se réveilla: il jura de se venger; mais il voulut auparavant s'assurer par ses propres yeux de la trahison de *Catherine*. Il feignit de sortir de Pétersbourg pour aller pas-

ser quelques jours dans l'une de ses maisons de plaisance, et se rendit secrètement au palais d'hiver. Ensuite il envoya un page, dont il était sûr, porter ses complimens à l'Impératrice, et lui dire qu'il était à *Dupka*, à quelques lieues de la capitale.

» Le page, qui avait ordre de tout observer, ne tarda pas à venir confirmer les soupçons du Czar qui se rendit soudain auprès de *Catherine*, et la surprit sous un berceau de jasmin dans les bras de son amant. Il était déjà nuit, et madame de *Balks* veillait à quelque distance du berceau. *Pierre*, furieux, renversa ce qui s'opposait à son passage, et frappa *Catherine* de sa canne; mais il ne dit pas un mot à *Moens*, non plus qu'à sa sœur, se réservant sans doute de les punir d'une manière plus sévère que par quelques coups de canne.

» Le lendemain, il entra chez l'Impératrice avec un visage terrible; et brisant une très-belle glace qui était dans l'appartement: *Tu vois*, lui dit-il, *que d'un seul coup j'ai fait rentrer cette glace dans la poussière dont elle était sortie*. *Catherine*, qui comprit l'allusion, lui répondit avec douceur : *Il est vrai; mais pour avoir détruit le plus bel ornement de votre palais, croyez-vous qu'il en devienne plus brillant?*

» *Pierre* avait trop d'esprit pour qu'une ingénieuse réponse ne le ramenât pas; il se raccommoda avec *Catherine*; mais le malheureux *Moens* n'en fut pas moins sacrifié. Quelques jours après, on l'arrêta, ainsi que madame de *Balks*: on les renferma au palais d'hiver, dans un appartement où personne n'entrait que l'Empereur lui-même, qui leur portait des vivres. En même tems on répandit le bruit que le frère et la sœur s'étaient laissé corrompre par les ennemis de l'État, dans l'espoir de faire agir l'Impératrice auprès du Czar, contre les intérêts de la Russie.

» *Moens*, à qui sans doute le Czar avait promis sa grâce, s'il s'avouait coupable, fut interrogé par le Prince, en présence du Général *Uschakoff*, et, après être convenu de tout ce qu'on voulait, il eut la tête tranchée.

» Madame *Balks*, sa sœur, reçut le knout, (*a*) et on prétend que ce fut le Czar lui-même qui le lui infligea ; ensuite elle fut reléguée en Sibérie.

» Le jour qui suivit le supplice de *Moens*, le Czar eut la cruauté de conduire *Catherine* dans une voiture découverte devant le poteau où l'on avait cloué la tête de l'infortuné; *Catherine* fut assez maîtresse d'elle-même pour ne pas changer de visage à la vue de ce terrible spectacle; mais elle s'écria douloureusement : *Quel dommage qu'il y ait tant de corruption parmi les courtisans !* On trouva après l'exécution le portrait de l'Impératrice dans les habits du malheureux *Moens.* »

Un autre historien, en rapportant cette anecdote, paraît ne pas adopter les amours de *Catherine* pour le jeune *Moens*; il attribue le supplice de ce dernier, et la punition de sa sœur aux présens qu'ils avaient reçus pour récompense de leurs services. Suivant lui, l'Impératrice, qui demanda grâce pour madame de *Balks*, obtint seulement qu'elle ne recevrait que cinq coups de knout, au lieu de onze. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt après la mort de *Pierre I.er*, *Catherine* rappella cette dame, et lui donna toute sa faveur.

On trouve une autre anecdote qui mérite d'être connue. Un nommé *Villebois*, gentilhomme breton, fut obligé de s'expatrier pour fait de contrebande. Le hasard le fit connaître de *Pierre I.er*, dans une occasion où il montra son adresse à conduire un vaisseau : le Czar l'employa dans sa marine, lui confia le commandement de quelques galères, et le chargeait souvent de commissions. « Un jour, et peu de tems après son mariage avec *Catherine*, *Pierre* l'envoya

(*a*) Ceux à qui on donne le knout sont dépouillés jusqu'à la ceinture, suspendus par les bras liés derrière le dos, avec un poids considérable attaché aux pieds, et reçoivent, dans cet état, des coups de fouet appliqués par la main du bourreau. Le fouet est composé d'une épaisse lanière de cuir non tanné et très-tranchant, d'environ trois ou quatre pieds de long. On reçoit quelquefois cinquante coups de knout, et on survit à ce supplice : quelquefois aussi quatre coups ôtent la vie; cela dépend du bourreau qui sait ouvrir à volonté les flancs de celui qu'il frappe : et *Pierre* pouvait lui-même infliger un si rude supplice !

à Strelemoetz, maison de plaisance où était la Czarine, pour lui communiquer une affaire dont elle seule devait avoir connaissance. Le commissionnaire aimait à boire, l'ivresse le rendait violent; et le froid était si vif, que, pour y résister, il but en chemin beaucoup d'eau-de-vie. La Czarine était au lit lorsqu'il arriva: il attendait devant un poêle qu'on l'eût annoncé. Le passage subit du froid au chaud développa les fumées de l'eau-de-vie, de sorte qu'il était à-peu-près ivre, lorsqu'on l'introduisit. L'Impératrice ayant fait retirer ses femmes, *Villebois* commençait à s'acquitter de sa commission; mais à la vue d'une femme jeune et belle, dans un état plus que négligé, une nouvelle ivresse le saisit; ses idées se brouillèrent; il oublie le sujet du message, le lieu, le rang de la personne, et se précipite sur elle. Étonnée, elle crie, appelle à son secours; mais avant qu'il fût arrivé, tout ce qu'on eut voulu empêcher était fait. *Villebois* est saisi et jetté dans un cachot où il s'endort aussi tranquillement que s'il eut bien fait sa commission, et n'eut eu rien à se reprocher ni à craindre. Le châtiment, en effet ne répondit pas à la témérité. Le Czar, qui n'était qu'à cinq lieues de là, fut bientôt instruit de ce qui venait de se passer. Il arrive, et pour consoler sa femme que les brusques efforts de *Villebois* avaient blessée, au point qu'il fallut la panser, il dit que le coupable qu'il connaissait de longue main était certainement ivre. Il le fait venir et l'interroge sur la manière dont il a fait sa commission; *Villebois*, encore à demi-ivre, lui répond qu'il a sûrement exécuté ses ordres, mais qu'il ne sait plus où, quand et comment, quoiqu'il fût difficile qu'il eût perdu toute idée de ce qu'il avait fait. Le Czar jugea à propos de l'en croire, parce qu'il s'en était servi plusieurs fois utilement, et pouvait encore l'employer; mais, par une sorte de police, et pour ne pas laisser absolument impunie une violence qui, exercée sur une femme du plus bas étage, et sous le Gouvernement le plus doux, mériterait le dernier supplice, le Czar se contenta d'envoyer le coupable forçat sur les galères qu'il commandait auparavant; et, six ans après, le rétablit dans le même poste.

La Czarine lui pardonna sans doute aussi ; car dans la suite elle lui fit épouser la fille de cet ecclésiastique à qui, dans sa jeunesse, elle avait eu obligation.

On lit dans des mémoires que, peu de tems après la funeste mort du Prince *Alexis*, fils aîné de *Pierre I.er*, « ce dernier fut informé que la Czarine avait des intrigues secrètes et illégitimes avec le Prince *Menzikoff*; cela joint aux réflexions que la Czarine était la cause qu'il avait sacrifié lui-même son fils aîné, il médita de faire raser la Czarine, et de l'enfermer dans un couvent, ainsi qu'il avait fait à sa première femme qui y était encore. Le Czar avait accoutumé de mettre ses pensées journalières sur des tablettes; il y avait mis son dessein sur la Czarine : elle avait gagné des pages qui entraient dans la chambre du Czar. Un de ceux-ci, qui était accoutumé de prendre les tablettes sous la toilette, pour les faire voir à la Czarine, prit celles où il y avait le dessein du Czar. Dès que cette Princesse l'eut parcourue, elle en fit part à *Menzikoff*, et, un jour ou deux après, le Czar fut pris d'une maladie inconnue et violente qui le fit mourir. Cette maladie fut attribuée au poison, puisqu'on vit manifestement qu'elle était si violente et si subite, qu'elle ne pouvait venir que d'une telle source qu'on dit être assez usitée en Moscovie. »

L'historien de *Pierre I.er* cherche à justifier *Catherine* de ce crime atroce, et il paraît réellement que le Czar mourut des suites d'une maladie dont une de ses maîtresses lui avait donné le germe.

Cependant un autre historien, après avoir adopté les motifs de haine que *Catherine* pouvait avoir contre l'Empereur qui voulait la faire enfermer, ajoute que *Menzikoff* n'avait jamais cessé d'être son amant. « A l'égard de ses intrigues avec le favori du Czar, dit cet historien, je n'entreprendrai pas de la justifier. En passant des bras de son amant dans ceux de son époux, elle ne parut pas avoir oublié que *Menzikoff* avait été sa première passion et son principal bienfaiteur. Un intérêt commun les liait l'un à l'autre : *Catherine* devait son élévation à son amant, et *Menzikoff* devait à la Czarine l'augmentation de sa faveur. »

Pierre I.er mourut sans avoir désigné son successeur. Il laissait un petit-fils, nommé *Pierre*, né de l'infortuné *Alexis*, et sa fille aînée, nommée *Anne Petrona*, qu'il avait mariée au Duc de Holstein. *Catherine*, appuyée du Prince *Menzikoff*, écarta tous ces prétendans, et elle succéda à son époux, le jour même de sa mort. Après un règne de deux ans, elle laissa la couronne, malgré elle, à *Pierre II*, fils d'*Alexis*. (*a*) Elle mourut en 1727, et le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée par *Menzikoff*.

Je ne dois pas oublier ce qui regarde la Princesse *Eudoxie*. Quoique renfermée dans un couvent, elle ne perdit pas l'espoir de remonter sur le trône. Elle quitta, dit-on, l'habit de religieuse, prit les ornemens d'Impératrice, chercha à se faire un parti dans les troupes, par le moyen d'un nommé *Glabow*, Officier qui avait avec la Princesse un commerce criminel, par l'entremise de l'Archevêque de Rostow. *Pierre*, qui était absent de l'Empire, fut instruit de cette conspiration, et revint en Russie où tout ce qui était coupable, ou soupçonné de l'être, fut immolé à sa vengeance. On conçoit que *Glabow* ne fut pas épargné; mais au milieu des tourmens de la plus cruelle question, il soutint toujours l'innocence d'*Eudoxie* qui cependant était convenue de tout : elle fut condamnée par une assemblée d'Évêques et de Prêtres à recevoir la discipline par les mains de deux religieuses, ce qui s'exécuta en plein chapitre. Après cela elle fut conduite dans un autre couvent où, jusqu'à la mort de *Pierre*, elle fut renfermée dans une chambre au pain et à l'eau avec quelques liqueurs. *Catherine I.ère* étant devenue veuve, la fit transférer dans un cachot, seule, avec une vieille naine pour le service, et elle était souvent réduite à se servir elle-même, suivant les infirmités qu'elles éprouvaient l'une et l'autre.

Je finirai cet article par une anecdote qui servira à prouver que *Pierre I.er* était dur jusques dans ses plaisirs, et qu'il n'avait pas la moindre idée du respect qu'un Prince se doit à lui-même.

(*a*) Voyez l'article *Pierre III*.

Barbara Arsenow, sœur de la femme de *Menzikoff*, peut en servir d'exemple : *Tu es si laide*, lui dit un jour le Czar, *que personne t'a jamais rien demandé ; je veux t'en consoler, outre que j'aime les choses extraordinaires.* Il tint parole, et cette galanterie brutale, soutenue de propos assortis, eut pour témoins ceux qui s'y trouvèrent. *Il ne faut pas*, dit-il ensuite, *se vanter de ses bonnes fortunes, mais celle-ci doit se publier, ne fut-ce que pour inspirer la même charité envers les pareilles de cette pauvre Barbara.* *

PIERRE II.

Pierre II, Roi d'Arragon * et fils d'*Alphonse II*, dit *le Chaste*, * épousa *Marie*, fille de *Guillaume de Montpellier* et d'une parente de l'Empereur *Manuel Comnène*. Par ce mariage, il réunit à sa couronne le comté de Montpellier *, et ce fut un des motifs qui l'engagea à contracter cette alliance. Un autre motif de considération et de justice détermina *Sancha de Castille**, mère du Roi, à préférer la Princesse *Marie*; ce fait attesté par plusieurs historiens demande quelques développemens.

Alphonse II d'abord promis à *Sancha de Castille*, s'étant brouillé avec cette dernière couronne, avait fait demander en mariage *Mathilde*, fille de l'Empereur *Manuel Comnène*; mais tandis que cette Princesse arrivait avec des Grands de l'Empire et des Prélats, l'union s'était établie entre les couronnes de Castille et d'Arragon, et *Alphonse* avait épousé *Sancha*, sans aucun égard pour l'Empereur Grec. Le mariage était conclu lorsque *Mathilde* arriva à Montpellier, et débarqua dans le palais de *Guillaume*, Seigneur de cette ville, et distingué par sa naissance, sa valeur et sa sagesse. La Princesse Grecque fut bientôt instruite de l'affront que lui avait fait le Roi d'Arragon, et ses conducteurs, embarrassés du parti qu'ils devaient prendre dans une circonstance aussi délicate, consultèrent *Guillaume*; mais déjà il n'était plus capable de donner un bon conseil. « A mesure qu'il voyait la jeune Princesse, » il s'apercevait qu'en la consolant, il devenait moins

» propre à la conseiller ; qu'il prenait à son aventure un
» intérêt secret qui ne lui laissait plus qu'un conseil à lui
» donner, qui était de demeurer en France, et de se ven-
» ger, par un choix qu'il n'osait encore lui proposer, de
» l'inconsidération de l'Empereur son père, et de l'incons-
» tance du Roi d'Arragon. »

Enfin, après beaucoup de démarches auprès des conducteurs de *Mathilde*, *Guillaume* leur fit part des désirs que lui avait inspiré la Princesse, et il obtint leur consentement. Celui de *Mathilde*, suivant l'historien, ne fut pas difficile à obtenir. On ajoute que l'Empereur Grec fut également content de cette alliance; il en naquit un fils nommé *Guillaume*, comme son père : il épousa une parente de *Manuel Comnène*, son aïeul, et en eut *Marie*; mais ce Seigneur abandonné au libertinage, et devenu éperdument amoureux d'une Espagnole nommée *Agnès*, de laquelle il eut plusieurs enfans, employa toutes sortes de moyens pour les faire légitimer, au préjudice de *Marie*. Elle fut soutenue par le Pape, et maintenue dans la succession qui lui appartenait. Elle avait épousé un Comte de *Comminges*, et en avait eu deux filles; mais ce mariage fut cassé à cause de la parenté. Telle était la situation de *Marie*, lorsqu'elle donna sa main à *Pierre II*. *

Le dégoût suivit de près cette union. *Pierre* avait même si peu d'égards pour son épouse, que les Grands du royaume craignant qu'il ne mourût, sans laisser d'héritiers légitimes, eurent recours à un artifice que l'amour leur indiqua.

Le Roi était passionnément épris d'une jeune dame de Montpellier, et ses désirs étaient d'autant plus vifs, qu'il n'avait pu encore les satisfaire. Le confident du Prince, d'intelligence avec la Reine et les Grands d'Arragon, dit à *Pierre II* qu'il était enfin parvenu à gagner sa maîtresse; qu'elle consentait à le rendre heureux; mais que, par un reste de pudeur, elle voulait n'être pas connue, en venant se mettre dans les bras de son amant. Le Roi, au comble de ses vœux, n'eut garde de soupçonner la fidélité de son confident. On s'attend bien que la Reine fut substituée à la maîtresse. Ce qu'il y eut de plus heureux, c'est que ce

Prince ne s'aperçut de son erreur qu'après avoir donné à la Reine des preuves réitérées de l'amour le plus vif; plus heureusement encore ces transports eurent un succès favorable, et au bout de neuf mois la Reine mit au monde un fils qui régna ensuite sous le nom de *Jacques I.er* Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur que le matin de cette nuit si heureuse, les grands Seigneurs Arragonnais entrerent dans l'appartement du Roi par ordre de la Reine, afin qu'on ne pût pas soupçonner sa vertu.

* Cette aventure qui, par ses suites heureuses, devait flatter le Roi, ne put l'engager néanmoins à avoir au moins quelques égards pour la Reine. Toujours enivré et conduit par la passion que lui avait inspirée sa maîtresse, il poursuivit avec vivacité, auprès du Pape, la cassation de son mariage. Il en soutenait la nullité, parce que *Marie* ayant épousé le Comte de *Comminges*, ne pouvait avoir deux maris vivans. La Reine alla elle-même à Rome plaider sa cause devant le souverain Pontife qui prononça en sa faveur, et la fit honorer à Rome où elle passa le reste de ses jours, comme véritable Reine d'Arragon.

Pierre II fut tué à la bataille de *Muret* où il se trouva avec des troupes qu'il avait amenées au secours de *Raymond*, Comte de Toulouse, son beau-frère. * An 1213.

Fin du quatrième Volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le quatrième Volume.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

P.

R.

Fin de la Table des Matières.







